

081
BES

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 475

BÈDE LE VÉNÉRABLE

LE TABERNACLE

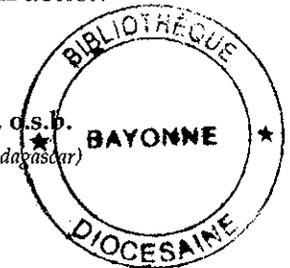
TEXTE LATIN D. HURST, o.s.b. (CCL 119 A)

INTRODUCTION, TEXTE ET TRADUCTION

par

Christophe VUILLAUME, o.s.b.

Moine du Prieuré de Mahitsy (Madagascar)



Ouvrage publié avec le concours du Conseil Général du Rhône

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD LATOUR-MAUBOURG, PARIS

2003

La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(FRE 2642 du Centre National de la Recherche Scientifique).

© Les Éditions du Cerf, 2003
ISBN 2-204-07211-7
ISSN 0750-1978

AVANT-PROPOS

Après avoir édité dans cette collection le deuxième volume du *Commentaire sur le Premier Livre des Rois* de Grégoire le Grand (Pierre de Cava), nous présentons ici un exemple de l'œuvre exégétique d'un de ses « disciples ». A bien des égards, en effet, Bède le Vénérable s'inscrit dans la ligne de la pensée grégorienne qu'il admirait particulièrement. Car Bède est avant tout un témoin de la grande tradition patristique dont il se veut l'héritier et le héraut, mais sans étroite servilité.

Cette première œuvre de Bède présentée par *Sources Chrétiennes* montrera, s'il en est besoin, que le grand historien du peuple anglais est d'abord un moine, passionnément attaché à la sainte Écriture et soucieux d'en donner une intelligence conforme à la grande tradition de l'Église. Sous la dictée de ce *magister*, l'Écriture devient une parole de Dieu en prise avec la réalité historique, adressée à un peuple comme à ses pasteurs.

Sans doute Bède le Vénérable n'a-t-il pas l'envergure d'un Jérôme ou d'un Augustin. Il se veut d'abord *famulus Christi*, serviteur de la Parole divine, pédagogue s'efforçant d'être utile à ses auditeurs, selon leurs capacités. A qui sait écouter, Bède enseigne une approche de l'Écriture toujours intelligente, d'une saveur spirituelle et d'une visée théologique qui

lui ont valu d'être compté au nombre des docteurs de l'Église. Ses successeurs – moines, missionnaires ou théologiens – ne s'y tromperont pas en puisant largement dans ses écrits pour inspirer ou étayer leur enseignement. Comment ne pas se réjouir de constater le renouveau d'intérêt que suscitent aujourd'hui ses travaux d'une étonnante diversité ?

Nous remercions très cordialement le Professeur Arthur G. Holder (Berkeley University, USA), ainsi que les Pères Adalbert de Vogüé et Norbert Vaillant, moines de La Pierre-qui-Vire, qui nous ont apporté une aide très précieuse et fraternelle dans la réalisation de ce travail.

Commencée en notre Prieuré de Mahitsy (Madagascar), puis interrompue faute de temps, cette édition s'achève à la veille de notre retour dans la Grande Île. Puisse le zèle et la sagesse du moine anglo-saxon inspirer et soutenir notre propre dévouement au service de l'Église et de la vie monastique à Madagascar !

La Pierre-qui-Vire, le 25 mai 2000, en la fête de
BÈDE LE VÉNÉRABLE, Fr. Christophe VUILLAUME, o.s.b.

*

* *

La révision et la mise au point définitive de ce volume ont été assurées, à l'Institut des Sources Chrétiennes, par le P. Bernard de Vregille et M^{lle} Yasmine Ech Chael, ingénieur de recherche au CNRS.

INTRODUCTION

SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE

On peut s'étonner de ce qu'aucune biographie complète de Bède n'ait été rédigée peu après sa mort. N'est-ce pas cependant le plus bel éloge qu'on puisse adresser à ce moine, absorbé dans sa *lectio divina*, tout entier adonné « à l'étude, au chant, à l'enseignement, à la lecture et à l'écriture¹ » sans souci de sa renommée ?

Bède – *Baeda* ou *Beda* – naquit vers 672 à quelques kilomètres du monastère Saint-Pierre de Wearmouth où il allait passer toute sa vie. Deux petites villes du Northumberland se disputent aujourd'hui le privilège d'être son lieu de naissance : Monkton-on-Tyne et Sunderland. Dès l'âge de sept ans, selon une coutume alors répandue et qu'atteste la *Règle des Moines* de Benoît, Bède est confié par sa parenté à la communauté de Wearmouth pour y recevoir sa formation humaine et chrétienne. Le monastère, implanté non loin de l'embouchure de la Tyne, n'existe que depuis cinq ans environ (673). A sa tête, Benoît Biscop, Biscop Baducing de son nom (627-689), un abbé de grande culture, largement ouvert aux apports du Continent et soucieux d'un christianisme

1. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 24 *in fine*.

fidèle à la Tradition romaine. D'une famille noble de Northumbrie, Benoît Biscop entre d'abord au service du roi Oswy, puis décide, à l'âge de vingt-cinq ans, de tout quitter pour se rendre à Rome. Tonsuré (vers 657) à Lérins, alors un des principaux centres de vie monastique, où il reste deux ans, il visitera jusqu'à dix-sept monastères en Europe¹. Se rendant six fois à Rome, il en rapporte quantité d'ouvrages et d'œuvres d'art. Il parviendra même à ramener avec lui Jean, archichante de Saint-Pierre de Rome et abbé de Saint-Martin, afin que celui-ci transmette en Angleterre le chant et les usages romains ; Jean était également chargé de s'assurer de l'implantation du christianisme en Angleterre². C'est dire quel lien étroit s'établit entre Wearmouth et l'Église de Rome, lien que maintiendront les successeurs de Benoît Biscop.

Ce dernier fonda une communauté-sœur à Jarrow sous le vocable de Saint-Paul dès 682, ce qui laisse entendre que Wearmouth connut une rapide extension. On avance le chiffre de six cents moines pour les deux communautés à la fin de l'abbatit de Ceolfrid (642-717), ce que l'archéologie ne contredit pas. Ceolfrid, d'abord abbé de Jarrow, succédera à Benoît Biscop à la tête des deux monastères, mais en maintiendra les orientations, doublant le nombre des livres de la bibliothèque du monastère, étendant ses propriétés et son influence jusque chez les Pictes³, envoyant une mission à Rome. Bède a donc vécu la plus grande partie de sa vie monastique sous l'abbatit de Ceolfrid (688-716), et c'est sans doute au parrainage de ce lettré que nous devons l'ampleur de son œuvre⁴.

Bède semble être passé assez rapidement de Wearmouth à Jarrow. Une colonie de vingt-deux moines peupla en effet le

1. Cf. BÈDE, *Vita Abb.* VI.

2. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 170.

3. Cf. BÈDE, *Vita Abb.* XV.

4. Cf. le début de son *In Sam*, où Bède avoue son désarroi après le départ de Ceolfrid pour Rome, en 716.

nouveau monastère en 681, sous le gouvernement de Ceolfrid. En réalité les deux monastères, distants de quelques miles seulement, étaient conçus comme deux communautés jumelées et gouvernés par un seul abbé. Bède se dit lui-même « prêtre du monastère des bienheureux apôtres Pierre et Paul qui est à Wearmouth et à Jarrow¹ ».

C'est dans cette ambiance cultivée, soucieuse d'approfondissement de la foi à la lumière de la Tradition que grandit le jeune moine. Nous ne connaissons que le nom d'un de ses maîtres : le Frère Trumbert de qui il reçoit l'enseignement tant littéraire que scientifique alors dispensé dans les monastères². Il connaît en tout cas – sans doute dans des traductions – l'essentiel de la littérature profane latine et grecque, par exemple Ovide, Horace, et il cite Virgile et Platon. Il connaît un peu de grec et l'on s'interroge sur ses connaissances en hébreu³. La terrible épidémie de peste qui sévit en 686 semble avoir décimé la communauté. Faut-il voir le jeune Bède sous les traits de l'adolescent assurant les offices avec son abbé, seuls survivants alors en mesure de le faire⁴ ?

Ordonné diacre à 19 ans (691) par l'évêque d'Hexham Jean de Beverley – soit cinq années avant l'âge canonique, peut-être non encore respecté en Angleterre –, il sera prêtre à 30 ans (vers 702). On n'en sait guère plus sur le reste de sa vie. Bède ajoute lui-même qu'il s'est « toujours plu à apprendre, ou à enseigner, ou à écrire⁵ ». Il semble surtout avoir eu soin de former les jeunes moines dans la vérité de la foi, c'est-à-dire de les instruire dans une juste interprétation de l'Écriture. Sans doute peu enclin à quitter la clôture du monastère, contrairement à ses deux premiers abbés, Bède s'est certaine-

1. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 24 *in fine*.

2. Cf. LECLERCQ, *L'amour des Lettres*.

3. Cf. *infra*, p. 39, n. 6 et p. 40, n. 4.

4. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 178.

5. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 24 *in fine*.

ment rendu dans la communauté de la presqu'île de Lindisfarne, avant 721¹, et auprès de son ancien élève Egbert, alors évêque de York, en 733². Cette exemplaire stabilité ne l'empêcha nullement de s'intéresser à la vie de ses contemporains, et encore moins de s'enrichir aux sources de la littérature profane et surtout patristique.

Le très édifiant récit de son trépas, le 25 mai 735 (veille de l'Ascension) est dû à son disciple Cuthbert dans sa lettre *De obitu Bedae*³. Bède fut inhumé à Jarrow où la vie monastique se poursuivit jusqu'à l'invasion des Vikings, à la fin du IX^e siècle ; à la suite du « pieux larcin » d'un clerc, ses restes furent réunis à ceux de Cuthbert, évêque de Lindisfarne, en la cathédrale de Durham. Redécouvertes et identifiées en 1104, les reliques du Vénérable furent profanées en 1541 et malheureusement dispersées. Son culte semble s'être étendu dès le IX^e siècle. Son nom figure en tout cas dans plusieurs martyrologes du XI^e siècle, sous le titre de « saint Bède ».

Quant au titre de « Vénérable » toujours accolé au nom de Bède, il a fait l'objet de plusieurs exégèses. La plus plausible est celle qui avance que Bède fut honoré et reconnu, de son vivant, comme un homme de Dieu. Ce titre était alors le seul qu'on pût décerner lui attribuer. Ce n'est qu'en 1899 que Léon XIII le proclama docteur de l'Église, reconnaissant ainsi publiquement l'autorité que lui confèrent la justesse et la profondeur de son enseignement.

1. Cf. BÈDE, *Vita Cuthberti, Praefatio* et ch. 17 (PL 94, 733 A-736 A et 765 C-758 A).

2. Cf. BÈDE, *Epist. 2, ad Egbertum*, §1.

3. PLUMMER, éd., *Opera historica*, p. clx-clxiv ; CHICKERING, « Bede's Death Song », p. 91-100.

LE CONTEXTE CULTUREL

Dès le milieu du V^e siècle, du moins là où l'influence romaine avait pénétré, l'Angleterre a vu l'héritage de l'Antiquité menacé, sinon ruiné, par les vagues successives d'invasion. Au moment où Bède vient au monde, le christianisme est certes bien implanté dans quelques centres – Canterbury, Londres, York – et en de nombreux monastères d'inspiration romaine ou irlandaise ; néanmoins le grand élan missionnaire inauguré dès 597 par Augustin de Cantorbéry s'essouffle. Après une période de remarquable expansion, due le plus souvent à la conversion des souverains locaux, l'Église d'Angleterre doit faire face, non seulement à un paganisme tenace ou résurgent, mais encore à des dissensions internes. N'oublions pas en effet que le christianisme a pénétré l'Angleterre avant même la mission d'Augustin par la prédication et l'exemple de moines missionnaires venus d'Irlande. Or, ce christianisme d'origine celte, s'il reconnaît la primauté romaine, n'en reste pas moins attaché à ses propres traditions qui véhiculent une culture. À la suite des missionnaires romains et de leurs successeurs, Bède s'engagera dans une lutte persévérante pour imposer la célébration de Pâques à la date que retient la tradition venue de Rome, pour ne rien dire d'autres usages ecclésiastiques ou monastiques, comme la forme de la tonsure. Cela peut nous paraître aujourd'hui des détails négligeables, mais Pâques est le centre de toute l'année chrétienne¹ et l'on sait combien une certaine conformité de comportements peut favoriser l'unité d'une population, d'une chrétienté. Sur ce plan, le célèbre synode de Whitby (664), où s'imposèrent triomphalement les usages romains, ne semble pas avoir résolu toutes les tensions. Si l'unité se fait en Northumbrie, sous l'autorité de son

1. Cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 79-80.

roi Oswy, des particularités demeurent, en particulier dans l'actuel Pays de Galles et en Irlande.

Au total, l'état du christianisme anglais semble fragilisé en cette fin du VII^e siècle. C'est la raison pour laquelle Rome juge nécessaire de lancer une « deuxième mission » sous la double autorité de Théodore de Tarse et d'Hadrien. Théodore, originaire de la ville d'Asie Mineure qui a vu naître l'apôtre Paul, en apportera en Angleterre, sinon la tradition chrétienne primitive, du moins une vaste culture et la connaissance du grec. D'après Bède, le pape Vital (657-672) lui aurait adjoint Hadrien, abbé d'un monastère des environs de Naples et d'origine africaine, pour contrebalancer la mentalité « orientale » de Théodore dans l'accomplissement de leur mission et prévenir toute éventuelle déviation doctrinale. Quoi qu'il en soit, ces deux hommes cultivés parviennent au siège de Canterbury le 27 mai 669 et entreprennent de réformer vigoureusement la vie ecclésiale du pays. Moines eux-mêmes, les deux envoyés de Rome vont s'attacher à donner aux monastères un élan et donc un rayonnement intellectuel et spirituel considérables. Bède considère de fait cette longue période (669-690) comme une des plus fécondes pour le pays et pour l'implantation profonde du christianisme dans la culture locale¹. Il note combien Théodore comme Hadrien ont favorisé un authentique développement culturel, tant chrétien – Écritures, chant sacré, etc. –, que profane – poésie, arithmétique, astronomie, grec et latin, etc. C'est de fait sous l'épiscopat de Théodore que naissent Wearmouth puis Jarrow, parmi bien d'autres monastères plus ou moins proches du siège métropolitain de Canterbury.

Mais l'influence épiscopale n'est pas la seule à favoriser cet essor. Un souverain tel que Aldfrid (685-705), roi de Northumbrie, en est, aux yeux de Bède comme d'Alcuin, un des promoteurs les plus insignes, méritant les attributs de

« *uir undecumque doctissimus, uir in Scripturis doctissimus*¹ ». En réalité, ce contemporain de Bède, éduqué à Iona dans la tradition irlandaise et écossaise, contrebalance l'influence romaine et gauloise jusqu'alors prédominante en son royaume, très notablement à Wearmouth et Jarrow². C'est dire que Bède et ses condisciples bénéficient d'un vaste réseau de relations, profitant d'apports des foyers de culture tant celtique que continentale : l'Italie, la Gaule et l'Espagne. On peut sans doute voir en Wearmouth-Jarrow un centre monastique comparable, par son envergure et son rayonnement, à celui de Lérins. Il est d'ailleurs certain que le monastère méditerranéen a exercé une profonde et durable influence sur Benoît Biscop et que celui-ci a cherché à en reproduire partiellement le modèle, non seulement par la règle qu'il a composée, mais encore par l'impulsion culturelle qu'il a imprimée à sa double communauté. En cela Jarrow fait figure de relais de transmission de l'antique Tradition monastique dans les îles Britanniques, où elle se conjugue dès lors avec les traditions venues d'Irlande.

Cela pose d'ailleurs la question de l'introduction de la *Règle des Moines* de Benoît en Angleterre. Attribuée à Wilfrid, moine puis évêque d'York – respectivement en 669 et 686 – et fondateur de monastères, cette introduction ne semble pas avoir fait l'unanimité immédiate dans les communautés anglo-saxonnes. Ici comme ailleurs, les fondateurs ou les abbés composaient volontiers leur propre règle, usant de textes reçus et y ajoutant de leur main. Ce fut le cas à Wearmouth-Jarrow où l'on suivait un règlement de vie dû à Benoît Biscop, sans doute composé à partir des traditions et des règles anciennes recueillies par lui au cours de ses nombreux voyages ; ce règlement y était encore observé en 716. On a parfois avancé que la *Règle* de Benoît était suivie par la com-

1. Cf. BÈDE, *Hist. Eccl.* IV, 2.

1. BÈDE, *Hist. Eccl.* IV, 26 ; cf. ALCUIN, *De sanct. Ebor.* (PL 101, 829 D-830 A).
2. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 180.

munauté de Bède. Rien ne le prouve, mais elle y exerça sans conteste une influence considérable et toujours grandissante. On sait ainsi que certaines dispositions « bénédictines » y faisaient autorité, entre autres pour l'élection de l'abbé. Blair relève avec justesse, comme un trait caractéristique de ce rayonnement, le fait que le plus ancien manuscrit de la *Règle* de Benoît qu'on ait conservé fut réalisé en Angleterre vers l'an 700¹.

Relais de transmission, Wearmouth-Jarrow l'est encore pour l'antique culture gréco-romaine. On peut dire que, dès leur fondation, les deux communautés sont restées foncièrement tournées vers le siège apostolique si souvent visité par Benoît Biscop. Manifestement Rome exerce une véritable fascination sur ces clercs lettrés, comme sur toute une partie de l'élite anglo-saxonne, ce dont témoigne le nombre étonnant de pèlerinages entrepris au péril de la vie et les voyages sans retour de ceux qui veulent être inhumés auprès des tombeaux des apôtres. La ville sainte joue clairement le rôle de matrice et d'exemple pour la chrétienté anglo-saxonne encore mal assurée. Ainsi Benoît Biscop n'imagine-t-il pas d'ériger les églises de ses deux monastères à la manière locale ou irlandaise, en bois et toit de chaume, mais bien *iuxta morem romanorum*, c'est-à-dire en pierre, comme en Italie et en Gaule². On a noté également à l'égard de l'Église romaine, un mimétisme poussé à l'extrême : dans le chant liturgique, grâce à Jean, l'archichante de Saint-Pierre de Rome, mais aussi dans les détails architecturaux, le tracé des inscriptions. Ainsi la dédicace de l'église de Jarrow du 23 avril 685 imite-t-elle les capitales très régulières du tracé antique, sauf pour les « O », en losanges. Cela, écrit Musset, « manifeste concrètement à quel point le milieu monastique s'identifiait

1. Oxford, Bodleian Library, *Hatton 48* : cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 200 et WALT, « Benedictine Rule », p. 367-376.

2. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 21.

s'identifiait à la culture latine : rien de tel ne s'était gravé en Angleterre depuis le IV^e siècle¹. »

L'ÉCRIVAIN

Les capacités intellectuelles de Bède l'ont prédisposé à se consacrer à la composition d'une soixantaine d'ouvrages : commentaires scripturaires et théologiques, récits hagiographiques, mais aussi traités de chronologie, de grammaire, de musique, etc. Si l'on a surtout retenu de lui sa monumentale *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, celle-ci ne constitue qu'une petite partie de son œuvre et doit, pour être bien comprise, être lue à la lumière de ses écrits théologiques et exégétiques. Holder fait justement remarquer que Bède lui-même place en tête de liste de sa bibliographie ses commentaires sur l'Écriture² : sur la soixantaine de titres qu'il répertorie, dix-neuf sont des commentaires bibliques, le reste étant constitué de trois textes hagiographiques et de divers traités « profanes » – une catégorie inconnue de Bède – comme nous venons de le noter. C'est dire la priorité qu'il reconnaît à l'activité exégétique pour fournir à ses lecteurs la clef de sa vision du monde. Bède est avant tout un moine, un auteur croyant qui lit et relit l'histoire passée et présente à la lumière de la Révélation. C'est ainsi qu'il perçoit et cherche à expliciter le sens de l'histoire.

1. MUSSET, *Angleterre Romane*, p. 40.

2. Cf. *On the Tabernacle*, éd. Holder, Introduction, p. xiii.

L'ENSEIGNANT

Devant une telle production littéraire, on peut se demander quelle était la visée de Bède, en particulier dans la rédaction de ses commentaires scripturaires.

Pour répondre à cette question, il faut d'abord préciser quels en étaient les destinataires, pour autant qu'on le puisse. On sait que la plupart des œuvres théologiques de Bède sont adressées à Acca, successeur de Jean de Beverley et de Wilfrid sur le siège d'Hexham. C'est, entre autres, le cas du *De Templo*, et peut-être du *De Tabernaculo*, envoyé conjointement à Acca et à l'abbé Albinus de Canterbury. Outre l'hommage dû à l'évêque du diocèse, cette adresse veut aussi répondre, sinon à une commande, du moins à un encouragement prodigué par le prélat, très soucieux de l'éducation de son clergé. Acca mit en effet tous ses soins, non seulement à développer magnifiquement la bibliothèque locale, mais encore à cultiver le sens d'une liturgie digne de ce nom. Sans doute son intérêt pour l'hagiographie locale encouragea-t-il Bède à s'exercer lui aussi en ce domaine. Il n'est cependant pas sûr que les deux hommes se soient mutuellement appréciés¹.

Mais la dédicace d'une œuvre est une chose, sa visée réelle en est une autre. A lire les commentaires de Bède, en particulier son *De Tabernaculo*, on perçoit d'abord son intention pastorale. Son enseignement moral, s'il a une portée individuelle indéniable, s'adresse le plus souvent aux deux grandes classes qui forment l'Église : les pasteurs et les fidèles. Il est question de leurs grâces propres, mais aussi de leurs responsabilités et de leurs devoirs respectifs et mutuels. On croirait entendre Grégoire le Grand s'adressant dans son *Pastoral* à ses collègues dans l'épiscopat. Mais si le souci et le ton sont les mêmes, autre est le public. Grégoire

1. Cf. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 20. Cf. *Bede : a Biblical Miscellany*, éd. Foley - Holder.

parle ou écrit pour un auditoire instruit, assisté de scribes prompts et avertis. Bède s'adresse à de jeunes moines dont le latin n'est pas la langue maternelle et dont le système de valeurs, la symbolique, les références ne sont pas ceux d'un texte écrit en milieu sémitique en d'autres temps. Bède doit prendre le temps d'explicitement le texte, d'en décrypter les subtilités, de s'étendre sur une interprétation avec un réel souci pédagogique. Mais cela ne l'empêche nullement de se lancer parfois dans la critique textuelle, se référant au grec ou même à l'hébreu, comme dans le *Commentaire sur les Actes des apôtres*, ou celui des *Épîtres catholiques*¹.

Nous l'avons dit, Bède semble avoir été reconnu de son vivant comme un exégète de valeur, une référence, au moins en Northumbrie et dans une partie de l'Angleterre. La demande que l'évêque Acca et d'autres prélats lui adressent vise également l'instruction de leur clergé et de leurs missionnaires. Là encore, il s'agit de s'adapter à un auditoire peu instruit, au latin hésitant, d'*idiotae*. Il s'en ouvre clairement dans la préface de son *In Genesim* : « *collegi ex his [Patrum operibus] quae rudem adhuc possent instituere lectorem*². » Sans chercher à rédiger un manuel du pasteur, à la façon de Grégoire le Grand, Bède fournit les éléments de base d'une exégèse et d'une théologie solidement étayées par nombre de citations patristiques. Mieux, le commentaire qu'il développe avec pédagogie devant ses auditeurs leur enseigne une méthode d'interprétation scripturaire, d'abord à partir de l'Écriture elle-même, puis de la Tradition juive et patristique. Bède se veut d'abord enseignant, éducateur de la foi, au service de la Révélation.

Il est clair qu'une de ses préoccupations majeures et constantes a été le souci d'une doctrine orthodoxe. Outre les divergences liturgiques ou de discipline ecclésiastique,

1. Cf. MC CLURE, « Bede's Note on Genesis », p. 22-28.

2. BÈDE, *Epist.* 5, ad *Accam* (PL 94, 685 B). Cf. *infra*, p. 22 pour la traduction.

d'ailleurs d'une réelle portée ecclésiologique, qui l'opposent souvent aux tenants des traditions celtiques, ce sont de véritables hérésies théologiques que Bède s'applique à dénoncer. Son sens pénétrant de l'incarnation du Verbe l'amène évidemment à dénoncer tout ce qui relève de l'arianisme, pourtant bien affaibli en son temps. Mais on ne s'étonnera pas de trouver Pélage parmi ses cibles favorites.

La doctrine pélagienne niant les conséquences du péché originel sur la libre détermination de l'homme était certes aisément réfutable, il suffisait pour cela de reprendre les arguments d'Augustin¹. Mais le semi-pélagianisme guettait les communautés monastiques. Les monastères provençaux n'en furent pas toujours exempts. On sait que Cassien et même Vincent de Lérins, entre autres, en furent suspectés, en dépit de la condamnation que ce dernier prononça contre Pélage. Il est vrai que Césaire d'Arles, lui-même issu de Lérins et fondateur de monastères, contribua largement à la condamnation de l'hérésiarque au concile d'Orange de 529. Bède, dont le premier abbé, Benoît Biscop, avait été formé à Lérins, se devait d'affirmer nettement son orthodoxie. Pélage, étant breton, avait sans doute connu une certaine popularité auprès des populations celtes, des moines irlandais en particulier ; il fallait donc extirper toute racine cachée de cette pernicieuse déviation. Bède fait d'ailleurs le lien entre les tendances pélagiennes des Irlandais et leur datation erronée du jour de Pâques². Il a pour les pélagiens les paroles les plus cinglantes. Se réclamant du grand Augustin, champion de la vraie doctrine, il s'applique à montrer l'inanité du raisonnement de base des tenants du moine breton³.

Il est clair que Bède connaît les déviations qui ont menacé la foi catholique depuis les premiers siècles de notre ère. Il

1. Cf. la définition de la doctrine pélagienne dans BÈDE, *In epist. 2 Pet II*, 1 (CCL 121, p. 268-269) et *In epist. 1 Joh I*, 8 (CCL 121, p. 287).

2. Cf. BÈDE, *Hist. Eccl. V*, 17.19.21 ; de même *Hist. Eccl. II*, 19 et *De Temp. ratione VI* (CCL 123 B, p. 290-295).

3. Cf. BÈDE, *De Tab. I*, 31 et II, 127 ; *In epist. 1 Joh I*, 8-9 (CCL 121, p. 287).

estime du devoir d'un maître de prémunir ses élèves contre autant d'atteintes à la vraie doctrine ; mais plutôt que de dresser un catalogue ou de rédiger un *Contra haereses* mis à jour, Bède s'emploie à leur opposer l'Écriture elle-même, dans son intégralité, dûment interprétée par les Pères reconnus. Il explique ainsi sa stratégie : « Il n'est qu'un remède contre les ignorants (c'est-à-dire les hérétiques qui tronquent le texte de l'Écriture) : leur donner à entendre les paroles des gens instruits (c'est-à-dire des Pères de l'Église) avec une humble constance¹. » D'où l'on voit qu'aux yeux de Bède, l'hérésie est avant tout un non-savoir, une inintelligence du mystère du Christ et de la Rédemption, qui conduit à déformer la Vérité révélée². Là encore, le recours aux Pères, à l'exposition synthétisée de leurs défenses de la foi s'impose donc à Bède comme une indispensable tâche à mener.

Après les hérétiques, il reste hélas les « mauvais catholiques³ », et même les mauvais pasteurs qui font tort au Corps du Christ tout entier. Pour s'opposer à ces tendances néfastes au sein même de l'Église, Bède n'hésite pas à pousser son exégèse jusqu'au sens anagogique, c'est-à-dire moral. C'est là que se manifeste le plus clairement l'actualité de son commentaire adressé aux pasteurs anglo-saxons de son temps, des simples moines-prédicateurs jusqu'aux puissants évêques⁴. Bède fait allusion à des situations précises qui sont encore dans la mémoire de ses auditeurs pour dénoncer la fausseté et le danger que ces gens-là font courir à l'Église.

Pour cela, encore une fois, aucune méthode ne lui paraît plus sûre et mieux adaptée que de transmettre l'enseignement des Pères. Ainsi peut-on voir avant tout en son œuvre celle d'un vulgarisateur, s'appliquant à citer abondamment, mais aussi à synthétiser la pensée de ses illustres prédéces-

1. BÈDE, *In epist. 2 Pet III*, 16 (CCL 121, p. 282).

2. Cf. BÈDE, *In epist. 1 Joh II*, 22 (CCL 121, p. 297).

3. BÈDE, *In Ap. II*, 11 (PL 93, 162 B).

4. Cf. *De Tab. III*, 11 et 47.

seurs, sans se limiter à un travail de simple compilation. Bède s'en explique lui-même :

« Les ouvrages sont si nombreux, si gros, que seuls les gens très riches peuvent les acquérir ; ils sont si profonds que seuls les gens instruits peuvent les lire ... ; c'est pourquoi j'ai parcouru les œuvres des Pères et en ai recueilli tout ce qui peut instruire un lecteur inexpérimenté¹. »

Nous verrons plus loin comment Bède utilise ses sources.

L'EXÉGÈTE

En abordant l'exégèse de Bède, la première question qui s'impose est celle du texte biblique qu'il a pu utiliser. On sait que tour à tour les abbés de Wearmouth et de Jarrow, Benoît Biscop comme Ceolfrid, rapportèrent quantité d'ouvrages de leurs séjours à Rome. Nul doute que leur intérêt se soit porté en premier lieu sur les meilleures copies de l'Écriture alors disponibles. Il existait en fait bien peu de manuscrits complets de la Bible (*pandectae*). Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver sous la plume de Bède des versions d'origines diverses selon les livres de l'Écriture. Néanmoins on peut assurer avec certitude que le texte transcrit dans le *codex Amiatinus* représente une version très proche de la Vulgate de Jérôme, et ce pour la plupart des livres. Il aurait été révisé par l'abbé Ceolfrid lui-même et présente bien des ressemblances avec celui des *Évangiles de Lindisfarne* ou d'autres manuscrits northumbriens². Curieusement, on note que la version utilisée par Bède dans le *De Tabernaculo* s'écarte assez souvent du texte de l'*Exode* transcrit dans l'*Amiatinus*, sans qu'on puisse attribuer, avec certitude et continuité, à ces leçons particulières une ou plusieurs sources. C'est le cas pour vingt-sept

1. BÈDE, *Epist. 5, ad Accam* (PL 94, 685 A-B). Cf. MEYVAERT, « Bede and Gregory », p. 15.

2. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 224.

citations de l'*Exode* sur trente-cinq, non conformes au texte de Jérôme. L'édition de la Vulgate due à Weber¹ ne les relève pas, ou bien les signale dans des versions postérieures à la rédaction du *De Tabernaculo*. Deux leçons – l'omission de *Exode* 22, 7a et une version de *Luc* 6, 30 – se retrouvent dans des manuscrits d'origine italienne. Cela ne constituerait pas un indice de dépendance suffisant si l'ensemble de l'Ancien Testament transcrit par Bède ne trahissait pas, lui aussi, une semblable provenance². En cela Bède donne la preuve de l'apport dû à ses abbés successifs. On sait en effet que la Bible latine importée par Augustin de Cantorbéry était déjà un mélange italien du texte de la *Vetus latina* et de celui de Jérôme. Sur le sol anglais, ces versions se sont très vite mêlées à des leçons d'origine celtique ou saxonne pour aboutir à un ensemble très composite, ce qui nous vaut la formule de Berger : « Le mélange des textes, tel est le trait dominant de l'histoire de la Bible dans les îles Britanniques, de même que le mélange des rites a été le caractère de la lente conquête des îles Britanniques par les missionnaires romains³. » C'est cette Bible au texte hétérogène qui sera véhiculée en Europe du nord par Boniface et les autres missionnaires anglo-saxons.

Dans l'ensemble, et comme Blair l'a justement relevé⁴, les Évangiles et même le Nouveau Testament, tels que les cite Bède, témoignent d'une bonne version de la Vulgate, en dehors de la *Lettre aux Hébreux* et du livre de l'*Apocalypse*, d'une rédaction moins fidèle. Les *Psaumes* constituent par contre une exception notable. Sur cinquante-deux citations explicites, vingt-deux s'écartent – parfois très nettement – du texte de Jérôme traduit d'après la Septante. Blair et Loewe avancent que la source de Bède serait une médiocre version

1. *Biblia Sacra iuxta vulgatae versionem*, éd. R. Weber, Stuttgart 1969.

2. Cf. BIELER, « Ireland's Contribution », p. 224.

3. BERGER, *Histoire de la Vulgate*, p. 36.

4. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 224.

d'origine irlandaise, mais sans préciser laquelle¹. On sait que Bède avait à sa disposition le célèbre *Psautier* de saint Colomban ou *Cathach Psalter*, qui est le plus ancien manuscrit irlandais du livre des *Psaumes*. Ses rubriques semblent en effet avoir été reprises par les psautiers northumbriens : l'*Amiatinus* et le *De psalmodum libro exegesis*². Mais les psautiers irlandais sont habituellement répartis en trois sections de cinquante psaumes, ce qui n'est pas la coutume en Northumbrie. D'autre part, le *Psautier* de Colomban contient un texte pur de la première version de Jérôme (appelé *Psautier Gallican*), du *Psaume* 30, 10 au *Psaume* 103, 23 ; or Bède s'écarte souvent de celle-ci, nous venons de le noter.

Bède a-t-il une méthode exégétique ?

D'emblée, Bède semble vouloir nous donner la clef de sa lecture biblique, précisément pour l'ouvrage que nous éditons :

« Puisque, avec la grâce du Seigneur, nous allons parler de la figure de la Tente, de ses ustensiles et de son mobilier, il nous faut d'abord examiner et considérer avec grande attention la localisation des objets et leur environnement : comment se présentaient-ils et quand avait-il été commandé de les fabriquer ? En effet, 'Tous les événements, comme le dit l'Apôtre, leur arrivaient en manière d'exemple et furent mis par écrit pour nous'. » (I, 1)

Le lecteur se trouve comme mis sur la voie de l'exégèse qu'il va suivre aux côtés de Bède. Il s'agira essentiellement de décrypter la réalité présente, historique et spirituelle, préfigurée par le premier sanctuaire du Dieu d'Israël, en camp volant. Bède poursuit son introduction en soulignant l'importance des « *circumstantiae* » dans lesquelles ont été réalisés la Tente, ses ustensiles et son mobilier. Où, quand, comment ? Répondre à ces questions contribuera largement, aux yeux

1. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 224 ; « The Medieval History of the Latin Vulgate », dans LAMPE, éd., *Cambridge History*, p. 117.

2. Cf. CORDOLIANI, « Bible en Irlande », p. 31, et BIELER, « Ireland's Contribution », p. 224 ; KELLY, « Irish Exegetical Tradition », p. 393-406, et KELLY, « Hiberno-Latin Exegesis », p. 65-75.

de Bède, à saisir le sens du texte biblique. Nous reviendrons sur cette approche. Notons tout de suite que notre exégète ne se tient pas longtemps à cette méthode, pas plus d'ailleurs qu'à aucune autre. Et c'est sans doute un point à souligner, tant on a réduit l'exégèse de Bède à des schémas allégoriques, empruntés d'ailleurs aux Pères de l'Église. Bède a des méthodes – les *Règles* de Tyconius –, connaît celles qui ont cours dans l'Église depuis la période apostolique, suit souvent et cite abondamment ses sources, dispose de concordances, de lexiques ; mais en usant de tout cela, il reste libre et sait faire preuve d'une authentique originalité¹.

Quelles sont ses méthodes exégétiques ? Voyons rapidement à quelles méthodes exégétiques Bède fait appel. Parmi celles qu'il présente explicitement apparaît d'abord, nous l'avons dit, celle de l'attention aux « circonstances », c'est-à-dire :

« Non seulement les faits ou les paroles contenus dans les saintes Écritures, mais aussi les précisions sur les lieux, les heures et les moments, ainsi que le contexte dans lequel tout cela a été fait ou dit. » (I, 1)

Ce lieu commun de la rhétorique antique n'est pas sans affinité avec la plus récente critique historique. Elle attire en tout cas l'attention du lecteur sur l'intégralité du texte, non sur le seul contenu ou sur ce qui est explicitement énoncé. S'ouvre ainsi un champ sémantique très vaste, car les personnes, les lieux, les temps prennent un sens symbolique qui les rend assimilables ou comparables à d'autres contextes, d'autres passages de l'Écriture, par association. Parler de la table des offrandes, par exemple, de son emplacement dans la Tente, de ses mesures, de sa forme, de son matériau, etc., ouvre la voie à quantité de rapprochements où ces mêmes éléments sont mis

1. Cf. RAY, « What Do we Know ? », p. 14-15.

en œuvre. On peut penser avec Ray¹ que ce procédé exerçait une véritable fascination sur les exégètes irlandais, comme sur Théodore et Hadrien de Canterbury. Il allait aussi dans le sens de Bède historien, attentif à la réalité concrète évoquée par le récit biblique, cherchant à l'explicitier en recourant à l'Écriture elle-même, à la Tradition juive ou à tout autre domaine de connaissance, comme nous le verrons. N'a-t-il pas écrit un traité complet sur les lieux saints et adjoint un glossaire des noms de lieux à son premier *Commentaire des Actes des apôtres*² ? Que dire également de son goût pour la chronologie, de ses connaissances géographiques, cosmologiques, physiques, zoologiques, voire culinaires ou musicales et artistiques, auxquelles il fait appel pour interpréter le texte sacré ?

On le voit, cette approche de l'Écriture repose sur un postulat reçu de l'Évangile même, véhiculé par les Pères comme d'ailleurs par l'exégèse juive des temps apostoliques : tout dans la parole de Dieu a un sens, rien n'y a été inscrit « par hasard » ou par pure convenance littéraire, ni pour les destinataires particuliers, d'un lieu et d'un temps, puisque « pas un iota, pas un trait ne passera » (Mt 5, 18). Mais comment continuer de lire et de méditer en vérité des chapitres entiers dont la lettre, la matérialité historique est désormais caduque, ou même a complètement cessé d'exister, sinon en cherchant son sens spirituel, figuré³ ? Tout dans l'Écriture a un sens, mais doit être lu et compris dans son acception spirituelle, sans cesse actualisable, comme autant de figures des réalités historiques qui se succèdent, bien mieux, des réalités éternelles qui nous attendent.

1. Cf. RAY, « What Do we Know ? », p. 17, qui se réfère à BISCHOFF, « Wendepunkte der Geschichte », p. 189-281.

2. BÈDE, *Nomina regionum atque locorum de Actibus apostolorum* (CCL 121, p. 167-178).

3. Cf. *De Tab.* III, 8 et 133.

C'est dire que Bède se montre constamment respectueux de la lettre du texte biblique. Abordant une péricope, il commence par en expliciter le sens littéral, historique. On le voit même s'engager dans la critique textuelle, faire appel au texte hébreu ou grec¹ pour donner à son exégèse spirituelle une base assurée. Parle-t-il des vêtements du grand prêtre ? Il s'enquiert d'abord de leur nombre, de leurs noms, de leurs mesures, de leur fonction et de leur ajustement (III, 14.37-40). Ensuite seulement, il propose une interprétation figurative en utilisant toutes les ressources que l'analyse historique, « matérielle » lui fournit. L'exégète se veut d'abord historien. Bède présente d'ailleurs cette approche comme un principe de base de son exégèse : « Il nous faut d'abord réfléchir un peu sur le texte dans la matérialité de sa lettre, afin de pouvoir expliquer le sens spirituel avec plus d'assurance » (II, 5). Et un peu plus loin : « Après ces préliminaires destinés à élucider brièvement l'état des choses, examinons les termes mêmes du récit, afin de parvenir à une compréhension plus profonde et plus clairvoyante du sens de cette allégorie » (II, 6). Cela l'amène à expliciter et à reconstituer la réalité concrète de ce qu'il veut interpréter. Il s'y efforce à propos de la Tente, de son mobilier, des vêtements des prêtres, etc.

On est tenté de reconnaître là le côté très pragmatique que l'on attribue habituellement à nos voisins anglo-saxons ! Mais pour Bède, il s'agit d'abord d'une conviction théologique étonnamment moderne. La parole de Dieu s'est exprimée en un langage d'homme, au cœur d'une ou de plusieurs civilisations, dans des contextes culturels différents du nôtre et qu'il s'agit de connaître un tant soit peu avant d'aborder sérieusement l'exégèse de ces textes. Ainsi Bède fait-il appel, de façon remarquable pour son époque, aux ressources multiples dont il dispose dans la bibliothèque du

1. Cf. BÈDE, *Act. Apost.* 27, 16-31 (CCL 121, p. 94-95), et *supra*, p. 19.

monastère : astronomie et chronologie (III, 60-61), architecture (II, 50 : matériau de construction), botanique (à propos du lin), géographie, zoologie, anatomie (III, 87), physique (III, 94 : nature et propriété des métaux), voire couture (III, 50.55) et même gastronomie¹, pour ne rien dire encore de sa culture littéraire² ! Le savant médiéval s'intéresse à tous les domaines, il ne peut d'ailleurs guère s'appuyer sur des recherches « scientifiques » ou techniques spécialisées, rares ou introuvables, toujours liées, évidemment, à des considérations religieuses. Plus fondamentalement, Bède fait sienne l'anthropologie antique et médiévale qui voit en l'homme un microcosme, « un monde en réduction » (III, 87). Rien de ce qui touche l'homme, la création tout entière et son histoire, n'est donc étranger à l'exégète, qui use de ce savoir, fût-il partiel, pour ce qu'il peut lui apporter, à son niveau, pour accéder à une interprétation allégorique et spirituelle. De même, aucun procédé littéraire, aucune observation grammaticale, morphologique ou syntaxique n'est à exclure de la recherche exégétique, car toute cette science est au service, mieux, fait partie, de la Vérité qui est Dieu³.

L'usage de la raison En se fondant sur ces notions multiples, le maître fait usage de sa raison. Ce n'est pas son moindre mérite, là encore bien moderne, que de souligner en quoi l'usage de la raison est directement orienté vers la connaissance de Dieu. Et cependant, il admet les limites de cette approche, quand il s'agit de pénétrer le texte jusqu'à son sens spirituel (III, 88.107). On a là comme un bref exposé d'une « méthode » de *lectio divina* : le fidèle s'applique à saisir le sens littéral du texte biblique, la matérialité ou la réalité historique de ce qu'il évoque ; puis, faisant

1. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 300 ; cf. ECKENRODE, « Scientific Mind », p. 197-212.

2. Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 153.

3. Cf. RAY, « What Do we Know ? », p. 9.

appel à son discernement, il cherche à comprendre le texte selon ses capacités humaines, à faire acte d'intelligence à partir de ses connaissances. En acceptant avec sagesse ses limites d'homme, il faut parfois consentir à s'en remettre à la seule autorité de l'Écriture, faisant fond sur la foi. C'est là une préparation au don de la grâce qui illumine l'esprit et touche le cœur. On entre alors en prière, conduit par l'esprit de Dieu à une prière cordiale.

Avant d'aborder la question des trois ou quatre sens de l'Écriture, relevons que Bède recourt constamment à trois modes d'interprétation : lexicale, numérique et figurative. Ce sont trois moyens traditionnels, repris des Pères, mais dont il use à sa façon.

L'exégèse lexicale

En premier lieu, il pratique l'exégèse lexicale – qu'on pourrait dire aussi étymologique. C'est le cas dans *De Tabernaculo* I, 22, à propos des anges placés au-dessus du propitiatoire (Ex 25, 18) : Bède fait d'abord une remarque orthographique, montrant qu'il a quelques rudiments d'hébreu et qu'il sait le grec¹. Puis il explique le sens de *cherubim* à partir du *Liber interpretationis hebraicorum nominum* de Jérôme, enfin il tire de cette signification première du terme une interprétation typologique pour les chrétiens, avant de passer à des observations esthétiques. Plus typique encore est l'exégèse d'*Exode* 24, 13-14. Bède commence par nous en donner les clefs : le sens hébreu des noms *Aaron* et *Hur*, puis il relit les deux versets à la lumière de cette typologie, en les appliquant à Jésus-Christ, en s'appuyant sur l'Écriture (I, 5). Enfin, il s'étend sur une interprétation tropologique et spirituelle, en glosant sur les attributs de la montagne (Aaron) et du feu ou de la lumière (Hur).

1. Cf. *infra* p. 39, n. 6 et p. 40, n. 4.

L'exégèse numérique Nul ne s'étonnera de retrouver également chez Bède l'exégèse numérique chère aux Pères de l'Église, synthétisée dans la cinquième Règle de Tyconius. C'est un outil très précieux dont Bède se sert constamment, ouvrant une multiplicité de sens déconcertante pour un esprit moderne. On n'en finirait pas de recenser les significations qu'il attribue aux chiffres. Citons les plus fréquentes : 3 figure bien sûr la Trinité, mais aussi les trois vertus théologiques ou les trois éléments de l'âme (II, 143), et encore les trois états de vie dans l'Église : pasteurs, continents, mariés ; 4 a un sens quasi-universel : d'abord les quatre Évangiles ou les quatre sens de l'Écriture (figurés par les quatre pieds de la table : I, 31), mais aussi les quatre éléments, constitutifs de l'univers et du corps, son microcosme : l'eau, l'air, la terre et le feu (III, 87) ; et enfin les quatre vertus cardinales. Le chiffre 5 renvoie souvent à l'unité de la Rédemption : il y a en effet cinq livres dans le Pentateuque – qui figure l'ancienne Alliance et l'Ancien Testament –, chaque table de la Loi portant chacune cinq mots ; leur sens ultime ne se dévoile toutefois que s'ils sont lus à la lumière des quatre Évangiles de la nouvelle Alliance, formant ainsi le nombre 20, évocation de la perfection – comme le chiffre 6 signifie la perfection d'une œuvre (I, 48). Mais 5 représente aussi les cinq sens dont l'être humain est doté. Une fois encore, la « magie » des chiffres noue et conjugue harmonieusement les éléments de la création – quatre éléments, cinq sens – et les grands moments de la Rédemption – ancienne et nouvelle Alliances. Quant au chiffre 7, il évoque évidemment les sept dons de l'Esprit (I, 60) ou le sabbat du septième jour ou de l'éternité. Mais surtout il additionne 4 et 3, désignant alors l'homme en son intégralité : les quatre éléments qui constituent le corps et les trois éléments de l'âme ; ces sept éléments ajoutés au 3 de la Trinité, forment 10, nombre qui manifeste ainsi l'union totale de Dieu et de

l'homme dans la vision bienheureuse, donc la récompense céleste (II, 143).

Plus intéressantes et plus complexes à la fois sont les combinaisons numériques, véritables synthèses symboliques. On l'a vu pour 10 et 20, c'est également vrai pour 50, le nombre de l'accomplissement déjà signifié par l'année jubilaire de l'ancienne Alliance, avant-goût de la béatitude céleste ; il marque encore les cinquante jours qui ont précédé le don de la grâce par l'Esprit saint – là encore unité de l'histoire du salut. Et lorsqu'il s'agit des cinquante anneaux d'or qui assemblent les dix tentures, groupées cinq par cinq, la synthèse est parfaite : l'or, c'est l'éclat de la gloire céleste, l'anneau – circulaire, donc sans fin – représente l'éternité, et 50 évoque la perfection du repos dans l'accomplissement du salut. La signification de 100 est très similaire : c'est la vie céleste, car dans le calcul digital, on passe de la main gauche – vie terrestre – à la main droite ; mais aussi parce que l'Arche fut construite en cent ans, qu'Abraham engendra Isaac quand il eut cent ans, et qu'Isaac séjourna cent ans en Terre promise. Ainsi les cent coudées de long de la Tente représentent-elles la patience du labeur terrestre aboutissant à l'accomplissement de la vie céleste et éternelle (II, 136). Le sens de 30 nous apparaît plus simple : c'est encore une fois la perfection de l'Église, puisque ce nombre multiplie 10, désignant les œuvres du Décalogue, par 3, désignant les vertus théologiques (II, 58). Terminons par le plus complexe : 28. Mieux vaut ici citer Bède :

« Le nombre vingt-huit symbolise une autre réalité qui tient également au chiffre sept. Si vous ajoutez les uns aux autres les chiffres qui se suivent de un à sept, vous obtiendrez le nombre vingt-huit, ainsi : un plus deux, plus trois, plus quatre, plus cinq, plus six, plus sept font vingt-huit. Il convient donc que la longueur des tentures soit égale au nombre vingt-huit, puisqu'il est égal à la somme des chiffres jusqu'à sept. Car quoi que fassent ou supportent les saints, dont la foi et la patience s'ornent de bien

des vertus [les trois vertus théologiques + les quatre vertus cardinales], ils ne recherchent pas la gloire qui vient des hommes, mais la béatitude du repos céleste [sept = le sabbat éternel]¹. » (II, 19)

On pourrait donc parler d'une grammaire des chiffres, fonctionnant comme un code, un « chiffre » pour décrypter le sens allégorique ou figuré d'une péricope. Nous avons tendance à juger cette exégèse quelque peu arbitraire : pourquoi tel chiffre aurait-il tel sens plutôt que tel autre ? Les chiffres ont-ils d'ailleurs un sens ? Ils ne sont guère pour nous qu'instruments de calcul, de mesure et de datation. Lorsqu'il s'agit de la parole de Dieu dont rien, « *pas un iota* », n'a été écrit au hasard ou sous la seule inspiration humaine, on est cependant en droit de chercher à expliquer la signification des chiffres et des nombres. Car enfin, quel sens donner, pour ne prendre qu'un exemple, aux nombreuses mesures précises que nous fournit le texte sacré à propos de la Tente ou, plus tard, du Temple ? Ou bien alors toute une partie de l'Ancien Testament serait-elle simplement caduque et dénuée du moindre intérêt pour nous, sinon purement historique et littéraire ? C'est précisément la question que se pose Bède, et nous avons vu quelle réponse, très « patristique », il lui donne². L'Écriture elle-même ne nous met-elle pas sur la piste de cette lecture symbolique des chiffres ? Qui dira, par exemple, que le chiffre trois n'a pas de sens particulier dans l'histoire du salut, ou bien le chiffre sept ? Comment d'ailleurs aborder sérieusement ces textes antiques sans prêter attention à la symbolique des nombres, comme des noms, dont les auteurs font eux-mêmes grand cas ? Il est un fait que les exégètes s'intéressent aujourd'hui à la symbolique des nombres, notamment chez Jean, ou à l'exégèse étymologique dont les Pères ont usé largement³.

1. Pour une enquête sur le symbole des chiffres dans BÈDE, *In Gen*, cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 166-174.

2. Cf. *De Tab.* III, 8 et 133.

3. Cf. MARGERIE, *Histoire de l'exégèse*, p. 226, n. 133-134.

Bède avait d'ailleurs deux excellents maîtres en la matière. Augustin, d'abord, recourt constamment au symbolisme des chiffres et en fait maintes fois la théorie. Citons seulement *In Iohannis euangelium* 1, 13 :

« Aucune forme, en effet, aucune structure, aucune harmonie de parties, aucune substance de quelque nature qu'elle soit, qui peut avoir poids, nombre et mesure, rien n'existe que par ce Verbe, et ce Verbe Créateur auquel il a été dit : *'Tu as tout dispensé avec mesure, nombre et poids'*. »

En de nombreux autres endroits, l'évêque d'Hippone exprime sa conviction d'exégète : « Sans la connaissance des nombres, la signification de maints passages importants et spirituels demeure fermée². » C'est que le nombre donne à une chose sa forme³. Il ne fait aucun doute que Bède a puisé chez son premier maître certaines interprétations numériques, mais il a également eu recours au *Liber interpretationis hebraicorum nominum* de Jérôme. On peut s'interroger sur ses emprunts au *Liber numerorum qui in sanctis Scripturis occurrunt*⁴ d'Isidore de Séville, exégète qu'il n'apprécie guère par ailleurs. Dans ses *Etymologiae*, souvent citées par Bède, Isidore explique son exégèse des nombres, appuyant curieusement son principe exégétique sur le constat purement « scientifique » de l'utilité des chiffres et du comput :

« Il ne faut pas négliger la méthode numérique, car elle éclaire bien des passages des saintes Écritures qui, sans elle, resteraient mystérieux [suivent deux exemples]. Il nous est donné, sous tout rapport, de dépendre de la discipline des chiffres – qu'on y ait recours pour dire l'heure qu'il est, pour déterminer le cycle des mois, ou pour reconnaître la longueur de l'année qui revient. Ce sont les chiffres qui de fait nous renseignent pour éviter la confusion. Retirez les chiffres de toutes choses, et toutes choses s'effon-

1. AUGUSTIN, *In Ioh.* I, 13 (BAug 71, p. 156-157).

2. AUGUSTIN, *De doct. Christ.* II, 16 (BAug 11/2, p. 176-177) ; cf. AUGUSTIN, *Quaest. in Hept.* I, 152 ; *De ciu. Dei* 11, 30 ; *De Trin.* IV, 6 ; etc.

3. Cf. AUGUSTIN, *De Gen* IV, 3.

4. ISIDORE, *Lib. num.* (PL 83, 179-200).

drent. Supprimez l'arithmétique de la vie et tout se confond dans une ignorance aveugle. Ainsi les hommes qui ignorent les méthodes du calcul sont-ils semblables à des animaux¹. »

Bède n'est donc guère original en cette exégèse numérique, sinon peut-être dans la rigueur quasi scientifique avec laquelle il en use. Ces décodages précis et logiques lui permettent de réaliser de véritables synthèses exégétiques et théologiques. Ainsi, par exemple, l'exégèse à trois niveaux établissant la concordance des trois calices du candélabre avec les trois temps de l'ancienne Alliance et les trois états de vie en Israël et dans l'Église, chacun animé par un aspect particulier de l'attente du salut (I, 53). Il y recourt en particulier pour démontrer l'unité de l'histoire du salut en ses deux Alliances, ses deux Testaments et ses deux peuples. Jones parle ici avec justesse d'une « approche architecturale de la Révélation² ».

L'allégorie Venons-en enfin à l'allégorie, qui recouvre en réalité ce que nous venons de dire à propos de l'exégèse lexicale et numérique. Rappelons d'abord que Bède appuie le plus souvent ses interprétations allégoriques sur une exégèse littérale et historique rigoureuse ; point de fantaisies chez ce savant médiéval féru d'arithmétique, de physique et de cosmologie. L'allégorie constitue pour Bède le fer de lance de l'interprétation scripturaire. Comme en une inclusion suggestive, il nous en donne le principe et la justifie donc, dès le début et à la fin du *De Tabernaculo*. Nous l'avons vu, d'une part, tout l'Ancien Testament nous a été donné comme autant de figures des réalités éternelles, présentes ou à venir, à interpréter³ ; d'autre part, sans le recours à l'allégorie, l'Ancien Testament deviendrait pour nous lettre morte, document purement historique et caduque, ce qui est impensable puisqu'il est parole éternelle de Dieu (III, 133).

1. ISIDORE, *Etym.* 3, 4 (PL 82, 155 C-156 B).

2. JONES, « Commentary on Genesis », p. 169.

3. *De Tab.* I, 1 et I, 31. Cf. BROWN, *Bede the Venerable*, p. 42-61.

On a pu avancer qu'il y avait là une influence de l'école exégétique d'Antioche, parvenue jusqu'à Bède par l'intermédiaire de Théodore de Tarse et du *studium* de Canterbury ; c'est un point qui reste à démontrer¹. La Règle 4 de Tyconius, résumant toutes les autres, pouvait aussi accrediter ses procédés d'interprétation.

L'ensemble de l'Ancien Testament se présente donc comme un texte toujours actuel, nous concernant, mais dont la clef d'interprétation est désormais une lecture spirituelle (*mystice, spirituale, figuraliter*). Bède définit ainsi l'allégorie dans son *De schematibus et tropis*² : « L'allégorie est un trope qui signifie autre chose que ce qu'il dit », et de donner en exemple *Jean 4*, 37 : « Les champs sont blancs pour la moisson », qui signifierait : « Les peuples sont prêts pour l'annonce de la foi ». Puis il s'applique à définir chacune des sept espèces d'allégorie : ironie, antiphrase, énigme, etc., assortie d'exemples scripturaires. Et dans le *De Tabernaculo*, il donne cette autre définition : « Il y a allégorie lorsque la présence du Christ et les sacrements de l'Église sont désignés par des paroles ou des réalités figuratives » (I, 31). La méthode de Bède est simple et constante : d'abord tirer parti de toutes les ressources du sens littéral et historique, puis décoder le sens allégorique ou figuré de chaque élément du passage traité, enfin, à partir de la correspondance lettre/esprit ainsi établie, traduire en termes spirituels l'ensemble du texte dans la logique et de la lettre et de l'esprit³. On peut ainsi tirer une interprétation allégorique soit d'une parole, soit d'une réalité (I, 31).

Pour établir ces concordances, Bède recourt comme à son habitude à des *auctoritates* : d'abord l'Écriture elle-même qui use constamment d'allégories, de symboles et de figures ; ensuite les commentaires des Pères, que Bède recueille, pré-

1. Cf. BIELER, « Ireland's Contribution », p. 218.

2. BÈDE, *De schem.* II, 12 (PL 90, 184).

3. Cf. par ex. *De Tab.* I, 33-48 ; II, 35-36.

sente et synthétise, mais sait aussi compléter. Enfin, mais c'est ce qui chronologiquement vient en premier, la logique même des réalités évoquées d'après leurs attributs physiques, numériques, géographiques, etc. Ainsi Bède, après avoir affirmé que l'arche de l'Alliance représente l'Église du Christ, va-t-il s'appliquer à montrer comment celle-ci possède et actualise en effet tout ce qui définit celle-là, mais au plan spirituel (I, 23). Notons avec quel art consommé de la synthèse Bède sait tirer parti de ses multiples connaissances : scientifiques, patristiques, scripturaires et théologiques, ne formant à ses yeux qu'un tout inséparable. On retrouve ici une vision très unifiée de toute réalité qui était déjà celle d'un Irénée de Lyon : unité de la création – et donc des sciences qui en étudient les lois –, unité de l'Écriture, unité de l'histoire du salut.

Enfin, Bède voit dans l'allégorie une nécessité pour qui veut comprendre la parole de Dieu et la vivre, car si l'exégèse doit servir l'intelligence du texte, c'est en vue d'éclairer notre comportement et de conduire notre existence à son accomplissement :

« Si nous cherchons à suivre la lettre de l'Écriture seulement, à la manière des juifs, que trouverons-nous (pour corriger nos péchés, nous consoler ou nous instruire), quand nous ouvrons le livre du bienheureux Samuel et y lisons qu'Elcana avait deux femmes, surtout nous, hommes d'Église ... célibataires, si nous ne savons pas comment tirer de l'interprétation allégorique de tels passages qui nous renouvelle intérieurement, de quoi nous corriger, nous instruire, nous consoler¹ ? »

Cette leçon est d'ailleurs reprise et étendue dans le *De Tabernaculo* même. Non seulement la lettre du Pentateuque apporte aux croyants une éducation morale et spirituelle : elle « nous instruit dans la foi et la pratique du bien » (II, 75), mais elle est aussi un constant encouragement à désirer la récompense éternelle, quand elle est lue selon l'esprit : « Les

1. BÈDE, *In Sam, Praefatio* (CCL 119, p. 9).

cœurs des justes, ouverts tout grand par l'amour, lisent dans tous les livres de la loi de Moïse non seulement un appel à la correction des œuvres, mais encore la perpétuelle lumière de la récompense céleste¹ » (II, 78).

Les quatre sens de l'Écriture

Voilà donc annoncés les quatre sens de l'Écriture, si souvent mis en œuvre par les Pères² et repris de façon personnelle par Bède. Il en a plusieurs fois exposé la théorie, comme par exemple dans notre *De Tabernaculo* (I, 31) : la table des offrandes, qui figure l'Écriture, possède quatre pieds qui sont les quatre méthodes traditionnelles de l'interprétation scripturaire : historique, allégorique, tropologique et anagogique. Cela correspond respectivement aux faits rapportés – selon la lettre –, à la révélation des réalités éternelles – par une parole ou un fait –, à ce qu'il est ordonné ou conseillé de faire – leçon morale en termes clairs ou figurés –, et enfin à l'annonce des réalités à venir – en termes courants ou spirituels. Ailleurs, il illustre ainsi cette théorie à propos du *Psaume 147, 12* : « Loue le Seigneur, Jérusalem », où « Jérusalem » recouvre quatre sens différents : la ville des juifs (sens historique), l'Église du Christ (allégorique), la cité du Dieu céleste (anagogique), l'âme humaine (tropologique)³. En réalité, Bède se cantonne parfois à trois sens, voire à deux si l'on regroupe sous le terme générique de « spirituel » les trois sens non historiques⁴.

Nous avons vu comment il faisait appel aux deux premiers, historique et allégorique, mais il expose aussi très fréquemment le sens moral, donc actuel, des six chapitres de l'*Exode* commentés mot à mot. C'est même là sa tendance dominante, comme nous l'avons souligné à propos des desti-

1. Cf. *De Tab.* III, 120.

2. Cf. LUBAC, *Exégèse médiévale*, t. 1.

3. Cf. BÈDE, *De schem.* II, 12 (PL 90, 185-186).

4. Cf. *De Tab.* II, 158 et *On the Tabernacle*, éd. Holder, *Introduction*, p. xviii.

nataires ecclésiastiques de son commentaire¹. Ainsi, le chiffre 4 évoque spontanément les quatre Évangiles, mais il figure aussi les quatre vertus cardinales², c'est dire que foi et bonnes œuvres, prière et « travaux », sont inséparablement liés dans l'esprit de Bède³. Il s'attache à une vision intégrale de l'homme conforme à la pensée des Anciens et à la tradition monastique. Ainsi le devoir des docteurs et des prêtres sera-t-il avant tout d'enseigner la foi et les œuvres, autant, sinon tout d'abord, par l'exemple que par la parole⁴. Tout le Livre III est d'ailleurs une grande exhortation morale et spirituelle adressée aux pasteurs, tant évêques que prêtres, essentiellement à partir de l'explication symbolique des vêtements du grand prêtre et des autres prêtres. Ainsi, dans le commentaire d'*Exode* 27, 28, Bède n'hésite pas à apostropher ses « confrères » ordonnés au service de la parole et de l'autel en s'adressant directement à eux à la deuxième personne du singulier : « Si tu veux toi aussi être l'autel de Dieu, tu dois te vider et te dépouiller de toute contagion des réalités de ce monde » (II, 132) ; et plus loin : « Toi aussi, si tu veux devenir la tenture de Dieu, prépare en ton cœur une place pour ses paroles » (II, 159).

Plus fondamentalement, le *De Tabernaculo* offre une véritable doctrine ascétique et spirituelle tant aux fidèles laïques qu'aux pasteurs et docteurs de l'Église. Posant, selon la Tradition, la crainte de Dieu comme pierre de fondation, Bède invite constamment le lecteur à la purification de ses désirs en vue de mériter la récompense céleste, une charité qui demeure, puisqu'elle l'unira à Dieu⁵. A ceux qui sont attirés par les richesses de ce monde, en particulier par le pouvoir temporel ou spirituel, ou qui en sont déjà prisonniers – il vise

1. Cf. par ex. *De Tab.* II, 28.157-159, et tout au long du Livre III. Sur la portée éthique de l'exégèse bédienne du NT, cf. MARGERIE, *Histoire de l'exégèse*, Introduction, p. 209-220.

2. Cf. *De Tab.* II, 17.88 ; III, 59.

3. Cf. *De Tab.* I, 37-39 ; cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 216-222.

4. Cf. *De Tab.* III, 13.41.43 et 70-72.

5. Cf. *De Tab.* I, 31 ; II, 132-140.

là certains évêques connus de ses lecteurs –, il rappelle l'urgence de la conversion à « laisser derrière soi ... le monde¹ ». Aux prêtres licencieux ou négligents, il lance un vigoureux appel à vivre en conformité avec leur état et leur mission². Mais surtout il représente constamment à nos yeux la béatitude de la vision céleste, union réalisée avec la Trinité ; telle est la joie sans faille des élus³. Nous verrons combien la perspective eschatologique est un pôle essentiel dans la théologie de Bède ; elle constitue souvent en tout cas le point de départ de son enseignement moral.

Ainsi donc, Bède reprend à son compte, en la formalisant, la théorie des quatre sens de l'Écriture déjà bien mise en place par les Pères et la Tradition monastique⁴, mais il le fait avec liberté et même une certaine originalité, comme le souligne Ray⁵. Il s'emploie surtout à manifester l'unité de l'Écriture, constituant un seul corps organique, en ses divers sens, adaptés aux capacités de chacun (I, 33). Car c'est bien le même salut qu'Israël, puis tous les peuples, sont invités à accueillir selon des modes différents, suivant les temps respectifs de l'histoire du salut : la Loi selon la lettre, la grâce selon l'Esprit, la plénitude de la grâce enfin dans la lumière de la vision (I, 64-66).

Il serait injuste de reprocher à Bède de ne pas user de méthodes modernes, comme la critique textuelle. Il est vrai que celle-ci est peu présente dans le *De Tabernaculo*. Nous avons cependant relevé la distinction que Bède note entre les orthographes de *cherubim* et aussi ses fréquents recours au *Liber interpretationis hebraicorum nominum* de Jérôme pour étayer une remarque lexicale⁶ (I, 22). Au temps de sa matu-

1. *De Tab.* II, 49, cf. III, 49 et 70-72.

2. Cf. *De Tab.* III, 9-11 et 82.

3. Cf. *De Tab.* I, 51 ; II, 47.49.76.111.113.

4. Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 132-133 et CASSIEN, *Conl.* 14, 8.

5. Cf. RAY, « What Do we Know ? », p. 12-15.

6. Cf. *supra*, p. 29 et SUTCLIFFE, « Knowledge of Hebrew », p. 305.

rité, il s'y réfère de plus en plus fréquemment, en particulier dans son *Commentaire sur les Actes* (709-716), corrigeant à plusieurs reprises la Vulgate à partir du texte grec¹. Mais, précisément, il s'agit là d'une langue qu'il maîtrise alors suffisamment, ce qui n'est pas le cas de l'hébreu². Il était déjà exceptionnel qu'un Anglo-Saxon sût aussi parfaitement le latin et possédât assez de grec pour comparer les versions de la Bible, sans doute grâce à l'impulsion donnée par Théodore de Tarse et l'abbé Adrien³. En l'absence de manuel et de maître en la matière, il est douteux que Bède ait acquis plus que des rudiments d'hébreu. En effet, lorsqu'il se réfère au texte hébreu de l'Ancien Testament, ou même fournit une explication, voire cite un exemple en cette langue, Bède recopie, abrège ou glose à peine son maître Jérôme. A l'occasion, il se trompe, parlant de voyelles hébraïques, quand il s'agit de consonnes (III, 63). Mais l'utilisation intelligente qu'il fait de ses sources donne le change et peut laisser croire qu'il connaît aussi bien l'hébreu que le grec⁴. Ainsi, lorsqu'il se réfère à la *veritas hebraica*, cela signifie sans doute – comme chez Jérôme, l'auteur de cette expression –, l'exactitude du texte original en hébreu, mais aussi l'exactitude de la traduction latine de l'hébreu par Jérôme, par opposition aux *antiquae translationes* établies à partir de la Septante⁵.

Sa connaissance du grec relève moins de notre propos ; notons cependant qu'il semble avoir assez bien maîtrisé cette langue, et ce dès les années 709, puisqu'il se réfère souvent à l'original grec du livre des *Actes des apôtres* et s'en inspire pour enrichir son commentaire. On possède encore le manuscrit des *Actes* qu'il aurait utilisé pour composer sa

1. Cf. Ac 5, 8, 35 et 9, 34.

2. Cf. VACCARI, « Ebraïco Adrenotes », p. 243-246 ; BLAIR, *World of Bede*, p. 233-235.

3. Sur sa parfaite maîtrise du latin, cf. CRÉPIN, « Bede and the Vernacular », p. 173 et DRUHAN, *Syntax*.

4. Cf. SUTCLIFFE, « Knowledge of Hebrew », p. 301-302.

5. Cf. JÉRÔME, *Epist.* 48, 19 et 57, 7,9 ; BÈDE, *De schem.* I (PL 90, 178).

Retractatio in actus Apostolorum, visant pour une bonne part à comparer et corriger la version latine à partir du grec. Il s'agit d'une copie du VI^e s., originaire de Sardaigne, qui aboutira à Wurtzbourg, sous l'épiscopat d'un disciple de Boniface, un autre Anglo-Saxon¹. On sait par ailleurs que Théodore de Tarse, grec d'origine, avait enrichi la bibliothèque de Canterbury de manuscrits rédigés en cette langue, il n'est donc pas étonnant que la bibliothèque de Wearmouth-Jarrow en ait également possédé².

Reconnaissons enfin que Bède ne se distingue guère de ses prédécesseurs dans le peu d'attention qu'il prête à la structure du texte biblique, pas plus qu'au contexte des passages qu'il cite. C'est d'abord le contenu verbal qui l'intéresse et la concordance qu'elle lui permet d'établir pour tirer une interprétation allégorique de l'Ancien Testament. Mais une exégèse moderne plus scientifique aboutit parfois à la même perception du sens symbolique du texte³. En revanche, il se montre attentif aux divers genres littéraires dont l'Écriture fait usage, notant avec perspicacité qu'elle ne se limite pas aux règles littéraires antiques, mais sait par exemple enseigner l'amour des vertus à partir du récit de mauvaises actions, et inversement. Tel est parfois le mode scripturaire que Bède désigne par les expressions « *mos scripturae* » ou encore « *consuetudo scripturarum*⁴ ». En véritable grammairien, l'auteur du *De arte metrica* et du *De schematibus et tropis* aborde ainsi l'Écriture à partir des règles littéraires latines pour y distinguer plusieurs niveaux de lecture. Comment n'userait-il pas des connaissances grammaticales et rhétoriques de l'Antiquité païenne, alors qu'il fait appel à tous les

1. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 234 et MEYVAERT, « Bede the Scholar », p. 50.

2. Cf. LAISTNER, *Thought and Letters*, p. 125-126.

3. Cf. MARGERIE, *Histoire de l'exégèse*, p. 194.

4. BÈDE, *In Sam I*, 3, 4 (CCL 119, p. 35) ; I, 6, 14 (*ibid.*, p. 54) ; II, 10, 25 (*ibid.*, p. 92).

domaines de la connaissance humaine pour tâcher de comprendre le sens du texte sacré, comme nous l'avons vu¹ ? Sans doute faut-il, là encore, relever une influence du donatiste Tyconius.

Terminons cet aperçu sur l'exégèse de Bède en parlant de la structure du *De Tabernaculo*, ou plutôt de son absence de structure au sens strict. En effet, il ne s'agit pas dans la pensée de son auteur d'un commentaire de la totalité du livre de l'Exode, mais seulement des six chapitres qui traitent de la tente de la Rencontre, premier sanctuaire d'Israël en exode, de ses ustensiles et autres meubles. C'est dire que Bède ne se considère nullement comme un exégète, au sens technique et actuel du terme, ou plutôt que l'exégète est d'abord, à son époque et pour plusieurs siècles encore, un théologien. Ce qui l'intéresse, c'est de manifester le sens éternel et actuel, pour l'Église, ses pasteurs et ses fidèles, de l'Écriture, comprise dans son unité, à travers ce qu'elle est pour Israël, l'Église et les païens. Si Bède s'attache à expliquer chaque verset de chacun de ces six chapitres – ce qui est nouveau et pourtant hautement traditionnel, aux dires de H. de Lubac² – en s'appuyant sur les commentaires qu'en ont fait les Pères, c'est pour dessiner sous nos yeux l'étonnante architecture de l'histoire du salut, relue dans l'Esprit jusque dans ses détails, toujours signifiants. Il s'agit donc autant d'un « traité » que d'un commentaire scripturaire, où Bède met admirablement en œuvre ses talents pédagogiques, car il veut d'abord instruire. Ainsi l'exégète suit-il simplement l'ordre des chapitres et des versets, quitte à passer plus vite sur certains, à revenir sur d'autres et à synthétiser l'enseignement de tout un paragraphe. Point d'approche structurée par avance, comme chez Grégoire le Grand, par exemple, qui explique d'abord soigneusement le sens littéral et historique d'un ensemble de

1. Cf. RAY, « What Do we Know ? », p. 14-16.

2. Cf. LUBAC, *Exégèse médiévale*, t. 2/1, p. 406.

chapitres, pour en donner le sens spirituel dans un deuxième temps. On pourrait dire que Bède adopte un style oral d'enseignement, assez proche d'une homélie, certes dûment préparée, argumentée et étayée de citations et de réminiscences de ses lectures patristiques. Mais si l'on y tient, on pourra relever trois pôles marquant les trois Livres du commentaire. Le Livre I s'ouvre sur les « circonstances » qui président à l'édification de la Tente. Bède en suit l'ordre logique : de l'extérieur à l'intérieur, sa structure, ses ustensiles. Cela étant fait, Bède passe, au Livre II, à la couverture du sanctuaire de tentures et de peaux, mais revient également sur les panneaux, les piliers, le parvis, etc. Le Livre III est en revanche plus nettement consacré à la description minutieuse et à l'interprétation des vêtements du grand prêtre et des prêtres « ordinaires », dans ce qui constitue, comme nous l'avons dit, une longue exégèse morale et spirituelle qui conclut tout le traité. Tout en suivant ces grandes lignes, Bède use d'une intelligente souplesse et sait faire ressortir les grands axes de l'œuvre rédemptrice accomplie par le Christ au long des siècles.

LE TÉMOIN DE LA TRADITION

Nous distinguons ici par pure commodité didactique l'exégète du théologien, car, on vient de le dire, chez Bède comme chez les Pères, les deux ne font qu'un. Rappelons d'emblée le propos qu'il s'est fixé pour toute son œuvre :

« Depuis mon ordination sacerdotale jusqu'à l'âge de cinquante-huit ans, j'ai été engagé, à la satisfaction de mes propres nécessités et de celles de mes frères, dans la reproduction, sous une forme brève, des commentaires sur les Écritures saintes tirés des œuvres des vénérables Pères, tout en voulant surajouter (ma contribution) à la formule de leurs interprétations¹. »

1. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 24 *in fine*.

Le projet de Bède est donc double : d'une part sélectionner, reproduire partiellement, voire en les synthétisant (*breviter adnotare*), les commentaires de l'Écriture déjà proposés par les Pères ; d'autre part, prolonger dans le même sens, mais à nouveaux frais, l'explication de la parole de Dieu (*etiam ad formam sensus et interpretationis eorum superadicere curavi*). Dans une optique de fidélité et d'originalité, il entend faire à la fois œuvre de tradition et œuvre personnelle, mais en se plaçant dans la lignée des Pères. Bède est intimement habité par le sens de l'authentique tradition de l'Église, qui ne cesse de redire, dans la culture du lieu et du temps, l'unique message de la Révélation. Pétri des enseignements du passé, il ne se décharge pas pour pourtant du travail de « traduction », d'« inculturation » pourrait-on dire, qui incombe à chaque génération de croyant.

La situation ecclésiale que nous avons évoquée en commençant explique et justifie évidemment l'orientation que Bède s'est fixée dès sa jeunesse, à la suite de ses deux grands abbés. Le christianisme anglo-saxon est encore bien fragile, et loin d'avoir pénétré en profondeur les populations, les mentalités païennes, même chez les élites ; il est menacé également par les « déviations » celtiques ou irlandaises en matière de liturgie et de discipline ecclésiastique. La référence est donc l'héritage des premiers siècles, tel qu'il a été transmis par les missionnaires romains. Ambroise, Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand, pour n'en citer que quelques-uns, constituent pour Bède une autorité théologique et exégétique sûre, celle de la « grande Église », celle de Rome. La tâche à laquelle s'applique l'exégète ne peut donc faire l'économie de l'héritage patristique. Bien mieux, l'étude de la Bible et celle des Pères sont indissociables¹. Mais on aurait tort de réduire l'œuvre de Bède à une forme de vaste compilation, fût-elle intelligemment sélective. Bède fait effec-

tivement œuvre de synthèse, et de « synthèse critique¹ » ; plutôt que de relever rigoureusement le nombre et l'origine de ses citations ou allusions aux écrits des Pères, il nous paraît plus important de montrer comment il utilise ses sources².

**Comment Bède
utilise-t-il ses
sources ?**

Voyons surtout ce qu'il en est dans le *De Tabernaculo*. Et, tout d'abord, que cite-t-il de l'Écriture elle-même, en dehors du livre de l'Exode ? Après la *Genèse* dont il a produit un commentaire vers 709, ce sont les *Psaumes* – avec près de soixante-dix citations ou allusions – qui reviennent spontanément sous la plume de l'exégète, comme il est fréquent chez les moines, puis le livre d'*Isaïe* qui fournit une appréciable clef de lecture allégorique. Pour le Nouveau Testament, ce sont les *Évangiles* selon Matthieu, Luc et Jean qu'il cite le plus volontiers, quoique son commentaire de *Marc* ait déjà été rédigé lorsqu'il écrit le *De Tabernaculo*. On ne s'étonnera pas de trouver en bonne place l'*Épître aux Hébreux* et l'*Apocalypse* qui évoquent toutes deux le sanctuaire céleste et son grand prêtre. Par le biais d'une exégèse numérique ou lexicale, Bède passe naturellement de l'Ancien Testament au Nouveau Testament, détectant sans peine (I, 49) une concordance entre les trois états de vie suggérés par *Ézéchiël* et ceux que signale en figures *Luc 17, 34-35*. Mais il peut aussi bien, en établissant une correspondance immédiate entre les sept lampes du candélabre et les sept dons du Saint-Esprit (I, 60-62), justifier le nombre, l'emplacement, l'enchaînement même du texte de l'Ancien Testament, à partir des *Évangiles* et de l'*Apocalypse*. On le voit : à l'école des Pères, Bède cherche d'abord et avant tout la clef d'interprétation de l'Écriture dans l'Écriture elle-même, car elle forme un tout indissocia-

1. Cf. RAY, « What Do we Know ? », p. 10.

1. PALMER, « Bede as a Textbook Writer », p. 584.

2. C'est aussi l'avis de P. MEYVAERT, cf. « Bede the Scholar », p. 42.

ble et complet. La Tradition, les commentaires patristiques, les enseignements de l'Église, la liturgie, ne constituent que des explicitations, des développements, nécessaires mais secondaires, de l'unique Révélation scripturaire.

Hormis cette source première qu'est l'Écriture, Bède se veut disciple des Pères de l'Église. Si la table des références patristiques de son *De Tabernaculo* est impressionnante et pourrait certainement encore être allongée, les citations explicites sont relativement rares. Il s'agit le plus souvent de gloses, voire d'inspiration ou de réminiscences, suivies sans servilité. Mc Clure voit là un mode d'initiation à une méthode exégétique de base et le point de départ d'une enquête théologique¹. Comparé à ses « œuvres de jeunesse », en particulier au *Commentaire des Actes*², le *De Tabernaculo* présente un nombre bien moindre d'emprunts aux Pères, explicites ou non. Signe de la maturité de l'exégète, sans doute³. Même quand Bède cite longuement Augustin, Jérôme ou Grégoire le Grand, il en prolonge habituellement le commentaire par une interprétation qui lui est propre. Mais il arrive aussi qu'il se contente de citer, sans plus, un de ses maîtres, s'y référant simplement pour commenter un verset. Ce sera surtout le cas de la *Regula pastoralis* de Grégoire le Grand qu'il cite mot à mot, fréquemment et largement, aux Livres I et III surtout⁴, sans juger nécessaire d'y ajouter quelque commentaire de son cru. Certes, il mentionne le plus souvent ses sources, du moins quand il les cite explicitement, allant jusqu'à reproduire dans la marge les initiales de l'auteur utilisé⁵, mais ce

1. Cf. MC CLURE, « Bede's Note on Genesis », p. 22.

2. Daté entre 709 et 716 selon *Opera historica*, éd. PLUMMER, Introduction, cxlvii.

3. L'expression *patrum vestigia sequens*, dont il se sert le plus souvent pour invoquer ses *aucloritates*, n'apparaît pas dans le *De Tabernaculo* d'après le relevé de MEYVAERT, « Bede the Scholar », p. 62-63, n. 7.

4. Cf. *De Tab.* III, 16-18.25.48.59.

5. Cf. BÈDE, *Epist.* 9, ad *Accam* (PL 94, 689 B-692 A) et SPICK, *Exégèse au Moyen Age*, p. 29.

n'est pas une règle à laquelle il se conforme scrupuleusement. Nous le savons, dans l'Antiquité comme à l'époque médiévale, les auteurs chrétiens considèrent les écrits de leurs prédécesseurs comme un héritage commun, une « réserve » dans laquelle on peut puiser à son tour, sans mentionner sa source et sans pour autant commettre ce que nous considérons comme un plagiat.

A qui Bède se réfère-t-il ? Si la classification quantitative a ici un sens, c'est à Jérôme qu'il fait le plus souvent appel dans son *De Tabernaculo*, le citant ou y faisant référence vingt-huit fois, contre vingt-six à Grégoire le Grand ; viennent ensuite Augustin et Isidore de Séville – quatre fois chacun. Mais dans la recherche des sources, on peut toujours tenter de remonter plus haut. Peut-on penser, avec Meyvaert, que si Bède semble emprunter beaucoup à Grégoire le Grand, tous deux ont en Origène un maître commun¹ ? On sait que Bède est par ailleurs assez critique à l'égard des idées d'Origène. Par contre, si beaucoup de ses interprétations s'apparentent à celles que donne Isidore dans ses *Quaestiones in Vetus Testamentum*, il est plus que probable que l'un et l'autre s'inspirent du même Grégoire le Grand². Quoi qu'il en soit, dans quelle mesure Bède s'est-il inspiré des écrits exégétiques de ses prédécesseurs ? Son *De Tabernaculo* ne constitue pas un commentaire suivi du livre de l'*Exode* en son entier, mais plutôt un « traité » sur le premier sanctuaire du Dieu d'Israël. Il n'avait à sa disposition aucun écrit équivalent dans la bibliothèque de Jarrow. Cependant, un certain nombre de commentaires sur le sens historique et spirituel des sanctuaires successifs – la Tente, puis le Temple de Jérusalem – avaient été composés tant dans la tradition juive que parmi les auteurs chrétiens grecs ou latins des premiers siècles³.

1. Cf. MEYVAERT, « Bede the Scholar », p. 44. Sur Bède et Origène, cf. VOGÜÉ, « Exégètes », p. 5-12 ; FRANSEN, « D'Eugippius à Bède », p. 187-194.

2. Cf. HOLDER, « New Treasures », p. 248.

3. Cf. la recension de HOLDER, « Mosaic Tabernacle », p. 101-106.

Tous les commentateurs chrétiens s'inspirent plus ou moins de deux sources principales : la *Lettre aux Hébreux* et les traités de Philon d'Alexandrie et de Flavius Josèphe. Ces deux derniers, fidèles aux orientations qui sont les leurs, donnent à l'exégèse d'*Exode* 25-31 une dimension d'emblée cosmologique. Philon, selon sa conception platonicienne de l'âme, Josèphe, davantage en historien, ont l'un et l'autre une même visée apologétique : manifester en quoi le judaïsme peut prétendre à être une religion universelle. La *Lettre aux Hébreux* se limite à une interprétation allégorique – la Tente n'est qu'une copie du sanctuaire céleste dont le Christ est le grand prêtre –, laissant la porte ouverte à tous les commentaires plus détaillés qui ont suivi. On a eu tendance à les classer en deux grandes catégories. D'abord une « école » allégorique, donnant d'emblée une interprétation spirituelle et chrétienne à la Tente. Elle sera tour à tour l'âme du chrétien et l'Église du Christ, comme chez Origène ou Clément d'Alexandrie, relayés par Grégoire de Nysse et Cyrille d'Alexandrie. Si une lecture cosmologique peut s'appliquer au sanctuaire transitoire d'autrefois (cf. *supra*), elle peut aussi s'entendre du temple intérieur qu'est l'âme humaine, authentique microcosme. Tertullien, Jérôme et Grégoire le Grand s'attacheront davantage aux vêtements sacerdotaux. L'autre groupe reste dans la ligne ouverte par la *Lettre aux Hébreux* : la Tente comme figure du sanctuaire éternel. Méthode d'Olympe enrichit encore cette approche en y distinguant quatre niveaux d'interprétation allant du ciel à la terre et vice versa. Mais en réalité, comme le montre Holder, la plupart des commentateurs ont su mêler les enseignements allégoriques, christologiques, voire pastoraux – ainsi Jérôme, Augustin, Isidore de Séville et Bède lui-même¹. Tous se réfèrent à la tradition juive, pour n'en rester parfois qu'à une explication lexicale, mais aussi pour lui

1. Cf. HOLDER, « Mosaic Tabernacle », p. 105.

emprunter la correspondance entre la Tente, le cosmos et l'âme de l'homme, concluant bien sûr par une interprétation chrétienne, seule d'actualité à leurs yeux.

Comment Bède s'est-il lui-même situé ? Et d'abord que retient-il des enseignements de la tradition juive que nous venons d'évoquer ? Les citations des *Antiquités Juives* sont relativement peu nombreuses – on peut en repérer huit –, mais elles sont très longues et surtout Bède s'y réfère comme à une *auctoritas* vraiment sûre et unique en son genre. Il considère en effet Flavius Josèphe, juif et de famille sacerdotale, comme le meilleur témoin des traditions juives attachées au Temple de Jérusalem, et en-deçà, à la Tente¹. Mais ce qu'il recherche chez lui, ce sont surtout des précisions historiques, lexicales, liturgiques laissées dans l'ombre par la Bible, qui lui permettront de mieux comprendre le sens littéral de l'*Exode*. Certes, il s'efforce par la suite d'en tirer un enseignement spirituel et de montrer la continuité des deux cultes, des deux Alliances. Si toutes les citations des *Antiquités Juives* semblent empruntées à la traduction latine qu'en fit Cassiodore, on peut s'étonner que Bède se contente parfois d'une paraphrase. Glosait-il alors Cassiodore ou disposait-il de l'original grec du traité de Josèphe² ? Les emprunts directs et étendus qu'il fait à ce dernier, alors qu'il nomme explicitement par ailleurs Cassiodore comme sa source quand il invoque l'interprétation juive (II, 125), laissent entendre que Bède disposait effectivement du texte original.

Venons-en aux sources patristiques proprement dites. La liste des références aux Pères que présente Hurst sur six grandes pages ne doit pas faire illusion. Bède s'est certes inspiré de ses prédécesseurs, c'était son intention explicite, nous l'avons montré, mais il ne s'est pas interdit tout commentaire personnel. L'examen détaillé des références dans

1. Cf. *De Tab.* I, 15 et III, 74.

2. Cf. HOLDER, « New Treasures », p. 241.

les volumes du *Corpus Christianorum* montre d'ailleurs que la majorité ne constitue pas d'effectives citations, mais le plus souvent de simples parallèles, des réminiscences. Bien des rapprochements sont d'ailleurs purement formels, car ils sont établis à partir d'interprétations allégoriques que l'Écriture elle-même suggère – les écrits du Nouveau Testament en particulier –, ou qui constituent en réalité des lieux communs, qu'on retrouve à travers toute la littérature patristique et médiévale. Ainsi en va-t-il des sept rapprochements que l'on peut faire entre le *De Tabernaculo* et la *Neuvième Homélie sur l'Exode* d'Origène¹.

Il est clair, par contre, que Bède avait sous la main les commentaires de Jérôme et surtout ceux de Grégoire le Grand. Du premier, il cite en effet plus de douze fois le *Liber interpretationis hebraicorum nominum*. Cependant, Jérôme n'était pas seulement pour lui l'auteur d'une « encyclopédie » du judaïsme, fort pratique pour un commentateur trop peu assuré dans la langue hébraïque. La *Lettre 64* de Jérôme à Fabiola, ses commentaires sur l'*Éclésiaste*, *Isaïe*, *Ézéchiël*, etc., constituent pour Bède un relais grâce auquel il recueille des détails historiques et pratiques qui clarifient le texte biblique, mais aussi quelques interprétations proprement spirituelles ou théologiques, souvent reçues de l'exégèse juive².

Quant à Grégoire le Grand, il constitue sans conteste la référence par excellence pour Bède, même si celui-ci sait parfois prendre ses distances à son égard. Grégoire apparaît évidemment à Bède comme le père et le « fondateur », puisqu'il est à l'origine de la première évangélisation de l'Angleterre à partir de Rome. Il est aussi l'une des figures dominantes de la grande Tradition de l'Église catholique dont Bède se veut le fidèle défenseur et le promoteur. Mais Grégoire est aussi l'un des commentateurs de l'Écriture les

plus autorisés. Bède le cite ou se réfère implicitement à lui au moins vingt-six fois dans son *De Tabernaculo*. Le plus souvent, il est vrai, il s'agit de rapprochements thématiques, d'une interprétation biblique que Bède n'hésite pas à modifier à sa manière, comme celle des dimensions de l'arche¹, ou la symbolique des couvertures, comparées aux pasteurs de l'Église². Mais Bède cite aussi longuement sa source, et en particulier la *Regula pastoralis*. Il se contente parfois de citer Grégoire pour l'interprétation d'un verset³, pour reprendre sa propre interprétation pour la suite du texte ; il sait également gloser son maître et en approfondir l'exégèse. Partant le plus souvent des commentaires de teneur morale ou pastorale de Grégoire, il s'élève à un niveau plus spirituel. Ainsi fait-il sienne l'interprétation grégorienne des pierreries du pectoral, mais il s'en démarque pour proposer une lecture plus affinée, plus profonde peut-être, en soulignant comment la richesse de la diversité des grâces répond à l'unité des trois vertus théologiques⁴.

Au-delà de toute dépendance littéraire, on sait que Grégoire exerce une certaine fascination sur Bède. Mabillon a cru pouvoir relever une certaine affinité entre les deux hommes, entre les deux moines : à l'exemple du « *seruus seruorum Dei* », Bède ne se nomme-t-il pas lui-même « *famulus Christi* »⁵ ? On retrouve d'ailleurs quelques traits de ressemblance dans le style et la langue des deux commentateurs de l'Écriture. Mais, là encore, Bède sait rester fidèle à ses convictions propres et surtout à son intelligence des situations. S'il emprunte largement à Grégoire tout au long du Livre III du *De Tabernaculo*, c'est qu'il rejoint le grand pape dans son

1. A partir de GRÉG. LE GR., *Hom. in Ez I*, 16.

2. A partir de GRÉG. LE GR., *Moralia*, cf. 25, 16, 39 (PL 76, 346 C-347 B ; CCL 143 B, 1263-1264), reprenant GRÉG. LE GR., *Hom. euang.* 13, 1.

3. Cf. *De Tab.* III, 28.48 / GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 2-3 ; *De Tab.* III, 58 / *Reg. past.* II, 4 ; *De Tab.* III, 25 / *Reg. past.* II, 11.

4. Cf. *De Tab.* III, 31-36 / *Reg. past.* II, 2 ; *De Tab.* III, 16-18 / *Reg. past.* II, 3.

5. Cf. MEYVAERT, « Bede and Gregory », p. 19.

1. Cf. HOLDER, « New Treasures », p. 245-248.

2. Cf. *De Tab.* II, 50 ; III, 58 ; III, 87.

souci de former le clergé, de l'inviter à une vie spirituelle authentique, d'affermir la prédication par l'unité et la cohérence de la parole et des actes. On pourrait dire avec humour que Bède se montre parfois plus « romain » que Grégoire. Il est clair, par exemple, que Bède ne partage pas la largeur de vue du pape en matière d'apostolat. Alors que Grégoire invite Augustin de Cantorbéry à une forme d'inculturation visant le respect de la diversité des coutumes dans l'unité de la foi et de la charité, Bède se bat farouchement, sur tous les terrains et jusqu'à la fin, pour imposer partout en Angleterre les traditions romaines, garantes, à ses yeux, de la catholicité des fidèles. Ne lit-on pas dans son *Histoire ecclésiastique* du peuple anglais : « La seule règle de vie est de se conformer en tout aux usages de l'Église romaine¹ » ?

Reste la question des emprunts à Isidore de Séville. Les commentateurs de Bède minimisent habituellement sa dépendance à l'égard de l'évêque espagnol², présenté sous les traits d'un compilateur plutôt mal considéré par Bède lui-même. Les tables patristiques de Hurst et de Holder ne relèvent que quelques citations ou réminiscences des *Etymologiae*. On peut penser qu'en réalité Bède a probablement utilisé les *Quaestiones in Vetus Testamentum* et suivi d'assez près le *Liber numerorum qui in Sanctis Scripturis occurrunt*³. Il s'agit, bien sûr, d'interprétations symboliques courantes, indéfiniment reprises par les Pères et les auteurs médiévaux et souvent même déjà présentes ou suggérées par l'Écriture : les sept branches du candélabre assimilées aux sept dons du Saint-Esprit ; le chapiteau (*caput*) des colonnes, au Christ ; les *cherubim*, aux « connaissances multiples », etc.

1. BÈDE, *Hist. Eccl.* III, 25, rapportant le « concile » de Whitby ; cf. MEYVAERT, « Bede and Gregory », p. 18-19.

2. Cf. par exemple : HOLDER, « New Treasures », p. 248 ; MEYVAERT, « Bede the Scholar », p. 58-60, et ses citations de C.W. Jones.

3. Respectivement ISIDORE, *Quaest.* (PL 83, 287-322) et *Lib. num.* (PL 83, 179-200).

Mais on détecte par ailleurs une réelle convergence entre l'écrivain espagnol et l'Anglo-Saxon. Ainsi, d'après les *Quaestiones in Vetus Testamentum*, les onze toiles symbolisent les transgresseurs de la Loi et les pécheurs dans l'Église ; elles sont munies de cinquante agrafes pour signifier la pénitence des fautifs¹ (cf. Ps 50). De même les peaux de bœufs sont comparées aux docteurs et aux pasteurs de l'Église, exposés à toutes les intempéries que sont les tentations et les attaques des ennemis de la foi², etc. Le même constat s'impose à propos du *Liber numerorum qui in Sanctis Scripturis occurrunt* : outre les interprétations courantes – 5 pour les cinq livres de la Loi ou les cinq sens ; 3 pour la Trinité, les trois états ou ordres dans l'Église, les trois vertus théologiques ; 4 pour les quatre évangélistes, les quatre parties du monde, les quatre éléments du cosmos, etc. –, apparaissent des convergences plus précises. Ainsi le nombre 11 figure la transgression – évoquée dans le *Psaume 11* –, les onze toiles renvoient aux onze apôtres ; ou encore les combinaisons : 15 = 7 + 8, qui associe le sabbat et le huitième jour qu'est la Résurrection finale ; et aussi 30 = 10 x 3, qui fait correspondre les trente coudées de l'arche avec le Décalogue accompli dans la foi en la Trinité, etc. On peut donc conclure, comme le fait Holder lui-même³, qu'une grande similitude rapproche les commentaires de Bède et d'Isidore, sans qu'il y ait citation exacte ou dépendance littéraire certaine ; on ne saurait en dire plus.

Au total, on voit en quel sens il faut entendre le jugement que Bède porte lui-même sur son œuvre et la tâche qu'il s'y est donnée : reproduire sous une forme brève les commentaires des Pères et y ajouter sa propre interprétation⁴. On se

1. *De Tab.* II, 31-33 et 38 / *Quaest.* 52-54 (PL 83, 314).

2. *De Tab.* II, 43 / *Quaest.* 54-55 (PL 83, 315).

3. Cf. HOLDER, « New Treasures », p. 248, et LAISTNER, « Library », p. 257.

4. Cf. BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 24 *in fine*. Cf. aussi SMALLEY, *Study of the Bible* ; SPICK, *Exégèse au Moyen Âge*.

tromperait donc en ramenant son travail à celui d'un habile compilateur. Il faut parler, avec Palmer, d'une « synthèse critique¹ », en particulier quand il s'agit du *De Tabernaculo*. A la différence notable de ses premiers commentaires – comme celui des *Actes des apôtres* – Bède sait ici choisir, repérer et synthétiser les commentaires des Pères utiles à ses contemporains, mais aussi prendre au besoin de la distance pour proposer sa propre interprétation. En réalité, on ne comprend bien la méthode de Bède qu'en la rapportant à son objectif : avant tout instruire un clergé peu cultivé, lui donner les clefs d'une lecture catholique des Écritures à la lumière de la Tradition. Bède est certes un chercheur et en tous domaines, il se passionne pour la vérité sous toutes ses formes, mais sa tâche et sa vocation sont d'abord celles d'un enseignant. Il s'applique, selon la belle expression de Ray, à « adapter l'exégèse patristique à une Église saxonne qui avait besoin d'être doucement introduite dans le grand courant du christianisme². » Bède est un savant, un érudit – dirait Meyvaert – qui prend pleinement en compte les nécessités pastorales de son milieu et de son temps. Il ne s'aventure guère dans de savantes spéculations, ne se perd pas dans le dédale d'une exégèse compliquée ou prétentieusement mystique, et cependant ses commentaires apparemment « scolaires », solidement étayés par l'Écriture elle-même et les œuvres des Pères, sont traversés d'un souffle authentiquement spirituel qui prouve sa haute compréhension de la Révélation dans l'actualité historique.

1. PALMER, « Bede as a Textbook Writer », p. 584.

2. RAY, « What Do we Know ? », p. 12.

LE THÉOLOGIEN

Nous ne partageons pas tout à fait le jugement de Jones lorsqu'il considère que l'exégèse pratiquée par Bède est « de la critique littéraire, non de la théologie¹ ». Appliquons-nous donc maintenant à dégager les grandes lignes théologiques du *De Tabernaculo*, et tout d'abord, comme on vient de le dire, son intelligence du mystère du salut.

L'intelligence du mystère du salut On l'a vu, en analysant son exégèse, Bède passe constamment de l'Ancien Testament au Nouveau Testament, d'une Alliance à l'autre, et c'est son but même de présenter ici une synthèse théologique du premier sanctuaire du Dieu d'Israël, incarné en ce temps dans l'Église de Jésus-Christ, avant de s'achever dans la plénitude du Royaume. Ainsi peut-on dire que son exégèse constitue, comme il se doit, la base même de sa théologie, ou, si l'on veut, que la théologie de Bède est une théologie avant tout biblique². Les prémices de sa théologie de la Révélation et donc de la Rédemption sont les mêmes que celles de son exégèse : toute l'Écriture a un sens, éternellement actuel, en tant que parole de Dieu ; il suffit d'en comprendre la teneur spirituelle, au-delà de sa caducité historique. Ainsi, tout ce qui est dit du premier sanctuaire d'Israël, dans le désert, comme du premier peuple ou de la première Alliance, doit pouvoir être dit maintenant, en un sens spirituel, c'est-à-dire le plus réel qui soit, de l'Église et des Nations conviées à y entrer.

Un exemple d'exégèse particulièrement développée suffira. La description du candélabre avec ses six branches portant trois calices, avec bouton et lis, exprime aux yeux de Bède une étonnante vision d'ensemble de l'histoire du salut (I, 53-57). Notons d'emblée que c'est l'incarnation du Sei-

1. JONES, « Commentary on Genesis », p. 151.

2. Cf. CAPELLE, « Rôle théologique », p. 16 et 26.

gneur qui en constitue le pivot. Le candélabre étant la figure du Christ, ses trois branches d'un côté représentent le peuple de l'ancienne Alliance, les trois autres, l'Église jusqu'en son achèvement eschatologique. Les trois calices sont les trois époques au cours desquelles les élus – encore un mot clef – ont mené une vie consacrée à Dieu avant la Loi, sous la Loi et au temps des prophètes. Ces justes s'ordonnaient en trois états : les docteurs, les continents et les gens mariés, correspondant chacun à une branche. Au sein de ces trois groupes se distinguent encore trois catégories : les premiers avaient soif de la grâce céleste, les deuxièmes couraient sur le chemin du Seigneur, les troisièmes attendaient la récompense suprême. Et Bède de transposer, sans transition, cette lecture à l'Église selon ses trois âges, symbolisés par les trois branches de l'autre partie du candélabre. Les élus, les saints, furent d'abord issus d'Israël aux temps apostoliques ; d'autres s'y adjoignent en ce temps de l'Église, venus des Nations ; le reste d'Israël complétera enfin le peuple de Dieu, au jour du Jugement. A chacun de ces âges, les trois ordres se retrouvent : docteurs, continents, gens mariés, mais cette fois, chaque groupe est habité du même zèle, du même désir pour la parole de la vie, le chemin de la paix et la beauté de la lumière sans fin.

Ainsi, une même attitude spirituelle unit les justes de tous les temps, quels que soient leurs rites, leurs observances, leur état de vie. Ce qui les rassemble est un même désir de Dieu, perçu selon la grâce propre à chacun : la sagesse spirituelle, les œuvres bonnes et la beauté de la patrie céleste (I, 54-59). Ou, comme il le dit ailleurs, « l'humilité du cœur des saints ... les unit les uns aux autres » (II, 56). Bède ne réduit en rien l'événement décisif qu'est l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ, au contraire, elle marque le centre et le point de rencontre des « deux » peuples. Il sait que chacun cherchait, honorait, adorait et servait le même Dieu, selon l'économie de la Révélation. Le candélabre, illuminant la tente du Sei-

gneur au désert, signifiait déjà la présence du Christ éclairant et guidant toutes les Nations à la splendeur du Royaume.

Comment s'étonner dès lors que Bède considère la plénitude de la foi comme étant déjà contenue dans le Décalogue, quand on le comprend comme il faut, selon l'esprit : les trois premiers commandements touchant l'amour de Dieu, les sept suivants, l'amour du prochain. On retrouve une même vision unifiée de la perfection pour les docteurs – figurés par les panneaux de dix coudées de long – qui, observant le Décalogue tout en travaillant à la vigne du Seigneur, renouvellent en eux l'image du Créateur (II, 53). Tous les fidèles de tous les temps visent à la même plénitude du Royaume en s'appliquant aux mêmes pratiques de prière, de jeûne et d'aumône, parvenant ainsi à la charité. Car ce qui unit les saints, quelles que soient leurs origines, c'est l'humilité dans la charité¹. Et Bède de conclure avec bonheur : « Ainsi, par la merveilleuse grâce de la Providence divine, il se fait que nous, qui touchons à la fin des temps, pouvons aimer d'une sincère affection même les fidèles des premiers âges du monde et les recevoir au sein de notre amour tout comme nos contemporains, sûrs qu'ils nous reçoivent eux aussi et nous embrassent avec charité » (II, 56). Unicité de Dieu Trinité, unique parole d'une Révélation reconnue en son unité, formant et sanctifiant un seul peuple dans son infinie diversité. Bède se montre ici le digne héritier de la plus clairvoyante théologie des Pères et l'interprète éclairé de l'unique histoire du salut.

Cette large vision du salut dans sa portée universelle et éternelle se module dans le *De Tabernaculo* par un va-et-vient constant entre les réalités historiques de la Tente, du désert, de la Loi et les réalités qu'elles préfiguraient : le Temple actuel qu'est l'Église terrestre, temps de la grâce, mais aussi le sanctuaire céleste, Terre promise où règne l'Esprit. Nous

1. *De Tab.* II, 56 ; cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 223.

sommes d'emblée dans une théologie des trois âges qui prend place à l'intérieur d'une conception plus large des six âges de la Rédemption. Cependant Bède n'oublie pas que cette Tente fut érigée par Moïse « selon le modèle » qui lui fut montré (I, 13). Il ne fait pas de doute à ses yeux qu'il s'agit du sanctuaire céleste – la cité d'en haut inaccessible aux hommes, réservée aux esprits bienheureux, jusqu'au temps de la Rédemption accomplie en Jésus-Christ, et désormais ouverte à ceux qu'il revêt de sa gloire (I, 12). La Tente du rendez-vous, sanctuaire d'Israël au désert, est donc une reproduction, une imitation de la cité céleste mystérieusement entrevue par Moïse sur le Sinaï.

L'Incarnation apparaît ainsi comme le premier pivot de toute l'histoire du salut, au centre des six âges du monde, car elle ouvre le temps d'une autre économie du salut, celle de la grâce. La figure en est l'arche, construite avant tout autre mobilier de la Tente, et dont chaque élément, chaque mesure, chaque propriété promet la venue de Dieu dans la chair (I, 12-18). Les deux *cherubim* qui la couvrent de leurs ailes signifient cette Incarnation annoncée ou réalisée, en s'employant à répandre sur les hommes leur science spirituelle avant comme après (I, 22); si bien qu'avant l'Incarnation, il y a des païens qui vivent en justes, comme après, il se trouve des juifs qui accueillent la grâce. Dans le Royaume, tous seront unis en un seul corps (II, 62-71). Bède perçoit l'Incarnation comme une épiphanie de Dieu parmi les hommes, événement de grâce accueilli ou rejeté (I, 18), qui ouvre en tout cas les portes du Royaume à toutes les Nations tenues jusqu'alors à l'écart. Par l'Incarnation, on passe donc de la Tente, qui figure la Synagogue, construite avec le seul peuple hébreu, au Temple, qu'est l'Église, constituée de la multitude des élus (II, 3). Le Christ, revêtu de sainteté au jour de son investiture comme grand prêtre de la création – au moment de son incarnation –, porte la tunique de lin, sym-

bole de sa venue dans la chair – le lin évoque la terre – et des mystères du salut accomplis par le Dieu fait homme¹.

On le voit, la question du salut universel préoccupe Bède au plus haut point. Il veut ce salut pour son propre peuple, encore païen pour une part, et, pour la part déjà chrétienne, menacé dans l'intégrité de sa foi et de ses mœurs. La grande question est finalement de savoir qui sont les élus. La « définition » la plus claire et la plus synthétique que Bède en donne apparaît presque à la fin de son traité :

« Seuls sont dignes de la société des élus ceux qui, assistés par la grâce de l'Évangile, selon leur propre mesure et leur capacité, accomplissent les préceptes de la Loi, compris en leur sens spirituel, et qui attendent les récompenses éternelles dans les cieux selon la promesse de cette même grâce. » (III, 120)

Accueillant en effet la grâce de la foi, les élus sont habités par la présence de Dieu qui fortifie leurs cœurs par l'abondance de ses grâces². Ils observent donc jusqu'à la fin les préceptes de la Loi, s'appliquent aux bonnes œuvres³, selon les exemples des Patriarches, et se disposant ainsi à recevoir « le vin de la connaissance » divine (I, 52). Promis à une vie angélique, ils sont cependant tentés et mènent un authentique combat (III, 127).

Mais ce qui caractérise le plus nettement les élus, c'est le désir enflammé qui les porte continuellement vers Dieu et les réalités d'en haut, libérés des liens terrestres par la puissance de la grâce⁴. Leur cœur devient comme l'autel de l'holocauste où se consomment leurs saints désirs, leurs bonnes pensées et leurs prières (II, 106). C'est cet unique et fervent désir du ciel, né d'une même foi, qui rassemble les élus de tous les temps, de toutes les nations, de toute condition et de tout âge (II, 8), conduisant chacun à resplendir de la lumière éternelle de

1. Cf. *De Tab.* II, 114 et III, 89.

2. Cf. *De Tab.* I, 3.60.67; II, 94; III, 116; cf. BÈDE, *In Lc VI.*

3. Cf. *De Tab.* I, 2-3.52; II, 8-15.24.

4. Cf. *De Tab.* I, 47; II, 8-15.24.

Dieu au sein d'une belle et harmonieuse diversité, selon la grâce et la capacité de chacun. Cette multiplicité des grâces égale celle des mérites et des degrés de gloire dans l'éternité, certes, mais unique est le Royaume, comme uniques sont le Seigneur, la foi et le baptême reçu¹. Leur récompense sera d'abord celle du repos de l'âme, après la mort, mais aussi sa béatitude dans un corps retrouvé, en présence du Créateur (III, 97).

Les élus sont tirés de toutes les nations, d'Israël comme des peuples autrefois païens ; c'est pourquoi leur multitude constitue l'Église enfin complète, parfaite, qui dépasse les deux peuples². Cette vision vient d'Augustin et, au-delà sans doute, d'Origène et d'Hilaire³. Bède croit à la prédestination – au sens positif du terme, défini à Orange (Concile de 529) –, refusant de considérer comme achevé ce grand corps du Christ, avant que ne soit né le dernier des élus⁴ ; et cependant, les pécheurs qui se convertissent *in extremis* peuvent espérer être jugés à l'égal des élus et des saints⁵. En fin de compte, sa méditation sur la Tente et le Temple ouvre au regard de Bède une perspective pleine d'espérance sur laquelle il conclut tout son traité : les barbares, les Anglo-Saxons en particulier, sont eux aussi des fils d'Abraham et d'Aaron ; la promesse s'adresse donc à eux aussi (III, 134).

Tel est précisément un des traits dominants de la théologie de Bède, une certaine tension eschatologique. Rien d'étonnant à cela chez un moine du Moyen Âge pour qui la perspective de la mort et l'ouverture qu'elle opère sur un autre monde font partie même de la vie, bien plus spontanément que pour nous. Benoît n'invite-t-il pas les moines à

1. Cf. *De Tab.* I, 24.50-51 ; II, 20.152 ; III, 12. Sur la nécessité du baptême, cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 76.

2. Cf. *De Tab.* II, 30 ; III, 8.120 ; cf. BÈDE, *In Cf* II.

3. Cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 68.

4. Cf. *De Tab.*, II, 1.4 et III, 8.

5. Cf. *De Tab.* III, 54 ; cf. BÈDE, *In Lc* IV, 13 (CCL 120, p. 267-268) et CAPELLE, « Rôle théologique », p. 28.

« avoir chaque jour devant les yeux la mort qui nous guette¹ » ? Mais le point de départ même et tout le propos du *De Tabernaculo* engageaient Bède à ouvrir cet horizon eschatologique aux yeux de ses auditeurs comme de ses lecteurs. D'emblée, n'a-t-il pas ouvert sa méditation en considérant la « figure » qu'est la Tente, elle-même reproduite d'après le modèle céleste que Dieu a dévoilé à Moïse sur le mont Sinaï (I, 12-13) ? Ce modèle est pour Bède la cité céleste où vivent les anges et les esprits bienheureux, qu'il s'agit d'imiter sur la terre si nous voulons un jour partager leur béatitude auprès de Dieu². Les anges font en effet partie de l'Église triomphante, déjà entrée dans le Saint des Saints, la seconde Tente, située de l'autre côté du voile qu'est le ciel³ (III, 5). C'est pourquoi le Temple, et non la Tente, évoque le mieux le Royaume céleste, c'est-à-dire l'Église achevée, complète, la multitude des élus venus de toutes nations et de toute condition (III, 8).

Cette perspective lointaine provoque chez les fidèles un vif désir de vivre dès ici-bas au diapason du Royaume. Les vierges et les continents en donnent le signe par excellence, renonçant à trouver sur terre une quelconque « satisfaction » ; ils vivent déjà de l'avant-goût du bonheur encore à venir⁴. Les docteurs, comme tous les parfaits, doivent particulièrement faire du Royaume l'objet de leur méditation, y trouvant pour eux et leurs fidèles ardeur et force, lumière qui éclaire et feu qui purifie⁵. Dans la pleine logique de la théologie esquissée ci-dessus, Bède cherche à éveiller la conscience d'un Royaume tout proche, déjà inauguré, donc réalité actuelle. Son éclat n'était-il pas déjà contenu comme une promesse dans le Pentateuque, le texte sacré du premier peuple (II, 62-78), tout

1. BENOÎT, *Reg.* IV, 47 (SC 181, p. 460-461).

2. *De Tab.* I, 7 ; II, 36.

3. Cf. BÈDE, *In Esd et N* (CCL 119 A, p. 490-495) ; *In epist. 1 Pet.* II, 5 (CCL 121, p. 234-235).

4. Cf. *De Tab.* I, 50-51 ; II, 47-49.

5. Cf. *De Tab.* II, 147 ; III, 19.

78), tout comme sa gloire se déverse dès aujourd'hui dans le cœur purifié des fidèles (II, 30) ? Mais, qu'on y prenne garde, l'entrée dans la gloire réclame plus qu'une rigoureuse observance. Selon une spiritualité toute grégorienne, Bède insiste sur l'authenticité des dispositions intérieures : la chasteté, par exemple, doit être vécue chastement (II, 155). C'est cette attitude constante du cœur qui fait verser des larmes de désir chez les élus, se lamentant sur le retard du retour du Christ, qui sera le signe inaugurant la plénitude du Royaume (III, 111). Alors Dieu resplendira en ses élus ; ils seront rassasiés, éclairés, élevés et introduits dans la joie éternelle, corps et âme, comme chacun des rites, des éléments du mobilier et des ustensiles de la Tente le préfigurait. Alors, dans la vision, même l'Écriture et les sacrements deviendront inutiles¹.

Ainsi donc, situé entre la Tente d'ici-bas et le Temple, sanctuaire céleste, le temps présent est-il tout entier tendu vers son accomplissement dans le Royaume. Dès lors, toute réalité présente doit être interprétée dans cette perspective illimitée, puisqu'elle s'ouvre sur l'éternité et l'universalité du salut. Sous les signes de la Tente, cette vie est le temps d'un pèlerinage au désert, terre de faim et de soif, où l'homme marche, soutenu par l'avant-goût des réalités à venir que donnent la foi et l'espérance. Dans le Temple, qui est « la tente même de Dieu, tout entière transférée dans le Royaume » (III, 8), nous jouirons de la possession, de la vision de paix, qu'est « Jérusalem » (II, 1).

Mais le point de passage entre les deux reste le Jugement final. C'est un des thèmes favoris de Bède, comme des commentateurs médiévaux, même s'il est relativement peu présent dans le *De Tabernaculo*. La conscience de cette reddition de comptes maintient le fidèle dans la vigilance, car le Christ – seul maître du Jugement – attribuera à chacun selon

1. *De Tab.* II, 2.94.115 ; III, 7.

ses mérites¹. Sans doute le comput des âges du monde, dont Bède est devenu un spécialiste, accentue-t-il encore le sentiment d'urgence de la conversion, réveillant la crainte sacrée du Juge éternel². On sait que la doctrine des six – voire sept et même huit – âges du monde est un lieu commun de la littérature patristique : Lactance, Ambroise, Jérôme, Augustin, Cassiodore, Grégoire le Grand, Isidore ont pu inspirer Bède sur ce point³. Partant du décompte des jours de la Création fourni par la *Genèse*, on peut considérer que l'histoire du monde se déroule en six périodes, six âges. Les cinq premiers appartiennent au passé, marqués par la Création, le Déluge, Abraham, David, et la Captivité. Nous sommes dans le sixième, inauguré par la naissance du Christ, que Bède fixa à 3592 ans après la Création dans son *De Temporibus*, d'après ses propres calculs tirés de la Vulgate et de Flavius Josèphe. C'était une affirmation jugée téméraire, car elle s'opposait à l'opinion reçue des *auctoritates* du temps – Eusèbe, Jérôme et Isidore parmi d'autres – évaluant ce laps de temps entre 5000 et 5500 ans ; cela valut à Bède une fâcheuse controverse⁴.

C'est dire qu'existe chez Bède une philosophie du temps inspirée de la Révélation. Il est clair, quand on lit son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, que les grands événements qui marquent la vie du monde, mais sans doute aussi les détails, correspondent selon lui à un plan divin dont l'Écriture donne la clef. Cela le conduit parfois, on peut le regretter, à une relecture quelque peu moralisante, voire tendancieuse des événements historiques⁵. Ainsi affirme-t-il dans son *Commentaire de la Genèse* : « Les paroles sacrées (*eloquia*) sont

1. Cf. *De Tab.* I, 24.28.51. Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 197, n. 233.

2. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 266.

3. Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 193-194.

4. Cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 267.

5. Cf. BARNARD, « Bede and Eusebius », p. 116-118 ; BÉRARD, « Grapes of the Cask », p. 75-103 ; OLSEN, « Bede as Historian », p. 519-530.

pleines de figures symboliques, non seulement dans les paroles et les actes, mais aussi dans les lieux et les temps mêmes, où ils s'accomplissent¹. »

Venons-en, aux orientations morales et pastorales du commentaire de Bède. Il partage avec ses contemporains une vision hiérarchisée de l'Église : docteurs ou pasteurs, continents et vierges, gens mariés enfin (I, 49), chacun tendant à une forme de perfection propre à son état. Cependant, pour lui comme pour les Pères, l'*ecclesia* n'est pas d'abord l'institution, mais le Corps des croyants, membres du Christ, inséparable de lui, car elle procède de lui, comme Ève d'Adam, et en actualise le mystère de génération en génération². Mieux encore, Bède voit surtout l'Église comme épouse du Christ depuis le jour de l'Incarnation³ (I, 24). De l'épouse, façonnée à partir d'Adam, il est aisé de passer à la maison, au temple, voire à la cité qu'est l'Église, toujours à l'image du sanctuaire céleste où Dieu réside⁴. C'est par la foi et le baptême qu'on y entre (II, 148 s.), et cette même foi assure l'unité des fidèles et des peuples en une unique catholicité⁵. Si l'*ecclesia vera* est celle des élus, des saints et des anges, l'*ecclesia mixta* du temps présent s'efforce de conduire ses membres à la plus grande conformité possible à son Seigneur ; elle est bien cette Tente, sanctuaire provisoire, en camp volant, en route vers la Terre promise⁶.

Toutefois, Bède s'adresse manifestement en priorité à des ecclésiastiques : moines et religieux, prêtres séculiers et évê-

1. BÈDE, *In Gen* III, 14, 14-15 (CCL 118 A, p. 188). Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 196 ; MARTIN, « Two Worlds », p. 27-40.

2. Cf. BÈDE, *In Gen* I, 2, 23 (CCL 118 A, p. 57).

3. Cf. BÈDE, *Hom. euang.* I, 13 (PL 94, 68 D) ; *De Templo* I (CCL 119 A, p. 158 s.).

4. Cf. BÈDE, *In Ct* II (PL 91, 1083 C).

5. Cf. BÈDE, *In Ct* III, 4 (PL 91, 1139 D-1140 A) ; cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 77-80.

6. Cf. CONGAR, *Ecclésiologie*, en particulier p. 71-93, et CARROLL, *Venerable Bede*, p. 68-80.

ques, les *rectores ecclesiae*. C'est à eux que le Livre III est tout entier consacré, visant à esquisser tout un programme moral et spirituel propre à cet état. A la manière de Grégoire le Grand, Bède se fait une idée très haute de l'ordination sacerdotale : celle-ci donne naissance à des apôtres, des hommes choisis et revêtus d'une grâce spécifique pour signifier la présence sacramentelle du Christ au milieu de son peuple. Ils ont pour charge essentielle, outre la célébration des sacrements du salut, d'enseigner la vérité évangélique, de guider et de protéger les fidèles qui leur sont confiés. Or, ils ne peuvent en aucun cas mener à bien cette mission s'ils ne s'appliquent à une vie spirituelle forte et donc entretenue par la méditation de l'Écriture et la prière, autant que par les bonnes œuvres. Bède va plus loin encore : en disciple du moine-pape Grégoire, et avant lui d'Origène, il veut voir dans les apôtres de ce temps d'authentiques contemplatifs ; c'est-à-dire des hommes de foi, capables de lire dans les événements du monde l'œuvre de la Providence divine, pour y coopérer activement et y engager le peuple. Bref, ils sont comme des phares et des remparts pour l'Église, agissant en tout cela comme, avec et pour le Christ.

Ce n'était pas de la part de Bède une vision idéalisée de l'Église, mais la mise en œuvre de la logique de tout apostolat fondé sur la vie spirituelle, donc l'union à Dieu, des messagers de l'Évangile (*apostolici viri*). Nous avons vu qu'il y avait effectivement une urgence à redresser les aspirations du clergé anglo-saxon, tenté – comme cela est vrai de tout corps social – par le pouvoir et l'avoir, et pire encore, par le profit tiré de l'autorité spirituelle¹. On voit aussi que les mœurs des ecclésiastiques n'étaient pas toujours au-dessus de tout soupçon, entravant ainsi l'annonce de la bonne nouvelle par un contre-témoignage (III, 82). C'est précisément là que s'impose le plus nettement la proposition d'une vie chré-

1. Cf. *De Tab.* III, 11 s. ; III, 47.

tienne et cléricale intégrale, dans un accord constamment recherché de l'intérieur (*intus*) et de l'extérieur (*foris*¹). Si le pasteur veut effectivement entraîner le peuple – et Bède insiste beaucoup sur la valeur de l'exemple –, il faut qu'il demeure un homme en quête de Dieu, un homme qui cherche à plaire à Dieu, à la manière de Benoît².

**L'art religieux
et sa valeur
pédagogique**

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence l'intérêt que porte Bède à l'art religieux et à sa valeur pédagogique.

Nous avons noté dès le début quel rôle avaient pu jouer dans sa méditation les œuvres d'art rapportées de Rome par Benoît Biscop et surtout Ceolfrid, et très spécialement celles qui ornaient l'église de Jarrow³. Ces représentations ont pour Bède un intérêt dans la mesure où elles contribuent à développer le sens de la Révélation. A Wearmouth, des scènes évangéliques ornaient le mur sud, le mur nord étant paré de représentations tirées de l'*Apocalypse* de Jean. C'est ainsi qu'un auteur anonyme décrit les œuvres rapportées par le premier abbé : « une représentation des récits de l'Écriture digne de vénération⁴ ». Elles devaient servir à l'édification de tous ceux qui entraient dans l'église du monastère, en particulier des illettrés, voyant de tous côtés l'aimable visage du Christ et de ses saints, en quelque direction qu'ils regardent⁵. Ils étaient ainsi conduits à mieux comprendre le sens de l'Incarnation, de l'histoire du salut comme de leur propre histoire, jusqu'au Jugement dernier,

1. Cf. *De Tab.* III, 20.28.101 ; cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 155 et p. 236.

2. Cf. *De Tab.* I, 61 ; III, 3.20.43.102.

3. Sur ces tableaux sans doute de petite taille (42,5 cm de large), cf. MEYVAERT, « Bede and the Church-paintings », p. 63-77.

4. « *Historiarum canonicarum picturam merito uenerandam* » : Anonyme, *Vita sanctissimi Ceolfredi abbati*, IX (Plummer, éd., *Opera historica*, p. 391).

5. Cf. BÈDE, *Vita Abb.* VI (Plummer, p. 369 ; PL 76, 720 C).

pour reprendre les grands axes de la théologie selon Bède¹. On sait qu'un deuxième sanctuaire, consacré à la Vierge Marie et dûment orné lui aussi, existait à Wearmouth². Mais ce sont les peintures déposées à Jarrow qui sont pour nous les plus significatives. Elles représentaient en effet, par le jeu des contraires – types et anti-types – les concordances entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament : ainsi Isaac portant le bois et le Christ portant sa croix, ou encore le Fils de Dieu en croix, qui fait pendant au serpent d'airain³.

Répondant à ceux qui estiment que les images sont prosrites par la Loi, Bède offre dans son *De Templo*⁴ une vigoureuse apologie de ces décorations, jusque dans une église monastique. Pourquoi, en effet, ne pourrait-on pas représenter le Christ et ses apôtres dans une église, alors qu'au désert déjà, Moïse avait élevé le serpent d'airain – le Christ en croix –, et que douze taureaux – les douze apôtres – figureraient dans le Temple ? Mais surtout, si ces *picturae* servent à édifier les fidèles, pourquoi s'en priverait-on ? Or, poursuit Bède, *pictura* se dit en grec ζωγραφία ce qui signifie « écriture vivante » ; ainsi la représentation de scènes bibliques est-elle une lecture vivante de l'histoire du Christ, en particulier pour les illettrés.

Dans le *De Tabernaculo*, nous sommes dès les premières lignes placés dans le jeu de la réalité céleste et éternelle et de sa figure terrestre et passagère, de sorte que chez Bède, l'amateur d'art et l'exégète contemplatif ne font qu'un. Moïse n'est-il pas comme un exceptionnel « artiste » recevant l'ordre de reproduire l'image du sanctuaire céleste (I, 22) ? Il établit ainsi toute une série de correspondances aussi par-

1. Blair relève une semblable attitude pédagogique chez Grégoire le Grand, cf. BLAIR, *World of Bede*, p. 173-174.

2. Cf. BÈDE, *Vita Abb.* IX (Plummer, p. 373). Meyvaert pense qu'il y avait un tableau (*tabula*) de la Vierge Marie et douze pour chacun des apôtres, cf. MEYVAERT, « Bede and the Church-paintings », p. 73.

3. Cf. MEYVAERT, « Bede and the Church-paintings ».

4. BÈDE, *De Templo* II (CCL 119 A, p. 212-213).

faites que possible entre ce qu'il a contemplé sur le Sinaï et la Tente, munie de son mobilier, de ses ustensiles, ainsi que des ornements sacerdotaux. Bède revient d'ailleurs très souvent sur les détails de la matière première, de la fabrication et surtout des mesures et des teintes de chaque pièce du premier sanctuaire, cherchant chez Josèphe les renseignements pratiques que l'Écriture laisse dans l'ombre¹. Ainsi s'arrête-t-il à la manière dont « les peintres se permettent d'imiter cela, en représentant les anges haut perchés et capables de se déplacer en tout sens d'un vol léger » ou tels que le prophète affirme les avoir vus (I, 22), pour en prendre acte et développer son exégèse à partir de cette remarque artistique. C'est que les *imagines* ne sont pour Bède que des évocations encore lointaines de la réalité qu'elles figurent ; elles sont synonymes de *picturae*. De même, les types et figures de l'Écriture ne font que renvoyer à la réalité divine qu'ils signifient, et doivent tout à la capacité du lecteur de les interpréter selon la tradition des Pères². Car Dieu lui-même est un artiste : la beauté et la diversité de l'Église sont comme une composition « d'un art admirable et vraiment céleste » (II, 9).

Il faut encore mentionner ici la représentation magistrale de la Tente du rendez-vous figurant dans le *codex Grandior* de Cassiodore qui semble avoir beaucoup impressionné Bède : il se réfère par deux fois à cette reproduction insérée dans le commentaire du *Psaume* 86 donné par le maître de Vivarium³. Elle fut jugée digne d'être à son tour reproduite dans la splendide *pandecta* – manuscrit d'une Bible complète – réalisée en trois exemplaires à Jarrow, connue sous le nom de *codex Amiatinus*. On ne s'étonnera pas de pouvoir suivre, trait

1. On peut relever, dans le *In Cantica Cantorum* et dans le *De Templo*, des allusions à la pratique du tour à bois dont Bède semble familier, cf. MEYVAERT, « Bede and the Church-paintings », p. 73, n. 7.

2. Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 151 et BLAIR, *World of Bede*, p. 172.

3. Cf. *De Tab.* II, 125 et *De Templo* II (CCL 119 A, p. 192). Cf. MEYVAERT, « Bede, Cassiodorus », p. 827-883.

pour trait, la description de la Tente que donne Bède dans le *De Tabernaculo* sur cette illustration venue d'Italie. On se demande d'ailleurs comment il aurait pu mener à bien une description aussi complexe et minutieuse sans avoir sous les yeux une telle représentation.

LA POSTÉRITÉ

Si l'on peut s'interroger sur la renommée de Bède de son vivant, du moins au-delà de quelques provinces d'Angleterre, on doit lui reconnaître un impressionnant succès dès le IX^e siècle. Bède doit certainement aux moines-missionnaires anglo-saxons l'essor rapide de sa renommée sur le Continent. Boniface, comme bien d'autres, usera largement de ses écrits dans ses propres missions en Germanie et dans le nord de l'Europe ; ne lui attribue-t-il pas le titre de « *candela ecclesiae*¹ » ? Alcuin le recommandera aux frères de Wearmouth-Jarrow comme aux moniales de Chelles, le présentant comme un maître. Compté au nombre des « saints Pères » et pratiquement assimilé à un docteur de l'Église au concile d'Aix-la-Chapelle, Bède fait désormais figure d'*auctoritas*. Pour s'en convaincre, il suffit d'ailleurs de relever le nombre des copies de ses œuvres réalisées dans les grands centres monastiques dès le VIII^e s., et encore conservées : cent trente-trois pour l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, quatre-vingt-dix pour le *Commentaire des Actes*². La renaissance carolingienne accentue encore l'autorité désormais reconnue au moine anglais : Paul Diacre le copie ; Benoît d'Aniane, Raban Maur s'inspirent de lui ; Smaragde, Paschase Radbert, et d'autres le citent. La *Glossa ordinaria* lui fera encore de nombreux emprunts, anonymes. Mais l'évolution théologique des XII^e-XIII^e s. portera un coup sévère à cette influence. Dans le

1. BONIFACE, *Epist.* 38, ad Egbertum (PL 89, 736 D).

2. Cf. PLUMMER, éd., *Opera historica*, t. 1, p. lxxxvi.

nouveau climat intellectuel qui séduit alors professeurs et étudiants des écoles cathédrales et des universités, Bède apparaît comme trop lié aux méthodes anciennes. Si on continue de se référer à ses œuvres et même de les citer – ainsi Pierre Lombard dans ses *Sentences* –, elles ne jouent plus le rôle de matrice pour la réflexion théologique. Il y eut, sans doute, des éditions complètes des *Bedae opera omnia* durant les XVI^e et XVII^e siècles, mais il faudra attendre une série d'éditions et d'études, à la fin du XIX^e siècle pour voir l'autorité de Bède à nouveau reconnue¹. En 1899, Léon XIII consacra cette renommée retrouvée en le déclarant docteur de l'Église universelle. Aujourd'hui la plupart des œuvres du moine anglo-saxon sont disponibles dans leur édition critique, en particulier dans la collection du *Corpus Christianorum, Series Latina*. Il faut saluer le large et vigoureux regain d'intérêt que suscitent depuis quelques années ces écrits de Bède dans le monde anglo-saxon. Outre les nombreuses traductions, en particulier celles des *Cistercian Publications*, on note un nombre considérable d'études universitaires qui soulignent leur actualité théologique et même pastorale, comme le confirme l'apparition récente d'un site « Bède » sur le réseau Internet².

La publication, dans la collection *Sources Chrétiennes*, d'une traduction du *De Tabernaculo* – d'autres suivront –, espère susciter l'intérêt des lecteurs pour l'œuvre de ce pédagogue de la foi, qui ne se voulait rien d'autre qu'un « *famulus Christi* ».

1. Cf. Bibliographie, pour les éditions de J.A. Giles (1843-1844) en 12 volumes, dans *Patres Ecclesiae Anglicanae*, reprises par Migne dans sa *Patrologie*; de C. Plummer (1896), Th. Mommsen (1898), etc., dans le CCL.

2. <http://www.geocities.com/jarrow/>

NOTE

Le texte latin ici présenté est celui établi par D. Hurst pour le *Corpus Christianorum, Series Latina* 119 A (Turnhout 1969), à partir des manuscrits suivants :

Munich, Staatsbibliothek, *Clm* 14390 (IX^e s.)

Munich, Staatsbibliothek, *Clm* 6320 (IX^e s.)

Orléans, Bibliothèque municipale, 62 (IX^e s.)

Saint-Gall, Stiftsbibliothek, 266 (IX^e s.)

Tours, Bibliothèque municipale, 335 (IX^e s.)

Une division en paragraphes numérotés et une ponctuation plus fournie, ainsi que des majuscules, ont été introduites dans le texte ; des manchettes, rajoutées uniquement dans la présente traduction, s'inspirent des *capitula* indiqués en tête des manuscrits, repris eux-mêmes dans le corps du texte. L'apparat scripturaire a été complété par endroits.

Quelques rares fautes d'impression ont été corrigées¹.

Dans de très rares cas, la traduction se conforme à des leçons du texte latin autres que celles retenues par le CCL : ces cas ont été chaque fois signalés en note².

1. Correction des mots suivants, aux lignes du CCL signalées entre parenthèses : Livre I, 22 *testamento* (l. 584 : *testamenta*) ; I, 61 *subsequentur* (1237 : *subsequentur*) ; Livre II, 2 *ad* (21 : *id*) ; II, 6 *altius* (98 : *altius*) ; II, 41 *cortinarum* (543-544 : *cotinarum*) ; II, 53 *habent* (757 : *habet*) ; II, 139 *umquam* (1732 : *numquam*) ; Livre III, 58 *sanctuarium* (733 : *sancturarium*) ; III, 81 *ministerium* (1092 : *ministerium*) ; III, 89 *ipse* (1195 : *ipsa*) ; III, 124 *mysteriis* (1692 : *myteriis*).

2. Cf. p. 84, I, 1 et n. 1 ; p. 328, II, 137 et n. 3 ; p. 330, II, 139 et n. 1 ; p. 390, III, 36 et n. 1 ; p. 400, III, 48 et n. 2 ; p. 466, III, 105 et n. 2 ; p. 468, III, 106 et n. 1.

BIBLIOGRAPHIE

BÈDE LE VÉNÉRABLE :

- De schematibus et tropis*, PL 90 ; CCL 123 A (éd. C.B. Kendall, 1975) = BÈDE, *De schem.*
- De Tabernaculo*, PL 91 ; CCL 119 A (éd. D. Hurst, 1969) = BÈDE, *De Tab.* ; trad. angl. par A.G. Holder, *On the Tabernacle*, Liverpool 1994 = *On the Tabernacle*, éd. Holder.
- De Templo*, PL 91 ; CCL 119 A (éd. D. Hurst, 1969) = BÈDE, *De Templo.*
- De temporum ratione*, CCL 123 B (éd. C.W. Jones - T. Mommsen, 1977) = BÈDE, *De Temp. ratione.*
- Epistolae*, PL 94 = BÈDE, *Epist.*
- Epistola ad Egbertum*, éd. C. Plummer dans *Venerabilis Baedae opera historica*, t. 1, Oxford 1896 (1946², 1956³) = BÈDE, *Ep. ad Egb.*
- Expositio actuum Apostolorum*, CCL 121 (éd. M.L.W. Laistner, 1983) = BÈDE, *Act. Apost.*
- Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, éd. C. Plummer dans *Venerabilis Baedae opera historica*, t. 1, Oxford 1896 ; trad. franç. par P. Delaveau, Paris 1995 ; autre trad. franç. par un collectif dirigé par O. Szerwiniack, *La Roue à Livres*, 2 vol., Paris 1999 = BÈDE, *Hist. Eccl.*
- Homiliarum euangelii libri II*, PL 94 ; CCL 122 (éd. D. Hurst, 1955) ; trad. angl. par L.T. Martin - D. Hurst, *Cistercian*

- Studies Series*, 2 vol., Kalamazoo 1991 = BÈDE, *Hom. euang.*
- In *Apocalypsin*, PL 93 = BÈDE, *In Ap.*
- In *Cantica Canticorum*, PL 91 ; CCL 119 B (éd. D. Hurst, 1983) = BÈDE, *In Ct.*
- In *epistolae septem catholicas*, PL 93 ; CCL 121 (éd. D. Hurst, 1983) = BÈDE, *In epist.*
- In *Ezram et Neemiam*, CCL 119 A (éd. D. Hurst, 1969) = BÈDE, *In Es et N.*
- In *Genesim (Hexaemeron)*, PL 91 ; CCL 118 A (éd. C.W. Jones, 1967) = BÈDE, *In Gen.*
- In *Lucam*, PL 92 ; CCL 120 (éd. D. Hurst, 1960) = BÈDE, *In Lc.*
- In *Samuhelem*, PL 91 ; CCL 119 (éd. D. Hurst, 1962) = BÈDE, *In Sam.*
- Retractatio in actus Apostolorum*, PL 92 ; CCL 121 (éd. M.L.W. Laistner, 1983).
- Liber hymnorum, rhythmici, variae preces*, CCL 122 (éd. J. Fraipont, 1955).
- Vita prosaica sancti Cuthberti*, PL 94 ; éd. et trad. angl. par B. Colgrave, Cambridge 1940 ; autre trad. angl. par J.F. Webb, dans *The Age of Bede, Penguin Classics*, Harmondsworth 1983 = BÈDE, *Vita Cuthberti.*
- Vita sanctorum abbatum (Historia abbatum)*, PL 94 ; éd. C. Plummer dans *Venerabilis Baedae opera historica*, t. 1, Oxford 1896 ; trad. angl. par J.F. Webb dans *The Age of Bede, Penguin Classics*, Harmondsworth 1983 = BÈDE, *Vita Abb.*
- Bede : a Biblical Miscellany, Translated texts for historians* 28, Liverpool 1998 (trad. angl., notes et introd. de W. Trent Foley - A.G. Holder) = *Bede : a Biblical Miscellany*, éd. Foley - Holder.
- Venerabilis Baedae opera historica*, éd. C. Plummer, 2 vol., Oxford 1896 (1946², 1956³) = Plummer, éd., *Opera historica.*

AUTRES AUTEURS ANCIENS

- ALCUIN, *De pontificibus et sanctis ecclesiae Eboracensis*, PL 101 = ALCUIN, *De sanct. Ebor.*
- AUGUSTIN, *De ciuitate Dei*, CSEL 40/2 (éd. E. Hoffmann, 1889-1900, 1962²) ; CCL 47-48 (éd. B. Dombart - A. Kalb, 1955) ; BAUG 33-37 (trad. G. Combès, 1959-1960) = AUGUSTIN, *De ciu. Dei.*
- *De doctrina Christiana*, CCL 32 (éd. K.-D. Daur - J. Martin, 1962) ; BAUG 11/2 (trad. M. Moreau, 1997) = AUGUSTIN, *De doctr. Christ.*
- *De Genesi ad litteram*, CCL 28/1 (éd. J. Zycha, 1894, 1970²) ; BAUG 48-49 (trad. P. Agaësse - A. Solignac, 1972) = AUGUSTIN, *De Gen.*
- *De Trinitate*, CCL 50-50 A (éd. W.J. Mountain - F. Glorie, 1968, 2001²) ; BAUG 15 (trad. M. Mellet - T. Camelot, 1955, 1997²) & 16 (trad. P. Agaësse - J. Moingt, 1955, 1991²) = AUGUSTIN, *De Trin.*
- *Enarrationes in Psalmos*, CCL 38-40 (éd. E. Dekkers - J. Fraipont, 1956, 1990²) = AUGUSTIN, *Enarr. in Ps.*
- *In Iohannis euangelium, I-XVI*, BAUG 71 (trad. M.-F. Berrouard, 1969) = AUGUSTIN, *In Ioh.*
- *Quaestiones in Heptateuchum*, CCL 33 (éd. J. Fraipont - D. de Bruyne, 1958) = AUGUSTIN, *Quaest. in Hept.*
- BENOÎT DE NURSIE, *Regula monachorum*, SC 181-186 (éd. A. de Vogüé - J. Neufville, 1971-72) = BENOÎT, *Reg.*
- Biblia Sacra iuxta vulgatam versionem*, éd. R. Weber, Stuttgart 1969 (1975², 1983³, 1994⁴) = *Biblia.*
- BONIFACE, *Epistolae*, PL 89 = BONIFACE, *Epist.*
- JEAN CASSIEN, *Conlationes (Conférences)*, SC 42, 54, 64 (éd. et trad. E. Pichery, Paris 1955-59, 1966-71²) = CASSIEN, *Conl.*
- CASSIODORE, *Expositio Psalmorum*, CCL 97-98 (éd. M. Adriaen, 1958) = CASSIODORE, *Exp. Psalm.*
- CUTHBERT, *De Obitu Bedae*, éd. C. Plummer dans *Venerabilis Baedae opera historica*, t. 1, Oxford 1896, p. clx-clxiv.
- CYPRIEN DE CARTHAGE, *Epistulae*, CCL 3 B-3 D (éd. G.F. Diercks, 1994-1999) = CYPRIEN, *Epist.*

- ÉSOPE, *Fabulae*, CUF, Paris 1960 = ÉSOPE, *Fabulae*.
 ÉVAGRE LE PONTIQUE, *Praktikos*, PG 40 = ÉVAGRE, *Prakt.* ;
 SC 170-171, éd. A. et C. Guillaumont.
 FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquitates Iudaicae*, 3 vol., Paris 1992
 (2000²), 1995 & 2001 = FLAVIUS JOSÈPHE, *Anf. Iud.*
 GRÉGOIRE LE GRAND, *Epistulae*, CCL 140-140 A (éd. D. Nor-
 berg, 1982) = GRÉG. LE GR., *Epist.*
 - *Homiliae in euangelia*, PL 76 ; CCL 141 (éd.
 R. Étaix, 1999) = GRÉG. LE GR., *Hom. euang.*
 - *Homiliae in Ezechielem*, CCL 142 (éd. M. Adriaen,
 1971) ; SC 327, 352, 360 (éd. et trad. C. Morel, Paris 1986-
 90) = GRÉG. LE GR., *Hom. in Ez.*
 - *Moralia in Iob*, PL 75-76 ; CCL 143-143 A-143 B
 (éd. M. Adriaen, 1979 & 1985) = GRÉG. LE GR., *Moralia*.
 - *Regulae pastoralis liber*, SC 381-382 (éd. et trad.
 B. Judic - F. Rommel, 1992) = GRÉG. LE GR., *Reg. past.*
 HORACE, *Epistulae*, CUF, Paris 1964 = HORACE, *Epist.*
 ISIDORE DE SÉVILLE (HISPALENSIS), *Etymologiae*, PL 82 ;
 Livres 2, 9, 12, 17, *Les Belles Lettres*, Paris (II. *Rhétorique et*
dialectique, éd. et trad. anglaise P.K. Marshall, 1983 ; IX.
Les langues et les groupes sociaux, éd. et trad. M. Reydellet,
 1984 ; XII. *Animaux* et XVII. *Agriculture*, éd. et trad.
 J. André, 1981) = ISIDORE, *Etym.*
 - *Liber numerorum qui in sanctis Scripturis occur-*
runt, PL 83 = ISIDORE, *Lib. num.*
 - *Quaestiones in Vetus Testamentum, in Exodum*,
 PL 83 = ISIDORE, *Quaest.*
 JÉRÔME, *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, CCL 72
 (éd. P. de Lagarde, 1959) = JÉRÔME, *Hebr. nom.*
 - *Epistulae*, CSEL 54-56/2 (éd. I. Hilberg, index
 par M. Kamptner, 1996) ; CUF, 8 vol. (éd. et trad.
 J. Labourt, 1949-63) = JÉRÔME, *Epist.*
 - *In Esaiam*, CCL 73-73 A (éd. M. Adriaen, 1963 &
 1959) = JÉRÔME, *In Is.*
 - *In Ecclesiasten*, CCL 72 (éd. P. de Lagarde -
 G. Morin - M. Adriaen, 1959) = JÉRÔME, *In Eccles.*
 - *In Ezechielem*, CCL 75 (éd. F. Glorie, 1964) =
 JÉRÔME, *In Ez.*

- *In Ioelem*, CCL 76 (éd. M. Adriaen, 1969) =
 JÉRÔME, *In Ioel*.
 - *In Matheum*, CCL 77 (éd. D. Hurst - M. Adriaen,
 1969) = JÉRÔME, *In Mt.*
 - *Quaestiones hebraicae in Librum Genesim*, CCL 72
 (éd. P. de Lagarde, 1959).
 LÉON LE GRAND, *Opera*, PL 54-56.
Patres Ecclesiae Anglicanae, 34 vol. (éd. J.A. Giles, Londres-
 Oxford-Paris 1843-1848) = GILES éd., *Patres Ecclesiae*
Anglicanae.
 PHILON D'ALEXANDRIE, *De uita Mosis*, OPA 22, Paris
 1967 = PHILON, *De uita Mosis*.
 PLINE L'ANCIEN, *Naturalis historia*, CUF, 37 vol., 1950-
 1972 = PLINE, *Nat. hist.*
 TYCONIUS, *Regulae*, PL 18 ; éd. F.C. Burkitt, *The Book of rules*
of Tyconius newly edited from the mss, Cambridge 1894
 (1967²).
 VIRGILE, *Aeneis*, CUF, 3 vol., 1977-1980.

AUTEURS MODERNES

- BAILEY, R.N., « Bede's text of Cassiodorus's *Commentary on the Psalms* », *JThS* 34, 1983, p. 189-193 = BAILEY, « Cassiodorus's *Commentary* ».
 BARNARD, L.W., « Bede and Eusebius as Church Historians », dans *Famulus Christi*, p. 106-124 = BARNARD, « Bede and Eusebius ».
Bede, His Life, Times, and Writings, A. HAMILTON THOMPSON, éd., Oxford 1935, p. 237-266 = HAMILTON THOMPSON, éd., *Bede, His Life*.
 BÉRARD, R.N., « Grapes of the Cask : A Triptych of Mediaeval English Monastic Historiography », *Studia Monastica* 24, 1982, p. 75-103 = BÉRARD, « Grapes of the Cask ».
 BERGER, S., *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen Âge*, Paris 1893 = BERGER, *Histoire de la Vulgate*.

- BIELER, L., « Ireland's Contribution to the Culture of Northumbria », dans *Famulus Christi*, p. 210-228 = BIELER, « Ireland's Contribution ».
- BISCHOFF, B. « Wendepunkte der Geschichte in der Lateinischen Exegese im Frühmittelalter », *Sacris Erudiri* 6, 1964, p. 189-281 = BISCHOFF, « Wendepunkte der Geschichte ».
- BLAIR, P.H., *The World of Bede*, Londres 1970 = BLAIR, *World of Bede*.
- BOUHOT, J.-P., « Fragments attribués à Vigile de Thapse dans l'Expositio Missae de Florus de Lyon », *REAug* 21, 1975, p. 302-316 = BOUHOT, « Fragments ».
- BROWN, G.H., *Bede the Venerable*, Boston 1987 = BROWN, *Bede the Venerable*.
- CAPELLE, B., « Le rôle théologique de Bède », *Studia Anselmiana* 6, 1936, p. 1-40 = CAPELLE, « Rôle théologique ».
- CARROLL, M.T., *The Venerable Bede : His Spiritual Teachings*, Washington D.C. 1946 = CARROLL, *Venerable Bede*.
- CHICKERING, H.D.J., « Some Contexts of the Bede's Death Song », *Publications of the Modern Language Association of America* 91, 1976, p. 91-100 = CHICKERING, « Bede's Death Song ».
- CONGAR, Y., *L'ecclésiologie du Haut Moyen Âge*, Paris 1968 = CONGAR, *Ecclésiologie*.
- CORDOLIANI, A., « Le texte de la Bible en Irlande du v^e au ix^e siècles », *RBib* 57, 1950, p. 5-39 = CORDOLIANI, « Bible en Irlande ».
- CRÉPIN, A., « Bede and the Vernacular » dans *Famulus Christi*, p. 170-192 = CRÉPIN, « Bede and the Vernacular ».
- DANIÉLOU, J., *Théologie du Judéo-Christianisme*, Paris 1957 = DANIÉLOU, *Théologie*.
- DAVRIL, A., « Le lectionnaire de l'office à Fleury. Essai de reconstitution », *RBén* 89, 1979, p. 110-164 = DAVRIL, « Le lectionnaire de l'office à Fleury ».
- DEMPSEY, G.T., « Aldhem of Malmesbury and the Paris Psalter : a Note on the Survival of Antiochene Exegesis », *JThS* 38, 1987, p. 368-386 = DEMPSEY, « Survival of Antiochene Exegesis ».
- DIESNER, H.J., « Das Christliche Bildungsprogramm des Beda Venerabilis (672/73 - 735) », *Theologische Literatur Zeitung* 106, 1981, p. 864-872 = DIESNER, « Bildungsprogramm des Beda ».
- DRUHAN, D.R., *The Syntax in Bede's Historia Ecclesiastica*, Washington D.C. 1938 = DRUHAN, *Syntax*.
- ECHLIN, E.P., « Bede and the Church », *Irish Theological Quarterly* 40, 1973, p. 351-363 = ECHLIN, « Bede and the Church ».
- ECKENRODE, T.R., « The growth of a Scientific Mind : Bede's Early and Late Scientific Writings », *The Downside Review* 316, 1976, p. 197-212 = ECKENRODE, « Scientific Mind ».
- « The Venerable Bede and the Pastoral Affirmation of the Christian Message in Anglo-Saxon England », *The Downside Review* 99, 1981, p. 258-278 = ECKENRODE, « Christian Message in England ».
- « Venerable Bede's Theory of Ocean Tides », *The American Benedictine Review* 25, 1974, p. 56-74 = ECKENRODE, « Theory of Ocean Tides ».
- Famulus Christi, Essays in Commemoration of the Thirteenth Centenary of the Birth of the Venerable Bede*, G. BONNER, éd., Londres 1976 = BONNER, éd., *Famulus Christi*.
- FRANSEN, P.-I., « D'Eugippius à Bède le Vénérable. A propos de leurs florilèges augustinien », *RBén* 97, 1987, p. 187-194 = FRANSEN, « D'Eugippius à Bède ».
- GODMAN, P., *Alcuin, the Bishops, Kings and Saints of York*, Oxford 1982.
- HOLDER, A.G., « New Treasures and Old in Bede's *De Tabernaculo* and *De Templo* », *RBén* 99, 1989, p. 237-249 = HOLDER, « New Treasures ».
- « The Mosaic Tabernacle in Early Christian Exegesis », *Studia Patristica* 25, 1993, p. 101-106 = HOLDER, « Mosaic Tabernacle ».
- « The Venerable Bede on the Mysteries of our Salvation », *The American Benedictine Review* 42/2, Juin 1991, p. 140-162 = HOLDER, « Salvation ».
- *On the Tabernacle*, Liverpool 1994 = HOLDER, *On the Tabernacle*.

- JONES, C.W., « Some Introductory Remarks on Bede's Commentary on *Genesis* », *Sacris Erudiri* 19, 1969-1970, p. 115-198 = JONES, « Commentary on *Genesis* ».
- KASPER, C.M., « 'Erat vir unus' (1 Sam 1, 1) in der Auslegung der Väter. Eine Kurzformel zu Weg und Ziel asketischen Strebens », *Theologie und Philosophie* 63, 1988, p. 230-241 = KASPER, « 'Erat vir unus' ».
- KELLY, J.F., « Bede and the Irish Exegetical Tradition on the *Apocalypse* », *RBén* 92, 1982, p. 393-406 = KELLY, « Irish Exegetical Tradition ».
- « The Venerable Bede and Hiberno-Latin Exegesis in Sources of Anglo-Saxon Culture », *Studies in Medieval Culture* 20, 1986, p. 65-75 = KELLY, « Hiberno-Latin Exegesis ».
- LAISTNER, M.L.W., *Thought and Letters in Western Europe a.D. 500 to 900*, New York 1931 = LAISTNER, *Thought and Letters*.
- « The Library of the Venerable Bede », dans *Bede, His Life, Times, and Writings*, A. HAMILTON THOMPSON, éd., Oxford 1935, p. 237-266 = LAISTNER, « Library ».
- *A Hand-List of Bede Manuscripts*, Ithaca N.Y. 1943 = LAISTNER, *Bede Manuscripts*.
- LECLERCQ, J., *L'amour des Lettres et le désir de Dieu : initiation aux auteurs monastiques du Moyen Age*, Paris 1957 = LECLERCQ, *L'amour des Lettres*.
- LOEWE, R., « The Mediaeval History of the Latin Vulgate », dans *The Cambridge History of the Bible*, vol. 2, p. 102-154 = LOEWE, « Latin Vulgate ».
- LUBAC, H. DE, *Exégèse médiévale, les quatre sens de l'Écriture*, t. 1, Paris 1959 = LUBAC, *Exégèse médiévale*.
- MARGERIE, B. DE, *Introduction à l'histoire de l'exégèse*, t. 4, Paris 1990 = MARGERIE, *Histoire de l'exégèse*.
- MARTIN, L.T., « The Two Worlds in Bede's *Homilies* : the Biblical Events and the Listener's Experience », *Studies in Medieval Culture* 27, 1989, p. 27-40 = MARTIN, « Two Worlds ».
- MC CLURE, J., « Bede's Note on *Genesis* and The Training of The Anglo-Saxon Clergy », dans *The Bible in The Medieval World. Essays in Memory of Beryl Smalley*, K. WALSH - D. WOOD, éd., Oxford-New York 1985 = MC CLURE, « Bede's Note on *Genesis* ».
- MEYVAERT, P., « Bede and Gregory the Great », dans *Benedict, Gregory, Bede and Others*, (Jarrow lecture 1964, VII), Londres 1976, p. 1-26 = MEYVAERT, « Bede and Gregory ».
- « Bede, Cassiodorus and the Codex *Amianatus* », *Speculum* 71, 1996, p. 827-883 = MEYVAERT, « Bede, Cassiodorus ».
- « Bede the Scholar », dans *Famulus Christi*, p. 42-63 = MEYVAERT, « Bede the Scholar ».
- « Bede and the Church-paintings at Wearmouth-Jarrow », *Anglo-Saxon England* 8, 1979, p. 63-77 = MEYVAERT, « Bede and the Church-paintings ».
- MOORMAN, J.R.H., *A History of the Church in England*, Londres 1953 (MOORMAN, *Church in England*).
- MUSSET L., *Angleterre Romane, 2. Le Nord de l'Angleterre, Saint-Léger-Vauban* 1988 = MUSSET, *Angleterre Romane*.
- O'BRIEN O'KEEFFE, K., « The Use of Bede's Writings on *Genesis* in Alcuin's *Interrogationes* », *Sacris Erudiri* 23, 1978-79, p. 463-483 = O'BRIEN O'KEEFFE, « Bede's Writings ».
- OLSEN, G., « Bede as Historian. The Evidence from his Observations on the Life of the First Christian Community at Jerusalem », *JEH* 33, 1982, p. 519-530 = OLSEN, « Bede as Historian ».
- PALMER, R.B., « Bede as a Textbook Writer : A Study of his *De Arte Metrica* », *Speculum* 4, 1959, p. 573-584 = PALMER, « Bede as a Textbook Writer ».
- RAY, R., « Bede's *Vera Lex Historiae* », *Speculum* 55, 1980, p. 1-21 = RAY, « Bede's *Vera Lex* ».
- « What Do we Know About Bede's Commentaries ? », *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 49, 1982, p. 5-20 = RAY, « What Do we Know ? ».

- « Saint Bede, a Tribute, 735–1985 », (coll.), *Word and Spirit, a Monastic Review* 7, Petersham Mass. 1985 = « Saint Bede ».
- SHRADER, R.J., « Caedmon and the Monks. The Beowulf Poet and Literary Continuity in the Middle Ages », *The American Benedictine Review* 31, 1980, p. 39-69 = SHRADER, « Caedmon ».
- SMALLEY, B., *The Study of the Bible in the Middle Ages*, Oxford 1952 = SMALLEY, *Study of the Bible*.
- « Review of M.L.W. Laistner and H.H. King, *A Hand-List of Bede Manuscripts* », *JThS* 45, 1944, p. 228-231 = SMALLEY, « Review ».
- SPICK, P.-C., *Esquisse d'une histoire de l'exégèse au Moyen Age*, Paris 1944 = SPICK, *Exégèse au Moyen Âge*.
- STRUBEL, A., « Allegoria in factis et allegoria in verbis », *Poétique* 23, 1975, p. 342-357 = STRUBEL, « Allegoria ».
- SUTCLIFFE, E.F., « The Venerable Bede's Knowledge of Hebrew », *Biblica* 16, 1935, p. 301-306 = SUTCLIFFE, « Knowledge of Hebrew ».
- The Cambridge History of the Bible, II. The West from the Fathers to the Reformation*, G.W.H. LAMPE, éd., Cambridge 1969 = LAMPE, éd., *Cambridge History*.
- VACCARI, A., « Ebraïco Adrenotes Gn 31, 47 ? », *Biblica* 12, 1931, p. 243-246 = VACCARI, « Ebraïco Adrenotes ».
- VOGÜÉ, A. DE, « Les plus anciens exégètes du Premier Livre des Rois : Origène, Augustin et leurs épigones », *Sacris Erudiri* 29, 1986, p. 5-12 = VOGÜÉ, « Exégètes ».
- WALT, A.G.P. VAN DER, « Reflections of the Benedictine Rule in Bede's Homiliary », *JEH* 37, 1986, p. 367-376 = WALT, « Benedictine Rule ».
- WARD, B., *The Venerable Bede*, Londres 1990 = WARD, *Venerable Bede*.

TEXTE ET TRADUCTION

LIBER PRIMUS

I. MOYSES IN MONTEM DEI CVM IOSVE ASCENDENS AARON ET HVR AD REGIMEN POPVLI RELIQVIT

1. Locuturi, iuuante Domino, de figura tabernaculi et uasorum atque utensilium eius, primo situm loci et circumstantiam rerum, quomodo sese habuerint, quando haec fieri quae praecepta sunt, inspicere atque attentius considerare debemus. « *Omnia enim, sicut Apostolus ait, in figura continebant illis scripta sunt autem propter nos^a* », omnia, uidelicet non solum facta uel uerba quae sacris litteris continentur, uerum etiam locorum et horarum et temporum situs et ipsarum quoque, in quibus gesta siue dicta sunt, circumstantia rerum.

2. Dixit, inquit, Dominus ad Moysen : « **Ascende ad me in montem et esto ibi daboque tibi tabulas lapideas et legem ac mandata quae scripsi ut doceas eos.** » Daturus ergo legem

1. a. 1 Co 10, 11

1. Notre traduction suit la leçon des anciennes éditions : *quandoque haec fieri praecepta sint*, maintenue par la PL 91 (393 D), qui paraît seule intelligible.

2. Bède considère ces « circonstances » non seulement comme une aide à la compréhension de l'Écriture, mais comme figures elles-mêmes. Cf. JONES, « Commentary on Genesis », p. 120. Cf. Rm 15, 4 ; 1 Co 10, 6.

LA TENTE, SON MOBILIER ET LES VÊTEMENTS DES PRÊTRES

LIVRE I

I. MOÏSE GRAVIT LA MONTAGNE DE DIEU AVEC JOSUÉ ET LAISSE AARON ET HUR POUR GOUVERNER LE PEUPLE

Circonstances de l'édification de la Tente

1. Puisque, avec la grâce du Seigneur, nous allons parler de la figure de la Tente, de ses ustensiles et de son mobilier, il nous faut d'abord examiner et considérer avec grande attention la localisation des objets et leur environnement : comment se présentaient-ils et quand avait-il été commandé de les fabriquer¹ ? En effet, « *Tous les événements, comme le dit l'Apôtre, leur arrivaient en manière d'exemple et furent mis par écrit pour nous^a*. » Tout, c'est-à-dire non seulement les faits ou les paroles contenus dans les saintes Écritures, mais aussi les précisions sur les lieux, les heures et les moments, ainsi que le contexte dans lequel tout cela a été fait ou dit².

L'appel sur la montagne

2. Il est écrit : **Le Seigneur dit à Moïse : « Monte vers moi sur la montagne et tiens-toi là, je te donnerai les tables de pierre ; la Loi et les préceptes que j'y ai gravés pour que tu les leur enseignes. »** Sur le point de donner la Loi à Moïse, le Seigneur

Moysi, Dominus primo illum in uerticem *montis* euocat, ut in
 5 alto secum demoratus liberius audiat quae ad inferiora
 rediens populum praecepta doceat, simulque ex altitudine
 loci colligat quam celsa quantumue ab humanis secreta doc-
 10 trinis sit lex quam accipit et quoniam ab illis solummodo
 perfecte intellegi uel custodiri possit, qui sese a terrenis con-
 tagiis sublimius ac perfectius uiuendo separauerint. Vnde et
 populum in inferioribus expectare donec Moyses redeat
 praecipit, ut insinuet typice quia caelestia quidem sint
 15 archana suae legis et quae a perfectioribus tantum capiantur,
 nec tamen infirmis occasio salutis desit, si sapientiae maio-
 rum humiliter auscultare studuerint. Sic et in euangelio
 Dominus nouos gratiae praecones in montem conuocans^a
 praeceptis salutaribus instituit, ut ex loci etiam situ patesce-
 20 ret quia sublimia illis uel mandata uiuendi uel praemia daret
 remunerandi, iuxta illud Psalmistae : « *Iustitia tua sicut montes
 Dei^b* », sed et post resurrectionem, rursum eisdem in monte
 sancto apparens eosque ad praedicandum non uni tantum
 populo Israhel sed toto mundo mittens, « *Euntes, inquit,
 25 docete omnes gentes baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spi-
 ritus Sancti, docentes eos seruare omnia quaecumque mandauit
 uobis^c*. » Et legis ergo et euangelii praecepta Dominus in
 monte dedit, ut sublimitatem per hoc utriusque testamenti
 commendaret. Verum quia scriptura legis uni tunc populo
 Israhel committenda, gratia autem euangelii ad omnes per
 30 orbem nationes apostolis praedicantibus erat peruentura,
 recte ad discendam accipiendamque legem solus Moyses
 ascendit in montem, doctrinam uero euangelii apostoli simul

2. a. cf. Mc 3, 13 ; Lc 6, 12-13 b. Ps 35, 7 c. Mt 28, 19-20

1. Pour Bède, comme pour les Pères en général, l'intelligence spirituelle va de pair avec la pureté de vie puisqu'elle est don de Dieu. C'est l'union à Dieu qui donne de le connaître, lui, ses œuvres, sa parole : « *Amor ipse notitia est* », avait dit Grégoire le Grand, dans *Hom. euang.* 27, 4.

gneur commence par le convoquer au sommet de la *montagne*, afin qu'en demeurant avec lui dans les hauteurs, il entende d'un cœur plus libre les préceptes qu'il devra enseigner au peuple quand il redescendra ; et qu'en même temps, l'élévation de ce lieu lui donne de saisir combien est supérieure, aussi éloignée que possible de ce qu'enseignent les hommes, la Loi qu'il reçoit. Car seuls peuvent parfaitement la comprendre et la mettre en pratique ceux qui se seront affranchis des souillures terrestres en menant une vie plus noble et plus parfaite¹. C'est pourquoi le Seigneur commande également au peuple d'attendre en bas jusqu'au retour de Moïse, pour lui faire comprendre, par ce symbole, que si les secrets de sa Loi sont vraiment célestes et ne peuvent être compris que par les parfaits, le salut est aussi offert aux faibles pour autant qu'ils s'efforcent d'écouter avec humilité la sagesse des anciens. Ainsi, dans l'Évangile aussi, le Seigneur appelle-t-il sur la montagne^a les nouveaux hérauts de la grâce quand il leur enseigne les préceptes du salut, afin qu'ils éprouvent, par la situation même de ce lieu, combien sont élevés tant ces ordonnances de vie que les dons qu'ils auront en récompense, selon la parole du Psalmiste : « *Ta justice est comme les montagnes de Dieu^b* ». De plus, après la résurrection, quand il leur apparut de nouveau sur la montagne sainte et les envoya prêcher non seulement à l'unique peuple d'Israël, mais au monde entier, il leur dit : « *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé^c*. » Ainsi est-ce sur une montagne que le Seigneur a donné et les préceptes de la Loi et ceux de l'Évangile pour bien faire voir la grandeur de l'un et l'autre Testament. Mais puisqu'en ces temps, le texte de la Loi ne devait être confié qu'au seul peuple d'Israël, tandis que la grâce de l'Évangile allait être prêchée par les apôtres à toutes les nations dans le monde entier, il est juste que Moïse ait gravi seul la montagne pour apprendre et recevoir la Loi, mais que tous les apô-

omnes in monte cum Domino positi^d, auscultantibus etiam turbis^e, audierunt, sed et donum Sancti Spiritus^f, quo haec eadem gratia et ueritas euangelii manifestius ecclesiae data est, non apostoli solummodo uerum etiam plurima simul caterua fidelium in cenaculo montis Sion constituta suscepit et hoc in uariarum diuisione linguarum ut tali esset miraculo ecclesia cunctarum per orbem gentium linguis Deum collaudatura signaretur.

3. « *Daboque tibi, inquit, tabulas lapideas et legem ac mandata quae scripsi ut doceas eos.* » Huic simile est illud euangelii quod supra posuimus : « *docentes eos seruare omnia quaecumque mandauit uobis*^a ». Non ergo Moyses, non apostoli, non quilibet doctorum alia debet populum Dei docere praecepta quam quae ipse Dominus docuit quaeque in aeterno consilii sui decreto nobis obseruanda praescripsit et in quorum obseruatione uitam nos habere aeternam uoluit, sicut nec de illis quae fieri iussit doctores quicquam praetermittere oportet, sed omnia quaecumque ille mandauit suis necesse habent auditoribus committere. Scripsit autem haec in tabulis lapideis, quia in cordibus electorum fide fortibus fixa intentione custodienda atque seruanda firmavit, quorum exempla, cum nobis ad imitandum proponit, quasi scripta in lapide statuta suae legis ostendit. Nam et Danihel uidit Dominum, in figura lapidis excisi de monte, sine manibus contriuisse pompam regni mundialis, ut regnum ipsius solum sine fine permaneat^b, et Petrus fideles ammonet dicens : « *Et uos tamquam lapides uiui superaedificamini domus spirituales*^c. »

2. d. cf. Mt 5, 1-2 e. cf. Mt 7, 28 f. cf. Ac 1, 15 s.

3. a. Mt 28, 20 b. cf. Dn 2, 34-35 c. 1 P 2, 5

1. Pour souligner l'universalité du salut, Bède reviendra souvent sur le contraste de la première Alliance, concernant le seul peuple d'Israël et la seconde, tournée vers toutes les nations (dont les Saxons) : cf. *De Tab. I.* 2.9.11 ; II, 1 ; III, 134.

tres aient entendu ensemble la doctrine de l'Évangile sur la montagne^d, où ils se trouvaient avec le Seigneur au milieu d'une foule qui l'écoutait aussi^e. De la même manière, le don de l'Esprit Saint^f, par lequel cette même grâce et cette même vérité de l'Évangile ont été données de façon plus manifeste à l'Église, n'a pas été reçu par les seuls apôtres, mais encore par une foule de disciples rassemblés dans la chambre haute, sur le mont Sion. Et ceci en une pluralité de langues variées, afin que par un tel miracle il soit signifié que l'Église louerait Dieu dans les langues de toutes les nations qui sont sur la terre¹.

Les préceptes de la Loi

3. « *Je te donnerai, dit-il, les tables de pierre, la Loi et les préceptes que j'y ai gravés pour que tu les leur enseignes.* » Ceci est semblable à ce verset de l'Évangile que nous avons cité plus haut : « *leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé*^a ». Ni Moïse, ni les apôtres, ni aucun des docteurs ne devait donc enseigner au peuple de Dieu d'autres commandements que ceux que le Seigneur lui-même a enseignés, et que, par un éternel décret de son conseil, il nous a prescrit d'observer, car il voulait qu'en les pratiquant nous ayons la vie éternelle. Les docteurs ne doivent pas davantage omettre un seul de ses commandements, mais ils sont tenus de transmettre à leurs auditeurs tout ce qu'il leur a enseigné. Il les a inscrits sur des tables de pierre, parce qu'il a établi que les élus doivent les observer et les garder, d'un ferme propos, en un cœur rendu fort par la foi. En nous proposant d'imiter leur exemple, c'est comme s'il nous montrait les préceptes de sa Loi gravés dans la pierre. Ainsi Daniel vit-il le Seigneur, sous les traits d'une pierre détachée d'une montagne sans qu'une main intervienne, broyer la gloire d'un royaume terrestre, afin que seul son royaume demeure éternellement^b. Et Pierre le déclare quand il prévient les fidèles : « *Quant à vous, comme des pierres vivantes, laissez-vous édifier en demeures spirituelles*^c. »

4. **Surrexerunt Moyses et Iosue minister eius.** Iosue minister Moysi Dominum saluatorem et nomine designat et actione. Qui minister Moysi recte uocatur, quia apparens in carne mosaicae legis in se caerimonias suscipere dignatus est, quia non *soluere legem sed uenit adimplere*^a, Moysi in omnibus uestigia sequitur, quia in cunctis quae loquitur uel scribit Moyses ille uel typice uel manifeste designatus quasi comes indiuiduus, si bene quaeritur, inuenitur. Hinc etenim dicit Iudaeis : « *Si crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi ; de me enim ille scripsit*^b. »

5. **Ascendensque Moyses in montem Dei senioribus ait :** « **Expectate hic donec reuertamur ad uos ; habetis Aaron et Hur uobiscum ; si quid natum fuerit quaestionis, referetis ad eos.** » Aaron « mons fortitudinis », Hur interpretatur « ignis » siue « lumen ». Vnde Aaron Dominum saluatorem, Hur designat Spiritum Sanctum, quia et de hoc dicit Esaias, « *Et erit in nouissimis diebus praeparatus mons domus Domini in uertice montium*^a », et ille super apostolos in lumine ignis apparuit^b. Ascendens ergo Moyses ad Dominum, Aaron et Hur, hoc est montem fortitudinis et lumen ignis, in campestribus ad regimen populi dereliquit. Et nos, si doctores nostros ad altitudinem diuinae contemplationis sequi non possumus, curemus solliciti ne aliqua nos temptatio a uicinia montis Dei retrahat, sed iuxta modulum nostrum uirtutum operibus insistamus, inhaerentes stabili corde sacramentis nostri redemptoris quibus imbuti sumus, et gratiam Spiritus eius qua signati sumus intemeratam in nobis conseruare curantes ;

4. a. Mt 5, 17 b. Jn 5, 46

5. a. Is 2, 2 b. cf. Ac 2, 3-4

1. Bède possède mal l'hébreu, il emprunte ces explications à JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 73, l. 6 ; 77, l. 5), ou bien à ISIDORE, *Etym.* Cf. *De Tab.* I, 7 s. et *Introd.*, p. 29 et p. 50.52-53.

La figure de Josué, accompagnant Moïse

4. **Moïse et Josué, son serviteur, se levèrent.** Josué, serviteur de Moïse, désigne notre Seigneur et Sauveur, tant par son nom que par ses actes. C'est à bon droit qu'il est appelé serviteur de Moïse, car en venant dans la chair, il daigna se soumettre aux rites prescrits par la loi de Moïse, puisqu'il n'est pas venu *abolir la Loi, mais l'accomplir*^a ; en tout il suit les traces de Moïse car, si on cherche bien, on le trouve en tout ce que Moïse dit ou écrit, désigné en figure ou en clair, comme un inséparable compagnon. C'est pourquoi il dit lui-même aux juifs : « *Si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car c'est de moi qu'il a écrit*^b. »

L'ascension de Moïse ; Aaron et Hur

5. **Puis, gravissant la montagne de Dieu, Moïse dit aux anciens :** « **Attendez ici jusqu'à ce que nous revenions vers vous ; vous avez Aaron et Hur avec vous ; si quelque question se posait, référez-en à eux.** » Aaron veut dire « montagne de puissance », Hur « feu » ou bien « lumière¹ ». C'est pourquoi Aaron désigne le Seigneur notre Sauveur et Hur, l'Esprit Saint, car Isaïe écrit à propos de l'un : « *Il adviendra aux derniers jours que la montagne du temple du Seigneur sera établie au sommet des montagnes*^a » ; quant à l'autre, il apparut au dessus des apôtres dans la lumière du feu^b. Ainsi donc, quand Moïse gravit la montagne à la rencontre du Seigneur, il laisse Aaron et Hur, c'est-à-dire une montagne de puissance et la lumière du feu, dans les plaines pour gouverner le peuple. Quant à nous, si nous sommes incapables de suivre nos docteurs jusqu'aux hauteurs de la contemplation de Dieu, veillons avec attention à ce qu'aucune tentation ne nous éloigne de la montagne de Dieu. Persévérons plutôt dans les œuvres vertueuses, selon la mesure de nos forces, en nous attachant d'un cœur inébranlable aux sacrements de notre Rédempteur dont nous avons été imprégnés, et en veillant à garder inviolée en nous la grâce de son Esprit dont

et si qua nos aduersitatum quaestio pulsauerit, mox adiutorium inuocemus eiusdem nostri redemptoris qui fideles suos
 20 per donum Sancti Spiritus protegere a malis omnibus ac liberare consuevit, nec dubitandum quia, si in coeptis persistimus, per montem fortitudinis infirmitas atque humilitas nostra confirmata exaltetur et cunctis hostium temptamentis fortior efficiatur, per lumen quoque et ignem
 25 Spiritus Sancti nostra illustretur ignorantia, noster ad dilectionem eiusdem pii conditoris animus inardescat.

6. Cumque ascendisset Moyses, operuit nubes montem.

Sicut mons, in quo accepit legem Moyses, altitudinem perfectionis quae in eadem lege erat conscribenda designat, ita nubes, qua mons tectus est, gratiam diuinae insinuat protectionis, qua tanto amplius quisque fruitur, quanto altius ad scrutanda mirabilia de lege Dei, reuelatis oculis cordis^a, ascendit. Namque nec montem solummodo in quo Moyses ascendit *nubes operuit*, sed et populum per deserta gradientem, qui nequaquam ad altiora poterat ascendere,
 5 nihilominus nubes caelitus missa obumbravit^b. Vnde scriptum est : « *Expandit nubem in protectionem eorum*^c », quia nimirum Dominus *omnes timentes se pusillos cum maioribus*^d caelesti benedictione protegit.

7. Et habitauit gloria Domini super Sinai, tegens illum nube sex diebus, septimo autem die uocauit eum de medio caliginis. Non tantum sublimitas, uerum etiam nomen montis, in quo lex data est, perfectionem ipsius legis figurate
 5 denuntiat. Sinai namque interpretatur « mensura mea » siue

6. a. cf. Ps 118, 18.3 b. cf. Ex 13, 21-22 c. Ps 104, 39 d. Ps 113, 21

nous avons été signés. Et s'il arrivait que l'épreuve et l'adversité nous ébranlent, invoquons sans tarder le secours de notre Rédempteur, lui qui ne manque pas de protéger ses fidèles de tous les maux et de les délivrer en leur donnant le Saint-Esprit. Ne doutons pas non plus que, si nous persévérons dans ce que nous avons commencé, notre fragilité et notre petitesse seront fortifiées et élevées par la montagne puissante et que nous serons rendus plus forts que les attaques de tous nos ennemis. De même, la lumière et le feu de l'Esprit Saint illuminant notre ignorance, notre âme s'enflammera d'amour pour son Créateur plein de bonté.

La nuée du
 Seigneur

6. Quand Moïse eut gravi la montagne, la nuée la couvrit. De même que la montagne

24, 15

sur laquelle Moïse reçut la Loi désigne la haute perfection qui allait être inscrite dans cette Loi, la nuée qui recouvrit la montagne évoque la grâce de la protection divine dont on jouit d'autant plus qu'on s'élève plus haut pour scruter les merveilles de la Loi divine telles qu'elles se révèlent aux yeux du cœur^a. En effet, cette nuée n'a pas seulement *recouvert la montagne* que Moïse a gravie, mais le peuple en marche à travers le désert qui, ne pouvant aucunement monter plus haut, fut néanmoins lui aussi recouvert par cette nuée descendue des cieux^b. C'est pourquoi il est écrit : « *Il étendit la nuée pour les protéger*^c », car le Seigneur protège de sa bénédiction céleste *tous ceux qui le craignent, les petits comme les grands*^d.

L'appel au septième
 jour : le chiffre six

7. Et la gloire du Seigneur reposa sur le Sinaï, recouvert pendant six jours par cette nuée, mais au septième jour,

24, 16

il l'appela du milieu des ténèbres. Ce n'est pas seulement la hauteur de cette montagne sur laquelle la Loi fut donnée, mais son nom même qui signifient symboliquement sa perfection. *Sinaï*, en effet, veut dire « ma mesure » ou « ma capa-

quo « amphora mea ». Diuinitus ergo procuratum est, ut mons in lex daretur « amphora mea » uocaretur, quasi ipso Domino per hoc uocabulum significante, quod lex sua perfectam uiuendi regulam omnibus promulgaret et unicuique
 10 secundum opera ipsorum redderet^a, iuxta hoc quod ait ipse : « *In quo enim iudicio iudicaueritis, iudicabimini, et in qua mensura mensi fueritis, remetietur uobis*^b. » Bene autem dicitur quod Moyses ascendente nubes et gloria Domini *sex diebus* montem operuerit, *septimo autem die* illum ad altiora montis uocauerit.
 15 Sex namque diebus in lege operari, in septimo requiescere iubemur^c. Ascendensque montem Moyses *sex diebus* nube et gloria Domini tegitur, ut insinuetur mystice quia quicumque mandata Domini operibus iustis exsequitur, diuina utique protectione dignus existit. Idem namque Dominus, qui Moy-
 20 sen in montem ascendere iussit, ascendentem quoque sua nube et claritate circumdedit, quia qui donum nobis bene operandi tribuit, ipse nos bene operantes ne deficiamus illustrat, ne temptamentis antiqui hostis quasi feruoribus solis exuramur protegit. *Septimo autem die* uocat ad altiora Domi-
 25 nus Moysen, quia post operum perfectionem requiem nobis lex promittit aeternam, ut qui in altitudine rectae actionis Domino assistere curauimus, iam ad eius uisionem atque colloquium ascendere mereamur, iuxta illud Psalmistae : « *Etenim benedictionem dabit qui legem dedit, ambulabunt de uirtute in uirtute, uidebitur Deus deorum in Sion*^d. » Quod etiam in hac uita non nullis electorum constat esse donatum, ut post actiuae perfectionem conuersationis ad diuinae gratiam

7. a. cf. Ps 61, 13 b. Mt 7, 2 c. cf. Ex 20, 9-11 d. Ps 83, 8

1. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 77, l. 1).

2. La vie sur terre est le temps de la foi et des bonnes œuvres, on y poursuit l'œuvre que Dieu accomplit au cours des six premiers jours de la Création. Il est destiné à s'achever dans le septième jour, celui du sabbat, repos éternel. Sur les six ou sept âges du monde, cf. *Introd.* p. 62-63 et *De Tab.* I, 42.48.

citée¹ ». C'est donc par un dessein divin que la montagne sur laquelle la Loi fut donnée s'appelle « ma capacité », comme si, en donnant ce nom, le Seigneur annonçait que sa Loi serait une règle de vie parfaite pour tous et qu'il rendrait à chacun selon ses œuvres^a, comme il le dit lui-même : « *C'est d'après votre manière de juger qu'on vous jugera, et c'est de la mesure dont vous vous servez qu'on se servira pour vous*^b. » Il est dit avec raison que la nuée et la gloire du Seigneur recouvrirent « *pendant six jours* » la montagne où Moïse était monté et qu'« *au septième jour* » il fut appelé au sommet. Ainsi nous est-il commandé dans la Loi de travailler pendant six jours et de nous reposer le septième^c. Quand Moïse fut sur la montagne, la nuée et la gloire du Seigneur le recouvrirent *pendant six jours* pour suggérer, en termes spirituels, que quiconque accomplit les commandements du Seigneur en réalisant de bonnes œuvres se montre digne de recevoir la protection de Dieu. En effet, c'est le même Seigneur qui commanda à Moïse de monter sur la montagne et qui l'enveloppa de sa nuée et de sa splendeur tandis qu'il montait, car celui qui nous donne de bien agir nous illumine aussi tandis que nous faisons le bien, de peur que nous ne défailions, et il nous protège des tentations de l'antique ennemi de peur qu'elles ne nous brûlent comme les ardeurs du soleil. *Mais au septième jour* le Seigneur appelle Moïse au sommet de la montagne, parce que la Loi nous promet le repos éternel quand nous aurons pleinement accompli nos œuvres². De sorte que nous qui nous sommes efforcés de demeurer auprès du Seigneur dans les hauteurs d'une conduite droite, nous soyons jugés dignes de nous élever jusqu'à voir sa face et à nous entretenir avec lui, comme le dit le Psalmiste : « *Celui qui a donné la Loi donnera aussi la bénédiction, ils marcheront de vertu en vertu et le Dieu des dieux sera vu en Sion*^d. » Il est certain que, même sur cette terre, il a été donné à certains élus de s'élever à la grâce de la contemplation divine après avoir atteint la perfection de

speculationis ascenderint, qualiscumque et quantulacumque haec ab hominibus carne adhuc indutis fieri potest, quod et plurimis patriarcharum ac prophetarum et prae ceteris ipsi Moysi concessum est, de quo specialiter dictum est quia locus sit cum Deo « *facie ad faciem, sicut loqui solet homo cum amico suo*^e ». Vnde et de illo specialiter intellegi ualet quod *sex diebus* in monte nube et gloria Domini protectus sit, *septimo autem die* uocatus ad colloquium eius altiora montis conscenderit, quia nimirum per bona opera quae Domino donante acceperat, magis ab illo illustrari atque ab omnibus malorum incursibus meruit obumbrari ac sic ad sublimiora uisionis et collocationis illius dona peruenit. « *Medium* namque *caliginis* », unde uocatus esse dicitur, non inesse Deo tenebras ullas^f significat, sed quia lucem habitat inaccessibilem, et sicut item dicit Apostolus, « *Quem uidit nullus hominum sed nec uidere potest*^g. » *Caligo* namque illa obscuritas est archanorum caelestium, terrenis quidem cordibus inaccessibilis, sed Moysi et ceteris mundo corde beatis, diuina reserante gratia, penetrabilis, quibus dicitur in psalmo : « *Accedite ad eum et illuminamini*^h. » Inaccessibilis namque est lux eius uiribus nostris, ad quam tamen acceditur muneribus ipsius.

8. Vbi apte subiungitur : **Erat autem species gloriae Domini quasi ignis ardens super uerticem montis in conspectu filiorum Israhel.** *Quasi ignis* namque *ardens species gloriae* Domini apparuit, quia corda electorum et dono scientiae caelestis illustrat et ardore suae caritatis inflamat. In nube ergo caligine et igne gloria Domini uisa est ; in nube uidelicet, quia nos ab aestu temptationum protegit, in caligine uero, quia potentia maiestatis eius a nulla potest creatura

7. e. Ex 33, 11 f. 1 Jn 1, 5 g. 1 Tm 6, 16 h. Ps 33, 6

1. Le feu est charité de Dieu : cf. par ex. *De Tab.* I, 5.8 ; II, 14.95.111.113-114 ; III, 17.95.

la vie active. Et ceci, à la manière et à l'infime mesure dont un être humain encore dans la chair peut en être gratifié. C'est ce qui fut accordé à de nombreux patriarches et prophètes, et plus qu'à tous, à Moïse lui-même, de qui il est dit spécialement qu'il parla avec Dieu « *face à face, comme un homme le fait avec son ami*^e ». Par là on peut aussi comprendre, de lui spécialement, qu'il fut protégé *pendant six jours* par la nuée et la gloire du Seigneur sur la montagne et qu'*au septième jour*, il fut appelé à monter jusqu'au sommet pour s'entretenir avec lui. Car grâce aux bonnes œuvres que le Seigneur lui donna d'accomplir, il mérita sans aucun doute d'être encore plus illuminé par lui et d'être protégé à son ombre de tous les maux qui pouvaient l'assaillir. Et c'est ainsi qu'il parvint à ces dons suprêmes : voir Dieu et s'entretenir avec lui. Car c'est « *du milieu des ténèbres* » que Moïse a été appelé, est-il dit, non qu'il y ait en Dieu quelque ténèbre^f, mais parce qu'il habite une lumière inaccessible et, comme le dit aussi l'Apôtre : « *Nul homme ne l'a vu ni ne peut le voir*^g. » Cette *ténèbre*, c'est en effet l'obscurité des mystères célestes inaccessibles aux cœurs terrestres, sauf à Moïse et aux autres bienheureux aux cœur pur à qui la grâce divine en ouvre l'accès ; ceux à qui il est dit dans le psaume : « *Approchez-vous de lui et vous serez illuminés*^h. » Sa lumière est en effet inaccessible à nos moyens à nous, et pourtant on l'atteint grâce à ses dons à lui.

24, 17

La gloire du Seigneur 8. D'où la suite justement : **La gloire du Seigneur était semblable à un feu ardent au sommet de la montagne, aux yeux des fils d'Israël.** *La gloire du Seigneur* apparut, de fait, *semblable à un feu ardent*, parce qu'à la fois elle illumine le cœur des élus par le don de la connaissance céleste, et l'enflamme du feu de la charité de Dieu¹. *La gloire du Seigneur* a donc été vue dans la nuée, dans la ténèbre et dans le feu. Dans la nuée, car elle nous protège de l'ardeur des tentations ; dans la ténèbre, car aucune créature ne peut comprendre totalement la puissance

ad integrum comprehendi – *pax enim Dei exsuperat omnem sensum*^a –, in igne autem ardente, quia mentes fidelium superiorum bonorum et cognitione irradiat et spe ac dilectione accendit. Et hanc quidem *Domini gloriam, filii Israhel* de longe et ab inferioribus aspiciunt, Moyses uero altius ascendendo penetrat, quia nimirum abdita mysteriorum diuinorum perfecti quique perfecte ac sublimiter uident, at nos nostrae memores fragilitatis et inertiae, etsi hic intrare comprehendendo nequimus, saltem credendo sperando diligendo in proximo manere atque aspectare curemus. Quasi enim *filii Israhel* a longe oculos ad montem Dei atque ad conspectum gloriae eius habent, cum infirmi quique in ecclesia se Deum uidere summopere desiderantes, oculos montis sedulo in memoriam aeternae claritatis fixos tenent; quasi in uicinia montis Dei, in quem Moysen ascendisse nouerunt, commorantur cum in illo se moderamine uiuendi coercent, quo numquam gressum suae operationis longius ab imitatione summorum uirorum abstrahant, tametsi necdum plene illorum ad perfectionem sequi uestigia possint.

II. IDEM SEPTIMO DIE AD ALTIORA MONTIS VOCATVS QVADRAGINTA DIEBVS AC NOCTIBVS IBI CVM DOMINO MORATVR

9. Ingressusque Moyses medium nebulae ascendit in montem et fuit ibi quadraginta diebus et quadraginta noctibus. *Moyses medium nebulae ingressus ascendit in montem, cum praedicatores diuinae legis, in quibus ipse Moyses eximius erat, ad intuenda sublimiter incerta et occulta sapientiae diuinae*^a inuitante ac ducente Domino penetrant. Fuit autem cum Domino Moyses *quadraginta diebus et quadraginta noctibus, ut*

8. a. Ph 4, 7

9. a. Ps 50, 8

de sa majesté – *la paix de Dieu dépasse, en effet, tout ce qu'on peut éprouver*^a –, et dans un feu ardent, car elle illumine l'âme des fidèles par la connaissance des biens célestes et l'enflamme d'espérance et d'amour. Cette *gloire du Seigneur, les fils d'Israël* la voient de loin, du fond des vallées, Moïse, lui, y pénètre en s'élevant sur les hauteurs; car ce qui est caché des mystères divins, les parfaits le voient parfaitement et de haut. Quant à nous, conscients de notre fragilité et de notre torpeur, même si nous ne pouvons y entrer en les comprenant, efforçons-nous du moins d'en rester proches et de les observer avec les yeux de la foi, de l'espérance et de l'amour. C'est en effet comme si les *filis d'Israël* avaient les yeux tournés vers la montagne de Dieu et regardaient de loin l'aspect de sa *gloire*, quand tous les faibles de l'Église, désirant ardemment voir Dieu, maintiennent les yeux de l'âme consciencieusement fixés sur le souvenir de la clarté éternelle. C'est comme s'ils restaient aux abords de la montagne où ils savent que Moïse est monté, quand ils s'obligent à cette règle de vie que jamais leur conduite ne s'éloigne trop de l'imitation des plus grands hommes, bien qu'ils ne puissent pas encore suivre pleinement leurs traces jusqu'à la perfection.

II. LE SEPTIÈME JOUR, IL EST APPELÉ AU SOMMET DE LA MONTAGNE OÙ IL DEMEURE AVEC LE SEIGNEUR PENDANT QUARANTE JOURS ET QUARANTE NUITS

Les quarante jours
sur la montagne

9. Et, étant entré au milieu de la nuée, Moïse gravit la montagne et il y demeura quarante jours et quarante nuits. Moïse,

24, 18

entré au milieu de la nuée, gravit la montagne, quand les prédicateurs de la Loi divine, parmi lesquels Moïse lui-même occupait une place éminente, pénètrent, pour les scruter profondément, les mystères et les secrets de la divine sagesse^a sur l'invitation et sous la conduite du Seigneur. Moïse demeura donc *quarante jours et quarante nuits* avec le Seigneur, afin d'ap-

hoc numero temporis disceret quod illi solummodo decalogum legis, quem cum suo populo acceperat possent implere, quos euangelicae gratia ueritatis, quae quattuor libris erat describenda iuuaret, quater enim deni quadraginta faciunt, uel certe quod uenturum esset tempus quando eadem praecepta decalogi, quae tunc cum uno filiorum Israhel populo accepit, in notitiam cunctarum gentium, quae quattuor orbis partibus continentur, diuina gratia largiente panderentur omnesque per horum nationes obseruantiam ad salutem peruenirent aeternam. Verum quia breuiter quam mirifico ascensu Moyses ad accipiendam legem peruenit didicimus, iam nunc aures simul et animos ad audienda quae audiuit ac pro modulo nostro exponenda ipsa legis mandata conuertamus.

III. FILII ISRAHEL PRIMITIAS DOMINO OFFERRE ET SANCTVARIVM FACERE IBVENTVR

10. Sequitur: **Locutusque est Dominus ad Moysen dicens: « Loquere filiis Israhel ut tollant mihi primitias, ab omni homine qui offert ultroneus accipietis primitias mihi. »** Et nos *primitias* bonorum nostrorum Domino tollimus quando, si quid boni agimus, totum hoc diuinae gratiae tribuimus, ueraciter et intimo ex corde profitentes quod ne initium quidem bonae actionis aut cogitationis aliquod nisi a Domino possumus habere, mala uero nostra semper a nobis ipsis diabolo instigante et coepta et consummata nec nisi Domino donante laxanda esse fatemur. Pelagiani *primitias* bonorum suorum nolunt Domino tollere sed sibimet ipsis possidenda retinent, quia se boni aliquid a se ipsis absque gratia Dei habere stulta praesumptione autumant. Bene autem

1. Bède manifeste une constante opposition aux idées pélagiennes, empruntant ici aux polémiques augustinienes, cf. *Intro.*, p. 20.

prendre par ce nombre de jours que seuls pourraient accomplir le décalogue de la Loi, que lui et son peuple ont reçu, ceux qui recevraient le secours de la grâce de la vérité évangélique, qui serait exposée en quatre livres. En effet, quarante, c'est quatre fois dix. C'est aussi que viendrait un temps où ces préceptes du Décalogue que Moïse reçut alors avec le seul peuple des fils d'Israël, seraient, par le don de la grâce divine, portés à la connaissance de tous les peuples qui occupent les quatre parties du monde, et que, en les observant, toutes les nations parviendraient au salut éternel. Mais puisque nous avons appris brièvement comment Moïse, s'étant merveilleusement élevé, a été gratifié du don de la Loi, exerçons maintenant nos oreilles et notre esprit afin d'entendre ce qu'il entendit et pour expliquer selon nos capacités les préceptes mêmes de la Loi.

III. IL EST COMMANDÉ AUX FILS D'ISRAËL D'OFFRIR LES PRÉMICES AU SEIGNEUR ET DE FAIRE UN SANCTUAIRE

Les prémices à offrir au Seigneur 10. On lit ensuite : **Et le Seigneur s'adressa à Moïse en disant : « Tu diras aux fils d'Israël qu'ils m'apportent les prémices. Vous les recevrez pour moi de tout homme qui les offre spontanément. »** Nous aussi nous apportons les *prémices* de nos biens au Seigneur lorsque, faisant quelque bien, nous l'attribuons tout entier et en toute vérité à la grâce divine, et, témoignant du fond du cœur que nous sommes incapables même d'un commencement de bonne action ou de bonne pensée sans le Seigneur, mais nous reconnaissons que le mal que nous faisons est toujours commencé et consommé par nous-mêmes sur l'instigation du diable, et que seul le pardon du Seigneur nous en délivre¹. Les pélagiens ne veulent pas apporter les *prémices* de leurs biens au Seigneur, mais ils gardent pour eux ce qu'ils possèdent, car ils ont la sottise prétention de croire que quelque bien sort d'eux-mêmes sans le secours de Dieu. Il est juste que soit commandé à Moïse

25, 1-2

15 praecipitur Moyses « *ab homine qui offert ultroneus accipere primitias* », *hilarem enim datorem diligit Deus*^a, et Apostolus « *non ex tristitia nos aut ex necessitate*^b », sed ex proposito cordis bona facere iubet. Quod se sciens facere propheta gloriatur dicens Domino : « *Voluntarie sacrificabo tibi*^c. »

11. « *Haec sunt autem quae accipere debetis : aurum argentum aes, hyacinthum ac purpuram coccumque bis tinctum et byssum, pilos caprarum et pelles arietum rubricatas, pelles hyacinthinas et ligna sethim, oleum ad luminaria concinnanda, aromata unguentum et thimiama boni odoris, lapides onichinos et gemmas ad ornandum ephod ac rationale ; facientque mihi sanctuarium, et habitabo in medio eorum.* » Cuncta haec quae Dominus sibi a priore populo ad *faciendum sanctuarium* materialiter offerri praecepit, nos quoque qui spirituales filii Israhel, id est imitatores Deum uidentis populi, esse desideramus, spirituali intelligentia debemus offerre, quatenus per huiusmodi oblationes uoluntarias et ipsi *sanctuarium* ei in nobis *facere* mereamur et ipse *in medio* nostrum *habitare*, hoc est in nostro sibi corde mansionem consecrare, dignetur. Cui uidelicet *aurum* offerimus, cum claritate uerae sapientiae quae est in fide recta resplendemus, *argentum*, cum et oris nostri *confessio fit in salutem*^a, *aes*, cum eandem fidem publica praedicatione diulgare gaudemus, *hyacinthum*, cum sursum corda leuamus, *purpuram*, cum corpus passioni subicimus, *coccum bis tinctum*, cum gemina, id est Dei et proximi, dilectione flagramus, *byssum*, cum carnis castitate renitemus, *pilos caprarum*, cum habitum paenitentiae ac luctus induimus, *pelles arietum rubri-*

10. a. 2 Co 9, 7 b. 2 Co 9, 7 c. Ps 53, 8

11. a. Rm 10, 10

1. Bède insiste beaucoup sur la nécessité d'une vie intérieure pour le pasteur comme pour le fidèle, dans un sens très grégorien ; cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 115.

de « *recevoir les prémices de qui les offre spontanément* », car Dieu aime qui donne avec joie^a, et l'Apôtre nous commande de faire le bien « *non pas avec tristesse ou par nécessité*^b », mais par un dessein du cœur. Sachant qu'il en est ainsi, le Prophète s'en prévaut en disant au Seigneur : « *De grand cœur je t'offrirai le sacrifice*^c. »

11. « *Voici ce que vous devez recevoir : de l'or, de l'argent et du bronze ; de l'hyacinthe et de la pourpre, de l'écarlate deux fois teinte et du lin fin ; du poil de chèvre, des peaux de béliers teintes en rouge, des peaux teintes d'hyacinthe et du bois de sethim ; de l'huile pour garnir les luminaires, des aromates, de l'huile d'onction et de l'encens aromatique ; des pierres de cornaline et des pierreries pour orner l'ephod et le pectoral. Ils me feront un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux.* » Toutes ces choses que le Seigneur commanda à son premier peuple d'offrir matériellement pour lui *faire un sanctuaire*, nous aussi qui désirons être les fils de l'Israël spirituel, c'est-à-dire les imitateurs du peuple qui voit Dieu, nous devons les offrir spirituellement par de pareilles offrandes volontaires, méritant nous aussi de lui *faire* en nous un *sanctuaire* et qu'il daigne *habiter au milieu* de nous, c'est-à-dire se consacrer lui-même une demeure en nos cœurs¹. Nous lui offrons *de l'or*, en effet, quand nous resplendissons de l'éclat de la vraie sagesse que procure la foi droite ; *de l'argent*, quand par notre bouche nous la proclamons pour être sauvés^a ; *du bronze*, quand nous trouvons notre joie dans l'annonce de cette foi par la prédication publique ; *de l'hyacinthe*, quand nous élevons haut nos cœurs ; *de la pourpre*, quand nous soumettons nos corps à la souffrance ; *de l'écarlate deux fois teinte*, quand nous brûlons du double amour de Dieu et du prochain ; *du lin fin*, quand brille en notre chair la chasteté ; *du poil de chèvre*, quand nous revêtons l'habit de la pénitence et du deuil ; *des peaux de béliers teintes en rouge*, quand nous

25, 3-8

25 *catas*, cum ipsos dominici gregis ductores suo sanguine baptizatos uidemus, *pelles hyacinthinas*, cum nos post mortem spiritualia in caelis corpora habituros esse speramus, *ligna sethim*, cum expurgatis peccatorum spinetis munda carne et anima Domino soli seruimus, *oleum ad luminaria concinnanda*, cum fructibus caritatis et misericordiae refulgemus, *aromata unguentum et thimiam boni odoris*, cum opinionem bonae nostrae actionis multis ad exemplum bene uiuendi longe lateque diffundimus, *lapides onichinos et gemmas ad ornandum ephod ac rationale*, cum miracula sanctorum, quibus cogitationes Deo deuotas et opera uirtutum ornauere, digna laude praedicamus atque haec in adiutorium nostrae fidei ubi opus fuerit assumimus. Quia enim in umeris onera gestare solemus recte, per *ephod*, id est superumerale, opera iustorum et pii pro Domino labores insinuantur, quia uero in pectore cogitationum sedes est, recte in *rationali* qui est habitus pectoris 40 sacerdotalis munda electorum cogitationes exprimuntur, *lapidesque onichini et gemmae ornant ephod ac rationale*, cum eximiis summorum patrum actibus et cogitationibus etiam miraculorum insignia iunguntur. Neque aliquid uetat in lapidibus onichinis, qui sanguinei feruntur esse coloris, addita 45 bonis operibus martyrii merita intellegi. De quibus singulis suo loco plenius epitulante Dei gratia dicendum est.

12. « Facientque mihi, inquit, sanctuarium, et habitabo in medio eorum, iuxta omnem similitudinem tabernaculi quod ostendam tibi et omnium uasorum in cultum eius. » Ostendit

1. La symbolique des teintes employées pour la confection de la Tente est souvent reprise, cf. *De Tab.* I, 11 ; II, 12.-15.97.151-152 ; III, 16-17.21.87.

2. Sur les caractéristiques du bois de *sethim*, cf. *infra*, I, 14 (et n. 3) ; II, 50.

voyons les pasteurs mêmes du troupeau du Seigneur baptisés dans leur propre sang ; *des peaux teintes d'hyacinthe*, quand nous espérons posséder dans le ciel un corps spirituel après la mort¹ ; *du bois de sethim*² quand, les épines des péchés extirpées, nous servons le Seigneur seul d'un corps et d'une âme purs ; *de l'huile pour garnir les luminaires*, quand nous resplendissons des fruits de la charité et de la miséricorde ; *des aromates, de l'huile d'onction et de l'encens aromatique*, quand la connaissance de nos bonnes actions se répand en long et en large et incite un grand nombre à bien vivre ; *des pierres de cornaline et des pierreries pour orner l'ephod et le pectoral*, quand nous enseignons, en les louant comme il se doit, les miracles des saints qui ont rehaussé leurs pieuses pensées pour Dieu et leurs œuvres, et que nous recourons à ces miracles pour soutenir notre foi quand cela est nécessaire. En effet, comme nous avons coutume de porter les fardeaux sur les épaules, il convient que *l'ephod*, c'est-à-dire le scapulaire « qui se porte sur les épaules » (*superumerale*), représente les actions des justes et les travaux qu'ils accomplissent pieusement pour le Seigneur. Et puisque la poitrine est le siège des pensées, il est juste de représenter par le *pectoral*, qui recouvre la poitrine du prêtre, les pensées pures des élus. *Des pierres de cornaline et des pierreries ornent l'ephod et le pectoral*, quand, aux actions et aux pensées excellentes des pères les plus réputés, s'ajoutent aussi les signes des miracles. Rien n'empêche non plus de penser que les pierres de cornaline, qu'on dit couleur de sang, signifient les mérites du martyr qui s'ajoutent aux bonnes œuvres. De chacun de ces objets, nous devons parler en son lieu de façon plus complète avec le secours de la grâce divine.

Le sanctuaire à édifier au Seigneur 12. « Ils me feront, dit-il, un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux, un sanctuaire semblable en tout à la Tente que je te montrerai, avec tous les ustensiles pour son culte. » 25, 8

Moysi Dominus *tabernaculum* in monte et *uasa in cultum eius*
 5 consecrata, quia eidem secum tanto tempore demoranti
 manifeste demonstrauit, quanta pietate humilitate et mundi-
 tia uirtutes angelicae suo creatori gaudeant oboedire. Quae
 sunt perfectum in omnibus *tabernaculum* eius qui numquam
 in eis, ex quo conditi sunt manere atque inhabitare cessauit.
 10 Quorum etiam nobis in resurrectione similitudo uitae et com-
 munitatis ante Dominum conuersatio promittitur, quicumque
 modo relictis huius mundi contagiis eorum in terris uitam
 imitari studemus, uidelicet in laudando ac diligendo Deum et
 proximum quoque in Deo diligendo ac iuuando, inimicos
 15 etiam ad amorem Dei pietatis officiis prouocando, quales
 erant quibus ait Apostolus : « *Vos autem fratres non estis in
 carne sed in spiritu^a.* »

13. *Tabernaculum* ergo quod Moysi in monte monstratum est^a
 superna est illa ciuitas et patria caelestis, quae illo quidem
 tempore ex solis extitisse creditur angelis sanctis, post pas-
 sionem uero resurrectionem et ascensionem in caelos
 5 mediatoris Dei et hominum, et multitudinem praeclaram et
 copiosam sanctorum recipit animarum. *Vasa* uero taberna-
 culi illius singulae quaeque sunt personae spirituum
 beatorum, ex quibus omnibus ipsa Hierusalem, quae est
 mater omnium nostrum^c, in uera pace et unitate consistit.
 10 Notandumque diligentius quod *sanctuarium* Domino facere
 filii Israhel iubentur non ex parte simile, sed *iuxta omnem
 similitudinem tabernaculi quod ostendit Moysi omniumque uaso-
 rum in cultum eius*. Si autem ad angelorum in caelis consortia
 tendimus, debemus uitam eorum in terris
 15 quantum non noxia corpora tardant
 terrenique hebetant artus moribundaque membra

12. a. Rm 8, 9

13. a. Ex 25, 40 ; Ex 26, 30 b. 1 Tm 2, 5 c. cf. Ga 4, 26

Le Seigneur a montré à Moïse sur la montagne la Tente et les
ustensiles pour son culte, parce qu'il lui a manifesté ouverte-
 ment, en demeurant tant de temps avec lui, avec quelle piété,
 quelle humilité et quelle pureté les armées des anges se
 réjouissent d'obéir à leur Créateur. Ils sont sa Tente parfaite à
 tous égards, parce que, depuis qu'il les a créés, il demeure et
 habite constamment en eux. Une vie semblable à la leur et
 une part à leur existence en présence du Seigneur nous sont
 aussi promises dans la résurrection si, délaissant à présent
 les attraits de ce monde, nous nous appliquons sur cette terre
 à imiter leur vie, c'est-à-dire à louer et aimer Dieu, à aimer
 aussi en Dieu et à secourir le prochain, et à attirer même nos
 ennemis à l'amour de Dieu par des services bienveillants.
 Tels étaient ceux auxquels l'Apôtre dit : « *Mais vous, frères,
 vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'esprit^a.* »

La figure de la Tente

13. La Tente qui a été montrée à Moïse sur la
 montagne^a, c'est donc cette cité d'en haut et
 cette patrie céleste qui était, en ce temps-là,
 nous le croyons, constituée des seuls anges saints, mais qui,
 après la passion, la résurrection et l'ascension dans les cieux
 du Médiateur entre Dieu et les hommes^b, accueille en outre une
 grande et glorieuse multitude d'âmes saintes¹. Les ustensiles de
 la Tente, ce sont chacun de ces esprits bienheureux qui for-
 ment à eux tous cette Jérusalem, notre mère à tous^c, établie
 dans la véritable paix et l'unité. Notons-le bien aussi, le sanc-
 tuaire que le Seigneur demande aux fils d'Israël de lui édifier
 ne ressemble pas en partie seulement mais est semblable en tout
 à la Tente qu'il a montrée à Moïse, ainsi que tous les ustensiles
 pour son culte. Cependant, si nous aspirons à partager le sort
 des anges dans le ciel, nous devons aussi imiter sans cesse leur
 vie sur la terre, « pour autant que les corps nocifs ne [nous]
 ralentissent pas et que les ressorts terrestres et les membres

1. A propos des anges, cf. Introd., p. 60-61.

semper imitari. Quod si forte requiris in quo hoc *tabernaculum* caeleste homo terrigena spiritale carnalis imitari ualeas, diligunt Deum et proximos, hoc imitare ; subueniunt miseris, 20 etsi non angelis qui omnes beati sunt, certe hominibus, hoc imitare ; humiles sunt, mites sunt, inuicem pacati sunt, diuinis parent iussis, hoc in quantum uales imitare ; nihil mali, nihil otiose, nihil iniuste loquuntur, agunt, cogitant, diuinis indefessi laudibus uerbo et mente assistunt, hoc quantum 25 potes imitare ; et *sanctuarium* Domino *iuxta exemplum quod Moysi in monte monstratum est*^d aedificasti ueniensque Dominus et saluator noster cum Patre mansionem apud te facit^e, quin et post hanc uitam in illud tabernaculum quod imitaberis perpetuo beatum introducet.

III. DESCRIPTIO ARCHAE

14. Sequitur : « **Sicque facietis illud : archam de lignis sethim compingite.** » *Archa*, quae prima omnium in tabernaculo fieri iubetur, non incongrue ipsam Domini et saluatoris nostri incarnationem designat, *in quo sunt omnes thesauri* 5 *sapientiae et scientiae absconditi*^a. Quae uidelicet archa bene *de lignis sethim compingi* iubetur. *Ligna* quippe *sethim* leuis atque imputribilis ferunt esse naturae, non multum a qualitate albae spinae distantia. *Archa* ergo *de lignis sethim* facta est, quia corpus dominicum ex membris constabat omni uitio- 10 rum labe carentibus. Et haec eadem sunt ligna spinis simillima, quia etsi non in carne peccati tamen « *in similitudine uenit carnis peccati*^b », ut Apostolus ait.

13. d. Ex 26, 30 ; cf. Ex 25, 40 e. cf. Jn 14, 23

14. a. Col 2, 3 b. Rm 8, 3

1. VIRGILE, *Aeneis* VI, v. 731-732.

2. Bède commence ici une méditation sur l'arche comme figure de l'Incarnation qui est un des pivots de l'Histoire sainte, cf. *Introd.*, p. 58.

périssables ne [nous] hébètent pas¹. » Si par hasard tu te demandes comment toi, homme charnel, tiré de la terre, tu peux imiter cette *Tente* céleste qui est spirituelle, efforce-toi d'imiter ceci : ils aiment Dieu et le prochain ; imite ceci : ils secourent les nécessiteux, non pas les anges qui sont tous bienheureux, mais les humains ; ils sont humbles, ils sont doux, ils sont pacifiques entre eux et obéissent aux ordres de Dieu ; imite ceci, autant que tu le peux. Ils ne disent, ne font et ne pensent rien de mal, rien d'inutile, rien d'injuste, ils prennent part à la louange de Dieu sans se lasser, par la parole et la pensée ; imite ceci autant que tu le peux. Alors tu as édifié le *sanctuaire* du Seigneur *selon le modèle montré à Moïse sur la montagne*^d, et quand Notre Seigneur et Sauveur vient avec son Père, il fait chez toi sa demeure^e ; bien mieux, après cette vie, il t'introduira bienheureux, pour toujours, dans cette Tente que tu imitais.

III. DESCRIPTION DE L'ARCHE

L'arche en bois de sethim 14. S'ensuit : « **Vous ferez ainsi : construisez une arche en bois de sethim.** » 25, 9-10

L'arche qu'il est prescrit de construire avant toute chose dans la Tente représente à bon droit l'Incarnation même de Notre Seigneur et Sauveur, *lui en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance*^a. Il est bien que cette arche soit *construite en bois de sethim*². Le *bois de sethim* est, dit-on, léger et imputrescible, d'une nature assez semblable à celle du bois d'aubépine³. *L'arche* est donc faite *en bois de sethim*, car le corps du Seigneur est fait de membres exempts de toute souillure des vices. Et ce même bois est très semblable au bois d'aubépine, car, même s'il n'a pas pris une chair de péché, il est venu « *à la ressemblance d'une chair de péché*^b », comme le dit l'Apôtre.

3. Cf. JÉRÔME, *In Is XII*, 17/20 (CCL 73 A, p. 474, l. 51-57) ; JÉRÔME, *In Ioel* III, 18 (CCL 76, p. 349-352).

15. Sequitur : « Cuius longitudo habeat duos semis cubitos, latitudo cubitum et dimidium, altitudo cubitum similiter ac semissem. » Quidam solent interrogare cuius quantitatis sit aestimandus cubitus quem Moyses uel in archa Noe uel in
 5 factura tabernaculi posuerit. Quae, si Iosephi uerba uiderimus, facile quaestio soluitur. Neque enim putandum est hominem Iudaeum genere sacerdotalem, ingenio excellentissimum, et in scripturis diuinis simul et saecularibus doctissimum ullatenus hoc potuisse latere.

16. Ait ergo : « Facta est autem et archa longitudinis quinque palmorum, latitudinis trium. » Vnde patet manifeste quia illum designat cubitum quem duo palmi complent. Mystice autem *longitudo* archae longanimitatem Domini ac
 5 redemptoris nostri patientiam qua *inter homines conuersatus est*^a insinuat, *latitudo* amplitudinem ipsam caritatis qua ad nos uenire et inter nos habitare uoluit^b, *altitudo* spem futurae sublimitatis qua uel se ipsum post passionem suam glorificandum uel nos glorificaturum esse praeuidit. Vnde et apte
 10 *longitudo* archae duorum erat cubitorum, propter uidelicet doctrinam et opera quibus refulgebat in mundo. Hinc enim et euangelista Lucas sermonem se fecisse asserit de his « *quae coepit Iesus facere et docere*^c », et eius ipsius ammirantes dicebant, « *Vnde huic sapientia haec et uirtutes*^d », sapientiam
 15 uidelicet referentes ad ea quae miranda dicebat, uirtutes ad ea quae gerebat. Quod uero post duos cubitos etiam semissem archa in longitudine habebat, potest ad humanae tarditatem fragilitatis referri, quae dicta uel opera saluatoris sublimia necdum prout dignum erat capere ualebat. Vnde et
 20 de quibusdam mysticis eius actibus aperte dictum est : « *Haec*

16. a. Ba 3, 38 b. cf. Jn 1, 14 c. Ac 1, 1 d. Mt 13, 54

1. Flavius Josèphe (vers 35-100) constitue une des sources privilégiées de Bède lorsqu'il s'agit de précisions historiques et « techniques » touchant la Tente. Celui-ci utilise la version latine des *Antiquitates Iudaicae* due à Cassiodore. Cf. MEYVAERT, « Bede the Scholar », p. 60-61. Cf. *Ant. Iud.* III, 6, 3.

Les mesures de l'arche 15. S'ensuit : « L'arche aura deux coudées et demie de longueur, une coudée et demie de largeur, une coudée et demie de hauteur. » On demande souvent de quelle longueur doit être estimée la coudée utilisée par Moïse pour l'arche de Noé ou pour la construction de la Tente. Si cependant nous examinons ce qu'en dit Josèphe¹, la question est aisément résolue. Ne pensons pas que ce juif, d'une lignée sacerdotale, très supérieur par son intelligence et très instruit dans les saintes Écritures comme dans les écrits profanes, ait pu se tromper sur ce sujet.

16. Voici donc ce qu'il dit : « L'arche avait cinq palmes de long et trois de large. » Il est évident par là qu'il parle d'une coudée de deux palmes. Mais la *longueur* de l'arche signifie, au sens spirituel, la patience longanime de notre Seigneur et Rédempteur, avec laquelle il a demeuré parmi les hommes^a ; la *largeur*, la grandeur de la charité, avec laquelle il a voulu venir jusqu'à nous et habiter parmi nous^b; la *hauteur*, l'espérance de la sublime élévation à venir qu'il a vue d'avance : soit celle dont il devait être glorifié après sa passion, soit celle dont il nous glorifiera. C'est pourquoi il est juste que la *longueur* de l'arche ait été de deux coudées, en raison de l'enseignement et des œuvres par lesquelles il rayonnait sur le monde. A ce propos l'évangéliste Luc affirme en effet s'être fait le rapporteur de ce « *que Jésus a commencé à faire et à enseigner*^c », et ses propres concitoyens, émerveillés, disaient : « *D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles*^d ? » La sagesse signifiait ses paroles admirables, et les miracles, ce qu'il accomplissait. Le fait que l'arche ait eu une demi coudée en plus de deux coudées de long peut s'appliquer à la lenteur due à la faiblesse des hommes, incapables encore de saisir comme il fallait les paroles et les actes sublimes du Sauveur. C'est pourquoi il est dit ouvertement de certains de ses actes surnaturels : « *Ses disciples ne comprirent pas cela d'abord, mais seulement après la*

non cognouerunt discipuli eius primum sed quando glorificatus est Iesus^e » ; similiter et de dictis illius sublimioribus : « Et erat uerbum istud absconditum ab eis, et non intellegebant quae dicebantur^f. » Habebat ergo archa duos cubitos longitudinis, 25 quia Dominus in carne clarus uerbo et actibus apparebat, habebat et dimidium cubiti, quia etiam tarditatem discipulorum, qua necdum perfecte dicta uel acta ipsius capere poterant, longanimitate ferebat. Vnius erat cubiti latitudo 30 archae ob dispensationem ipsius dominicae caritatis, qua electos suos in Deo adunare curauit. Vnde et pro eis supplicans patri dicebat : « Non pro his autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per uerbum eorum in me, ut omnes unum sint, sicut tu pater in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint^g » ; et paulo post : « Et notum feci eis nomen tuum et notum faciam, ut 35 dilectio qua me dilexisti in ipsis sit et ego in ipsis^h. » Habebat post unum cubitum etiam semissem, uidelicet ob significationem nostrae fragilitatis, qua necdum in hac uita positi perfecte uel ipsi Deum diligere uel dilectionem quam erga nos habet Deus comprehendere sufficimus, quin potius sicut Apostolo 40 teste « ex parte cognoscimus et ex parte prophetamusⁱ », ita nimirum etiam ex parte diligimus. Habet ergo archa unum cubitum habet et dimidium, quia Dominus unica nos pietate sibi ac patri sociandos diligit et nostrae quoque capacitatem dilectionis, qualiscumque in hac uita esse potest, aequae pia 45 benignitate complectitur, donec ad eius uisionem, ubi eum ex toto corde tota anima tota uirtute^j diligamus, intrare mereamur. *Altitudo* quoque archae aptissime erat cubiti unius et dimidii, uidelicet propter significationem unice spei, qua uel Dominus ipse, cum esset in carne nobiscum, 50 futurae suae resurrectionis et posterioris gloriae praestolabatur euentum, uel nos inter aduersa saeculi propter futurorum

16. e. Jn 12, 16 f. Lc 18, 34 g. Jn 17, 20-21 h. Jn 17, 26 i. 1 Co 13, 9
j. cf. Mc 12, 30

glorification de Jésus^e. » De même est-il dit de ses paroles les plus sublimes : « Et cette parole leur demeurait obscure et ils ne comprenaient pas ce qui avait été dit^f. » L'arche avait donc deux coudées de long, car en son incarnation le Seigneur se manifesta dans la gloire de ses paroles et de ses actes. Elle mesurait une demi-coudée supplémentaire, parce qu'il supportait patiemment la lenteur des disciples, encore incapables de comprendre parfaitement ses paroles ou ses actes. La largeur de l'arche était d'une coudée à l'image de la charité même du Seigneur, qu'il a dispensée en s'appliquant à rassembler ses élus en Dieu. C'est pourquoi, suppliant son Père en leur faveur, il disait : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, grâce à leurs paroles, croiront en moi, afin que tous soient un ; comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous^g » ; et un peu plus loin : « Je leur ai révélé ton Nom et le leur révélerai, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux^h. » En plus de la coudée, elle avait aussi une demi-coudée pour signifier notre fragilité qui nous empêche encore, pendant notre existence terrestre, d'aimer Dieu parfaitement pour lui-même ou de pouvoir comprendre l'amour qu'il a pour nous. Bien plutôt, de même qu'au témoignage de l'Apôtre, « partielle est notre connaissance, partielle aussi notre prophétieⁱ », ainsi, notre amour aussi est partiel. L'arche a donc une coudée et demie, car le Seigneur nous aime d'un unique sentiment pour nous unir à lui et à son Père, et parce que, dans cette même bonté affectueuse, il accepte ainsi la capacité de notre amour, quelle qu'elle puisse être en cette vie, jusqu'à ce que nous méritions d'accéder à la vision de sa face dans laquelle nous l'aimerons de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces^j. L'arche était également d'une coudée et demie de hauteur, comme il se devait, ou bien pour figurer l'unique espérance que portait le Seigneur pendant sa vie terrestre parmi nous, tandis qu'il attendait l'avènement de sa résurrection à venir et la gloire qu'il recevrait, ou encore pour nous

praemia bonorum *gaudere semper*^k ammonet. Habet ergo archa plenum cubitum in altitudine, quia Dominus et saluator noster plenissime nouerat ipse, etiam corruptibili adhuc
 55 conuersatus in carne, quanta uel sibimet ipsi, uel membris suis quae nos sumus, esset gloria conseruata in futuro. Habet et dimidium cubitum altitudinis, quia nostrae quoque deuotionem paruitatis libenter in suo corpore suscepit, qui pia quidem intentione futuram patriam diligimus, sed necdum
 60 perfecte quae sit eius felicitas capere ualeamus, at tamen quantum capimus hoc non nisi ab illo habemus.

17. « **Et deaurabis eam auro mundissimo intus et foris faciesque supra coronam auream per circuitum.** » Archa *intus et foris auro mundissimo deauratur*, quia assumpta a filio Dei humana natura et *intus* Sancti Spiritus uirtute plena erat et
 5 *foris* hominibus aperte Sancti Spiritus opera praemonstrabat. Cui nimirum archae bene *corona aurea supra* circumdari praecipitur, quia apparens in carne atque ad redemptionem humani generis ueniens Filius Dei certum expectabat tempus et horam, quando susceptam pro nobis mortem cum ipso
 10 mortis auctore superaret atque ad patrem uictor in caelos ascenderet. De hac *corona* dicit Apostolus : « *Eum autem, qui modico quidem quam angeli minoratus est, uidemus Iesum, propter passionem mortis, gloria et honore coronatum*^a » ; de hac in Apocalipsi Iohannes : « *Et uidi, inquit, et ecce equus albus, et qui
 15 sedebat super illum habebat arcum, et data est ei corona, et exiit uincens ut uinceret*^b. » Equus quippe albus ecclesia, eques qui illi praesidebat Dominus est, qui habebat arcum quia contra

16. k. 1 Th 5, 16

17. a. He 2, 9 b. Ap 6, 2

rappeler *de nous réjouir sans cesse*^k, nous qui connaissons l'adversité de ce monde, à cause de la récompense des biens à venir. L'arche a donc une coudée entière de haut, car notre Seigneur et Sauveur savait lui-même parfaitement, alors qu'il était encore dans la chair corruptible, quelle était la gloire réservée dans l'avenir soit à lui, soit aux membres de son corps que nous sommes. Elle avait en plus une demi-coudée de haut, parce qu'il a également accepté volontiers en son corps la dévotion de notre petitesse, de nous qui nous efforçons d'aimer avec piété la patrie future, mais sommes encore incapables de saisir parfaitement quelle en sera la béatitude, et néanmoins, ce que nous en saisissons, c'est de lui seul que nous le tenons.

La dorure de l'arche
 et sa couronne d'or

17. « **Tu la plaqueras d'or très pur, 25, 11
 au dedans et au dehors, et tu garniras
 son pourtour d'une couronne d'or.** »

L'arche est *plaquée d'or très pur au dedans et au dehors*, parce que la nature humaine que le Fils de Dieu assumé était remplie de la puissance de l'Esprit Saint *au dedans*, et manifestait ouvertement aux yeux des hommes les œuvres de l'Esprit Saint *au dehors*. Il convient qu'il soit prescrit d'entourer l'arche *d'une couronne d'or* car, lorsqu'il est apparu dans la chair et qu'il est venu pour racheter l'humanité, le Fils de Dieu attendait un certain temps et une certaine heure où il vaincrait la mort reçue pour nous, ainsi que l'auteur même de la mort, et s'élèverait en vainqueur dans les cieux auprès de son Père. De cette *couronne* l'Apôtre dit : « *Mais celui qui a été un moment abaissé au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur parce qu'il a souffert la mort*^a. » D'elle encore il est dit dans l'Apocalypse de Jean : « *Et je vis, et voici qu'apparut à mes yeux un cheval blanc ; celui qui le montait tenait un arc ; on lui donna une couronne, puis il s'en alla en vainqueur pour vaincre encore*^b. » Le cheval blanc, c'est l'Église ; le cavalier qui le menait, c'est le Seigneur. Il tenait un arc, car il

potestates aeras ad bella ueniebat, dataque est ei corona uictoriae qui regnum mortis moriendo subuertit.

18. « **Et quattuor circulos aureos, quos pones per quattuor archae angulos ; duo circuli sint in latere uno et duo in altero.** » *Quattuor circuli aurei* quattuor sunt euangeliorum libri, qui merito *aurei* sunt propter claritatem sapientiae qua fulgent, merito *circulis* comparati quia aeterna est ipsa Dei sapientia quam praedicant, neque incipiens ex tempore neque esse desinens aeterna diuinitas quam homo Christus accepit. Vnde imminente hora suae passionis precatur Patrem dicens : « *Et nunc clarifica me, tu Pater, apud temet ipsum claritate quam habui priusquam mundus esset apud te*^a. » *Quattuor autem angulos* habet archa, quia sacramentum dominicae incarnationis per omnes mundi plagas in quibus sancta ecclesia dilatatur celebrari non desinit. Et per eosdem *angulos quattuor, quattuor circuli* sunt positi, quia in cunctis mundi finibus euangelium Christi saluandis fidelium cordibus praedicatur. *Duo autem circuli in latere uno et duo sunt in altero*, uel quia duo euangelistae discipulatu saluatoris in carne praedicantis et miracula facientis adhaerebant^b, duo autem alii post resurrectionem ascensionemque eius ad caelos ad fidem eius uenerunt ; uel quia, in figura quattuor animalium, duo qui per hominem et uitulum designati sunt passionum et mortis eius indicia praetulerunt, duo uero illi qui per leonem et aquilam praefigurati sunt uictoriae qua mortem destruxit^c insignia demonstrarunt. Homo quippe Dominus per incarnationem mortalis factus apparuit, uitulus uero idem oblatu

18. a. Jn 17, 5 b. cf. Mt 4, 21-22 ; 9, 9 c. cf. Ap 4, 7 ; cf. Ez 1, 5-10

1. Les anneaux se prêtent à une interprétation symbolique particulièrement suggestive, cf. *De Tab.* I, 30 ; II, 30.77-78.91.128 ; III, 43.103-104.

venait combattre les puissances de l'air, et il lui a été donné la couronne du vainqueur, parce qu'en mourant il a renversé le règne de la mort.

Les quatre anneaux d'or, figure des évangélistes 18. « **Et tu poseras quatre anneaux d'or aux quatre angles de l'arche ; deux anneaux d'un côté** » 25, 12

et deux de l'autre. » *Les quatre anneaux d'or*, ce sont les quatre livres des Évangiles, qui sont à juste titre *d'or*, à cause de l'éblouissante sagesse dont ils rayonnent, et peuvent à bon droit être comparés à des *anneaux*, car éternelle est la sagesse divine qu'ils proclament. Éternelle est en effet la divinité que possède le Christ homme, elle ne connaît ni commencement dans le temps ni fin. C'est pourquoi, quand fut imminente l'heure de sa passion, il pria ainsi son Père : « *Maintenant, Père, glorifie-moi de la gloire que j'ai eue auprès de toi avant que le monde fût*^a. » L'arche a *quatre angles* parce que le mystère de l'incarnation du Seigneur ne cesse d'être célébré dans toutes les régions du monde où la sainte Église s'est répandue. Et *quatre anneaux* sont suspendus à ces *quatre angles*, parce que l'évangile du Christ est annoncé jusqu'aux extrémités du monde entier pour que le cœur des fidèles soit sauvé¹. Il y a *deux anneaux d'un côté et deux de l'autre*, ou bien parce que deux évangélistes s'étaient attachés comme disciples du Seigneur^b alors qu'il était dans la chair, prêchant et faisant des miracles, et que deux autres sont venus à croire en lui après sa résurrection et son ascension dans le ciel ; ou bien parce que, parmi les quatre figures d'animaux, les deux que représentent l'homme et le taureau ont annoncé sa passion et sa mort, et que les deux autres, représentés par le lion et l'aigle, ont montré la victoire par laquelle il a détruit la mort^c. Le Seigneur s'est en effet manifesté comme homme par son incarnation en se faisant mortel, il s'est montré sous les traits

pro nobis in altari crucis extitit, idem leo mortem fortiter subigendo, aquila ad caelos ascendendo factus est. Atque ideo *duo circuli in latere uno et duo sunt in altero*, quia nimirum duo euangelistae per suam figuram assumptionem in
 30 Domino humanae fragilitatis et duo alii uictoriam qua de eadem assumpta fragilitate ac morte triumphauit insinuant. Nam quasi laeuum latus archae *duos* habuit *circulos*, cum euangelistae duo incarnationem Domini ac passionem figurarent, similiter lateri dextero *duo* inerant *circuli*, quod aeque
 35 duo euangelistae resurrectionem atque ascensionem eius quae ad futurae gloriae uitae pertinent figuratim exprimunt.

19. « **Facies quoque uectes de lignis sethim et operies auro inducesque per circulos qui sunt in archae lateribus, ut portetur in eis qui semper erunt in circulis nec umquam extrahentur ab eis.** » *Vectes* quibus archa portatur sancti sunt
 5 doctores qui Dominum praedicando audientium cordibus inferunt. Qui uidelicet *uectes semper esse* iubentur in *circulis*, quia nimirum necesse est ut quicumque aliis caelestia sacramenta praedicant, numquam ipsi mentem a memoria sacrae scripturae, numquam manus a diuinorum obseruantia man-
 10 datorum contineant.

20. Bene autem sequitur : « **Ponesque in archa testimonium quam dabo tibi** », quia illa solummodo de incarnato Dei filio loqui et credere debemus, quae nobis ipse Dominus per auctores sacrae scripturae reuelare dignatus est. Si autem uis
 5 scire quae sit illa *testificatio* quam *in archa ponendam* a Domino Moyses accepit, Apostolum audi : « *Post uelamentum*

1. Bède a une très haute idée de la vocation pastorale : le docteur ou le pasteur doit être un homme spirituel, constamment uni à Dieu, accompli dans les bonnes œuvres, ferme dans la foi pour soutenir et défendre les fidèles ; c'est aussi un homme porté par de saints désirs, un authentique contemplatif. Cf. *Introd.*, p. 57 et 64-65.

d'un taureau quand il s'est élevé pour nous en victime sur l'autel de la croix ; de même il est devenu lion en triomphant avec puissance de la mort, et il est devenu aigle en montant au ciel. Il y a *deux anneaux d'un côté et deux de l'autre*, parce que deux évangelistes signifient par leurs figures que le Seigneur a pris sur lui notre faiblesse humaine, et deux autres, qu'il a vaincu cette même faiblesse, ainsi que la mort, et en a triomphé. Ainsi le côté gauche de l'arche était-il muni de *deux anneaux*, parce que deux évangelistes figurent l'incarnation du Seigneur et sa passion. De même il y avait *deux anneaux* sur le côté droit, comme il y a deux évangelistes figurant sa résurrection et son ascension qui ont trait à la gloire de la vie future.

Les barres de transport de l'arche, figure des docteurs

19. « **Tu feras aussi des barres de bois de sethim que tu revêtiras d'or, et tu les engageras, dans les anneaux fixés sur les côtés de l'arche, pour servir à son transport. Les barres resteront toujours dans les anneaux de l'arche et n'en seront jamais ôtées.** » Les *barres* avec lesquelles on porte l'arche, ce sont les saints docteurs qui apportent le Seigneur dans le cœur de ceux qui les écoutent. Ces *barres* doivent *toujours rester dans les anneaux*, car il faut que quiconque annonce à d'autres les mystères célestes ne détache jamais son esprit du souvenir des saintes Écritures, ni sa main de l'observance des commandements divins¹.
 25, 13-15

Le témoignage à déposer dans l'arche

20. Il s'ensuit donc : « **Tu déposeras dans l'arche le témoignage que je te donnerai** », car nous ne devons dire et croire du Fils de Dieu incarné que ce que le Seigneur lui-même a daigné nous révéler par les auteurs de la sainte Écriture. Et si tu veux savoir quel était ce *témoignage* que Moïse a reçu du Seigneur pour le *déposer dans l'arche*, écoute l'Apôtre :
 25, 16

autem, inquit, secundum tabernaculum quod dicitur sancta sanctorum, aureum habens turibulum et archam testamenti circumtectam ex omni parte auro, in qua urna aurea habens manna et uirga Aaron quae fronderat et tabulae testamenti^a. » Vrna ergo aurea in archa habens manna anima est sancta in Christo habens in se omnem plenitudinem diuinitatis^b. Virga Aaron quae excisa fronderat potestas est inuicta sacerdotii illius, de qua dicit propheta : « Virga aequitatis uirga regni tui^c. » Quae postquam ad tempus per mortem uisa est esse succisa, illucescente mane resurrectionis uiuacius refluisset inuenta est ac perpetuo inuiolabilis atque immarcescibilis permansura esse innotuit. Christus enim surgens a mortuis iam non moritur, mors illi ultra non dominabitur^d. Tabulae testamenti in archa omnem in Christo et scientiam paternorum secretorum et potentiam iudiciorum designant. In tabulis namque testamenti et fides erat inscripta aeternae diuinitatis quae mundum crearet ac regeret et mandata quibus Deo seruire oporteret et discretio iudicii qua ipse odientes se iure condemnaret et diligentes se misericordia digna remuneraret. Haec est ergo *testificatio* quam Dominus Moysi in archa ponendam dedit, cum confitendam nobis in Christo signauit ueritatem carnis, animae et uerbi, ipsamque carnem post passionem mortis resurrectione glorificatam et aeterna regis ac pontificis dignitate sublimatam monstrauit, cum ipsum esse solummodo paternorum conscium archanorum, quasi ueraciter unius eiusdemque cum Patre maiestatis, ipsum omnium esse iudicem docuit saeculorum.

« Au-delà du voile, dit-il, il y avait une seconde tente appelée Saint des Saints avec un encensoir d'or, et l'arche de l'Alliance entièrement couverte d'or, dans laquelle se trouvait une urne d'or, contenant la manne, le rameau d'Aaron qui avait fleuri et les tables de l'Alliance^a. » L'urne d'or qui se trouve dans l'arche et contient la manne, c'est, dans le Christ, l'âme sainte qui contient en elle toute la plénitude de la divinité^b. Le rameau d'Aaron qui, retranché du tronc, fleurit, c'est la puissance invincible de son sacerdoce, dont le Prophète dit : « Le rameau de ton règne est un rameau de justice^c. » Quand pour un temps il sembla avoir été retranché par la mort, il fut trouvé refleurissant avec plus de vie, quand s'illumina le matin de la résurrection, et il fut reconnu qu'il demeurerait invulnérable sans jamais se faner. En effet, le Christ surgissant de la mort ne meurt plus, sur lui la mort n'a plus aucun pouvoir^d. Les tables de l'Alliance contenues dans l'arche représentent toute la connaissance des mystères du Père et la puissance des jugements qui sont dans le Christ. Dans les tables de l'Alliance étaient en effet gravées, d'une part, la foi en une divinité éternelle, régnant sur le monde qu'elle a créé, et les commandements par lesquels il fallait servir Dieu, d'autre part, la différence des jugements par lesquels il condamnerait à bon droit ceux qui le haïraient et récompenserait, selon une juste miséricorde, ceux qui l'aimeraient. Tel est donc le *témoignage* que le Seigneur confia à Moïse pour qu'il le dépose dans l'arche, quand il signifia la vérité que nous devons croire à propos du Christ : celle de sa chair, de son âme et du Verbe, nous montra cette même chair glorifiée par la résurrection et après les souffrances de sa mort, élevée à l'éternelle dignité de roi et de pontife, quand il enseigna que lui seul est en possession des secrets de son Père, et que, comme véritablement d'une seule et même majesté avec le Père, lui seul est le juge de tous les siècles.

20. a. He 9, 3-4 b. Col 2, 9 c. Ps 44, 7 d. Rm 6, 9

V. PROPITIATORII ET CHERUBIM

21. « **Facies et propitiatorium de auro mundissimo, duos cubitos et dimidium tenebit longitudo eius, semissem et cubitum latitudo.** » Quaeri solet quid *propitiatorium* dicat quo operienda sit archa. Sed cum hoc *de auro* fieri iubeat et tantae
 5 longitudo ac latitudinis quantae archam fieri praeceperat, constat procul dubio quia tabulam fieri uoluit auream tantam, quanta archam tegere sufficeret. Quod uidelicet *propitiatorium* non aliud quam Dominum saluatorem, sed specialius in eo uiscera pietatis designat, de quo dicit Aposto-
 10 lus : « *Quem proposuit Deus propitiationem per fidem in sanguine ipsius*^a. » Nam et ideo desuper ponitur quia *superexaltat misericordiam iudicio*^b. Vnde et Psalmista : « *Suavis, inquit, Dominus uniuersis, et miserationes eius super omnia opera eius*^c. »

22. « **Duos quoque cherubim aureos et productiles facies ex utraque parte oraculi, cherub unus sit in latere uno et alter in altero, utrumque latus propitiatorii tegant expandentes alas et operientes oraculum respiciantque se mutuo uersis uultibus in propitiatorium quo operienda est archa, in qua pones testimonium quod dabo tibi.** » « *Cherubim* » esse nomen angelicarum uirtutum Iezechiel propheta manifeste declarat, quas etiam, iuxta exemplum quo hic fieri iubentur, cum alis sibi apparuisse designat dicens : « *Et uox alarum che-*

21. a. Rm 3, 25 b. Jc 2, 13 c. Ps 144, 9

1. Dans la Tente du rendez-vous, sanctuaire mobile, le propitiatoire est une plaque d'or (125 x 75 x 75 cm) qui recouvre l'arche. Dans le Temple, où sera installée l'arche, le propitiatoire semble désormais prédominer sur l'arche elle-même, pour devenir son substitut dans le second temple de Jérusalem (cf. 1 Ch 28, 11). Le propitiatoire figure alors le trône de Dieu, le lieu de sa présence, de la rencontre entre l'homme et Dieu. Le NT verra dans le Christ le véritable propitiatoire (cf. Rm 3, 25 ; 1 Jn 2, 2 ; 4, 10).

V. DESCRIPTION DU PROPITIATOIRE ET DES CHERUBIM

Le propitiatoire 21. « **Tu feras aussi un propitiatoire d'or** 25, 17
très pur de deux coudées et demie de long, d'une coudée et demie de large. » On demande souvent ce qu'est ce *propitiatoire* dont il est dit qu'il doit couvrir l'arche¹. Mais puisqu'il commande que cela soit fait *d'or* et décide que la longueur et la largeur soient semblables aux mesures fixées pour l'arche, il n'y a pas de doute qu'il voulait que soit faite une plaque d'or telle qu'elle suffise à couvrir l'arche. Ce *propitiatoire* ne signifie donc rien d'autre que le Seigneur et Sauveur, mais plus spécialement en lui le cœur plein de bonté, dont l'Apôtre dit que « *Dieu l'a exposé comme instrument de propitiation par son sang, moyennant la foi*^a. » Il est dit aussi qu'il est placé au-dessus parce que *la miséricorde l'emporte sur le jugement*^b. D'où les paroles du Psalmiste : « *Il est bon, le Seigneur, envers tous, sa miséricorde s'étend sur toutes ses œuvres*^c. »

Les deux cherubim 22. « **Tu feras aussi deux cherubim d'or** 25, 18
étendu au marteau, de part et d'autre du propitiatoire : que le premier cherub soit d'un côté et le second de l'autre, qu'ils couvrent les deux côtés du propitiatoire de leurs ailes étendues en protégeant le propitiatoire, et qu'ils se regardent l'un l'autre, le visage tourné vers le propitiatoire qui doit recouvrir l'arche, dans laquelle tu déposeras le témoignage que je te donnerai. » Le prophète Ézéchiél déclare clairement que « *cherubim* » est le nom de puissances angéliques qu'il dépeint même, selon le modèle qu'il est ordonné ici de suivre, avec des ailes, telles qu'elles lui sont apparues, quand il dit : « *Et le bruit des ailes des cherubim s'entendait jusqu'au parois extérieur, comme si Dieu lui-même*

10 *rubim audiebatur usque in atrium exterius, sicut uox Dei loquentis*^a. » Et quidem numero singulari « cherub » plurali autem « cherubim » dicitur, et est nomen generis masculini, sed Graeca consuetudo neutro genere posuit « cherubin », « m » littera in « n » mutata. Verum noster interpres
 15 Hebraeum secutus idioma masculino genere posuit « duos cherubim aureos et productiles facies », non « duo cherubin aurea et productilia », quod scriptorum incuria credo in eius translatione esse corruptum, ut pro « cherubim » antiquorum more scriberetur « cherubin ». Interpretatur autem *cherubim*
 20 siue cherubin « scientiae multitudo » uel « scientiae intellectus », quod uidelicet nomen tanto rectius angelicis potestatibus congruit, quanto perfecte ab omni impulsu impurae cogitationis alieni uisioni sui conditoris adhaerent. Idcirco autem *alas* uel in figura *cherubim* Moyses facere iube-
 25 tur uel in ipsa eorum specie uidisse se propheta testatur, quod etiam licentia solet imitari pictorum, ut in alto sedem habere angeli et quasi leui uolatu ubique discurrere posse signentur neque ullam habere tarditatem, quin confestim ubicumque uoluerint adsint. Post resurrectionem quoque
 30 hoc ipsum nobis spiritali iam corpore uestitis indubitanter promittitur^b. *Expandunt ergo alas cherubim et propitiatorium tegunt*, quoniam angeli omnem suae naturae potentiam, qua in altis habitare et cuncta supernae illius patriae loca leui ac laeto itinere penetrare meruerint, in obsequium sui conditoris offerunt ac uelut propitiatorium contuentes obumbrant, id est honorant uelando, quia totum quem habent statum perpetuae felicitatis eius gratiae deputant, a quo nihil mali uelle posse acceperunt. *Duo sunt autem propter significandam societatem angelicae pacis, quia minus quam inter duos haberi*

22. a. Ez 10, 5 b. cf. 1 Co 15, 22

1. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 74, l. 20-21).

parlait^a. » On dit « cherub » au singulier et « cherubim » au pluriel, nom de genre masculin, mais dans l'usage grec il est passé au genre neutre et devenu « cherubin », le « m » devenant « n ». Néanmoins, notre traducteur suit l'hébreu et le met au genre masculin : « *Tu feras deux cherubim d'or étendu au marteau* », non pas : « deux cherubin d'or étendu au marteau », ce qui, je crois, a été corrompu dans sa traduction par l'inattention des copistes, de sorte que dans l'ancien usage, on a écrit « chérubin » au lieu de « cherubim ». *Cherubim* ou chérubin a le sens de « connaissances multiples » ou de « capacité de savoir¹ » : ce nom s'applique d'autant mieux à des puissances angéliques qu'elles s'adonnent parfaitement à la vision de leur Créateur, étrangères à tout mouvement de pensées impures. C'est pourquoi Moïse reçut l'ordre de faire des *ailles* dans sa représentation des *cherubim*, et le Prophète atteste qu'il en a vu dans leur apparition. Les peintres se permettent d'imiter cela, en représentant les anges haut perchés et capables de se déplacer en tous sens d'un vol léger, sans subir aucun retard, mais en se rendant instantanément là où ils veulent. Il nous est promis, à n'en point douter, qu'après la résurrection, nous serons nous aussi dotés de cette même faculté, puisque nous serons alors revêtus d'un corps spirituel^b. *Les ailes des cherubim* sont donc *étendues* et *couvrent* le propitiatoire, parce que les anges font offrande en soumission à leur Créateur de toute leur puissance naturelle, par laquelle ils ont mérité d'habiter les hauteurs et d'avoir accès à toutes les régions de cette patrie céleste d'un vol léger et joyeux. De même, quand ils contemplent le propitiatoire, il le couvrent de leurs ailes, c'est-à-dire lui rendent hommage en le voilant, parce que tous les degrés du bonheur perpétuel dont ils jouissent, ils les attribuent à la grâce de celui dont ils reçoivent le pouvoir de ne rien vouloir de mal. Ils sont *deux* pour représenter la société pacifique des anges, parce que « la charité ne peut exister entre moins que

40 caritas non potest. Vnde et « *sese respicere mutuo* » et « *in propitiatorium uultus habere* » iubentur, quia nimirum in glorificatione diuinae uisionis sibimet alterutrum consonant. Item per *duo cherubim* possunt duo testamenta figurari, quorum unum futuram Domini incarnationem, aliud factam

45 clamat, *respiciuntque se mutuo*, quia in attestatione ueritatis quam praedicant in nullo ab inuicem discrepant, *uertunt uultus in propitiatorium*, quia et misericordiam Domini in qua unica mundo spes est ualde commendat, atque ideo sunt *ex utraque parte oraculi*, quia et praecedentia ante incarnationem

50 dominicam tempora et sequentia praedicatione spiritualis scientiae replent. Quibus etiam nomen scientiae multitudinis uel scientiae multiplicatae conuenit, quia uidelicet scriptura sacra spiritali ac diuina scientia, plena est eademque scientia ex quo ipsa scriptura condi coepit, augeri semper ac multiplicari non desinit. Vnde et angelus Daniheli : « *Pertransibunt, inquit, plurimi et multiplex erit scientia*^c. » Namque Moysen ampliolem patriarchis scientiam percepisse testatur ipse Dominus, qui illi apparens ait : « *Ego Deus qui apparui Abraham, Isaac et Iacob in Deum omnipotentem et nomen meum*

60 *'adonai' non indicaui eis*^d. » Multiplicata est ergo ex tempore scientia diuinae cognitionis, cum hoc de se ipso Dominus Moysi quod patriarchis non indicauerat ostendit. Daudid, qui in lege Domini meditabatur die ac nocte, uideamus an se ipsi qui legem scripsit Moysi aliquid amplius de Domino intellexisse senserit : « *Quomodo, inquit, dilexi legem tuam Domine, tota die meditatione mea est*^e », statimque subiunxit, « *Super omnes docentes me intellexi*^f » ; unde et alibi gloriatur Domino

22. c. Dn 12, 4 d. Ex 6, 2-3 e. Ps 118, 97 f. Ps 118, 99

1. GRÉG. LE GR., *Hom. euang.* 17, 1.

2. Les anges constituent avec les saints *l'eccllesia vera*, modèle de l'Église encore en chemin, cf. *Introd.*, p. 64.

deux¹. » Il est donc prescrit « *qu'ils se regardent l'un l'autre* » et qu'ils « *tournent leur visage vers le propitiatoire* », car ils s'accordent l'un avec l'autre pour rendre gloire à Dieu qu'ils contemplent². De même les *deux cherubim* peuvent représenter les deux Alliances, l'un en proclamant l'incarnation future du Seigneur, l'autre sa réalisation. *Ils se regardent l'un l'autre*, parce qu'en attestant la vérité qu'ils annoncent, ils ne diffèrent aucunement l'un de l'autre, et ils *tournent leur visage vers le propitiatoire*, parce qu'ils recommandent vivement la miséricorde du Seigneur, dans laquelle réside le seul espoir pour le monde. De même, ils sont situés *de part et d'autre du propitiatoire*, parce qu'ils comblent les siècles qui ont précédé, comme ceux qui suivent l'incarnation du Seigneur, de leur enseignement spirituel. Les noms de « connaissances multiples » et de « connaissance accrue » leur conviennent, car la sainte Écriture est pleine d'une connaissance spirituelle et divine et, depuis que l'Écriture a commencé d'être rédigée, cette même connaissance ne cesse de toujours se développer et de se multiplier. C'est pourquoi l'ange dit à Daniel : « *Un grand nombre passera et la connaissance se multipliera*^c. » De fait, le Seigneur lui-même atteste que Moïse a reçu une connaissance plus grande que celle des patriarches, lui qui déclara en lui apparaissant : « *Je suis Dieu, apparui à Abraham, Isaac et Jacob comme le Dieu tout-puissant, et mon nom d'Adonai, je ne leur ai pas révélé*^d. » Elle s'est donc accrue avec le temps, la connaissance de la science divine, puisque le Seigneur dévoile à Moïse, au sujet de lui-même, ce qu'il n'a pas fait connaître aux patriarches. Voyons si David, qui méditait la loi du Seigneur jour et nuit, a perçu qu'il avait saisi davantage le mystère du Seigneur que Moïse lui-même, qui avait transcrit sa Loi, quand il a dit : « *Combien j'aime ta Loi, Seigneur, tout le jour je la médite*^e » et qu'il a ajouté immédiatement : « *Je dépasse en connaissance tous mes maîtres*^f » ; c'est pourquoi, en un autre endroit, il se glorifie en disant au Seigneur : « *Tu m'as*

dicens : « *Incerta et occulta sapientiae tuae manifestasti mihi*^g. » Item apostolos maiora prophetis nosse declarat Dominus
 70 ipse, qui eisdem loquitur dicens : « *Multi prophetae et iusti cupierunt uidere quae uidetis, et non uiderunt, et audire quae auditis, et non audierunt*^h » ; sed et eisdem post resurrectionem ascensionemque suam maiorem adhuc scientiae gratiam promittit dicens : « *Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis*
 75 *portare modo, cum autem uenerit ille Spiritus ueritatis, docebit uos omnem ueritatem*ⁱ » ; quibus et in futuro maius omnibus quae in hac uita cognosci possunt reuelaturum se esse pollicetur dicens : « *Qui autem diligit me diligitur a Patre meo, et ego diligam eum et manifestabo ei me ipsum*^j. » Recte ergo cherubim scientia multiplicata dicitur, quia in utroque testamento fidelibus magis ex tempore magisque cognitio ueritatis innotuit. Recte
 80 « *cherubim gloriae propitiatorium obumbrare*^k » dicuntur, quia testamenta crescente per tempus et multiplicata scientia propitiationem nobis Domini saluatoris praedicant et hanc
 85 gratis semper uocibus, quasi *expansis* ad uolatum *alis*, honorare non cessant. Quia enim uerba colloquentium quasi uolando per aerem ab ore dicentium ad cor perueniunt audientium, merito *expansis cherubim alis* et uelut ad uolandum aptatis possunt designari.

23. « *Inde praecipiam et loquar ad te, supra propitiatorium scilicet ac de medio duorum cherubim qui erunt supra archam testimonii, cuncta quae mandabo per te filiis Israhel.* » *Supra propitiatorium loquitur Dominus ad Moysen*

instruit des secrets et des profondeurs de ta sagesse^g. » Le Seigneur lui-même déclare que la connaissance des apôtres dépasse celle des prophètes quand il leur dit : « *Bien des prophètes et des justes ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu*^h. » En outre, il leur promet aussi la grâce d'une connaissance encore plus grande après sa résurrection et son ascension, en disant : « *J'ai encore bien des choses à vous enseigner, mais vous n'avez pas la force de les porter pour l'instant ; quand il sera venu, l'Esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité*ⁱ. » Et il leur promet qu'à l'avenir une vérité plus grande que tout ce qu'ils peuvent connaître ici-bas leur sera révélée par lui, quand il dit : « *Celui qui m'aime est aimé de mon Père, et moi je l'aimerai et je me manifesterai à lui*^j. » Le terme de « *cherubim* » signifie donc bien « *connaissance accrue* », puisqu'à travers les deux Testaments et au fil des temps, la connaissance de la vérité s'est révélée de plus en plus aux fidèles. Il est juste de dire que « *les cherubim couvrent le propitiatoire d'une ombre de gloire*^k » car, à mesure que s'étend et se multiplie la connaissance au fil des temps, les Testaments nous enseignent la miséricorde propitiatoire du Seigneur, notre Sauveur, et, par des paroles toujours pleines de grâce, ne cessent de lui rendre gloire, comme s'ils étendaient leurs ailes pour s'envoler. Les paroles de ceux qui conversent parviennent en effet au cœur de leurs auditeurs comme si elles volaient dans les airs au sortir de la bouche de ceux qui les prononcent ; il convient donc bien de représenter les *cherubim*, les ailes étendues, prêts à l'envol.

L'arche, figure
de l'Église

23. « C'est de là que je te donnerai mes ordres, c'est du haut du propitiatoire, de l'espace situé entre les deux

cherubim placés au-dessus de l'arche du témoignage, que je te communiquerai tout ce que je commanderai par toi aux fils d'Israël. » Le Seigneur communique tout ce qu'il commande

22. g. Ps 50, 8 h. Mt 13, 17 i. Jn 16, 12-13 j. Jn 14, 21 k. He 9, 5

5 *cuncta quae per illum mandat filiis Israhel*, quia per gratiam propitiacionis Dei factum est ut hominibus post culpam praeuuaricationis apparere et eis uiam ueritatis post errorem demonstrare dignatus esset. *De medio cherubim loquitur*, quia per angelicam uisionem et non in sua substantia Deus apparuit et locutus est Moysi, attestante Apostolo quia « *lex propter transgressionem posita est, donec ueniret semen cui promiserat, ordinata per angelos in manu mediatoris*^a. » Item *de medio duorum cherubim loquitur Dominus*, quia per uerba utriusque testamenti consona nos uoce ad fidem ueritatis erudit, uel

15 *certe de medio cherubim loquitur*, quia per unigenitum suum, qui in medio duorum testamentorum in carne apparuit, humano generi Deus Pater uoluntatem suam manifestare dignatus est. Quo sensu etiam illud potest accipi quod ait Abacuc : « *In medio duorum animalium innotesceris*^b. » Potest

20 *autem in archa etiam sancta ecclesia figuratim accipi*, quae de lignis imputribilibus, hoc est animabus sanctis, aedificatur et in fide sancti euangelii per quattuor mundi plagas distenta *coronam uitae*^c a Deo expectat aeternam, habens in se tabulas testamenti in meditatione continua legis Dei, habens

25 *et urnam auream cum manna in fide dominicae incarnationis*, habens et uirgam Aaron quae fronderat in participatione regni et sacerdotii dominici, dicente apostolo Petro : « *Vos autem genus electum regale sacerdotium*^d », habens propitiatorium desuper ut cuncta quae habet bona largiente

30 *gratia diuina sese accepisse meminerit*, habens et cherubim gloriae in propitiatorio, uel angelica uidelicet praesidia, quibus a Deo semper adiuuetur propitio, uel testamenta, quibus qualiter uiuere et quomodo auxilium recte uiuendi a diuina propi-

par l'intermédiaire de Moïse aux fils d'Israël du haut du propitiatoire, parce que c'est par une grâce de propitiation que Dieu daigna se montrer aux hommes après la faute et leur indiquer le chemin de la vérité quand ils se furent égarés. Il parle de l'espace situé entre les cherubim, parce que Dieu se montra et parla à Moïse sous la figure d'un ange et non en sa substance divine, comme l'atteste l'Apôtre : « *La loi fut instituée à cause des transgressions, jusqu'à ce qu'apparaisse la descendance à qui était destinée la promesse, édictée par le ministère des anges et l'entremise d'un médiateur*^a. » Ou encore, c'est de l'espace situé entre les deux cherubim que parle le Seigneur, parce que c'est par la voix consonante des paroles de l'un et l'autre Testament qu'il nous conduit à la foi en la vérité ; ou peut-être parle-t-il de l'espace situé entre les cherubim parce que, par son Fils unique qui prit chair dans l'espace entre les deux Testaments, Dieu le Père daigna révéler sa volonté au genre humain. C'est en ce sens qu'on peut aussi comprendre ce que dit Habaquq : « *Tu te feras connaître à eux du milieu des deux animaux*^b. » On peut aussi voir dans l'arche la figure de la sainte Église qui est faite de bois imputrescibles, c'est-à-dire d'âmes saintes¹. Dans la foi en le saint Évangile, l'Église, répandue aux quatre coins du monde, attend de Dieu la couronne éternelle de vie^c. Elle porte en elle les tables du témoignage par la méditation continuelle de la loi de Dieu ; elle a aussi l'urne d'or contenant la manne par sa foi en l'incarnation du Seigneur ; elle a le rameau d'Aaron qui a fleuri par sa participation au règne et au sacerdoce du Seigneur, comme le dit l'apôtre Pierre : « *Mais vous, vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal*^d. » Elle a par-dessus un propitiatoire, pour qu'elle garde en mémoire que tout le bien qu'elle a, elle l'a reçu de la largesse de la grâce de Dieu ; elle a aussi des cherubim de gloire au-dessus du propitiatoire, c'est-à-dire une garde angélique par laquelle elle reçoit constamment l'aide d'un Dieu propice, ou bien les Testaments par lesquels lui est prescrite la manière de vivre et de chercher le secours

23. a. Ga 3, 19 b. Ha 3, 2 LXX c. Jc 1, 12 ; Ap 2, 10 d. 1 P 2, 9

1. L'arche figure à la fois le Verbe incarné (cf. *supra*, p. 108, n. 2) et l'Église, corps du Christ.

35 tiatione quaerere debeat instituat. Sic autem sunt cherubim
 supra propitiatorium positi quomodo ciuitas Christi, id est
 sancta ecclesia, super montem^e, id est super ipsum Christum,
 esse constituta dicitur, non quod altior illo possit esse ciuitas
 sua, sed quod eius subsidio sustentata proficiat. Cherubim
 40 supra propitiarium habet archa, quia uel angelica ministeria
 uel eloquia diuina eo ueracius ecclesiam iuuant, quo ipsa in
 fundamento summae ueritatis stabilita consistunt.

VI. MENSÆ

24. « **Facies et mensam de lignis sethim habentem duos cubitos longitudinis et in latitudine cubitum unum et in altitudine cubitum ac semissem.** » *Mensa de lignis sethim facta scriptura est sacra, de fortibus sanctorum patrum uerbis actibusque compacta, quae dum nobis quae sint aeternae gaudia beatitudinis, quomodo ad haec perueniatur ostendit, cibum profecto nobis salutis ac uitae suggerit. Haec habet longitudinem, cum perseuerantiam nobis coeptae religionis, latitudinem, cum amplitudinem caritatis, altitudinem, cum spem perpetuae remunerationis insinuat. Et bene longitudo duorum est cubitorum, quia actualis nostra conuersatio in duabus maxime uirtutibus consistit, misericordia uidelicet et innocentia, dicente apostolo Iacobo : « Religio autem munda et immaculata apud Deum et patrem haec est, uisitare pupillos et uiduas in tribulatione eorum et immaculatum se custodire ab hoc saeculo^a. » In eo namque quod « pupillos et uiduas in tribulatione eorum uisitare » praecipit, cuncta quae erga proximos necesse habentes misericorditer agere debemus ostendit, in eo*

23. e. cf. He 12, 22 ; Mt 5, 14 ; Ep 2, 19-20

24. a. Jc 1, 27

1. Dans une vue très unitaire de l'histoire du salut, Bède reconnaît comme « nos saints pères » tous les justes, les saints et les docteurs des deux Alliances ; cf. *Introd.*, p. 55-59.

de la divine propitiatoire pour vivre avec droiture. Les *cherubim* sont disposés *en haut du propitiatoire*, tout comme la cité du Christ, c'est-à-dire la sainte Église, est dite bâtie sur la montagne^e, c'est-à-dire sur le Christ lui-même, non que sa cité puisse être plus haute que lui, mais parce qu'elle profite du soutien de son secours. L'arche est munie de *cherubim en haut de son propitiatoire*, parce que le ministère des anges et la parole divine apportent un secours à l'Église, d'autant plus véritable qu'eux-mêmes sont fermement établis sur les fondations de la plus haute vérité.

VI. DESCRIPTION DE LA TABLE

<p>La table, figure de l'Écriture</p>	<p>24. « Tu feras aussi une table de bois de sethim, ayant deux coudées de longueur, une coudée de largeur et une coudée et demie de hauteur. » <i>La table en bois de sethim, c'est la sainte Écriture, faite des paroles et des actions puissantes des saints pères ; en nous montrant quelles sont les joies de la béatitude éternelle et comment y parvenir, elle nous offre la nourriture du salut et de la vie¹. Elle a cette longueur parce qu'elle suggère de persévérer dans la vie de foi, cette largeur parce qu'elle nous suggère de nous élargir à la mesure la charité, cette hauteur parce qu'elle nous fait espérer la récompense éternelle. Et elle a justement deux coudées de long, car notre vie active consiste surtout en deux vertus : la miséricorde et l'innocence, comme le dit l'apôtre Jacques : « La religion pure et sainte devant Dieu notre Père, la voici : visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse et se garder pur de ce monde^a. » En nous prescrivant en effet de « visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse », il nous montre tout ce que nous devons faire par miséricorde pour notre prochain qui est dans le besoin ; en nous conuiant à nous « garder purs</i></p>	<p>25, 23</p>
---------------------------------------	---	---------------

uero quod « immaculatos nos ab hoc saeculo custodire »
 20 ammonet, uniuersa in quibus nos ipsos caste uiuere oportet
 exprimit. Quos *duos cubitos* bonae actionis et Dominus ipse
 mensae uerborum suorum inesse declarauit, cum ait : « *Sint*
lumbi uestri praecincti et lucernae uestrae ardentes^b », lumbi
 uidelicet praecincti ut a contagio saeculi huius perduremus
 25 immunes, lucernae uero ardentes ut per opera misericordiae
 coram Domino clari fulgeamus ; nam quod sequitur : « *Et uos,*
similes hominibus expectantibus Dominum suum quando reuertatur
a nuptiis^c », ad altitudinem eiusdem mensae, hoc est ad
 spem futurae retributionis, pertinet. Quod uero mensa *unum*
 30 *habet cubitum* in latitudine, unitatem ipsius dilectionis quam
 tota nobis testamenti ueteris et noui series commendat figu-
 rate denuntiat ; una quippe est caritas, hoc est simplex et
 pura mentis pietas, qua et Deum et proximos et ipsos quoque
 inimicos amare iubemur, quamuis magna distantia ac dis-
 35 tinctione rectissima ipsius amoris, Deum primo loco,
 inimicos ultimo diligere debeamus, ipsis quoque proximis pro
 differentia meritorum dispar sit modus impendendus amoris,
 sicut patriarcham Iacob, cum omnes diligeret filios, Ioseph
 tamen singularis merito innocentiae diligere prae ceteris
 40 scriptura teste nouimus^d ; unde pulchre in Canticis Cantico-
 rum dicit ecclesia Christo : « *Introduxit me in cellam uinariam,*
ordinauit in me caritatem^e. » Porro quod altitudo *cubitum* ac
semissem habebat, cubitus aequae ut in latitudine unitatem
 ipsius spei nostrae caelestis insinuat, qua expectamus Domi-
 45 num nostrum quando reuertatur de caelis remuneraturus
 seruos quos uigilantes accinctis lumbis et ardentibus bono-
 rum operum lucernis inuenerit, nam etsi pro diuersitate meri-

de ce monde », il explicite tout ce que signifie vivre avec droi-
 ture. Ces *deux coudées* des bonnes actions, le Seigneur lui-
 même a aussi indiqué qu'elles faisaient partie de la table de
 ses paroles, quand il a dit : « *Que vos reins soient ceints et vos*
lampes allumées^b. » Nos reins doivent être ceints pour que
 nous nous gardions purs de la contagion de ce monde, nos
 lampes allumées pour que nous resplendissions devant le
 Seigneur par des œuvres de miséricorde. En outre, ce qui
 suit : « *Et vous, soyez comme des serviteurs qui attendent leur maître*
au retour des noces^c », se rapporte à la hauteur de la table,
 c'est-à-dire à l'espérance de la récompense future. La *largeur*
d'une coudée de cette table figure l'unité de cet amour que
 nous recommande tout l'ensemble de l'Ancien et du Nou-
 veau Testament. Car la charité est une, c'est-à-dire la simple
 et pure bonté de cœur, avec laquelle il nous est commandé
 d'aimer Dieu, nos amis et même nos ennemis. Cependant,
 cet amour connaît des différences considérables de qualité et
 des distinctions très appropriées. Nous devons en premier
 lieu aimer Dieu, nos ennemis en dernier lieu, l'amour porté à
 nos amis suivant une mesure d'amour proportionnée à leurs
 mérites, comme le patriarche Jacob, nous rapporte l'Écriture,
 aimait tous ses fils, mais Joseph davantage en raison de sa
 particulière innocence^d. Ainsi l'Église dit-elle joliment du
 Christ dans le *Cantique des Cantiques* : « *Il m'a conduite dans le*
cellier à vin, il a ordonné en moi l'amour^{e1}. » En outre, si la table
 a *une coudée et demie* de haut, cette coudée, comme celle de la
 largeur, signifie l'unicité de notre espérance céleste, qui nous
 fait attendre le Seigneur quand il reviendra du ciel pour récom-
 penser les serviteurs qu'il trouvera en train de veiller, les
 reins ceints, les lampes de leurs bonnes œuvres allumées. Car

1. Cette théorie de la « charité ordonnée », avec la citation du *Cantique des Cantiques* et l'exemple de Jacob et de Joseph, se trouve déjà chez CASSIEN, *Conl.* 16, 14.

torum multae sunt mansiones in domo Patris^f, unum tamen est regnum caeli in quo omnes recipiantur electi ; semis uero qui superest initium uitae contemplatiuae quo nonnulli sanctorum, etiam in carne adhuc positi, frui meruerunt indicat, quibus non solum sperare caelestia praemia uerum etiam ex parte uidendo praegustare donatum est ; ut Esaias et Micha ceterique prophetae qui uiderunt Dominum sedentem in solio gloriae suae circumstante caelorum exercitu^g ; ut Petrus Iacobus et Iohannes qui clarificatum inter Moysen et Heliam Dominum in sancto monte uiderunt^h ; ut magister gentium cui, prius quam carnis debitum solueret, donatum est in paradysum ac tertium caelum rapi et audire archana uerba, quae non licebat hominibus loquiⁱ. In his ergo et huiusmodi famulis Christi mensa nobis tabernaculi, hoc est diuina scriptura qua ecclesia sancta sine cessatione reficitur, super cubitum communis spei *semissem in altitudine* adiungit, quia supernae beatitudinis gaudia praemonstrata illis prius quam reddita demonstrat ; quae nimirum praemonstratio, quia raptim et in transitu sanctorum mentibus apparet, recte per dimidium cubiti et non per plenum cubitum figuratur.

25. « Et inaurabis eam auro purissimo. » *Auro purissimo mensa tabernaculi inauratur*, quia et scriptura sacra scientiae caelestis sensu clara refulget, et ipsi qui eam condidere prophetae praeclari uita ac sermone fuerunt.

24. f. cf. Jn 14, 2 g. cf. Is 6, 1 ; 3 Rg 22, 19 h. cf. Mt 17, 1-3 i. cf. 2 Co 12, 4

Car si les demeures sont nombreuses dans la maison du Père^f, en fonction de la diversité des mérites, unique est cependant le Royaume des cieux dans lequel tous les élus doivent être reçus. La moitié de coudée supplémentaire signifie le début de la vie contemplative, dont quelques saints, bien qu'encore dans la chair, ont mérité de jouir. A ceux-ci il a été donné non seulement d'espérer les récompenses du ciel, mais encore d'en avoir partiellement un avant-goût en vision, comme Isaïe, Michée et les autres prophètes qui ont vu le Seigneur siégeant sur le trône de sa gloire, entouré de l'armée des cieux^g ; comme Pierre, Jacques et Jean qui ont vu le Seigneur en gloire entre Elie et Moïse sur la sainte montagne^h ; comme le docteur des nations à qui il a été donné, avant d'être affranchi du poids de son corps, d'être ravi au paradis et au troisième ciel et d'entendre des paroles secrètes qu'il n'était pas permis à un homme de prononcerⁱ. En ces hommes-là, donc, comme en ces serviteurs du Christ qui leur ressemblent, la table de la Tente, c'est-à-dire la divine Écriture dont se nourrit sans cesse la sainte Église, ajoute pour nous, à la *coudée* de notre commune espérance, *une demi-coudée de haut*, parce qu'elle leur dévoile les joies de la béatitude céleste avant qu'elles ne leur soient données. Cette révélation anticipée, offerte à l'esprit des saints, est si prompte et si passagère qu'on la représente à bon droit par une demi-coudée et non pas par une coudée entière.

La dorure de la table 25. « Et tu la recouvriras d'or très pur. » La table de la Tente est recouverte d'or très pur, parce que la sainte Écriture resplendit du sens lumineux de la science céleste, et que les prophètes qui l'ont composée resplendissaient dans leur vie comme dans leurs paroles. 25, 24

26. « *Faciesque illi labium aureum per circuitum et ipsi labio coronam interrasilem altam quattuor digitis.* » *Labium aureum* fit mensae *per circuitum*, quia doctrina sacri eloquii per mundissima nobis praedicatorum fidelium ora magistratur neque illorum locutio qui diuina nobis archana tradiderunt humanae confabulationis sermonibus ullatenus attaminari consentiebat, quin potius non tantum nociua sed et otiosa hominum uerba grauitate ferre ac redarguere curabant. Vel certe *labium* fit *aureum* mensae *per circuitum*, quia scriptura sacra ex omni parte suae locutionis cum recte intellegitur, claritatem nobis sapientiae caelestis insonat. Cui uidelicet *labio corona* additur, quia lingua praedicatorum suis auditoribus retributionem uitae promittit aeternae.

27. Et bene ipsa *corona* « *quattuor digitis alta* » fieri praecipitur, quia celsitudo nobis *coronae* perennis per *quattuor* sancti euangelii libros ostenditur, uel quia per custodiam euangelicae fidei et operationis ad *coronam* nos *uitae*^a peruenire oportet. Pulchreque per *digitos* libri designantur, quia nimirum et tabulae legis « *digito Dei*^b » esse scriptae referuntur et in euangelio Dominus distinctionem legis temperaturus « *digito scribebat in terra*^c », dicens de adultera quam accusabant Pharisei et scribae : « *Si quis uestrum sine peccato est, primus in illam lapidem mittat*^d. » *Digitus* autem *Dei* Spiritus *Dei* intellegitur ; unde illud quod Lucas Dominum dixisse refert, « *Si ergo in digito Dei eicio daemonia*^e », Matheus quasi

26. a. cf. Mt 12, 36

27. a. Jc 1, 12 ; Ap 2, 10 b. Ex 31, 18 c. Jn 8, 6-7 d. Jn 8, 6-7 e. Lc 11, 20

La bordure d'or et sa couronne

26. « Et tu la garniras d'une bordure d'or, sur tout son pourtour. Tu muniras cette bordure d'une couronne ciselée, haute de quatre doigts. » Il y avait une *bordure d'or sur tout le pourtour* de la table, car l'enseignement de la parole divine nous est délivré par la bouche très pure de prédicateurs dignes de foi. Ceux qui nous ont transmis les secrets divins n'ont en aucun cas consenti à souiller leurs paroles en les mêlant à des propos humains ; au contraire, ils se sont appliqués à réprouver et stigmatiser non seulement les paroles nuisibles des hommes, mais encore celles qui sont vaines^a. Ou peut-être la *bordure* de la table était-elle *d'or sur tout le pourtour* parce qu'en toutes les parties de son discours, quand elle est bien comprise, la sainte Écriture est pour nous le clair écho de la sagesse céleste. A la *bordure* est ajoutée une *couronne*, parce que la langue des prédicateurs promet à leurs auditeurs la récompense de la vie éternelle.

La hauteur de la couronne : symbole du doigt

27. Il est juste aussi que cette *couronne* doive être « *haute de quatre doigts* », car c'est par les *quatre* livres du saint Évangile que nous est montrée l'élévation de la *couronne* impérissable, ou bien encore parce que c'est en gardant la foi et la pratique évangélique que nous devons parvenir à la *couronne de vie*^a. Il est heureux que les livres soient représentés par des *doigts*, car d'une part on nous enseigne que les tables de la Loi furent écrites « *par le doigt de Dieu*^b », et d'autre part il est dit dans l'Évangile que c'est « *en écrivant du doigt sur le sable*^c » que le Seigneur modéra la rigueur de la Loi, disant à propos de la femme adultère que les pharisiens et les scribes accusaient : « *Si l'un d'entre vous est sans péché, qu'il lui jette la première pierre*^d. » Le doigt de Dieu, c'est l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi la parole du Seigneur que Luc rapporte ainsi : « *Si donc c'est par le doigt de Dieu que j'expulse les démons*^e », Matthieu l'explicite en ces

exponendo dicit, « *in Spiritu Dei*^e ». Itaque *labio mensae aureo corona aurea quattuor digitis alta* superponitur, quia purissima
 15 sanctorum praedicatorum eloquia spem supernae beatitudinis expectant quae ministerio Sancti Spiritus in quattuor sancti euangelii libris descripta continetur, nec solum praedicatorum ipsi praemium in caelis sui laboris accipiunt, uerum etiam omnibus sibi obtemperantibus eandem *uitae coronam*^f
 20 certa euangelicae ueritatis auctoritate promittunt.

28. Bene autem eadem corona « *interrasilis* » fieri praecipitur, quia nimirum aeterni retributio regni non indifferenter omnibus datur, sed pro qualitate accipientium distincto diuinitus examine singulis quibusque distribuitur. *Corona* etenim
 5 aurea mensae Domini pura et non *interrasilis* esset, si claritas futurae iustorum retributionis aequalis omnibus panderetur, instar uidelicet huius solis mundani cuius splendorem Deus indifferenter super bonos et malos facit oriri^a ; at, quia sicut stella stellae differt in claritate, ita erit in resurrectione
 10 mortuorum^b, corona mensae Domini uariis distincta sculpturis sed competenter ordinatis apposita est ; una etenim uita futura omnibus est promissa iustis, sed multiformis in illa pro diuersitate meritorum gloria est singulorum.

29. Quod uero descripta prius una corona subiungitur : « **Et super illam alteram coronam aureolam** », de illorum potest praemio recte intellegi, qui generalia scripturae sacrae mandata spontanea uitae perfectionis electione transcendunt
 5 ideoque specialem prae ceteris fidelibus retributionem uolun-

termes : « *par l'esprit de Dieu*^e ». Ainsi, *une couronne d'or haute de quatre doigts* rehausse la *bordure d'or* de la table, parce que les paroles très pures des saints prédicateurs anticipent l'espérance d'une béatitude céleste dont la description a été donnée par l'Esprit Saint dans les quatre livres du saint Évangile. Non seulement les prédicateurs reçoivent eux-mêmes dans les cieux la récompense de leur labeur, mais ils promettent aussi, avec l'autorité certaine de la vérité évangélique, cette même *couronne de vie*^f à tous ceux qui les écoutent.

La ciselure de la couronne 28. Il est cependant fondé de prescrire que cette couronne soit « *ciselée* », car la récompense du Royaume éternel n'est pas donnée à tous indistinctement, mais répartie selon le jugement divin particulier porté sur chacun de ceux qui la reçoivent, selon sa valeur. En effet, la *couronne* d'or de la table du Seigneur serait simple et non *ciselée*, si l'éclat de la rétribution future des justes se révélait égal pour tous, tout comme celui du soleil de ce monde dont Dieu fait se lever la splendeur indifféremment sur les justes et sur les injustes^a. Mais tout comme une étoile diffère d'une autre par son éclat, ainsi en sera-t-il à la résurrection des morts^b. Aussi la couronne de la table du Seigneur est-elle ornée de diverses ciselures, certes, mais selon une ordonnance dûment établie. Unique est la vie future promise à tous les justes, mais la gloire de chacun y revêt diverses formes selon ses mérites.

La petite couronne, figure de la vie céleste 29. D'où, après la description préalable d'une couronne, la suite du texte : « **Et au-dessus de cette couronne, une autre petite couronne d'or.** » Cela peut s'entendre de la récompense accordée à ceux qui, dépassant les commandements de la sainte Écriture qui sont communs à tous, choisissent volontairement la vie plus parfaite. Ils peuvent, par conséquent, espérer une récompense spéciale, 25, 25

27. e. Mt 12, 28 f. Jc 1, 12 ; Ap 2, 10

28. a. cf. Mt 5, 45 b. cf. 1 Co 15, 41-42

tariae oblationis expectant. *Corona* namque *aurea quattuor digitis alta labio mensae aureo* apponitur, cum per euangelium his qui mandata diuinae legis custodiunt uita aeterna promittitur dicente Domino ad diuitem, « *Si uis ad uitam ingredi, serua mandata, non homicidium facies, non adulterabis, non facies furtum, non falsum testimonium dices, honora patrem et matrem et diliges proximum tuum sicut te ipsum^a* », sed eidem coronae altera *corona aureola* superponitur, cum protinus adiungitur, « *Si uis perfectus esse, uade, uende quae habes et da pauperibus et habebis thesaurum in caelo et ueni, sequere me^b* » ; ad hanc coronam pertinet « *canticum illud nouum^c* » quod uirgines tantum coram agno cantare referuntur qui « *empti sunt ex hominibus primitiae Deo et agno^d* », ad hanc quod idem sequuntur agnum quocumque abierit^e. Vel certe *corona aurea labio mensae Domini* apponitur, cum in uerbis sacrae scripturae discimus egredientes e carne animas ad aeterna in caelis praemia esse recipiendas, et *super illam aureola altera* superadditur *corona*, cum in eadem scriptura repperitur quod eis sublimior in fine saeculi gloria in corporum quoque immortalium receptione seruetur.

30. « **Quattuor quoque circulos aureos praeparabis et pones eos in quattuor angulis eiusdem mensae per singulos pedes.** » Haec ut supra de archa exposuimus etiam hic accipienda sunt. *Quattuor* namque *circuli aurei* quattuor sunt euangeliorum libri, per quorum fidem contigit ut omnis scriptura sacra per mundum legeretur et intellexeretur uniuersum.

29. a. Mt 19, 17-19 b. Mt 19, 21 c. Ap 14, 3 d. Ap 14, 4 e. Ap 14, 4

1. Cf. *De Tab.* I, 18 ; cf. Ex 25, 12.

dépassant celle que recevra le reste des fidèles, en réponse à leur offrande volontaire. Une couronne d'or haute de quatre doigts vient sertir la bordure d'or de la table puisque, dans l'Évangile, la vie éternelle est promise à ceux qui gardent les commandements de la Loi divine, selon les paroles du Seigneur adressées au riche : « *Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. Tu ne tueras pas. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne voleras pas. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère, et tu aimeras ton prochain comme toi-même^a.* » Mais, au-dessus de cette couronne, est posée une autre petite couronne d'or, car le texte poursuit : « *Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, puis viens, suis-moi^b.* » C'est à cette couronne que se rapporte le « *chant nouveau^c* » que seuls les vierges, est-il dit, entonnent devant l'Agneau, eux qui « *ont été rachetés du milieu des hommes comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau^d* » ; c'est à elle qu'ils doivent de suivre l'Agneau, partout où il va^e. Ou bien encore, une couronne d'or garnit la bordure de la table du Seigneur, parce que les paroles de la sainte Écriture nous enseignent qu'au moment où les âmes quittent la chair, elles seront admises aux récompenses éternelles dans les cieus. Et si, au-dessus de cette couronne, une autre petite couronne d'or est ajoutée, c'est en raison de ce que la même Écriture nous dévoile : une gloire encore plus grande leur est réservée, quand elles seront réunies à des corps également immortels, à la fin des temps.

Les quatre anneaux :
les quatre sens de
l'Écriture

30. « **Tu feras aussi quatre anneaux d'or et tu les mettras aux quatre angles de cette table, à chaque pied.** »

25, 26

Ce qui est dit là doit être également mis en rapport avec l'arche, comme nous l'avons fait plus haut¹. Les quatre anneaux d'or désignent en effet les quatre livres des Évangiles, puisque, par la foi qu'ils ont suscitée, on en est venu à lire et à comprendre toute l'Écriture sainte dans le monde entier.

31. Quattuor autem *pedes* habet mensa, quia quadriformi ratione omnis diuinorum eloquiorum series distinguitur ; in libris namque omnibus sanctis intueri oportet quae ibi aeterna intimentur, quae facta narrentur, quae futura praenuntientur, quae agenda praecipiantur uel moneantur. Item mensa tabernaculi quattuor habet *pedes*, quia uerba caelestis oraculi uel historico intellectu uel allegorico uel tropologico, id est morali, uel certe anagogico solent accipi. Historia namque est cum res aliqua quomodo secundum litteram facta siue dicta sit plano sermone refertur, quo modo populus Israel ex Aegypto saluatus tabernaculum Domino fecisse in deserto narratur ; allegoria est cum uerbis siue rebus mysticis praesentia Christi et ecclesiae sacramenta designantur, uerbis uidelicet, ut Esaias ait : « *Egredietur uirga de radice Iesse, et flos de radice eius ascendet^a* », quod est aperte dicere : « Nascetur uirgo Maria de stirpe Daud et Christus de stirpe eius orietur », rebus autem, ut populus de Aegypcia seruitute per sanguinem agni saluatus ecclesiam significat passione Christi a daemónica Dominatione liberatam ; tropologia, id est moralis locutio, ad institutionem et correctionem morum siue apertis seu figuratis prolata sermonibus respicit, apertis uidelicet, ut Iohannes ammonet dicens : « *Filioli mei non diligamus uerbo nec lingua sed opere et ueritate^b* », figuratis uero, ut Salomon ait : « *Omni tempore sint uestimenta tua candida et oleum de capite tuo non deficiat^c* », quod est aperte dicere : « *Omni tempore sint opera tua munda et caritas de corde tuo non deficiat* » ; anagoge, id est ad superiora ducens locutio,

31. a. Is 11, 1 b. 1 Jn 3, 18 c. Qo 9, 8

1. AUGUSTIN, *De Gen I*, 1, 1 (CSEL 28/1, p. 3). Bède recourt tantôt à quatre, tantôt à trois sens de l'Écriture, cf. *Introd.*, p. 29 et p. 34-39.

2. *Mysticus* est synonyme de *typicus* et de *figuratus* selon JONES, « *Commentary on Genesis* », p. 164.

31. La table a quatre *pièdes*, car une quadruple méthode permet de distinguer toute la suite des paroles de Dieu. Ainsi en tout livre de la divine Écriture faut-il distinguer « l'annonce des réalités éternelles, les faits rapportés, la figure des réalités à venir et ce qu'il est ordonné ou conseillé de faire¹ ». De plus, la table de la Tente a quatre *pièdes*, parce que l'usage est d'interpréter les paroles sorties de la bouche céleste soit en un sens historique, soit en un sens allégorique, soit encore en un sens tropologique – c'est-à-dire moral –, ou même en un sens anagogique. C'est le sens historique, quand un fait ou une parole sont rapportés en un discours simple, littéral : ainsi, lorsqu'il est raconté qu'après s'être sauvé d'Égypte, le peuple d'Israël a dressé une tente dans le désert pour le Seigneur. Il y a allégorie, lorsque la présence du Christ et les sacrements de l'Église sont désignés par des paroles ou des réalités figuratives². Par des paroles, comme lorsque Isaïe dit : « *Un rameau sortira de la souche de Jessé et unurgeon poussera de ses racines^{a3}* », ce qui signifie en clair : « La Vierge Marie naîtra de la lignée de David et le Christ sera issu de sa lignée. » Par des réalités, comme lorsque le peuple, délivré de l'esclavage des Égyptiens par le sang de l'agneau, figure l'Église délivrée de l'oppression du démon par la passion du Christ. La tropologie, c'est-à-dire le discours moral, concerne l'institution ou la correction des mœurs en des termes clairs ou figurés. En clair, comme dans cette exhortation de Jean : « *Mes petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes et en vérité^b* » ; ou en termes figurés, comme lorsque Salomon disait : « *Porte toujours des vêtements blancs et que l'huile ne manque pas de couler de ta tête^c* », ce qui veut dire en clair : « Qu'en tout temps tes actes soient purs et que la charité ne manque pas de couler de ton cœur. » L'anagoge – c'est-à-

3. En latin, Bède peut jouer sur le parallélisme *uirga* / *uirgo*.

est quae de praemiis futuris et ea quae in caelis est uita futura siue mysticis seu apertis sermonibus disputat, apertis scilicet, ut : « *Beati mundo corde quoniam ipsi Deum uidebunt^d* », mysticis uero, ut : « *Beati qui lauant stolas suas ut sit potestas eorum in ligno uitae et per portas intrent in ciuitatem^e* », quod est patenter dicere : « Beati qui mundant cogitationes et actus ut potestatem habeant uidendi Dominum Iesum qui ait : '*Ego sum uia et ueritas et uita^f*', et per doctrinam atque exempla praecedentium patrum intrent in regnum caelorum. »

32. « **Subter coronam erunt circuli aurei ut mittantur uectes per eos et possit mensa portari ; ipsos quoque uectes facies de lignis sethim et circumdabis auro ad subuehendam mensam.** » Apte *subter coronam erunt circuli*, quia libris sancti euangelii in hac uita utimur, *coronam uero uitae^a* supernae futuram in caelis speramus. *Per quos uidelicet circulos immittuntur uectes ad subuehendam mensam*, quia doctores sancti, ut uerbis sacri eloquii corda audientium reficiant, ipsi per omnia mentem suam necesse est in euangelica lectione fixam teneant, quatenus ad fidem sensumque illius omnem interpretationis ad doctrinae suae intentionem dirigant curentque sedulo ne quid aliud agendum sperandum amandumue in scripturis omnibus quam quod in quattuor euangelii libris inuenitur doceant. Qui dum uniuersa scripturarum eloquia ad eam quae in euangeliiis scripta est fidem ac dilectionem referunt, quasi totam Domini mensam cum panibus ac uasis ipsius in quattuor circulis portant.

31. d. Mt 5, 8 e. Qo 22, 14 f. Jn 14, 6

32. a. Jc 1, 12 ; Ap 2, 10

1. Cf. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 11 (SC 381, p. 254-256).

dire une parole qui élève à des réalités supérieures – traite des récompenses à venir et de ce que sera la vie future dans les cieus, soit en termes clairs tels que : « *Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu^d* », soit en termes figuratifs : « *Heureux ceux qui lavent leurs robes, ils pourront disposer de l'arbre de Vie, et pénétrer dans la Cité par les portes^e*. » Ce qui signifie en clair : « Heureux ceux qui purifient leurs pensées et leurs actes, pour qu'ils puissent voir le Seigneur Jésus qui a dit : '*Je suis le chemin, la vérité et la vie^f*', et qu'ils entrent dans le Royaume des cieus grâce aux enseignements et aux exemples des Pères des temps anciens. »

Les barres de transport, figure des docteurs

32. « **Les anneaux d'or seront placés sous la couronne, de sorte qu'on puisse y introduire les barres et que la table puisse être transportée. Quant aux barres qui servent à transporter la table, tu les feras elles aussi de bois de sethim et tu les recouvriras d'or.** » Il est normal que *les anneaux* soient placés sous la couronne, car c'est dans cette vie que nous usons des livres du saint Évangile, mais c'est dans les cieus que nous espérons recevoir la *couronne* à venir de la *vie^a* céleste. Dans ces anneaux, *on introduit les barres qui servent à transporter la table*, car les saints docteurs doivent entièrement appliquer leur esprit au texte des Évangiles pour être capables de nourrir le cœur de leurs auditeurs par une sainte prédication¹. Que toute l'application de leur interprétation et de leur enseignement porte sur la foi et sur le sens qui s'y trouvent ; et qu'ils veillent soigneusement à ne rien enseigner, dans toutes les Écritures, qu'il faille faire, espérer ou aimer, sinon ce qui se trouve dans les quatre Évangiles. Si toute leur prédication sur les Écritures se ramène à la foi et à l'amour inscrits dans les Évangiles, c'est comme s'ils portaient, soutenue par les quatre anneaux, toute la table du Seigneur, avec ses pains et ses ustensiles.

25, 27-28

VII. VASORVM EIVS ET PANVM PROPOSITIONIS AC TVRIS

33. « Parabis et acetabula ac fialas turibula et ciatos in quibus offerenda sunt libamina ex auro purissimo. » Varia uasa quae ad offerenda libamina sunt facta uariae sunt distinctiones eloquii diuini pro dispari capacitate audientium. Non enim una eademque omnibus potest conuenire doctrina. Aliter namque sapientes aliter insipientes, aliter diuites aliter pauperes, aliter sani aliter infirmi, aliter senes aliter iuuenes, aliter uiri aliter feminae, aliter caelibes aliter coniugati, aliter praelati aliter subditi docendi sunt.

34. Quae tamen uasa omnia ad mensam tabernaculi omnia ad offerenda libamina pertinent, quia quaecumque prudens doctor diuersa pro diuersitate audientium loquitur, uniuersa in regula sacrae scripturae repperiuntur atque ad offerenda Domino uota bonorum operum corda excitant auditorum. Quae uidelicet oportuna diuersitas sanctae praedicationis ipsius Domini ore designabatur, cum diceret : « Quis putas est fidelis dispensator et prudens quem constituit Dominus super familiam suam ut det illis in tempore tritici mensuram^a? » Mensuram quippe tritici conseruis dat in tempore fidelis dispensator et prudens, quando discretus uerbi minister non solum tempus opportunum in dicendo obseruat, uerum etiam qualitatem sensumque auditorum diligenter exquirat et iuxta huius distantiam modum sui sermonis temperat.

34. a. Lc 12, 42

1. Cf. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 11.

VII. DESCRIPTION DES USTENSILES DE LA TABLE, DES PAINS DE PROPOSITION ET DE L'ENCENS

Les ustensiles
de la table

33. « Tu feras également, d'or très pur, les plats et les coupes, les encensoirs et les vases dans lesquels on offrira les libations. » 25, 29

Les divers ustensiles avec lesquels on offrira les libations, ce sont les divers aspects de la parole de Dieu qui correspondent aux capacités inégales de ceux qui l'écoutent, car il n'est pas possible qu'un seul et même enseignement convienne à tous. Il faut en effet instruire les sages d'une certaine façon et les gens simples d'une autre ; les riches d'une façon et les pauvres d'une autre ; les bien portants d'une façon et les malades d'une autre ; les personnes âgées d'une façon et les jeunes d'une autre ; les hommes d'une façon et les femmes d'une autre ; les célibataires d'une façon et les gens mariés d'une autre ; les supérieurs d'une façon et les subalternes d'une autre¹.

34. Néanmoins tous ces ustensiles conviennent pour offrir les libations à la table de la Tente. Car quelle que soit la diversité des paroles que le docteur averti dispense à ses différents auditeurs, toutes se trouvent dans le canon de la sainte Écriture, et elles incitent le cœur de leurs auditeurs à offrir au Seigneur leurs intentions d'accomplir de bonnes œuvres. Cette heureuse diversité de la sainte prédication était recommandée par la bouche du Seigneur lui-même, quand il a dit : « Quel est l'intendant fidèle et avisé que le maître établira sur ses gens, pour leur donner en temps voulu leur ration de blé^a? » Assurément, l'intendant fidèle et avisé donne leur ration de blé à ses compagnons de service en temps voulu, quand le ministre de la parole exerce son discernement non seulement pour parler au bon moment, mais encore pour s'enquérir diligemment de la condition et de l'intelligence de ses auditeurs et adapter sa façon de parler à leurs diverses capacités.

35. « **Et pones super mensam panes propositionis in conspectu meo semper.** » *Panes propositionis super mensam positi semper doctores sunt spirituales, qui in lege Domini die ac nocte meditantes^a cunctis ecclesiam intransibus refectionem uerbi caelestis offerunt. Qui recte « propositionis panes » uocantur, quia in propatulo semper esse debet uniuersis fidelibus sermo salutis neque umquam in ecclesia deesse oportet piis auditoribus uerbum solatii, quod Dominus per praecones ueritatis mundo proponens in conspectu suo semper apparere et usque ad finem saeculi his qui esuriunt et sitiunt iustitiam^b incessanter abundare uoluit.*

36. De his panibus in Leuitico plenius quot et quales faciendi uel quomodo ponendi fuerint refertur, dicente Domino ad Moysen : « *Accipies quoque similam et coques ex ea duodecim panes qui singuli habebunt duas decimas, quorum senos altrinsecus super mensam purissimam coram Domino statues et pones super eos tus lucidissimum, ut sit panis in monumentum oblationis Domini per singula sabbata mutabuntur coram Domino suscepti a filiis Israhel foedere sempiterno, eruntque Aaron et filiorum eius ut comedant eos in loco sancto^a.* » Vbi manifeste inprimis ipso etiam numero panum duodecim apostolorum forma praemonstratur, quos apparens in carne Dominus primos elegit, quorum ministerio cibum uitae cunctis gentibus daret. Denique esurientibus in deserto turbis dicit eisdem discipulis suis, nostris uidelicet apostolis : « *Date illis uos manducare^b* », et saturatis de quinque panibus quinque milibus hominum ipsi collegerunt duodecim cophinos fragmentorum^c, quia nimirum apostolorum et apostolicorum uiro-

35. a. Ps 1, 2 b. cf. Mt 5, 6

36. a. Lv 24, 5-9 b. Mt 14, 16-21 c. Jn 6, 13

25, 30
Les pains de proposition, figure des docteurs **35. « Tu placeras sur la table des pains de proposition, sous mon regard en permanence. »**

Les pains de proposition déposés en permanence sur la table, ce sont les docteurs, hommes spirituels, qui méditent sur la loi du Seigneur jour et nuit^a et qui offrent le repas de la parole céleste à tous ceux qui entrent dans l'Église. C'est à bon droit qu'ils sont appelés « pains de proposition », car la parole de salut doit toujours être bien en vue de tous les fidèles, et les auditeurs pleins de dévotion qui se tiennent dans l'Église ne doivent jamais manquer d'une parole de réconfort. Le Seigneur a en effet voulu qu'elle soit en permanence proposée visiblement au monde par les hérauts de la vérité, sous son regard, et qu'elle abonde constamment pour ceux qui ont faim et soif de justice^b, jusqu'à la fin des temps.

Les douze pains, figure des apôtres 36. Le Lévitique explique plus en détail combien il faut faire de pains, leur qualité et la manière de les déposer. Car le Seigneur dit à Moïse : « *Tu prendras de la fleur de farine et tu en feras cuire douze pains, chacun de deux dixièmes. Puis tu les placeras en deux rangées de six sur la table très pure qui est devant le Seigneur. Tu déposeras sur eux de l'encens très raffiné. Ce pain sera un mémorial de l'oblation au Seigneur. C'est chaque jour de sabbat qu'on les remplacera devant le Seigneur. Les fils d'Israël les fourniront à titre d'alliance perpétuelle ; ils appartiendront à Aaron et à ses fils, qui les mangeront dans le lieu saint^a.* » C'est tout d'abord l'image des douze apôtres qui est ici clairement montrée par ce nombre même de douze pains, car lorsque le Seigneur apparut dans la chair, il les choisit pour être les premiers par le ministère desquels il donnerait le pain de la vie à toutes les nations. Puis à ses mêmes disciples – qui sont nos apôtres – il dit en parlant de la foule affamée dans le désert : « *Donnez-leur vous-mêmes à manger^b* » ; et quand avec cinq pains cinq mille hommes furent rassasiés, eux-mêmes remplirent douze corbeilles avec les morceaux qui restaient^c, parce qu'il

rum est ea quae turbae nequeunt scripturarum sacramenta capere.

37. Duodecim ergo panes in mensa tabernaculi duodecim sunt apostoli et omnes doctrinae eorum sequaces in ecclesia, qui quoniam usque ad consummationem saeculi populum Dei alimoniis uerbi reficere non desinunt, *panes* duodecim
 5 *propositionis* numquam de mensa Domini recedunt. Et bene idem panes non de qualibet farina sed de simila fieri iubentur, quia nimirum quicumque alii uerbum uitae ministrant, primo ipsos necesse est uirtutum frugibus operam dare, quatenus ea quae praedicando ammonent etiam faciendo
 10 commendent, configurati exemplis illius qui de semet ipso ait : « *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet*^a. » Bene etiam idem « *panes seni altrinsecus super mensam statui*^b » praecipuntur, propter concordiam scilicet caritatis et societatis, nam et Dominus binos ad
 15 praedicandum discipulos misisse perhibetur^c, figuratiter insinuans quia sancti doctores numquam ab inuicem uel affectu dilectionis uel in assertionem ueritatis discrepant.

38. Quod autem *super panes tus lucidissimum ponitur*^a uirtutem orationis designat, quia idem doctores suae ministerium praedicationis simul et deuotionem operis Domino commendant ; nam per *tus* orationem designari testatur Psalmista qui dicit : « *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo*^b. » Et *tus lucidissimum super panes ponitur in monumentum oblationis Domini*^c, quando pia sanctorum actioni

37. a. Jn 12, 24 b. Lv 24, 6 c. cf. Mc 6, 7
 38. a. Lv 24, 7 b. Ps 140, 2 c. Lv 24, 7

1. Bède insiste beaucoup sur la concordance de l'enseignement des docteurs au-delà des différences d'époques, de rites, de cultures (cf. *De Tab. I, 24*), ce qui témoigne encore de l'unité de l'histoire du salut.

appartient aux apôtres et aux hommes apostoliques de comprendre les mystères de l'Écriture, ce dont la foule est incapable.

37. Les douze pains déposés sur la table de la Tente sont donc les douze apôtres et tous ceux qui, dans l'Église, suivent leur enseignement ; puisque, jusqu'à l'achèvement des temps, ils ne cessent de restaurer le peuple de Dieu avec la nourriture de la parole, ce sont bien douze *pains de proposition* qui ne manquent jamais sur la table du Seigneur. Il est bon qu'on commande de préparer ces pains-là non avec une farine quelconque, mais avec de la fleur de farine, parce que tous ceux qui servent la parole de vie aux autres doivent tout d'abord se consacrer à produire des fruits de vertu, de sorte qu'ils puissent recommander par leurs actes ce qu'ils conseillent dans leur prédication, se conformant à l'exemple de celui qui dit de lui-même : « *Si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul*^a. » Il est bon aussi qu'il soit prescrit de « *disposer ces pains en deux rangées de six*^b » pour signifier l'union des cœurs, c'est-à-dire la charité et la communion, car il est rapporté aussi que le Seigneur a envoyé ses disciples prêcher deux par deux^c, suggérant en figure que les saints docteurs ne sont jamais en désaccord, ni dans leur sentiments de charité, ni dans leur affirmation de la vérité¹.

L'encens déposé sur les pains, symbole de la prière

38. Quant à l'encens très raffiné déposé sur les pains^a, il désigne la puissance de la prière, car ces mêmes docteurs confient au Seigneur à la fois leur ministère d'enseignement et leur dévouement dans l'action. L'encens, en effet, signifie la prière, comme l'atteste le Psalmiste : « *Que ma prière s'élève devant toi comme un encens*^b. » Cet encens très raffiné est déposé sur les pains, en mémorial de l'oblation au Seigneur^c, quand la pure prière des saints s'ajoute à leurs

ac doctrinae oratio pura superadditur, quo per haec utraque rite sociata semper in conspectu summi arbitris memoria
10 sacrae oblationis appareat.

39. Bene autem « *per singula sabbata* » panes « *coram Domino mutari^a* » mandantur ; panes namque qui per sex dies operandi in mensa Domini fuerant positi sabbato nouis mutantur, cum doctores quique sanctae ecclesiae completo
5 tempore sui sancti laboris aeterna in caelis quiete remunerantur et alios post se in idem opus laborandi in uerbo sub eiusdem spe retributionis relinquunt, sicque fit ut mensa Domini numquam panes inops remaneat, uerum mox sublato uno pane alius loco eius substituitur, dum succedentibus sibi per ordinem ministris uerbi numquam ecclesiae
10 desunt, qui apostolicae siue fidem pietatis seu munditiam actionis et uerbis ostendant et factis, semper manente pulcherrima illa sententia qua in laude eiusdem sanctae ecclesiae dicitur : « *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii, constitues eos principes super omnem terram^b* », quasi aliis uerbis tabernaculo Domini diceretur : « *Pro panibus tuis uetustis parati sunt tibi noui, constitues eos in refectionem cordium spiritulium fidelibus toto orbe terrarum.* »

40. Panes ergo pro panibus mutabantur, mensa semper eadem in tabernaculo stabat, quia abeunt et ueniunt doctores uerbi aliisque cedentibus succedunt suo in ordine alii, scriptura autem sacra nullis abolenda per aeuum temporibus
5 constat, usque dum in fine mundi apparente Domino nec scripturis ultra nec interpretibus eorum opus habebimus, impleta illa exoptata promissione Domini qua dicit : « *Et non*

39. a. Lv 24, 8 b. Ps 44, 17

bonnes actions et à leur enseignement, de telle sorte que, l'une se joignant à l'autre comme il faut, le rappel de la sainte oblation est sans cesse remis sous le regard du Juge suprême.

Le renouvellement des pains

39. C'est avec raison qu'il est ordonné que « *chaque jour de sabbat on remplace* » les pains présentés « *devant le Seigneur^a* », car les pains déposés sur la table du Seigneur pendant les six jours de travail sont échangés contre des pains nouveaux au jour du sabbat, quand les docteurs de la sainte Église, le temps de leur saint labeur achevé, reçoivent dans les cieus la récompense de la paix éternelle et laissent des successeurs qui accomplissent ce travail de la parole, dans l'espérance d'une même récompense. Et ainsi la table du Seigneur ne reste jamais dépourvue de pains, car dès qu'on en retire un, un autre est mis à sa place, du moment que les églises ne manquent jamais de ministres de la parole qui se succèdent les uns aux autres. Par leurs paroles comme par leurs actes, ils annoncent la foi qui anime la piété des apôtres et la pureté de leur action ; toujours demeure vrai ce magnifique verset à la louange de cette sainte Église : « *A la place de tes pères te sont nés des fils, tu feras d'eux des princes sur toute la terre^b.* » En d'autres termes, c'est comme si l'on disait à la tente du Seigneur : « *Pour remplacer tes pains anciens, on t'en prépare de nouveaux ; tu les choisiras pour restaurer le cœur spirituel des fidèles par toute la terre.* »

40. Ainsi des pains remplaçaient-ils d'autres pains, mais la table elle-même demeurerait toujours sous la Tente, car ceux qui enseignent la parole vont et viennent, et d'autres suivent et succèdent à ceux qui s'en vont, mais l'Écriture sacrée demeure pour toujours et ne passe jamais jusqu'au jour où le Seigneur apparaîtra, à la fin du monde. Alors nous n'aurons plus besoin d'Écritures ou de ministres pour les interpréter, puisque s'accomplira ce qui a été promis par le Seigneur et si

docebit unusquisque proximum suum et unusquisque fratrem suum
 10 *dicens : 'Cognosce Dominum', quoniam omnes scient me a minore
 usque ad maiorem eorum^a. »*

41. Coquebantur autem panes ante sabbatum, ut Iosephus
 scribit, « duo et duo diuisi ante sabbatum et sabbato mane
 oblatis super sacram mensam » ponebantur « seni ad alter-
 5 *utros conuersi, duabus pateris aureis superpositis ture plenis
 quae » permanebant « usque ad aliud sabbatum, et tunc pro
 illis alii » deportabantur « illi uero sacerdotibus » exhibeban-
 tur, « et ture incenso in igne sacro in quo omnia holocausta »
 fiebant « aliud tus super alios panes » adiciebatur ; quodque
 10 *in libro Regum scriptum est, quia Dauid tabernaculum
 ingressus panes sanctos a sacerdotibus acceperit^a, sabbato
 mane factum est, uenit enim ad tabernaculum illa hora qua
 panes septimanae praecedentis sublatis erant de mensa
 Domini ut ponerentur panes noui qui pridie fuerant cocti,
 sicque panes sanctos accepit ut ne ad momentum quidem
 15 *horae mensa Domini sine pane maneret.***

42. Vnde sollertius adhuc considerare libet quod panes
 « *per singula sabbata mutari^a* » iuebantur ; namque ita muta-
 bantur ut singuli eorum et sabbato imponerentur in mensam
 et sabbato rursum ablatis in esum proficerent sacerdotum et
 5 *sex quidem diebus operum in mensa propositi apparerent
 sed in die sabbati, id est requie, impositi in mensa rursum-*

40. a. Jr 31, 34

41. a. cf. 1 Rg 21, 6

42. a. Lv 24, 8

1. Thème récurrent de la caducité des *sacramenta*, moyens de salut limités à ce monde qui passe : l'Écriture, les sacrements, l'enseignement des docteurs, cf. *Introd.*, p. 62 et *De Tab.* II, 2.94.115 ; III, 86.

longtemps attendu : « *Aucun n'instruira plus son proche, ni aucun son frère, en disant : 'Aie la connaissance du Seigneur', car ils me connaîtront tous, du plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux^{a1}.* »

Témoignage de Josèphe

41. Les pains étaient cuits avant le sabbat, comme l'écrit Josèphe : « Avant le sabbat », on les mettait « deux par deux, et au matin du sabbat, au moment où on allait les offrir sur la sainte table, on les plaçait en deux rangées de six, et on posait dessus deux coupes d'or pleines d'encens qui restaient là jusqu'au sabbat suivant où on les remplaçait « par d'autres, et » on les donnait « aux prêtres ; quant à l'encens, il était brûlé dans le feu sacré » qui sert « à tous les sacrifices », et on déposait « ce nouvel encens sur les pains nouveaux² ». Ce qui est écrit dans le livre des *Rois*, que David entra sous la Tente et reçut des prêtres les pains consacrés^a, se passa un matin de sabbat. Car il entra sous la Tente à l'heure où l'on avait retiré de la table du Seigneur les pains de la semaine précédente pour y déposer les pains nouveaux, cuits la veille : il reçut les pains sacrés de telle façon que la table du Seigneur ne fût, pas même un instant, privée de pains.

42. Il convient de considérer maintenant de plus près le fait que les pains devaient être « *remplacés chaque jour de sabbat^a* », car ils l'étaient de telle sorte que chacun pût être déposé sur la table le jour du sabbat et retiré le sabbat suivant pour servir de nourriture aux prêtres. Pendant les six jours de travail, on les voyait posés sur la table, mais le jour du sab-

2. Bède ne suit pas textuellement FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Iud.* III, 10, 7 ; cf. Bède, *In Lc* II, 6 (CCL 120, p. 128-129) ; *In Sam* III, 21, 6 (CCL 119, p. 197-198).

que die altero sabbati de mensa sublata. In cuius ordine positionis quid nobis aliud mystice intellegendum est, nisi quod sancti doctores immo omnes iusti et post opera bona quibus
 10 in ecclesia claruerunt ad requiem perueniunt et, ut bona delectentur operari, spe futurae quietis ac beatitudinis accenduntur ?

43. Imponebantur ergo panes sabbato in mensa Domini ea utique intentione ponentium, ut transacto sabbato ibidem per sex dies operandi manerent, his quoque transmissis altero superueniente sabbato in refectioem summi sacerdotis et filiorum eius consummarentur, quia nimirum in
 5 primordio nobis Deo deuotae conuersationis accipienda requies et uita aeterna promittitur ea tamen conditione, ut per labores et opera bona uitae temporalis ad eam pertingere debeamus. Qua autem ratione hoc, quod summus sacerdos
 10 et filii eius panes propositionis comedebant, ad ingressum uitae caelestis pertineat, in expositione uersiculi sequentis aptius suo loco dicetur.

44. *Suscipiebantur autem panes idem a filiis Israhel^a*, quia de coetu spiritalium Dei famulorum eligi atque ordinari debent qui gradum sacerdotii uel doctrinae subeunt. Quodque in conclusione subiungitur : « *eruntque Aaron et filiorum eius^b* », duobus modis accipi per mysterium potest. Comedit namque Aaron cum filiis suis panes sanctos de mensa tabernaculi sublata, cum summus pontifex noster raptos de hac uita electos suos in augmentum corporis sui quod est in caelis, hoc est summae illius electorum multitudinis, introducit.

44. a. Lv 24, 8 b. Lv 24, 9

bat – c'est-à-dire le jour du repos – on les voyait déposer sur la table, et le sabbat suivant, on les voyait retirer de la table. Comment comprendre, en un sens spirituel, cette succession de dispositions, sinon de cette façon : les saints docteurs – ou plutôt tous les justes – gagnent le repos après avoir resplendi dans l'Église par leurs bonnes œuvres et en eux brûle l'espérance du repos à venir et de la béatitude, de sorte qu'ils prennent plaisir à bien agir ?

43. Ainsi donc, c'est le jour du sabbat qu'on déposait les pains sur la table du Seigneur, et ceux qui les y déposaient entendaient que, passé le sabbat, ils restent en place pendant les six jours de travail, puis, ces six jours écoulés, au sabbat suivant, qu'ils soient consommés comme nourriture par le grand-prêtre et ses fils. La raison en est que, lorsque nous commençons à mener une vie consacrée à Dieu, nous recevons la promesse d'obtenir le repos de la vie éternelle, mais seulement à la condition que nous y parvenions par les travaux et les bonnes œuvres de cette vie passagère. Quant à la consommation des pains de proposition par le grand-prêtre et ses fils, elle concerne l'entrée dans la vie céleste ; mais il conviendra mieux de s'en expliquer en son temps, dans le commentaire du verset suivant.

Provenance et propriété des pains 44. Ces pains étaient fournis par les fils d'Israël^a, car il convient que ceux qui se succèdent dans la charge de prêtre ou d'enseignant soient choisis dans l'assemblée des serviteurs spirituels de Dieu pour être ordonnés. Ce qui vient en conclusion : « *Ils appartiendront à Aaron et à ses fils^b* » contient un mystère que l'on peut comprendre de deux façons. Car Aaron et ses fils mangent les pains consacrés retirés de la table de la Tente, quand notre grand Prêtre retire ses élus de cette vie pour les faire entrer dans son corps en croissance, dans les cieux – c'est-à-dire la multitude immense de ses élus.

- 10 Vel certe erunt panes sancti *Aaron et filiorum eius*^c, cum prae-
sules quique et subiecti illis in Domino populi exemplis
patrum praecedentium ad uitam nutriuntur aeternam.

VIII. CANDELABRI

45. « **Facies et candelabrum ductile de auro purissimo.** »
Candelabrum tabernaculi, sicut et mensa, uniuersalem prae-
sentis temporis ecclesiam designat. Ideo namque sunt ante
uelum intra quod archa testamenti posita est, quia necdum
5 ad uisionem in caelis sui redemptoris meruit intromitti. Sed
mensa est, quia his *qui esuriunt et sitiunt iustitiam*^a uictum coti-
die caelestem ne in temptationibus deficiant impendit,
candelabrum est, quia iter lucis errantibus ostendit, mensa
pariter et candelabrum est, quia sanctis edocta litteris et *ani-*
10 *mam esurientem*^b satiare bonis et *sedentibus in tenebris atque*
umbra mortis^c lucernam uerbi subministrare didicit. Cui nimi-
rum lucernae dum sese humiliter subicit, ad agenda uidelicet
quae Dei sermo praecipit a suis se uoluptatibus cohibens, ad
speranda ac diligenda quae promisit a uisibilibus se gaudiis
15 sustollens, quasi candelabrum eius efficitur, quia suis per
omnia uoluntatibus imperium caeleste praeponit seseque
humilians claritatem uerbi Dei omnibus et praedicando et
faciendo praemonstrat.

46. « **Hastile eius et calamos, scyphos et sperulas ac lilia
ex ipso procedentia.** » *Hastile* candelabri ipse caput ecclesiae^a
mediator Dei et hominum homo Christus Iesus^b debet intellegi,

44. c. Lv 24, 9

45. a. Mt 5, 6 b. Ps 106, 9 c. Ps 106, 10 ; Lc 1, 79

46. a. Col 1, 18 b. 1 Tm 2, 5 ; cf. Ep 1, 22 ; 5, 23

1. Bède semble parfois hésiter entre une interprétation « sacerdotale » ou plus largement ecclésiastique, marquant moins la différence entre pasteurs (ou docteurs) et la multitude des élus.

Ou bien peut-être les pains consacrés appartiennent-ils à *Aaron et à ses fils*^c, quand tous les pasteurs et ceux qui leur sont confiés dans le Seigneur se nourrissent jusqu'à la vie éternelle des exemples des Pères qui les ont précédés¹.

VIII. DESCRIPTION DU CANDÉLABRE

Le candélabre, 45. « Tu feras aussi un candélabre d'or 25, 31
figure de l'Église très pur, travaillé au marteau. » Le *candélabre* de la Tente, tout comme la table,

désigne l'Église universelle de ce temps. Ils sont devant le voile derrière lequel était déposée l'arche de l'Alliance parce que l'Église n'a pas encore mérité d'être admise à la vision de son Rédempteur dans les cieus. L'Église est une table, parce qu'elle procure chaque jour une nourriture céleste aux *affamés et assoiffés de justice*^a, de peur qu'ils ne défaillent au milieu des tentations ; elle est un *candélabre*, parce qu'elle montre le chemin de lumière à ceux qui se sont égarés ; elle est à la fois table et candélabre, parce qu'instruite par les saintes Écritures, elle a appris à combler de biens *l'âme affamée*^b et à communiquer la lumière de la parole à *ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort*^c. Elle devient comme un candélabre pour cette lumière, parce qu'en renonçant à ses propres désirs, elle se soumet humblement pour accomplir ce que commande la parole de Dieu, et parce qu'en consentant à espérer et à aimer ce que la parole promet, elle s'élève au-dessus des joies visibles. Elle pose l'autorité céleste au-dessus de ses volontés propres en toute chose, et en s'humiliant, elle manifeste à tous l'éclat de la parole de Dieu par la prédication comme par les œuvres.

46. « **Son fût et ses branches, ses calices – avec boutons et
lis – issus de lui.** » Le *fût* du candélabre doit s'entendre de
Celui qui est la tête de l'Église^a, le *Méiateur entre Dieu et les hom-*
mes, l'homme Jésus-Christ^b. De son corps que nous sommes,

de cuius corpore quod nos sumus quasi de calamis ex hastili
 5 procedentibus dicit Apostolus, « *Ex quo totum corpus per
 conexus et coniunctiones subministratum et constructum crescit in
 augmentum Dei^c* », quia nimirum omnipotens Deus redemptor
 noster, qui in se quo proficiat non habet, adhuc per membra
 10 sua cotidie augmentum habet. *Calami ergo procedentes de has-
 tili praedicatores sunt, qui instituti a Domino dulcem sonum
 in mundum ediderunt, uidelicet canticum nouum, calami
 sunt omnes ecclesiae filii qui sibi dicente propheta : « Cantate
 Domino canticum nouum, laus eius ab extremis terrae^d », libenter
 15 direxit gressus meos et inmisit in os meum canticum nouum hym-
 num Deo nostro^e. »*

47. Quia uero *scyphi* uino repleri solent, non immerito per
 eos mentes audientium designantur, quae ad uocem praedi-
 cantium uino scientiae replentur. Et quoniam eodem uino
 interna dilectionis inebriata corda fidelium infatigabili desi-
 derio ad Deum tendunt, recte in candelabro post *scyphos*
 5 *sperulae* fiunt ; spera enim ex omni parte uoluitur, quia nimi-
 rum mentes electorum nec aduersitatibus saeculi ullis
 retineri nec prosperitatibus possunt corrumpi, quin in omni-
 bus quae occurrunt ad Deum per sancta desideria proficiunt.
 Et bene post *calamos scyphos et sperulas* in candelabro *lilia*
 10 deformantur, quia post gratiam praedicationis, post debria-
 tionem potus spiritalis, post irreuocabilem sanctae
 operationis procursum illa uirens patria sequitur quae ani-
 mabus sanctis, id est floribus uernat aeternis.

46. c. Col 2, 19 d. Is 42, 10 e. Ps 39, 3-4

1. Les élus sont mus par de saints désirs et s'appliquent aux bonnes
 œuvres, cf. Introd., p. 62 et CARROLL, *Venerable Bede*, p. 182-185.

l'Apôtre dit, comme s'il s'agissait de branches issues d'un
 fût : « *Le corps tout entier reçoit de lui alimentation et cohésion,
 par les jointures et ligaments, pour réaliser sa croissance en
 Dieu^c* », parce que Dieu Tout-Puissant, notre Rédempteur,
 qui ne connaît aucune croissance en soi, s'accroît encore cha-
 que jour à travers ses membres. Par conséquent, les *branches*
issues du fût, ce sont les prédicateurs instruits par le Seigneur
 qui ont fait entendre dans le monde une douce mélodie,
 c'est-à-dire un chant nouveau. Les *branches*, ce sont tous les
 enfants de l'Église auxquels le Prophète dit : « *Chantez au Sei-
 gneur un chant nouveau, sa louange aux extrémités de la terre^d* »,
 et ils y consentent volontiers, redoublant de louanges pour le
 Seigneur et disant : « *Il a dirigé mes pas et il a mis dans ma bou-
 che un chant nouveau, une hymne à notre Dieu^e.* »

47. Comme les *calices* sont habituellement remplis de vin,
 il n'est pas inconvenant qu'ils désignent l'esprit de ceux qui
 écoutent, rempli du vin de la connaissance par la voix de
 ceux qui prêchent. Et puisque le cœur des fidèles, enivré par
 ce vin de l'amour intérieur, est transporté vers Dieu par un
 désir insatiable, il est normal que les *boutons* en forme de
 boule qui ornent le candélabre soient faits après les calices.
 Car telle une boule qui roule dans toutes les directions,
 l'esprit des élus ne peut être ni retenu par aucune des contra-
 riétés de ce monde, ni corrompu par ses richesses, mais en
 tout ce qui advient, il s'avance vers Dieu, mû par de saints
 désirs¹. Quant aux *lis*, ils sont normalement faits après les
branches, les calices et les boutons du candélabre, car après la
 grâce de la prédication, après l'enivrement du breuvage de
 l'esprit, après l'incessante activité d'un saint labeur, apparaît
 la patrie verdoyante où fleurissent les saintes âmes, c'est-à-
 dire les fleurs éternelles.

48. « Sex calami egredientur de lateribus, tres ex uno latere et tres ex altero. » Constat quidem numerum senarium in quo factus est mundus^a operum perfectionem designare, sed quoniam ita positus est in descriptione calamorum, ut in 5 bis ternos diuidatur magis de ternario dicendum. Tres namque calami de uno latere hastilis et tres egrediuntur de altero, quia fuerunt doctores ante aduentum Domini in carne, qui fidem sanctae trinitatis mystica uoce designarent et quantum rudes adhuc capere poterant praedicarent. Vnde est illud 10 Psalmistae : « Verbo Domini caeli firmati sunt, et spiritu oris eius omnis uirtus eorum^b. » Nomine etenim « Domini » Patrem, nomine « uerbi » Filium, Spiritum uero Sanctum ipso suo nomine « spiritum oris » eius appellat, cuius uidelicet sanctae trinitatis unam esse potentiam uoluntatem et 15 operationem designat, cum et caelos uerbo Domini et omnem uirtutem eorum spiritu oris eius esse firmatam asseuerat, sicut modo doctores qui eandem fidem sanctae trinitatis aperte praedicant, ita ut omnes qui ad Christum pertinent eadem debeant fide consecrari, dicente apostolis 20 Domino : « Euntes ergo docete omnes gentes baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti^c » ; unde et Paulus pro fidelibus orans eosque in fide accepta confortari desiderans ait : « Gratia Domini nostri Iesu Christi et caritas Dei et communicatio Sancti Spiritus cum omnibus uobis^d. »

49. Et item tres calami ex uno latere candelabri tres prodeunt ex altero, quia et ante et post incarnationem dominicam terni fuere gradus eorum qui fideliter in ecclesia Domino seruirent, coniugatorum uidelicet continentium et rectorum, quorum

48. a. cf. Gn 1, 31 b. Ps 32, 6 c. Mt 28, 19 d. 2 Co 13, 13

Les branches du
candelabre : la Trinité

48. « Six branches s'en détachent sur les côtés, trois d'un côté et trois de l'autre. » Chacun sait que le chiffre six, tels les six jours de la Création^a, signifie la perfection d'une œuvre. Mais puisque la description des branches précise qu'elles devaient être séparées en deux séries de trois, il est plus important de parler du chiffre trois. Trois branches partent d'un côté du fût et trois de l'autre, parce que, avant la venue du Seigneur dans la chair, il y eut des docteurs pour parler en termes mystiques de la foi en la sainte Trinité et pour l'annoncer, pour autant que le peuple, encore dans l'ignorance, pouvait l'entendre. D'où cette parole du Psalmiste : « Par la parole du Seigneur les cieux ont été faits, par le souffle de sa bouche, toute leur armée^b. » Il désigne le Père en l'appelant « Seigneur », le Fils, du nom de « parole », et le Saint-Esprit par son nom propre : « le souffle de sa bouche ». Il montre clairement que la puissance, la volonté et l'opération de la sainte Trinité sont une, quand il affirme que les cieux ont été faits par la parole et toute leur armée par le souffle de sa bouche. De la même manière, les docteurs enseignent ouvertement, à présent, la même foi en la sainte Trinité, de sorte que tous ceux qui appartiennent au Christ soient consacrés par cette même foi, comme le Seigneur l'a dit aux apôtres : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit^c. » C'est pourquoi Paul, lui aussi, quand il prie pour les fidèles et désire qu'ils soient fortifiés dans la foi qu'ils ont accueillie, s'exprime ainsi : « Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion de l'Esprit Saint soient avec vous tous^d. »

Les trois états
dans l'Église

49. De même, trois branches partent d'un côté du candelabre et trois de l'autre, parce qu'avant l'incarnation du Seigneur comme après, ceux qui servaient le Seigneur dans la fidélité étaient répartis en trois états dans l'Église : les gens mariés, les conti-

5 distantiam Iezechiel propheta mystice describit, cum ueniente plagarum articulo tres tantummodo uiros, « Noe uidelicet *Danihel et Iob*^a », liberandos esse praedixit. In Noe namque, qui archam in undis rexit, praepositos ecclesiae, in
 10 Danihele, qui in aula regia continentes uiuere studuit, continentes siue uirgines, in Iob, qui in coniugali uita positus mirandum cunctis exemplum patientiae praebuit, bonorum uitam coniugatorum ostendit. Item eorundem in nouo testamento distantiam Dominus sub figura insinuat eorum qui
 15 « *in lecto* », « *in agro* », « *in mola* » repperiendi sint in die iudicii e quibus singulos « *assumendos* » et singulos dicit esse « *relinquendos*^b » ; namque in lecto quies continentium, in agri cultura industria praedicantium, in gyro molae labor exprimitur coniugatorum. Et quia in omnibus his gradibus
 20 quidam eligendi quidam reprobandi sunt, recte de singulis dicitur quia « *unus* » de duobus « *assumetur et alter relinquetur*^c. »

50. Quia uero in parte electorum sublimius est meritum praedicantium quam eorum qui solummodo continentiae et non etiam operi doctrinae student, item sublimior continen-
 5 tium quam coniugatorum conuersatio, recte supremi calami qui hinc et inde de hastili procedebant eos qui in utroque testamento inter uirtutes alias doctrinae studiis sese subdidere designant, recte inferiores calami qui aequae ex utroque hasti-
 10 lili latere prodeunt uitam continentium Deo deuotam, recte infimi calami et ipsi ex eodem unius candelabri stipite orti bonorum uitam coniugum in utriusque testamenti tempore uni eidemque Domino fideliter seruientem typice demonstrant.

49. a. Ez 14, 14 b. Lc 17, 34-35 c. Lc 17, 35

1. Cette interprétation d'Ez 14, 13-14 est empruntée à AUGUSTIN, *Enarr. in Ps* 132, 4-5. De même, ensuite, l'exégèse de Lc 17, 34-35 provient d'AUGUSTIN, *Enarr. in Ps* 36, 1, 2 et 99, 13.

nents et les pasteurs. Le prophète Ézéchiél distingue ces trois catégories les unes des autres par des figures, en prédisant que seuls trois hommes seront épargnés quand viendra le moment des fléaux : « *Noé, Daniel et Job*^a ». Par Noé, qui dirigea l'arche sur les flots, il désigne ceux qui ont été établis pour diriger l'Église ; par Daniel, qui s'appliqua à vivre dans la continence à la cour du roi, il désigne les continents ou les vierges ; par Job, qui dans le mariage donna à tous un exemple admirable de patience, il désigne la vie de vertu que mènent des gens mariés¹. De même, dans le Nouveau Testament, le Seigneur suggère la diversité de ces états de vie sous les figures de ceux qui, au jour du Jugement, seront trouvés « *au lit* », « *dans un champ* » ou « *au moulin* », et dont certains, dit-il, seront « *pris* », d'autres, « *laissés*^b ». Car le lit représente la vie paisible des continents ; le travail au champ, le labeur de ceux qui annoncent la parole ; et la rotation de la meule, les œuvres des gens mariés. Et puisqu'au sein de tous ces états certains seront élus, d'autres écartés, il est dit avec raison de ceux de chaque état qu'« *un* » sur deux « *sera pris et l'autre laissé*^c ».

50. Parmi les élus, ceux qui annoncent la parole jouissent d'un mérite plus grand que ceux qui s'appliquent seulement à la continence sans travailler aussi à enseigner ; de même la vie des continents s'élève au-dessus de celle des gens mariés. Il est donc normal que les branches supérieures issues de part et d'autre du fût représentent ceux qui, dans l'un et l'autre Testament, entre autres vertus, se sont adonnés à la tâche de l'enseignement ; il est normal que les branches inférieures, qui de même partent des deux côtés du fût, représentent la vie des continents toute vouée à Dieu ; il est normal que les branches les plus basses, poussant elles aussi sur la même tige de l'unique candélabre, expriment de façon typologique la vie vertueuse menée par des gens mariés, au temps de l'un et l'autre Testament, fidèlement dévoués à un unique et même Seigneur.

51. Diuersis ergo locis calami procedunt de hastili, qui tamen suo quique loco et ordine reflexi in altum ad unam perueniunt summitatem, quatenus aequalem supra se positionem lucernarum ualeant conseruare quia nimirum electi, 5 etsi meritorum sunt gradibus discreti, una sunt fide ueritatis imbuti ad unam in caelis lucem ueritatis aeternae peruenturi, et quanto quisque altius in hac uita Christo adhaerere curauerit, tanto uicinior in illa uita eius uisione fruitur, ita ut de quibusdam pro magnae merito uirtutis dicatur : « *Hi sunt* 10 *qui sequuntur agnum quocumque abierit^a* », de quibus paulo ante quasi de proximis candelabro calamis praemissum est : « *Et cantabant quasi canticum nouum ante sedem et ante quattuor animalia et seniores^b*. » Vbi ostenditur quod omnes sancti per plateas supernae illius ciuitatis canticum laetitiae nouum 15 Deo cantant, sed illi prae ceteris ibi specialius gaudio carminis sublimantur, qui hic generalem uitam fidelium priuilegio sacrae uirginitatis transcenderunt.

52. « *Tres scyphi quasi in nucis modum per calamos singulos sperulaque simul et lilium, et tres similiter scyphi instar nucis in calamo altero sperulaque et lilium ; hoc erit opus sex calamorum qui producendi sunt de hastili.* » 5 Nucem in figura praesentis ecclesiae poni solere testatur Salomon, qui ex persona doctorum fidelium loquitur in Cantico Canticorum dicens : « *Descendi ad hortum nucum ut uiderem poma conuallis^a*. » Sicut enim nux dulcem quidem habet fructum interius sed non hunc ostendere foris nisi 10 fracta testae duritia potest, sic iustorum uita praesens ita suauitatem gratiae spiritalis intimo corde conseruat, ut haec

51. a. Ap 14, 4 b. Ap 14, 3
52. a. Ct 6, 10

51. Les branches partent donc du fût à différents endroits ; elles atteignent néanmoins au sommet une même hauteur, chacune à sa place s'incurvant à la suite vers le haut de sorte que les lampes posées dessus demeurent à la même hauteur. Et ce parce que les élus, même si leurs mérites diffèrent en degré, sont habités par une même foi en la vérité ; aux cieus, ils atteindront la même lumière de la vérité éternelle, et ceux qui se seront efforcés de s'élever plus haut dans la vie présente, en adhérant au Christ, jouiront d'une vision de lui d'autant plus directe dans cette vie-là. C'est pourquoi il est dit de certains, à cause du mérite de leur grande vertu : « *Ce sont ceux qui suivent l'Agneau partout où il va^a*. » Juste avant, il est dit d'eux, comme s'il s'agissait des branches du candélabre les plus proches : « *Et ils chantaient comme un chant nouveau, devant le trône et devant les quatre vivants et les anciens^b*. » Il est ainsi montré que tous les saints chantent à Dieu un chant de joie nouveau à travers les places de cette cité céleste, mais que ceux qui en cette vie ont dépassé la vie ordinaire des fidèles par le privilège de la sainte virginité sont alors élevés à un degré particulier au-dessus des autres dans l'exultation de ce chant.

Les calices : symbole
de la noix

52. « *Pour chaque branche, trois calices en forme de noix, avec bouton et lis, et la branche suivante portera aussi trois calices en forme de noix, avec bouton et lis. Il en sera de même pour les six branches partant du candélabre.* » Au témoignage de Salomon, la noix est habituellement la figure de l'Église de ce temps, quand il dit dans le *Cantique des Cantiques*, au nom des fidèles docteurs : « *Au jardin des noix je suis descendu, pour voir les jeunes pousses de la vallée^a*. » Car de même que la noix renferme un fruit agréable, mais ne peut le montrer à l'extérieur à moins que ne soit brisée sa dure coque, de même les justes gardent au plus profond de leur cœur la douceur de la grâce de l'Esprit en cette vie 25, 33

a proximis quanta sit nullatenus ualeat perspicere, donec soluto corporis domicilio liberae se animae ipsorum alterutrum in caelesti luce conspiciant et quanta singulae gratia Sancti Spiritus fulgeant, quantum unaquaeque diligatur ab altera, nulli prorsus remaneat occultum. Fiuntque *scyphi* in candelabro ad *nucis modum*, cum quilibet electi uino sapientiae repleti desiderantes ad exemplum sese informare satagunt praecedentium iustorum, quos magna inuisibilium bonorum dulcedine ac dilectione plenos esse nouerunt.

53. Quod autem *per singulos calamos tres fuere scyphi*, sperulae et lilia, significat ternas temporum differentias, quibus electi et ante incarnationem dominicam et post Deo deuote uixerunt. Fuerunt etenim iusti ante legem, fuerunt sub lege, 5 fuerunt temporibus prophetarum, item post ascensionem dominicam congregata est ecclesia primitiua de Israhel, congregatur nunc de gentibus, congreganda est in fine mundi de reliquiis Israhel. Habebat autem calamus primus in uno latere tres scyphos sperulas et lilia, quia in parte doctorum 10 ante incarnationem Domini erant tres ordines eorum qui haustum gratiae caelestis quasi scyphi sitirent, in uiam Domini promptissime quasi sperulae currerent, supernae donum retributionis quasi candorem liliorum odoremque gaudenter expectarent, id est ante legem, sub lege, sub 15 prophetis; secundus calamus et ipse habebat tres scyphos sperulas et lilia, quia continentes illius temporis aequae tres ordines sanctorum praefata distinctione temporum habebant,

présente, de sorte que leur grandeur reste imperceptible à leurs proches jusqu'au moment où, leur demeure corporelle dissoute, leurs âmes libérées peuvent se contempler mutuellement dans la lumière céleste. Alors nul ne peut ignorer combien chacune brille de la grâce du Saint-Esprit et combien d'amour elles ont l'une pour l'autre. Les *calices* du candélabre sont forgés *en forme de noix*, quand tous les élus, désireux d'être remplis du vin de la connaissance, travaillent à se conformer aux exemples des justes qui les ont précédés et dont ils savent qu'ils ont été remplis de la grande douceur et du grand amour des biens invisibles.

Les trois calices,
avec bouton et lis

53. Les *calices*, avec bouton et lis, étaient au nombre de *trois pour chaque branche*, parce qu'ils représentent les

trois époques au cours desquelles les élus ont mené une vie consacrée à Dieu, avant et après l'incarnation du Seigneur. Car il y eut des justes avant la Loi, comme il y en eut sous la Loi, au temps des prophètes. De même, après l'ascension du Seigneur, l'Église primitive prit corps à partir d'Israël; elle doit maintenant prendre corps à partir des nations, et à la fin du monde, elle prendra corps à partir du reste d'Israël. La première branche avait trois calices, trois boutons et trois lis d'un côté, parce qu'avant l'incarnation du Seigneur il y avait au sein des docteurs trois groupes: ceux qui, comme des calices, avaient soif de boire la grâce céleste, ceux qui, tels des boutons, couraient avec ardeur sur le chemin du Seigneur et ceux qui attendaient joyeusement de recevoir la récompense suprême, pareille à la blancheur et au parfum des lis, c'est-à-dire: ceux qui vinrent avant la Loi, ceux qui furent sous la Loi, et ceux qui vécurent à l'époque des prophètes. La seconde branche aussi portait trois calices, trois boutons et trois lis, car les continents de cette époque comptaient également en leurs rangs trois groupes de saints, selon la distinction des périodes mentionnée plus haut: ceux qui dési-

potum spiritalem desiderantes, uiam mandatorum Domini^a currentes et caelestia praemia praestolantes ; tertius similiter
 20 calamus tres scyphos et sperulas tria habebat lilia, quia multi erant coniugati ante legem, multi sub lege, multi in diebus prophetarum qui uerbum Domini audire, qui uiam eius currere, qui bonorum praemia operum ab ipso expectare gaudebant. Item ex alio latere hastilis et primus calamus et
 25 secundus et tertius tres scyphos et sperulas tria quoque lilia habebat, quia in nouo testamento et in doctoribus et in continentibus et in coniugatis Deo deuotis tres fuere ordines temporum distantium, hoc est in primitiua ecclesia de Israel, in nostra electione de gentibus, in ultima collectione de
 30 reliquiis Israel, qui uniuersi suo quique tempore uerbo uitae debriari, in *uiam pacis*^b properare, candorem perpetuae lucis uidere desiderarent.

54. « In ipso autem candelabro erunt quattuor scyphi in nucis modum sperulaeque per singulos et lilia, sperula sub duobus calamis per tria loca, qui simul sex fiunt procedentes de hastili uno. » Diximus illum *candelabrum*, id est stipitem
 5 candelabri medium de quo calami procedebant, Dominum saluatorem designare, de cuius gratia iusti quicquid boni habent acceperunt. Vnde ipse in euangelio cum dixisset discipulis : « *Ego sum uitis uos palmites* », continuo subiunxit, « *Sicut palmes non potest ferre fructum a semet ipso, nisi manserit in uite, sic nec uos, nisi in me manseritis*^a », quasi aliis uerbis
 10

53. a. cf. Ps 118, 32 b. Lc 1, 79

54. a. Jn 15, 4-5

1. Bède souligne fortement ici l'unité de l'histoire du salut en établissant, trois par trois, des correspondances entre les élus répartis dans les trois états de vie, cf. *Introd.*, p. 34.

raient le breuvage spirituel, ceux qui couraient dans la voie des commandements du Seigneur^a et ceux qui attendaient les récompenses célestes. De même la troisième branche avait trois calices, trois boutons et trois lis, car nombreux furent avant la Loi, nombreux sous la Loi et nombreux aux jours des prophètes, les gens mariés qui mettaient leur joie à écouter la parole du Seigneur, à courir en sa voie et à attendre de lui la récompense de leurs bonnes actions. De la même façon, de l'autre côté du fût du candélabre, la première, la deuxième et la troisième branche portaient également chacune trois calices, trois boutons et trois lis, car à l'époque du Nouveau Testament il y eut parmi les docteurs, parmi les continents et parmi les gens mariés attachés à Dieu, trois groupes selon les différentes périodes : au temps de l'Église primitive, ceux qui venaient d'Israël, au temps de notre élection, ceux qui viennent des nations, et au jour du rassemblement final, ceux qui viendront du reste d'Israël. Chacun de ces groupes, à son époque, désire être enivré de la parole de la vie, se hâter sur *le chemin de la paix*^b et voir l'éclat de la lumière sans fin¹.

Le fût du candélabre,
figure du Seigneur

54. « Le fût du candélabre lui-même portera quatre calices en forme de noix, et des boutons, pour chacun, et des lis ; un bouton sous deux branches, en trois endroits : ce qui fait au total six branches issues du fût unique. » Nous avons dit que le *candelabre* – en fait, le fût du candélabre d'où partaient les branches – désigne le Seigneur et Sauveur, par la grâce de qui les justes ont reçu tout le bien qu'ils possèdent. C'est pourquoi lui-même, dans l'Évangile, juste après avoir dit aux disciples : « *Je suis le cep, vous êtes les sarments* », ajoute immédiatement : « *De même que le sarment ne peut de lui-même porter de fruit sans demeurer sur le cep, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi*^a. » C'est comme s'il

25, 34-35

diceret : « Ego sum candelabrum et uos calami mei, sicut calamus non se potest erigere ad subportandam lucernam, nisi firmus manserit in stipite candelabri, *sic nec uos, nisi in me manseritis*^b, lucem ueritatis et fidei in uobis ferre ualetis. »

55. In quo nimirum *candelabro quattuor scyphi* sunt facti, quia in quattuor libris sancti euangelii qui de Domino sunt scripti, gustum uini noui, hoc est doctrinae caelestis, inuenimus quod non utres ueteres^a, hoc est mentes adhuc terrenis desideriiis inhaerentes, sed tantum innouata per spiritum gratiae corda fidelium capere queunt. Sunt *per singulos scyphos sperulae* simul et *lilia* deformata, quia idem Dominus, qui poculum nobis sapientiae spiritalis propinauit, cursum quoque piae operationis inoffensum ac promptum et habendum nobis ostendit et ut habere possemus ipse donauit et, ne in uacuum curreremus, claritatem nobis patriae caelestis ad quam intenderemus promisit, et huius nobis aditum sua gratia patefecit. Vel certe quod « *sub duobus calamis per tria loca* » scyphi sperulae et lilia fieri mandantur, possumus haec ita mystice interpretari quia tribus fidelium gradibus, de quibus saepius diximus, coniugatorum uidelicet continentium et uirginum, et doctrinam ueritatis aperuit et cursum boni operis imperauit et hereditatis semper immarcescibilis atque incorruptae^b benedictionem promisit atque donauit.

56. Et apte *scyphi sperulae et lilia* candelabri non super calamos sed « *sub calamis* » esse iubentur, quia corda praedicatorum immo omnium electorum, ne ad infima delabi possint, donis mandatis et promissionibus dominicis sustentantur at-

54. b. Jn 15, 4-5

55. a. cf. Mt 9, 17 b. cf. 1 P 1, 4

1. On s'attendrait à *rektorum* au lieu de *uirginum* : Noé n'était pas vierge – mais Bède accorde une grande importance à la pureté des docteurs.

avait dit en d'autres termes : « Je suis le candélabre et vous êtes mes branches. De même que la branche ne peut se dresser d'elle-même pour porter la lumière si elle ne demeure solidement rivée au fût du candélabre, *ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi*^b, vous ne serez pas capables par vous-mêmes de porter la lumière de la vérité et de la foi. »

Les quatre calices du fût,
avec bouton et lis

55. Le *candélabre* porte quatre calices, parce que les quatre livres du saint Évangile écrits au sujet du Seigneur nous donnent le goût du vin nouveau, c'est-à-dire de l'enseignement céleste, que les vieilles outres – les esprits encore attachés aux désirs terrestres – ne peuvent contenir^a, à la différence du cœur des fidèles renouvelé par l'Esprit de grâce. On a forgé ensemble des *boutons* et des *lis* pour chaque calice, parce que le même Seigneur qui nous a tendu la coupe de la sagesse spirituelle, nous a aussi montré que nous devons prendre le chemin aplani et dégagé des bonnes œuvres, et il nous a donné le pouvoir de le prendre. Et, de peur que nous ne courions en vain, il nous a promis l'éclat de la patrie céleste vers laquelle nous dirigeons notre marche et, par sa grâce, il nous en a ouvert l'accès. Ou bien, les calices, les boutons et les lis devant être disposés « *sous deux branches, en trois endroits* », nous pouvons interpréter cela en un sens allégorique, comme signifiant qu'aux trois groupes de fidèles dont nous avons plus d'une fois parlé – les gens mariés, les continents et les vierges¹ –, il a révélé la doctrine de la vérité, enjoint de prendre le chemin des bonnes œuvres et tout à la fois promis et accordé la bénédiction d'un héritage perpétuellement exempt de corruption et de flétrissure^b.

56. Il convient qu'il soit ordonné que les *calices*, les *boutons* et les *lis* soient situés non pas au-dessus mais « *sous les branches* », car le cœur de ceux qui annoncent la parole, ou, mieux, le cœur de tous les élus, est soutenu par les dons, les

5 que ad amanda et quaerenda caelestia subleuantur. Hinc etenim sancta ecclesia uidelicet sponsa Christi de ipso gloriatur dicens : « *Laeua eius sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me^a* » ; laeua quippe sponsi sub capite est posita sponsae, quia temporalibus beneficiis Dominus mentes fidelium a terrenis uoluptatibus et concupiscentiis segregans ad speranda ac desideranda perpetua bona erigit, et dextera illius amplexabitur eam, quia ostensa diuinae maiestatis eius uisio illam sine fine glorificat.

57. Apte scyphi spera et lilia sub duobus sunt calamis, quia in utroque testamento fidelibus, quamuis caerimoniis distantibus, eadem deuotio Domino seruiendi mandata eadem est gloria regni caelestis conseruata. Quartus autem scyphus sperula et lilium, quae supra calamos omnes iuxta summitatem fuere candelabri ipsius, proprie ad Dominum pertinet saluatorem, qui non solum electis suis uirtutum scientiam operationem et remunerationem tribuit, uerum etiam in se ipso idem homo Christus figuram ostendit scyphi, cum se plenum Spiritu Sancto declarauit, formam praetendit sperae, cum apparens in mundo absque ullo circum strepentium rerum obstaculo *exultauit ut gigans ad currendam uiam^a*, speciem monstrauit lilii, cum resurgens a mortuis atque ad caelos ascendens clarificatus est ea claritate quam habuit prius quam mundus esset apud patrem^b.

56. a. Ct 2, 6

57. a. Ps 18, 6 b. cf. Jn 17, 5

1. Thème récurrent chez Bède : Dieu dispense des biens temporels aux fidèles, en vue d'élever leurs désirs vers les réalités spirituelles et célestes.

commandements et les promesses du Seigneur, de crainte qu'il ne s'expose à tomber dans les bas-fonds, et il est soulevé vers l'amour et la quête des réalités célestes. De là vient que la sainte Église, c'est-à-dire la fiancée du Christ, se vante de lui, en disant : « *Son bras gauche sera sous ma tête et sa droite m'étreindra^a*. » Le bras gauche du fiancé soutient la tête de la fiancée, car le Seigneur élève l'esprit des fidèles en leur accordant des avantages temporels, les écartant des plaisirs et des convoitises terrestres pour les amener à l'espoir et au désir de la félicité éternelle¹. Et sa droite l'étreindra, parce qu'en lui accordant la vision de sa majesté divine, il la glorifie sans fin.

**Le quatrième calice,
figure du Christ**

57. C'est avec raison que calices, boutons et lis sont placés *au-dessous de deux branches*, car dans chacun des

deux Testaments le même attachement au service du Seigneur est attendu des fidèles, quoique les rites diffèrent, et le royaume céleste est entouré d'une même gloire. Quant au quatrième calice, avec bouton et lis, placé au-dessus de toutes les branches et touchant le sommet du candélabre même, il s'entend à proprement parler du Seigneur et Sauveur. Car non seulement il communique la connaissance, les œuvres et la récompense d'une vie vertueuse à ses élus, mais le même Christ en son humanité s'est aussi montré sous la figure d'un calice en sa propre personne quand il s'est déclaré rempli de l'Esprit Saint. Il a présenté la forme d'un bouton quand il s'est manifesté dans le monde et *s'est réjoui, vaillant, de courir sa carrière^a* sans être gêné en quoi que ce soit par tout ce qui faisait du bruit autour de lui. Il a pris l'apparence d'un lis quand, au jour de sa résurrection d'entre les morts et de son ascension vers les cieux, il a revêtu la gloire qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût^b.

58. Et recte hic scyphus spera et lilium calamis altior eminebat, quia nimirum dona, quae *mediatori Dei et hominum homini Iesu Christo*^a Deus pater contulit, omnem humanae capacitatis modum transcendunt ; « *Unicuique enim nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi*^b », in ipso autem Christo, sicut Apostolus ait, « *habitat omnis plenitudo diuinitatis corporaliter*^c. »

59. Bene autem sequitur : « **Et sperae igitur et calami ex ipso erunt uniuersa ductilia de auro purissimo.** » Omne enim opus candelabri, hoc est et stipes medius et calami ex ipso procedentes cum omni suo ornatu *de auro* fiunt, quia et
 5 Dominus ipse specialiter immunis a peccato atque operibus iustitiae per omnia praeclarus in mundo apparuit et eandem innocentiam atque iustitiam membra eius in hac interim uita quantum ualent imitantur, in futuro autem ueraciter ipsi adhaerendo proficiunt. Et apte idem aurum *ductile* fuit, ductile
 10 namque feriendo producit, quia et redemptor noster, qui ex conceptione et natiuitate perfectus Deus et homo extitit, passionum dolores pertulit ac sic ad resurrectionis gloriam peruenit, *et omnes qui uolunt pie uiuere in illo persecutionem patiuntur*^a, qui et ipsi quasi metallum feriendo
 15 dilatatum per passionis contumelias ad immortalitatis gratiam proficiunt. Vnde et in psalmo quarto qui inscribitur « *In carminibus*^b », quibus in mysticis fidei calamis dicit ecclesia suo redemptori : « *In tribulatione dilatasti me*^c », ac si aurum ductile suo artifice diceret : « *In percussione fabrili amplificali*
 20 *casti me et maiorem tundendo mihi profectum dedisti.* »

58. a. 1 Tm 2, 5 b. Ep 4, 7 c. Col 2, 9

59. a. 2 Tm 3, 12 b. Ps 4, 1 c. Ps 4, 2

58. Il convient que ce calice, avec bouton et lis, se détache plus haut que les branches, car les dons que Dieu le Père a conférés au *Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ*^a, dépassent toute la mesure de la compréhension humaine. Car « *chacun de nous a reçu sa part de grâce, selon que le Christ a mesuré ses dons*^b », mais dans le Christ lui-même, comme dit l'Apôtre, « *habite corporellement toute la plénitude de la divinité*^c ».

La façon du
candélabre

59. Le texte poursuit donc : « **Les boutons** 25, 36
et les branches seront issus du candélabre, et le tout sera fait d'un bloc d'or pur, façonné au marteau. » Chacune des pièces du candélabre – c'est-à-dire le fût central et les branches qui en sortent, ainsi que tous leurs ornements – est faite *d'or*. Car le Seigneur apparut sur terre personnellement exempt de tout péché et resplendissant en toutes ses œuvres de justice, et si, dans cette vie passagère, ses membres imitent la même innocence et la même justice autant qu'ils le peuvent, dans la vie future, ils progresseront en s'attachant vraiment à lui. Et parce que, pour façonner quelque chose au marteau, il faut battre le métal, il convenait que cet or fût *façonné au marteau*. Car notre Rédempteur, parfaitement Dieu et homme depuis sa conception et sa naissance, endura les souffrances de la passion et parvint ainsi à la gloire de la résurrection. Ainsi *tous ceux qui veulent vivre en lui avec piété sont persécutés*^a, c'est par les mauvais et douloureux traitements qu'ils progressent, eux aussi, vers la grâce de l'immortalité, tout comme le métal est étendu sous les coups. C'est ainsi également que dans le quatrième psaume, intitulé « *En vers*^b », l'Église, sous la figure des branches de la foi, dit à son Rédempteur : « *Dans l'angoisse, tu me mets au large*^c », comme si l'or martelé disait à l'artisan qui le façonne : « *Sous tes coups de forgeron, tu m'as étendu, et c'est en me martelant que tu m'as fait grandir.* »

VIII. LUCERNARVM EIVS ET EMVNCTORIORVM

60. « **Facies et lucernas septem et pones eas super candelabrum ut luceant ex aduerso.** » *Lucernae septem septem sunt dona Spiritus Sancti quae et in Domino ac redemptore nostro cuncta semper manserunt et in membris eius, hoc est omnibus electis, pro eius uoluntate distributa sunt. Ponuntur ergo*
 5 *lucernae septem super candelabrum, quia super redemptorem nostrum primogenitum de radice Iesse^a requieuit spiritus sapientiae et intellectus spiritus consilii et fortitudinis spiritus scientiae et pietatis^b et repleuit eum spiritus timoris Domini^c, et*
 10 *sicut item ipse per eundem loquitur prophetam : « Spiritus Domini super me eo quod unxerit me Dominus^d. »*

61. Quod autem dicitur : « **ut luceant ex aduerso** », hoc est quod propheta subsequenter adiecit : « **Ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederer contritis corde et praedicarem captiuis indulgentiam et clausis apertionem et praedicarem annum**
 5 **placabilem Domini et diem ultionis Deo nostro^a.** » *Lucernae namque candelabri lucebant ex aduerso et tabernaculum Domini illustrabant, cum Dominus plenus existens gratia et ueritate^b nobis omnibus de plenitudine sua tribuit et gratiam pro gratia^c, cum mansuetis et pauperibus spiritu^d uerbum euangelii com-*
 10 *misit, cum paenitentibus medellam indulgentiae contulit, nam nunc tempus placendi Domino futurum uero esse diem uniuersalis iudicii declarauit.*

62. Consonat huic lucernarum numero et positioni quod in Apocalypsi dicit Iohannes : « **Et uidi, et ecce in medio throni et quattuor animalium et in medio seniorum agnum stantem tamquam**

60. a. Is 11, 1 b. Is 11, 2 c. Is 11, 3 d. Is 61, 1 ; Lc 4, 18

61. a. Is 61, 1-2 b. cf. Jn 1, 14 c. Jn 1, 16 d. cf. Mt 5, 3-4

VIII. DESCRIPTION DES LAMPES DU CANDÉLABRE ET DES MOUCHETTES

Les sept lampes : sept dons
du Saint-Esprit

60. « **Puis tu fabriqueras sept lampes et tu les disposeras sur le candélabre de manière qu'elles**

25, 37

projettent leur clarté en avant. » *Les sept lampes désignent les sept dons du Saint-Esprit qui demeurent tous pour toujours en notre Seigneur et Rédempteur et sont dispensés à ses membres, c'est-à-dire à tous les élus, selon sa volonté. C'est pourquoi les sept lampes sont disposées sur le candélabre, parce que sur notre Rédempteur, le premier né de la racine de Jessé^a, reposa l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété^b et il fut rempli de l'esprit de crainte du Seigneur^c. Comme lui-même le dit par la bouche du même Prophète : « L'esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction^d. »*

61. Mais ce qui est dit : « **Qu'elles projettent leur clarté en avant** » correspond à ce que le Prophète ajoute juste après : « **Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux doux ; panser les cœurs meurtris ; annoncer aux captifs l'amnistie et aux prisonniers la liberté ; annoncer une année de grâce de la part du Seigneur, un jour de vengeance pour notre Dieu^a.** » Car les lampes du candélabre projetaient leur clarté en avant et illuminaient la tente du Seigneur, quand le Seigneur, plein de grâce et de vérité^b, nous donna à tous de sa plénitude, et grâce pour grâce^c, quand il confia la parole de l'Évangile aux doux et aux pauvres de cœur^d et quand il accorda aux pécheurs le remède du pardon. Car il déclara que c'était maintenant l'heure de plaire au Seigneur, mais que le jour du Jugement universel restait à venir.

62. Ce que Jean affirme dans l'Apocalypse s'accorde avec le nombre et l'emplacement de ces lampes : « **Alors j'aperçus debout entre le trône, les quatre vivants et les anciens, un Agneau,**

occisum habentem cornua septem et oculos septem, qui sunt septem
 5 spiritus Dei missi in omnem terram^a. » Si enim septem cornua
 ibi siue septem oculi agni septem dona Sancti Spiritus insi-
 nuare possunt, quare non eadem etiam septem lucernae
 candelabri merito designare credantur ? Immo sicut in corni-
 bus et oculis recte signatur, propter omnipotentiam uirtutis
 10 qua cuncta regit et plenitudinem scientiae qua cuncta perspi-
 cit, ita etiam spiritus idem septiformis apte per figuram
 lucernarum exprimitur, propter lucem gratiae qua in nocte
 huius saeculi tenebras nostrae caecitatis illustrat.

63. Vbi et apte subiungitur : « Emunctoria quoque et ubi
 quae emuncta sunt extinguntur fient de auro purissimo. »
 Sunt etenim quaedam in scripturis diuinis ita praecepta,
 quae perpetuo iure et in hac uita et in futura semper obse-
 5 ruari debeant, ut est istud : « Non habebis deos alienos coram
 me^a », et « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex
 tota anima tua et ex tota uirtute tua^b », et « Diliges proximum tuum
 sicut te ipsum^c » ; sunt alia, quae in toto huius uitae tempore
 obseruanda iubentur, sed in futura uita mercedem suae obse-
 10 ruationis aeternam percipiunt, ut est illud euangelii : « Facite
 uobis amicos de mammona iniquitatis, ut et ipsi recipiant uos in
 aeterna tabernacula^d », hic enim ad tempus elemosinae facien-
 dae, ibi perpetuo elemosinarum est fructus accipiendus ;
 sunt item alia, quae tempore ueteris testamenti diligenter
 15 iubente Domino seruata, nunc coruscante per orbem euange-
 lio non iuxta litteram sed iuxta sensum mysticum in ecclesia
 iubentur obseruari, ut est custodia sabbati, ut ritus hostiarum
 in sanguine agni paschalis ceteraque huiusmodi, quae suo qui-

62. a. Ap 5, 6

63. a. Ex 20, 3 b. Dt 6, 5 ; Mc 12, 30 c. Mt 22, 39 d. Lc 16, 9

se tenant comme égorgé, portant sept cornes et sept yeux, qui sont
 les sept esprits de Dieu en mission par toute la terre^a. » Car si les
 sept cornes et les sept yeux de l'agneau peuvent ici suggérer
 les sept dons de l'Esprit Saint, pourquoi ne pas croire que les
 sept lampes du candélabre méritent également ce
 rapprochement ? Précisément, de même que cet Esprit septu-
 ple est représenté avec raison par les cornes et les yeux, parce
 qu'il régit toute chose par sa toute-puissance et connaît tout
 par son omniscience, de même la figure des lampes s'appli-
 que bien à lui, parce que la lumière de sa grâce illumine
 l'obscurité de notre aveuglement dans la nuit de ce monde.

63. Le texte poursuit bien à
 Les mèches des lampes : observance de la Loi
 25, 38
 propos : « Ses mouchettes et les
 cendriers où l'on doit éteindre les
 mèches coupées seront faits d'or pur. » Certains commande-
 ments consignés dans la sainte Écriture sont à observer
 perpétuellement, dans cette vie comme dans celle à venir,
 comme celui-ci : « Tu n'auras pas d'autres dieux face à moi^a »,
 et : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute
 ton âme et de toutes tes forces^b », et : « Tu aimeras ton prochain
 comme toi-même^c. » D'autres préceptes sont à observer pen-
 dant toute la durée de cette vie, mais la récompense éternelle
 de cette observance sera reçue dans la vie à venir. Ainsi dans
 l'Évangile : « Faites-vous des amis avec le malhonnête argent, afin
 qu'eux aussi vous reçoivent dans les tentes éternelles^d », car si
 c'est maintenant le temps de faire l'aumône, dans la vie
 future le fruit de l'aumône sera éternellement reçu. D'autres
 encore, qui ont été dûment observés sous l'Ancien Testa-
 ment selon l'ordre du Seigneur, doivent être maintenant
 observés dans l'Église, alors que dans le monde entier res-
 plendit l'Évangile, non plus selon la lettre, mais selon leur
 sens spirituel, comme l'observance du sabbat, le rite des
 sacrifices sanglants, de l'agneau pascal, et d'autres du même

dem tempore sollerter custodita a populo Dei quasi lucinia in
 20 lucernis candelabri ardebant, infusa oleo pia deuoitionis et
 incensa igne uerbi caelestis, cum uero ab apostolis atque
 apostolicis uiris praedicabatur his et huiusmodi obseruatio-
 nibus finem a Domino impositum, cunctaque ea spiritaliter
 25 emungebantur lucinia candelabri ut reparata melius luce-
 rent, quia sublimius intellecta per Spiritum sanctae ecclesiae
 lucem doctrinae salutaris praebebant.

64. De qua reparatione lucernarum tabernaculi, hoc est
 scripturarum diuinarum intelligentia sublimiore, promittit
 in Leuitico Dominus suo populo dicens : « *Multiplicabimini, et*
 5 *firmabo pactum meum uobiscum ; comedetis uetustissima ueterum*
et uetera nouis superuenientibus proicietis^a. » Multiplicatis
 quippe filiis Israhel confirmatum est cum eis pactum Dei,
 cum etiam gentibus ad finem uocatis noui gratia testamenti
 in cordibus electorum firma radice plantata est, *comedimus-*
que uetustissima ueterum^b, cum mandatum uetus quod ab
 10 initio datum est generi humano dulci cordis memoria retine-
 mus, diligentes Dominum Deum nostrum *ex toto corde nostro*
tota anima tota uirtute^c, diligentes et proximum tamquam nos
 ipsos^d, et *uetera nouis superuenientibus proicimus*^e, cum typica
 legis mosaicae statuta iuxta litteram seruare cessamus, sed
 15 eadem ipsa gratius intellecta per spiritum innouato in spem
 regni caelestis corde custodimus, iuxta illud Apostoli : « *Si qua*

64. a. Lv 26, 9-10 b. Lv 26, 10 c. Dt 6, 5 ; Mc 12, 30-31 d. cf. Mt 22,
 39 e. Lv 26, 10

1. Bède revient sur le thème central du traité : la permanence d'une obser-
 uance et d'une signification spirituelles des rites de l'ancienne alliance.

genre¹. A l'époque où le peuple de Dieu observait scrupuleu-
 sement ces rites, c'étaient comme des mèches se consumant
 dans les lampes du candélabre, pleines de l'huile d'une
 pieuse dévotion et allumées au feu de la parole céleste. Mais
 quand les apôtres et les hommes apostoliques annoncèrent
 que le Seigneur avait mis fin à ces observances et à d'autres
 semblables et que toutes devaient être suivies dans l'Église
 selon l'esprit plutôt que la lettre, c'est comme si l'on avait
 mouché les mèches du candélabre pour qu'une fois arran-
 gées, elles éclairent davantage. Car la lumière de la doctrine
 du salut qu'elles donnèrent à la sainte Église fut d'autant plus
 sublime quand elles furent comprises selon l'Esprit.

64. Le Seigneur fait une promesse à son peuple à propos
 de cette réfection des lampes de la Tente – c'est-à-dire cette
 intelligence supérieure des saintes Écritures – quand il dit
 dans le *Lévitique* : « *Je vous ferai croître et multiplier, et je main-*
tiendrai avec vous mon Alliance. Après vous être nourris du vieux
grain de la précédente récolte, vous aurez encore à mettre dehors du
vieux grain pour faire place au nouveau^a. » Les fils d'Israël
 s'étant multipliés, l'alliance de Dieu fut maintenue avec eux,
 et aussi avec les nations appelées à la foi, par la grâce du
 Nouveau Testament fermement implantée dans le cœur des
 élus. Et nous mangeons *le vieux grain de la précédente récolte*^b
 quand nous gardons dans notre cœur le doux souvenir du
 commandement ancien qui fut donné au genre humain
 depuis les origines, en aimant *le Seigneur Dieu de tout notre*
cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces^c et en aimant
 notre prochain comme nous-mêmes^d. Et nous mettons *dehors*
le vieux grain pour faire place au nouveau^e, quand nous cessons
 d'observer les règles symboliques de la loi de Moïse selon la
 lettre, mais pour les observer en les comprenant joyeusement
 selon l'Esprit, le cœur renouvelé par l'espérance du Royaume
 des cieus, selon cette parole de l'Apôtre : « *Si donc quelqu'un est*

ergo in Christo noua creatura, uetera transierunt, ecce facta sunt noua^f » ; et in Apocalipsi : « *Et dixit qui sedebat in throno : 'Ecce facio omnia noua^g'*. »

65. *Emunctoria* autem quibus haec agebantur ipsa sunt uerba sacri eloquii, quibus manifeste designatur litteram legis in plurimis soluendam et eam spiritali solummodo sensu esse seruandam, e quibus est illud in Actibus Apostolorum ubi prohibiti sunt credentes ex gentibus circumcidi et absque caerimoniis hostiarum legalium^a euangelicae gratiae sunt oboedire praecepti et quod Apostolus ad Hebraeos exponens uersiculum psalmi ait : « *Superius dicens quia 'hostias et oblationes et holocaustomata et pro peccato noluisti nec placita sunt tibi quae secundum legem offeruntur', tunc dixi : 'Ecce uenio ut faciam Deus uoluntatem tuam', aufert primum ut sequens statuatur, in qua uoluntate sanctificati sumus per oblationem Christi Iesu^b*. » *Emunctoria* ergo et uasa ubi quae emuncta sunt extinguuntur fiunt de auro purissimo, quia et diuina sunt uerba, quibus cessatio caerimoniarum legalium praedicatur, et Dei gratia illustrata eorum corda, in quibus eadem figurata legis adumbratio finem accepit, ut succedens euangelii ueritas clarius mundo luceret. Constat enim primos apostolos in euangelio ante passionem dominicam soluisse sabbatum^c et, post ascensionem Domini et aduentum Spiritus Sancti, penitus hostiis finem imposuisse legalibus ac pleraque legis littera decreta euangelicae gratia libertatis mutasse. In his ergo lucinia quae emuncta sunt extinguebantur in quibus, litte-

64. f. 2 Co 5, 17 g. Ap 21, 5

65. a. cf. Ac 25, 28-29 b. He 10, 8-10 ; cf. Ps 39, 7-8 c. cf. Mt 12, 1-8

dans le Christ, c'est une création nouvelle ; les choses anciennes ont disparu, en voici faites de nouvelles^f » ; et dans l'Apocalypse : « *Alors, Celui qui siégeait sur le trône déclara : 'Voici que je fais toutes choses nouvelles^g'*. »

Les mouchettes et les cendriers d'or

65. Quant aux *mouchettes* qui servaient à la réfection des lampes, ce sont les paroles mêmes de la sainte Écriture, qui montrent que la lettre de la Loi doit être abrogée sur bien des points pour n'être observée que selon le sens spirituel. Parmi ces passages se trouve celui des *Actes des apôtres* dans lequel on interdit de circonscire les croyants issus du paganisme et on leur prescrit d'obéir à la grâce de l'Évangile, sans observer les sacrifices rituels de la Loi^a; de même lorsque l'Apôtre dit aux Hébreux, dans l'explication du verset d'un psaume : « *Il commence par dire : 'Sacrifices, oblations, holocaustes, sacrifices pour les péchés, tu ne les as pas voulus, et ceux qui sont offerts d'après la Loi, tu ne les as pas agréés' – alors j'ai dit : 'Voici, je viens pour faire ta volonté, mon Dieu'. Il abroge le premier régime pour fonder le second. Et c'est dans cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'oblation de Jésus-Christ^b*. » *Les mouchettes et les cendriers* où l'on éteint les mèches coupées sont donc d'or pur, parce qu'ils sont à la fois les paroles divines qui ont annoncé la fin des rites de la Loi et les cœurs, illuminés par la grâce de Dieu, de ceux en qui l'ombre des figures de la Loi trouve un terme de sorte que la vérité nouvelle de l'Évangile puisse resplendir dans le monde d'un plus vif éclat. Car, on le sait d'après l'Évangile, les premiers apôtres rompirent le sabbat avant la passion du Seigneur^c ; puis, après l'ascension du Seigneur et la venue de l'Esprit Saint, ils mirent définitivement terme aux sacrifices de la Loi et modifièrent, par la grâce de la liberté évangélique, bien des choses prescrites par la lettre de la Loi. C'est donc dans ces cendriers qu'on éteignait les mèches coupées et que, l'observance littérale étant

ralis obseruatio completa, exordium gratiae mundo clarius
 25 fulgens exhibuit, itemque, finita mortali et succedente uita
 immortalis, cessabunt maxima ex parte opera uel dona lucis
 quibus nunc utimur, ut sequantur aeternae praemia lucis in
 praesentia diuinae uisionis.

66. Illa scripturarum testimonia quae ita futura esse tes-
 tantur *emuntoria* nimirum sunt *aurea*, quia spe futurae
 claritatis eximia. Vasa quoque in quibus ea *quae emuncta sunt*
extinguuntur corpora utique sunt et corda omnium iustorum
 5 immortalia et ideo rectissime *auro* assimilata, in quibus exp-
 tissima haec immutatio fiet ut post temporalia Dei beneficia
 ad aeterna perueniant. Denique Apostolus *emuntoria* nobis
 lucernarum Dei et loca ubi ea *quae emuncta sunt extinguuntur*
aurea praebet, cum de differentia praesentium et futurorum
 10 bonorum loquitur dicens : « *Siue prophetiae euacuabuntur siue*
linguae cessabunt siue scientia destruetur, ex parte enim cognosci-
mus et ex parte prophetamus, cum autem uenerit quod perfectum
*est, euacuabitur quod ex parte est^a » ; et paulo post : « *Videmus*
nunc per speculum in enigmate, tunc autem facie ad faciem, nunc
 15 *cognosco ex parte, tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum^b. »**

67. « **Omne pondus candelabri cum uniuersis uasis suis
 habebit talentum auri mundissimi.** » *Omne pondus candelabri*
cum uniuersis uasis suis omne Christi corpus est cum ipso
capite nostro mediatore Dei et hominum^a et uniuersis electis
 5 *suis a summis usque ad imos, ab his quibus « maior inter natos*

66. a. 1 Co 13, 8-10 b. 1 Co 13, 12

67. a. 1 Tm 2, 5

achevée, est apparu le commencement de la grâce qui illu-
 mine le monde de sa clarté plus vive. De même, quand la vie
 mortelle prendra fin et que commencera l'immortelle, les
 œuvres ou les dons de la lumière dont nous jouissons
 aujourd'hui cesseront pour la plupart, pour laisser place aux
 récompenses de la lumière éternelle dans l'avènement de la
 vision de Dieu.

66. *Les mouchettes d'or*, ce sont les témoignages des Écritures
 selon lesquels les choses adviendront de la sorte, car
 l'espérance de l'éclat à venir leur donne un grand prix. Quant
 aux *chandiers*, où l'on éteint les *mèches coupées*, ce sont les corps
 et les cœurs immortels de tous les justes. Il convient tout à
 fait qu'ils soient considérés comme de l'*or*, car ils subiront
 une transformation ardemment désirée : après avoir goûté
 les dons temporels que Dieu fait, ils parviendront aux dons
 éternels. L'Apôtre nous montre également que *les mouchettes*
du candélabre de Dieu et les chandiers où l'on doit éteindre les
mèches coupées sont d'*or*, quand il parle de la différence entre
 les biens présents et futurs : « *Les prophéties ? Elles disparaî-*
tront. Les langues ? Elles se tairont. La science ? Elle sera anéantie.
Car partielle est notre connaissance, partielle aussi notre prophétie.
Quand donc sera venu ce qui est parfait, ce qui est partiel
*disparaîtra^a. » Et un peu plus loin : « *Aujourd'hui, nous voyons*
dans un miroir, d'une manière confuse, mais alors ce sera face à
face. Aujourd'hui, je connais d'une manière imparfaite, mais alors
*je connaîtrai comme je suis connu^b. »**

Le poids du candélabre : 67. « **Un talent d'or très pur sera** 25, 39
 symbole du talent d'or **le poids total du candélabre avec**
tous ses accessoires. » *Le poids*
total du candélabre avec tous ses accessoires, c'est le Christ et
son corps entier, avec lui pour Tête, le Médiateur entre Dieu et
les hommes^a, et tous ses élus, des plus grands aux plus petits,
depuis ceux dont il dit : « Parmi les enfants des femmes, il n'en

mulierum nemo est^b » usque ad eos quibus dicit : « *Videte ne contemnatis unum de pusillis istis qui in me credunt*^c. » Qui nimium omnes, in diuersis licet gradibus aetatibus sexibus conditionibus ingeniis temporibus, uni eidemque auctori ac datori perpetuae lucis, suo quique tempore ac loco, quasi candelabro aureo fixa radice mentis inhaerent, quo eiusdem participes lucis fieri possint.

68. Quod uidelicet candelabrum recte « *talentum auri mundissimi* » habere debere memoratur, talentum namque pondus plenum ac perfectum est, quia *iustus Dominus in omnibus uitis suis*^a et qui suam gratiam in hac uita fidelibus ut bene operentur tribuit, ipse *coronam iustitiae*^b in illa uita bonis eorum operibus reddit ; cui contra Zacharias propheta iniquitatem super talentum plumbi sedere describit^c, quia et reprobis in eodem iusto examine iuxta actus ipsorum restituet, « *Quia tu reddes, inquit, singulis secundum opera sua*^d. » Sed distat utrum quis aurum an plumbum ad examen diuinum adferat. Qui enim instar auri bonis fulgent operibus in candelabrum Domini proficiunt, quia gloriae sui conditoris participes existunt, at qui peccatis graues in districto examine apparent, demerguntur quasi plumbum in aqua ualidissima, quia merito scelerum in abyssum poenae grauantis decidunt ; utrumque tamen et plumbum scilicet et aurum talenti habet mensuram, quia et in damnando impios et in saluando ac coronando electos iusta est nostri sententia conditoris.

67. b. Lc 7, 28 c. Mt 18, 6.10

68. a. Ps 144, 17 b. 2 Tm 4, 8 c. cf. Za 5, 7-8 d. Ps 61, 13

est pas de plus grand^b », jusqu'à ceux dont il dit : « *Gardez-vous de mépriser aucun de ces petits qui croient en moi*^c. » Bien qu'ils soient différents par le rang, l'âge, le sexe, la condition, les capacités et l'époque, tous ceux-là, en leurs lieux et temps, sont entés dans le fond de leur âme sur un seul et même Auteur et Dispensateur de la lumière sans fin, comme sur un candélabre d'or, afin de pouvoir devenir participants de sa lumière.

68. On a raison de mentionner que ce candélabre doit peser « *un talent d'or très pur* ». Un talent est une mesure pleine et parfaite, car *le Seigneur est juste en toutes ses voies*^a, et celui qui dispense sa grâce aux fidèles en cette vie pour qu'ils agissent bien est aussi celui qui, dans l'autre vie, leur rend la *couronne de justice*^b en récompense de leurs bonnes actions. Au contraire, le prophète Zacharie décrit la Malice comme assise sur un talent de plomb^c, puisque, par la même juste pesée, il rendra aussi aux réprouvés la récompense de leurs actes, « *car, est-il dit, tu rendras, toi, à chacun selon ses œuvres*^d. » Mais il y a une différence entre ceux qui apportent de l'or et ceux qui apportent du plomb à la divine pesée. Car ceux qui, par leurs bonnes actions, brillent comme l'or, avancent jusqu'au candélabre du Seigneur, puisqu'ils sont participants à la gloire de leur Créateur ; mais ceux qui se présentent à la rigoureuse pesée chargés de leurs péchés, sont précipités dans les eaux profondes comme du plomb, car en raison de leurs forfaits, ils tombent dans l'abîme d'un lourd châtement. Néanmoins le plomb comme l'or pèse un talent, car quand il rejette les impies et sauve les élus en les couronnant, le verdict de notre Créateur est juste.

69. « *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* » Huius mysterium praecepti facillime ex eis quae superius exposita sunt patet. Ostensum namque est Moysi *in monte exemplar* candelabri quod faceret, quia in altitudine intimae contemplationis didicit aperte multifaria Christi et ecclesiae sacramenta, quae tamen non aperte populo quem erudiebat proferre ualebat, sed typice potius per figuram et opus candelabri ac uasorum eius signabat, donec ueniret ipse Dominus ac redemptor noster in carne qui
 5
 10
 15

70. Sed et *omnis scribe doctus in regno caelorum*^a cum ea, quae in litteris sanctis de fide catholica uel pia actione didicerit, et ipse diligenter sequi et alios docere praecipitur, quid aliud quam inspicere et *facere secundum exemplar quod sibi in monte monstratum est* iubetur? Inspicit enim diligenter *exemplar quod sibi in monte monstratur* et *secundum hoc* ad inferiora rediens facit ea, quoniam ea quae per sublimitatem diuini sermonis intus credenda siue agenda intellegit sedulo corde scrutatur horumque semper exemplar auditoribus suis et executione recti operis et uerbo doctrinae salutaris ostendit.

69. a. cf. Mt 27, 51-52 b. Lc 24, 45

70. a. Mt 13, 52

1. Ce que Moïse contemple sur le Sinaï est la réalité même de la Cité céleste et la gloire de Dieu au milieu des anges et des saints. Ces « mystères » pleinement manifestés dans le Christ sont aujourd'hui enseignés par les docteurs de l'Église quand ils annoncent les vérités de la foi catholique et la pratique des bonnes œuvres, selon l'Écriture. L'Écriture est ici perçue comme source et matrice de la vérité dans la sainteté.

Le modèle montré sur la montagne 69. « *Regarde, et fais suivant le modèle qui t'a été montré sur la montagne.* » Le mystère de ce commandement se dévoile aisément grâce à ce que nous avons établi plus haut. Car si *le modèle* du candélabre que Moïse devait faire lui fut montré *sur une montagne*, c'est qu'il apprit à connaître clairement, au sommet de la plus secrète contemplation, les multiples mystères du Christ et de l'Église¹. Cependant, il ne pouvait en faire part clairement au peuple qu'il instruisait; il les représenta donc par le moyen d'un symbole, sous la figure et la forme du candélabre et de ses accessoires, jusqu'à l'époque à laquelle notre Seigneur et Rédempteur lui-même prit chair et dévoila à son Église le sens intérieur de cette figure en lui accordant la grâce de l'Esprit Saint. C'est pourquoi, quand il mourut sur la croix, il déchira en deux le voile du Temple et rendit visibles les secrets du Saint des saints qui avaient été cachés^a; et après la résurrection, quand il apparut à ses disciples, *il leur ouvrit l'intelligence*^b pour que, le voile qui recouvrait les yeux de leur esprit étant ôté, ils puissent comprendre le sens spirituel de ces choses-là et d'autres mystères des Écritures.

70. En outre, quand il est commandé à *tout scribe devenu disciple du Royaume des cieux*^a, à la fois de suivre lui-même attentivement les choses qu'il a apprises de l'Écriture sainte au sujet de la foi catholique et des bonnes actions, et de les enseigner aux autres, n'est-ce pas lui ordonner de regarder et de faire *selon le modèle qui lui a été montré sur la montagne*? Le scribe regarde attentivement *le modèle qui lui est montré sur la montagne* et fait les choses *suivant celui-ci* quand il retourne en bas, car ces réalités qui, il le comprend intimement grâce à la grandeur de la parole de Dieu, doivent être crues ou faites, il les médite assidûment dans son cœur et il en montre sans cesse le modèle à ceux qui l'écoutent, à la fois en agissant correctement et en enseignant la parole du salut.

LIBER SECUNDUS

I. TABERNACVLI ET TEMPLI

1. Tabernaculum quod fecit Domino Moyses in solitudine, sicut et templum quod fecit Salomon in Hierusalem, statum sanctae uniuersalis ecclesiae designat, quae partim iam cum Domino regnat in caelis, partim in praesenti adhuc uita de-
5 dentibus ac succedentibus sibi membris suis peregrinatur a Domino. Et quidem in utriusque constructione domus haec principalis solet esse distantia figurarum, quod tabernacu-
10 lum praesentis aedificium ecclesiae quo cotidie in laboribus exercetur, templum futurae requiem designet quae cotidiana animarum hinc post labores exeuntium receptione perficitur,
quia nimirum tabernaculum Moyses cum populo Dei in uia
adhuc positus qua ad terram repromissionis pergebat condidit, Salomon autem templum ipsa iam terra repromissionis
15 et regno in ea potitus. Construxit Moyses tabernaculum in solitudine, Salomon templum in Hierusalem quae interpreta-

1. Sur l'eschatologie de Bède, cf. *Introd.*, p. 60-61. Il explicite ici son ecclésiologie : la Tente, c'est l'Église d'ici-bas, en son état provisoire. Le Temple qui correspond à la Tente, c'est l'Église céleste, achevée. En fait, l'Église est une en ses deux états : terrestre et céleste. Ou encore, la Tente désigne la Synagogue, et le Temple, l'Église. Cf. *supra*, I, p. 108, n. 2 et p. 130, n. 1. De

LIVRE II

I. DESCRIPTION DE LA TENTE ET DU TEMPLE

La Tente et le Temple, figures de l'Église

1. La Tente que Moïse dressa pour le Seigneur dans le désert, tout comme le Temple que Salomon fit à Jérusalem, représente l'état de la sainte Église universelle, dont une partie règne déjà avec le Seigneur dans les cieux, et l'autre partie est encore en cette vie, en pèlerinage loin du Seigneur, tandis que ses membres meurent et se succèdent les uns aux autres¹. La différence principale entre les figures touchant la construction des deux demeures est que la Tente désigne l'édification de l'Église actuelle, qui la fait peiner chaque jour dans le labeur, alors que le Temple désigne le repos de l'Église à venir, chaque jour plus parfaite à mesure qu'elle reçoit les âmes quittant ce monde au terme de leur labeur. Car Moïse établit la Tente alors qu'il était encore en route vers la Terre promise avec le peuple de Dieu ; Salomon, le Temple après avoir pris possession de cette même Terre promise et en être devenu le roi. Moïse construisit la Tente dans le désert ; Salomon, le Temple à Jérusalem, dont le nom

Tab. II, 8 précisera qui est vraiment membre de l'Église ; cf. *In Lc VI, 24, 35* : « Que nul ne se croie d'Église, s'il n'est membre de son corps, c'est-à-dire de l'Église. »

tur « uisio pacis », quoniam hic quidem ecclesia in labore et aerumna uitae labentis in siti et esurie regni perennis aedificatur, illic autem in uisione ac perceptione uerae pacis consummatur.

2. Vnde bene in templi constructione dictum est « *quod malleus et securis et omne ferramentum non sunt audita in eo cum aedificaretur^a* », praeparatis extra Hierusalem cunctis lapidibus ac lignis atque ad positionem ordinis sui decenter
5 aptatis, quae ibi facillime atque indubitanter suo quaeque loco reddita aut cemento necterentur aut clauis, quia uidelicet in pace supernae beatitudinis non est tribulationibus
10 nostra examinanda fides aut uita probanda, sed quae iam in praesenti saeculo castigata caelestibus erit sedibus regulariter aptata ibi glutine et uinculis mutuae caritatis, ne perpetuo
15 dissolui queat, in conspectu etiam sui conditoris ac regis ad inuicem copulanda. Nam cum in hac uita *multitudinis credentium fit cor et anima una* et sunt *illis omnia communia^b*, quid nisi lapides uiui in aedificium futurae domus Domini quadrantur, qui hinc inde translati absque ullius labore tarditatis suis
15 quique ordinibus inserantur et sibimet alterutrum copula diuinae simul et propriae dilectionis iungantur ?

3. Item figura utriusque sanctuarii potest ita generaliter distingui. Opus tabernaculi tempus sinagogae, hoc est antiquae Dei plebis, opus uero templi ecclesiam, id est illam electorum multitudinem quae post incarnationem dominicam
5 ad fidem uenit, significet, quoniam uidelicet tabernaculum Moyses cum sola Hebraeorum plebe consum-

2. a. 3 Rg 6, 7 b. Ac 4, 32

1. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 121, l. 9-10).

signifie « vision de paix¹ » : en effet, ici-bas l'Église est édiflée au milieu des labeurs et des peines de cette vie passagère, dans la soif et la faim du Royaume éternel, tandis que là-haut, elle est achevée dans la vision et la possession de la paix véritable.

2. Il a donc été dit avec raison, à propos de l'édification du Temple, « *que l'on n'y entendit ni marteaux, ni pics, ni aucun outil de fer pendant sa construction^a* », car toutes les pierres et le bois furent préparés hors de Jérusalem, de telle sorte que, dûment ajustés dans l'ordre voulu, il était facile de les remettre ici chacun à sa place en toute sûreté, fixés avec du ciment ou des clous. Car dans la paix de la béatitude céleste notre foi n'aura plus besoin d'être exercée par des tribulations, ni notre vie d'être mise à l'épreuve : elles auront déjà été corrigées dans ce siècle et trouveront harmonieusement leur place dans les séjours célestes, soudées par le ciment et les liens de la charité mutuelle, si bien que la division ne puisse jamais s'y introduire, sous le regard de leur Créateur et Roi. Car quand *la multitude des croyants* ne devient en cette vie *qu'un cœur et qu'une âme*, et que *tout leur est commun^b*, n'est-ce pas comme si les pierres vivantes étaient équarries pour l'édification de la future demeure du Seigneur, puis transportées de là à là pour être mises sans effort ni retard chacune à leur place, et unies les unes aux autres par le lien de la charité, celle de Dieu et la leur ?

La Tente et le Temple, l'ancien et le nouveau peuple de Dieu

3. On peut aussi globalement distinguer les figures des deux sanctuaires de cette façon : l'édification de la Tente correspond au temps de la Synagogue – c'est-à-dire de l'ancien peuple de Dieu –, mais l'édification du Temple représente l'Église – c'est-à-dire la multitude des élus venus à la foi après l'incarnation du Seigneur. Car Moïse acheva la Tente avec le seul peuple hébreu,

mauit, templum uero Salomon collecta proselitorum multitudine perfecit, adiuuante etiam rege Tyrio cum artificibus suis qui neque natura Iudaei neque professione fuerunt^a. Constat enim quia priori Dei populo doctores non nisi ex ipsa eorum gente praefuerunt, at uero ecclesiae rectores primi quidem fuere de Hebraeis, uerum mox crescente ea ac dilatata per orbem etiam de gentibus structores sunt eius exorti, adeo ut ipse quoque Lucas euangelista et Timotheus ac Titus uiri apostolici de uocatione gentium ad praesulatum eius perueverint.

4. Verum si diligentius singula inspiciamus, utriusque domus aedificatio totius ecclesiae praesentis statum mystice describit, quae ab initio mundanae conditionis usque ad ultimum qui in fine saeculi nasciturus est electum semper aedificari non desinit et futurae quoque gloriam uitae, qua nunc ex parte fruitur sed post huius terminum saeculi in omnibus suis membris in aeternum fruitura est, mirabili figurarum ueritate depingit. Vnde nos aliqua de tabernaculo Domino opitulante dicturi, primo ipsum inuocantes humili prece deposcimus reuelare oculos cordis nostri, ut considerare queamus mirabilia de lege eius^a et in pretiosorum decore metallorum ac uestimentorum intellegamus ornatum nobis morum fide ac deuotione fulgentium esse commendatum. Neque enim nobis aliter sermo ille Apostoli potest conuenire, quo ait : « Vos enim estis templum Dei uiui, sicut dicit Deus quoniam 'inhabitabo in illis et inter eos ambulabo'^b », et quod

3. a. cf. 3 Rg 5, 1-18 (= 1 R, 15-32) ; cf. 3 Rg 7, 13-14

4. a. cf. Ps 118, 18 b. 2 Co 6, 16

1. La pureté du cœur ouvre à l'intelligence des Écritures, cf. *De Tab. I*, p. 162, n. 1.

tandis que Salomon termina le Temple avec une multitude de prosélytes réunis, et aussi avec l'aide du roi de Tyr et de ses artisans qui n'étaient juifs ni par la naissance ni par la croyance^a. On le sait, en effet, le premier peuple de Dieu n'eut pour chefs que des docteurs de leur propre nation, tandis que les premiers dirigeants de l'Église furent certes issus du peuple hébreu, mais que très tôt, comme elle grandissait et se répandait à travers le monde, ses bâtisseurs vinrent aussi du milieu des nations, si bien que même l'évangéliste Luc et les hommes apostoliques Timothée et Tite furent investis de l'autorité alors qu'ils avaient été appelés du milieu des nations.

**Leur construction,
figure de l'édification
de l'Église**

4. Mais, si l'on considère avec plus d'attention chaque détail, la construction des deux demeures représente spirituellement l'état de l'Église actuelle tout entière, qui n'a jamais cessé d'être en cours d'édification, depuis le commencement de la création du monde jusqu'au dernier des élus à naître, à la fin des temps. Dans la merveilleuse vérité de ses figures, cette construction décrit aussi la gloire de la vie future que l'Église connaît en partie dès maintenant, mais qu'elle connaîtra pour toujours et dans tous ses membres quand ce siècle aura pris fin. Aussi, au moment où nous allons, avec l'aide du Seigneur, dire quelque chose de la Tente, nous commençons par l'invoquer par une humble prière pour qu'il ôte le voile qui recouvre les yeux de nos cœurs et que nous soyons capables de contempler les merveilles de sa Loi^a. Ainsi pourrons-nous comprendre que la beauté des métaux et des vêtements précieux nous invite à parer notre vie de l'éclat des ornements de la foi et de la dévotion. Autrement, si nous n'imitons la décoration matérielle de la Tente ou du Temple en revêtant nos cœurs et nos corps de pureté¹, cette parole de l'Apôtre ne pourra s'appliquer à nous : « Vous êtes le temple du Dieu vivant ; ainsi que Dieu l'a dit : 'J'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai'^b », et pas davantage ce que Jean entendit :

Iohannes audiuit : « uocem magnam de throno dicentem : 'Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitauit cum eis'^c », quam si ornatum tabernaculi siue templi materialem religiosio mundi cordis et corporis cultu imitemur.

5. Sed ut certius de spiritali sensu disseramus, primo ipso materiali textu litterae paulisper uideamus. Erat tabernaculum domus Domino sacrata, habens longitudinis cubitos triginta, latitudinis decem, altitudinis aequae decem, tectum habens aequale per totum quomodo in Aegypto et Palestina moris est domus aedificandi, cuius quidem parietes tres australis septentrionalis et occidentalis de tabulis sunt compacti ligneis ab utroque latere deauratis. Porro pro orientali pariete, unde introitus fuit, uectis erat unus qui per medias tabulas ab angulo usque ad angulum perueniret, id est a summitate ultima huius parietis usque ad parietis alterius summitatem, cui cortinae tabernaculi et tectum incumbere posset, ubi tentorium erat quinque columnis suspensum.

6. Tegebatur autem domus et desuper et undique cortinis mira uarietate contextis quod proprie tabernaculum uocabatur, tegebatur et hoc undique sagis cilicinis usque ad terram pertingentibus. Sed et operimentum aliud tecto de pellibus arietum rubricatis factum est et super hoc rursus aliud operimentum de hyacinthinis pellibus. Erat etiam et uelum opere plumario uariatum columnis quattuor appensum, quo sanctuarium et sanctuarii sanctuaria diuidebantur, intra quod posita erat archa testamenti et contra archam extra uelum altare thimiamatis. Item in medio ipsius sanctuarii candelabrum

4. c. Ap 21, 3

1. Cf. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Iud.* III, 6, 3.

« Une voix clamant du trône : 'Voici la tente de Dieu avec les hommes, et il a établi sa demeure avec eux'^c. »

**La Tente :
description sommaire**

5. Mais il nous faut d'abord réfléchir un peu sur le texte dans la matérialité même de sa lettre, afin de pouvoir expliquer le sens spirituel avec plus d'assurance. La Tente était la demeure consacrée au Seigneur ; elle avait trente coudées de long, dix de large et dix de haut également¹, son toit était plat d'un bout à l'autre comme on a l'habitude d'en construire en Égypte et en Palestine². Trois de ses parois, au sud, au nord et à l'ouest, étaient faites d'un assemblage de panneaux de bois, dorés sur les deux faces. Par ailleurs, à l'est où se trouvait l'entrée, il y avait, en lieu de paroi, une traverse fixée entre les panneaux et reliant un angle à l'autre, c'est-à-dire le sommet d'une paroi au sommet de l'autre : les tentures de la Tente et le toit pouvaient y prendre appui ; un rideau était suspendu là, soutenu par cinq piliers.

6. Or la demeure était recouverte au-dessus et sur tous les côtés de tentures tissées en une merveilleuse variété de couleurs ; c'était la tente à proprement parler. De chaque côté elle était aussi recouverte de toiles de cilice descendant jusqu'au sol. Mais le toit était aussi recouvert d'une autre couverture faite de peaux de béliers teintés en rouge, et en plus il y avait encore par dessus une autre couverture de peaux teintés d'hyacinthe. Il y avait aussi un voile agrémenté de broderies, tendu entre quatre piliers, qui séparait le sanctuaire du Saint des Saints. L'arche de l'Alliance était placée derrière ce voile et, face à l'arche, de l'autre côté du voile, se trouvait l'autel du parfum. En plus, au milieu du sanctuaire

2. Cf. JÉRÔME, *Epist.* 106, 63 (CSEL 55, p. 278, l. 20-24).

in parte australi, mensa uero stabat in septemtrionali, altare holocausti foris ante ingressum sanctuarii, labrum aeneum inter hoc altare et tabernaculum. Et circa omnia atrium tabernaculi longitudinis habens cubitos centum, latitudinis
 15 quinquaginta. His ergo dilucidandi gratia breuiter praelibatis uideamus ipsa uerba historiae quo per haec altius atque apertius ad sensum allegoriae peruenire queamus.

7. Cum Moysi Dominus secum in monte Sinai quadraginta diebus ac noctibus constituto legis caerimonias et ritum uiuendi traderet, ait inter alia :

II. CORTINARVM DECEM

8. « Tabernaculum uero ita facies : decem cortinas de bysso retorta et hyacintho ac purpura coccoque bis tincto uariatas opere plumario facies. » *Tabernaculum Domini fit ex cortinis diuersa colorum specie uariatis, quia sancta uniuersalis ecclesia ex multis electorum personis, ex multis per orbem ecclesiis, ex uariis uirtutum floribus aedificatur. Cuius omnis perfectio in denario numero continetur, quia quaque uersum ecclesia per mundum in diuersis gentibus et tribubus et populis et linguis diffusa est^a, tota in sola Dei et proximi
 10 dilectione quae decalogo legis est comprehensa subsistit. Neque aliter quisquam potest ueraciter ad ecclesiae membra pertingere nisi integro corde et eum per quem aedificatur et eos in quibus aedificatur ecclesia, hoc est Deum et electos eius, amare didicerit.*

8. a. cf. Ap 5, 9

même se dressait le candélabre au sud, et la table au nord avec l'autel de l'holocauste à l'extérieur, devant l'entrée du sanctuaire, ainsi que le bassin de bronze entre cet autel et la Tente. Et, tout autour, le parvis de la Tente était de cent coudées de long sur cinquante de large. Après ces préliminaires destinés à élucider brièvement l'état des choses, examinons les termes mêmes du récit, afin de parvenir à une compréhension plus profonde et plus clairvoyante du sens de cette allégorie.

7. Quand le Seigneur prit Moïse avec lui sur la montagne pendant quarante jours et quarante nuits et lui remit les rites de la Loi et les règles de vie, il lui dit entre autres :

II. DESCRIPTION DES DIX TENTURES

Les dix tentures : le nombre dix

8. « Quant à la Tente, tu la feras avec dix tentures de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate deux fois teinte, agrémentées d'une variété de broderies. » La tente du Seigneur est faite de tentures agrémentées d'une variété de différentes couleurs, parce que la sainte Église universelle est faite des personnes d'un grand nombre d'élus, des nombreuses églises du monde entier, des fleurs des différentes vertus. Toute sa perfection est contenue dans le nombre dix, parce qu'en quelque direction que l'Église se soit répandue dans le monde, parmi des nations, des tribus, des peuples et des langues divers^a, elle consiste tout entière dans le seul amour de Dieu et du prochain contenu dans le décalogue de la Loi. Et personne ne peut vraiment devenir membre de l'Église s'il n'a appris à aimer de tout son cœur à la fois Celui par qui l'Église est édiflée et ceux en qui elle est édiflée, c'est-à-dire Dieu et ses élus. 26, 1

9. Varius autem colorum decor, quo eadem sunt cortinae distinctae, uariarum est gratia uirtutum quibus sancta ecclesia mirabili ac prorsus caelesti arte composita in conspectu sui resplendet auctoris. Qua profecto uarietate et quasi opere
 5 plumario beatus Petrus tabernaculum Dei aedificare studuit, cum ait : « *Vnusquisque sicut accipit gratiam, in alterutrum illam administrantes sicut boni dispensatores multiformis gratiae Dei^a* » ; hanc inesse cortinis tabernaculi, hoc est mentibus fidelium, uidit Paulus cum dicit : « *Alii quidem per spiritum
 10 datur sermo sapientiae, alii autem sermo scientiae secundum eundem spiritum, alteri fides in eodem spiritu, alii gratia sanitarum in uno spiritu, alii operatio uirtutum, alii prophetia^b* », et cetera illius loci.

10. Et quidem byssus, quae prima ponitur, quia decus uirtutum designet testatur in Apocalypsi Iohannes, cum dicit : « *Quia uenerunt nuptiae agni, et uxor eius praeparauit se, et datum
 5 est illi ut cooperiat se byssino splendente candido, byssinum enim iustificationes sunt sanctorum^a* » ; dicit de eadem uxore agni, id est ecclesia Christi, Salomon : « *Byssus et purpura indumentum eius^b* » ; uerum Iohannes unius coloris figuram exponens ceteros etiam figuraliter interpretandos insinuat.

11. Byssus ergo quae de terra quidem oritur sed eruta de terra longo exercitio siccandi tundendi purgandi coquendi et
 5 colorem, corpora designat castitatis nitida decore, quae cum carnis quidem illecebris nascentia magno continentiae labore

9. a. 1 P 4, 10 b. 1 Co 12, 8-10

10. a. Ap 19, 7-8 b. Pr 31, 22

1. C'est-à-dire le discernement des esprits, la diversité des langues et le don de les interpréter.

2. Cf. ISIDORE, *Etym.* 19, 27, 1 ; PLINE, *Nat. hist.* 19, 1 s.

**Les couleurs variées
des tentures, symboles
des vertus**

9. Quant à la beauté *variée* des couleurs qui différencie les mêmes tentures, c'est la grâce des vertus variées dont la sainte Église resplendit devant son Créateur, parée avec un art admirable et vraiment céleste. Le bienheureux Pierre désirait édifier la tente de Dieu avec cette *variété*, en quelque sorte *agrémentée de broderies*, lorsqu'il dit : « *Chacun selon la grâce reçue, mettez-la au service les uns des autres, comme de bons intendants de la multiple grâce de Dieu^a.* » Paul a vu que cette variété se trouve dans les tentures de la Tente, c'est-à-dire les âmes des fidèles, quand il dit : « *A l'un, c'est une parole de sagesse qui est donnée par l'Esprit ; à tel autre une parole de science, selon ce même Esprit ; à un autre la foi, dans ce même Esprit ; à tel autre, le don de guérir, dans cet unique Esprit ; à tel autre la puissance d'opérer des miracles ; à tel autre la prophétie^b* » et ce qui suit dans ce passage¹.

Le lin fin 10. Jean, de fait, témoigne que ce *lin fin*, placé en tête, représente la beauté des vertus, lorsqu'il dit dans l'*Apocalypse* : « *Voici venues les noces de l'Agneau et son épouse s'est faite belle : on lui a donné de se revêtir de lin fin d'une blancheur éclatante – le lin fin, c'est en effet les bonnes actions des fidèles^a.* » Salomon dit de cette épouse de l'Agneau, c'est-à-dire de l'Église du Christ, qu'« *elle se revêt de lin fin et de pourpre^b.* » Et si Jean explicite le symbolisme d'une seule couleur, il laisse entendre qu'il faut également considérer les autres au sens figuré.

11. Or, si le lin fin sort de la terre², il faut néanmoins l'en tirer, puis par un long travail le sécher, le battre, le nettoyer, le cuire et le filer pour qu'abandonnant progressivement sa couleur végétale, il prenne une teinte blanche. C'est pourquoi il représente les corps resplendissants de la beauté de la chasteté, car bien qu'ils soient le fruit des attraits de la chair,

quasi natiuum exudant humorem atque ad decorem Deo dignae puritatis sollerti ieiuniorum et uigiliarum, orationum et lectionis, patientiae et humilitatis instantia perueniunt. De quibus recte possit illud apostolicum dici : « *An nescitis quoniam membra uestra templum est Spiritus Sancti qui in uobis est*^a ? » Retorquetur autem haec *byssus* in cortinas tabernaculi, quoniam non modo lumbos carnis uerum etiam, ut Petrus ammonet, lumbos mentis nostrae in sobrietate succingimus^b, ut uidelicet et carnem a lasciuiis motibus et cor ab illecebrosis refrenemus cogitationibus.

12. *Hyacinthus*, quoniam aeris et caeli speciem imitatur eorundem mentes electorum omni spe ac desiderio caelestia quaerentes designat. Cuius nobis coloris sacramentum commendans Apostolus ait : « *Si consurrexistis cum Christo, quae sursum sunt quaerite, ubi Christus est in dextera Dei sedens*^a. »

13. *Purpura* quia colorem sanguinis ostendit, et uera quoque purpura concyliorum sanguine tingitur, deuota eorum corda designat qui dicere cum Apostolo possunt : « *Ego non solum alligari sed et mori in Hierusalem paratus sum propter nomen Domini Iesu*^a » ; et cum propheta Domino : « *Quoniam propter te morte afficimur tota die, aestimati sumus ut oues occisionis*^b. »

11. a. 1 Co 6, 19 b. cf. 1 P 1, 13

12. a. Col 3, 1

13. a. Ac 21, 13 b. Ps 43, 22

1. Pour les Anciens, l'activité sexuelle est liée à l'humidité contenue dans le corps, que la chasteté « assèche », pour ainsi dire, cf. ÉVAGRE, *Prakt.* 17 (PG 40, 1226) ; CASSIEN, *Cont.* 12, 11 ; 22, 3.

ils rejettent, pour ainsi dire, grâce aux grands labeurs de la continence, leur humidité naturelle et parviennent à la beauté de la pureté qui est digne de Dieu, par leur ardeur pour les jeûnes et les veilles, les prières et la lecture, la patience et l'humilité¹. On peut leur appliquer ce que l'Apôtre a dit : « *Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple de l'Esprit Saint qui habite en vous*^a ? » Et ce *lin fin* employé dans les tentures de la Tente est *retors*, parce que nous ne ceignons pas seulement les reins du corps, mais aussi, comme Pierre nous y encourage, les reins de l'esprit par la sobriété^b, de sorte que nous puissions garder à la fois la chair des pulsions impures et le cœur des pensées séductrices.

L'hyacinthe 12. L'*hyacinthe*, parce qu'il a l'apparence de l'air et du ciel, représente les esprits de ces élus qui, de toute leur espérance et de tout leur désir, recherchent les réalités célestes. Nous recommandant la réalité que symbolise cette couleur, l'Apôtre s'exprime ainsi : « *Du moment que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités d'en haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu*^a. »

La pourpre 13. La *pourpre*, parce qu'elle est de la couleur du sang et qu'on l'obtient à l'état pur à partir du sang pourpre des coquillages², représente le cœur ardent de ceux qui peuvent dire avec l'Apôtre : « *Je suis prêt non seulement à me laisser lier, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus*^a » et, en s'adressant au Seigneur avec le Prophète : « *C'est pour toi qu'on nous massacre tout le jour, qu'on nous traite en moutons d'abattoir*^b. »

2. Cf. ISIDORE, *Etym.* 19, 28, 2 s.

14. *Coccus* quia ignis habet speciem, merito flagrantissimae sanctorum dilectioni comparatur. Vnde et quidam ex eis qui hanc praesente et comitante secum Domino conceperant aiebant : « *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, cum loqueretur in uia et aperiret nobis scripturas*^a » ; cui contra de reprobis dicitur : « *Et quoniam abundauit iniquitas, refrigescet caritas multorum*^b. » Haec quasi bis tingitur, cum amore Dei et proximi flammescit, cum illum *ex toto corde tota anima tota uirtute*^c hunc sicut nos ipsos diligimus^d.

15. Itaque in his quattuor cortinarum coloribus quattuor iustificationes exprimuntur electorum : in *bysso retorta* caro castitate renitens, in *hyacintha* mens superna desiderans, in *purpura* caro passionibus subiacens, in *cocco bis tincto* mens inter passiones Dei et proximi dilectione praefulgens.

16. « **Longitudo cortinae unius habebit uiginti octo cubitos, latitudo quattuor cubitorum erit.** » In *longitudine* cortinarum longanima sanctae ecclesiae patientia, in *latitudine* amplitudo exprimitur caritatis, quae non solum amantem se Deum et proximum redamare, sed et odientem se aduersarium expanso suae dulcedinis gremio consuevit excipere suosque persecutores flexis in oratione genibus Domino commendare dicens : « *Domine, ne statuas illis hoc in peccatum*^a. »

14. a. Lc 24, 32 b. Mt 24, 12 c. Mc 12, 30 d. cf. Mc 12, 31
16. a. Ac 7, 60

L'écarlate

14. L'*écarlate*, qui a l'apparence du feu¹, est à bon droit comparée à l'amour brûlant des saints. Voilà pourquoi tels d'entre eux qui avaient été touchés par cet amour alors que le Seigneur était là, en leur compagnie, disaient : « *Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous, quand il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Écritures*^a? » Et au contraire, au sujet des réprouvés, il est dit : « *Par suite de l'iniquité croissante, la charité se refroidira chez le grand nombre*^b. » Cette écarlate est *deux fois teinte*, pour ainsi dire, quand cet amour brûle à la fois pour Dieu et pour le prochain, quand on aime le premier *de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force*^c, et le second comme soi-même^d.

15. Ainsi les quatre couleurs des tentures représentent-elles les quatre œuvres par lesquelles les élus se sanctifient : le *lin fin retors*, c'est la chair, éclatante de chasteté ; l'*hyacinthe*, l'esprit qui recherche les choses d'en haut ; la *pourpre*, la chair qui souffre l'affliction ; l'*écarlate deux fois teinte*, l'esprit qui, au milieu des afflictions, respendit de l'amour de Dieu et du prochain.

Les mesures des tentures

16. « **La longueur d'une tenture sera de vingt-huit coudées ; sa largeur de quatre coudées.** » La *longueur* des tentures représente la longanimité de la sainte Église, et leur *largeur*, la magnanimité de l'amour, exercé non seulement à répondre à l'amour de ceux qui nous aiment – Dieu et le prochain –, mais encore à accueillir, en son sein dilaté par la douceur, l'adversaire qui nous hait et, les genoux fléchis pour prier, à recommander nos persécuteurs au Seigneur en disant : « *Seigneur, ne leur compte pas ce péché*^a. »

1. Cf. ISIDORE, *Etym.* 19, 28, 1.

17. Quae *latitudo* apte *quattuor* erat *cubitorum*, quia quattuor sunt euangeliorum libri in quibus Domini ac redemptoris nostri exemplis ac uerbis qualiter eadem caritas sit tenenda docemur, quattuor uirtutes in quarum operatione eadem est
5 caritas exercenda, id est temperantia fortitudo iustitia prudentia, ut uidelicet incorrupta in Deo caritas atque integra custodiatur, quod est temperantiae, nullis frangatur incommodis, quod est fortitudinis, nulli alii seruiat, quod est iustitiae, uigilet in discernendis rebus ne fallacia paulatim
10 dolusue subripiat, quod est prudentiae.

18. *Longitudo* autem *cortinarum uiginti octo* erat *cubitorum*, qui est numerus quaternarius septies ductus ; septenario numero propter diem sabbati solet requies aeterna sanctorum figurari. *Longitudo* ergo *cortinarum* in quater septenos
5 cubitos extenditur, quia per fidem et custodiam doctrinae euangelicae perque exercitia spiritalium de quibus diximus uirtutum, patientia longanimis sanctae ecclesiae ad requiem tendit aeternam.

19. Est et aliud in duodetricenario numero sacramentum aequae ad septenarium pertinens ; si enim ab uno usque ad septem omnes in medio numeros pleno ordine numerare uolueris, uiginti et octo complebis, unum namque et duo et
5 tria et quattuor et quinque et sex et septem fiunt uiginti et octo. Quia ergo in partibus septenarii numeri numerus uicesimus et octauus inuenitur, merito in eo *cortinarum* *longitudo* continetur, quoniam fides et patientia sanctorum uirtutum uarietate distincta, in omnibus quae agit aut pati-

1. Sur l'exégèse numérique, cf. *Introd.*, p. 30-34.

**Les quatre coudées
de largeur : les quatre
vertus**

17. Il est juste que cette *largeur* ait été *de quatre coudées*, puisqu'il y a quatre livres des Évangiles pour nous enseigner, par les exemples et les paroles de notre Seigneur et Rédempteur, comment demeurer dans cette charité. Quatre sont aussi les vertus par lesquelles doit s'exercer cette charité : la tempérance, la force, la justice et la prudence. C'est ainsi qu'il faut garder la charité pure et intègre en Dieu, ce qui relève de la tempérance. Elle ne doit pas être écrasée par les épreuves, ce qui relève de la force. Elle ne doit se soumettre à nul autre, ce qui relève de la justice. Enfin elle doit rester vigilante dans son discernement, de peur que la tromperie et la ruse n'en aient peu à peu raison, ce qui relève de la prudence.

**Les vingt-huit coudées
de longueur : le nombre
vingt-huit**

18. Quant à la *longueur* des tentures, elle était *de vingt-huit coudées*, c'est-à-dire sept fois quatre : le chiffre sept figure habituellement le repos éternel des saints, à cause du jour du sabbat. C'est pourquoi la longueur des tentures atteint quatre fois sept coudées, car en croyant et en s'attachant à l'enseignement de l'Évangile et en s'exerçant aux vertus spirituelles dont nous avons parlé, la longanimité de la sainte Église tend à l'éternel repos.

19. Le nombre vingt-huit symbolise une autre réalité qui tient également au chiffre sept. Si l'on ajoute les uns aux autres tous les chiffres qui se suivent de un à sept, on obtiendra le nombre vingt-huit ; ainsi, un plus deux, plus trois, plus quatre, plus cinq, plus six, plus sept font vingt-huit¹. Il convient donc que la longueur des tentures soit égale au nombre vingt-huit, puisqu'il est égal à la somme des chiffres jusqu'à sept. Car quoi que fassent ou supportent les saints, dont la foi et la patience s'ornent de bien des vertus, ils ne recherchent

10 tur, non humani gloriam fauoris sed supernae beatitudinem
quietis expectat. Hinc est enim quod huius numeri psalmus
« *In consummatione tabernaculi* » attitulatur, quem totum de
perfectione sanctae ecclesiae constat esse cantatum maxime
ex eo quod in illo dicitur : « *Adorate Dominum in atrio sancto*
15 *eius*^a », et iterum : « *Et in templo eius omnes dicent gloriam*^b. »
Apte enim uicesimus et octauus psalmus « *De consummatione
tabernaculi* » inscribitur, quia nimirum in hoc est perfectio
peregrinantis in hoc saeculo sanctae ecclesiae ut per fidem et
per opera bona ad requiem tendat saeculi futuri.

20. Bene autem sequitur : « **Vnius mensurae fient uniuersa
tentoria.** » Etsi enim uariante pictura cortinae ab inuicem dif-
ferabant, una tamen omnes erant longitudinis et latitudinis
mensura temperatae quia, etsi *donationes habent* electi *secun-*
5 *dum gratiam quae data est illis differentes*^a, unus tamen Dominus
una fides unum baptisma unus Deus et pater omnium^b.

21. « **Quinque cortinae sibi iungentur mutuo, et aliae
quinque nexu simili cohaerebunt.** » Narrat Iosephus quod
tabulae testamenti ita fuerint decalogo legis conscriptae, ut
utraque tabula quina uerba contineret. Vnde apte etiam cor-
5 tinae decem quae pulchritudinem tabernaculi iunctae
complebant, ita tempore congruo disiungebantur, ut quinae
in utraque parte simul permanerent, quatenus haec intuen-
tes ministri sanctorum cum populo Dei ammonerentur
semper obseruandae legis, quae decem quidem uerbis in
10 duabus tabulis esset comprehensa sed numero quinario per
utramque tabulam distinctis.

19. a. Ps 28, 2 b. Ps 28, 9

20. a. Rm 12, 6 b. Ep 4, 5-6

1. Cf. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Iud.* III, 6, 5.

pas la gloire qui vient des hommes, mais la béatitude du
repos céleste. Cela explique pourquoi le psaume qui porte ce
numéro s'intitule « *Pour l'achèvement de la Tente* », car il est
tout entier un chant à l'accomplissement de la sainte Église,
comme le montre en particulier ce qui suit : « *Adorez le Sei-*
gneur dans son parvis de sainteté^a », et de même : « *Dans son*
temple, tous diront : Gloire^b ! » Oui, le Psaume 28 porte à bon
droit le titre : « *Pour l'achèvement de la Tente* », puisqu'il évo-
que l'accomplissement du pèlerinage de la sainte Église en ce
monde, elle qui par la foi et la pratique des bonnes œuvres
s'avance vers son repos dans le monde à venir.

20. S'ensuit bien à propos : « **Toutes les tentures auront** 26, 2
même mesure ». Si les tentures différaient les unes des autres
par la variété de leurs couleurs, cependant elles s'ajustaient
toutes à la *même mesure* en longueur comme en largeur. Car
même si *les dons des élus sont différents selon la grâce qui leur*
est accordée^a, cependant *il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule*
foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous^b.

Les deux groupes de
tentures : deux tables,
deux peuples et
deux Alliances

21. « **Cinq des tentures seront** 26, 3
assemblées entre elles et de même
les cinq autres seront attachées les
unes aux autres. » Josèphe rap-
porte que les tables de l'Alliance

étaient composées de telle sorte que chaque table du décalo-
gue de la Loi contint cinq paroles¹. Il convenait pour cette
raison que les dix tentures assemblées pour rehausser la
beauté de la Tente fussent séparées par un bon intervalle, de
sorte qu'il y en ait cinq d'un seul tenant de part et d'autre.
Quand ceux qui servaient au sanctuaire et le peuple de Dieu
voyaient cela, ils se rappelaient la Loi qu'ils devaient toujours
observer, elle aussi composée de dix paroles en deux tables,
cinq sur chaque table.

22. Verum nos propter hanc sententiam possumus de numero cortinarum bis quinario etiam ita disserere quod sequaces in utroque testamento diuinae legis figurauerint, et priores quidem quinque quae frontem ac primam tabernaculi
 5 partem protegebant siue faciebant antiqui Dei populi typum gesserunt, qui decreta legis in sacramento circumcisionis et hostiarum uaria caerimoniarum obseruantia secundum litteram implebat, sequentes uero quinque cortinae quae posteriora tabernaculi tegebant uel etiam suo tegmine faciebant,
 10 nos designauerunt qui post aduentum Domini in carne nati libros ac sacramenta legis spiritaliter ipso reuelante ac donante seruamus.

23. Et quidem omnes *cortinae* unius operis eisdemque erant depictae coloribus sed quinae sibimet *mutuo* coniunctae, quia omnes utriusque testamenti cultores in unum eundemque Deum credebant, unius eiusdemque pietatis et
 5 caritatis operibus seruiebant, sed in celebratione sacramentorum suas uterque populus discretim partes agebat. Nam passionis dominicae, per quam utriusque sumus redempti, sacramentum illi in carne ac sanguine uictimarum, nos in oblatione panis et uini celebramus, illi uenturam in carne
 10 natiuitatem dominicam praedicationem uirtutum operationem temptationem passionem sepulturam resurrectionem ascensionem aduentum Sancti Spiritus fidem gentium credebant et confitebantur, nos haec omnia iam facta neque ulterius fienda credimus et confitemur. At tamen eo tempore
 15 quo erigebatur tabernaculum omnes ad inuicem, cortinae nectebantur, quia cum uniuersa catholicae ecclesiae pulchritudo ab initio usque ad terminum saeculi perpenditur, profecto quasi una decem cortinarum conexio tabernaculum Domini condecorat.

22. Quant à nous, en poursuivant cette interprétation, nous pouvons aussi considérer les tentures en deux groupes de cinq, comme représentant ceux qui sous chaque Alliance ont suivi la Loi divine. Les cinq premières, qui recouvraient ou constituaient le devant et la première partie de la Tente, sont le type du premier peuple de Dieu, qui a suivi les décrets de la Loi selon la lettre, par le signe sacré de la circoncision et l'observance variée des sacrifices rituels. Les cinq autres tentures qui recouvraient les parties de derrière de la Tente ou qui les constituaient de fait en les recouvrant, nous représentent, nous qui sommes nés après la venue du Seigneur dans la chair et qui conservons les livres et observons les rites sacrés de la Loi selon l'esprit, comme lui-même nous l'a révélé et nous donne de le faire.

23. Toutes les *tentures* étaient tissées de la même façon, avec les mêmes teintes, mais elles étaient assemblées *entre elles* par cinq, parce que tous les croyants, sous les deux Alliances, croyaient en un seul et même Dieu et le servaient par les œuvres d'une même piété et d'une même charité, mais chaque peuple célébrait les mystères à sa façon. Ceux-là célébraient le mystère de la passion du Seigneur – par laquelle nous avons les uns et les autres été sauvés – avec la chair et le sang des sacrifices ; nous, nous le célébrons dans l'offrande du pain et du vin. Eux croyaient et confessaient comme des réalités à venir la nativité du Seigneur dans la chair, sa prédication, ses miracles, sa tentation, sa passion, sa sépulture, sa résurrection et son ascension, ainsi que la venue du Saint-Esprit et la foi des nations ; nous, nous croyons et confessons que tout cela est déjà arrivé et n'a plus à s'accomplir. Cependant, à l'époque où la Tente fut dressée, toutes les tentures étaient liées les unes aux autres, car lorsque l'on considère la beauté de l'Église catholique dans sa totalité, du début jusqu'à la fin du monde, c'est comme l'assemblage de dix tentures en une seule qui orne la tente du Seigneur.

24. « *Ansulas hyacinthinas in lateribus ac summitatibus facies cortinarum ut possint inuicem copulari.* » Hyacinthum diximus, quoniam aërii coloris est, caelestium bonorum significationi congruere. *Ansulis ergo hyacinthinis cortinae*
 5 *inuicem copulantur*, cum unica spes supernae beatitudinis omnia per orbem corda electorum in una eademque deuotione coniungit. Quae uidelicet ansulae apte dicuntur, quia non solum *in lateribus cortinarum* uerum etiam *in summitatibus*,
 10 hoc est in extremis angulorum terminis, fieri deberent. Neque enim uita tantum et operatio sanctorum communi ad perfectionem itinere rectae intentionis properat, sed ipsum quoque initium bonae conuersationis, quod per confessionem fidei et sacramentorum caelestium perceptionem geritur, nequaquam ab inuicem diuersum sed pari et indissimili
 15 habent omnes ueritatis gratia conexum, terminum quoque uitae temporalis cuncti unius eiusdemque spei habemus certitudinem communem, cum ita oculos in morte claudimus, ut percepto prius uiatico mysterii caelestis citius nos in uera inueniendos uita atque in hac perpetuo mansuros
 20 esse confidamus.

25. Congruit huic loco quod in libro Numerorum praecipitur filiis Israhel « *ut faciant sibi fimbrias per angulos palliorum, ponentes in eis uittas hyacinthinas*^a. » Filii quippe Israhel in palliorum angulis fimbrias et uittas habent hyacinthinas, cum
 5 electi quique et qui Deum uidere desiderant ita operibus se iustitiae induere laborant, ut horum finem non in laude mortalium ponant, ne forte dicatur de eis quia *receperunt mercedem*^b, sed in eis potius interni arbitris oculos et praemia

25. a. Nb 15, 38 b. Mt 6, 5

Les brides d'hyacinthe des tentures : espérance de la vie céleste

24. « Tu fixeras des brides teintes d'hyacinthe sur les côtés et au sommet des tentures pour qu'on puisse les assembler les unes aux

26, 4

autres. » Nous avons dit que l'hyacinthe, parce que c'est la couleur de l'air, signifie de façon appropriée les bénédictions célestes. Les tentures sont donc *assemblées les unes aux autres* par des *brides teintes d'hyacinthe*, quand les cœurs de tous les élus répandus à travers le monde sont unis par une même espérance de la béatitude céleste, en une seule et même ferveur. Ces brides [*ansulae*] portent bien leur nom, car elles devaient être fixées non seulement *sur les côtés des tentures* mais aussi à *leur sommet*, c'est-à-dire à l'extrémité de leurs coins [*angulorum*]. Car non seulement la vie et les œuvres des saints se hâtent vers la perfection sur la route commune de l'intention droite, mais même les premiers pas d'une bonne conduite, accomplis par la confession de la foi et la réception des sacrements célestes, ne diffèrent pas les uns des autres, mais tous sont unis par la même et identique grâce de la vérité. A la fin de la vie terrestre également, nous partageons tous l'assurance commune d'une seule et même espérance : au moment de fermer les yeux dans la mort, après avoir reçu le viatique du sacrement céleste, nous pouvons être assurés de nous retrouver bien vite dans la vraie vie et d'y demeurer pour toujours.

25. Ceci rejoint ce passage du livre des *Nombres* où il est dit qu'on ordonna aux fils d'Israël « *de se faire des franges aux coins de leurs manteaux et d'y faire passer des fils teints d'hyacinthe*^a. » Les fils d'Israël portent des franges et des fils teints d'hyacinthe aux coins de leurs manteaux, quand tous les élus et tous ceux qui désirent voir Dieu travaillent à se vêtir des œuvres de justice sans considérer la louange des mortels comme le but de ces œuvres, de peur qu'on ne dise d'eux qu'ils ont reçu leur récompense^b, mais recherchent plutôt en elles

requirant aeterna. Vnde et ibi protinus exponendo
 10 subiungitur : « *Quas cum uiderint, recordentur omnium mandatorum Domini nec sequantur cogitationes suas et oculos per res uarias fornicantes*^c. »

26. Quibus uerbis et nobis in *ansularum hyacintharum* expositione utendum est, ut dicamus idcirco cortinas huiusmodi ansulis esse coniunctas, ut et filii Israhel tunc ista prae oculis habentes ammonerentur mandatorum caelestium, et nos
 5 modo ista legentes meminimus quod in hac uita degentes filii promissionis aeternae et temporibus ab inuicem dirimimur et locis, sed in caelis est patria quae suos ciues a quattuor uentis caeli collectos indiuisibili in perpetuum societate coniungat.

27. « **Quinquagenas ansulas cortina habebit in utraque parte ita insertas, ut ansa contra ansam ueniat et altera alteri possit aptari.** » Legimus quinquagesimum annum in lege iubeum, hoc est dimittentem siue mutatum, iussum esse
 5 uocari in quo omnis populus ab uniuerso labore terrae quiesceret et omnium debita solui deberent^a, et in nouo testamento scimus gratiam Spiritus Sancti die pentecoste, hoc est quinquagesima dominicae resurrectionis, in apostolos superuenisse atque initia nascentis ecclesiae suo
 10 consecrasse aduentu^b. Vnde constat eo numero uel gratiam

25. c. Nb 15, 39

27. a. cf. Lv 25, 10-11 b. cf. Ac 2, 1-2

1. Tout ce paragraphe manifeste la vision universaliste du salut, son unicité dans la diversité des âges, des lieux, des pratiques. La grâce du Christ rassemble tous les élus en une indissoluble communion. Cf. *De Tab.* II, 28 et 66. On pense aux peintures qui ornaient l'église de Jarrow, manifestant cet unique salut en Jésus-Christ pour tous les peuples, cf. *Introd.* p. 66-67.

le regard du Juge intérieur et les récompenses éternelles. C'est pourquoi le texte explique immédiatement après : « *En voyant ces choses, ils se rappelleront tous les commandements du Seigneur, et ne suivront pas leurs pensées et leurs yeux en forniquant de ci de là*^c. »

26. Il faut nous servir de ces mêmes paroles pour expliquer les *brides teintes d'hyacinthe*. Car on peut dire que les tentures étaient assemblées avec des brides de ce genre pour qu'en les ayant alors sous les yeux, les fils d'Israël se souviennent des commandements célestes, et que nous-mêmes, qui lisons cela aujourd'hui, restions conscients qu'aussi longtemps que nous menons cette vie comme des fils de la promesse éternelle, nous sommes séparés les uns des autres dans le temps et dans l'espace, mais qu'aux cieux se trouve la patrie dont les habitants, rassemblés des quatre vents du ciel, sont réunis pour toujours en une indissoluble communion¹.

Le nombre des brides
 par tenture : le nombre
 cinquante

27. « **Une tenture aura cinquante brides de part et d'autre, ainsi fixées qu'elles se correspondent bride à bride et puissent être attachées une à une.** »

26, 5

On lit dans la Loi que la cinquantième année devait être appelée « jubilé » – c'est-à-dire « libération » ou « changement² » –, au cours duquel le peuple tout entier se reposerait du travail de la terre et toutes les dettes devraient être remises^a ; nous savons par ailleurs que dans le Nouveau Testament, la grâce du Saint-Esprit descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte – c'est-à-dire le cinquantième jour après la résurrection du Seigneur – et sanctifia, par sa descente, les débuts de l'Église naissante^b. Il s'avère donc

2. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 67, l. 10).

Spiritus Sancti uel futurae gaudium beatitudinis ad quam per eiusdem Spiritus donum peruenitur et in cuius perceptione sola ueraciter requiescitur atque gaudetur recte posse figurari.

28. Et apte *quinguagenas ansas* habebant cortinae quibus inuicem necterentur, quia non nisi dono Sancti Spiritus agitur ut in societate pacis, *quod est uinculum perfectionis*^a, sibimet inuicem copulentur electi, non alia quam futurae
 5 spes ac memoria societatis ac pacis etiam discretos in hac uita temporibus siue locis Christi famulos una facit pietate concordés. Bene autem dicitur quod ansas cortinae *in utraque parte* habent, ut uidelicet proximas sibi ex utroque latere
 10 cortinas singulae quaeque cortinae quasi extensis hinc et inde brachiis amplecterentur, quia nimirum necesse est ut omnes fideles, et eos uidelicet qui nos in Christo praecesserunt et eos qui secuti sunt, obuiis sinceræ pietatis ulnis amplectamur et illos qui nos erudiebant in Christo et quos
 15 ipsi Christo donante erudiuimus, uno omnes in Christo ueneremur affectu.

29. Sic enim oportet nos ad uidendam faciem nostri creatoris bene uiuendo properare, ut currentem nobiscum nequaquam deseramus proximum, sed una cum ipso ante
 5 conspectum diuinæ gloriæ peruenire studeamus, quia et cortinae singulae ita per adminicula tabularum ad superiora tendebant, ita intus in superioribus uariato suæ picturæ flore refulgebant, ut nequaquam eas quæ secum pariter uel in altum ferebantur uel in alto positæ fulgebant cortinas desererent ; quarum instar nos decet et proficientes nobis-

28. a. Col 3, 14

que ce nombre peut signifier effectivement ou bien la grâce du Saint-Esprit, ou bien la joie de la béatitude à venir, à laquelle on parvient par le don du même Esprit et qui seule procure le vrai repos et la vraie joie.

L'assemblage des tentures : union des justes dans la charité

28. C'est avec raison que les tentures étaient assemblées les unes aux autres par *cinquante brides*, car seul le don de l'Esprit Saint peut
 5 lier les élus les uns aux autres dans la communion de la paix *qui est le lien de la perfection*^a. Seuls l'espérance et le souvenir de la communion et de la paix futures peuvent faire de ceux qui aujourd'hui sont encore séparés dans le temps et dans l'espace des serviteurs du Christ unis dans un même amour. Il est dit à juste titre que les tentures étaient munies de brides *de part et d'autre*, de sorte que chaque tenture embrassait la tenture voisine, de chaque côté, comme si elle avait des bras tendus des deux côtés, car cela s'impose : les bras ouverts par une pure charité, nous devons embrasser tous les fidèles, tant ceux qui nous ont précédés dans le Christ que ceux qui nous suivent ; chacun d'entre nous doit aussi révéler d'une même affection dans le Christ tant ceux qui nous ont enseignés dans le Christ que ceux que le Christ nous a donné d'enseigner nous-mêmes.

29. En effet, tout en nous hâtant de voir le visage de notre Créateur en menant une vie droite, nous ne devons pas délaisser le prochain qui court avec nous, mais nous efforcer de nous présenter avec lui à la vue de la gloire de Dieu. Car les tentures montaient chacune vers le haut, soutenues par les panneaux, et brillaient au-dedans, tout en haut, de la variété des fleurs de leurs broderies, sans pour autant se séparer aucunement des tentures qui, tout comme elles, montaient vers le haut ou brillaient tout en haut. Comme ces tentures, nous devons aider, par nos exhortations comme par

10 cum in Dei seruitio fideles monitis exemplisque iuuare et in quacumque uirtute proficere potuimus, similiter eiusdem uirtutis consortes digna uirtutibus operatione tractare. *Ansa ergo contra ansam uenit ut altera alteri possit aptari, cum iusti ad inuicem concordia ac parili uirtutum qualitate foederantur.*

30. « **Facies et quinquaginta circulos aureos, quibus cortinarum uela iungenda sunt, ut unum tabernaculum fiat.** » Hic locus in sequentibus plenius explicatur cum dicitur : « *Et quinquaginta fudit circulos aureos, qui morderent cortinarum ansas et fieret unum tabernaculum^a.* » Quinquagenarius ergo numerus ueram in Spiritu Sancto requiem designat, et quia circulos nec initium uidetur nec habere terminum, aurum uero prae sui claritate ceteris est pretiosius metallis, quid in *quinquaginta circulis aureis* nisi perpetua claritas et clara perpetuitas summae quietis exprimitur ? Mordentque cortinarum ansas circuli, ut *unum ex omnibus tabernaculum fiat^b*, cum superni gloria regni puris fidelium mentibus sese dignanter infundit, ut tali glutine salutiferae inspirationis una ex utroque populo immo ex omnibus electis Christi ecclesia
15 perficiatur.

III. SAGORVM VNDECIM

31. « **Facies et saga cilicina undecim ad operiendum tectum tabernaculi.** » Hic locus in sequentibus ita repperitur : « *Fecit et saga undecim de pilis caprarum ad operiendum tectum tabernaculi^a.* » *Saga* ergo quibus operitur tabernaculum rectorum sunt ecclesiae sanctae, quorum industria ac labore decus eiusdem ecclesiae protegatur atque incessabili cura munitur,

30. a. Ex 36, 13 b. cf. Ex 36, 13

31. a. Ex 36, 14

nos exemples, les fidèles qui progressent avec nous dans le service de Dieu. Et quelle que soit la vertu dans laquelle nous avons pu faire quelque progrès, nous devons nous comporter envers ceux qui en sont les amis d'une manière qui convient à ces vertus. Ainsi les brides *se correspondent-elles bride à bride* pour être *attachées une à une*, quand les justes sont unis les uns aux autres par une égale et mutuelle pratique des vertus.

Les cinquante
anneaux d'or

30. « **Tu feras aussi cinquante anneaux d'or, avec lesquels tu assembleras les tentures l'une à l'autre. Ainsi la Tente sera d'un seul tenant.** » Ce passage est expliqué plus loin de façon plus complète, quand il est dit : « *Il fondit cinquante anneaux d'or auxquels étaient accrochées les brides des tentures : la Tente fut ainsi d'un seul tenant^a.* » Sachant que le nombre cinquante signifie le repos véritable dans l'Esprit Saint, qu'un anneau semble n'avoir ni commencement ni fin, que l'or est le plus précieux des métaux en raison de son éclat, que peuvent représenter les *cinquante anneaux d'or* sinon l'éclat éternel et l'éclatante éternité du grand repos ? Quant aux brides, elles sont accrochées aux anneaux des tentures pour qu'elles forment toutes une *Tente d'un seul tenant^b*, lorsque la gloire du Royaume céleste se déverse par bonté dans l'esprit purifié des fidèles, si bien qu'unie par le ciment d'une inspiration si salutaire, l'Église du Christ est rendue parfaite à partir des deux peuples, ou plutôt à partir de tous les élus.

III. DESCRIPTION DES ONZE TOILES

Les onze toiles de
cilice, figure des
saints prédicateurs

31. « **Tu feras aussi onze toiles de cilice pour couvrir le toit de la Tente.** » On retrouve ce verset plus loin sous cette forme : « *Il fit aussi onze toiles de poils de chèvre pour couvrir le toit de la Tente^a.* » Les toiles qui recouvrent la Tente, ce sont ceux qui gouvernent la sainte Église et qui protègent la dignité de cette Église par leur labeur

ne uidelicet uita fidesque electorum heretica seductione cor-
rumpi, ne falsorum catholicorum improbitate foedari, ne
temptantium uitiorum sorde attaminari, ne temporalium
10 subsidiorum inopia possit ad tristitiam deduci. Qui quanto
se attentius ad sustinendas siue repellendas inruentium
temptationum uiolentias accingunt, tanto amplio-rem subdi-
tis Domino seruiendi libertatem tribuunt et quasi intus
fulgendi copiam cortinis praestant, dum instar sagorum ipsi
15 foris tempestates afflictionum tolerant.

32. Recte autem eadem saga et cilicina siue de pilis capra-
rum et undecim facta esse referuntur, quia nimirum sancti
praedicatorum quo altiores merito eo humiliores esse debent
animo, iuxta illud uiri sapientis : « *Quanto magnus es, humilia*
5 *te in omnibus*^a. » Undecim quippe qui denarium transeunt
neque ad duodenarium, hoc est apostolicum, numerum
perueniunt transgressionem decalogi legis significant. Vnde
et in undecimo psalmo propheta defecisse sanctos et filios
hominum ueritates uanitatis ac dolis mutasse queritur
10 dicens : « *Saluum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus*^b »,
etiam hoc numero tacite designans quod huiusmodi homines
duplicis linguae et cordis neque legalia decalogi praecepta
custodiunt neque apostolicam euangelii percipere gratiam
possunt.

33. Cilicium quoque habitus paenitentium est psalmista
teste qui dicit, « *Ego autem, dum mihi molesti essent, induebam*
me cilicio^a », hoc est « habitum paenitentiae et humilitatis, quo

32. a. Si 3, 20 b. Ps 11, 2

33. a. Ps 34, 13

1. Cf. GRÉG. LE GR., *Moralia* 25, 16, 39 (CCL 143 B, p. 1263-1264).

2. Cf. AUGUSTIN, *De ciu. Dei* 15, 20 (CSEL 40/2, p. 104).

assidu, et la défendent avec un soin incessant, de peur que la
vie et la foi des élus ne puissent être corrompues par la
séduction des hérétiques, ou souillées par les mœurs dépra-
vées des prétendus catholiques, ou contaminées par l'horreur
des vices qui les tentent, ou entraînées dans le décourage-
ment par l'insuffisance des ressources matérielles. Et plus ils
mettent de soin à s'exercer pour supporter ou repousser les
outrages de furieuses tentations, plus ils permettent à ceux
qui leur sont confiés de servir le Seigneur dans la liberté.
C'est comme s'ils ornaient l'intérieur des tentures d'une opu-
lente splendeur, tandis qu'à l'extérieur, eux-mêmes, à la
façon des toiles, endurent les assauts des tempêtes¹.

**Signification du
nombre onze
et du cilice**

32. Il est juste de dire que ces toiles
étaient de *cilice*, c'est-à-dire de poils de
chèvre, et qu'il y en avait *onze*, car les
saints prédicateurs doivent être d'autant
plus humbles d'esprit que leur mérite est plus grand, selon la
parole du sage : « *Plus tu es grand, plus il faut t'abaisser en toutes*
choses^a. » Le nombre onze, qui dépasse dix sans atteindre le
nombre douze, qui est celui des apôtres, signifie la transgres-
sion du décalogue de la Loi². C'est pour cela que, dans le
Psaume 11, le Prophète se plaint du peu de saintes gens et de
ce que les humains ont échangé la vérité contre les vanités et
les mensonges, en disant : « *Sauve-moi, Seigneur, car il n'y a*
plus de saints^b », montrant implicitement par ce nombre onze
que ces gens-là ont un langage et un cœur doubles, et qu'ils
n'observent pas plus les préceptes de la Loi inscrits dans le
Décalogue qu'ils ne peuvent recevoir la grâce de l'Évangile
qu'annoncent les apôtres.

33. Un cilice, c'est aussi l'habit des pénitents, comme le
Psalmiste en témoigne : « *Quant à moi, quand ils me cherchaient*
querelle, je me revêtais d'un cilice^a », c'est-à-dire : « J'ai endossé

5 furorem persequentium aut leuius sufferrem placidus aut
 5 etiam mitigarem, assumpsi. » Nam si caprae semper aut pili
 siue pelles caprarum fetorem peccantium et non aliquoties
 humilitatem paenitentium significarent, nequaquam ipsum
 animal inter munda computaretur neque in laude sponsae
 10 diceretur : « *Capilli tui sicut grex caprarum^b.* » Saga ergo quae
 sanctos praedicatores insinuant et *cilicina* sunt et *undecim*,
 quia quo studiosius fide corda purificant, eo plura in quibus
 se ipsos reprehendant inueniunt. Vnde et humiliter fatentur
 quia « *In multis offendimus omnes^c* » et « *Si dixerimus quoniam*
 15 *peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et ueritas in nobis non*
est^d. » Quorum tamen corda quantae sint perfectionis
 sequentia uerba mystice declarant quibus dicitur :

34. « **Longitudo sagi unius habebit triginta cubitos et lati-
 tudo quattuor.** » Ecce hic longitudinis non undenarium
 numerum sed denarium habes et hunc tertio multiplicatum,
 quo patenter insinuatur uirtus eorum qui decalogum legis in
 5 fide sanctae Trinitatis quae per dilectionem operatur^a perfi-
 ciunt, qua uidelicet perfectione in hac dumtaxat uita nulla
 poterit esse sublimior. Habes et latitudinis quattuor cubitos,
 quo amplitudinem sinceræ caritatis, hoc est eius quae in
 euangelio nobis per Iesum Christum et commendatur et
 10 datur, significari praediximus. Operiunt ergo tectum taber-
 naculi saga undecim et haec de pilis facta caprarum^b, sed in
 longitudine *cubitos triginta*, in latitudine *quattuor* habentia,
 quia summi illi praedicatores qui uitam fidelium suis exhorta-
 tionibus intercessionibus cotidiana sollicitudine uigiliis
 15 ieiuniis sua nuditate^c protegunt, sese quidem humiliter ipsi
 contemplata supernae puritatis excellentia peccatores profi-

33. b. Ct 4, 1 c. Jc 3, 2 d. 1 Jn 1, 8

34. a. Ga 5, 6 b. cf. Ex 26, 7 c. cf. 2 Co 11, 27-28

les vêtements de la pénitence et de l'humilité, afin d'endurer
 plus facilement, par ma tranquillité, la rage des persécuteurs,
 ou même de la modérer. » Car si les chèvres et les poils ou la
 peau de chèvre signifiaient toujours la puanteur des
 pécheurs et jamais l'humilité des pénitents, cet animal ne
 serait pas compté au nombre des animaux purs, et l'on ne
 dirait pas à l'éloge de l'épouse : « *Tes cheveux sont comme un*
troupeau de chèvres^b. » Les *toiles*, qui représentent les saints
 prédicateurs, sont donc *de cilice* et sont au nombre de *onze*,
 car plus ceux-ci mettent de zèle à purifier leur cœur dans la
 foi, plus ils trouvent en eux de quoi se faire des reproches.
 C'est pourquoi ils avouent humblement : « *A maintes reprises*
nous commettons des écarts, tous sans exception^c », et : « *Si nous*
disons que nous sommes sans péché, nous nous abusons et la vérité
n'est pas en nous^d. » Néanmoins, le degré de perfection auquel
 est parvenu leur cœur est attesté symboliquement dans les
 paroles qui suivent :

Les mesures
 des toiles

34. « **La longueur d'une toile sera de 26, 8
 trente coudées et sa largeur de quatre
 coudées.** » Voici une mesure qui ne con-
 tient pas le nombre onze, mais celui de dix qui est multiplié
 par trois. Ceci suggère clairement la vertu de ceux qui obser-
 vent le décalogue de la Loi dans la foi à la sainte Trinité qui
 opère par la charité^a ; rien ne peut dépasser cette perfection, au
 moins en cette vie. Il est question aussi d'une largeur de qua-
 tre coudées qui désigne, comme nous l'avons déjà dit, la
 grandeur de la vraie charité, c'est-à-dire de cette charité qui
 nous est à la fois recommandée et donnée dans l'Évangile par
 Jésus-Christ. Ainsi, il y a onze toiles recouvrant le sommet de
 la Tente et elles sont en poils de chèvre^b, mais elles ont *trente*
coudées de long et *quatre* de large, car ces prédicateurs tout à
 fait éminents qui protègent la vie des fidèles par leurs exhor-
 tations, leurs intercessions, leur constante sollicitude, leurs
 veilles, leurs jeûnes et leur nudité^c se reconnaissent humble-
 ment pécheurs quand ils contemplent la perfection de la pureté

tentur, qui tamen quantum ad humanae modum perfectionis attinet, mundi inter homines ac sublimes apparent.

35. « *Aequa erit mensura sagorum omnium, e quibus quinque iunges seorsum et sex sibi mutuo copulabis, ita ut sextum sagum, in fronte tecti duplices.* » Vna erat *mensura sagorum omnium*, quia nimirum una est fides in qua tota
 5 saluatur ecclesia^a, una eademque uita ad quam festinat aeterna. Vnde et hi qui in uinea Domini diuerso tempore ad operandum intrauerunt, uno omnes denario remunerantur^b. Diuisio uero sagorum in *quinque* et *sex* iuxta illud intellegi potest, quod supra de cortinis in quinque et quinque diuisis
 10 exposuimus, quia uidelicet doctores utriusque testamenti designent. *Quinque* etenim saga antiquis populi Dei magistris apte comparantur, uel quia mosaicae tantum legis sacramenta praedicabant, quamuis et euangelicae ueritatis archana praedicabant, uel quia in quinque mundi huius aetatibus uitam ducebant, in *sex* autem sagis possunt non inconuenienter noui testamenti doctores accipi, quia uidelicet omnia quae diuina scriptura in *sex* aetatibus saeculi facta siue dicta refert in adiutorium atque exemplum suae praedicationis spiritaliter intellecta assumunt, quia passionem
 15 dominicam per quam mundus sexta sabbati redemptus est palam suis auditoribus credendam confitentemque pronuntiant ac per huius solummodo sacramentum eos saluari posse contestantur.

36. Vnde recte praecipitur *sextum sagum in fronte tecti duplicari*, propter confessionem uidelicet et imitationem eius-

35. a. cf. Ep 4, 5 b. cf. Mt 20, 8-10

1. Sur les six âges du monde, cf. *supra*, I, p. 94, n. 2 et Introd. p. 62-63.

céleste ; néanmoins, parmi les humains, ils paraissent purs et sublimes, dans les limites de la perfection humaine.

La répartition des toiles,
figure des docteurs des
deux Testaments

35. « Toutes les toiles auront 26, 8-9
même mesure. Tu en assembleras cinq d'une part, et les six autres d'autre part ; tu doubleras

la sixième toile sur le devant du toit. » Unique était la *mesure* pour toutes les toiles, parce qu'unique est la foi^a qui sauve toute l'Église, unique et identique la vie éternelle vers laquelle elle se hâte. C'est pour la même raison que ceux qui vinrent travailler à la vigne du Seigneur à des heures différentes reçurent chacun un denier^b. On peut interpréter la séparation des toiles en groupes de *cinq* et de *six* selon ce que nous avons déjà expliqué au sujet des tentures réparties en groupes de cinq : elles représentent les docteurs de l'un et l'autre Testament. Les *cinq* toiles sont à juste titre comparées à ceux qui enseignaient autrefois le peuple de Dieu, soit parce qu'ils ne prêchaient que les figures sacrées de la Loi mosaïque, quoiqu'ils aient annoncé aussi les mystères de la vérité évangélique ; soit parce qu'ils vivaient au cours des cinq premiers âges de ce monde. Et il n'est pas faux de comparer les *six* toiles aux docteurs du Nouveau Testament, car ils ont compris de manière spirituelle tout ce que la divine Écriture rapporte de ce qui a été dit ou fait au cours des six âges du monde, et pris cela pour support et exemple de leur prédication¹. Ils proclament en effet ouvertement à ceux qui les écoutent qu'ils doivent croire et confesser la passion du Seigneur, par laquelle le monde a été sauvé le sixième jour de la semaine, et ils attestent qu'on ne peut être sauvé que par le mystère de cette passion.

La sixième toile, figure
des sacrements de
la passion

36. C'est pourquoi il est prescrit avec raison de *doubler la sixième toile sur le devant du toit*, parce que cette

dem dominicae passionis. Neque enim sufficit credentes solum in confessione mortis Domini ac resurrectionis baptizari et consecrari, si non etiam baptizatus quisque studuerit in quantum ualet similitudini mortis Domini continenter uiuendo ac patiendo pro illo assimilari, ut et resurrectionis eius particeps existere mereatur^a. Siquidem iuxta litteram « *frontem tecti* » ingressum tabernaculi dicit, ubi non tabulas, ut supra breuiter diximus, sed columnas et uectem ab angulo tabularum usque ad angulum protentum poni praeceptum est, ideoque quantum ad formam operis ipsius pertinet ibi magis opus erat geminato sagorum munimento, ubi solida parietis firmitas aberat. At uero mystice *in fronte tecti sextum sagum duplicatur*, cum omnes qui sanctam intrant ecclesiam ita fide et sacramentis dominicae passionis initiantur, ut in huius quoque imitatione sibi semper esse uiuendum intellegant ; quasi enim in ingressu sanctuarii nobis *sextum sagum duplicatur*, cum dominicae passionis et sacramentis consecramur et exemplis instruimur. Dicit namque de sacramentorum susceptione Petrus : « *Qui secundum magnam misericordiam suam regenerauit nos in spem uiuam per resurrectionem Iesu Christi ex mortuis^b* » ; dicit de imitatione passionum : « *Christo igitur passo in carne et uos eadem cogitatione armamini^c*. »

37. « Facies et quinquaginta ansulas in ora sagi unius ut coniungi cum altero queat et quinquaginta ansas in ora sagi alterius ut cum altero copuletur, quinquaginta fibulas aereas

36. a. cf. Rm 6, 5 ; 8, 17 b. 1 P 1, 3 c. 1 P 4, 1

1. Cf. *De Tab.* II, 5.

passion du Seigneur est à la fois confessée et imitée. Car il ne suffit pas pour des croyants d'être seulement baptisés et consacrés dans la confession de la mort et de la résurrection du Seigneur si, une fois baptisés, ils ne s'efforcent pas de se conformer, autant que possible, à la ressemblance du Seigneur dans sa mort en vivant dans la continence, et en souffrant pour lui, pour mériter aussi d'avoir part à sa résurrection^a. Au sens littéral, il est dit « *le devant du toit* », c'est-à-dire l'entrée de la Tente, là où il n'y a pas de panneaux, mais où il a été prescrit, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il y ait des piliers et qu'une traverse soit fixée¹, joignant une extrémité des panneaux à l'autre. Par conséquent, pour ce qui relève du plan de la construction, il fallait une double protection de toiles, là où faisait défaut la ferme solidité d'une paroi. Au sens spirituel, cependant, *la sixième toile est doublée sur le devant du toit*, quand tous ceux qui entrent dans la sainte Église sont initiés à la foi et aux sacrements de la passion du Seigneur, de telle sorte qu'ils comprennent la nécessité d'y conformer aussi sans cesse leur vie. Car on peut dire que *la sixième toile est doublée* pour nous à l'entrée du sanctuaire, lorsque nous sommes consacrés dans les sacrements de la passion du Seigneur et instruits par ses exemples. A propos de la réception des sacrements, Pierre ne dit-il pas : « *Dans sa grande miséricorde, il nous a régénérés par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts pour une vivante espérance^b* » ; et à propos de l'imitation de sa passion : « *Le Christ ayant donc souffert dans la chair, vous aussi armez-vous de cette même pensée^c*. »

Les cinquante brides et agrafes de chaque toile

37. « Tu feras également cinquante brides sur la lisière d'une toile pour qu'elle puisse être liée à une autre, et cinquante brides sur la lisière d'une autre toile pour qu'elle puisse être jointe à une autre. Tu feras aussi cinquante agrafes de bronze auxquelles les brides seront at-

26, 10-11

quibus iungantur ansae et unum ex omnibus operimentum
 5 fiat. » Haec ut supra in cortinis exposuimus etiam hic intel-
 legi possunt, quod uidelicet recordatio supernae requiei,
 quae numero quinquagenario solet exprimi, corda sanctorum
 uinculo pacis adunet^a. Aut si noui aliquid audire
 delectat, quoniam saga humilitatem sublimium designant
 10 uirorum, quia magis suorum meminisse delictorum quam
 uirtutes praedicasse suas cupiunt, amplius de eis quas apprehendere
 nondum possunt uirtutibus compungi quam de illis
 quas iam apprehenderunt student gloriari, potest numero
 ansarum siue fibularum *quinquagenario ipsa compunctionis*
 15 *eorum humilitas designari*. *Quinquagesimus namque paenitentiae*
psalmus est, et recte quia donum paenitentiae non nisi Spiritu
Sancto largiente conceditur, donum ueniae paenitentibus non nisi
eadem Sancti Spiritus gratia administrante tribuitur.

38. Et bene *quinquagenae ansae* uel *fibulae* saga inuicem nec-
 tunt, quia nulla magis uirtus quam humilitas fideles in unam
 caritatis copulam ligat. Nam quanto se quisque amplius infir-
 5 mum esse perpendit, tanto studiosius auxilium proximi quo
 confortetur inquirat. Et bene *fibulae sunt aeneae*, quod mul-
 tum uocale constat esse metallum, quia nimirum magnam
 apud Deum habet uocem humilis conscientia iustorum.
 Vnde et pauper ille dauiticus cum anxius esset et non in
 10 auribus hominum uociferaretur sed in conspectu Domini
 effunderet orationem suam, « *Domine, inquit, exaudi orationem*
meam, et clamor meus ad te perueniat^a. »

37. a. cf. Ep 4, 3

38. a. Ps 101, 2

1. Cf. *De Tab.* II, 28-30.

2. « Si l'on a plaisir à entendre du neuf » : notez que Bède ne craint pas d'innover en matière d'exégèse, cf. *Introd.*, p. 53-54.

tachées : tout cela ensemble formera une seule couverture. »
 Ceci peut aussi être entendu d'après l'explication que nous
 avons donnée plus haut¹ au sujet des tentures, à savoir que
 c'est le souvenir du repos céleste – habituellement signifié
 par le nombre cinquante – qui unit le cœur des saints par le
 lien de la paix^a. Ou, si l'on a plaisir à entendre du neuf : les
 toiles représentent l'humilité de ces gens sublimes qui sou-
 haitent se rappeler leurs fautes plutôt que proclamer leurs
 vertus, et qui s'appliquent à la componction à cause des ver-
 tus qu'ils ne sont pas encore en mesure d'acquérir plutôt
 qu'à se glorifier de celles qu'ils ont déjà acquises ; le nombre
cinquante – il y a cinquante brides et agrafes – peut représen-
 ter l'humilité de leur componction². Le *Psaume 50*, en effet,
 est un psaume de pénitence, et il convient qu'il en soit ainsi,
 puisque seul le Saint-Esprit, dans sa libéralité, peut accorder
 le don de la pénitence ; de même, seule la grâce du même
 Esprit Saint accorde aux pénitents le don du pardon³.

38. Il convient que les toiles soient assemblées entre elles
 par *cinquante brides et agrafes*, parce qu'aucune vertu n'unit
 les fidèles entre eux par le lien de la charité mieux que
 l'humilité. Car plus on a conscience de sa faiblesse, plus on
 est ardent à rechercher le soutien du prochain pour en être
 fortifié. Si les agrafes sont *de bronze* – un métal bien connu
 pour sa résonance – c'est en raison de l'humble conscience
 des justes, dont la voix a une forte résonance auprès de Dieu.
 De même aussi, quand le pauvre du psaume de David, pressé
 par l'angoisse, ne criait pas pour se faire entendre des hom-
 mes, mais déversait sa prière en présence du Seigneur, en
 disant : « *Seigneur, entends ma prière, et que mon cri parvienne*
jusqu'à toi^a. »

3. Cf. *De Tab.* II, 144. Le nombre 50 représente le Saint-Esprit parce qu'il a été donné à l'Église à la Pentecôte : cinquante jours après la résurrection du Christ, cf. *De Tab.* II, 27.

39. « Quod autem superfuerit in sagis quae parantur tecto, id est unum sagum quod amplius est, ex medietate eius operies posteriora tabernaculi, et cubitus ex una parte pendebit et alter ex altera qui plus est in sagorum longitudine utrumque **latus tabernaculi protegens.** » Haec ut planius intellegi queant, paulo latius de tota ipsius tabernaculi positione disputare necesse est. Diximus parietes tabernaculi quae ex tabulis et columnis constabant longitudinem habuisse triginta cubitorum, latitudinem decem altitudinem similiter decem. Si quis ergo uellet domum in latitudine cingere funiculo, uerbi gratia a basi tabulae unius meridiani lateris usque ad basim tabulae quae esset e regione in latere septemtrionali, constat profecto eundem funiculum triginta cubitorum longitudinis esse debere, hoc est decem cubitos habens ascensionis in meridiano pariete, decem alios aequalitatis rursum inter parietes, decem tertio descensionis in pariete septemtrionali. Item si per longitudinem domus extendere funiculum uelis, hoc est a basibus columnarum sursum et per longitudinem totius domus ad occidentalem usque parietem ac deinde usque ad bases eius deorsum, habebit funiculus ille quinquaginta cubitos longitudinis, decem uidelicet ascensionis iuxta columnas, triginta aequalitatis secundum longitudinem domus, decem rursus descensionis iuxta occidentalis tabulas parietis.

40. His ergo consideratis intueri etiam mensuras cortinarum quibus tegenda erat domus qualiter praefatis possint conuenire mensuris. Decem erant cortinae habentes singulae longitudinis uiginti octo cubitos, latitudinis quattuor, quae simul iunctae et in unum compositae tabernaculum implebant de latitudine sua cubitos quadraginta. Suspende igitur cortinas, quae habent singulae longitudinis uiginti octo cubi-

L'excédent de toile 39. « Comme les toiles prévues pour le toit auront un excédent, avec la moitié de la toile en surplus tu couvriras l'arrière de la Tente. »

Une coudée d'étoffe, qui restera dans la longueur des toiles, pendra d'une part, et une autre, d'autre part, recouvrira la Tente des deux côtés. » Pour comprendre ceci plus clairement, il nous faut mener une enquête plus poussée sur la disposition d'ensemble de la Tente même¹. Nous avons dit que les parois de la Tente, faites de panneaux et de piliers, avaient trente coudées de long, dix de large et dix aussi de haut. Si donc quelqu'un s'avisait de faire avec un cordeau le tour de l'édifice en largeur – disons de la base d'un panneau du côté sud à la base du panneau qui lui fait face, côté nord –, il est clair que ce cordeau devrait faire trente coudées, c'est-à-dire dix coudées en remontant la paroi sud, dix autres encore horizontalement entre les deux parois, et dix une troisième fois en redescendant la paroi nord. De même si l'on voulait tendre le cordeau dans le sens de la longueur de l'édifice – c'est-à-dire de la base des piliers vers le haut, puis tout le long de l'édifice jusqu'à la paroi ouest pour redescendre à la base de cette paroi –, ce cordeau fera cinquante coudées de long : dix en remontant le long des piliers, trente horizontalement dans le sens de la longueur de la demeure, dix encore en redescendant le long des panneaux de la paroi ouest.

40. Tenant compte de cela, voyons comment les mesures des tentures qui recouvraient l'édifice pouvaient être proportionnées aux mesures qu'on vient de prendre. Il y avait dix tentures, chacune ayant vingt-huit coudées de long et quatre de large qui, assemblées pour édifier une tente, constituaient une surface de quarante coudées de large. Si donc on suspend les tentures de vingt-huit coudées de long et qu'on les

1. Notez la base très pratique que Bède donne à son interprétation.

tos, et pone in domo, cuius est mensura in transuersum tri-
 ginta cubitos, et uidebis quia cortinae habebunt in
 10 aequalitate quae est inter parietes cubitos denos, in ascensu
 autem siue descensu qui est iuxta parietes habebunt cubitos
 nouenos, sicque fit ut summitas cortinarum terram tangere
 non possit, sed mensura unius cubiti altior a terra absit. Item
 uidebis quod cortinae habent in aequalitate per longitudinem
 15 domus cubitos triginta, in ascensu autem siue descensu qui
 est in orientali et occidentali latere domus cubitos quinos,
 ideoque eadem lateralis summitas cortinarum nequaquam
 ad terram usque pertingit sed quinis cubitis a terra altior
 abest. Vnde necesse fit ut quini illi cubiti cortinarum qui ces-
 20 santibus parietibus supersunt inducantur ad inuicem in
 orientali simul et occidentali latere sibique mutuo iungantur,
 ac sic fiat ut undique domum cortinae excepto uno iuxta ter-
 ram cubito contegant. Haec de cortinis.

41. Porro saga tricenos habebant cubitos longitudinis, qua-
 ternos latitudinis et quia undecim erant coniunctae ad
 inuicem per latera, quadraginta quattuor cubitos implebant.
 Pone ergo et has in domo et quia concordat longitudo sago-
 5 rum cum funiculo quo domum metiebaris in transuersum, fit
 ut summitas eorum ad terram usque pertingat. Habebunt
 enim denos cubitos aequalitatis inter parietes, denos aequae
 ascensionis siue descensionis in utroque latere. Et hoc est
 10 quod ait scriptura quia « cubitus ex una parte penderet et alter ex
 altera qui plus esset in sagorum longitudine utrumque latus taber-
 naculi protegens. » Tabernaculum namque proprie uocat
 ipsam cortinarum facturam siue coniunctionem, quas uno
 utique cubito transiebant saga ab australi latere domus altero
 15 a septemtrionali ideoque ad terram perueniebant, quia haec
 triginta cubitos longitudinis illae duo minus habebant. Item
 mensura sagorum per longitudinem domus quadraginta
 quattuor cubitis tendebatur, triginta uidelicet cubitos in
 aequalitate habens a fronte domus usque ad summitatem tabu-

place dans l'édifice qui fait trente coudées dans le sens de la
 largeur, on s'apercevra que les tentures ont dix coudées à
 l'horizontale entre les parois et neuf coudées à la verticale, le
 long des parois. Il se trouve ainsi que l'extrémité des tentures
 ne peut pas toucher le sol, mais qu'il manque une coudée de
 hauteur à partir du sol. De même, on s'apercevra que les ten-
 tures ont trente coudées à l'horizontale tout le long de
 l'édifice et cinq coudées à la verticale, aux côtés est et ouest
 de l'édifice. Une fois encore, par conséquent, l'extrémité des
 tentures qui s'étend sur le côté n'atteint pas le sol, mais reste
 à cinq coudées au-dessus. Il devient donc nécessaire que ces
 cinq coudées de tenture qui dépassent les parois retombent à
 l'est et à l'ouest et se rejoignent de part et d'autre, si bien que
 les tentures recouvrent la totalité de l'édifice, moins une cou-
 dée au-dessus du sol. Voilà pour les tentures.

41. Les toiles, quant à elles, avaient trente coudées de long
 et quatre de large, et comme onze d'entre elles étaient assem-
 blées par leur lisière, elles atteignaient quarante-quatre
 coudées. Ainsi donc, si on les place sur l'édifice, leur lon-
 gueur correspondant à celle du cordeau qui a servi à mesurer
 l'édifice en largeur, on s'aperçoit que leur extrémité touche
 terre. En effet, elles auront dix coudées à l'horizontale, entre
 les parois, et dix aussi à la verticale, de chaque côté. Ceci
 explique pourquoi l'Écriture dit qu'« une coudée d'étoffe, qui
 restait dans la longueur des toiles, pendait d'un côté, et une autre,
 de l'autre côté, recouvrait la Tente des deux côtés. » Car ce qu'elle
 appelle « la tente » au sens propre, c'est l'assemblage des ten-
 tures, que les toiles dépassaient d'une coudée du côté sud de
 l'édifice et d'une autre, du côté nord ; c'est pourquoi elles
 touchaient terre, puisque les toiles faisaient trente coudées
 de long, les tentures deux de moins. De même, les toiles
 s'étendaient sur quarante-quatre coudées dans le sens de la
 longueur de l'édifice puisqu'elles faisaient trente coudées à
 l'horizontale, tout le long de l'édifice, de l'entrée jusqu'au som-

20 larum in plaga occidentali et septem cubitos dependentes a
 fronte domus, septem similiter dependentes in plaga occi-
 dentali, sicque fuit ut mensura sagorum in occidentali latere
 duobus cubitis excederet mensuram cortinarum, quia nimi-
 25 rum cortinae desuper uenientes, sicut et supra comme-
 morauimus, quinque cubitos parietis tegebant, quinque alios
 relinquebant intactos, porro saga septem cubitos eiusdem
 occidentalis parietis tegebant et tres relinquebant intactos.

42. Et hoc est quod nunc dicitur : « *Quod autem superfuerit
 in sagis quae parantur tecto, id est unum sagum quod amplius est,
 ex medietate eius operies posteriora tabernaculi.* » *Medietas* nam-
 que sagi in latitudine duo sunt cubiti, ex qua uidelicet
 5 medietate cooperiebantur *posteriora tabernaculi*, id est cortina-
 rum quae proprie tabernaculum uocabantur, quia duobus
 cubitis eas, ut diximus, ad inferiora tendens sagum ultimum
 transiebat. Itaque saga desuper uenientia septem solum-
 modo cubitos occidentalis parietis cooperiebant, nec tamen
 10 tres reliqui qui remanserant usque ad terram nudi tempesta-
 tum iniuriis patebant, sed adductis ad inuicem ab utroque
 latere sagis septenorum cubitorum qui deficientibus parieti-
 bus supererant, his posteriora domus firmissime ad terram
 usque contegebantur. Neque autem haec tantum ad inuicem
 15 pertingere et instar cortinarum sese in medio parietis contin-
 gere poterant, sed quia septenorum erant cubitorum medium
 parietis in utramque partem duobus cubitis excedebant ac
 sibi inuicem superpositae iungebantur ; quod eodem modo
 20 putamus, ideoque supra praeceptum ut sextum sagum in
 fronte tecti duplicaretur^a. Haec de re difficillima prout nobis

42. a. cf. Ex 26, 9

1. Bède s'écarte de l'interprétation de FLAVIUS JOSËPHE, *Ant. Iud.* III, 6, 4, qui conçoit cette doublure comme formant un fronton ou un porche.

met des panneaux du côté ouest, sept coudées restant sus-
 pendues à l'entrée de l'édifice et sept autres du côté ouest.
 Les choses étaient donc faites de façon à ce que la mesure des
 toiles du côté ouest dépasse celle des tentures de deux cou-
 dées. C'est clair, puisque les tentures qui descendaient du
 plafond – comme nous l'avons dit plus haut – couvraient la
 paroi sur cinq coudées, laissant les cinq autres nues, tandis
 que les toiles couvraient cette même paroi ouest sur sept cou-
 dées, en en laissant trois nues.

42. C'est pourquoi le texte dit alors : « *Comme les toiles pré-
 vues pour le toit auront un excédent, avec la moitié de la toile en
 surplus, tu couvriras l'arrière de la Tente.* » La moitié de la toile
 fait deux coudées de large, et cette moitié recouvrait complète-
 ment *l'arrière de la Tente* – c'est-à-dire les tentures
 constituant la tente à proprement parler –, puisque la der-
 nière toile dépassait les tentures de deux coudées, s'étendant
 jusqu'au sol, comme nous l'avons dit. Ainsi, les toiles retom-
 bant d'en haut ne couvraient-elles la paroi ouest que sur sept
 coudées, et cependant les trois coudées restantes, laissées
 nues jusqu'au sol, n'étaient pas soumises aux rigueurs du
 temps, mais, quand on assemblait les sept coudées des toiles
 qui dépassaient les limites des parois des deux côtés, elles
 offraient à l'arrière de la demeure une sûre protection,
 jusqu'au sol. Or, ces toiles pouvaient non seulement se
 rejoindre et, comme les tentures, être liées l'une à l'autre au
 milieu de la paroi mais, mesurant sept coudées, elles dépas-
 saient le milieu de la paroi de deux coudées de chaque côté et
 se recouvraient l'une l'autre quand on les assemblait. Nous
 croyons que cela doit aussi s'interpréter point par point,
 comme nous l'avons fait, pour la partie est de l'édifice ; c'est
 pour cela qu'il fut prescrit auparavant de doubler la sixième
 toile fixée à l'entrée^{a1}. Pour autant que nous sommes en me-

intellexisse uisi sumus strictim explicare curauimus, parati ueriores in his discere si qui nos docere uoluerit.

43. In quibus tamen omnibus patet allegoriae sensus per-
 lucidus. Saga namque cortinas et desuper et infra et ex omni
 latere protegebant, atque ut illae intus libera facie suae
 uenustatis fulgerent, haec ab omni eas iniuria tempestatum
 5 pluuiarum et caumatum foris immunes reddebant, quia
 nimirum perfecti sanctae ecclesiae praepositi ita uitam fide-
 lium sibi commissorum sollerti solent cura circumspicere, ut
 nec subsidia carnis nec uitae spiritalis eis auxilia desint.
 Absint et dogmata hereticorum et prauorum exempla catho-
 10 licorum, adsit doctrina salutaris qua confortati et sapienter
 male docentium uerba refellere et sibi mala ingerentium
 patienter possint facta tolerare, adsit uita ipsorum caelestis
 qua confirmati etiam tacente lingua quasi uiua semper lec-
 tione utantur. Repellunt enim saga imbres, obsistunt
 15 procellis, arcent solis ardores, cuncta foris aduersantia forti-
 ter abigunt, ut decor cortinarum interius intemeratus
 persistat, cum Augustinus omnia quae fidem turbare pote-
 rant hereticorum uenena euacuat, cum Gregorius ea quae
 mores bonos impugnant temptamenta antiqui hostis expli-
 20 cat, cum Cyprianus infirmos ne in martyrio labantur piis
 confortat exhortationibus, cum alii uenerabiles episcopi ac
 doctores quaeque turbare ecclesiam poterant longius tempta-

1. Cf. GRÉC. LE GR., *Moralia* 25, 16, 39 et ISIDORE, *Quaest.* 54 (PL 83, 314 C-315 A).

sure de le comprendre, nous nous sommes employé à expliquer sommairement ce qui touche à ce sujet extrêmement difficile, mais nous serions prêt à recevoir des renseignements plus exacts sur ces choses-là si quelqu'un souhaitait nous instruire.

**Les toiles, figure des
docteurs protégeant
les fidèles**

43. Nonobstant, le sens allégorique de tout cela est tout à fait clair. En effet, les toiles protégeaient les tentures par dessus, par dessous, et de tout côté ; ainsi, pour que la belle apparence de celles-ci puisse jeter tout son éclat, celles-là les préservaient de toutes les rigueurs des orages, de la pluie et de la chaleur¹. La raison en est que les parfaits prélats de la sainte Église sont si attentifs à veiller sur la vie des fidèles qui leur sont confiés, que ceux-ci ne manquent ni de secours pour le corps, ni d'aide dans la vie spirituelle. Il faut les protéger à la fois des enseignements des hérétiques et des exemples des mauvais catholiques ; il faut les soutenir par un enseignement salutaire qui les fortifiera et les rendra capables de réfuter avec sagesse les paroles de ceux qui professent des propos erronés, comme de supporter patiemment les actes de ceux qui leur font du mal. Il faut que la vie céleste de [leurs prélats] les fortifie et leur permette de profiter, même quand la langue de ceux-ci s'est tue, d'une leçon qui paraît toujours vivante. Les toiles, en effet, tiennent à l'écart les pluies, résistent aux orages, arrêtent la chaleur du soleil et repoussent avec force toutes les adversités de l'extérieur. De la sorte, à l'intérieur, la beauté des tentures demeure inviolée, quand Augustin extirpe les poisons des hérétiques qui pouvaient perturber la foi, quand Grégoire démasque les tentations de l'antique ennemi qui assaillent les bonnes mœurs, quand Cyprien conforte les faibles par ses ferventes exhortations de peur qu'ils ne vacillent devant le martyr, et quand d'autres vénérables évêques et docteurs repoussent loin de l'Église toutes les ten-

menta propellunt et quaeque eidem sint ad salutem proficua
 sollerti indagine prospiciunt, quatenus undique tuta conuer-
 25 satio religiosa fidelium libero corde uirtutibus studere atque
 in conspectu sui conditoris et opere praefulgida lucere et
 ipsius quoque contemplationi possit oculum mentis inten-
 dere. Verum quia inter sanctos praedicatores illi sunt
 30 maximo digni honore qui, ex eo quod officio praedicationis
 et populorum regimini deseruiunt, etiam pro Christo sangui-
 nem fundunt, recte subditur :

III. OPERIMENTI TERTII ET QVARTI DE PELLIBVS

44. « **Facies et operimentum aliud tecto de pellibus arie-
 tum rubricatis.** » « *Arietum* » quippe uocabulo solent non
 numquam sancti doctores accipi, eo quod sint duces sequen-
 tium Domini gregum. Vnde pulchre Psalmista, « *Adferte,*
 5 *inquit, Domino filii Dei, adferte Domino filios arietum^a* », quod
 est aperte dicere : « Adferte Domino angeli Dei, quibus huius
 officii cura delegata est, adferte Domino in caelos spiritus
 fidelium, qui per imitationem uitae et fidei filii beatorum
 apostolorum fieri meruerint. » Hinc est quod sexta mansio
 10 egressi ex Aegypto populi Dei « *Helim* », id est « *arietum* »,
 cognominatur, in qua *erant duodecim fontes aquarum et septua-
 ginta palmae^b*, ut uidelicet et nomine et specie figuram
 apostolorum apostolicorumque uirorum teneret.

44. a. Ps 28, 1 b. Ex 15, 27

1. Augustin, Grégoire, Cyprien, trois pasteurs illustres aux yeux de Bede, retenus ici pour leurs luttes contre l'hérésie ou le schisme.

tations qui pouvaient la troubler, et recherchent avec sagacité
 tout ce qui peut la conduire à son salut¹. Ainsi protégés de
 toutes parts dans leur vie religieuse, les fidèles peuvent
 s'adonner d'un cœur libre à l'exercice des vertus, pour briller
 avec éclat, par leurs œuvres, aux yeux de leur Créateur, et
 orienter les yeux de leur esprit vers la contemplation de sa
 face. Mais ceux qui sont dignes des plus grands honneurs
 parmi les saints docteurs sont ceux qui, dans leur dévoue-
 ment au service de la prédication et du gouvernement du
 peuple, vont jusqu'à verser leur sang pour le Christ. Aussi le
 texte poursuit-il justement :

III. DESCRIPTION DES TROISIÈME ET QUATRIÈME COUVERTURES DE PEAUX

La troisième couverture, 44. « **Tu feras aussi pour le toit** 26, 14
 en peaux de béliers **une autre couverture de peaux de
 béliers teintes de rouge.** » Les

saints docteurs sont parfois désignés par le terme « *béliers* »,
 parce qu'ils mènent les troupeaux du Seigneur qui les sui-
 vent. C'est pourquoi le Psalmiste dit joliment : « *Apportez au
 Seigneur, fils de Dieu, apportez au Seigneur des petits de béliers^a.* »
 Ce qui veut dire en clair : « Apportez au Seigneur, vous les
 anges de Dieu – auxquels a été confiée la charge de cette
 tâche² –, apportez au Seigneur dans les cieus les âmes des
 fidèles qui, en imitant la vie et la foi des bienheureux apôtres,
 se sont montrés dignes de devenir leur descendance. » C'est
 pourquoi, lorsque le peuple de Dieu sortit d'Égypte, on
 nomme « *Élim* », c'est-à-dire « *béliers* », le lieu de sa sixième
 étape, qui était *pourvu de douze sources d'eau et de soixante-dix
 palmiers^b*, de sorte que, de nom comme d'apparence, il con-
 tient la figure des apôtres et des hommes apostoliques.

2. Selon une tradition antique, les anges accueillent et conduisent les
 âmes des fidèles défunts, cf. Lc 16, 22 ; cf. DANIELOU, *Théologie*, p. 95-105.
 Bede y revient dans *Hist. Eccl.* V, 12.

45. *Rubricantur autem pelles arietum* ad operiendum tectum tabernaculi, cum apostoli siue apostolici uiri usque ad passionem martyrii uerbo doctrinae instare non desinunt, quo tutius subiectos ab ingruentibus temptationum periculis protegant, dum ipsi persecutionem propter iustitiam ad mortem usque perpeti non refugiunt^a, operiuntque tabernaculum Domini *pelles arietum rubricatae* atque ab iniuria tempestatum defendunt, cum sancti praedicatores exemplo passionis et patientiae suae corda infirmorum ne in pressuris tribulationum deficere debeant muniunt.

46. Et quo modo inter praecipua Christi et ecclesiae membra eximium sacra uirginitas locum tenet, apte post uariatum decus cortinarum^a, post ciliciorum munimina sagorum^b, post *rubricatas arietum pelles*^c adhuc additur :

47. « **Et super hoc rursum aliud operimentum de hyacinthis pellibus.** » *Hyacinthus* namque caelestis est coloris, *pelles* uero mortui animantis pars et indicium est ; et quid per *pelles hyacinthinas* nisi uirtus exprimitur illorum qui mortificatis ad puram cunctis concupiscentiae carnalis illecebris caelestem quodam modo in terris uitam gerunt atque inter homines positi angelicam magis puritatem imitantur et hoc quod tempore futurae immortalitatis cunctis promittitur electis, quia « *non nubant neque ducant uxores*^a » sed « *sint aequales angelis Dei*^b », ipsi adhuc mortali carne retenti praeuenire satagunt ?

45. a. cf. Mt 5, 10

46. a. cf. Ex 26, 1 b. cf. Ex 26, 7 c. Ex 26, 14

47. a. Lc 20, 35 b. Lc 20, 36

1. Cf. GRÉG. LE GR., *Hom. euang.* 7, 3.

2. Bède insiste souvent, en particulier dans le Livre III, sur la valeur de la continence et de la chasteté et sa nécessité pour les pasteurs. Il semble qu'elle ait été l'objet d'une difficulté pour le clergé anglo-saxon de son temps.

La teinture rouge des peaux de béliers

45. Quant aux *peaux de béliers* qui servent à recouvrir le toit de la Tente, elles sont *teintes de rouge*, quand les apôtres et les hommes apostoliques s'appliquent sans relâche à enseigner la parole jusqu'à souffrir le martyre, afin de protéger sûrement ceux qui leur sont confiés contre les dangereux assauts de la tentation, en acceptant de souffrir eux-mêmes jusqu'à la mort la persécution pour la justice^a. Des *peaux de béliers teintes de rouge* abritent la tente du Seigneur et la protègent des rigueurs du temps lorsque, par l'exemple de leur souffrance et de leur patience, les saints prédicateurs fortifient le cœur des faibles, de peur qu'ils ne cèdent aux peines que causent les tribulations.

46. Et parce que la sainte virginité occupe une place particulière parmi les membres prééminents du Christ et de l'Église, après la décoration artistement travaillée des tentures^a, après l'abri protecteur qu'offraient les toiles de cilice^b, après les *peaux de béliers teintes de rouge*^c, le texte poursuit avec bonheur :

La quatrième couverture, de peaux teintes d'hyacinthe

47. « **Et par dessus, une autre couverture de peaux teintes d'hyacinthe.** » 26, 14

L'*hyacinthe* est la couleur du ciel, et la *peau* est le reste et l'indice d'un animal mort. Que signifient donc des *peaux teintes d'hyacinthe*, sinon la vertu de ceux qui, d'une certaine façon, mènent une vie toute céleste sur la terre en mettant à mort tous les attraits de la concupiscentie charnelle¹ ? Bien qu'ils soient au nombre des hommes, n'imitent-ils pas plus la pureté des anges, et n'est-ce pas là ce qui est promis à tous les élus dans la vie immortelle à venir : « *Ils ne se marient ni ne prennent femme*^a », mais « *Ils sont semblables aux anges de Dieu*^b » ; encore retenus dans la chair mortelle, n'ont-ils pas de cesse d'anticiper leur état futur² ?

48. Vnde merito tam magnae uirtutis per magnum restat praemium « *Quia, attestante propheta, haec dicit Dominus eunuchis, 'qui custodierint sabbata mea et elegerint quae ego uolui et tenuerint foedus meum, dabo eis in domo mea et in muris meis* »
 5 *locum et nomen melius a filiis et filiabus, nomen sempiternum dabo eis quod non auferetur*^a. » De quo uidelicet loco ac nomine et euangelista Iohannes qui erat unus ex ipsis refert audisse se « *cantantes eos canticum nouum ante sedem*^b » Dei quod nemo alius poterat, statimque adiunxit : « *Hi sunt qui cum mulieribus* »
 10 *non sunt coinquinati, uirgines enim sunt, hi sunt qui sequuntur agnum quocumque abierit*^c. » Merito ergo *pelles hyacinthinae* supremum in domo Dei locum tenent colorque caelestis proximam caelo sedem sortitus est, ut chori uirginales et animi et corporis speciali uicinia agnum secuturi et hymno-
 15 *rum ei laudes designentur esse cantaturi.*

49. Bene autem de uelis cortinarum ac sagorum dicitur quod etsi in alto posita ad terram tamen demissa penderent, quamuis cortinae nequaquam ad terram usque pertingere potuerunt. Columnae quoque ac tabulae tabernaculi, etsi in
 5 *altum erant erectae, bases tamen in quibus starent habebant in terra positas. At uero de rubricatis atque hyacinthinis pel- libus quod in alto tectum operirent dicitur, quod uero ad terram essent deflexae, non additur, quia nimirum cetera uir- tutum species commune aliquid cum his qui in terra adhuc*
 10 *ditinentur habere uidetur, certamen uero martyrii et decus Deo dicatae uirginitatis quasi ab infimis ac terrenis rebus suspensum et supernis ciuibus specialiter constat esse coniunctum. Nam et martyr in tormentis positus nil aliud toto*

48. a. Is 56, 4-5 b. Ap 14, 3 c. Ap 14, 4

48. C'est pourquoi une grande récompense attend légitimement ceux qui pratiquent une telle vertu, comme le Prophète en témoigne : « *Car ainsi parle le Seigneur à ses eunuques : 'Ceux qui auront observé mes sabbats, auront choisi ce qui me plaisait et se seront tenus fermement en mon alliance : je leur donnerai, dans ma maison et dans mes murs, une place et un nom meilleur que des fils et des filles, je leur donnerai un nom éternel qui ne sera jamais supprimé*^a. » A propos de cette place et de ce nom, Jean l'Évangéliste, qui était lui-même un de ceux-là, rapporte qu'il les entendit « *chanter devant le trône de Dieu un chant nouveau*^b » que nul autre ne pouvait chanter, et il ajoute juste après : « *Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges ; ce sont ceux qui suivent l'Agneau partout où il va*^c. » Par conséquent, les *peaux teintes d'hyacinthe* sont placées tout en haut de la maison de Dieu, comme il convient, et ce qui est de couleur céleste occupe la place la plus proche du ciel, pour montrer que les chœurs des vierges de cœur et de corps suivront l'Agneau de tout près et lui chanteront des hymnes de louange.

49. Il est dit à juste titre des voiles que sont les tentures et les toiles que, bien qu'ils occupent une position supérieure, ils retombent vers le sol – même si les tentures ne pouvaient descendre jusqu'au sol. Quant aux piliers et aux panneaux de la Tente, ils étaient dressés en l'air, mais ils reposaient néanmoins sur des bases qui, elles, étaient fixées dans le sol. Il est dit toutefois au sujet des *peaux teintes de rouge* et d'*hyacinthe* qu'elles recouvraient le toit, au sommet, mais on n'ajoute pas qu'elles retombaient vers le sol, parce qu'il semble que, si les autres types de vertus ont quelque rapport avec ceux qui sont encore sur terre, le combat du martyr et l'honneur de la virginité consacrée à Dieu constituent en un sens une élévation au-dessus des réalités terrestres et inférieures, et ils sont, à un titre spécial, une participation à la vie des citoyens des cieux. En effet, le martyr qui endure la torture

animo intendit quam ut omnia quae sunt in hoc mundo et
 15 ipsum simul mundum citius relinquat atque absolutus doloribus
 cunctis ad uidendum mundi conditorem et ea quae ultra mundum
 sunt gaudia possidenda perueniat ; et caelibes dum communem
 generis humani legem qua dictum est : « *Crescite et multiplicamini et replete terram^a* », intuitu maioris
 20 praemii transcendunt, iure uelut altiores ceteris fidelibus immo ipso mundo
 sedem sibi eligunt sicque socialiter in ecclesia uiuunt, ut
 sociale ecclesiae conuersationem honore meriti sublimioris antecedant.
 Vnde de talibus recte scribit Iohannes quia « *Hi empti sunt ex hominibus primitiae
 25 Deo et agno^b* », recte tales Latino sermone uel « uirgines » quasi
 uirtute insignes uel « caelibes » quasi caelo beati cognominantur,
 id est caeli ciuium in terra uitam imitantes.

V. TABVLARVM TABERNACVLI

50. « *Facies et tabulae stantes tabernaculi de lignis sethim, quae singulae denos cubitos in longitudine habeant et in latitudine singulos ac semissem.* » *Ligna sethim* de quibus tabernaculum fiebat imputribilis sunt naturae, eximii candoris
 5 ac leuitatis et non multum ab alba spina nisi tantum magnitudine distantia.
 Vnde et Hieronimus non numquam in libro Hebraeorum nominum sed et in aliis opusculis suis *sethim*
 absolute « spinas » interpretatus est, uerbi gratia « *Abelsethim* »
 « luctus spinarum ». Non autem facile hoc 40 genus ligni nisi in desertis Arabiae, ubi tabernaculum aedificabatur,
 solet inueniri. Vnde Graeci uel Latini interpretes

49. a. Gn 1, 28 b. Ap 14, 4

1. L'expression récurrente « laisser derrière soi le monde » trahit la spiritualité monastique dont Bède vit.

2. Jeu de mots sur *uirgines/virtutes* et *caelibes/caelo*.

3. Cf. *De Tab.* I, 14 et p. 109, n. 3.

4. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 79, l. 12) ; cf. Nb 33, 49.

ne pense à rien d'autre qu'à laisser derrière lui au plus vite tout ce qui fait ce monde et tout autant le monde lui-même¹, afin d'être libéré de toute souffrance et de parvenir ainsi à voir le Créateur du monde et à posséder ces joies qui sont au-delà du monde. Quant aux célibataires, lorsque, recherchant une plus grande récompense, ils transcendent la loi universelle de l'espèce humaine qui dit : « *Croissez et multipliez, et remplissez la terre^a* », ils choisissent à bon droit pour eux-mêmes, en quelque sorte, une position supérieure aux autres fidèles, voire au monde lui-même ; ils partagent ainsi le sort commun de l'Église tout en dépassant le mode de vie commun, s'honorant d'un plus haut mérite. C'est pourquoi Jean a raison d'écrire à leur propos : « *Ils ont été rachetés du milieu des hommes comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau^b*. » La langue latine les appelle à bon droit ou bien « vierges », comme s'ils dépassaient les autres en vertu, ou bien « célibataires », comme s'ils étaient bienheureux dans le Royaume céleste, c'est-à-dire comme s'ils imitaient sur terre la vie des citoyens des cieux².

V. DESCRIPTION DES PANNEAUX DE LA TENTE

50. « *Tu feras pour la Tente des panneaux de bois de sethim qui seront dressés debout. Qu'ils aient chacun dix coudées de longueur et une coudée et demie de largeur.* » Le « *bois de sethim* » dont était faite la Tente est naturellement imputrescible, exceptionnellement blanc et léger, assez proche de l'églantier bien que de plus grande taille³. C'est pourquoi dans le *Livre des noms hébreux*, comme dans d'autres traités, Jérôme traduit parfois « *sethim* » simplement par « épines », par exemple « *Abelsethim* » : « douleurs d'épines⁴ ». Ce genre de bois est difficile à trouver sauf dans les déserts d'Arabie, là où la Tente fut édiflée⁵. C'est pourquoi les traducteurs latins

5. Bède tire certainement ces informations de l'*Histoire naturelle* de PLINE.

nomen ei aliud praeter Hebraeum ponere nequiverunt, utpote cuius apud eos notitia nulla erat, quamvis quidam qualitatem naturae eius exprimere uolentes « ligna imputribilia » transtulerunt.

51. *Tabulae ergo tabernaculi* apostolos eorumque successores per quorum sermonem ecclesia per orbem dilatata est designant. *Latitudo* etenim tabularum dilatatio est fidei et sacramentorum, quae prius in una Israhelica plebe latebat, sed horum ministerio ad totius orbis amplitudinem peruenit, quamvis recte in *latitudine* tabularum ipsa quoque dilatatio cordis sanctorum ualet intellegi, per quam mundum despiciere atque ad appetenda caelestia solent sublimiter accendi, per quam non solum amicos in Deo sed et inimicos gaudent diligere propter Deum. Denique uideamus unam de *tabulis tabernaculi*, uidelicet apostolum Paulum qualiter utroque modo se « dilatatum » insinuet. Dicit de interna, id est cordis, *latitudine*, « *Os nostrum patet ad uos, o Corinthii, cor nostrum dilatatum est, non angustiamini in nobis, angustiamini autem in uisceribus uestris, tamquam filiis dico, dilatamini et uos^a* » ; dicit et de illa qua ad profectum tabernaculi, hoc est sanctae ecclesiae, uti solebat, « *Ita ut ab Hierusalem per circuitum usque ad Illyricum reptauerim euangelium Christi^b*. »

52. Facta sunt autem huiusmodi *tabulae de lignis sethim*, id est spinarum ; spinae uero iuxta eloquium saluatoris curae sunt huius saeculi uoluptates ac deliciae fallaces^a, sed et punctiones peccatorum non incongrue spinis assimilantur, hinc etenim scriptum est quia spinae nascantur in manibus

51. a. 2 Co 6, 11-13 b. Rm 15, 19

52. a. cf. Mt 13, 22 ; Lc 8, 14

comme les grecs ne purent lui trouver d'autre nom que le terme hébreu, puisque ce bois était inconnu dans leurs contrées. Néanmoins, quelques-uns, voulant préciser la particularité de son essence, traduisirent « bois imputrescible ».

Les panneaux, figure des apôtres 51. Les *panneaux de la Tente* représentent donc les apôtres et leurs successeurs, dont la parole a permis l'expansion de l'Église dans le monde. En effet, la *largeur* des panneaux, c'est l'expansion de la foi et des sacrements, qui autrefois restaient cachés dans le seul peuple d'Israël, mais en vinrent à s'étendre au monde entier grâce à leur ministère. Cependant, on peut aussi interpréter à bon droit la *largeur* des panneaux comme l'élargissement du cœur des saints qui les conduit à mépriser le monde et les enflamme d'ardeur pour la quête supérieure des réalités célestes ; c'est ce qui leur donne aussi la joie d'aimer non seulement ceux qui les aiment en Dieu, mais également ceux qui les combattent, à cause de Dieu. Voyons donc comment un des *panneaux de la Tente*, l'apôtre Paul, déclare s'être « ouvert tout grand » de l'une et l'autre façon. Quant à l'intérieur, c'est-à-dire la *largeur* de son cœur, il dit : « *Nous vous avons parlé en toute liberté, Corinthiens ; notre cœur s'est ouvert tout grand. Vous n'êtes pas à l'étroit chez nous, c'est dans vos cœurs que vous êtes à l'étroit. Je vous parle comme à mes enfants, ouvrez tout grand votre cœur, vous aussi^a* », et quant à la largeur dont il usait pour agrandir la Tente, c'est-à-dire la sainte Église, il dit : « *Depuis Jérusalem en rayonnant jusqu'à l'Illyrie, j'aurai tout rempli de l'Évangile du Christ^b*. »

Le bois de sethim 52. Les panneaux étaient de *bois de sethim*, c'est-à-dire d'un bois de l'espèce des épineux, et selon les dires du Sauveur, les épines, ce sont les soucis du monde, ses plaisirs et ses délices trompeurs^a. Mais il n'est pas incongru de comparer également les épines aux piqures du péché, car il est écrit que les épines poussent

temulenti^b, id est peccata in operibus stulti. Quia ergo sancti praedicatorum et a punitionibus se uitiorum expurgare et omnibus mundi curis ac delectationibus exuere student, quatenus libera mente in amore Dei et proximi dilatari atque ad praedicandum uerbum longe lateque possint discurrere, 10 recte dicitur quia « *de lignis sethim* », id est spinarum, sunt factae « *tabulae tabernaculi* » ; factae sunt namque de spinis, sed his quae omnes spinosos aculeos prorsus exuerant ac solo candore nitebant, nam et sancti quique ac uirtutibus 15 splendentes et ipsi cum peccato primae praeuuaricationis concepti ac nati, ad ipsos quoque pertinet generalis illa damnatio qua Adae peccanti dictum est, « *Terra tua spinas et tribulos germinabit tibi*^c », sed *gratia Dei per Iesum Christum*^d spiculis sunt peccatorum omnium exuti ac digno uirtutum exercitio in 20 structuram domus eius aptati.

53. *Habebant autem singulae tabulae denos cubitos in longitudine et in latitudine cubitum ac semissem. Longitudo tabularum altitudo est quae decem cubitos habebat, quia sancti doctores per obseruantiam decalogi legis ad perfectionem tendunt, 5 quia pro perceptione denarii diurni in uinea Christi laborant^a, id est illa intentione uerbo doctrinae insistunt, ut imaginem in se sui conditoris ac regis quam Adam peccante perdidierant ipso donante restaurent, ut nomen eius quod peccando amiserant recte uiuendo recipiant. Solet namque 10 in denario regis nomen et imago contineri ; sed et hoc quod denarius ex eo nomen accepit, quia decem nummis compleatur, statui futurae nostrae beatitudinis apte congruit, quae in uera Dei et proximi dilectione perficitur. Deus namque solet*

52. b. cf. Pr 26, 9 c. Gn 3, 18 d. Rm 7, 25

53. a. cf. Mt 20, 8-10

1. Cf. JÉRÔME, *In Mt III* (CCL 77, p. 204, l. 1775-1776).

dans les mains d'un ivrogne^b, c'est-à-dire les péchés dans les œuvres d'un insensé. Ainsi, puisque les saints prédicateurs s'efforcent à la fois de se purifier des piqûres des vices et de se débarrasser de tous les soucis et des plaisirs du monde pour que, l'esprit libre, leur amour de Dieu et du prochain puisse s'élargir, et qu'ils puissent courir de long en large pour annoncer la parole, il est dit avec raison que « *les panneaux de la Tente* » étaient « *de bois de sethim* » – c'est-à-dire d'épineux –, car ils étaient effectivement faits d'épineux, mais d'épineux émondés de toutes leurs épines, de sorte qu'ils resplendissaient seulement de blancheur. En effet, même les saints et ceux qui resplendissent de vertus ont été conçus et enfantés dans le péché de la première faute, et ce châtement universel par lequel il fut dit à Adam après sa faute : « *Ton sol produira pour toi épines et chardons*^c », vaut pour eux aussi ; mais *par la grâce de Dieu en Jésus-Christ*^d, ils ont été émondés des pointes de tous leurs péchés et ajustés dans la construction de sa demeure par une digne pratique des vertus.

Les mesures des panneaux

53. Les panneaux avaient *chacun dix coudées de longueur et une coudée et demie de largeur*. La *longueur* des panneaux, c'est leur hauteur, qui était de dix coudées, parce que les saints docteurs tendent vers la perfection en observant le décalogue de la Loi, et parce qu'ils travaillent à la vigne du Christ afin de recevoir leur denier journalier^a. Cela signifie qu'ils poursuivent l'enseignement de la parole en visant à restaurer en eux, par le don de leur Créateur et Roi, cette image de lui qu'ils avaient perdue à cause du péché d'Adam, afin qu'en menant une vie droite, ils puissent recevoir à nouveau son Nom qu'ils avaient perdu en péchant ; en effet, le denier porte le nom et l'effigie du roi¹. Mais comme le nom du « denier » lui vient de ce qu'il équivaut à dix pièces, il s'applique bien aussi à notre future béatitude, là où le véritable amour de Dieu et du prochain trouve son accomplissement. Dieu, qui est Trinité, est souvent

ternario saepe numero propter eam quae ipse est Trinitatem
 15 figurari, homo septenario quia corpus ex quattuor notissimis
 habet elementis, animae uero, hoc est interioris hominis
 substantia, triplici solet in scripturis distantia comprehendi ;
 hinc est enim quod « diligere Deum ex toto corde tota anima tota
 uirtute nostra^b » praecipimur. Bene ergo tabulae, quibus erectis
 20 ac stantibus tabernaculum omne continetur, decem
 cubitos habent altitudinis, quia doctores ac rectores sanctae
 ecclesiae hac intentione Deo deseruiunt, ut ipsum anima et
 carne immortales ac beati in aeternum uidere mereantur, ad
 25 hunc finem uitae omnes suos auditores et uerbo semper et
 opere prouocare ac ueluti suspendere contendunt.

54. Quod uero ipsae tabulae cubitos ac semissem in latitudine
 habebant, plenus ille cubitos perfectionem bonae operationis,
 dimidium cubiti quod superest inchoationem diuinae ostendit
 cognitionis, quia nimirum iusti in hac uita perfecte
 5 elemosinis insistere, orationibus uacare, ieiuniis castigari
 ceterisque huiusmodi actibus religiosis possunt operam dare,
 Deum uero interim fide cognoscimus sed plenam eius cogni-
 tionem in futuro speramus, dicente ipso Deo ac Domino
 nostro Iesu Christo : « Si manseritis in uerbo meo, uere discipuli
 10 mei eritis et cognoscetis ueritatem^a » ; qui rursus ad Patrem,
 « Haec est autem, inquit, uita aeterna ut cognoscant te solum et
 uerum Deum et quem misisti Iesum Christum^b » ; hinc etiam
 Apostolus ait : « Ex parte enim cognoscimus et ex parte
 prophetamus^c » – numquid ait : « Ex parte laboramus pro
 15 Christo, ex parte uerbo praedicationis instamus, ex parte
 bonis operibus seruimus » ? Plenum ergo boni operis cubitum

53. b. Mc 12, 30

54. a. Jn 8, 31 b. Jn 17, 3 c. 1 Co 13, 9

représenté par le chiffre trois. L'être humain est représenté par sept, parce que le corps est constitué, comme chacun sait, des quatre éléments, mais la substance de l'âme – c'est-à-dire l'être intérieur – est habituellement présentée, dans les Écritures, sous trois aspects différents, puisque c'est d'elle qu'il s'agit quand il nous est commandé d' « aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre force^b. » Il convient donc que chacun des panneaux qui, érigés et dressés, constituent la Tente, soit bâti de façon à avoir dix coudées de haut, car ceux qui enseignent et gouvernent la sainte Église sont consacrés à Dieu en vue de mériter de le voir, dans leur âme comme dans leur corps, quand cette vie prendra fin, puisqu'ils seront immortels et bienheureux pour toujours ; sans cesse ils s'efforcent de stimuler tous ceux qui les écoutent, et de les suspendre, pour ainsi dire, par leur parole comme par leurs actes.

54. Ces panneaux avaient une coudée et demie de largeur : la coudée pleine représentant la perfection de la bonne conduite, la demi-coudée ajoutée en sus représentant le commencement de la connaissance divine. En effet, les justes peuvent parfaitement en cette vie persévérer dans l'aumône, se consacrer à la prière, faire pénitence par le jeûne et accomplir les autres pratiques religieuses. Ici-bas, cependant, nous ne connaissons Dieu que dans la foi, mais nous espérons le connaître pleinement à l'avenir, comme le dit lui-même notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ : « Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité^a. » Et encore, en parlant au Père : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, Toi, le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé^b. » Ainsi, quand l'Apôtre dit de même : « Notre connaissance est partielle, et partielle notre prophétie^c », est-ce qu'il dit : « Nous travaillons partiellement pour le Christ, nous continuons partiellement de prêcher la parole, nous nous employons partiellement à faire de bonnes œuvres » ? Par conséquent, en cette vie les élus

habent in hac uita electi sed cubitum beatæ retributionis ex parte habent, in quantum gaudia regni perennis et praesentiam sui conditoris possunt desideriiis praegustare caelestibus. Cuius etiam cubiti adimpletione tunc beatifican-
 20 tur, cum fuerit sermo quem omni electorum populo promisit in fine futurum dicens : « Eripiam eum et glorificabo eum, longitudine dierum adimplebo eum et ostendam illi salutare meum^d. »

55. « In lateribus tabulae duae incastraturae fient quibus tabula alteri tabulae conecatur atque in hunc modum cunctae tabulae parabuntur. » Incastraturae in lateribus tabularum uirtutem designant humilitatis in mentibus iustorum, per
 5 quam maxime sibi inuicem fraterna caritate iunguntur. Dum enim singuli quique eorum corde contrito et humiliato receptaculum in se proximorum dilectioni praeparant et diligendis se fratribus merito pietatis ac deuotionis exhibent, quasi tabulae omnes tabernaculi in alterutrum per incastraturae
 10 nexum copulantur.

56. Et quidem erecto tabernaculo regulariter ante ordinata compage tabularum figura incastraturarum non cernitur, quanta tamen uirtute per tabulas sibimet coadunauerit ipsa parietis inconcussi firma stabilitas ostendit, quia nimirum
 5 humilitas cordis sanctorum qua sibi alterutrum foederantur foris hominibus uideri non potest, sed quid intus operetur ex ipso sanctae ecclesiae pacatissimo statu palam omnibus patet. Per quam mira diuinae gratia dispensationis agitur, ut
 10 nos, in quos fines saeculorum deuenerunt^a, etiam eos qui in primordio saeculi fuerunt fideles sincero affectu diligamus et non minus illos quam eos qui nobiscum in praesenti uiuunt

54. d. Ps 90, 15-16

56. a. 1 Co 10, 11

ont une coudée pleine de bonnes œuvres, mais la coudée de leur bienheureuse récompense n'est que partielle, dans la mesure où elle leur donne d'avoir, par des délices célestes, un avant-goût des joies du Royaume éternel et de la présence de leur Créateur. Mais un jour ils seront bienheureux, quand cette coudée sera complète et que s'accomplira à la fin des temps la parole qu'il a jurée à tout le peuple des élus : « Je le délivrerai et je le glorifierai ; je le comblerai de longs jours et je lui ferai voir mon salut^d. »

Les deux tenons :
 humilité et charité

55. « Chaque panneau sera muni, sur les côtés, de deux tenons, reliant un panneau à l'autre. Tu feras de même pour tous les panneaux. » Les tenons sur les côtés des panneaux désignent la vertu d'humilité qui habite l'esprit des justes et qui les unit étroitement les uns aux autres dans la charité fraternelle. Car tandis que chacun prépare en soi un réceptacle pour aimer son prochain d'un cœur humble et contrit, ils se présentent, en aimant leurs frères, par le mérite de leur affection et de leur dévouement, comme tous les panneaux de la Tente, unis les uns aux autres par des tenons jumelés.

56. Quand la Tente est montée et les panneaux joints régulièrement les uns aux autres selon l'assemblage prévu, les tenons sont invisibles ; cependant, la bonne stabilité des parois qui ne bougent pas montre par elle-même la grande solidité des jointures qui relient les panneaux. De fait, les gens de l'extérieur ne peuvent voir l'humilité du cœur des saints qui les unit les uns aux autres ; toutefois, la très grande paix de la sainte Église manifeste clairement à tous par elle-même ce qui se passe à l'intérieur. Ainsi, par la merveilleuse grâce de la Providence divine, il se fait que nous, qui touchons à la fin des temps^a, pouvons aimer d'une sincère affection même les fidèles des premiers âges du monde et les recevoir

in sinu nostri amoris suscipiamus et nos quoque ab illis per amplexum caritatis suscipiendos esse credamus.

57. Quod autem iubetur *duas* in singulis tabulis *incastraturas* fieri, hoc est in utroque latere illarum, dupliciter accipi per figuram potest, ut et in prosperis simul atque aduersis inuiolata erga fratres iura caritatis seruemus « *per arma iustitiae* », iuxta exemplum Apostoli, « *a dextris incedentes et sinistris^a* » et maiores minoresque, hoc est et eos qui nos in Christo praecesserunt et eos qui secuti sunt, unius omnes eiusdemque dilectionis brachiis tenentes ad perfectionis fastigia tendamus.

VI. POSITIONIS EARVM

58. Sequitur : « **Quarum uiginti erunt in latere meridiano quod uergit ad austrum, quibus quadraginta bases argenteas fundes, ut binae bases singulis tabulis per duos angulos subiciantur.** » Quanta fuerit longitudo tabernaculi specialiter non exprimitur, sed ex eo innuitur quod parietes eius ex tabulis *uiginti* compacti essent et hae singulae singulos cubitos ac semissem latitudinis habuisse perhibentur ; uiginti namque cubiti et uicies semis cubiti triginta cubitorum summam complebunt, quam fuisse tabernaculi longitudinem etiam Iosephus scribit. Et bene hoc numero tabernaculi longitudo comprehenditur, quia tres sunt uirtutes in quibus principaliter omnis sanctae ecclesiae perfectio consistit, uidelicet fides spes et caritas, quae per decem multiplicantur ut tricenus numerus impleatur, dum uirtutibus mentis opera bona iunguntur quae decalogo legis continentur, ne quis sibi fidem spem et dilectionem in Deum absque operum executione putet sufficere posse.

57. a. 2 Co 6, 7

1. Notre traduction adopte la variante *erunt*, de préférence à la forme *erant* choisie par le CCL (l. 815).

2. Cf. FLAVIUS JOSÉPHE, *Ant. Iud.* III, 6, 3.

3. Sur ces combinaisons numériques, cf. *Intro.*, p. 30-34.

au sein de notre amour tout comme nos contemporains, sûrs qu'ils nous reçoivent eux aussi et nous embrassent avec charité.

57. Il y a deux façons de comprendre au figuré pourquoi il est prescrit de faire *deux tenons* sur chaque panneau, c'est-à-dire de chaque côté : que nous gardions inviolée la loi de charité envers nos frères dans la prospérité comme dans l'adversité, marchant – selon l'analogie dont use l'Apôtre – « *revêtus de l'armure de la justice du côté gauche comme du côté droit^a* » ; et que nous tendions vers les sommets de la perfection en serrant chacun dans nos bras, d'un seul et même amour, les aînés comme les cadets, c'est-à-dire ceux qui nous ont précédés dans le Christ et ceux qui nous suivent.

VI. LEUR EMLACEMENT

La longueur de la Tente : le nombre trente

58. S'ensuit : « **Il y aura¹ vingt de ces panneaux pour le côté sud, tourné vers le midi. Tu leur feras quarante socles d'argent, de sorte que deux socles soient placés sous chaque panneau, aux deux angles.** » On ne dit pas explicitement quelle sera la longueur de la Tente, mais on l'indique, puisqu'elle est constituée sur les côtés de *vingt* panneaux, dont il est dit qu'ils font une coudée et demie de large. Or, vingt coudées et vingt fois une demi-coudée donnent une mesure de trente coudées, comme l'écrit aussi Josèphe à propos de la longueur de la Tente². Ce nombre s'applique comme il faut à la longueur de la Tente, car toute la perfection de la sainte Église consiste essentiellement en trois vertus – à savoir la foi, l'espérance et la charité – multipliées par dix pour faire trente, quand à ces vertus spirituelles sont jointes les bonnes œuvres incluses dans le décalogue de la Loi, pour qu'on ne croie pas que la foi, l'espérance et l'amour pour Dieu peuvent se passer de la pratique des œuvres³.

26, 18-19

59. Quod uero numerus tabularum uicenarius est et hoc magnae sanctorum perfectionis mysterium continet ; quattuor enim quini faciunt uiginti, et cum lex mosaica quinque libris, *gratia* autem et *ueritas*^a noui testamenti quattuor sancti euangelii uoluminibus comprehensa est, merito sancti doctores uicenario numero exprimuntur, quia miro ueritatis consensu et reuelata atque completa in euangelio legis archana manifestant et praefigurata fuisse in lege euangelii sacramenta declarant, dumque et uetus testamentum in nouo dilucidatum ac latiore sensu propalatum esse docent et nouum in ueteri adumbratum ac multifaria typorum reuelatione praesignatum insinuant, quasi in latitudine suae locutionis et quattuor per quinque et quinque tabularum numerum per quattuor esse multiplicatum demonstrant.

60. *Bases* autem quibus tabulae sustentabantur uerba sunt et libri legis ac prophetarum, quibus apostoli et euangelistae ea quae scripsere ac praedicauerunt uera esse ac diuina probabant. Vnde est illud in euangelio saepissime repetitum :
5 « *Tunc adimpletum est quod dictum est per prophetam*^a », et :
« *Hoc autem totum factum est ut adimplerentur scripturae prophetarum*^b » ; et apostolus Petrus de Domino testimonium perhibens adiecit : « *Et habemus firmiorem propheticum sermonem cui bene facitis attendentes*^c. »

61. Bene autem *singulis tabulis binae bases* subponuntur, ut consensus prophetae attestationis in omnibus quae apostoli dixere monstretur. Vel certe *binae bases singulis tabulis per duos angulos subiciuntur*, ut bene suffultis angulis tota recte et

59. a. Jn 1, 17

60. a. Mt 2, 17 b. Mt 26, 56 c. 2 P 1, 19

**Les vingt panneaux :
le nombre vingt et
les deux Testaments**

59. Le fait que les panneaux soient au nombre de *vingt* renferme également le mystère de la grande perfection des saints, car la loi mosaïque est en cinq livres, et la *grâce* et la *vérité*^a du Nouveau Testament sont dans les quatre livres du saint Évangile ; or quatre fois cinq font vingt. Il convient donc bien que les saints docteurs soient représentés par le nombre vingt, puisque, par la merveilleuse concordance de la vérité, ils dévoilent les secrets de la Loi révélés et accomplis dans l'Évangile, et ils montrent que les mystères de l'Évangile étaient préfigurés dans la Loi. Quand ils enseignent que l'Ancien Testament a trouvé son explicitation dans le Nouveau et que son sens profond y a été manifesté, et quand ils laissent entendre que le Nouveau a été annoncé dans l'Ancien et représenté d'avance par la manifestation de diverses figures, on dirait que, dans l'étendue de leur enseignement, ils montrent que le nombre des panneaux est à la fois le produit de quatre fois cinq et de cinq fois quatre.

**Les socles des panneaux :
témoignage des prophètes**

60. Quant aux *socles* qui soutenaient les panneaux, ce sont les paroles et les livres de la Loi et des Prophètes, grâce auxquels les apôtres et les évangélistes prouvaient que ce qu'ils ont écrit et enseigné était vrai et divin. C'est pour cela qu'est souvent répété dans l'Évangile : « *Alors s'accomplit l'oracle du Prophète*^a », et « *Or tout ceci advint pour que s'accomplissent les Écritures des prophètes*^b. » L'apôtre Pierre ajoute aussi un témoignage à propos du Seigneur : « *Ainsi nous tenons plus ferme la parole prophétique ; et vous faites bien d'y prêter attention*^c. »

61. Il est bon que *deux socles* soient placés sous chaque panneau, de sorte que l'accord avec le témoignage prophétique soit manifeste en tout ce que dirent les apôtres. Ou peut-être *deux socles* sont-ils placés sous chaque panneau aux deux angles,

5 indeclinabiliter possit tabula consistere, quia omnis apostolici et euangelici sermonis in propheticis litteris et initium praesignatum inuenitur et finis omnis apostolorum successorumque illorum uita ab initio fidei usque ad terminum uitae praesentis eisdem mysticis testamenti ueteris constat inserta
 10 esse paginis. Bene eadem *bases argenteae* sunt factae, propter nitorem uidelicet uerbi caelestis. *Eloquia enim domini eloquia casta argentum igne examinatum terrae*^a.

62. « In latere quoque secundo tabernaculi quod uergit ad aquilonem uiginti tabulae erunt quadraginta habentes bases argenteas, binae bases singulis tabulis subponentur. » Latus meridianum tabernaculi *quod uergebat ad austrum*^a antiquam
 5 illam Dei plebem designat, quae lucem scientiae legalis iam dudum accipiens amore sui conditoris feruere solebat, porro *latus secundum quod uergebat ad aquilonem* eam quae tenebris ac frigore infidelitatis usque ad tempus dominicae incarnationis torpere non destiterat gentium multitudinem
 10 figurat, de cuius uocatione pulchre Dominus per prophetam : « Dicam, inquit, *aquiloni* : 'Da', et *austro* : 'Noli prohibere'^b », quod est aperte dicere : « Dicam populo gentium diutius sine fide argenti : 'Da de tuis filiis qui ad meae fidem confessionis et amoris conueniant', Dicam et plebi Israheliticae, quae iam
 15 meae lumine cognitionis fruebatur : 'Noli prohibere gentes in sortem electionis recipi', Dicam Cornelio ac domui eius : 'Fidem et baptismum Christi suscipite'^c, Dicam Iudaeis : 'Nolite cogere credentes ex gentibus circumcidi, quibus fonte baptismi consecratis fides et confessio ueritatis ad salutem
 20 sufficit'^d. »

61. a. Ps 11, 7

62. a. Ex 26, 18 b. Is 43, 6 c. cf. Ac 10, 44-48 d. cf. Ac 15, 1-2

1. Cf. le début du traité, en particulier *De Tab. I, 1.*

de façon à ce que, bien fixé des deux côtés, le panneau tout entier reste bien droit sans pencher, parce que tout l'enseignement apostolique et évangélique, du début à la fin, se trouve préfiguré dans les écrits prophétiques, tandis que toute la vie des apôtres et de leurs successeurs, des débuts de la foi jusqu'à la fin de cette vie présente, était contenue dans les mêmes pages symboliques de l'Ancien Testament¹. Il convenait que ces socles soient en argent, en raison de la splendeur de la parole céleste : *Car les paroles du Seigneur sont des paroles pures, argent qui sort de terre, éprouvé par le feu*^a.

Les côtés sud et nord,
figure des deux peuples

62. « Le second côté de la Tente, 26, 20-21
tourné vers le nord, sera formé de
vingt panneaux supportés par

quarante socles d'argent, deux socles sous chaque panneau. » Le *côté sud* de la Tente, *tourné vers le midi*^a, désigne l'ancien peuple de Dieu qui, ayant reçu depuis longtemps la lumière de la connaissance de la Loi, avait appris à brûler d'amour pour son Créateur, mais le *deuxième côté, tourné vers le nord*, représente la multitude des nations qui ne cessa de languir dans les ténèbres et le froid de l'incrédulité jusqu'au temps de l'incarnation du Seigneur. Quant à l'appel qu'elles ont reçu, le Seigneur dit joliment par la bouche du Prophète : « *Au Nord je dirai* : 'Donne', et *au Midi* : 'N'empêche pas'^b », ce qui veut dire en clair : « Je dirai au peuple des nations, qui s'est trop longtemps gelé hors de la foi : 'Donne de tes enfants, pour qu'ils accèdent ensemble dans la foi à la confession et à l'amour de moi' ; je dirai au peuple d'Israël, qui jouissait déjà de la lumière que donne ma connaissance : 'N'empêche pas les nations d'être admises à partager l'élection'. Je dirai à Corneille et à sa maison : 'Recevez la foi et le baptême du Christ'^c ; je dirai aux juifs : 'N'obligez pas les croyants issus des nations à se faire circoncire, car à ceux qui sont consacrés dans la fontaine du baptême, la foi et la confession de la vérité suffisent pour être sauvés'^d. »

63. Vnius autem numeri mensurarum et facturae tabulas utrumque latus habuit, quia nimirum una eademque fides spes et caritas utriusque populo per apostolos praedicatur, ad una uterque promissa regni caelestis uocatur, de utroque
 5 generale praeceptum saluatoris accipiunt : « *Euntes in mundum uniuersum praedicate euangelium omni creaturae^a* », id est et circumcisioni et praepitio, ubi et absque ulla differentia subinfertur : « *Qui crediderit et baptizatus fuerit saluus erit^b*. »

64. « *Ad occidentalem uero plagam tabernaculi facies sex tabulas et rursus alias duas quae in angulis erigantur post tergum tabernaculi.* » Iosephus scribit de tabernaculo quod decem cubitos habuerit latitudinis ; scribit etiam quod tabulae eius mensura quattuor digitorum fuerint a terra
 5 suspensae. Ex quo uidetur uelle intellegi quod tantae altitudinis factae fuerint ipsarum bases tabularum. Qui rursus de hoc quod modo proposuimus capitulo ac de uectibus tabularum ita dicit :

65. « *Posterioris autem parietis nouem cubitos sex tabulae faciebant, quibus coniunctae sunt aliae duae tabulae ex medio cubito sectae, quos angulares posuerunt ad instar maiorum tabularum, singulae uero tabulae anulos habebant*
 5 *aureos per exteriores frontes eminentes uelut quibusdam radicibus confixos, per ordinem ad inuicem per circuitum respicientes, et per eos deaurati uectes, immissi, unoquoque habente magnitudinem cubitorum quinque, erantque ad coniunctiones tabularum intrabatque caput uectis unius-*
 10 *cuiusque in alio uectis capite uelut in modum coclii, et postergum parietum in longitudine positorum unus erat ordo*

63. a. Mc 16, 15 b. Mc 16, 16

1. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Iud.* III, 6, 3.

63. Si les deux côtés étaient faits de panneaux de mêmes dimensions et de même structure, c'est parce que les apôtres annoncent aux deux peuples une même et unique foi, espérance et charité ; tous deux sont invités à la même promesse d'un Royaume céleste ; tous deux ont reçu le précepte du Seigneur s'adressant à chacun : « *Allez dans le monde entier et proclamez l'Évangile à toute créature^a* », c'est-à-dire aux circon-

cis comme aux incirconcis. Il ajoute au même endroit, sans faire de distinction : « *Celui qui aura cru et se sera fait baptiser sera sauvé^b*. »

Le côté ouest : 64. « *Pour former le flanc ouest de la Tente, tu feras six panneaux. Tu dresseras encore deux autres pan-* 26, 22-23

neaux dans les coins, au fond de la Tente. » Josèphe écrit au sujet de la Tente qu'elle avait dix coudées de large ; il écrit aussi que ses panneaux étaient suspendus au-dessus du sol à une hauteur de quatre doigts¹. Ainsi semble-t-il vouloir faire comprendre que les socles des panneaux eux-mêmes étaient de cette hauteur. Il poursuit ainsi à propos de ce passage que nous venons d'exposer, au sujet des traverses destinées aux panneaux :

65. « *Les six panneaux de la paroi arrière faisaient neuf coudées. On leur ajouta deux autres panneaux, coupés dans une pièce d'une demi-coudée, et on les plaça aux angles comme les plus larges. Chaque panneau était aussi garni d'anneaux d'or, en saillie sur la face externe et fixés comme par des racines, face à face, en une rangée de cercles. On y engageait des traverses dorées, chacune faisant cinq coudées, qui servaient à assembler les panneaux entre eux, la tête de l'une s'emboîtant dans la tête de l'autre comme en une coquille. A l'arrière des parois disposées en longueur, il y avait un seul alignement qui traversait tous les panneaux,*

per tabulas omnes uadens, quo per uncinis utriusque parietis latera continebantur incastrationibus factis et immissis ad inuicem, quod propterea sic exquisitum est ut neque a uentis moueretur neque alia causa tabernaculum conturbaret ; sed immobile segura quiete seruaretur. »

66. Haec de litterae textu Iosephus. Verum iuxta allegoriae sensus *occidentalis plaga*, quae utrumque in se parietem recipiens aedificium tabernaculi consummat, recte adimplerionem totius sanctae uniuersalis ecclesiae, quae cum in fine huius mundi perficitur designat, ad quam usque fides et operatio recta utriusque populi perseueratura quasi gemini longitudo parietis pertingit. Neque enim credibile est uel ante tempus dominicae incarnationis unquam defuisse qui ex gentibus crederent, uel nunc quamuis grauiter damnato ob perfidiam populo Iudaeorum non esse aliquos ex illis, tametsi paucissimos, qui inter christianos exulantes cotidie credendo ad salutem perueniant. Quod si quis negare praesumpserit, dicamus quod negari nullatenus potest quod uidelicet spiritales utriusque testamenti doctores atque interpretes, qui iuxta sermonem Domini « *proferant de thesauro suo noua et uetera*^a », usque ad finem saeculi sint in sancta ecclesia permansuri.

67. Et apte tabernaculum in *occidentali plaga* consummatur, in qua sol diem claudere et cuncta solent astra occidere, propter scilicet uel obitum uniuscuiusque electi uel generalem totius saeculi terminum. Quasi enim occidit ei sol, qui ab hac temporali luce per tenebras transitoriae mortis ad gaudia

66. a. Mt 13, 52

1. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Iud.* III, 6, 3.

maintenant ensemble grâce à des agrafes les côtés de l'une et l'autre paroi, par un jeu d'emboîtements réciproques de parties en saillie et en creux. Ceci était calculé pour que la Tente ne soit pas agitée par les vents ni secouée par aucune autre cause, mais qu'elle demeure immobile, dans un calme imperturbable¹. »

Le côté ouest, figure de l'accomplissement de l'Église

66. Josèphe traite ici de la lettre du texte. Mais au sens allégorique, le *flanc ouest*, qui termine le bâti de la Tente, puisque les deux parois viennent y buter, représente bien l'accomplissement de toute la sainte Église universelle, qui trouvera sa perfection quand ce monde prendra fin. D'ici-là la foi et la droiture se maintiendront dans les deux peuples, tout comme s'étendent les deux parois jumelles. Car il n'est pas pensable, ou bien qu'à un moment quelconque avant l'incarnation du Seigneur, il n'y ait pas eu de ces croyants issus des nations, ou bien qu'aujourd'hui, même si le peuple d'Israël est gravement condamné à cause de son incrédulité, il n'y en ait pas quelques-uns, même très peu, qui, vivant en exil au milieu des chrétiens, n'accèdent chaque jour au salut par la foi. Et si quelqu'un prétend nier cela, affirmons ce qui ne peut en aucun cas être nié : ceux qui enseignent et interprètent les deux Testaments sous la conduite de l'Esprit et qui, selon la parole du Seigneur, « *tirent de leur trésor du neuf et de l'ancien*^a », sont destinés à demeurer dans la sainte Église jusqu'à la fin du monde.

67. Il convient que la Tente s'achève sur le *flanc ouest*, là où le soleil vient marquer la fin du jour et où se couchent toutes les étoiles, pour signifier soit la mort individuelle de chacun des élus, soit la fin universelle du monde entier. Car le soleil se couche, pour ainsi dire, pour quiconque quitte cette lumière temporelle et passe à travers les ombres d'une mort

lucis et uitae transmigrat aeternae, quasi occidit omni ecclesiae sol in occidente, ut uerius in oriente tenebris transeuntibus oriatur cum, finita in aduentu Domini uita saeculi praesentis, mox uerum saeculi futuri mane iustis ac uera
10 dies aeternitatis apparebit.

68. Et quia tunc iustis cum Domino regnantibus reprobi in aeternum pereunt, recte de hac plaga tabernaculi in sequentibus dicitur quod mare respiceret^a. Significat autem mare rubrum, in quo mersus cum suo exercitu Pharaon et de quo
5 saluatus Israhel a Domino ad montem Sinai ubi tabernaculum faceret ascendit. Respicit ergo mare plaga occidentalis tabernaculi, cum sancta ecclesia post operum bonorum perfectionem coronata in Christo libero aspectu intuebitur uitia uel poenas impiorum, quas ipso iuuante cauefecit, Esaia attestante qui ait : « *Quia sicut caeli noui et terra noua quae ego facio stare coram me*, dicit Dominus, *'sic stabit semen uestrum et nomen uestrum'*^b » ; et paulo post : « *Et egredientur et uidebunt cadauera uiuorum qui praeuuaricati sunt in me, uermis eorum non morietur et ignis eorum non extinguetur*^c. » Maris namque fluctus profundi, amari et turbulenti et peccata possunt
10 significare, quibus reprobi in hac uita male delectati inte-reunt, et futurae quoque baratrum perditionis, cum in ultimo examine in ignem cum diabolo mittentur aeternum.
15

69. Nec praetereundum quod tabernaculum cum aedificaretur in monte Sinai mare rubrum habuit ad occasum, cum introductum per Iesum in terram repromissionis et collocatum esset in Silo^a in eadem plaga caeli habuit mare magnum.

68. a. cf. Ex 36, 27 b. Is 66, 22 c. Is 66, 24

69. a. cf. Jos 18, 1

1. Recours à la cosmologie dans l'exégèse de Bède, cf. Introd., p. 48-49 ; De Tab. II, 87.91.

transitoire, jusqu'aux joies de la lumière et de la vie éternelles ; et pour toute l'Église, le soleil se couche, pour ainsi dire, à l'ouest pour se lever plus véritablement à l'est, au moment où s'évanouissent les ombres : quand viendra le Seigneur et qu'aura passé la vie de ce monde-ci, apparaîtront vraiment pour les justes le matin du monde à venir et le jour véritable de l'éternité¹.

Le côté ouest,
orienté vers la mer

68. Et comme, alors, les réprouvés connaissent la mort éternelle tandis que les justes règnent avec le Seigneur, il est dit plus loin, très justement, que ce flanc de la Tente faisait face à la mer^a. Cela s'entend de la mer Rouge dans laquelle se noyèrent Pharaon et son armée et de laquelle, sauvé par le Seigneur, Israël remonta vers le mont Sinai où il établit la Tente. Ainsi le *flanc ouest* de la Tente fait-il face à la mer quand, après avoir atteint la perfection par les bonnes œuvres, la sainte Église sera couronnée dans le Christ et regardera librement les fautes et les châtements des impies dont elle s'est gardée avec son aide. Isaïe en rend témoignage en ces termes : « *'Car ainsi que les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je fais subsister devant moi*, dit le Seigneur, *'ainsi subsisteront votre race et votre nom'*^b », et un peu plus loin : « *'Et quand on sortira, on verra les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi. Leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra pas'*^c. » Car les vagues de la mer profonde, saumâtre et déchaînée, peuvent figurer aussi bien les péchés dans lesquels se perdent les réprouvés en cette vie quand ils se complaisent dans le mal, que le gouffre de la perdition future quand, au Jugement dernier, ils seront envoyés avec le démon au feu éternel.

69. N'oublions pas que, lorsque la Tente fut dressée sur le mont Sinai, la mer Rouge était à l'ouest, et quand elle fut transportée en Terre promise et établie à Silo par Josué^a, la Grande

5 In quo ita mystice possumus sentire quod sancti in hac uita
 Domino seruietes eique in suo corde tabernaculum facien-
 tes superbam impiorum iactantiam quasi citius occasuram
 fixa mente despiciant, in futura etiam patria cum Domino
 10 positi perpetuam eorum poenam absque ulla suae felicitatis
 intermissione respiciant, ut eo maiores ei gratias referant,
 quo non solum fruantur bonis quae donauit, uerum etiam
 intueantur mala a quibus eos liberauit.

70. Bene autem eadem *plaga tabernaculi occidentalis* uel
 quae mare respicere dicta est *sex tabulis* constabat, uel quia
 senario numero solet perfectio boni operis exprimi eo quod
 Dominus in illo mundi ornatum consummauerit^a, in illo
 5 hominem in primordio creauerit^b, in illo genus humanum
 sua passione restaurauerit, uel quia sex sunt aetates saeculi
 huius in quibus oportet nos bonis operibus perfici, ut ad
 aeternam requiem in futuro et resurrectionis gloriam perue-
 nire possimus.

71. Nam quod « *rursum aliae duae* » tabulae exceptis sex
 primis « *in angulis* » iubentur « *erigi post tergum tabernaculi* »,
 quae uenientes ab orientali plaga parietem excipiant et occi-
 dentalis plagae parieti coniungant, ad remunerationem
 5 futurae pertinet uitae quae post labores tempora saeculi
 huius secutura est, quod bifariam diuiditur in sabbatismum
 scilicet, hoc est requiem animarum sanctarum post absolu-
 tionem corporum, et in gloriam resurrectionis incorrup-
 tibilium receptione corporum ; quae utraque portio remune-

70. cf. Gn 1, 31 – 2, 1 b. cf. Gn 1, 26-31

1. Jésus est crucifié un vendredi, sixième jour de la semaine de la semaine juive et chrétienne.

2. Bède songe-t-il aux peintures qui ornent l'église de Wearmouth, s'étendant entre les deux murs ? Cf. *Introd.*, p. 66-67.

Mer était dans cette même direction. Spirituellement, on peut comprendre cela ainsi : les saints qui servent le Seigneur en cette vie et lui font une tente dans leur cœur méprisent les vaniteuses fanfaronnades des impies, bien certains qu'elles vont bientôt se taire, et ceux qui sont installés avec le Seigneur dans la patrie future, regardent les impies dans leur éternel châtement, sans que leur propre béatitude soit aucunement interrompue. C'est pourquoi ils rendent grâce au Seigneur d'autant plus que non seulement ils jouissent du bonheur qu'il leur a donné, mais ils ont aussi sous les yeux les malheurs dont il les a délivrés.

70. Il convient aussi que ce *flanc ouest de la Tente* – ou qui est dit faire face à la mer – soit composé de *six panneaux* ; soit parce que le chiffre six désigne habituellement la perfection d'une œuvre bonne, puisqu'au sixième jour le Seigneur acheva la belle ordonnance du monde^a, qu'en ce jour il créa l'humanité en son origine^b, et qu'en ce jour il restaura l'espèce humaine par sa propre passion¹ ; soit en raison des six âges du monde, au cours desquels il nous appartient de tendre à la perfection par nos bonnes œuvres pour que, dans les temps à venir, nous puissions entrer dans le repos éternel et la gloire de la résurrection.

71. Il est prescrit de « *dresser encore deux autres panneaux* », en plus des six premiers, « *dans les coins, au fond de la Tente* », venant du flanc est à la rencontre de la paroi et pour le réunir à la paroi du flanc ouest². Ceci concerne la récompense de la vie future qui viendra après les peines, quand ce monde sera passé, car elle est divisée en un double sabbat : le repos des saintes âmes détachées de leurs corps, et la gloire de la résurrection quand elles seront revêtues de leurs corps incorruptibles. Les deux moments de cette commune récom-

10 rationis utriusque populo communis nullo umquam fine terminatur. Nam et animarum requies superueniente tempore resurrectionis non ullam sui diminutionem sed augmentum potius accipit, et ipsa immortalitatis coniunctio carnis spiritusque nostri in caelis semper inuolabilis permanet.

72. Bene autem de eisdem tabulis subinfertur : « **Eruntque coniunctae a deorsum usque sursum et una omnes compago retinebit** », quia nimirum omnis electorum uita una eademque fide et caritate ad caelestia tendit, in unum eundemque
5 finem diuinae uisionis peruenit, in una eademque uoce recti dogmatis omnis sanctorum praedicatorum sermo concordat. Dehisceret namque ab inuicem *compago* tabularum, si quod unus propheta aut apostolus dixisset hoc alius negaret. Verum quia concors fabricam ecclesiae sermo diuinorum elo-
10 quiorum erigit, profecto una omnes tabernaculi tabulas iunctura compaginatur atque ab inuicem seiungi non sinit.

73. « **Duabus quoque tabulis quae in angulis ponendae sunt similis iunctura seruabitur, et erunt simul tabulae octo, bases earum argenteae sedecim, duabus basibus per unam tabulam supputatis.** » Angulares tabulae sunt tabulis parietum per omnia coniunctae, quia futurae requiei et
5 immortalitatis gloria praesenti nostrae conuersationi per fidem spem et caritatem firmissime conexas est, immo ideo stabilis et inconcussa praesens nostra conuersatio perdurat, quia futurae dona retributionis credit, sperat, diligit, quia cre-
10 bro supernorum ciuium adiutorio ne flatibus turbulentis immundorum spirituum decidere possit continetur.

pense valent pour les deux peuples pour toujours et à jamais. Car lorsque vient le temps de la résurrection, le repos des âmes n'est en rien diminué, il augmente au contraire, et l'union de nos esprits avec une chair immortelle dure, indissoluble pour toujours, dans le ciel.

L'assemblage des
panneaux, figure d'unité

72. On dit encore très justement 26, 24
à propos de ces panneaux : « **Ces panneaux-ci seront reliés du bas jusqu'en haut, et un seul assemblage les maintiendra tous.** » C'est parce que la vie des élus est tout entière tendue vers le ciel par une seule et même foi, une seule et même charité, et parvient à un seul et même but dans la vision de Dieu, et aussi parce que tout ce qui sort de la bouche des saints prédicateurs ne forme qu'une seule et même voix pour enseigner la droite doctrine. Car il y aurait une faille dans l'*assemblage* des panneaux, si un prophète ou un apôtre niait ce qu'un autre a dit. Mais c'est l'énoncé concordant de la parole divine qui assure l'édification de l'Église ; ainsi assemble-t-il bien les panneaux de la Tente en un seul tenant et ne les laisse-t-il pas se disjoindre.

73. « **Pour les deux panneaux destinés aux angles, une jointure semblable sera observée. Il y aura donc huit panneaux avec leurs seize socles d'argent ainsi disposés : deux socles sous chaque panneau.** » Les panneaux des angles sont assemblés de toute part aux panneaux des parois, parce que la gloire du repos futur et de l'immortalité est en rapport indissoluble avec notre manière actuelle de vivre dans la foi, l'espérance et la charité. Ou, plus précisément, si notre vie actuelle demeure stable et inébranlée, c'est parce nous croyons, espérons et aimons les dons que nous recevrons en récompense, et parce qu'avec l'aide sans cesse renouvelée des citoyens des cieux, elle est maintenue dans l'unité, de peur qu'elle ne croule sous les bourrasques des esprits impurs.

74. Et hae autem tabulae, quae uel perfectionem bonae nostrae actionis uel futura pro bonis praemia designant actibus, binis singulae basibus sustentantur, quia haec quoque omnia ad confirmationem euangelicae et apostolicae praedicationis prophetae sancti futura esse consona uoce praedixerunt.

VII. VECTIVM EARVM ET ANVLORVM

75. « Facies et uectes de lignis sethim quinque ad continentas tabulas in uno latere tabernaculi et quinque alios in altero et eiusdem numeri ad occidentalem plagam, qui mittuntur per medias tabulas a summo usque ad summum. »
 5 Vectes quinque qui tabulas tabernaculi continent quinque sunt libri mosaicae legis quorum munimine sancta ecclesia mirabiliter ab omni temptantium scelerum sceleratorumque spirituum impulsione tutatur, et hoc in utroque latere, quia non solum priorem Dei populum littera legis erudiebat ad
 10 fidem et opera bona, sed etiam nos noui tempore testamenti Deo seruientes eadem littera spiritaliter intellecta maioris gratia dulcedinis et in praesenti ad fidem operationemque uirtutum instituit et in futuro ad spem perpetuae remunerationis accendit.

76. Eiusdem quoque numeri uectes ad occidentalem sunt plagam, quia ipsam quoque completionem boni operis, quando ad praemia futura de carne egredimur, lex nobis bene intellecta praedicat. Vnde interroganti diuiti ac dicenti : « Magister bone, quid faciendo uitam aeternam possidebo^a », respondit idem magister bonus : « Si uis ad uitam ingredi, serua mandata^b », et non illi alia quam legis mandata subdidit.

76. a. Lc 18, 18 b. Mt 19, 17

Les panneaux et leurs socles

74. Ces panneaux représentent soit la perfection de nos bonnes œuvres, soit les récompenses futures de nos bonnes actions. Chacun est supporté par deux socles, parce que d'une seule voix, les saints prophètes ont annoncé tout ce qui doit arriver, pour confirmer la prédication apostolique et évangélique.

VII. DESCRIPTION DES TRAVERSES DES PANNEAUX ET DE LEURS ANNEAUX

Les cinq traverses : les cinq livres de la Loi

75. « Tu feras aussi cinq traverses de bois de sethim pour maintenir les panneaux d'un côté de la Tente et cinq autres pour ceux de l'autre côté de la Tente, et le même nombre du côté ouest. Ces traverses, mises à mi-hauteur des panneaux, en assureront la liaison d'un bout à l'autre. » Les cinq traverses qui maintiennent les panneaux de la Tente, ce sont les cinq livres de la loi de Moïse qui, tel un rempart, protègent magnifiquement la sainte Église de tout assaut des tentations funestes et des esprits mauvais. Et ceci des deux côtés, parce que non seulement la lettre de la Loi éduquait le premier peuple de Dieu dans la foi et les œuvres bonnes, mais quand elle est entendue selon l'Esprit, sous l'effet de la plus grande douceur de la grâce, par nous qui servons Dieu sous la nouvelle Alliance, la même lettre nous instruit dans la foi et la pratique du bien dans le temps présent, et nous encourage à espérer la récompense éternelle à venir.

76. Il y a aussi le même nombre de traverses du côté ouest, car lorsque nous la comprenons bien, la Loi nous annonce aussi l'aboutissement des bonnes œuvres, au moment où nous quitterons la chair pour recevoir les récompenses à venir. C'est pourquoi au riche qui l'interrogeait en disant : « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle^a ? », le Bon Maître lui-même répondit : « Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements^b », et il ne lui présenta rien d'autre que les commandements de la Loi.

77. « **Ipsasque tabulas deaurabis et fundes eis anulos aureos per quos uectes tabulata contineant.** » *Tabulae* tabernaculi *deauratae* praefulgent cum omnis uita, omnis sermo sanctorum praedicatorum lucem praemonstrat sapientiae
 5 caelestis nihilque in eis aliud quam uirtutum decus aspicitur. *Anuli autem aurei, per quos uectes tabulata continebant, ipsam uitae caelestis beatitudinem designant, quae propter suae gloriam claritatis recte auro, propter aeternitatem recte cir-*
 10 *culo comparatur. Vnde et Apostolus de illa, « Reposita est, inquit, mihi corona iustitiae^a. »*

78. *Quinque autem circulos singulae habebant tabulae, non quia quinquepertita est distinctio patriae caelestis, sed quia eadem perpetua claritas et clara perpetuitas regni illius in Genesi, eadem in Exodo, eadem in Leuitico, eadem in*
 5 *Libro Numerorum, eadem in Deuteronomio scripta continentur, et quinque anuli aurei singulis tabernaculi tabulis erant infixi, quia corda iustorum multum dilatata per amorem in omnibus legis mosaicae libris, non solum correptionem operum, sed et perpetuam supernae retributionis lucem legunt.*

79. « *Et fundes eis, inquit, anulos aureos per quos uectes tabulata contineant* », nam *uectes per anulos aureos tabulata continent*, cum uerba sacri eloqui per promissionem regni caelestis statum sanctae ecclesiae confirmant, ut eo minus
 5 *perturbationes mundi timeat, quo certius stabilitatem perpetuae remunerationis didicit.*

77. a. 2 Tm 4, 8

1. Noter la valorisation de l'AT, au-delà des figures et des symboles, chacun de ces livres « contient », dit Bède, le même éclat perpétuel du Royaume.

La dorure des
 panneaux ; leurs
 cinq anneaux d'or

77. « **Les panneaux eux-mêmes, tu les plaqueras d'or et tu leur couleras des anneaux d'or où s'engageront les traverses pour maintenir les panneaux.** »

26, 29

Les *panneaux plaqués d'or* de la Tente brillent, quand toute la vie et toutes les paroles des saints prédicateurs font resplendir la lumière de la sagesse céleste et qu'on ne voit rien en eux que la beauté des vertus. Quant aux *anneaux d'or où s'engageaient les traverses pour maintenir les panneaux*, ils figurent la béatitude de la vie céleste, qu'on a raison de comparer à l'or en raison de la splendeur de son éclat, et à un cercle puisqu'elle est éternelle. C'est aussi pourquoi l'Apôtre dit de cette béatitude : « *Voici qu'est préparée pour moi la couronne de justice^a.* »

78. Chacun des panneaux était pourvu de cinq anneaux, non que la patrie céleste soit divisée en cinq, mais parce que le même éclat perpétuel et la même éclatante perpétuité de ce royaume sont contenus dans le texte de la *Genèse*, comme dans l'*Exode*, comme dans le *Lévitique*, comme dans le livre des *Nombres*, comme dans le *Deutéronome*¹. Cinq anneaux d'or étaient fixés à chaque panneau de la Tente, parce que les cœurs des justes, ouverts tout grand par l'amour, lisent dans tous les livres de la loi de Moïse non seulement un appel à la correction des œuvres, mais encore la perpétuelle lumière de la récompense céleste.

79. « *Et, est-il dit, tu leur couleras des anneaux d'or où s'engageront les traverses pour maintenir les panneaux* », car les *traverses maintiennent les panneaux* grâce aux *anneaux d'or*, quand les paroles de la sainte prédication affermissent la situation de la sainte Église grâce à la promesse du Royaume des cieux, si bien qu'elle craint d'autant moins les remous du monde qu'elle sait avec plus de certitude que la récompense éternelle est immuable.

80. Bene autem de eisdem uectibus subditur : « **Quos operies lamminis aureis.** » *Lamminis* quinque *aureis* uectes operiuntur, cum uerbis diuinae legis quae esse iuxta litterae sensum fortia uidentur atque ad confirmandam uitam
 5 fidelium aptissima^a superior intellectus, id est euangelica claritate praefulgidus, inesse monstratur. Vt enim exempli gratia unum testimonium ponam, cum legimus historiam sancti Noe, quomodo diluuium quod impios deleuit mirabiliter cum suis in archa seruatus euaserit^b, patet omnibus in
 10 ea quod Dominus diligens iustitiam et odio habens iniquitatem^c pios nouerit de temptatione eripere, impios uero iusta districtione punire, ideoque talis lectio instar uectium imputribilium tabernaculum Domini continet, quia
 15 mentes fidelium uerbis infictae ueritatis ab incursu temptationum praemunit.

81. Verum quasi uectes lignei *lamminis* uestiuntur *aureis*, cum haec eadem lectio per spiritalem intellegentiam sacratio-ribus plena mysteriis ostenditur, cum archa ecclesiam catholicam^a, aqua diluuii baptismum significare dinoscitur,
 5 munda et immunda animalia^b spiritales et carnales quosque in ecclesia, ligna archae leuigata et bituminata^c doctores gratia fidei roboratos, coruus de archa egressus nec reuersus^d eos qui post baptismum ad apostasiam decidunt, ramus oliuae per columbam illatus^e in archam eos qui foris quidem, hoc
 10 est inter hereticos, baptizati sunt, sed quia pinguedinem caritatis habent per gratiam Sancti Spiritus in unitatem catholicam merentur introduci, columba de archa egressa neque ultra reuersa^f eos qui carne soluti ad liberam lucem patriae caelestis peruolant, nequaquam amplius ad labores

80. a. cf. 2 Tim 3, 16-17 b. cf. Gn 6, 13-19 c. cf. Ps 44, 8

81. a. cf. 1 P 3, 20-21 b. cf. Gn 7, 2 c. cf. Gn 6, 14 d. cf. Gn 8, 6-7 e. cf. Gn 8, 11 f. cf. Gn 8, 12

1. Jeu étymologique sur *roboratos/robur*, le chêne (rouvre).

Les plaques d'or des traverses : éclat spirituel de l'Écriture

80. Il est encore dit justement à propos de ces traverses : « **Tu les recouvriras de plaques d'or.** » Les
 26, 29 traverses sont recouvertes de cinq *plaques d'or*, quand les paroles de la Loi divine, dont la lettre est reconnue comme puissante et très efficace pour fortifier la vie des fidèles^a, s'avèrent contenir un sens plus élevé, tout resplendissant de l'éclat de l'Évangile. En effet, pour citer un témoignage à titre d'exemple, on lit dans l'histoire de saint Noé comment, à l'abri dans l'arche avec les siens^b, il échappa miraculeusement au déluge qui détruisit les impies. Il est donc clair pour tout le monde que le Seigneur, qui aime la justice et hait l'iniquité^c, sait comment délivrer les bons de la tentation et punir les méchants par le châtement qu'ils méritent. Voilà comment un texte de ce genre maintient en un tout la Tente du Seigneur, comme par des traverses en bois imputrescible, parce qu'en des mots d'une franche vérité, il protège l'esprit des fidèles de l'assaut des tentations.

81. Mais les traverses de bois sont revêtues de *plaques d'or*, pour ainsi dire, quand le même texte, lu en son sens spirituel, montre qu'il recèle quantité de mystères sacrés. Ainsi, quand on comprend que l'arche représente l'Église catholique^a, que l'eau du déluge, c'est le baptême ; que les animaux purs et impurs^b, ce sont les spirituels et les charnels dans l'Église ; le bois de l'arche qui était lisse et enduit de bitume^c, ce sont les docteurs rendus robustes¹ par la grâce de la foi ; le corbeau qui sortit de l'arche et ne revint pas^d, ceux qui, après le baptême, tombent dans l'apostasie ; le rameau d'olivier rapporté à l'arche par la colombe^e, ceux qui ont de fait été baptisés au dehors, c'est-à-dire au milieu des hérétiques, mais qui, en raison de la généreuse onction de la charité, sont dignes d'être intégrés dans l'unité catholique par la grâce du Saint-Esprit ; la colombe qui quitta l'arche et ne revint plus^f, ceux qui s'envolent vers la libre lumière de la patrie céleste, affranchis

15 terrenae peregrinationis redituri. Circumdantur itaque auro uectes lignorum sethim, cum firmissima sacrae scripturae testimonia per interpretationem mysticam his et huiusmodi sensibus caelestibus ac spiritalibus probantur esse perlucida.

82. « Et eriges tabernaculum iuxta exemplum quod tibi in monte monstratum est. » *Exemplum* tabernaculi Moysi in monte monstratum est, quia commoratus in secreto cum Domino uidit sublimem angelicae puritatis et immortalitatis uitam, ad cuius instar humanam in terra conuersationem, in quantum mortalibus imitari possibile fuit, instituere iubebatur ut cum exemplo eorum mutuae in Deum dilectioni, diuinae laudationi, unanimes paci, sinceræ castitati ceterisque huiusmodi uirtutibus in terra uacarem, mereremur et in caelis eorum esse consortes, iuxta promissum Domini dicentis : « Illi autem qui digni habebuntur saeculo illo et resurrectione ex mortuis neque nubunt neque ducunt uxores, neque enim ultra mori poterunt ; aequales enim angelis sunt et filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis^a. »

83. *Exemplum* ergo nobis Moyses angelicae conuersationis, quam in monte contemplationis uidit, praeceptis legalibus ostendit per quorum obseruantiam et ipsi de terra editi ad consortium angelorum in caelis peruenire possemus, *exemplum* nobis idem uitae perfectioris et beatæ retributionis in figura tabernaculi et ministerii sacerdotalis ac leuitici quod describit praebeuit. Eritur autem *tabernaculum iuxta exemplum* quod illi in monte monstratum est, quando electi quique ad imi-

82. a. Lc 20, 35-36

de la chair, pour ne jamais revenir aux peines du pèlerinage terrestre. C'est ainsi que les traverses en bois de *sethim* sont revêtues d'or, quand l'interprétation spirituelle manifeste que les témoignages parfaitement solides de la sainte Écriture laissent transparaître de telles et de semblables vérités célestes et spirituelles.

Le modèle montré à Moïse : la vie angélique

82. « Ainsi, tu dresseras la Tente selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne. » *Le modèle* de la

Tente a été montré à Moïse sur la montagne, car tandis qu'il demeurait caché avec le Seigneur, il vit la sublime condition de la pureté et de l'immortalité angéliques. Il lui fut prescrit d'ordonner la vie des hommes sur terre d'après cet exemple, pour autant que des mortels pourraient l'imiter, de sorte que prenant les anges pour modèles, nous puissions nous appliquer à l'amour mutuel en Dieu, à la louange divine, à la paix dans la concorde, à une authentique chasteté, et aux autres vertus semblables sur cette terre, afin de mériter aussi de partager leur sort dans les cieux, selon cette promesse du Seigneur : « Ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à l'autre monde et à la résurrection d'entre les morts, ne prennent ni femme ni mari ; aussi bien ne peuvent-ils non plus mourir, car ils sont pareils aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection^a. »

83. Moïse nous montre donc, dans les préceptes de la Loi, le modèle de la vie angélique qu'il vit sur la montagne de la contemplation. Si nous observons nous-mêmes ces préceptes, nous pourrions nous aussi, nous qui sommes faits de terre, parvenir à partager le sort des anges dans les cieux. Par les symboles de la Tente et des ministères sacerdotal et lévitique qu'il décrit, il nous expose ce même modèle d'une vie plus parfaite et de la bienheureuse récompense. Enfin, la Tente est dressée selon le modèle qui lui fut montré sur la montagne, quand

tationem angelicae puritatis, quam ipse in occulto contem-
10 plari meruit, opus animumque componunt.

84. Hactenus de pariete templi, meridiano septentrionali
et occidentali, prout Dominus dedit expositum est; in
sequentibus autem etiam orientale latus qualiter sit composi-
5 tum monstratur, sed prius scriptura de medio pariete qui
sancta sanctorum a priore tabernaculo diuidebat intiman-
dum iudicauit.

VIII. VELI ET COLVMNARVM EIVS ET PROPITIATORII SVPER ARCHAM

85. Nam sequitur : « **Facies et uelum de hyacintho et pur-
pura et cocco bis tincto et bysso retorta opere plumario et
pulchra uarietate contextum, quod appendes ante quattuor
columnas de lignis sethim.** » *Velum* hoc quo tabernaculum
5 diuidebatur medium ita positum refert Iosephus, ut uiginti
quidem cubiti longitudinis ad priorem domum, decem uero
pertinerent ad secundam. Quod per omnia mensuris templi
quod postea factum est a Salomone liquet esse conueniens,
quod cum esset sexaginta cubitorum longitudinis et uiginti
10 latitudinis tertiam longitudinis partem, id est uiginti cubitos,
ad interiorem domum, hoc est sanctum sanctorum, habebat
separatam, ita ut longitudo et latitudo eiusdem domus inter-
rioris una esset^a; sic ergo etiam tabernaculi pars interior
15 bat cubitorum.

85. a. cf. 3 Rg 6, 2.20

1. La vie des anges est l'exemplaire des fidèles, cf. Introd. p. 60 et *supra*, I, p. 107, n. 1 et p. 126, n. 2.

2. Cf. *De Tab.* II, 58 s.

tous les élus règlent tout à la fois leurs actes et leurs inten-
tions, à l'image de la pureté des anges que lui-même a mérité
de contempler en secret¹.

84. Jusqu'ici nous avons exposé tout ce que le Seigneur
nous a fait connaître au sujet des parois sud, nord et ouest du
Temple²; dans ce qui suit maintenant, il va nous être égale-
ment montré comment le côté est était disposé. Mais tout
d'abord l'Écriture a cru devoir indiquer ce qui concerne la
paroi médiane, séparant le Saint des Saints de la première
tente.

VIII. DESCRIPTION DU VOILE, DE SES PILIERS, ET DU PROPITIA- TOIRE AU-DESSUS DE L'ARCHE

Le voile de séparation ;
les mesures de la salle
intérieure

85. S'ensuit : « **Tu feras aussi un
voile tissé d'hyacinthe, de pourpre,
d'écarlate deux fois teinté et de fin
lin retors, agrémenté de broderies**

26, 31-32

**avec une belle variété, et tu le suspendras devant quatre
piliers de bois de sethim.** » Josèphe rapporte que ce *voile*, qui
divisait en deux la Tente, était ainsi placé au milieu, de telle
sorte que la première pièce faisait vingt coudées et la seconde
dix³. Cela semble conforme à tous égards aux mesures du
Temple que Salomon érigea par la suite et dont un tiers de la
longueur – c'est-à-dire vingt coudées, puisqu'il avait soixante
coudées de long et vingt de large –, était réservé à la salle
intérieure, c'est-à-dire le Saint des Saints, de sorte que la lon-
gueur et la largeur de cette salle intérieure fussent égales⁴.
De même la partie interne de la Tente avait une longueur et
une largeur égales – c'est-à-dire de dix coudées.

3. Cf. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.* III, 6, 4.

4. Cf. BÈDE, *De Templo* I (CCL 119, p. 176, l. 1169-1170).

86. Quid autem idem uelum figuraliter exprimat Apostolus ad Hebraeos manifeste declarat, ubi et hoc rite exponit ad sensum allegoricum qua re « *in priore quidem tabernaculo semper introirent sacerdotes sacrificiorum officia consummantes, in secundo autem semel in anno solus pontifex non sine sanguine quem offerebat pro sua et populi ignorantia^a.* » Velum hoc caelum interpretatur. Quod autem in priore tabernaculo cotidie per annum introibant cum sacrificiis sacerdotes, super huius uitae statu edisserit, ubi sancti Domino sine intermissione famulantes cotidianos suae fragilitatis erratus, sine quibus esse in hac uita nullatenus possunt, cotidianis bonorum operum uictimis, cotidianis lacrimarum suarum libaminibus, quasi ueri sacerdotes Dei et Christi eius expiant. Summum uero sacerdotem, qui semel in anno sancta sanctorum cum sanguine uictimarum ingrediebatur, ipsum intellegit esse pontificem magnum cui dictum est: « *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech^b.* » Qui semel oblatas pro peccatis nostris ipse sacerdos et hostia per proprium sanguinem *in ipsum caelum intrauit, ut appareat nunc uultui Dei pro nobis^c.*

87. Quod autem idem uelum de hyacintho et purpura et cocco bis tincto et bysso retorta pulchra uarietate contextum est, quis non uideat etiam iuxta litteram pulchritudini caelestis congruere uisionis? Si enim decorem flammasque astrorum, si multifariam nubium speciem, si ipsam irim consideras mille trahentem uarios aduerso sole colores, nonne uideris tibi multo plures ac pulchriores quam uelo tabernaculi intextae sunt inditas caelo colorum notare picturas?

Le voile et ses couleurs variées, figure du ciel

86. Ce que signifie, au sens figuré, ce voile, l'Apôtre l'expose clairement aux Hébreux, là où il explique dûment, selon le sens allégorique, pourquoi « *les prêtres entraient en tout temps dans la première tente pour s'acquitter du service sacrificiel, tandis que, dans la seconde, seul le grand prêtre pénétrait, et une seule fois par an, non sans s'être muni de sang qu'il offrait pour ses propres manquements et pour ceux du peuple^a.* » Ce voile signifie le ciel. Que les prêtres soient entrés dans la première tente en apportant chaque jour des sacrifices tout au long de l'année, c'est l'image de ce que nous vivons présentement, puisque les saints, qui servent constamment le Seigneur, expient comme de vrais prêtres de Dieu et de son Christ, les erreurs quotidiennes de leur fragilité – sans laquelle ils ne sauraient exister ici-bas –, par le sacrifice quotidien des bonnes œuvres et la libation des larmes qu'ils versent chaque jour. Quant au grand-prêtre, qui entrait dans le Saint des Saints muni du sang de victimes une seule fois par an, l'Apôtre voit en lui le grand Prêtre même de qui il a été dit: « *Tu es prêtre à jamais, selon l'ordre de Melchisédech^b.* » Prêtre et victime à la fois, il s'est offert lui-même une fois pour toutes à cause de nos péchés et est entré avec son propre sang dans le ciel, afin de paraître maintenant devant la face de Dieu en notre faveur^c.

87. Ce voile était tissé d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte et de fin lin retors avec une belle variété. Qui ne voit que même le sens littéral de ce texte correspond à la beauté de la vision céleste? Car si l'on contemple l'éblouissante splendeur des astres, ou la beauté si variée des nuées, ou la traîne de l'arc-en-ciel aux mille teintes variées dans le soleil, ne verra-t-on pas qu'apparaissent ainsi les motifs d'une composition céleste de couleurs, bien plus nombreux et plus beaux que les tissages du voile de la Tente?

88. *Quattuor autem columnae, ante quas appensum est hoc uelum, caelestium sunt potestates agminum quattuor eximiis uirtutibus praeclarae de quibus et supra diximus, hoc est iustitia prudentia fortitudine temperantia. Quae quidem uirtutes aliter in laboribus et aerumnis uitae huius a nobis, aliter in caelis seruantur ab angelis et animabus sanctis. Ibi namque Deo regenti qui praesens uidetur esse subditum iustitiae est, et hoc immortalis omnino iustitiae nullum bonum Deo praeponere uel aequare prudentiae, Deo firmissime cohaerere fortitudinis nullo defectu noxio delectari temperantiae ; hic autem quod agit iustitia in subueniendo miseris, quod prudentia in praecauendis insidiis, quod fortitudo in perferendis molestiis, quod temperantia in coercendis delectationibus prauis, non ibi erit ubi nihil omnino mali erit.*

89. Bene autem hae columnae *de lignis sethim* sunt factae, uel quia spiritus angelici incorruptibiles natura et immortales sunt conditi, uel quia absque peccato conditi intemeratam suae conditionis puritatem semper custodiunt.

90. De quibus apte subditur : « *Quae ipsae quidem deauratae erunt et habebunt capita aurea, sed et bases argenteas.* » *Deauratae* quippe sunt columnae ante quas appenderetur ue-

Les quatre piliers du voile

88. Quant aux *quatre piliers* devant lesquels est suspendu ce voile, ce sont les pouvoirs des armées célestes, resplendissantes des quatre plus excellentes vertus dont nous avons parlé plus haut : la justice, la prudence, la force et la tempérance¹. Bien sûr, ces vertus sont pratiquées d'une façon par nous qui sommes dans les peines et les tribulations de cette vie, et d'une autre façon par les anges et les âmes des bienheureux qui sont dans les cieux. Car ici-bas, la justice – je parle d'une justice totalement immortelle – est le propre de ceux qui se soumettent au règne de Dieu, considéré comme présent ; la prudence, le propre de ceux pour qui aucun bien n'est supérieur ou égal à Dieu ; la force, le propre de ceux qui s'attachent très fermement à Dieu ; la tempérance, le propre de ceux qui ne cherchent pas satisfaction dans les funestes péchés. Là-haut, être soumis à Dieu, présent et contemplé, relève de la justice – et d'une justice tout immortelle ; ne préférer ou n'égaliser aucun bien à Dieu relève de la prudence ; adhérer à Dieu très fermement relève de la force ; ne se complaire dans aucun défaut nuisible relève de la tempérance. Et ce qu'accomplit ici-bas la justice, pour secourir les pauvres ; la prudence, pour protéger des faibles ; la force, pour supporter les peines ; la tempérance, pour réprimer les plaisirs pervers ; tout cela n'existera pas là-haut, où il n'y aura absolument rien de mauvais.

Le bois de sethim des piliers

89. Il convient que ces piliers soient *de bois de sethim*, soit parce que les esprits angéliques ont été créés incorruptibles et immortels par nature, soit parce que, créés exempts du péché, ils gardent constamment la pureté inviolée de leur création.

La dorure des piliers, têtes d'or et socles d'argent

90. A ce sujet le texte ajoute bien à propos : « *Ils seront également recouverts d'or, leurs têtes seront d'or, et leurs socles d'argent.* » Les piliers auxquels est

1. Cf. *De Tab. II, 17.*

lum, quia positae intra uelum caeli uirtutes angelorum sum-
 5 mae claritatis sunt gratia uestitae, *capita habent aurea*, quia
 mentem qua reguntur habent praesentia diuinae cognitionis
 ac uisionis illustratam, habent *et bases argenteas*, quia omnis
 eorum natura in hoc quasi fundamento specialiter subsistit,
 10 ut laudes hymnorum suo conditori decantet, ut uoluntatem
 eiusdem conditoris nobis adhuc in terra peregrinantibus
 quasi extra uelum positus suis conciuibus narret. Vnde et ipsi
 de terra congratulantes eorum laudibus sedulo quasi uoce
 exhortatoria dicere solemus : « *Benedicite Dominum omnes*
angeli eius, potentes uirtute qui facitis uoluntatem eius^a. » Auro
 15 namque saepe in scripturis sapientiae splendor argento nitor
 ostendi uerborum consueuit.

91. « *Inseretur autem uelum per circulos intra quod pones
 archam testamenti et quo sanctuarium et sanctuarii sanctua-
 ria diuidentur.* » Circuli, quia neque initium habere neque
 finem uidentur, non numquam in scriptura sacra pro aeterni-
 5 tate poni solent. Et apte *uelum*, quo caelum figuratur, *per*
circulos suspensum esse perhibetur, uel quia in aeterno erat
 consilio diuinitatis quando mundus crearetur, in quo pri-
 mum atque eximium locum habet natura caelestis, uel quia
 ita factum est firmamentum caeli ut numquam eius factura
 10 soluatur. Nam quod Dominus ait, « *Caelum et terra*
transibunt^a », de caelo est aërio accipiendum, de quo Hiere-
 mias, « *Miluus, inquit, in caelo cognouit tempus suum^b*. » Illud
 namque caelum in iudicio igne perituum est, quod in diluui-
 o constat aquis esse perditum, Petro attestante qui ait : « *Caeli*
 15 *erant prius et terra de aqua et per aquam consistens uerbo Dei per*

90. a. Ps 102, 20

91. a. Mt 24, 35 b. Jr 8, 7

quels est suspendu le voile sont *recouverts d'or*, parce que les
 puissances angéliques, situées derrière le voile du ciel, sont
 revêtues de la grâce d'un insurpassable éclat. *Leurs têtes* sont
d'or, parce qu'elles sont soumises à un esprit illuminé par la
 présence de la connaissance et de la vision de Dieu ; *leurs*
socles sont *d'argent*, parce que le fondement même, si l'on
 peut dire, sur lequel s'appuie toute leur nature, c'est de pou-
 uoir chanter des hymnes de louange à leur Créateur et de
 nous communiquer la volonté de ce Créateur, à nous qui
 sommes encore en pèlerinage sur terre, comme à leurs com-
 patriotes encore en-deçà du voile. C'est aussi la raison pour
 laquelle, nous qui, sur terre, nous unissons à leurs louanges,
 avons coutume de dire sans cesse comme pour les exhorter :
 « *Bénissez le Seigneur, tous ses anges, héros puissants qui faites sa*
volonté^a. » En effet, dans les Écritures, l'or représente sou-
 uent la splendeur de la sagesse, et l'argent, l'éclat des paroles.

Les anneaux du voile 91. « *Le voile sera fixé par des anneaux ;* 26, 33
 c'est là, derrière le voile, que tu placeras
 l'arche de l'Alliance, et par ce voile seront
 séparés le sanctuaire et le Saint des Saints. » Parce qu'on ne
 leur voit ni commencement ni fin, la sainte Écriture recourt
 souvent à des anneaux pour signifier l'éternité. On a raison
 de dire que le *voile* qui figure le ciel a été suspendu *par des*
anneaux, soit parce qu'il en fut ainsi dans la pensée éternelle
 de Dieu, lors de la création du monde, dans laquelle la cons-
 titution du ciel occupe la première place et la plus éminente,
 soit parce que le firmament du ciel fut fait de façon telle
 qu'on ne pût jamais le désagréger. Car lorsque le Seigneur
 dit : « *Le ciel et la terre passeront^a* », on doit entendre cela du
 ciel atmosphérique au sujet duquel Jérémie dit : « *Le milan,*
dans le ciel, connaît sa saison^b. » Car ce ciel qui périra par le feu
 au Jugement, c'est celui dont on sait qu'il a été détruit par les
 eaux dans le déluge, comme Pierre en témoigne : « *Il y avait*
auparavant des cieus et une terre qui, du milieu de l'eau, au moyen
de l'eau, ont surgi à la parole de Dieu, et par ces mêmes causes ce

quae, ille tunc mundus aqua inundatus periit, caeli autem qui nunc sunt eodem uerbo repositi sunt igni seruati in diem iudicii^c. »

92. *Intra hoc autem uelum templi posita est archa testamenti, quia mediator Dei et hominum homo Christus Iesus^a, qui solus paternorum est conscius archanorum, post passionem suam resurrectionemque a mortuis super caelos caelorum ascendens sedet ad dexteram patris. Hoc uelo sanctuarium et sanctuarii sanctuarium diuiduntur, quoniam ecclesia quae ex angelis sanctis et hominibus constans partim adhuc peregrinat in infimis, partim in aeterna patria regnat in supernis, adhuc ciues suos dirimente uelo caeli habet ad inuicem segregatos.*

93. « **Pones et propitiatorium super archam testimonii in sancto sanctorum.** » Apte « *propitiatorium super archam* » positum esse dicitur, quia ipsi *mediatori Dei et hominum^a* specialiter a Deo patre donatum est ut esset *propitiatio pro peccatis nostris^b*. Vnde etiam Paulus dicit : « *Iesus Christus qui mortuus est, immo qui et resurrexit, qui et est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis^c.* »

94. « **Mensamque extra uelum et contra mensam candelabrum in latere tabernaculi meridiano, mensa enim stabit in parte aquilonis.** » *Mensa et candelabrum tabernaculi temporalia Dei beneficia designant quibus in praesenti reficimur et illuminamur, ut his interim confortati et adiuti crescente gratia meritorum ad panem angelorum in caelis manducandum et ad uidendam ueram mundi lucem intrare ualeamus. Quae sunt ambo extra uelum, quoniam in hac solummodo uita uel*

91. c. 2 P 3, 5-7

92. a. 1 Tm 2, 5

93. a. 1 Tm 2, 5 b. 1 Jn 2, 2 c. Rm 8, 34

monde d'alors a péri, inondé par l'eau. Mais les cieux et la terre d'aujourd'hui, la même parole les a mis de côté et en réserve pour le feu, en vue du jour du Jugement^c. »

L'emplacement de l'arche 92. Quant à l'arche de l'Alliance, elle fut placée derrière le voile du Temple, parce qu'après sa passion et sa résurrection des morts, le Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme^a, qui seul est dans les secrets du Père, a été élevé plus haut que les cieux et siège à la droite du Père. Le sanctuaire et le Saint des Saints sont séparés par ce voile, parce que l'Église, où se retrouvent aussi bien les saints anges que les êtres humains, séjourne encore en pèlerinage pour une part ici-bas et, pour une part, règne dans la patrie éternelle, et tient encore séparés ses citoyens les uns des autres par le voile de séparation qu'est le ciel.

L'emplacement du propitiatoire 93. « **Et tu placeras le propitiatoire sur l'arche de l'Alliance dans le Saint des Saints.** » Il est dit avec raison que « le propitiatoire » était « placé sur l'arche », parce qu'il fut donné en propre, par Dieu le Père, au Médiateur entre Dieu et les hommes^a d'être lui-même la propitiation pour nos péchés^b. C'est aussi pour quoi Paul affirme : « *Le Christ Jésus, celui qui est mort, que dis-je ? ressuscité, qui est à la droite de Dieu, qui intercède pour nous^c.* »

L'emplacement de la table et du candelabre 94. « **Tu disposeras la table en-deçà du voile et le candelabre en face d'elle, du côté sud de la Tente.**

En effet, la table se dressera du côté nord. » La table et le candelabre de la Tente, ce sont les bienfaits temporels de Dieu qui nous restaurent et nous éclairent ici-bas, afin que la grâce de nos mérites puisse croître, fortifiée et soutenue pour un temps par ces dons, et que nous puissions entrer dans les cieux pour y manger le pain des anges et voir la vraie lumière du monde. Ces deux réalités sont en-deçà du voile, car c'est seu-

scripturis sanctis ac doctoribus uel ceteris redemptionis nos-
 10 trae sacramentis opus habemus, in futuro autem saeculo ubi
 Dominus palam de Patre annuntiabit nobis^a, id est palam
 Patrem ostendet nobis, et ubi sicut Iohannes ait, « *Videbimus*
eum sicuti est^b », non iam opus erit externo salutis admini-
 15 culo, cum inhabitans in electis suis Deus omnipotens
 interius sicut lux uitae illustrat et sicut panis uitae satiat,
 quos introducens in gaudium regni sui perpetua beatitudine
 sublimat.

95. Diximus autem supra quia *latus tabernaculi meridianum*
 antiquam Dei plebem significaret, quae prior lucem diuinae
 cognitionis, prior feruorem diuinae dilectionis accepit, pars
 uero septemtrionalis eiusdem tabernaculi congregatam de
 5 gentibus ecclesiam, quae diutius *in tenebris et in umbra mortis^a*
 remanserat, indicaret. Vnde recta distinctione etiam *candelabra-*
brum, quod in parte australi collocatur, potest gratiam quae
 priori populo data est insinuare, *mensa* uero, quae *in parte*
aquilonis stabat, ea quae nobis sunt donata Dei beneficia
 10 designare.

96. Recte « *candelabrum contra mensam* » positum esse dici-
 tur, quia nimirum scriptura legis et prophetarum per omnia
 ad gratiam euangelii respicit, huic uidelicet testimonium
 perhibens et per hanc se sensu spiritali reuelandam esse
 5 significans.

VIII. TENTORII IN INTROITU TABERNACULI ET COLVMNARVM EIVS.

97. « *Facies et tentorium in introitu tabernaculi de hyacin-
 tho et purpura coccoque bis tincto et bysso retorta opere
 plumario.* » Expleta narratione de *uelo quod sanctuarium et sanc-*

94. a. cf. Jn 16, 25 b. 1 Jn 3, 2

95. a. Ps 106, 10

1. Cf. *De Tab.* II, 62.

lement en cette vie que nous avons besoin des saintes Écritures, des docteurs ou des autres sacrements de notre rédemption : dans le monde à venir, quand le Seigneur nous parlera ouvertement du Père^a, c'est-à-dire qu'il nous montrera le Père en toute clarté, et que, comme Jean le dit, « *nous le verrons tel qu'il est^b* », nous n'aurons plus besoin des soutiens extérieurs du salut, car Dieu Tout-Puissant, demeurant intérieurement en ses élus, resplendit sur eux comme la lumière de la vie, les rassasie comme le pain de la vie, et les élève à la béatitude éternelle en les introduisant dans la joie de son Royaume.

95. Nous avons dit plus haut¹ que le côté sud de la Tente représente l'ancien peuple de Dieu qui, le premier, a reçu la lumière de la connaissance de Dieu et le feu de l'amour de Dieu, et que le côté nord de cette Tente figure l'Église rassemblée à partir des nations, laquelle était longtemps restée *dans les ténèbres et l'ombre de la mort^a*. C'est pourquoi il est aussi justifié de distinguer le *candélabre*, placé au sud, qui peut suggérer la grâce donnée au premier peuple, et la *table placée au nord*, qui représente les bienfaits que Dieu nous a accordés.

96. Il est juste de dire que « *le candélabre* » fut posé « *en face de la table* », puisque l'Écriture contenue dans la Loi et les Prophètes est sans aucun doute tournée à tous égards vers la grâce de l'Évangile par le témoignage qu'elle lui rend, manifestant par cette grâce sa propre signification spirituelle.

VIII. DESCRIPTION DU RIDEAU A L'ENTRÉE DE LA TENTE, ET DE SES PILIERS

97. « *Tu feras à l'entrée de la* 26, 36
 Tente un rideau d'hyacinthe, de
 Le rideau à l'entrée, figure
 de l'Église primitive
 pourpre, d'écarlate deux fois
 teinte et de fin lin retors, ouvragé de broderies. » La présenta-

tuarii sanctuaria diuidebat^a, rexit exponere de orientali latere
 5 sanctuarii quod intermisisse ad tempus uidebatur, cum
 cetera eius latera, australe uidelicet septemtrionale et occi-
 dentale, describeret. Tentorium ergo in introitu tabernaculi
 pulchra colorum uarietate contextum primitiuae est decus
 10 ecclesiae diuersis uirtutum floribus glorificum, de quibus
 scribit Lucas quia « multitudinis credentium erat cor unum et
 anima una nec quisquam eorum quae possidebant aliquid suum
 esse dicebant^b », et cetera. Inerat namque ei hyacinthus, quia
 caelestia cogitare caelestem in terris uitam ducere solebat ;
 15 inerat purpura, quia mori erat parata pro Christo ; inerat nam-
 que ei coccus bis tinctus, quia Dei et proximi dilectione
 flagrabat ; inerat et byssus retorta, quia continentia carnis et
 castitate gaudebat.

98. « Et quinque columnas deaurabis lignorum sethim
 ante quas ducetur tentorium. » Columnae quibus tentorium
 suspendebatur sancti sunt doctores, de quibus Lucas conse-
 quenter adiungit : « Et uirtute magna reddebant apostoli
 5 testimonium resurrectionis Iesu Christi Domini nostri^a. » Quo-
 rum mens quanto robustius ipsa ad superna erigitur, tanto
 firmius docendo et alios ad amorem supernorum sufficit
 attollere. Sicut enim apostoli et apostolici uiri per tabulas
 possunt recte designari propter latitudinem uel doctrinae
 10 qua euntes in mundum uniuersum praedicant euangelium omni
 creaturae^b, uel caritatis quam non solum usque ad amicos sed
 usque ad diligendos etiam ipsos ostendunt inimicos et oratio-
 nibus ac beneficiis prosequendos eos qui se odio habent^c, ita
 etiam propter inexpugnabile cordis robur et intentionem ad

97. a. Ex 26, 33 b. Ac 4, 32

98. a. Ac 4, 33 b. Mc 16, 15 c. cf. Mt 5, 43-44 ; Lc 6, 27-28.35

tion du voile qui séparait le sanctuaire du Saint des Saints^a étant
 achevée, on revient à l'exposé du côté est du sanctuaire, qui
 semblait avoir été oublié temporairement au moment où l'on
 décrivait les autres côtés : le sud, le nord et l'ouest. Ainsi, le
 rideau à l'entrée de la Tente, tissé en une magnifique variété de
 teintes, c'est l'Église primitive ornée des guirlandes de vertus
 diverses, dont Luc écrit que « la multitude des croyants n'avait
 qu'un cœur et qu'une âme ; nul ne disait sien ce qui lui
 appartenait^b », et la suite. Il est évident que l'hyacinthe se trou-
 uait dans l'Église primitive, car sa pensée était habituel-
 lement tournée vers les réalités célestes et elle menait sur
 terre une vie digne du ciel ; la pourpre y était, car elle était
 prête à mourir pour le Christ ; l'écarlate deux fois teinte y était,
 enflammée qu'elle était de l'amour de Dieu et du prochain ;
 et le fin lin retors, car elle trouvait sa joie dans la continence
 de la chair et la chasteté.

Les cinq piliers du
 rideau, figure des
 docteurs

98. « Et tu plaqueras d'or les cinq
 piliers de bois de sethim devant les-
 quels le rideau sera étendu. » Les
 26, 37 piliers auxquels était suspendu le
 rideau, ce sont les saints docteurs, au sujet desquels Luc
 ajoute à la suite : « Avec beaucoup de puissance, les apôtres ren-
 daient témoignage de la résurrection de notre Seigneur Jésus-
 Christ^a. » Leur esprit vigoureusement tendu vers les choses
 d'en haut rend leur enseignement d'autant plus ferme, et
 capable d'élever les autres à l'amour des choses d'en haut.
 De même, en effet, qu'on peut représenter les apôtres et les
 hommes apostoliques par des panneaux, en raison de l'éten-
 due aussi bien de leur enseignement qui les fait aller par le
 monde entier et prêcher l'Évangile à toute créature^b, que de la
 charité dont ils font preuve en aimant non seulement leurs
 amis mais aussi leurs ennemis et en répandant des prières et
 des actes de bonté sur ceux qui les haïssent^c : ainsi n'est-il
 pas incongru de les représenter aussi par des piliers à cause
 de l'inébranlable fermeté de leur cœur et de leur préoccu-

15 caelestia semper erectam non inconuenienter uocabulo et
 factura columnarum figurantur, Apostolo attestante qui ait :
 « *Iacobus Cephass et Iohannes qui uidebantur columnae esse^d* ».

99. Quae nimirum *columnae* bene *quinque* sunt factae prop-
 ter totidem libros legis quibus necesse est sancti doctores
 suae uerba praedicationis communiarent, et maxime qui primi-
 tiam instituere ecclesiam, quae ex Hebraeorum populo
 5 congregata sola mosaicae legis auctoritate nouerat institui,
 cum necdum euangelica et apostolica per orbem scriptura
 effulgeret.

100. Bene eadem *columnae de lignis* quidem *sethim* fieri sed
auro iubentur operiri, ut insinuentur praedicatores sancti et
 firmitate cordis integri intus atque in nullo deficientes et ope-
 rum claritate forinsecus esse debere conspicui. Vel certe
 5 *columnae lignorum sethim deaurantur*, cum idem doctores forti-
 tudinem suae actionis diuino semper adiutorio protegendam
 docent, cum in omnibus quae faciunt gloriam patris qui est in
 caelis requirunt, cum in uniuersis quae loquuntur Christum
 sonare gaudent dicentes : « *Non enim nosmet ipsos praedicamus*
 10 *sed Iesum Christum Dominum nostrum^a*. »

101. De quibus apte subditur : « **Quarum erunt capita
 aurea et bases aeneae.** » *Aurea* quippe *capita* illum designant
 de quo dicit Apostolus : « *Et omnia in ipso constant, et ipse est*
caput corporis ecclesiae qui est principium, primogenitus ex
 5 *mortuis^a*. » Neque incongruum uideatur per *quinque capita*
columnarum unum caput ecclesiae Christum figurari. Tot
 enim fuere *capita* quot *columnae*, quia nimirum idem ipse

98. d. Ga 2, 9

100. a. 2 Co 4, 5

101. a. Col 1, 17-18

tion constante pour les choses d'en haut, comme en témoi-
 gne l'Apôtre quand il dit : « *Jacques, Céphas et Jean, qu'on*
regardait comme des piliers^d ».

99. Il convenait que ces *piliers* fussent au nombre de *cinq*,
 puisque c'est le nombre des livres de la Loi dont les saints
 docteurs doivent se servir pour étayer leur enseignement, en
 particulier ceux qui ont instruit l'Église primitive. Constituée
 uniquement à partir du peuple des Hébreux, elle ne recon-
 naissait que ce qui pouvait l'instruire par l'autorité de la loi
 de Moïse, puisque les écrits des évangélistes et des apôtres
 n'avaient pas encore brillé dans le monde entier.

**Le bois de sethim et
 la dorure des piliers**

100. Il convenait d'ordonner que ces
piliers fussent *de bois de sethim*, mais
 recouverts *d'or*, pour suggérer que les
 saints prédicateurs doivent se distinguer à l'intérieur par la fer-
 meté d'un cœur sans défaut, et de même à l'extérieur, par leur
 conduite sans faille et l'éclat de leurs œuvres. Ou bien on peut
 dire que les *piliers de bois de sethim* sont *plaqués d'or*, quand ces
 docteurs enseignent que la puissance de leurs œuvres doit être
 constamment soutenue par le secours de Dieu, et quand, en
 tout ce qu'ils font, ils recherchent la gloire du Père qui est aux
 cieux, et quand, en tout ce qu'ils disent, ils se réjouissent
 d'annoncer le Christ, en disant : « *Car ce n'est pas nous que nous*
prêchons, mais notre Seigneur Jésus-Christ^a. »

**Les têtes d'or des
 piliers, figure du
 Christ**

101. Au sujet de ces piliers, le texte
 ajoute bien à propos : « **Leur tête sera
 d'or et leur socle de bronze.** » Les *têtes*
d'or représentent celui dont l'Apôtre
 dit : « *Tout subsiste en lui ; il est aussi la tête du corps, c'est-à-dire*
de l'Église ; il est le commencement, le premier-né d'entre les
morts^a. » Et il ne devrait pas paraître incongru de figurer le
 Christ, l'unique tête de l'Église, par les cinq *têtes* des piliers.
 Il y avait en effet autant de têtes que de piliers, parce que le

10 Dominus Christus omnium sanctorum caput est, in se quidem ipso manens semper aequalis atque indiuisibilis, sed singulis quibusque electis gratiam sui Spiritus pro accipientium capacitate diuidens. Vnde non solum omni generaliter ecclesiae, uerum etiam specialiter unicuique membrorum eius licet illud propheticum cum fiducia proclamare : « *Nunc autem exaltauit caput meum super inimicos meos*^b. »

102. Cuius nimirum capitis significantiae conuenit apte quod eadem *capita* columnarum non deaurata, ut columnae et tabulae, sed *aurea* fieri iubentur, quia sancti quidem omnes participes sunt facti Spiritus Sancti et gratiae caelestis, ipse autem plenus erat gratiae et ueritatis^a et sicut praecursor suus de illo aiebat : « *Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum ; Pater enim diligit Filium et omnia dedit in manu eius*^b. »

103. Bases autem *aeneae* prophetae sunt, quorum attestatione apostolorum sermo confirmatur. Et bene *aeneae*, uel propter insuperabilem mentis prophetae fiduciam, uel quia sermo eorum senescente siue transeunte mundo nulla umquam potest uetustate consumi ; neque enim uenit Dominus soluere legem aut prophetas sed adimplere^a. Habent enim columnae tabernaculi *bases aeneas*, habent *aurea capita*, quia nimirum apostoli et apostolici uiri uerbis prophetarum in fide sunt confirmati et ad uidendam faciem sui conditoris supernorum desiderio erecti. Item *capita aurea* sed bases habent *aeneas*, quia quaecumque per Dominum caelesti sibi auctoritate data perceperunt, cuncta haec pridem prophético eloquio praedicta esse sacramenta didicerunt.

101. b. Ps 26, 6

102. a. cf. Jn 1, 14 b. Jn 3, 34-35

103. a. cf. Mt 5, 17

1. Jn 3, 34-35 : Bède attribue à Jean-Baptiste les versets 33-35, dans la suite des v. 27-30.

2. *Apostolici uiri* : l'expression revient plusieurs fois pour désigner les successeurs des apôtres, les Pères en particulier.

Seigneur Christ lui-même est la tête de tous les saints, demeurant toujours en soi égal et indivisible, certes, mais attribuant la grâce de son Esprit à chacun des élus, à la mesure de leur capacité. C'est pourquoi il est permis non seulement à l'Église entière en général, mais aussi à chacun de ses membres en particulier de proclamer avec confiance ce que dit le Prophète : « *Et maintenant, il a relevé ma tête au-dessus de mes ennemis*^b. »

102. Il est tout à fait cohérent avec le sens que revêt cette tête, que les *têtes* des piliers dussent être non pas plaquées d'or, comme les piliers et les panneaux, mais *d'or*, car les saints ont été rendus participants du Saint-Esprit et de la grâce céleste, tandis qu'il était, lui, Jésus, plein de grâce et de vérité^a, comme son Précurseur l'a dit à son sujet : « *Dieu donne l'Esprit sans mesure ; car le Père aime le Fils et a tout remis en sa main*^{b1}. »

Les socles de bronze, figure des prophètes

103. Quant aux *socles de bronze*, ce sont les prophètes, dont le témoignage confirme la parole des apôtres. Il convient qu'ils soient *de bronze*, soit en raison de la confiance invincible qui habitait l'esprit des prophètes, soit parce que leur parole ne peut jamais être épuisée par l'âge, même si le monde, lui, vieillit ou passe ; car le Seigneur n'est pas venu abolir la Loi et les Prophètes, mais les accomplir^a. Les piliers de la Tente ont des *socles de bronze* et des *têtes d'or*, parce que les apôtres et les hommes apostoliques² ont été, par les paroles des prophètes, fortifiés dans leur foi et tournés vers la vision de la face de leur Créateur dans le désir des choses d'en haut. De plus, leurs *têtes* sont *d'or* mais leurs *socles de bronze*, parce que tout ce que le Seigneur leur a transmis avec une autorité céleste, ils l'ont recueilli et ils ont compris que c'étaient des mystères annoncés depuis longtemps par la parole prophétique.

X. VECTIS QVI AB ANGVLO VSQVE AD ANGVLVM PERVERNIEBAT

104. Sane quia de orientali plaga loquimur, uidetur oportu-
 num commemorare aliqua de expositione uectis illius
 singularis, quem ab angulo tabularum ad angulum usque
 parietis alterius porrectum esse ac totam parietum constan-
 5 tiam, ne ui et impulsu procellarum concuti atque huc et illuc
 posset inflecti, continere iam diximus. Scriptum est in
 sequentibus sacrae historiae, ubi omnia quae Dominus impe-
 rauerat Moyses expleuisse narratur : « *Fecit quoque uectem*
 10 *alium qui per medias tabulas ab angulo usque ad angulum*
perueniret^a. » Hic ergo uectis a prima tabularum summitate
 usque ad alterius lateris summitatem per decem cubitos lati-
 tudinis tabernaculi protentus esse credendus est, capite
 utroque firmiter tabulis impositus ut per hoc et ea taberna-
 15 culi plaga, quae non tabulis sed columnis constabat, non
 minus fixa quam ceterae uento licet impellente persisteret.

105. Cuius uectis si etiam sacramentum scire desideras,
 ipsum absque omni ambiguitate redemptorem nostrum figu-
 rate denuntiat, qui quasi ab angulo usque ad angulum
 peruenit, quia a plebe Iudaica quam prius elegit sese ad
 saluandam etiam gentium multitudinem propitiatus extendit.
 5 Vnde merito, sicut in prophetis « *lapis angularis^a* », ita etiam
 in lege « uectis angularis » potest recte nuncupari, « lapis »
 uidelicet angularis, propter templum quod de lapidibus uiuis
 Deo construitur^b, « uectis » uero angularis, propter taberna-
 culum quod ei de lignis imputribilibus, hoc est de animabus
 10 electorum corruptionis labe carentibus, aedificatur.

104. a. Ex 36, 33

105. a. Is 28, 16 b. cf. 1 P 2, 4-8

X. LA TRAVERSE QUI COURAIT D'UN ANGLE A L'AUTRE

Description et
fonction

104. Puisque nous parlons du flanc est, il
 semble à propos de rappeler quelque
 chose de l'interprétation de cette traverse
 unique, dont nous avons déjà dit qu'elle parcourait toute la
 longueur des panneaux, d'un angle des panneaux à l'angle de
 l'autre paroi, et qu'elle maintenait fermement tout l'assem-
 blage des panneaux pour qu'ils ne soient pas ébranlés et
 secoués dans un sens ou dans l'autre sous la force et la pres-
 sion des vents violents. Plus loin dans l'Histoire sainte, au
 moment où l'on rapporte que Moïse a accompli tout ce que le
 Seigneur avait ordonné, il est écrit : « *Il fit aussi une autre tra-*
verse qui, placée à mi-hauteur des panneaux, en assurait la liaison
d'un angle à l'autre^a. » Nous devons donc supposer que cette
 traverse était tendue d'une extrémité des panneaux de
 l'entrée à l'extrémité de l'autre côté, sur les dix coudées de
 largeur de la Tente, solidement appuyée aux deux bouts sur
 les panneaux, de telle façon que ce côté de la Tente qui était
 constitué non de panneaux, mais de piliers, ne résiste pas
 moins fermement que les autres parois à la pression du vent.

La traverse, figure
du Rédempteur

105. Si l'on souhaite également com-
 prendre ce que symbolise cette
 traverse, il n'y a aucune ambiguïté :
 elle représente la figure de notre Rédempteur qui, pour ainsi
 dire, a fait le lien d'un angle à l'autre, puisque, sortant du
 peuple juif qu'il s'était d'abord choisi, il alla jusqu'à s'offrir
 aussi en sacrifice d'expiation pour que la multitude des
 nations soit sauvée. C'est pourquoi, de même que les Prophètes
 le nomment à juste titre « *la pierre d'angle^a* », de même la
 Loi peut le nommer à bon droit « la barre d'angle ». « Pierre »
 d'angle, d'une part, en référence au Temple édifié pour Dieu
 avec des pierres vivantes^b, et « barre » d'angle, d'autre part,
 en référence à la Tente édifiée pour lui avec du bois imputres-
 cible, c'est-à-dire les âmes des élus, affranchies de la
 souillure de la corruption.

XI. ALTARIS HOLOCAVSTI ET VASORVM EIVS

106. « **Facies et altare de lignis sethim quod habebit quinque cubitos in longitudine et totidem in latitudine, id est quadrum, et tres cubitos in altitudine.** » *Hoc altare, quod proprie holocausti uocabatur, corda electorum designat, quae ad offerenda Deo sacrificia bonorum operum ipsius sunt dono consecrata. Quod apte « de lignis sethim » fieri praecipitur, quia munda et incorrupta decet esse corda et corpora in quibus spiritus Dei habitat. Habet quinque cubitos longitudinis et totidem latitudinis, cum fidelis quisque omnes sui corporis sensus in longitudine patientiae et in latitudine caritatis exercere satagit, ut in omni suo uisu auditu gustu olfactu et tactu semper se diuino meminerit mancipatum esse seruitio, iuxta illud Apostoli : « Siue manducatis siue bibitis siue aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite^a. » Habet tres cubitos altitudinis, cum eadem corda electorum per fidem, spem et caritatem ad caelestia tendunt.*

107. « **Cornua autem per quattuor angulos ex ipso erunt, et operies illud aere.** » *Quattuor angulos habet altare holocausti, quia per quattuor mundi plagas sancta dilatatur ecclesia, quae propter unum cor et animam totius credentium multitudinis^a recte factura unius designatur altaris. Ex quo uidelicet altari cornua fiunt quattuor, cum quattuor uirtutibus saepe dictis iustorum corda muniuntur, de quibus in laude sapientiae dicitur : « Sobrietatem enim et prudentiam docet et iustitiam et uirtutem, quibus utilius nihil est in uita hominis^b. » Haec cornua ex ipso altari producuntur, cum munimenta uirtutum fideles non specie tenus et ad faciem hominum ostentant, sed ex intima*

106. a. 1 Co 10, 31

107. a. Ac 4, 32 b. Sg 8, 7

XII. DESCRIPTION DE L'AUTEL DE L'HOLocaustE ET DE SES USTENSILES

106. « **Tu feras aussi l'autel de bois de sethim, avec cinq coudées de long, et autant de large, donc carré ; il aura trois coudées de haut.** » *Cet autel, appelé autel de l'holocauste à proprement parler, désigne le cœur des élus, consacré, en vertu d'un don qu'il leur fait lui-même, en vue de présenter à Dieu les sacrifices de leurs bonnes œuvres. Il est juste d'ordonner qu'il soit fait « de bois de sethim », car il convient que les cœurs et les corps habités par l'Esprit de Dieu soient purs et intègres. Il fait cinq coudées de long et autant de large, quand chaque fidèle s'applique à exercer tous les sens de son corps à la longueur de la patience et à la largeur de la charité, de sorte que, chaque fois qu'il voit, entend, goûte, sent et touche, il se souvient toujours qu'il est au service de Dieu, selon cette parole de l'Apôtre : « Que vous mangiez ou que vous buviez, ou que vous fassiez autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu^a. » Il fait trois coudées de haut quand le cœur de ces élus s'étire vers les réalités célestes par la foi, l'espérance et la charité.*

Les quatre cornes :
les vertus cardinales

107. « **Des cornes en sortiront aux quatre coins, et tu le recouvriras de bronze.** » *L'autel de l'holocauste a quatre coins parce que la sainte Église – représentée avec raison par l'édification d'un unique autel, puisque la multitude entière des croyants n'a qu'un cœur et qu'une âme^a – s'est répandue dans les quatre parties du monde. Quatre cornes sortent de cet autel, quand le cœur des justes est fortifié par les quatre vertus souvent mentionnées et pour lesquelles la Sagesse est louée : « Elle enseigne tempérance et prudence, justice et force ; or, rien dans la vie n'est plus utile aux hommes^b. » Ces cornes sont issues de l'autel, lorsque les fidèles font non seulement montre des remparts de ces vertus pour paraître, aux yeux des hommes, mais qu'ils les produisent de la racine la plus*

sui cordis radice Deo teste generant. *Cornua* sunt quattuor per quattuor angulos altaris, cum in omnibus mundi terminis ecclesia uirtutum potentia spiritali cunctis hostium insidiis inuolabilis persistit, immo ipsa cunctis se impugnantibus fortior efficitur.

108. Quod uidelicet altare operietur aere, cum uirtus coepta fidelium perseueranter usque ad finem firma tenetur ; quia enim aeris metallum longo solet tempore incorruptibile durare, recte per hoc uirtus ualet perseuerantiae designari. Si quem uero mouet iuxta litteram quomodo ligna altaris tanto igne uicino incombusta permanere potuerint, accipiat beati Hieronimi de hac quaestione responsum : « Altaris, inquit, ligna, quae de lignis paradisi sunt, non cremantur igne uicino sed puriora redduntur, nec mirum hoc de sanctuario et interioribus templi et altari thimiamatis credere, cum etiam ἀμύαντον, ligni genus est uel lini habens similitudinem, quanto plus arserit tanto mundius inueniatur. »

109. « Faciesque in usus eius lebetas ad suscipiendos cineres et forcipes atque fuscinulas et ignium receptacula ; omnia uasa ex aere fabricabis. » *Vasa* altaris diuersa uel diuersas fidelium personas uel certe multifarias ipsorum actiones siue cogitationes in famulatum sui conditoris dispositas accipere debemus.

110. Et primo quidem « lebetas ad suscipiendos cineres facere » praecipitur. Cinis autem hostiarum quod in magno mysterio debeat accipi testatur « cinis uitulae rufae aspersus »,

1. JÉRÔME, *In Ez.* XII, 41, 13-22 (*ligni genus* ou *lini*) (CCL 75, p. 601).

profonde de leur cœur, sous le regard de Dieu. Il y a quatre cornes aux quatre coins de l'autel quand, grâce à la puissance spirituelle de ses vertus, l'Église demeure en tout point du monde à l'abri de tous les pièges de ses ennemis, et même devient encore plus forte du fait de tous ses assaillants.

Le bronze et le bois
de l'autel

108. L'autel est recouvert de bronze, quand les fidèles pratiquent la vertu de leurs débuts avec fermeté et constance jusqu'au bout ; car le bronze, étant un métal qui reste longtemps intact, peut à bon droit figurer la vertu de persévérance. Et pour s'en tenir au sens littéral, si quelqu'un s'inquiète de savoir comment le bois de l'autel pouvait résister au contact de tant de feu sans en être brûlé, qu'il écoute ce que le bienheureux Jérôme répond à cette question : « Les bois de l'autel, dit-il, extraits des arbres du Paradis, ne sont pas brûlés au contact du feu mais en sont purifiés ; rien d'étonnant à imaginer que cela s'applique au sanctuaire et aux parties internes du Temple, comme à l'autel de l'encens, puisque, aussi bien, pour l'*amianton* – espèce de bois ressemblant au lin –, plus il brûle, plus il est trouvé pur¹. »

Les ustensiles
de l'autel

109. « Tu feras, pour l'usage de l'autel, des vases pour recueillir les cendres, des fourchettes, ainsi que des pinces et des braseros. Tous les ustensiles de l'autel, tu les feras de bronze. » Les divers ustensiles de l'autel sont à entendre comme les différentes personnes des fidèles, ou peut-être comme les actions et pensées diverses qu'ils mettent au service de leur Créateur.

Les cendres des victimes
et le feu de l'autel

110. Il est prescrit en premier lieu de « faire des vases pour recueillir les cendres ». Qu'il faille considérer les cendres des victimes comme un grand mystère, cela ressort de

qui etiam Apostolo teste, « *inquinatos sanctificabat ad emundationem carnis^a*. » In quo etiam ipse praefiguratum intellegit sacramentum dominicae passionis, quae nos in perpetuum purificans saluat. Ergo crematio uitulae rufae ipsum tempus et actionem passionis Christi designat, cinis autem crematae, qui ad emundationem immundorum seruabatur, mysterium iam completae eiusdem passionis quo nos cotidie a peccatis nostris expiamur insinuat.

111. Quia ergo omnia sacrificia et uictimae quae incendebantur in altari uel passionem Domini uel deuotionem sanctorum eius flamma caritatis ardentem figurate denuntiant, merito cinis holocaustorum uel consummationem dominicae passionis uel certe perfectionem exprimit uirtutis iustorum, cum toti in Dei seruitium per ignem Sancti Spiritus oblatis ipsa iam bona opera finire et ad percipienda operum praemia in aeternam uitam rapi meruerunt.

112. Quod ut manifestius fiat, uideamus quid de cineribus holocausti Moyses dicat : « *Haec est, inquit, lex holocausti : Cremabitur in altari tota nocte usque mane, ignis ex eodem altari erit, uestietur sacerdos tunica et feminalibus lineis tollensque cineres quos uorans ignis exussit et ponens iuxta altare spoliabitur prioribus uestimentis indutusque aliis efferet eos extra castra et in loco mundissimo usque ad fauillam consumi faciet, ignis autem in altari semper ardebit^a*. »

110. a. He 9, 13 ; cf. Nb 19, 2

112. a. Lv 6, 9-12

« *la cendre d'une génisse rousse répandue en aspersion* », qui – comme en témoigne aussi l'Apôtre – sanctifiait même « *ceux qui s'étaient souillés, en leur procurant la pureté de la chair^a*. » Il pense même que le mystère de la passion du Seigneur, qui nous sauve en nous rendant pour toujours la pureté, est préfiguré par ces cendres. Ainsi, le fait de brûler une génisse rousse, signifie le moment même et l'accomplissement de la passion du Christ, et les cendres gardées pour la purification de ceux qui se sont rendus impurs, évoquent le mystère de cette passion déjà accomplie, par lequel nous sommes chaque jour purifiés de nos péchés.

111. Par conséquent, tous les sacrifices et toutes les victimes que l'on consumait sur l'autel annoncent en figure soit la passion du Seigneur, soit la dévotion de ses saints, brûlante du feu de la charité. Les cendres des holocaustes expriment donc bien soit l'accomplissement de la passion du Seigneur, soit la perfection de vertu à laquelle parviennent les justes quand, s'étant offerts totalement au service de Dieu dans le feu de l'Esprit Saint, ils ont mérité de cesser dorénavant les bonnes œuvres et d'être enlevés en vue de recevoir la récompense de ces œuvres dans la vie éternelle.

Le rituel de l'holocauste

112. Pour que cela soit encore plus manifeste, voyons ce que dit Moïse à propos des cendres des holocaustes : « *Voici, dit-il, le rituel de l'holocauste. Il brûlera sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin, et le feu sera celui de l'autel. Le prêtre revêtira la tunique et le caleçon de lin. Il ôtera les cendres de ce que le feu dévorant a consumé et les déposera à côté de l'autel. Il retirera alors ses vêtements, il en revêtira d'autres et transportera ces cendres hors du camp, en un lieu parfaitement pur, et les laissera se réduire en poussière. Quant au feu sur l'autel, il brûlera toujours^a*. »

113. Holocaustum ergo cremabitur in altari^a, cum in corde cuiuscumque electi qui se ipsum totum, et carne uidelicet et corde, Deo uouerat, opus bonum feruente caritatis igne patrat^{ur}; quod *tota fit nocte usque mane*^b, cum quis toto uitae
 5 huius tempore usque dum raptus e corpore futuri mane saeculi uidere meruerit, bonis insistere non cessat operibus. *Ignis ex eodem altari erit*^c, quia illa solum caritate quam ecclesiae suae Dominus per Spiritum Sanctum tribuit ardere debemus. Denique filii Aaron, quia ignem alienum Domino
 10 offerre et non eum qui semel de caelo datus est uoluerunt, mox igne caelesti perempti sunt^d, quia nimirum quicumque opera caelestia non caelestis intentione mercedis sed temporalis intuitu fauoris aut commodi faciunt sententia irae caelestis feriuntur.

114. *Vestietur sacerdos tunica et feminalibus lineis*^a. Sacerdos qui offert holocaustum Dominus est qui in nobis ipse ignem suae caritatis accendere et per hunc hostias, bonae nostrae actionis sibimet acceptabiles facere consuevit, et haec
 5 faciens uestitur lineis indumentis, quia ut nos ad opera uirtutum excitet, exempla nobis suae incarnationis passionis et mortis proponit, quae per linum significari posse saepius dictum est.

115. *Tollit autem idem sacerdos cineres quos uorans ignis exussit et ponit iuxta altare*^a, cum Dominus finem laboriosis operibus imponit neque iustos de hac uita raptos ultra pro uita aeterna certare, sed *coronam iustitiae*^b in uita aeterna
 5 iubet accipere. *Ponens etenim cineres iuxta altare spoliabitur prioribus uestimentis*^c, cum ad memoriam iustis quae fecerint

113. a. Lv 6, 9 b. Lv 6, 9 c. Lv 6, 9 d. cf. Lv 10, 1-2

114. a. Lv 6, 10

115. a. Lv 6, 10 b. 2 Tm 4, 8 c. Lv 6, 10-11

113. Ainsi un holocauste brûlera sur l'autel^a quand, dans le cœur de tout élu entièrement consacré à Dieu – c'est-à-dire corps et âme –, une bonne œuvre s'accomplit par le feu brûlant de la charité. Ceci dure *toute la nuit jusqu'au matin*^b, quand on persévère dans les bonnes œuvres tout au long de son existence, jusqu'à ce que, ravi hors de son corps, on mérite de voir le matin du monde à venir. *Le feu sera celui de l'autel*^c, parce que nous devons brûler de la seule charité que le Seigneur communique à son Église par le Saint-Esprit. Car enfin, quand les fils d'Aaron voulurent présenter un feu différent au Seigneur et non celui qui avait été donné une fois pour toutes du ciel, ils furent immédiatement dévorés par un feu céleste^d. En effet, ceux qui accomplissent des œuvres célestes non en vue de la récompense céleste, mais pour obtenir une faveur ou un avantage temporels, tombent sous le coup du jugement de la colère céleste.

114. *Le prêtre revêtira la tunique et le caleçon de lin*^a. Le prêtre qui offre l'holocauste, c'est le Seigneur qui allume habituellement lui-même en nous le feu de sa charité et se rend ainsi agréable le sacrifice de notre bonne action. Ce faisant, il porte des vêtements de lin pour nous inciter à accomplir des œuvres de vertu, déployant devant nous les exemples de sa propre incarnation, de sa passion et de sa mort, qui peuvent être figurés par le lin, comme nous l'avons souvent dit.

115. Ce prêtre ôte *les cendres de ce que le feu dévorant a consumé et les dépose à côté de l'autel*^a, quand le Seigneur met un terme aux travaux pénibles et ordonne que les justes enlevés à cette vie n'aient plus à lutter en vue de la vie éternelle, mais reçoivent dans la vie éternelle la *couronne de justice*^b. En effet, *déposant les cendres près de l'autel, il retirera ses vêtements*^c quand il remettra en mémoire, chez les justes, leurs

bona reducens, non eis amplius habitum suae passionis imitandum ostendit, sed induitur aliis^d uestimentis, illis uidelicet de quibus in euangelio dicit ipse : « Amen dico uobis quod praecinget se et faciet illos discumbere^e », id est ad aeternam se remunerationem praeparat et illos in aeterna facit quiete refoueri. Indutus uero aliis uestimentis efferet cineres extra castra^f, cum paratus ad remunerandum laborem electorum suorum Dominus quicquid boni gesserant iam hinc ablatum in illa facit uita uideri.

116. Nec ab re est loco extra castra^a posito uitae perpetis ingressum figurari, cum Dominus dicat : « Per me si quis introierit saluabitur et ingredietur et egredietur et pascua inueniet^b » ; et Psalmista : « Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum^c », introitum uidelicet in hanc ecclesiae uitam, exitum uero in illam ubi pascua inueniuntur aeternae satietatis. Non ergo inepte locum extra castra^d positum in illa intellegimus uita, praesertim cum ibi « locus mundissimus^e » esse dicatur, quod in hac uita fieri nullatenus posse perspicuum est. Locus ergo mundissimus extra castra^f ipse est animus iustorum ex hac uita sublatorum et in alia uita gaudentium.

117. In quo uidelicet loco cinis holocausti usque ad fauillam consumitur^a, cum ita ibi operum bonorum merces redditur, ut labor omnis ad integrum consumatur, iuxta illud Apocalipsis sancti Iohannis, qui cum de retributione praemiorum dixisset : « Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis, et ipsi populus eius erunt, et ipse Dominus cum eis erit eorum Deus^b », continuo de ablatione laborum omnium subiecit atque ait : « Et absterget Deus omnem lacrimam ab oculis eorum,

115. d. Lv 6, 11 e. Lc 12, 37 f. Lv 6, 11

116. a. Lv 6, 11 b. Jn 10, 9 c. Ps 120, 8 d. Lv 6, 11 e. Lv 6, 11 f. Lv 6, 11

117. a. Lv 6, 11 b. Ap 21, 3

bonnes actions, et qu'il ne leur proposera plus d'imiter les traits de sa passion. Mais il revêt d'autres vêtements^d, c'est-à-dire ceux dont il parle lui-même dans l'Évangile : « En vérité, je vous le dis, il se ceindra et les fera mettre à table^e » – c'est-à-dire qu'il se prépare à leur attribuer une récompense éternelle et à les reconforter d'un éternel repos. Revêtu d'autres vêtements, il transportera les cendres hors du camp^f, lorsque le Seigneur, prêt à récompenser le labeur de ses élus, fera voir que tout le bien qu'ils ont pu faire est emporté d'ici-bas dans cette autre vie.

116. Il n'est pas incongru de représenter l'entrée dans la vie éternelle par ce lieu situé hors du camp^a, car le Seigneur dit : « Quiconque entre par moi sera sauvé, il entrera et sortira et trouvera sa pâture^b », et le Psalmiste : « Que le Seigneur te garde quand tu entres et quand tu sors^c » – quand tu entres dans l'Église, c'est-à-dire dans cette vie, et quand tu sors pour entrer dans la vie future où se trouvent les pâturages de l'éternelle satiété. Il n'est donc pas interdit de penser, comme nous le faisons, que cet endroit hors du camp^d se trouve en cette vie future, puisqu'il est dit spécialement qu'il s'agit d'un « lieu parfaitement pur^e », ce que nul ne peut trouver dans la vie présente, de toute évidence. Le lieu parfaitement pur hors du camp^f, c'est donc l'âme des justes qui ont été enlevés à cette vie et se réjouissent dans l'autre vie.

117. Les cendres de l'holocauste sont réduites en poussière dans ce lieu^a, quand la récompense des bonnes œuvres est donnée là, de telle sorte que toute peine soit entièrement consumée, selon ce que dit l'Apocalypse de saint Jean à propos de la rétribution des récompenses : « Voici la tente de Dieu avec les hommes. Il aura sa demeure avec eux, et ils seront son peuple et lui, le Seigneur avec eux, sera leur Dieu^b. » Le texte poursuit immédiatement en parlant de l'abolition de toute peine : « Dieu essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de

et mors ultra non erit neque luctus neque clamor neque dolor erit
10 quia prima abierunt^c. »

118. Et quia cessante operum labore bonorum ipsa caritas per quam operabantur numquam cessabit, immo flagrantior exardescet, cum ipse quem diligimus in aeternum uidebitur, recte subditur : « *Ignis autem in altari semper ardebit^a* », et
5 paulo post : « *Ignis est iste perpetuus qui numquam deficiet de altari^b*. » *Consummato ergo usque ad fauillam holocausto ignis numquam de altari deficiet^c*, quia absumpto perfecte omni genere laborandi sola caritas perpetuo numquam extinguenda flagrabit.

119. Haec de lege holocausti^a latius diximus propter lebetas altaris qui « *ad suscipiendos cineres* » hostiarum fieri iubebantur. *Lebetes ergo cineres sanctos suscipiunt, cum fideles quique uel exempla ac sacramenta dominicae passionis ad*
5 *custodiam sui pia mente retractant, uel certe exitum praecedentium iustorum diligenter aspiciunt, qui magnis pro Domino elaboratis agonibus nunc cursu consummato de percepto iam braui sine fine laetantur, quatenus consideratis maiorum uirtutibus et ipsi magni fieri possint, iuxta praeceptum Apostoli dicentis : « Mementote praepositorum uestrorum qui uobis locuti sunt uerbum Dei, quorum intuentes exitum conuersationis imitamini fidem^b. »*

120. Post lebetas autem « *forcipes atque fuscinae et ignium receptacula fieri* » sunt iussa. *Forcipes ad emendandum altaris ignem fieri debere credendum est. Vnde recte per eos sancti*

117. c. Ap 21, 4

118. a. Lv 6, 12 b. Lv 6, 13 c. Lv 6, 11-12

119. a. Lv 6, 9 b. He 13, 7

pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé^c. »

118. Cependant, alors que la peine des bonnes œuvres aura cessé, la charité avec laquelle elles ont été accomplies ne disparaîtra jamais ; au contraire, elle s'enflammera avec plus d'ardeur encore, quand celui que nous aimons se laissera voir pour toujours. C'est pourquoi le texte ajoute avec à propos : « *Quant au feu sur l'autel, il brûlera toujours^a* », et un peu plus loin : « *C'est le feu perpétuel qui sur l'autel ne s'éteindra jamais^b*. » *Le feu qui brûle sur l'autel ne s'éteindra jamais, même quand l'holocauste sera réduit en poussière^c*, parce que, quand toute espèce de peine aura entièrement disparu, la charité seule brûlera toujours, pour ne jamais s'éteindre.

**Les vases recueillant
les cendres**

119. Nous nous sommes un peu étendus sur le rituel de l'holocauste^a, à propos des vases de l'autel prescrits « *pour recueillir les cendres* » des sacrifices. Ainsi les cendres sanctifiées sont recueillies dans les vases, quand tous les fidèles se recueillent avec ferveur pour garder en mémoire les exemples et les mystères de la passion du Seigneur, ou bien lorsqu'ils s'appliquent à méditer sur la mort des justes qui les ont précédés, ceux qui ont lutté pour le Seigneur dans de grands combats et ont maintenant achevé leur parcours et se réjouissent sans fin du prix qu'ils ont désormais remporté. Considérant ainsi les vertus de ceux qui sont plus grands qu'eux, ils peuvent à leur tour devenir grands, selon le précepte de l'Apôtre : « *Souvenez-vous de vos chefs, eux qui vous ont fait entendre la parole de Dieu, et, considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi^b*. »

**Les pinces,
les fourchettes
et les braseros**

120. Outre les vases, il fut prescrit de « *faire des pinces, des fourchettes et des braseros* ». On peut penser que les pinces devaient servir à attiser le feu de l'autel ;

5 praedicatores designantur, qui ignem in nobis caritatis quasi
 in altari Dei accendere suis exhortationibus solent. Namque
 hi uelut gemino dente forcipis ad hunc ignem accendendum
 titiones in altari componunt, quando consonis utriusque tes-
 tamenti nos paginis instituunt et eloquia ueritatis in nostro
 corde quibus amplius ad aeternorum desideria inflammemur
 10 collocant. Vel certe forcipe, duplici uidelicet ferramento,
 sacerdotes ignem altaris emendant, cum in omnibus quae
 docent praedicatores sancti uirtutem nobis geminae caritatis
 infundere et huius gratia nos ardere simul et lucere
 praecipiant.

121. *Fuscinulae*, quae Graece uocantur « creagrae », ad hoc
 in ministerio habebantur altaris, ut carnes uictimarum per
 eas de caldariis coctae proferrentur atque ad esum eorum qui
 his erant reficiendi adferrentur. Quarum usus aequae sancto-
 5 rum praedicatorum figurae congruit, quorum ministerii est
 animas fidelium uerbo fidei reficere et, iuxta regulam aposto-
 licae discretionis^a, rudibus adhuc discipulis *rationabile et sine*
dolo lac^b doctrinae simplicis adhibere, *perfectioribus* autem
solidum cibum^c doctrinae sublimioris ministrare. Quicumque
 10 enim sacramenta Christi summa cognoscere atque ad imita-
 tionem suscipere norunt, hi quasi carnibus hostiae salutaris
 refecti satiantur.

122. Et quia doctorum est spiritualium quae cuique perso-
 nae mysteria audienda committant sollertissime discernere,
 recte fuscinulas facere iubetur sacerdotibus Moyses, quibus
 carnes hostiarum prout oportuerit componant et alia quidem
 5 hominibus sed mundis edenda offerant, alia uero altaris igni-

121. a. cf. 1 Co 3, 1-2 b. 1 P 2, 2 c. He 5, 14

1. *Creagrae*, cf. 2 Ch 4, 11 (Vg).

elles représentent donc bien les saints prédicateurs qui, par
 leurs exhortations, allument en nous le feu de la charité
 comme sur l'autel de Dieu. Car ceux-ci, tout comme avec les
 deux branches d'une pince, arrangent les braises sur l'autel
 pour allumer ce feu, quand ils nous initient aux textes con-
 cordants de l'un et l'autre Testament et rassemblent dans nos
 cœurs les paroles de la vérité qui les enflamment d'autant
 plus du désir des réalités éternelles. Ou peut-être les prêtres
 attisent-ils le feu de l'autel avec des pinces à deux branches
 quand, par tout ce qu'ils enseignent, les saints prédicateurs
 insinuent en nous la vertu de la double charité et nous com-
 mandent d'en brûler et d'en rayonner.

121. Les *fourchettes*, appelées en grec « pics à viande¹ »,
 étaient utilisées dans le service de l'autel pour retirer des
 vases la viande cuite des victimes et la servir en nourriture à
 ceux qui allaient s'en restaurer. Là encore, leur fonction cor-
 respond à celle des saints prédicateurs qui ont pour tâche de
 restaurer l'âme des fidèles par une parole de foi. Selon le
 principe de discernement qu'a donné l'Apôtre^a : aux disci-
 ples encore ignorants, ils offrent un enseignement de base, le
lait non frelaté de l'esprit^b, mais à ceux qui sont plus avancés en
perfection, ils offrent la *nourriture solide*^c d'un enseignement
 plus élevé. Car tous ceux qui ont appris à sonder les plus pro-
 fonds mystères du Christ et à les prendre pour modèles se
 restaurent à satiété, pour ainsi dire, de la chair de la victime
 du salut.

122. Puisqu'il revient aux docteurs spirituels de discerner
 avec le plus grand soin lequel des mystères ils doivent com-
 muniquer à la connaissance de chacun, il convenait
 d'ordonner à Moïse de faire pour les prêtres des fourchettes
 avec lesquelles ils puissent disposer la chair des victimes
 comme il faut. De fait, certaines étaient sacrifiées pour être
 consommées par des humains, mais seulement par ceux qui

bus consumenda relinquunt, quia sunt in uerbis Dei non nulla quae nostrae humilitati reuelare, ad nostrae epulas refectionis concedere dignatus est, sunt item alia tantae profunditatis quae Sancti Spiritus solummodo scientiae pateant,
 10 nostrae uero capacitatis per omnia mensuram transcendunt.

123. Porro *ignium receptacula* ad hoc deputata sunt, ut per haec ignis sanctus ab altari holocausti ad altare thimiamatis uespere et mane ad incensum ponendum deferretur, quae et ipsa patenter figuram tenent doctorum, qui tamquam ignem
 5 de altari holocaustorum ad altare deferunt incensi, cum suos docent auditores de uirtute semper in uirtutem proficere^a meritisque crescentibus paulatim ad altiora et interiora diuinae uisionis archana penetrare. Sed et omnes qui feruentia pietate corda proximorum uidentes imitari festinant, quasi
 10 *receptacula ignium* fiunt, quia flammam caelestis sacrificii, quam in fraternis conspiciunt, in suis quoque accendere mentibus satagunt.

124. Quae nimirum cuncta *ex aere uasa* fiunt, cum deuotio fidelium perseueranter diuinis curat obsecundare praeceptis, uel certe cum hoc quod ipsa recte agit proximis quoque agendum clara uoce sedulae exhortationis insonat; aes namque
 5 non numquam, ut saepius dictum est, et propter diuturnitatem suae incorruptibilitatis perseuerantiam mentis fidelium et propter claritatem soni uocem solet designare doctorum.

123. a. cf. Ps 83, 8

1. Cf. en particulier *De Tab.* II, 38.103.108.

étaient purs, tandis qu'ils laissent les feux de l'autel en consumer d'autres. En voici la raison : parmi les paroles de Dieu, il en est qu'il a jugé bon de révéler à notre petitesse pour nous servir de nourriture et nous restaurer, mais d'autres sont si profondes qu'elles ne sont accessibles qu'à la connaissance de l'Esprit Saint et dépassent totalement notre capacité de compréhension.

123. Ensuite, les *braseros* ont pour fonction de transporter le feu sacré de l'autel de l'holocauste à l'autel du parfum, matin et soir, pour les offrandes d'encens. De toute évidence, ils sont eux aussi la figure des docteurs qui, pour ainsi dire, transportent le feu de l'autel de l'holocauste à l'autel de l'encens, lorsqu'ils apprennent à leurs auditeurs à toujours progresser de vertu en vertu^a, et à pénétrer peu à peu, grâce à l'accroissement de leurs mérites, des secrets plus profonds et plus intimes de la vision de Dieu. De plus, tous ceux qui s'empressent d'imiter le cœur du prochain quand ils le voient brûlant de ferveur, deviennent aussi comme des *braseros*, parce qu'ils sont impatients d'allumer également dans leur propre esprit la flamme du sacrifice céleste qu'ils voient dans celui de leurs frères.

Le bronze des ustensiles 124. *Tous ces ustensiles* sont faits de bronze, puisque la ferveur des fidèles veille à se conformer aux préceptes divins, ou bien, puisque ce qu'elle accomplit de bien fait entendre au prochain, par le son clair d'une invitation insistante, ce qu'il doit faire lui aussi. Car, comme nous l'avons dit plus d'une fois¹, le bronze figure parfois et la persévérance dans l'âme des fidèles – car incorruptible et de longue durée – et la voix des docteurs – car il rend un son clair.

XII. CRATICVLAE EIVS ANVLORVM AC VECTIVM

125. « Craticulam quoque in modum retis aeneam, per cuius quattuor angulos erunt quattuor anuli aenei quos pones subter arulam altaris eritque craticula usque ad altaris medium. » Altare quidem totum cauum fieri praeceptum est, ut in sequentibus manifestius edocetur, sed in medio sui habens *craticulam* per totum *in modum retis* distinctam, in qua uictimarum carnes comburendae imponentur, et *subter* eam *arulam* in qua compositis lignis arderet ignis semper ad deoranda superposita holocausta paratus. Erat enim contra arulam ostium in pariete altaris orientali, unde uel ligna ad alendum ignem immitti uel carbones et cineres possent egeri, quo modo in pictura Cassiodori Senatoris, cuius ipse in expositione Psalmorum meminit, expressum uidimus, in qua etiam utriusque altari, et holocausti uidelicet et incensi, pedes quattuor fecit, quod utrumque eum sicut et tabernaculi et templi positionem a doctoribus Iudaeorum didicisse putamus.

126. Habet ergo altare Dei in medio sui *craticulam* ad suscipienda holocausta paratam, quia praeparant electi locum Domino in intimo sui cordis affectu, ubi deuotas ei cogitationes collocent, habet *arulam subter* craticulam in qua ligna et ignem holocaustorum suscipiat, quia eadem ipsa electorum corda receptaculum in se praeparant auditui uerborum caelestium, quibus calefacti immo et inflammati per donum Sancti Spiritus grata Deo reddant uota cogitationum piarum. Ligna namque *arulae altaris* sacerdos imponit, cum doctor quis-

1. CASSIODORE, *Exp. Psalm.* 86, 1 (CCL 98, p. 788-790).

2. Il s'agit de la représentation figurant dans le *codex grandior*, cf. *Introd.*, p. 68.

XII. DESCRIPTION DU GRIL DE L'AUTEL, DE SES ANNEAUX ET DE SES BARRES

L'autel de l'holocauste

125. « Tu feras un gril de bronze, comme un filet ; aux quatre coins de l'autel, il y aura quatre anneaux de bronze, que tu placeras sous le foyer de l'autel ; et le gril ira jusqu'à la moitié de l'autel. » Il a été prescrit de faire l'autel entièrement creux, comme il est clairement dit dans ce qui suit, mais en son milieu se trouvait un gril perforé sur toute sa surface comme un filet, sur lequel était disposée la chair des victimes à consumer. En-dessous il y avait un foyer sur lequel on mettait du bois et où brûlait toujours un feu pour consumer les holocaustes qu'on y plaçait. En effet, au niveau du foyer, dans la paroi orientale de l'autel, il y avait une ouverture par laquelle on pouvait introduire du bois de combustion pour le feu ou par laquelle on pouvait retirer le charbon et les cendres. Nous en avons vu une représentation dans le tableau de Cassiodore le Sénateur dont il fait lui-même mention dans *l'Exposé sur les Psaumes*¹. Il y représente aussi les quatre pieds de chaque autel, c'est-à-dire de celui de l'holocauste et de celui de l'encens. On suppose qu'il a appris cela de docteurs du peuple juif, tout comme ce qui concerne la disposition de la Tente et du Temple².

Le gril, le foyer et le bois de l'autel

126. L'autel de Dieu a donc en son milieu un gril prêt à recevoir les holocaustes, parce que les élus préparent un lieu pour le Seigneur au plus intime des désirs de leur cœur, là où ils amassent les pensées qu'ils lui consacrent. Sous le gril se trouve le foyer sur lequel sont mis le bois et le feu pour les holocaustes, parce que le cœur de ces élus prépare en soi un réceptacle pour écouter les paroles célestes qui le réchauffent – que dis-je, qui l'enflamment –, de sorte que, grâce au don de l'Esprit Saint, il consacre à Dieu de pieuses pensées en offrandes votives et agréables. Car le prêtre dépose du bois

10 que desiderantibus atque inhianter quaerentibus fidelium
 mentibus sanctarum testimonia scripturarum quibus
 amplius in fide ac dilectione confirmantur ingerit, addit et
 ignem lignis, cum intellectum uerbi atque efficaciam pia
 operationis a Deo quaerendam edocet, ardentque ligna in
 15 altari, cum *caritas Dei diffunditur, in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis*^a, atque hoc igni superpositum
 consumitur holocaustum, cum uniuersa quae bene agere dis-
 posuimus donante gratia Sancti Spiritus per uirtutem
 dilectionis Deo acceptibilia redduntur.

127. Vnde bene *craticula* quae holocausta gerat instar
 « *retis* » fieri praecipitur, quo per crebras illius aperturas ignis
 subpositus ad consumendas omnes hostiarum partes libere
 penetret. Sic etenim, sic per omnia necesse est ut nequa-
 5 quam obduremus corda nostra neque obseramus more
 Pelagianorum aduersus gratiam Dei, sed diligenter aperiamus
 ea et quasi plurimis simul patefactis ianuis seduli
 deprecemur, ut per omnia quae inchoamus uel agere deside-
 ramus bona, quasi per singula uictimarum eius frusta, sua
 10 nos misericordia illustrare et in amorem ipse suum accen-
 dere dignetur. Namque Pelagiani, qui sine gratia Dei se
 aliquid boni perficere posse praesumunt, non in altari sui
 cordis maculosam instar *retis craticulam* igni sacrosancto
 superponunt, sed quasi parietem potius solidum inter se et
 15 ignem Sancti Spiritus ne quando in dilectione calefiant
 interponunt.

128. « *Quattuor autem anuli aenei* », qui « *per totidem
 angulos* » altaris fieri iubentur, quattuor sunt euangeliorum

126. a. Rm 5, 5

1. On reconnaît ici un trait d'inspiration augustinienne sur l'*initium boni*, dans sa lutte anti-pélagienne, cf. *supra*, I, p. 100, n. 1 et *Introd.*, p. 20.

sur le *foyer de l'autel*, quand les docteurs apportent à l'âme des fidèles assoiffée et avide ces témoignages des saintes Écritures qui les affermissent d'autant plus dans la foi et l'amour, et ils mettent le feu au bois, quand ils enseignent à chercher en Dieu l'intelligence de la parole et l'efficience du bien agir. Le bois brûle dans l'autel quand *la charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné*^a, et cet holocauste déposé au-dessus du feu est consumé, quand tout ce que nous avons décidé de bien faire par la grâce de l'Esprit Saint est rendu agréable à Dieu par la puissance de l'amour.

127. C'est pourquoi il est bien d'ordonner que le *gril* qui porte les holocaustes soit fait comme un « *filet* », de telle sorte que le feu qu'on allume en-dessous pénètre librement par ses nombreux orifices et consume la totalité des sacrifices. Ainsi, en effet, ainsi est-il nécessaire qu'en toutes choses nous ne durcissons pas notre cœur ou ne le fermions à la grâce de Dieu, comme le font les pélagiens. Nous devons au contraire l'ouvrir avec empressement et prier ardemment, comme si nous ouvrons largement en même temps de nombreuses portes, pour qu'en tout bien que nous commençons ou que nous désirons faire, il daigne, comme pour chaque part des victimes qui lui sont sacrifiées, nous illuminer par sa miséricorde et allumer en nous son amour. Car les pélagiens, qui s'imaginent pouvoir accomplir quelque bien sans la grâce de Dieu, ne disposent pas un *gril maillé* comme un *filet* au-dessus du feu sacré sur l'autel de leur cœur, mais ils étendent au contraire comme une paroi solide entre eux et le feu de l'Esprit Saint, si bien qu'ils ne sont jamais réchauffés par l'amour¹.

Les quatre anneaux
 de bronze aux quatre
 coins de l'autel

128. Quant aux « *quatre anneaux de bronze* » qui doivent être mis « *aux quatre coins* » de l'autel, ce sont les quatre livres des Évangiles, comparés

libri, qui apte *anulis* assimilantur, quia perpetuam auditoribus suis *coronam uitae*^a promittunt, apte *aenei* sunt, quia in
 5 *omnem terram exiuit sonus eorum*^b, apte *per* quattuor *angulos* altaris positi, ut ecclesiam fidelium per omnes mundi plagas diffusam uerbo fidei et ueritatis confirmet, apte *subter arulam altaris* infixi, ut animos humilium munimine suae consolationis alleuent.

129. « **Facies et uectes altaris de lignis sethim duos quos operies lamminis aeneis.** » *Vectes* quibus altare portabatur doctores sunt qui ecclesiam sanctam quasi portare solent, dum fidem ac sacramenta ueritatis uel eis qui nesciebant
 5 praedicantes inferunt, uel in eis qui iam nouerant et acceperant confirmantes roborant. Qui quoniam *non sua* praedicant *sed ea quae sunt Iesu Christi*^a, *non doctas fabulas secuti sed cognitam caelesti oraculo uirtutem Domini nostri mundo notam faciunt*^b.

130. Apté *uectes*, ut portare queant altare, mittuntur in circulos ; *uectibus* namque altare Domini per circulos portare est sanctis doctoribus corda fidelium per *uerba euangelii*, quae *nec caelo et terra transeuntibus praeteribunt*^a, exhortando
 5 erigere. *Duo* sunt autem *uectes*, ut utrique populo, et Iudaeo uidelicet et gentili, uerbum praedicetur.

131. Quod ipsum in sequentibus quoque uerbis astruitur, cum subinfertur : « **Eruntque ex utroque latere altaris ad portandum.** » Erunt enim doctores qui Iudaeam, erunt qui

128. a. Jc 1, 12 ; Ap 2, 10 b. Ps 18, 5

129. a. Ph 2, 21 b. 2 P 1, 16

130. a. Mt 24, 35

1. Les docteurs ont donc pour tâche d'apporter la foi et les sacrements qui font l'Église chez ceux qui les accueillent ; cf. *De Tab.* II, 148.

avec bonheur à des *anneaux* puisqu'ils promettent à ceux qui les écoutent la *couronne* éternelle de vie^a. Il convient qu'ils soient de *bronze*, car *leur voix s'est répandue par toute la terre*^b ; il convient qu'ils soient mis *aux quatre coins* de l'autel pour que, par la parole de foi et de vérité, ils fortifient l'Église des fidèles dispersée dans toutes les parties du monde ; il convient qu'ils soient fixés *sous le foyer de l'autel*, pour qu'ils relèvent l'âme des humbles grâce au soutien de leur consolation.

Les barres de transport,
figure des docteurs

129. « Tu feras, pour l'autel, deux 27, 6
barres en bois de *sethim*, que tu
couvriras de plaques de bronze. »

Les *barres* avec lesquelles on transportait l'autel, ce sont les docteurs qui ont pour fonction de porter, pour ainsi dire, la sainte Église, en apportant, par leur prédication, la foi et les sacrements de la vérité à ceux qui les ignorent, ou en les fortifiant et en les confirmant chez ceux qui en ont déjà eu connaissance et les ont reçus¹. Puisqu'ils prêchent non *ce qui est d'eux, mais ce qui est de Jésus-Christ*^a, *ils ne suivent pas des fables sophistiquées, mais font plutôt connaître au monde la puissance de notre Seigneur*^b telle que l'atteste la voix céleste.

130. Il convient d'introduire les *barres* dans les anneaux, pour qu'on puisse transporter l'autel, car les *barres* insérées dans les anneaux pour transporter l'autel du Seigneur signifient que les saints docteurs élèvent le cœur des fidèles en les exhortant par les *paroles* de l'Évangile, qui *ne passeront pas, même si passent le ciel et la terre*^a. Et il y a *deux barres* pour que la parole puisse être enseignée à l'un et l'autre peuple, c'est-à-dire aux juifs et aux nations.

131. Cela est aussi confirmé plus loin par la suite, quand il est dit : « **Elles seront des deux côtés de l'autel pour le transporter.** » Car il y aurait des docteurs qui appelleraient

gentilitatem in unam eandemque fidei gratiam consono ore et opere aduocent. Vel certe *ex utroque latere altaris ad portandum erunt* uectes, cum mentes fidelium sancti praedicatorum et in prosperis et in aduersis inconcussam tenere uirtutum constantiam docent, ne aut haec blandiendo extollant aut illa terrendo conturbent.

132. « **Non solidum sed inane et cauum intrinsecus facies illud.** » Idcirco altare « *non solidum sed inane et cauum* » fieri praeceptum est, ut copiosum haberet locum ubi uel ignem sacrosanctum et ligna ad ignem uel holocausta quae igni erant consumenda reciperet. In cuius exemplum et tu, si uis esse altare Dei, exinani^a te ipsum et euacua ab omni contagione rerum mundanarum, quatenus in te ligna uerborum caelestium et hostiae uirtutum locum possint habere sufficientem capiasque flammam Sancti Spiritus qua eadem hostiae Domino consecrentur et ad finem perfectionis firmam perducantur.

133. Vbi apte in conclusione subiungitur : « **Sicut tibi in monte monstratum est.** » Nam cuncta quae nobis mystice in altaris et tabernaculi totius constructione facienda signauit Moyses, prius in illa caelesti conuersatione, in qua cum Domino diebus quadraginta permansit, facta a supernis ciuibus indefessa et perenni obseruatione cernebat. Neque enim dubitandum est eum potuisse ante solium Dei uidere altare illud sacrosanctum, quod uidere meruit Esaias, uiuis carbonibus internae caritatis plenissimum, uidere et forcipes sanctos,

132. a. cf. Ph 2, 7

les juifs et d'autres qui appelleraient les nations à la même et unique grâce de la foi par leur parole et leurs actes concordants. Ou peut-être y aura-t-il des barres *de chaque côté de l'autel pour le transporter*, quand les saints prédicateurs apprennent aux âmes des fidèles à tenir fermes et inébranlables dans la vertu, dans la prospérité comme dans l'adversité, de peur que celle-là ne leur inspire de l'orgueil sous son charme, et que celle-ci ne les trouble par ses terreurs.

Le creux
de l'autel

132. « **Tu ne le feras pas massif, mais vide et creux à l'intérieur.** » Si l'autel doit être fait « *non massif, mais vide et creux* », c'est pour disposer d'un grand espace pour recueillir le feu sacré et le bois servant au feu ainsi que les holocaustes qui y seraient consumés. En suivant cet exemple, si tu veux toi aussi être l'autel de Dieu, tu dois te vider^a et te dépouiller de toute contagion des réalités de ce monde, de sorte qu'il y ait en toi suffisamment de place pour le bois des paroles célestes et pour les sacrifices qu'inspire la vertu, et pour que tu puisses abriter la flamme du Saint-Esprit, qui consacrerà ces sacrifices au Seigneur et les amènera sûrement au terme de la perfection.

Le modèle montré à
Moïse : un enseignement
spirituel

133. Voilà pourquoi le texte ajoute naturellement en conclusion : « **Selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.** » Au cours de cette période de vie céleste pendant laquelle Moïse demeura quarante jours avec le Seigneur, il avait perçu, avec une inlassable et incessante attention, par anticipation, que les citoyens du ciel faisaient tout ce qu'il nous a signifié plus tard en termes spirituels, ce qui devait être réalisé quand furent édifiés l'autel et l'ensemble de la Tente. Car nous ne devons pas douter qu'il ait pu voir devant le trône de Dieu cet autel très saint qu'Isaïe a mérité de voir ; que, tout rempli des charbons ardents de la charité intérieure, il ait pu voir aussi

10 quos idem uidit propheta et quorum uno tulerat angelus carbonem de altari quo eius labia purgaret^a ; eiusdem namque gratia spiritus quo angeli inflammantur ad amandum semper Deum in caelis, etiam hominibus in terra et dimittuntur peccata et uirtutum dona conceduntur.

134. Itaque altare « *cauum et inane* » fieri iubetur, « *sicut Moysi in monte^a monstratum est* », quia sicut angeli ac spiritus iustorum in caelis uacui a peccatis et pleni sunt pietatis ac iustitiae, ita et nos in terra pro modulo nostro declinare a malo et facere bonum debemus^b. Quod ipsum sicut exhortationibus apertis uerbi caelestis, ita etiam mysticis tabernaculi ac uasorum et caerimoniarum eius figuris semper agere docemur.

XIII. ATRII ET VASORVM TABERNACVLI

135. « *Facies et atrium tabernaculi in cuius plaga australi erunt tentoria de bysso retorta.* » Sicut sancta sanctorum eam quae in caelis est sanctae ecclesiae partem designant et prius tabernaculum perfectam fidelium uitam in hoc dumtaxat saeculo commorantium typice denuntiat, ita *atrium tabernaculi* quod exterius erat prima incipientium rudimenta demonstrat. Vnde bene *tentoria* eiusdem atrii *de bysso retorta* erant facta, quia prima incipientibus cura impendenda est ut illecebras carnis simul et spiritus refrenent, iuxta illud Apostoli quod de filiis adoptionis loquens adiecit : « *Has igitur habentes promissiones, carissimi, mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus^a.* »

133. a. cf. Is 6, 6-7

134. a. cf. He 8, 5 b. cf. Ps 36, 27

135. a. 2 Co 7, 1

1. Cf. *supra*, p. 233, n. 3.

les pinces sacrées que vit le même prophète et dont l'une servit à l'ange pour prendre sur l'autel un charbon avec lequel il purifia ses lèvres^a. Car la grâce de cet Esprit dont brûlent les anges pour aimer Dieu sans cesse dans les cieus, est aussi celle par laquelle les péchés sont pardonnés et les dons vertueux accordés aux humains sur la terre¹.

134. Par conséquent, il est prescrit de faire l'autel « *creux et vide* », « *selon le modèle montré* » à Moïse « *sur la montagne^a* », parce que, tout comme les anges et les esprits des justes dans les cieus sont dénués de tout péché et pleins de piété et de justice, ainsi, nous, sur terre, devons-nous à notre mesure nous détourner du mal et faire le bien^b. Instruits par les claires exhortations de la parole céleste d'avoir toujours à faire ainsi, nous le sommes aussi par les figures de la Tente, de ses ustensiles et de ses rites.

XIII. DESCRIPTION DU PARVIS ET DES USTENSILES DE LA TENTE

Le parvis et le lin fin de ses rideaux 135. « *Tu feras le parvis de la Tente ; 27, 8 il y aura là, sur le flanc sud, des rideaux de lin fin retors.* » De même que le Saint des Saints signifie cette partie de la sainte Église qui est aux cieus, et que la première tente représente le type de la vie parfaite des fidèles aussi longtemps qu'ils vivent en ce monde, de même le *parvis de la Tente*, situé à l'extérieur, représente les premiers rudiments des débutants. Ce qui explique pourquoi les *rideaux* de ce parvis étaient justement faits *de lin fin retors*, les débutants devant être avant tout vigilants à réfréner les attraites de la chair comme de l'esprit, selon ce que dit l'Apôtre en parlant des enfants d'adoption : « *En possession de telles promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit^a.* »

136. *Byssus* namque, ut saepius commemoratum est, de terra uiridis nascitur, sed eruta de terra siccatur, contunditur, coquitur, torquetur ac magno et longo exercitio ad candidum de uiridi producitur colorem ; sic et caro nostra, ut ad uirtutem decoremque caritatis perueniat, artis se necesse est
5 ieuniorum orationis uigiliarum et totius continentiae laboribus subigat, quibus naturales et uelut ingenitas eius delectationes exsiccare atque ad eam quam desideramus dignitatem uirtutis ascendere queamus. *Retorquetur* autem
10 *byssus* ne facile possit dissolui, cum non solum carnis luxuria restringitur, uerum etiam tota eius memoria ab intimo corde radicitus euellitur.

137. « Centum cubitos unum latus tenebit in longitudine et columnas uiginti cum basibus totidem aeneis, quae capita cum celaturis suis habebunt argentea. » Constat numerum centenarium, qui in computo digitorum de laeua transfertur
5 in dexteram, non numquam in scripturis uitae caelestis habere figuram, quae sicut dextera laeuae, ita merito uitae praefertur praesenti. Cuius nimirum numeri frequens in diuinis litteris mysterium repperitur. Aedificationem archae Noe centesimo anno compleuit^a, quia sanctam ecclesiam
10 quam in hac interim uita aedificat, Dominus in futura perficit. Abrahae centenario filius promissionis nascitur Isaac^b, quia nimirum benedictio hereditatis, quae in semine eius omnibus familiis terrae promittitur, in futura et caelesti patria reddetur. Centum annos peregrinatur ipse in terra
15 repromissionis^c, quia quique filii Abrahae per fidem efficiuntur, ipsi supernae hereditatis debemus peregrinam in prae-

137. a. cf. Gn 7, 6 b. cf. Gn 21, 5 c. cf. Gn 12, 4 ; 25, 7

1. Cf. en particulier *De Tab.* II, 11.

2. *Luxuria*.

3. Sur la façon de compter sur les doigts, cf. *Introd.*, p. 31.

136. Car le *lin fin*, comme nous l'avons souvent rappelé¹, est vert quand il pousse en terre, mais quand il est déraciné du sol, il est séché, écrasé, cuit, torsadé, et par un grand et long effort, sa teinte passe du vert au blanc. Ainsi faut-il que notre chair se soumette aux rudes labeurs du jeûne, de la prière, des veilles et d'une totale continence pour parvenir à la vertu et à la beauté de la charité. C'est par ces moyens que nous pouvons tarir ses plaisirs naturels et innés, pour ainsi dire, et nous élever à l'excellence de cette vertu que nous désirons. Le lin fin est *retors* pour qu'il ne puisse s'effiloche facilement, quand non seulement l'exubérance de la chair² est maîtrisée, mais quand tout souvenir en est arraché, jusqu'à la racine, du fond du cœur.

La longueur du parvis :
le nombre cent

137. « Le parvis aura cent cou- 27, 9-10
dées de long d'un côté. Ses vingt
piliers reposeront sur autant de
socles de bronze ; leurs têtes avec leurs ciselures seront
d'argent. » Dans les Écritures, on le sait, le nombre cent, que l'on compte sur les doigts en passant de la main gauche à la droite, représente parfois la vie céleste, préférée à bon droit à cette vie, comme la main droite l'est à la gauche³. Le mystère que recèle ce nombre revient souvent dans les divines Écritures. Noé mit cent ans à construire l'arche^a, car dans la vie future, le Seigneur donnera la perfection à la sainte Église qu'il est en train d'édifier au cours de cette vie passagère. Isaac, le fils de la promesse, naquit quand Abraham avait cent ans^b, car la bénédiction de l'héritage, promise à toutes les familles de la terre à travers sa descendance, sera accordée dans la patrie céleste à venir. [Abraham] lui-même séjourna en pèlerin pendant cent ans dans la Terre promise^c, car nous tous qui devenons fils d'Abraham, nous devons par la foi en l'héritage céleste, mener une vie de pèlerinage dans

senti ecclesia ducere uitam. *Seuit* itaque *Isaac*^d in Geraris, quod interpretatur « incolatus », et inuenit ipso anno centuplum^e, quia quaecumque filii promissionis in hac uita peregrinantes bona operamur, mox egressi de corpore in caelesti uita recipimus.

138. In qua figura et semen euangelici sermonis, quod in bonam terram cecidit, exortum fecit fructum centuplum^a, et qui temporalia bona propter Christum et propter euangelium relinquit centuplum accipiet in praesenti et in saeculo futuro uitam aeternam^b, id est gaudium fraternae societatis^c nunc in spe uitae caelestis et tunc ipsam in se uitam regni caelestis. Centum ergo cubitos habet *latus* tabernaculi in longum, quia uniuersi qui ad membra ecclesiae pertinent necesse est pro aeterna in caelis uita laborem in se patientiae et continentiae temporalis assumant.

139. *Columnae* autem quibus haec tentoria suspenduntur in altum doctores sunt sancti, qui suorum corda auditorum a terrestribus contagiis extracta ad caelestia desideranda sustollunt et haec quasi uestem Domini diligenter extendunt, ne quid his inesse duplicitatis ualeat sed simplici ac munda intentione coram Domino uelut tentoria byssina niteant. Quae uidelicet *columnae* aeneae fuere sed argento uestitae, ut in sequentibus manifestius dicitur^a, aeneae quidem propter perseuerantiam uirtutis siue propter sonum ipsius praedicationis, argento autem uestitae quia non aliud quam uerbum Dei sonant, cuius saepe claritas solet argento figurari non aliud uiuendo in actibus quam obseruantiam diuinorum mons-

137. d. Gn 26, 6 e. Gn 26, 12

138. a. cf. Lc 8, 8 b. cf. Mt 19, 29 c. cf. Mc 10, 30

139. a. cf. Ex 38, 17

1. Notre traduction adopte la variante *in spe* (cf. PL 91, 457 A), de préférence à la forme *ipsi* choisie par le CCL (l. 1700).

l'Église de ce temps¹. De même, *Isaac fit des semailles*^d en Gérar – ce qui se traduit « habitation à l'étranger » –, et cette année-là, il moissonna le centuple^e, car dès que nous sortons du corps pour entrer dans la vie céleste, nous recevons en retour tout le bien accompli au cours de notre pèlerinage en cette vie comme fils de la promesse.

138. Cette figure représente également la semence de la parole évangélique tombée dans la bonne terre et qui porta le centuple quand elle eut germé^a, de même que celui qui quitte les biens de ce monde à cause du Christ et de l'Évangile recevra le centuple en ce monde, et dans le monde à venir, la vie éternelle^b, c'est-à-dire la joie de la communion fraternelle^c, maintenant, dans l'espérance de la vie du ciel, et alors, la vie même du Royaume céleste. Voilà pourquoi le côté de la Tente est de cent coudées de long, car il faut que tous ceux qui comptent parmi les membres de l'Église prennent sur eux, en ce temps, le labour de la patience et de la continence en vue de la vie éternelle dans les cieux.

Les piliers de bronze des rideaux ; leur couverture et leurs têtes d'argent

139. Quant aux *piliers* auxquels sont suspendus les rideaux, ce sont les saints docteurs. Quand ils ont extirpé le cœur de leurs auditeurs des souillures terrestres, ils l'élèvent aux désirs des réalités célestes, le déployant avec soin comme un vêtement pour le Seigneur, de sorte qu'il n'y ait plus en lui de duplicité et qu'il puisse resplendir devant le Seigneur simple et pur d'intention, tel un rideau de lin fin. Ces piliers étaient de bronze, mais recouverts d'argent, comme il est clairement dit plus loin^a; de bronze, soit à cause de leur persévérance dans la vertu, soit en raison du son de leur prédication ; mais recouverts d'argent parce qu'ils ne font entendre aucune autre parole que celle de Dieu – dont la splendeur est souvent figurée par l'argent –, et parce que dans leurs vies et par leurs actes, ils ne montrent rien d'autre que l'observance des paro-

trant eloquiorum. Non solum inargentatae erant, sed et *capita* tota *habebant argentea*, quod proprie doctorum est totos se uerbis sacrae scripturae subicere hisque animum corpusque meditando praedicando operando mancipare. Sicut enim membra nostra sine capite subsistere ac uiuere nequeunt, sic eloquia diuina illi suam uitam aestimantes non umquam haec oboediendo portare et semet humiliando exaltare desistunt^b.

140. Quid autem in *basibus* columnarum *aeneis* aptius quam initium sapientiae timorem Dei^a debemus intellegere? De quo et filius Sirach ait : « *Radix sapientiae est timere Deum* », ubi et pulchre subiunxit : « *Rami enim illius longaeui^b* », quia nimirum germina uirtutum multifaria, quae timore Dei tamquam opus et celaturae columnarum de *basibus* prodeunt, numquam fructu suae mercedis carebunt. Quare autem *uiginti* fuerint *columnae* in uno latere atrii supra iam expositum est, ubi eiusdem numeri *tabulae* in uno latere tabernaculi sunt fieri praeceptae.

141. « *Similiter in latere aquilonis per longum erunt tentoria centum cubitorum, columnae uiginti et bases aeneae eiusdem numeri et capita earum cum celaturis suis argentea.* » Eadem de *latere aquilonis* repetuntur quae iam de latere australi erant praemissa, quia utriusque testamenti praecones consono nos ore ad caelestia erigunt, tametsi caerimonias sacramentorum habuerint pro temporum ratione differentes, immo hoc in tempore noui testamenti quicumque de utroque populo ad salutem pertingunt non solum eandem fidem con-

139. b. cf. Lc 14, 11

140. a. cf. Ps 110, 10 b. Si 1, 25

1. Notre traduction ne tient pas compte du *non* (CCL, l. 1732), qui est visiblement une dittographie. Le mot est absent dans la PL 91 (457 D) et l'apparat critique du CCL (p. 86) est muet sur ce point.

2. Cf. *De Tab.* II, 58.

les divines. Non seulement, ils étaient recouverts d'argent, mais leurs *têtes* étaient elles-mêmes entièrement *d'argent* ; c'est en effet le propre des docteurs de se soumettre entièrement aux paroles de la sainte Écriture, s'y attachant corps et âme par la méditation, la prédication et les œuvres. Car de même que nos membres ne peuvent subsister ou vivre sans la tête, de même ceux-ci, estimant que les paroles divines sont leur vie, ne cessent jamais¹ de les porter en obéissant, et de les exalter en s'humiliant eux-mêmes^b.

Les socles de bronze des piliers

140. Quant aux *socles de bronze* des piliers, doit-on en donner une meilleure interprétation que celle du commencement de la sagesse, c'est-à-dire la crainte de Dieu^a ? A ce propos, le Siracide dit aussi : « *La racine de la sagesse, c'est de craindre le Seigneur* », ce à quoi il ajoute avec bonheur : « *En effet, sa frondaison, c'est la longue vie^b.* » C'est parce que les multiples germes de vertus issus de la crainte de Dieu – tout comme l'ouvrage et les ciselures des piliers étaient issus des socles – ne perdront jamais le fruit de leur récompense. Quant à la raison pour laquelle il y avait *vingt piliers* d'un côté du parvis, nous l'avons déjà donnée plus haut, là où il est question du même nombre de panneaux prescrits pour un côté de la Tente².

Les deux côtés du parvis : deux Testaments et deux peuples

141. « *De même, pour le côté nord, tu feras des rideaux d'une longueur de cent coudées, ainsi que vingt piliers posés sur autant de socles de bronze et munis de têtes et de ciselures en argent.* » On redit *pour le côté nord* ce qui avait déjà été dit pour le côté sud, parce que les hérauts des deux Testaments nous élèvent d'une seule voix jusqu'aux réalités célestes, bien que les rites de leurs sacrements soient différents en raison des époques auxquelles ils appartiennent. Ou bien peut-

27, 11

10 fessionem et operationem, sed et sacramenta habent eadem in emundationem peccatorum et perceptionem uitae caelestis in gratia Dei per Iesum Christum Dominum nostrum.

142. « **In latitudine uero atrii quae respicit ad occidentem erunt tentoria per quinquaginta cubitos et columnae decem basesque totidem.** » *Latitudo atrii quae ad occasum respicit solis, ubi terminato labore diurno noctis sopora gratia succedit, merito tempus significat illud quando, cessante post mortem uita actuali, quies electorum et merces aeterna sequitur. Denique illi qui in uinea summi patrisfamilias operabantur, cum sero esset factum, praemia sui percipere laboris^a, quia nimirum singuli quique iustorum, cum ad*
10 *huius finem uitae perueniunt tum uerae ingressum uitae sortiuntur. Vnde in Apocalipsi Iohannes : « Audiui uocem de caelo dicentem : 'Beati mortui qui in Domino moriuntur' ; a modo iam', dicit Spiritus, 'ut requiescant a laboribus suis, opera enim illorum sequuntur illos'^b. »*

143. Propter quam requiem recte occidentale latus atrii tentoria habebat *per quinquaginta cubitos et columnas decem. Quinquagenarius namque numerus consuecte significat annum in lege quinquagesimum, qui libertati quieti et remissioni totus erat consecratus^a, propter quod et « iubeleus » uocari praeceptus est ; « iobel » namque « dimittens » aut « mutatus » interpretatur. Denarium quoque numerum constat eadem superna praemia designare, ubi humana natura in utraque sua substantia immortaliter subleuata in diuinae prae-*

142. a. cf. Mt 20, 8 b. Ap 14, 13

143. a. cf. Lv 25, 10-11

1. Une même foi rassemble les croyants issus des deux peuples, cf. *De Tab. II*, 130 et CARROLL, *Venerable Bede*, p. 76.

être pourrait-on dire que tous ceux qui, issus des deux peuples, parviennent au salut sous la Nouvelle Alliance n'ont pas seulement une même foi, un même credo, une même ligne de conduite, mais aussi les mêmes sacrements pour la purification des péchés et le don de la vie céleste dans la grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur¹.

La largeur du parvis, côté ouest

142. « **La largeur du parvis regardant vers l'ouest comportera cinquante coudées de rideaux, dix piliers et autant de socles.** » *La largeur du parvis regardant vers le soleil couchant, là où la grâce du sommeil de la nuit succède aux fatigues du jour qui s'achève, représente bien ce temps après la mort, quand la vie active est terminée et que vient le repos pour les élus, avec l'éternelle récompense. C'est ainsi que ceux qui travaillaient dans la vigne du souverain Père de famille reçurent, quand vint le soir, la récompense de leur travail^a, car quand tous les justes parviennent au terme de cette vie, chacun d'entre eux se voit accorder l'entrée dans la vie véritable. C'est pourquoi Jean écrit dans l'Apocalypse : « J'entendis une voix dire du ciel : 'Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur : oui, dès maintenant', dit l'Esprit, 'qu'ils se reposent de leurs fatigues, car leurs œuvres les accompagnent'^b. »*

Ses cinquante coudées de rideaux et ses dix piliers

143. C'est en raison de ce repos que le côté ouest du parvis comportait à juste titre *cinquante coudées de rideaux et dix piliers*. Car dans la Loi, le nombre cinquante signifie habituellement la cinquantième année, qui était entièrement consacrée à la libération, au repos et à la rémission^a. C'est pourquoi il fut prescrit de l'appeler « jubilé », car « iobel » se traduit par « délivrant » ou bien « changé¹ ». On sait également que le nombre dix représente ces récompenses célestes dont la nature humaine se réjouira en la présence de la vision de Dieu, quand elle sera éle-

10 sentia uisionis laetatur. Deus namque Trinitas est, corpus nostrum ex quattuor elementis subsistit, interior homo noster ternario numero comprehenditur, cum « *ex toto corde tota anima tota uirtute Deum diligere*^b » iubemur ; et cum septem nostra uisioni sanctae Trinitatis in aeternum iunguntur, iuxta
15 illud Psalmistae : « *Mihi autem adhaerere Deo bonum est*^c », hoc est utique denarium quod cultores uineae dominicae consummatis diei laboribus pro mercede accipiunt^d. Quia ergo nobis sancti praedicatores finita hac uita praesentiam nostri conditoris et requiem promittunt aeternam hisque promissis
20 desideria nostra ab appetitu infimorum ad caelestia quaerenda erigunt, quasi in occidentali latere atrii *tentoria quinquaginta cubitorum longitudinis decem columnae subleuant* extollunt.

144. « *In ea quoque atrii latitudine quae respicit ad orientem quinquaginta cubiti erunt.* » *Latitudo atrii quae ad orientem respicit* primordium bonae nostrae conuersationis quae a fide incipit significat. Quae propter primam caelestis gratiae perceptionem « *ad orientem* » recte respicere dicitur, iuxta illud beati Zachariae : « *Visitauit nos oriens ex alto illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent*^a. » In qua nimirum plaga *quinquaginta erant cubiti*, quia in ipso mox ingressu conuersationis omnes qui cathecizantur remissionem peccatorum et
5 requiem sperare docentur aeternam. Nam et quinquagenarius numerus ad remissionem pertinet peccatorum. Vnde et in psalmo eiusdem numeri paenitentia et confessio et remissio descripta est peccatorum, ita ut is qui *Domino peccauerat* et

143. b. Mc 12, 30 c. Ps 72, 28 d. cf. Mt 20, 9-10

144. a. Lc 1, 78-79

1. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 67, l. 10).

vée à l'immortalité en ses deux substances. Car Dieu est Trinité, notre corps se compose de quatre éléments, et notre être intérieur est contenu dans le chiffre trois quand il nous est prescrit d'« *aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces*^b ». Et lorsque les sept éléments qui nous constituent sont éternellement unis à la vision de la sainte Trinité, selon cette parole du Psalmiste : « *Pour moi, il est bon d'être uni à Dieu*^c », c'est bien là le denier que reçurent les ouvriers de la vigne du Seigneur en récompense quand leur journée de labeur fut achevée^d. Ainsi, quand les saints prédicateurs nous promettent et la présence de notre Créateur et le repos éternel au terme de cette vie, et que, grâce à ces promesses, ils élèvent nos aspirations du désir des choses d'ici-bas à la quête des réalités célestes, ils dressent pour ainsi dire, à l'occident du parvis, dix piliers soutenant des rideaux de cinquante coudées de long.

La largeur du parvis,
côté est, et ses cinquante
coudées

144. « *La largeur du parvis regardant vers le levant sera également de cinquante coudées.* » La
27, 13
largeur du parvis regardant vers le

levant représente le début de notre vie bonne, qui commence par la foi. Elle est à bon droit dite regardant « *vers le levant* » en raison de notre première perception de la grâce céleste, selon cette parole du bienheureux Zacharie : « *L'astre levant d'en haut nous a visités, pour illuminer ceux qui se trouvent dans les ténèbres et l'ombre de la mort*^a. » Ce côté mesurait *cinquante coudées*, parce que, dès qu'ils entrent dans cette vie, tous ceux qui sont initiés à la foi apprennent à espérer la rémission des péchés et le repos éternel, car le nombre cinquante évoque également la rémission des péchés. C'est pour cette raison que le psaume qui porte le même numéro décrit la pénitence, la confession et la rémission des péchés, afin que celui qui *a péché contre le Seigneur et a fait le mal à ses yeux* soit purifié

15 *malum coram eo fecerat, cognoscendo ipse iniquitatem suam, ablutus sit ab eo cui peccauerat et super niuem dealbatus rursumque laetitiam salutaris Dei, hoc est Domini Iesu, quem offenderat receperit et spiritu illius principali ne ultra labi posset confortatus^b fuerit.*

145. Itaque orientalis atrii latitudo *quinquaginta* habet *cubitos*, cum prima fidei confessio remissione peccatorum et spe futurae in Christo quietis gaudet ac pacis. Denique in symbolo apostolorum confitemur nos credere « sanctam
5 *ecclesiam, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem* », quod uniuersalis synodus patrum sequentium plenius exprimi uoluit dicens : « Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum, spero resurrectionem mortuorum
10 *et uitam futuri saeculi.* » *Quinquaginta* ergo *cubitis* plagae orientalis generaliter initia credentium designantur, quae in remissionem peccatorum et spem futurae beatitudinis celebrantur. Quorum tamen continuo alia specialis distinctio subinfertur, quae ad unum eundemque finem bene considerata refertur.

146. Sequitur enim : « **In quibus quindecim cubitorum tentoria lateri uno deputabuntur columnaeque tres et bases totidem et in latere altero erunt tentoria cubitos obtinentia quindecim, columnas tres et bases totidem.** » Quindecim
5 *namque, quae septenario et octonario numero constant, recte gaudia designant uitae aeternae, quae a sabbatismo^a incipiens animarum in resurrectione corporum perficitur. Nam Dominus septima sabbati requiescens in monumento octaua die, id est post septimam sabbati, resurrexit a mortuis.*

144. b. Ps 50, 5-14

146. a. cf. He 4, 9

1. Bède se réfère ici au credo issu du second concile de Constantinople (381). Noter les variantes : *spero* au lieu de *exspecto* ; *futuri* au lieu de *uenturi*.

quand il *reconnaît son iniquité* et qu'il soit *rendu plus blanc que neige* par celui *contre qui il avait péché*, qu'il puisse connaître à *nouveau la joie du salut de Dieu*, c'est-à-dire du Seigneur Jésus, qu'il avait offensé et soit *rendu fort par son Esprit souverain^b* pour ne plus s'exposer à la faute.

145. C'est ainsi que le côté est du parvis a *cinquante coudées* de large, quand la première confession de foi jouit de la rémission des péchés et de l'espérance du repos et de la paix futurs dans le Christ. De même aussi, dans le Symbole des apôtres, nous confessons que nous croyons « à la sainte Église, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair », ce que plus tard le Synode œcuménique des Pères a voulu exprimer plus explicitement en disant : « Je confesse un seul baptême pour la rémission des péchés ; j'espère la résurrection des morts et la vie du monde futur¹. » Par conséquent, les cinquante coudées du côté est représentent de façon générale les rites d'initiation prévus pour les croyants et célébrés pour la rémission des péchés et l'espérance de la béatitude future. Une autre division de ces cinquante coudées est néanmoins immédiatement spécifiée, qui, à y regarder de près, vise une seule et même fin.

La répartition des
coudées de rideaux,
des piliers et des socles

146. S'ensuit en effet : « **De ces cinquante coudées de rideaux, quinze seront attribuées à un côté, ainsi que trois piliers et autant de socles, et de l'autre côté il y aura des rideaux s'étendant sur quinze coudées, ainsi que trois piliers et autant de socles.** » On le sait, le nombre quinze, égal à sept plus huit, représente bien les joies de la vie éternelle qui commencent avec l'observation du sabbat^a pour les âmes, et s'achèvent dans la résurrection des corps. Car le Seigneur reposa au tombeau le septième jour, jour du sabbat, et se releva d'entre les morts le huitième jour, c'est-à-dire après le septième jour qui était le sabbat.

27, 14-15

147. Quod autem in latere *quindecim cubitorum columnae* fuere *tres cum basibus totidem*, sanctos designat praedicatores fide spe et caritate praeminentes mentemque suam in stabilitate timoris Dei firmissime collocantes. Ingressus ergo
 5 atrium tabernaculi habes ab utroque latere *tentoria cubitorum quindecim* ternis suspensa columnis, quia quicumque sanctam ingressurus ecclesiam sacramenta fidei discere proposuerit, siue ad sinagogam seu ad ecclesiam gentium intuitum mentis conuerterit, in utraque portione fidelium
 10 doctores inueniet fide fortes, spe sublimes, caritate feruentes, in timore Domini fundatos, auditoribus suis requiem animarum beatarum ac resurrectionem immortalium promittere corporum. Qui uelut tentoria de bysso retorta in se suspendunt, cum eosdem auditores exemplo sui docent *quae*
 15 *sursum sunt quaerere*^a, *non quae super terram*^b, *integrumque spiritum suum et animam et corpus sine querella in diem Domini custodire*^c.

148. « In introitu uero atrii fiet tentorium cubitorum uiginti ex hyacintho et purpura coccoque bis tincto et bysso retorta opere plumarii, columnas habebit quattuor cum basibus totidem. » In introitu atrii quattuor sunt columnae, quia non
 5 nisi per fidem et sacramenta euangelii, quae quattuor libris continentur, unitatem sanctae ecclesiae quis ingredi poterit. Vnde pulcher in ipsa ecclesia mos antiquitus inoleuit, ut his qui cathecizandi et christianis sunt sacramentis initiandi quattuor euangeliorum principia recitentur ac de figuris et
 10 ordine eorum in apertione aurium suarum sollerter erudian-

147. a. Col 3, 1 b. Col 3, 2 c. 1 Th 5, 23

1. Il s'agit d'un des rites de l'initiation chrétienne, nommé « scrutin », auquel se soumettent les néophytes avant le baptême. On y lisait le début de chacun des quatre Évangiles avant d'expliquer les quatre symboles figurant les quatre évangélistes d'après Ez 1, 10.

Les trois piliers sur le côté, figure des prédicateurs

147. Quant aux *trois piliers* disposés sur le côté de *quinze coudées*, munis d'autant de *socles*, ils représentent les saints prédicateurs prééminents par la foi, l'espérance et la charité, dont l'âme est fermement rivée dans une inébranlable crainte de Dieu. Ainsi, quand on entre dans le parvis de la Tente, on a de chaque côté *quinze coudées de rideaux* suspendus à trois piliers, parce que tout homme qui s'apprête à entrer dans la sainte Église, décidé à se laisser instruire des sacrements de la foi, en dirigeant le regard de son esprit ou sur la Synagogue ou sur l'Église des nations, découvrira que des deux côtés, il y a parmi les croyants des docteurs forts dans leur foi, sublimes dans leur espérance, fervents dans leur charité, et enracinés dans la crainte de Dieu, qui promettent à ceux qui les écoutent le repos des âmes bienheureuses et la résurrection des corps immortels. En leur personne, ils suspendent pour ainsi dire des rideaux de lin fin retors, quand, par l'exemple qu'ils donnent, ils apprennent à ces mêmes auditeurs à *rechercher les choses d'en haut*^a, *non celles de la terre*^b, et à *garder leur esprit, leur âme et leur corps, sans murmurer, jusqu'au jour du Seigneur*^c.

L'entrée du parvis : quatre piliers, figure des quatre livres

148. « A l'entrée du parvis, il y 27, 16 aura un rideau de vingt coudées d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte et de fin lin retors, **ouvrage de broderies ; il sera suspendu à quatre piliers avec autant de socles.** » Il y a *quatre piliers à l'entrée du parvis*, parce que nul ne peut rejoindre l'unité de la sainte Église sinon par la foi et les sacrements de l'Évangile, contenus dans quatre livres. C'est pourquoi dans cette Église s'est instituée depuis les temps d'autrefois l'heureuse coutume de réciter le commencement des quatre évangiles à ceux qui vont être catéchisés et initiés aux sacrements chrétiens¹ ; et au moment où leurs oreilles sont ouvertes, on leur enseigne soigneusement les symboles des évangélistes et leur ordre, afin

tur, quo sciunt exinde ac meminerint qui et quot sint libri quorum uerbis maxime in fide ueritatis debeant erudiri.

149. In quo introitu « *tentorium* » quoque fieri « *cubitorum uiginti* » praecipitur, qui est numerus fidem quaternarius quinquies ductus ; quinque autem sunt notissimi corporis nostri sensus, uis uidelicet auditus gustus olfactus et tactus. Bene ergo in introitu atrii *tentorium uiginti cubitorum* in *quattuor columnis* suspenditur, quia omnes qui in sanctam intrant ecclesiam ad regulam euangeliorum fidem suam pariter et actus componere debent, ut continentes ab illecebris carnalibus cunctos sui corporis sensus diuinis subigant imperiis. Non solum enim hoc *tentorium quattuor columnis* subleuatur, sed et ipsum in longitudine sua quinarium numerum per quattuor multiplicatum habet, cum quilibet humiles ac pii auditores ad fidem uenientes non solum euangelii uerbis imbuti, uerum etiam euangelicam ipsi agere uitam desiderantes cunctos sui corporis sensus in *oboedientiam caritatis*^a expendunt.

150. Recte autem hoc in introitu atrii *tentorium* non sicut in reliquo atrio de bysso retorta, sed de quattuor fit coloribus nobilissimis, *hyacintho* scilicet et *purpura coccoque bis tincto* et ipsa *bysso retorta opere plumarii*, quia pulchra quidem his qui cathecizantur ecclesiae facies exterius fulget, sed multo praeclarior eius dignitas ac uirtus apparebit his qui eam per sacramentum baptismatis ingredi merentur. « Nemo enim repente fit summus », sed gradatim necesse est a minoribus ad perfectiora tendamus.

149. a. 1 P 1, 22 (Vg)

1. GRÉG. LE GR., *Hom. in Ez. II, 3, 3* (CCL 142, p. 238).

qu'ils sachent et se rappellent dès lors le nom et le nombre des livres qui contiennent les paroles dont on doit les instruire avant tout pour entrer dans la foi en la vérité.

Le rideau d'entrée de vingt coudées : les cinq sens et les quatre livres

149. A cette entrée, il est prescrit également de disposer « un rideau de vingt coudées », c'est-à-dire un nombre égal à quatre fois

cinq. Il est bien connu que nous avons cinq sens corporels : la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher. C'est donc à bon droit qu'un *rideau de vingt coudées* est suspendu aux *quatre piliers à l'entrée du parvis*, parce que tous ceux qui entrent dans la sainte Église doivent conformer leur foi et leur actes à la règle des Évangiles, afin de tenir tous leurs sens corporels hors des attraits de la chair en les soumettant aux commandements divins. En effet, ce rideau non seulement est porté par *quatre piliers*, mais la mesure de sa longueur contient aussi un nombre égal à cinq fois quatre, quand tout humble et fervent auditeur venant à la foi, non seulement se laisse pénétrer des paroles de l'Évangile, mais, dans son désir de mener la vie évangélique, déploie aussi tous ses sens corporels vers l'obéissance de la charité^a.

Les quatre couleurs du rideau d'entrée

150. Ce rideau à l'entrée du parvis est, comme il convient, fait non pas de lin fin retors, comme dans les autres parties

du parvis, mais de fil teinté des quatre plus nobles couleurs : d'*hyacinthe*, de *pourpre*, d'*écarlate* deux fois teinte et de ce même fin lin retors, *ouvré de broderies*. Ceci parce que, si la face externe de l'Église brille de son bel éclat pour ceux qu'on est en train d'instruire de la foi, sa dignité et sa puissance apparaîtront dans un éclat bien supérieur à ceux qui mériteront d'y entrer par le sacrement du baptême. Car « nul ne parvient d'un seul coup au rang le plus haut¹ », mais il nous faut monter peu à peu des réalités moindres aux plus parfaites.

151. Diximus autem saepius quod *hyacinthus* spem caelestium bonorum, *purpura* tolerantiam temporalium malorum, *coccus bis tinctus* ardorem perfectae dilectionis, *byssus retorta* refrenationem carnalis, delectationis significet. Qui uidelicet
 5 colores *opere plumarii* sunt inuicem uariati, cum unaquaqueque uirtus fidelium uicinarum sibi uirtutum societate et uelut quadam consanguinitate amplius clarescit.

152. Quamuis etiam singuli colores praefati singulis electorum possint conuenire personis, quia enim aliquis altius caelestia speculari meretur *hyacinthus* est, alter quia plura propter iustitiam patitur *purpura* est, hic quia feruentiore in
 5 Deum et proximum dilectione flammescit *coccus bis tinctus* est, ille quia specialiter integritate carnis uirginalis albet *byssus retorta* est, et cum iusti in una eademque fide et pietate euangelica de suis alterutrum uirtutibus congaudent, quasi *introitum atrii Domini tentorium* decorat pulchra uariantium
 10 colorum diuersitate contextum.

153. « Omnes columnae atrii per circuitum uestitae erunt argenti lamminis capitibus argenteis et basibus aeneis. » Diligentius ea quae dixerat inculcat, ut sedulo lectorem ammoneat neminem inter doctores ueritatis, *columnas* uidelicet *atrii* caelestis, posse computari qui non instar aeris
 5 inuincibilem inter aduersa patientiam habere didicerit, non se caelestium et obseruantia et annuntiatione uerborum undique uelut *argenti lamminis* munire atque exornare curauerit, non se omni subiectione praeceptis diuinis quasi *argenteo capiti* subponere studuerit, non in timore Dei uelut *aenea basi*
 10 stabilire consueuerit.

1. Cf. *De Tab.* I, 11 et p. 104, n. 1.

151. Nous l'avons souvent dit¹ : *l'hyacinthe* représente l'espérance des biens célestes ; *la pourpre*, l'endurance dans les difficultés de cette vie ; *l'écarlate teinte deux fois*, l'ardeur de l'amour parfait ; et *le fin lin retors*, la maîtrise des plaisirs charnels. Ces teintes se différencient l'une de l'autre par le *travail de broderie* quand, pour ainsi dire, chacune des vertus que possèdent les fidèles respandit davantage du fait de la proximité, et comme de la parenté des vertus voisines.

152. Cependant les teintes particulières mentionnées plus haut peuvent aussi correspondre à des individus particuliers, parmi les élus. Car l'un qui mérite de contempler d'un regard plus profond les réalités célestes, sera *d'hyacinthe* ; un autre, qui souffre davantage pour la justice, sera *de pourpre* ; celui-ci, enflammé d'un plus ardent amour de Dieu et du prochain, sera *d'écarlate deux fois teinte* ; celui-là, resplendissant particulièrement de l'innocence d'une chair virginale, sera *de fin lin retors*. Et quand les justes se réjouissent ensemble des vertus que possèdent les uns et les autres dans une seule et même foi, une seule et même piété évangéliques, c'est comme si *l'entrée du parvis* du Seigneur était parée d'un magnifique rideau tissé en des teintes diverses et variées.

L'armature
des piliers

153. « Tous les piliers du parvis seront parés, sur leur pourtour, de plaques d'argent, de têtes d'argent et de socles de bronze. » 27, 17

Le texte revient ici avec plus d'insistance encore sur ce qui a été dit, afin de rappeler fermement au lecteur que nul ne peut figurer au nombre des docteurs de la vérité, c'est-à-dire au nombre des piliers du *parvis* céleste, s'il n'apprend pas à devenir comme *de bronze*, par une invincible patience au milieu des adversités ; s'il ne veille pas à se protéger et à se parer de tous côtés par la pratique et la proclamation des paroles célestes, comme par des *plaques d'argent* ; s'il ne s'efforce de se plier aux divins préceptes par une entière soumission, comme sous une *tête d'argent* ; s'il ne s'accoutume à tenir ferme dans la crainte de Dieu, comme s'il était rivé à un *socle de bronze*.

154. « In longitudine occupavit atrium cubitos centum, in latitudine quinquaginta, altitudo quinque cubitorum erit. » Centum cubitos longitudinis habet ecclesia, quia ulnas suas eleuat ad bona opera propter uitam aeternam, quinquaginta
 5 latitudinis, quia requiem sperat sempiternam in gratia Spiritus Sancti quae quinquagenario numero uoluit designari cum pentecosten, id est quinquagesimam paschalis festiuitatis diem^a, suo aduentu consecrare dignata est, altitudo quinque cubitorum est iuxta numerum sensuum corporis nostri, quia
 10 tunc recipiet unusquisque propria corporis sui prout gessit siue bonum siue malum sit^b.

155. Sed in atrio domus Domini eorum solummodo figura exprimitur qui bonum in corpore fecerunt pro quo in requiem uitae perpetis merentur introduci, qui nunc in operibus iustitiae, quae casto et corpore et corde agunt, quasi
 5 byssus retorta nitent et tunc in eodem corpore immortalitatis gloria sublimato perceptis in aeternum iustitiae praemiis laetantur. At in euangelica parabola utriusque simul partis mentio est, ubi quinque uirgines quae cum operibus lucis ad sponsum uenerant statim cum eo ad nuptias intrant, quin-
 10 que aliae quae opera castitatis non casto animo exercuerant repulsae cum suis tenebris procul a regni ianuis eiciuntur^a; quinque enim erant et quinque, quia utraeque secundum ea quae in carne gesserant iudicatae sunt^b.

154. a. cf. Ac 2, 1-2 b. 2 Co 5, 10

155. a. cf. Mt 25, 1-12 b. cf. 2 Co 5, 10

1. Le nombre 100 représente la vie éternelle, cf. *De Tab.* II, 137 et *Introd.*, p. 31.

2. Cf. *De Tab.* II, 27.

3. Supériorité des dispositions intérieures sur la seule régularité dans les observances, cf. *Introd.*, p. 61-62.

Les mesures du parvis
 154. « Le parvis s'étendait sur cent coudées de long, cinquante de large et cinq coudées de haut. » L'Église mesure cent
 27, 18 coudées de long parce qu'elle tend ses bras vers les bonnes œuvres pour l'amour de la vie éternelle¹. Elle en mesure cinquante de large car elle espère le repos éternel dans la grâce de l'Esprit Saint, grâce qui a voulu être signifiée par le nombre cinquante lorsqu'elle a daigné consacrer par sa venue la Pentecôte, c'est-à-dire le cinquantième jour de la fête de Pâques^{a2}. Elle a cinq coudées de haut, qui correspondent au nombre de nos cinq sens corporels, parce qu'en ce jour là, chacun recevra de ce qui revient à son corps, suivant qu'il en a usé soit en bien soit en mal^b.

Le parvis, figure des œuvres de justice dans la chair

155. Mais cette image du parvis de la maison du Seigneur représente seulement ceux qui ont fait le bien quand ils étaient dans leur corps, grâce à quoi ils méritent d'entrer dans le repos de la vie éternelle. Aujourd'hui, ils resplendissent comme du fin lin retors par les œuvres de justice qu'ils accomplissent d'un corps et d'un cœur chastes, mais quand ils auront reçu les récompenses éternelles de la justice, c'est dans ce même corps qu'ils exulteront, un corps élevé à la gloire de l'immortalité. Ces deux aspects figurent ensemble dans la parabole de l'Évangile où les cinq vierges venues à la rencontre de l'Époux avec leurs œuvres de lumière entrent immédiatement avec lui dans la célébration des noces, alors que les cinq autres, qui n'avaient pas accompli d'une âme chaste les œuvres de la chasteté sont rejetées loin des portes du Royaume, chassées au loin avec leurs ténèbres^a. Elles sont cinq et cinq parce que les unes et les autres ont été jugées sur ce qu'elles avaient fait quand elles étaient dans la chair^{b3}.

156. Tota ergo longitudo et latitudo atrii per centenos et quinquagenos cubitos distenta est, quinque habet cubitos altitudinis, quia necesse est ut qui promissionem habemus quietis et patriae caelestis *mundemus nos ab omni inquinamento*
 5 *carnis et spiritus*^a, nec solum ab inquinamento mundemus, sed et perficiamus *sanctificationem in timore Dei*^b, quatenus apparente hora promissae retributionis non solum in spiritu uerum etiam in carne laetari mereamur in timore Dei. Propter quam utriusque nostrae substantiae, hoc est et animae et
 10 et supra dictum erat, ut diligentius memoriae commendetur repetitur.

157. « Fietque de bysso retorta et habebit bases aenas », ac deinde subiungitur : « *Cuncta uasa tabernaculi in omnes usus eius et caerimonias, tam paxillos eius quam atrii, ex aere facies.* » *Vasa tabernaculi in omnes usus eius et caerimonias*
 5 *praeparata homines sunt ecclesiae in diuersis meritis gradibusque Domino seruientes. Quae « uasa cuncta » fieri iubentur « aenea » illius nimirum, ut saepe dictum est, figura mysterii, ut quisque pulsatus aduersis perseueret in finem nec promissam sibi salutem desidia perdat, siue ut fidem*
 10 *quam didicit etiam inimicis obluctantibus palam confiteri non timeat, sed et amicis dona quae percepit sedulus insonare meminerit ; aes namque sonorum et naturae diu durabilis est.*

156. a. 2 Co 7, 1 b. 2 Co 7, 1

156. Par conséquent, la longueur et la largeur totales du parvis s'étendent sur cent cinquante coudées et sa hauteur atteint cinq coudées, parce que nous, qui avons reçu la promesse d'habiter une patrie céleste où règne la paix, *devons nécessairement nous purifier de toute souillure de la chair et de l'esprit*^a. Nous devons non seulement nous purifier des souillures, mais aussi accomplir notre *sanctification dans la crainte de Dieu*^b, de sorte que, quand paraîtra l'heure de la récompense promise, nous méritions de nous réjouir dans la crainte de Dieu, non seulement dans l'esprit, mais aussi dans la chair. Ce qui a été dit plus haut à propos de cette purification de nos deux substances – c'est-à-dire tant l'âme que la chair – dans la crainte de Dieu, est ici répété à nouveau, pour que notre mémoire en garde plus soigneusement le souvenir.

Les ustensiles de bronze : symbole des fidèles

157. « Et la hauteur sera garnie de fin 27, 19
 lin retors, et aura ses socles de bronze. »

Puis le texte ajoute : « *Tous les ustensiles pour le service général de la Tente et pour ses rites, et tous ses crochets, comme ceux du parvis, tu les feras de bronze.* » *Les ustensiles préparés pour le service général de la Tente et pour ses rites, ce sont les fidèles dans l'Église qui servent le Seigneur, divers par le mérite comme par le rang. Comme nous l'avons souvent dit, le fait qu'il soit prescrit de faire « tous ces ustensiles de bronze » contient l'image d'un mystère. Cela signifie ou bien que chaque fois qu'un fidèle est assailli par les contrariétés, il doit persévérer jusqu'au bout et ne pas perdre par sa négligence le salut qui lui a été promis, ou bien qu'il ne doit pas craindre de confesser ouvertement, même devant des ennemis chicaneurs, la foi qu'on lui a enseignée, mais doit se rappeler qu'il a à user des dons reçus pour faire aussi constamment résonner sa voix devant ses amis. Car le bronze est sonore et par nature il dure longtemps.*

158. *Paxilli* autem quos dicit « *tabernaculi* » siue « *atrii* » ad hoc erant facti, ut infixi columnarum summitatibus foris emerent et impositis sibi uelorum siue tentoriorum funibus sic ea leuantes a terra suspenderent. Quorum factura et positione non absurde ipsa doctorum potest lingua designari, quae praedicando audientium corda tangit ac tangendo subleuat. Funibus etenim solet aliquoties scriptura sacra designari. Vnde scriptum est, « *Funiculus triplex difficile rumpitur*^a », quia nimirum scriptura, quae in historico allegorico morali consueuit sensu interpretari, nulla hereticorum siue paganorum ualet peruersitate corrumpi.

159. Ipsa autem tentoria siue uela ut recipere funes possent, habebant necesse est in superioribus suis ansas siue circulos, quibus idem funes immitterentur. Et tu, si uis tentorium Dei fieri, praepara in corde tuo receptaculum sermonibus eius, quo possis ad superna suspendi. Imponantur uero *paxillis* columnarum funes tentoriorum, ut sic expansa atque in altum elata pulchritudinem tabernaculi compleant. Committant sancti praedicatores fidelium cordibus eloquia diuina eosque per haec ad exemplum sui ab infimis erigi commoneant. Expansa funibus ac subleuata uela siue tentoria decus sui operis mirificum, quod inuoluta nequiuertant, cunctis longe lateque demonstrent. Ostendant fideles amplitudinem bonae operationis, pulchritudinem mentis et internae gratiae quam donante Domino perceperant, ut uidentes proximi bona eorum opera glorificent patrem qui in caelis est^a dicantque : « *Quam amabilia sunt tabernacula tua, Domine uirtutum, concupiscit et deficit anima mea in atria Domini*^b. »

158. a. Qo 4, 12

159. a. Mt 5, 16 b. Ps 83, 2-3

1. Bède ne mentionne ici que trois sens de l'Écriture, cf. *Introd.*, p. 37-39.

2. Noter le passage à une exhortation au style direct, proche du style homilétique, cf. *De Tab.* II, 132.

Les crochets de la Tente

158. Quant aux *crochets* qui sont dits « *de la Tente* » ou « *du parvis* », ils étaient faits de telle sorte que, implantés dans les sommets des piliers, ils faisaient saillie et pouvaient, par l'insertion de cordes, maintenir voiles et tentures au-dessus du sol. Il n'est pas absurde de comparer leur facture et leur position à la langue même des docteurs qui, par leur prédication, touchent les cœurs des disciples, et en les touchant, les élèvent. Car en quelques endroits, l'Écriture sainte est comparée à des cordes. D'où ce texte : « *Une corde triplée ne se rompt pas aisément*^a », parce que l'Écriture, traditionnellement interprétée aux sens historique, allégorique et moral, ne peut être corrompue par la perversité des hérétiques ou des païens¹.

159. Mais pour que ces tentures ou voiles puissent recevoir des cordes, il fallait que leurs franges supérieures soient munies d'agrafes ou d'anneaux dans lesquels ces cordes seraient introduites. Toi aussi, si tu veux devenir la tenture de Dieu, prépare en ton cœur une place pour ses paroles, par lesquelles tu puisses être suspendu aux réalités d'en haut². Mais les cordes qui soutiennent les tentures doivent être fixées aux *crochets* des piliers, de sorte que ces tentures se déploient et s'élèvent pour parfaire la beauté de la Tente. Qu'ainsi les saints prédicateurs confient au cœur des fidèles les paroles divines et les exhortent, par ces paroles, à se tirer des bas-fonds en suivant l'exemple qu'ils leur donnent. Quand ils sont déployés et tendus en l'air par les cordes, que les voiles ou les tentures laissent voir à tous, en long et en large, la ravissante beauté de leur ouvrage, ce qui n'était pas possible tant qu'ils étaient enroulés. Qu'ainsi les fidèles fassent voir la grandeur des bonnes œuvres, comme la beauté de leur âme et de la grâce intérieure qu'ils ont reçue du Seigneur, afin que leurs proches qui voient leurs bonnes œuvres rendent gloire au Père qui est aux cieux^a et disent : « *Que tes tentes sont aimables, Seigneur des Vertus ; mon âme soupire et languit après les parvis du Seigneur*^b. »

LIBER TERTIUS

I. OLEI OFFERENDI AD LUCERNAM

1. « Praecepte filiis Israhel ut offerant tibi oleum de arboribus oliuarum purissimum piloque contusum, ut ardeat lucerna semper in tabernaculo testimonii extra uelum quod appensum est testimonio, et collocabunt eam Aaron et filii eius. » Disposito omni ornatu tabernaculi, consequenter etiam lumen *lucernae* praeuidetur, ut decor eius ammirabilis sicut interdiu lumine solari, ita etiam noctu lucernaribus flammis illustretur neque umquam in domo Dei aliquis tenebrarum locus, aliqua umbrarum possit hora suppetere. Iuxta uero mysticos sensus quid significet lumen *lucernae* Dominus in euangelio declarat, qui cum per parabolam dixisset : « Neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt », mox apte subiunxit : « Sic luceat lux uestra coram hominibus, ut uideant opera uestra bona^a. » Lucerna ergo lucens in domo Dei bona sunt opera iustorum, quae mentes intuentium suis exemplis illuminant.

1. a. Mt 5, 15-16

LIVRE III

I. DESCRIPTION DE L'HUILE À OFFRIR POUR LA LAMPE

La lampe de la Tente 1. « Commande aux fils d'Israël de t'offrir de l'huile tirée des oliviers, pure et broyée au pilon, pour qu'une lampe brûle continuellement dans la Tente du témoignage, devant le voile suspendu devant le témoignage. Aaron et ses fils la placeront. » Toute l'ornementation de la Tente étant disposée, on y prévoit aussi, ensuite, la lumière d'une lampe, afin que son admirable beauté, illuminée pendant le jour par l'éclat du soleil, le soit aussi la nuit par la flamme des lampes, et qu'il ne se trouve jamais aucun lieu ténébreux dans la maison de Dieu, jamais aucune heure d'obscurité. Ce que signifie, au sens mystique, la lumière de la lampe, le Seigneur nous le fait savoir dans l'Évangile, lorsque, ayant dit en parabole : « Nul n'allume une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le lampadaire afin qu'elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison », il ajoute juste après, bien à propos : « De même, que votre lumière brille aux yeux des hommes, pour qu'ils voient vos bonnes œuvres^a. » Ainsi donc, la lampe qui brûle dans la maison de Dieu, ce sont les bonnes œuvres des justes ; par leurs exemples, ils éclairent l'esprit de ceux qui les regardent.

27, 20-21

2. Verum diligentius intuendum quod, ut *lucerna semper in tabernaculo Dei possit ardere, filii quidem Israhel « oleum offerre », Aaron autem et filii eius ipsam lucernam « collocare » iubentur. Quae est ergo haec distinctio, ut ad nutriendam*
 5 *lucem in domo Domini populus oleum offerat et sacerdotes lucernam componant, nisi forte figurate imperatur ut fideles et religiosi auditores prompta ad oboediendum fidei corda adferant, doctores uero eis ignem uerbi caelestis, quo et illuminentur ad agnoscendum et inflammentur ad diligendum*
 10 *Deum, praedicando ministrent ? Per olei namque pinguedinem, qua et lassati atque infirmi artus recreantur et gratia praestatur luminis, interna saepe dilectio mentis et opus misericordiae designatur. Hinc etenim Psalmista : « Ego autem sicut oliua fructifera in domo Domini, speravi in misericordia Dei mei in aeternum et in saeculum saeculi^a », ac si patenter dicat : « Ego quia misericordiae fructum indigentibus prae-*
 15 *bui, mihi quoque in aeternum a Deo rependendam misericordiae gratiam speravi. » Ergo filii Israhel offerant oleum, Aaron uero et filii eius allato igne componant lucernam quae ardeat in tabernaculo Dei ; offerant humiles auditores deuotionem piae mentis et ministri sermonis doceant eos caelestis archana scientiae, quibus regulariter instituti in conspectu sui conditoris igne caritatis ardescant et homini-*
 25 *bus foras lucem bonae actionis ostendant.*

3. Notandum autem quod non indifferenter oleum « offerre » filii Israhel, sed cum distinctione « oleum de arboribus oliuarum » praecipiuntur, et insuper additur « purissimum piloque contusum ». Solet namque oleum myrtinum, solet rafa-

2. a. Ps 51, 10

L'huile offerte par les fils d'Israël

2. Mais prêtons grande attention à ceci : pour qu'une lampe puisse brûler continuellement dans la tente de Dieu, les fils d'Israël reçoivent l'ordre d'« offrir de l'huile », Aaron et ses fils, celui de « placer » cette lampe. Quelle est donc cette distinction selon laquelle, pour alimenter la lumière dans la maison du Seigneur, le peuple offre l'huile et les prêtres placent la lampe, sinon peut-être que, au sens figuré, il est prescrit aux fidèles et fervents auditeurs d'offrir des cœurs disposés à l'obéissance de la foi, et aux docteurs de leur fournir, par la prédication, le feu de la parole céleste capable de les illuminer dans la connaissance de Dieu et de les enflammer d'amour pour lui ? Car par la nature grasse de l'huile, qui revigore les membres fatigués et malades et fournit la grâce de la lumière, on désigne souvent l'amour intérieur et l'action miséricordieuse. Ainsi le Psalmiste : « Mais moi, comme un olivier fructifère dans la maison de Dieu, j'espère en la miséricorde de mon Dieu pour l'éternité et dans les siècles des siècles^a », comme s'il disait en clair : « Puisque j'ai offert le fruit de la miséricorde aux indigents, j'espère être comblé par Dieu, en retour, de la grâce de sa miséricorde dans l'éternité. » Qu'ainsi les fils d'Israël offrent de l'huile et qu'Aaron et ses fils, apportant le feu, placent la lampe pour qu'elle brûle dans la tente de Dieu. Que les humbles auditeurs offrent la ferveur d'une âme dévote, et que les ministres de la parole leur enseignent les arcanes de la science divine. Dûment instruits de celles-ci, qu'ils brûlent du feu de la charité devant la face de leur Créateur et manifestent aux hommes, à l'extérieur, la lumière de leurs bonnes actions.

Nature et pureté de l'huile

3. Notons qu'il est prescrit aux fils d'Israël d'« offrir » non une huile quelconque, mais précisément « de l'huile tirée des oliviers », et qui plus est, « une huile pure et broyée au pilon ». Car l'huile se fait d'habitude avec le myrte, avec du

5 ninum, solet de lino uel nuce aliisque diuersi generis speciebus fieri, sed nullum offerri licet in tabernaculo Dei, nisi quod de lignis oliuarum conficitur, sicut nec ignis alius quam qui de caelo descendit uel in lucernis sanctis ardere uel in altari Dei debet accendi. *Sanctus enim spiritus disciplinae effugiet fictum*^a.

10 Offerant ergo filii Israhel oleum ad lucernam Dei non qualecumque, sed de lignis oliuarum, et hoc purissimum piloque contusum; offerant boni auditores spiritalibus doctoribus conscientiam puram et caritatis gratia fecundam piloque sedulae probationis ab omni nequitiae commixtione permundatam, quae sola uidelicet intentione placendi et seruiendi

15 Domino uerba eius audire delectet. Offerat Aaron cum filiis suis ignem non alienum^b sed desuper missum ad accendendam lucernam, sicut etiam ad consumenda holocausta ac redolenda thimiamata; praedicent uerbum doctores non

20 suum, sed Domini protestantes cum fiducia: « Non enim sumus sicut plurimi adulterantes uerbum Dei, sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo coram Deo in Christo loquimur^c. » Hoc igne utuntur ad illustranda cognitione fidei corda audientium, hoc

25 ad perficienda ac Deo consecranda holocausta bonorum operum suorum, hoc ad incendenda thimiamata orationum sanctarum.

4. Bene autem dicitur: « *ut ardeat lucerna semper in tabernaculo testimonii* », quia numquam in sancta ecclesia lux praedicationis, numquam debet humilitas auditorum pura, quae hanc libenter accipiat, immo et sollerter inquirat,

5 deesse.

raifort, avec des graines de lin ou des noix, et avec d'autres espèces de diverses sortes¹, mais dans la tente de Dieu, on ne doit offrir que de l'huile tirée des oliviers, tout comme aucun feu ne doit brûler dans les saintes lampes ou être allumé sur l'autel de Dieu sinon celui qui est descendu du ciel. Car l'Esprit Saint qui nous éduque fuit la duplicité^a. Que les fils d'Israël offrent donc de l'huile pour la lampe de Dieu: non une huile quelconque, mais de l'huile tirée des oliviers, qu'elle soit pure et broyée au pilon. Que les disciples sincères offrent aux docteurs spirituels une conscience pure, riche de la grâce de la charité et purifiée de tout alliage de méchanceté par le pilon d'un examen méticuleux, c'est-à-dire une conscience qui aime écouter les paroles du Seigneur dans la seule intention de lui plaire et de le servir. Qu'Aaron et ses fils offrent non pas un feu étranger^b, mais le feu envoyé d'en haut pour allumer la lampe, ainsi que pour consumer les holocaustes et répandre le parfum de l'encens. Que les docteurs annoncent non pas leur propre parole, mais celle du Seigneur, pour pouvoir déclarer avec confiance: « *Nous ne sommes pas comme la plupart qui falsifient la parole de Dieu, mais c'est dans le Christ que nous parlons, en hommes sincères, de la part de Dieu et devant Dieu*^c. » Ils usent de ce feu pour éclairer le cœur de ceux qui les écoutent par la connaissance de la foi, pour parfaire les holocaustes de leurs propres bonnes œuvres et les consacrer à Dieu, et pour faire brûler l'encens de leurs saintes prières.

La lumière de la
lampe : la prédication

4. Il est dit à juste titre: « *pour qu'une lampe brûle continuellement dans la Tente du témoignage* », parce

que la sainte Église ne doit jamais manquer ni de la lumière de la prédication, jamais de la pure humilité des disciples qui la reçoivent avec joie, mieux encore, la recherchent avec ardeur.

3. a. Sg 1, 5 b. cf. Lv 10, 1-2 c. 2 Co 2, 17

1. Cf. PLINE, *Nat. hist.* 15, 7, 24-32.

5. Bene autem additur : « *extra uelum quod appensum est testimonio* ». Non enim intra uelum caeli opus habemus lucerna scripturarum, ubi archa est Domini et *cherubim gloriae propitiatorium obumbrant*^a, id est agmina militiae caelestiae gloriam incarnati filii Dei, quem posuit Deus *propitiationem pro peccatis nostris*^b, consona uoce praedicant.

6. Bene sequitur : « *et collocabunt eam Aaron et filii eius* », quia non omnium est sacramenta fidei praedicare in populo, sed eorum solummodo qui et castitate fidei et executione boni operis ad filios summi sacerdotis Domini uidelicet et saluatoris nostri pertinere probantur. Ceterum quisque uel a puritate fidei prauo dogmate aberrat, uel integritatem cognitae et seruatae fidei operum nequam improbitate commaculat, talis, etsi sacerdotis nomine uel persona praeminere uidetur, nihilominus auditurus est a Domino : « *Quare tu enarras iustitias meas et adsumis testamentum meum per os tuum, tu uero odisti disciplinam*^a », et cetera ; quales et Iacobus a colloca-tione lucernae Dei, hoc est a uerbo praedicationis, benigna exhortatione retrahit dicens : « *Nolite plures magistri fieri, fratres mei, scientes quoniam maius iudicium sumitis*^b », illud uidelicet iudicium quod praemisimus iamdudum Psalmistae uoce praemissum.

7. Bene autem additur : « **Et usque mane luceat coram Domino.** » Cum enim, transacta nocte saeculi huius, mane futuri saeculi claruerit de quo dicit propheta : « *Mane adstabo*

Emplacement de la lampe

5. Le texte ajoute bien à propos : « *hors du voile suspendu devant le témoignage* ».

Derrière le voile du ciel, nous n'avons en effet plus besoin de la lampe des Écritures, car l'arche du Seigneur est là et *les cherubim couvrent le propitiatoire d'une ombre de gloire*^a, ce qui veut dire que la multitude des armées célestes proclame d'une seule voix la gloire du Fils de Dieu incarné, de qui Dieu a fait *une propitiation pour nos péchés*^b.

Aaron et ses fils : les seuls élus

6. Le texte poursuit à bon droit : « *Et Aaron et ses fils la placeront* », car il n'appartient pas à tout le monde

d'annoncer les mystères de la foi au milieu du peuple, mais à ceux-là seuls qui ont donné la preuve, par la pureté de leur foi et l'accomplissement de bonnes œuvres, qu'ils font partie des fils du grand Prêtre, notre Seigneur et Sauveur. Cependant, si quelqu'un s'éloigne de la pureté de la foi par une doctrine fautive ou viole par la dépravation de ses mauvaises actions l'intégrité de la foi reçue et gardée, fût-il apparemment haut placé par le nom ou la fonction de prêtre, un tel homme entendra sans aucun doute le Seigneur lui dire : « *Pourquoi récites-tu mes commandements, qu'as-tu mon alliance à la bouche, toi qui détestes la règle*^a ? », et la suite. Jacques retient aussi ces gens-là de placer la lampe de Dieu, c'est-à-dire d'annoncer la parole de Dieu, en leur donnant ce conseil amical : « *Ne soyez pas nombreux, mes frères, à devenir maîtres. Vous le savez, vous n'en recevrez qu'un jugement plus sévère*^b. » Il pense au jugement que nous venons d'évoquer, celui qu'a prononcé autrefois la voix du Psalmiste.

Le rite de la lampe

7. Le texte ajoute à juste titre : « **Et qu'elle brille en présence du Seigneur jusqu'au matin.** » Car quand la nuit de ce monde

aura pris fin, le matin du monde à venir commencera à luire, comme le dit le Prophète : « *Au matin je me tiendrai devant toi et*

5. a. He 9, 5 b. 1 Jn 4, 10

6. a. Ps 49, 16 b. Jc 3, 1

tibi et uidebo^a », non iam ultra lucerna librorum indigebimus, 5
apparente et illustrante nos uera luce mundi de quo dicit
propheta : « *Vobis autem timentibus nomen meum orietur sol
iustitiae*^b. »

8. « **Perpetuus erit cultus per successiones eorum a filiis
Israhel.** » Et haec clausula, sicut et praecedentia, quae de
tabernaculo ac uasis atque utensilibus eius dicta sunt, spiri-
tali magis sensu quam carnali intellegenda atque exponenda
5 est. Quomodo enim iuxta litteram *perpetuus* esse potest *cultus*
officii sacerdotalis, ubi et ipsum sacerdotium et tabernacu-
lum in quo gerebatur et populus cui gerebatur iamdudum
esse cessarunt ? Vnde constat hoc in sancta ecclesia uerbum
10 ritibus simul et auditoribus ueritatis, numquam deerunt
spiritalis et filii Israhel qui in domum Domini dona pietatis
offerant et filii Aaron, id est ueri sacerdotis nostri, qui illis
lucem uerbi ministrent, donec, completo saeculi huius statu
et ipso quoque tabernaculo Dei toto, id est uniuersa electo-
15 rum multitudine ad regnum caeleste translata, non erunt
ultra qui ab hominibus erudiantur homines^a, cum *sit Deus
omnia in omnibus*^b.

II. SACERDOTII AARON ET FILIORVM EIVS

9. « **Applica quoque ad te Aaron fratrem tuum cum filiis
suis de medio filiorum Israhel, ut sacerdotio fungantur mihi
Aaron, Nadab et Abiu, Eleazar et Ithamar.** » Descripta fac-
tura tabernaculi, consequenter sacerdotes qui in eo
5 ministrent ordinantur. Quorum quidem ordinatio et habitus
recte ecclesiae sacerdotibus congruit, ita ut omne quod illic
in ornatu uestium clarum extrinsecus fulgebat, hoc intellec-

7. a. Ps 5, 5 b. Mt 4, 2 (Vg)

8. a. cf. Jr 31, 34 b. 1 Co 15, 28

je verrai^a. » Alors nous n'aurons plus aucun besoin de la
lampe des livres, car la lumière véritable du monde paraîtra
et nous illuminera, comme le dit le Prophète : « *Mais pour
vous qui craignez mon nom, le soleil de justice se lèvera*^b. »

8. « **Ce sera une observance perpétuelle au long de leurs
générations à partir des fils d'Israël.** » Cette prescription 27, 21
finale, comme celles dictées auparavant à propos de la Tente,
de ses ustensiles et de son mobilier, doit être entendue et
expliquée en un sens spirituel plutôt que charnel. Car com-
ment les fonctions sacerdotales pourraient-elles être
perpétuellement observées à la lettre, alors que le sacerdoce lui-
même, et la Tente où il s'exerçait et le peuple pour qui il
s'exerçait, ont disparu depuis longtemps ? C'est pourquoi, de
toute évidence, cette parole doit s'accomplir dans la sainte
Église. Là, les docteurs de la vérité et ses auditeurs se succé-
dant les uns aux autres, jamais ne feront défaut les fils
spirituels d'Israël pour offrir des dons de piété dans la mai-
son du Seigneur, ni les fils spirituels d'Aaron – c'est-à-dire de
notre véritable Prêtre – pour procurer à ces derniers la
lumière de la parole, jusqu'à ce que, achevé ce siècle en son
état présent, et transférée dans le Royaume des cieux la tente
même de Dieu tout entière – c'est-à-dire toute la multitude
des élus –, nul homme n'enseigne son frère^a, puisque *Dieu
sera tout en tous*^b.

II. LE SACERDOCE D'AARON ET DE SES FILS

Aaron et ses fils : 9. « **Adjoins-toi Aaron, ton 28, 1
le Christ et les apôtres frère, ainsi que ses fils, d'entre
les fils d'Israël, pour qu'ils exer-
cent pour moi le sacerdoce : Aaron, Nadab et Abihu, Éléazar
et Itamar.** » L'aménagement de la Tente une fois décrit, on
passe à l'ordination des prêtres qui y célèbrent. Ce qui est dit
de celle-ci et de l'habillement convient bien aux prêtres de
l'Église, de sorte que tout ce qui, dans l'ornementation des

tum spiritaliter in ipsis sacerdotum nostrorum mentibus altum intus emineat, hoc in eorum actibus prae ceteris fidelium meritis foris gloriosum clarescat.

10. Vnde apte praecipitur Moysi ut « applicet ad se Aaron fratrem suum cum filiis suis de medio filiorum Israhel ad fungendum sacerdotio » coram Domino. Necessae est enim ut quicumque ad maiorem in sancta ecclesia gradum promouendi, sunt maiore mentis industria sese ad legem Dei « applicent », id est diuinorum obseruantiae mandatorum sollertiore prae ceteris animo copulentur. Hoc est enim eos qui sacerdotio functuri sunt de medio filiorum Israhel ad Moysen applicari, praesules ac doctores sanctae ecclesiae communem uitam electorum singulari mentis culmine transcendere, et familiari inspectione quid lex generaliter omnibus electis, quid uero paucis perfectioribus specialiter loquatur attendere, ut altiori excellentia meritorum ad altiora possint praemia peruenire. Nam quod « fratrem suum » Moyses « cum filiis » in sacerdotium ordinare praecipitur, quid nobis aliud mystice commendat, nisi quod omnes qui officium doctoris sortiuntur tanto debent studio et amore meditationi diuinae legis adhaerere, ut quasi germana ei uideantur cognatione coniungi ?

11. Neque hoc, quod primi filiorum Aaron post ordinationem, cum ignem alienum offerrent coram Domino, igne caelesti perierunt^a, a significatione miserabilis nostri temporis abhorret, ubi non nulli sacerdotum ac doctorum loco potiti, quod dictu quoque graue ac lugubre satis est, dum

11. a. cf. Lv 10, 1-2

1. Dans l'interprétation des vêtements sacerdotaux comme symboles des vertus que doit posséder le pasteur, Bède s'inspire essentiellement de GRÉG. LE GR., Reg. past. II, 2-7 et 11.

vêtements, brillait alors d'un éclat extérieur, doit maintenant, compris au sens spirituel, se manifester intérieurement, en profondeur, dans l'esprit de nos prêtres, doit rayonner glorieusement au dehors dans leurs actions, en surpassant les mérites des autres fidèles¹.

10. C'est justement la raison pour laquelle Moïse reçoit l'ordre de « s'adjoindre Aaron, son frère, et ses fils d'entre les fils d'Israël, pour exercer le sacerdoce » devant le Seigneur. Car tous ceux qui sont appelés à être promus à un rang supérieur dans la sainte Église doivent « s'adjoindre » à la loi de Dieu avec un esprit plus attentif, autrement dit, ils doivent s'attacher à l'observance des commandements divins d'une âme plus exigeante, par rapport aux autres. Que ceux d'entre les fils d'Israël destinés à exercer le sacerdoce soient adjoints à Moïse, cela signifie que les pasteurs et docteurs de la sainte Église surpassent la vie ordinaire des élus par une élévation de l'esprit toute particulière et s'attachent par un examen assidu à ce que dit la Loi à tous les élus en général, et à ce qu'elle dit spécialement au petit nombre des plus parfaits, afin que, par la grande supériorité de leurs mérites, ils accèdent à de plus hautes récompenses. Car lorsque Moïse reçoit l'ordre d'ordonner « son frère et ses fils » au sacerdoce, que nous est-il recommandé au sens spirituel, sinon que tous ceux à qui échoit la tâche d'enseigner doivent s'appliquer à méditer la loi de Dieu avec tant de zèle et d'amour qu'ils donnent l'impression d'y être liés comme par des liens fraternels ?

11. Que les fils aînés d'Aaron aient été anéantis par le feu du ciel quand, après leur ordination, ils offraient un feu étranger devant le Seigneur^a, n'est-ce pas là un signe de nos misères présentes, quand certains de ceux qui ont été élevés aux fonctions de prêtres et de docteurs – en faire mention est déjà assez affligeant et attristant – sont consumés par le feu

ignem cupiditatis igni supernae dilectionis anteponunt, igne supernae ultionis absumuntur, quorum perpetua damnatio temporali est filiorum Aaron morte figurata. Quamuis excellentioris figura mysterii, quo modo tabernaculum cum
 10 ornatibus ac uasis suis sanctam designat ecclesiam, pulcherrima uirtutum siue personarum fidelium uarietate distinctam, ita etiam summus eiusdem tabernaculi sacerdos figuram tenet ueri pontificis Iesu Christi, qui semet ipsum obtulit oblationem et hostiam Deo pro nobis in odorem
 15 suauitatis^b. Qui etiam iure potest *frater* Moysi uocari ; quis enim amplius alteri fraterno est foedere conexus quam Christus Moysi, legi gratia, nouum testamentum ueteri, cum et ipse Moyses tale de eo testimonium reddat, dicens populo
 20 *me suscitabit tibi Dominus Deus tuus, ipsum audies*^c », et paulo post ex persona Domini : « *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tui et ponam uerba mea in ore eius*^d. »

12. Cuius operibus ammirandis, quae nemo alius fecit, recte habitus Aaron mira uarietate insignis comparatur, uel certe uestes Aaron multifariae omnem electorum coetum in
 5 uaria personarum meritorumque distantia Christo adhaerentem designant, teste Apostolo qui ait : « *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis*^a. » Cum autem in persona Aaron Dominum saluatorem figuraliter insinuatam accipimus, quid *filios* Aaron qui et ipsi in sacerdotium uncti

11. b. cf. Ep 5, 2 c. Dt 18, 15 d. Dt 18, 18

12. a. Ga 3, 27

1. Bède revient plusieurs fois sur la cupidité de certains ecclésiastiques, cf. BÈDE, *Epist.* 2, ad Egbertum 8.16-17 (éd. Plummer, p. 411 et 419-423) et in *Esd et N*, III (CCL 119 A, p. 359-360).

de la vengeance divine, parce qu'ils préfèrent le feu de la cupidité au feu de l'amour des réalités célestes ? Leur damnation éternelle a été préfigurée par la mort temporelle des fils d'Aaron¹. Mais c'est là aussi la figure d'un mystère bien plus élevé. De même que la Tente, ses ornements et ses ustensiles, représentent la sainte Église, remarquable par la merveilleuse diversité des vertus et des personnalités de ses fidèles, de même le grand prêtre de cette Tente porte en lui la figure du véritable grand Prêtre², Jésus-Christ, qui s'est offert lui-même pour nous à Dieu en oblation et en sacrifice de bonne odeur^b. Il peut légitimement être lui aussi appelé le frère de Moïse, car qui pourrait être uni plus étroitement à un autre dans une alliance fraternelle que le Christ l'est à Moïse, la grâce à la Loi, et le Nouveau Testament à l'Ancien ? Moïse rend lui-même un témoignage en ce sens à propos du Christ quand il déclare au peuple qu'il venait d'instruire : « *Le Seigneur ton Dieu suscitera pour toi, issu de ton peuple et de tes frères, un prophète comme moi ; tu l'écouteras*^c », et un peu plus loin, parlant au nom du Seigneur : « *Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche*^d. »

12. Ses œuvres merveilleuses, que nul autre n'a accomplies, on a raison de les comparer au vêtement d'Aaron, remarquable par sa splendide variété. Les vêtements assortis d'Aaron désignent sans doute aussi l'ensemble entier des élus attachés au Christ dans la diversité des personnes et l'inégalité des mérites, selon le témoignage qu'en donne l'Apôtre : « *Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ*^a. » Néanmoins, si l'on admet que le Seigneur et Sauveur est évoqué par la figure d'Aaron en personne, quelle signification donnerons-nous aux *filis* d'Aaron qui ont eux

2. Bède ne semble pas faire de différence entre *summus sacerdos* et *pontifex*.

sunt, nisi apostolos Christi apostolorumque successores et
 10 cunctos fidelium magistros significare dicamus ? Haec quidem
 ita principaliter de Domino possunt accipi, sed nos magis
 in eis quae ad significantiam nostrae in Domino piae
 15 conuersationis pertineant quaeque ad correctionem nostrorum
 respiciant morum decet intueri.

III. VESTIVM EORVM

13. Sequitur : « **Faciesque uestem sanctam fratri tuo in
 gloriam et decorem et loqueris cunctis sapientibus corde
 quos repleui spiritu prudentiae, ut faciant uestes Aaron in
 quibus sanctificatus ministret mihi.** » *Vestes sanctae Aaron*
 5 *quas illi Moyses fecit opera sunt iustitiae et sanctitatis quae*
scriptura sacrae legis rectoribus habenda commendat,
quorumque in his qui praecessere in Christo exempla quae
imitentur ostendit. Sapientes autem corde quos ad faciendas
 10 *easdem uestes Deus spiritu prudentiae repleuit, ipsi sunt*
prophetae et apostoli ceterique doctores ueritatis, qui nobis
apertissime quomodo uiuere sacerdotes et ministri altaris,
qualiter docere debeant siue exemplo suae actionis seu uerbo
exhortationis, ostendunt, e quibus est illud Apostoli ad
 15 *Titum : « Oportet enim episcopum sine crimine esse, ut Dei*
dispensatorem, non superbum, non iracundum, non uinolentum,
non percussorem, non turpis lucri cupidum, sed hospitalem,
benignum, sobrium, iustum, sanctum, continentem, amplectentem
eum qui secundum doctrinam est fidelem sermonem^a. »

14. « **Haec autem erunt uestimenta quae facient : ratio-
 nale et superumerale, tunicam et lineam strictam, cidarim et**

13. a. Ti 1, 7-9

aussi reçu l'onction du sacerdoce, sinon qu'ils représentent
 les apôtres du Christ et les successeurs des apôtres, ainsi que
 tous ceux qui instruisent les fidèles ? On peut certes enten-
 dre tout cela comme se référant en premier lieu au Seigneur,
 mais il convient mieux d'y voir ce qui concerne le sens de
 notre vie religieuse dans le Seigneur et ce qui touche à notre
 conversion personnelle.

III. DESCRIPTION DE LEURS VÊTEMENTS

<p>Les vêtements d'Aaron : œuvres de justice</p>	<p>13. S'ensuit : « Tu feras, pour ton frère, des vêtements sacrés pour sa gloire et sa beauté, et tu t'adresseras à tous ceux qui ont le cœur sage et que j'ai remplis de l'esprit de prudence : qu'ils fassent les vête- ments d'Aaron, pour qu'il puisse exercer son ministère pour moi quand il sera consacré. » Les vêtements sacrés que Moïse fait faire pour Aaron, ce sont les œuvres de justice et de sainte- teté que l'Écriture de la sainte Loi recommande aux pasteurs de posséder et dont elle leur montre des exemples à imiter en ceux qui les ont précédés dans le Christ. Ceux qui ont le cœur sage, que Dieu a remplis de l'esprit de prudence pour faire ces vêtements, ce sont les prophètes, les apôtres et les autres docteurs de la vérité qui nous montrent très clairement com- ment les prêtres et les ministres de l'autel doivent vivre et comment ils doivent enseigner. Ils le font soit par l'exemple de leurs actes, soit par leurs paroles d'exhortation, comme celle-ci que l'Apôtre adresse à Tite : « L'évêque, en effet, en sa qualité d'intendant de Dieu, doit être irréprochable : ni arrogant, ni coléreux, ni buveur, ni batailleur, ni avide de gains déshonnêtes, mais au contraire hospitalier, bienveillant, sobre, juste, pieux, maî- tre de soi, attaché à l'enseignement sûr, conforme à la doctrine^a. »</p>	<p>28, 2-3</p>
--	--	----------------

Huit vêtements du grand
 prêtre ; quatre vêtements
 des prêtres

14. « Voici les vêtements 28, 4-5
 qu'ils feront : un pectoral, un sca-
 pulaire, une tunique et un justau-

balteum ; facient uestimenta sancta Aaron fratri tuo et filiis eius, ut sacerdotio fungantur mihi, accipientque aurum et
 5 hyacinthum et purpuram coccumque bis tinctum et byssum. » Quomodo haec singula facta sint, plenius in sequentibus explicatur^a. *Rationale* autem pectoris habitus, *superumerale* est umerorum, *tunica et linea stricta*, id est camisia, totum corpus operiunt, *cidaris* caput ornat, *balteum*
 10 utramque tunicam simul et *superumerale* artius ad corpus aptat. Quibus sex indumentis inferius septimum iungitur et octauum, feminalia uidelicet *linea* ad operiendam carnem turpitudinis^b et *lammina aurea super cidarim*, quae titulo nominis Domini ceteris altior eminet omnibus^c. « *Lineam* »
 15 autem « *strictam* » dicit, quoniam adhaerebat corpori et ita arcta erat adstrictis manicis, ut nulla ei omnino ruga inesset, descendebat autem usque ad crura, unde et Graece « *poderis* », id est *talaris*, uocatur. His octo generibus uestium pontifex tempore sacrificii solebat indui. E quibus erant
 20 quattuor etiam minoris ordinis sacerdotibus concessa, feminalia uidelicet *linea*, *tunica*, *balteus* et *cidaris*^d. Decebat enim ut quo maiore quis gradu esset insignis, eo pluribus etiam uirtutum actibus ammirandus fulgeret. Cuncta autem fiunt de auro pretiosisque coloribus, quia nihil uile ac sordidum in
 25 sacerdotis ore uel opere debet apparere, sed cuncta quae agit, uniuersa quae loquitur, omnia quae cogitat et coram hominibus praeclara et in conspectu interni arbitris oportet esse gloriosa.

III. SUPERUMERALIS

15. « Facient autem superumerale de auro et hyacintho ac purpura coccoque bis tincto et bysso retorta, opere polimito. »

14. a. cf. Ex 28, 6-35.39 b. cf. Ex 28, 42 c. cf. Ex 28, 36-38 d. cf. Ex 28, 40-41

1. Cf. JÉRÔME, *Epist.* 64, 11, 1 ; le terme est utilisé en Gn 37, 23.

corps en lin, un turban et un ceinturon. Ils feront des vêtements sacrés pour ton frère Aaron et ses fils, afin qu'ils exercent pour moi le sacerdoce. Ils emploieront l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate deux fois teinte et le lin fin. » Il est expliqué en détail plus loin comment tout cela doit être fait^a. Le *pectoral* revêt la poitrine, le *scapulaire* les épaules, la *tunique* et le *justaucorps en lin*, c'est-à-dire la chemise, recouvrent tout le corps ; le *turban* orne la tête, et le *ceinturon* maintient à la fois la tunique et le scapulaire bien serrés au corps. A ces six pièces de vêtement s'ajoutent une septième : des caleçons en lin pour cacher l'indécence de la chair^b, et une huitième : une plaque d'or fixée au turban qui, dépassant tout le reste avec l'inscription du nom du Seigneur, domine l'ensemble^c. Le « *justaucorps en lin* » est appelé ainsi parce qu'il enserrait le corps, qu'il était étroit avec des manches resserrées et n'avait donc aucun pli. Comme il descendait jusqu'aux jambes, les grecs l'appellent aussi « *poderis* », ce qui désigne « une longue robe allant jusqu'aux talons » [*talaris*¹]. C'est de ces huit pièces de vêtement que le grand prêtre avait coutume d'être revêtu au moment du sacrifice. Parmi celles-ci, quatre pièces étaient également attribuées à l'ordre des prêtres inférieurs : les caleçons de lin, la tunique, la ceinturon et le turban^d. Car il convenait que celui que son rang supérieur distinguait, brillât aussi d'un admirable éclat par le plus grand nombre de ses actes de vertu. Le tout est fait d'or et teint à grands frais, parce qu'on ne doit rien voir de vil ou de sordide dans les paroles ou les actions d'un prêtre ; au contraire, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit et tout ce qu'il pense doit être excellent aux yeux des hommes et tout autant lumineux au regard du Juge intérieur.

III. DESCRIPTION DU SCAPULAIRE

Le scapulaire : fardeau des bonnes œuvres

15. « Ils feront le scapulaire d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte et de fin lin retors, 28, 6

Quoniam in umeris onera portare solemus, quid per *superumerale* pontificis, nisi labores bonorum operum quae iugiter
 5 coram Domino ferre debet ostenduntur? Et apte primo de *superumerali* faciendo praecipitur, quia quisquis ad sacerdotium ministeriumque populi Dei promouendus est, primum eius debent opera cognosci, ut dum hoc quod foras hominibus patet irreprehensibile apparuerit, conuenienter ex
 10 tempore etiam integritas cordis eius et fidei sinceritas scrutetur. *Superumerale* ergo quod in umeris gestabat pontifex, illud euangelicum onus accipiamus de quo Dominus ait: « *Iugum enim meum suaue est et onus meum leue*^a »; quod manifestius alibi nobis commendans aiebat: « *Si quis uult post me uenire,*
 15 *abneget semet ipsum et tollat crucem suam et sequatur me*^b. »

16. Fit autem idem *superumerale* de auro et hyacintho ac *purpura coccoque bis tincto et bysso retorta*: « de auro uidelicet ante omnia in habitu sacerdotis intellectus sapientiae principaliter emicet; cui *hyacinthus* qui aereo colore resplendet
 5 adiungitur, ut per omne quod intellegendo penetrat non ad fauores infimos sed ad amorem caelestium surgat, ne dum suis incautius laudibus pascitur, ipso etiam ueritatis intellectu uacuetur; auro quoque et hyacintho *purpura* permiscetur, ut uidelicet sacerdotale cor, cum summa quae
 10 praedicat sperat, in semet ipso etiam suggestiones uitiorum reprimat eis que uelut ex regia potestate contradicat, quatenus nobilitatem semper intimae regenerationis aspiciat et caelestis regni sibi habitum moribus defendat. » Quamuis, ut superius dictum est, in purpureo colore possit ipsa effusio

15. a. Mt 11, 30 b. Mt 16, 24

1. *Habitus* est pris ici dans ces deux sens.

2. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 3 (cf. SC 381, p. 184, l. 43-53).

brodé de nombreuses teintes. » Puisqu'on porte habituellement les fardeaux sur les épaules, que peut représenter le *scapulaire* du grand prêtre, sinon la peine qu'il prend à accomplir des bonnes œuvres qu'il doit sans cesse porter devant le Seigneur? Il est bon que l'ordre de faire confectionner un *scapulaire* soit donné en premier, parce que, lorsque quelqu'un doit être promu au sacerdoce et au service du peuple de Dieu, il faut d'abord examiner ses œuvres. Si ce qui est extérieur et visible pour tout homme est perçu comme irréprochable, l'intégrité de son cœur et la pureté de sa foi seront en leur temps examinées comme il faut. Considérons donc que le *scapulaire* que le grand prêtre portait sur ses épaules est le fardeau dont le Seigneur parle dans l'Évangile: « *Mon joug est doux et mon fardeau léger*^a »; et ailleurs, il nous le recommandait plus directement: « *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive*^b. »

Les couleurs du scapulaire

16. Ce *scapulaire* est fait d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte et de fin lin retors. « D'or, pour qu'avant tout, dans le comportement, le vêtement¹ du prêtre, reluisse l'intelligence de la sagesse. A l'or se joint l'hyacinthe, qui resplendit de la couleur du ciel, pour que tout ce que pénètre son intelligence suscite en lui l'amour des biens célestes, et non le désir de misérables éloges; car à se laisser prendre imprudemment par les louanges, il perdrait précisément l'intelligence du vrai. A l'or et à l'hyacinthe se mêle la pourpre, pour que le cœur du prêtre, lorsqu'il espère les biens suprêmes qu'il prêche, étouffe aussi en lui-même les suggestions des vices et leur impose silence comme avec une autorité royale, gardant toujours présente à sa pensée la noblesse de sa nouvelle naissance intérieure, et conservant intact par sa façon de vivre le vêtement du Royaume des cieux². » Toutefois, comme on l'a dit plus haut, la pourpre peut

15 sanguinis pro Christo uel diuersarum tolerantia pressurarum
intellegi ; ipsa est enim crux quam sequentes Dominum coti-
die ferre iubemur, unde merito talis species inter alias in
umero sacerdotis refulget, ut ipsum ad patiendum aduersa
semper doceat esse paratum.

17. « Auro autem et hyacintho ac purpurae *bis tinctus coc-*
cus adiungitur, ut ante interni iudicis oculos omnia uirtutum
bona ex caritate decorentur, ut cuncta quae coram homini-
bus rutilant, haec in conspectu occulti arbitris flamma intimi
5 amoris accendat. Quae scilicet caritas, quae Deum simul ac
proximum diligit, quasi ex duplici tinctura fulgescit.

18. Sed cum mens ad praecepta caritatis tenditur, restat
procul dubio ut per abstinentiam caro maceretur. Vnde et bis
tincto cocco *torta byssus* adiungitur : de terra etenim byssus
nitenti specie oritur, et quid per *byssum* nisi candens decore
5 munditiae corporalis castitas designatur ? Quae uidelicet
torta pulchritudini superumeralis innectitur, quia tunc casti-
monia ad perfectum munditiae candorem ducitur, cum per
abstinentiam caro fatigatur. »

19. Potest de *cocco*, qui ignis specie refulget, et hoc non
inconuenienter dici quod ideo fortasse « *bis tinctus* » fieri
praeceptus sit, quod ignis duplicem habere uim soleat,
urendi scilicet et lucendi. Cuius naturam imitari praesulem
5 in uerbo nimirum doctrinae salutaris oportet, ut et lucem
uidelicet scientiae desiderantibus aperire, et rubiginem pec-
catorum in contemptoribus curet increpando comburere.
Cum enim auditoribus suis dulcissima scripturarum archana

aussi s'entendre du sang répandu pour le Christ, ou de
l'endurance dans diverses épreuves ; car nous qui suivons le
Seigneur, c'est la croix même qu'il nous ordonne de porter
chaque jour. C'est pourquoi il convient que cette teinte res-
plendisse parmi d'autres sur les épaules du prêtre, pour qu'il
enseigne à être toujours prêt à supporter les adversités.

17. « A l'or, à l'hyacinthe, à la pourpre se joint *l'écarlate*
deux fois teinte : il faut qu'aux yeux du Juge intérieur les fruits
des vertus tirent tous leur beauté de la charité, que tout ce qui
brille aux yeux des humains soit, au regard du Juge caché,
tout brûlant du feu de l'amour intérieur. Comme elle aime à
la fois Dieu et le prochain, cette charité a comme l'éclat d'un
tissu deux fois teint.

18. Mais quand l'âme est attentive aux préceptes de la
charité, il reste évidemment à mortifier la chair par l'absti-
nence. Aussi le *fin lin retors* se joint-il à l'écarlate deux fois
teinte. Car de la terre naît un fin lin d'une éclatante
blancheur. Et que signifie ce *lin fin*, sinon la chasteté cor-
porelle, rayonnante de sa pure beauté ? C'est de fin lin *retors*
qu'est brodé le magnifique scapulaire, parce que la chasteté
atteint la parfaite blancheur de la pureté quand l'abstinence
exténue la chair¹. »

19. Il n'est peut-être pas incongru de dire aussi que l'écar-
late, dont l'éclat ressemble à celui du feu, doit être « *deux fois*
teinte », parce que le feu a cette double caractéristique de pou-
voir consumer et donner de la lumière. Il convient bien à
celui qui préside d'imiter la nature du feu quand il enseigne
la doctrine du salut, prenant soin tout à la fois de répandre la
lumière de la connaissance sur ceux qui désirent cette doc-
trine et, par ses reproches, de consumer la rouille des péchés
en ceux qui la méprisent. Car lorsqu'il expose à ses auditeurs
les secrets les plus doux des Écritures, qu'il s'agisse des mira-

1. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 3 (cf. SC 381, p. 186, l. 63-69 et 73-81).

siue miracula aut parabolas Domini euangelicas exponit,
 10 uelut in habitu suo fulgorem lucis ostendit ; at cum propter
 uitam superbientium commemorata aeterna ultione percutit,
 quasi terrorem flammae uorantis in eodem aspectantibus
 demonstrat. Neque enim quisque uerbum faciens ad popu-
 lum, uel solum increpandis prauorum reatibus, uel solum
 15 debet scripturarum reserandis insistere secretis, ne uel de
 peccatorum tantummodo correptione disputans, forte minus
 libenter audiatur ; uel mysterious tantum abdita reserans,
 minus fortasse eis quos emendare debuit prosit ; sed cum ex
 utroque sermonem temperat, et suauitatem uidelicet caelestium
 20 secretorum audientibus pandendo, et correptionem
 morum per quam horum participes fieri ualeant suadendo,
 quasi bis tinctum in habitu suo pontifex cocci fulgorem
 demonstrat.

20. « **Duas oras iunctas habebit in utroque latere summitatum ut in unum redeant.** » De hoc in sequentibus ita dicitur :
 « *Fecit igitur superumerale de auro hyacintho et purpura^a* » ; et paulo post : « *Duasque oras sibi inuicem copulatas in utroque*
 5 *latere summitatum^b* ». Ex quo uerisimile uidetur quod, plicata
 ueste, coniunctae sibi fuerint *orae* utriusque partis *in utroque latere* a sursum usque deorsum, ita ut dimidium uestis
 intuentium oculis foris appareret, dimidium uero aliud interius lateret ; sed *orae* utrorumque *coniunctae* usque ad
 10 extremos angulos ad inferiora descenderent. In quo quid aliud nobis typice intellegendum, nisi ut, cum bona foris
 opera proximis ostendimus, eadem intus coram Domino integra seruemus, ne umquam uel castitatem purae cogitatio-

20. a. Ex 39, 2 b. Ex 39, 4

cles ou des paraboles du Seigneur dans les Évangiles, c'est comme s'il faisait voir l'éclat de la lumière sur ses vêtements ; et quand il frappe pour sauver la vie des orgueilleux en leur remémorant le châtement éternel, c'est comme s'il faisait voir à ceux qui le regardent la terreur que provoque la flamme dévorante. Quiconque s'adresse au peuple ne doit pas s'appliquer seulement à corriger les fautes des méchants, car on l'écouterait moins volontiers s'il se contente de dénoncer les péchés. Il ne doit pas non plus s'appliquer seulement à révéler les secrets des Écritures, car s'il se contente de manifester des mystères cachés, il sera moins utile à ceux qu'il devrait réprimander. Mais s'il équilibre son discours dans les deux sens, expliquant à ses auditeurs la douceur des secrets du ciel et les exhortant à rectifier leur comportement pour pouvoir se rendre participants de ces secrets, c'est comme si le grand Prêtre faisait voir en ses vêtements l'éclat de l'écarlate deux fois teinte.

Ses deux bordures :
 solidarité des actes
 et des pensées.

20. « **Il aura deux bordures, cousues de part et d'autre de leurs extrémités, de sorte qu'elles ne fassent qu'une.** » Voici ce qui est dit
 28, 7
 plus loin à propos de ce verset : « *Il fit donc un scapulaire d'or, d'hyacinthe et de pourpre^a* », et un peu plus loin : « *et deux bordures attachées l'une à l'autre, de part et d'autre de leurs extrémités^b* ». Partant, il paraît vraisemblable que, le vêtement plié en deux, les *bordures* de l'une et de l'autre moitié étaient cousues, *de part et d'autre*, de haut en bas, de sorte qu'aux yeux des spectateurs apparût l'endroit de ce vêtement et que l'envers fût caché, mais que les *bordures* de l'un et de l'autre, *cousues* ensemble jusqu'aux coins, d'un bout à l'autre, atteignent le bas. Comment comprendre ces figures, sinon que tout en manifestant à l'extérieur nos bonnes œuvres aux yeux du prochain, nous devons les garder intactes au dedans, sous le regard du Seigneur ? Que jamais à l'innocence

nis minor piae actionis perfectio sequatur, uel perfectionem
 15 quae uidetur operis imperfectior mentis intentio ex parte
 solitariam relinquat, sed quasi *duae orae* superumeralis sibi
 inuicem copulentur, dum omnia quae foris bona monstra-
 mus, intus pura et simplici intentione Deo placendi gerimus,
 et hoc *in utroque latere* superumeralis, ut inter aduersa et pros-
 20 pera concordiam semper actione et cogitatione conditori nostro
 seruiamus. Deserit namque ora breuior latiore ac discordante
 mensura in unum redire nequeunt, si, cum extrinsecus
 bona facere pro aeterna retributione cernimur, intentione
 placendi hominibus in secreto mentis implicamur humani-
 25 que fauoris magis quam uitae inuisibilis praemia requirimus.

21. « *Ipsaque textura et cuncta operis uarietas erit ex auro
 et hyacintho et purpura coccoque bis tincto et bysso
 retorta.* » Non in una parte superumeralis aurum, in altera
 hyacinthus, in alia rursum alii atque alii colores fuerunt, sed
 5 omnes utique colores per omnia cum auro ipso fuere con-
 texti, quia nimirum in actione sacerdotali numquam aliqua
 magnarum uirtutum uel ad horam debet intermitteri, sed sem-
 per *auro* sapientiae lucidus, semper *hyacintho* spei in superna
 erectus, semper regni caelestis *purpura* aduersus uitiorum
 10 bella magnanimis, semper *cocco bis tincto* geminae dilectionis
 flammeus, semper *retorta bysso* castigatae carnis sacerdos
 siue doctor fidelium debet esse nitidus.

1. Souci constant de l'intégralité, d'une cohérence entre l'intérieur et l'extérieur ; cf. *Introd.*, p. 62, 65-66 et p. 66, n. 1.

d'une pensée pure succède une bonne action moindre en perfection ; que jamais non plus la perfection visible d'une œuvre soit en quelque sorte laissée seule par une intention de l'âme moins parfaite¹. C'est comme si les *deux bords* du scapulaire étaient réunis, lorsque ce que nous faisons voir de bon au dehors, nous le faisons avec, au dedans, l'intention pure et simple de plaire à Dieu ; et cela *de part et d'autre* du scapulaire, de façon à servir notre Créateur dans les adversités comme dans la prospérité, nos actes correspondant toujours à nos pensées. En effet, une bordure plus courte fait défaut à la plus longue et elles ne peuvent se rejoindre faute d'une mesure semblable, si on nous voit faire le bien extérieurement en vue d'une récompense éternelle, alors que, dans les replis secrets de notre âme, nous sommes empêtrés dans l'intention de plaire aux hommes, recherchant la récompense de la faveur humaine plutôt que celle de la vie invisible.

Son tissage multicolore :
 nécessaire simultanéité
 des vertus .

21. « Il sera tissé et entièrement 28, 8
 fait d'or, d'hyacinthe, de pourpre,
 d'écarlate deux fois teinte et de
 fin lin retors. » Ce n'est pas

qu'une partie du scapulaire ait été d'or, une autre d'hyacinthe, et les autres parties d'autres teintes encore, mais que, tissées ensemble avec l'or, toutes ces teintes étaient partout présentes. En effet, dans le ministère du prêtre, aucune des grandes vertus ne doit jamais être interrompue, fût-ce pendant une seule heure, mais le prêtre ou le docteur des fidèles doit toujours resplendir de l'or de la sagesse ; toujours se laisser élever aux choses d'en haut par l'hyacinthe de l'espérance ; toujours être revêtu de courage contre les attaques des vices par la pourpre du Royaume des cieux ; toujours être enflammé de l'écarlate deux fois teinte du double amour [de Dieu et du prochain] ; toujours être lumineux du fin lin retors d'une chair maîtrisée.

22. « Sumesque lapides duos onichinos et sculpes in eis nomina filiorum Israhel, sex nomina in lapide uno et sex reliqua in altero, iuxta ordinem natiuitatis eorum, opere sculptoris et celatura gemmarii ; sculpes eos nominibus filiorum Israhel, inclusos auro atque circumdatos, et pones in utroque latere superumeralis memoriale filiis Israhel. » Tres ob causas Aaron nomina patriarcharum inter sacrificia semper in umeris, sicut etiam in pectore, portabat, uidelicet ut ipse fidem uitamque patriarcharum meminisset imitari ; ut duodecim tribuum quae de his natae sunt in orationibus et sacrificiis memor existeret ; ut idem populus, scripta in ueste praesulis sui patrum nomina uidens, curaret sedulo ne ab illorum meritis desciscens ad errorum contagia declinaret. Ad hoc enim ualet quod dictum est : « *Et pones in utroque latere superumeralis memoriale filiis Israhel.* » Nunc quoque pontifex in superumerali nomina gestat patriarcharum, cum doctor quisque siue praesul ecclesiae in omnibus quae agit patrum praecedentium facta considerat atque ad eorum imitationem uitam dirigere et onus euangelicae perfectionis ferre satagit.

23. Quae uidelicet « *nomina* » patrum apte in *lapidibus* pretiosis « *sculpi* » iussa sunt ; lapides quippe pretiosi opera sunt uirtutum spiritalium, habetque sacerdos in umeris *lapides* pretiosos et in eis *nomina* patrum inscripta, cum et ipse claritate bonorum operum cunctis ammirandus exstiterit, et eandem claritatem non a se nouiter inuentam, sed antiqua sibi

Les noms des patriarches portés en mémorial

22. « Tu prendras deux pierres de cornaline sur lesquelles tu graveras les noms des fils d'Israël, six de leurs noms sur la première pierre et les six autres sur la seconde, dans l'ordre de leur naissance : selon l'art du graveur et la ciselure du joaillier, tu les graveras au nom des fils d'Israël ; elles seront serties et incluses dans l'or et tu les fixeras de part et d'autre du scapulaire en mémorial pour les fils d'Israël. » Trois raisons expliquent pourquoi Aaron portait toujours le nom des patriarches sur ses épaules et aussi sur sa poitrine quand il officiait : se rappeler à lui-même qu'il devait imiter la foi et la vie des patriarches ; garder en mémoire, dans ses prières et au cours des sacrifices, les douze tribus issues des patriarches ; enfin, faire en sorte que le peuple, quand il voyait les noms de ses pères inscrits sur les vêtements de celui qui présidait à ses assemblées, s'efforçât fidèlement de ne pas, en se détournant des mérites de ses pères, se laisser entraîner et contaminer par les erreurs. C'est en effet ce que signifient ces mots : « *Tu fixeras de part et d'autre du scapulaire le mémorial pour les fils d'Israël.* » Aujourd'hui encore, le grand prêtre porte le nom des patriarches sur son scapulaire quand un docteur ou un pasteur de l'Église médite, en tout ce qu'il fait, les actions des pères qui l'ont précédé, et s'attache à les imiter pour mener sa vie et porter le fardeau de la perfection évangélique.

Les pierres précieuses serties d'or où sont gravés ces noms

23. C'est avec raison qu'il a été prescrit de « *graver les noms* » de ces pères sur des *pierres* précieuses, puisque les pierres précieuses, ce sont les actes que produisent les vertus spirituelles. Le prêtre porte sur ses épaules des *pierres* précieuses sur lesquelles les *noms* des pères ont été gravés, quand lui-même mérite l'admiration de tous pour l'éclat de ses bonnes œuvres, et que ce n'est pas lui qui vient de découvrir cet éclat, mais enseigne

patrum auctoritate traditam esse docuerit. Duplici autem ratione haec in umeris portat, ut et ipse praeceptis dominicis humiliter subditus incedat, et auditoribus suis semper caelestia siue sua siue patrum exempla quae sequantur proponat.

24. Apte etiam idem lapides « *includi auro atque circumdari* » iubentur. Auro namque uel intellectus, ut supra dictum est, uel certe caritas insinuat, quia sicut aurum metallis, ita caritas uirtutibus praestat ceteris. *Includuntur uero auro lapides et circumdantur pretiosi, cum operatio uirtutum adeo puro undique uersum intellectu circumspicitur, ut nil in eis uitiosum latere, nil remanere sordidum permittatur, cum ipsae uirtutes ita uinculo caritatis continentur, ut nulla rerum mutabilitate a suo statu decidere, numquam de habitu sacerdotis torpente mentis custodia ualeant prolabi.*

25. Bene autem sequitur : « **Portabitque Aaron nomina eorum coram Domino super utrumque umerum ob recordationem.** » Sacerdos namque *ob recordationem nomina patrum super utrumque portat umerum, cum diligenter omni hora praecedentium sanctorum uitam perpendens, « et in aduersis et prosperis uirtutum semper ornamento munitur, quatenus iuxta uocem Pauli 'per arma iustitiae a dextris sinistrisque'* gradiens, cum *ad sola quae anteriora sunt*^b nititur, in nullo delectationis infimae latere flectatur. »

26. « **Facies et uncinos ex auro et duas catenulas auro purissimo sibi inuicem cohaerentes, quas inseres uncinis.** »

25. a. 2 Co 6, 7 b. Ph 3, 13

1. Cf. *De Tab.* I, 18.26.30.

2. GRÈG. LE GR., *Reg. past.* II, 3 (cf. SC 381, p. 182, l. 30-33).

qu'il lui a été transmis par l'autorité des pères d'autrefois. Et il a deux raisons de les porter sur ses épaules : marcher lui-même dans l'humble soumission aux commandements du Seigneur, et présenter sans cesse à ceux qui l'écoutent de célestes exemples à suivre, soit le sien, soit celui des pères.

24. C'est de même avec raison qu'il est prescrit que ces mêmes pierres soient « *serties et incluses dans l'or* ». Car l'or évoque ou bien l'intelligence, comme nous l'avons dit plus haut¹, ou bien la charité, celle-ci surpassant toutes les autres vertus comme l'or surpasse tout autre métal. Les pierres précieuses sont *serties et incluses dans l'or*, quand la pratique des vertus est circonscrite de toutes parts par une intelligence d'une si grande pureté qu'aucun défaut ne peut s'y cacher, aucune impureté y demeurer, et quand ces vertus sont unies par le lien de la charité de telle sorte qu'aucun changement de circonstances ne puisse les déloger ou les faire tomber, à aucun moment, de l'habit du prêtre, s'il se montrait négligent dans la garde de son cœur.

25. Le texte poursuit à propos : « **Ainsi Aaron portera leurs noms sur ses deux épaules, en présence du Seigneur, pour rappeler leur souvenir.** » *Le prêtre porte de fait les noms des pères sur ses deux épaules pour rappeler leur souvenir* quand, à chaque heure méditant avec soin la vie des saints qui l'ont précédé, il est « toujours défendu, dans l'adversité comme dans la prospérité, par l'armure des vertus, de sorte que, selon le mot de Paul, s'avançant *'avec les armes de la justice à sa droite et à sa gauche'*^a, il s'efforce d'atteindre *cela seul qui est en avant*^b, sans se laisser dévier vers une basse délectation². »

Les agrafes et les chaînettes

26. « **Tu feras des agrafes d'or, et deux chaînettes d'or très pur reliées l'une à l'autre, que tu introduiras dans les agrafes.** »

28, 12

28, 13-14

Vncinos quos dicit in supremis erant angulis superumeralis fabre adfixi ; *catenulae* autem quas subiungit non in ipso
 5 superumerali sed potius in rationali, hoc est in superioribus eius angulis, per anulos aureos uidentur fuisse adnexae, ut cum indueretur pontifex, *catenulae* quae de rationali pende-
 bant possent cum *uncinis* superumeralis adnecti, quatenus utraque *sibi* mutuo firma positione *cohaerent*. Scriptum
 10 namque est in inferioribus apertius : « *Fecerunt in rationali et catenulas sibi inuicem cohaerentes de auro purissimo et duos uncinos totidemque anulos aureos. Porro anulos posuerunt in utroque latere rationalis, e quibus penderent duae catenae aureae, quas inseruerunt uncinis qui in superumeralis angulis eminebant^a.* » De
 15 quorum figura melius in rationalis expositione tractabitur.

V. RATIONALIS

27. « **Rationale quoque iudicii facies opere polimito, iuxta texturam superumeralis, ex auro hyacintho et purpura coccoque bis tincto et bysso retorta. Quadrangulum erit et duplex ; mensuram palmi habebit tam in longitudine quam**
 5 **in latitudine.** » « *Opere polimito* » « opere multifario » dicit. Sicut autem in superumerali operum perfectio, ita in rationali iudicii, quo pectus sacerdotis tegebatur simul et ornabatur, cordis et cogitationum eius castitas exprimitur.

28. Et bene post superumerale *rationale iudicii* sequitur, ut cum ante homines quis innocens manibus apparuerit, multo magis in conspectu summi iudicis mundus corde assistere contendat, omni agens industria ut quicquid foris erga proxi-

26. a. Ex 39, 15-17

1. Cf. *De Tab.* II, 37-40.

Les *agrafes* dont il parle étaient fixées habilement aux coins supérieurs du scapulaire, et les *chaînettes* qu'on ajoute n'étaient pas sur le scapulaire même mais plutôt sur le pectoral, c'est-à-dire sur ses coins supérieurs. Il semble qu'elles aient été attachées par des anneaux d'or, si bien que, lorsque le grand prêtre s'habillait, on pouvait attacher les *chaînettes* qui pendaient du pectoral aux *agrafes* du scapulaire ; ainsi pouvaient-elles être *reliées* l'une à l'autre et tenir bien en place. En effet, il est écrit plus loin, avec plus de clarté : « *Ils firent aussi sur le pectoral des chaînettes d'or très pur, reliées l'une à l'autre, et deux agrafes, et autant d'anneaux d'or. Puis ils fixèrent les deux anneaux de part et d'autre du pectoral ; les deux chaînettes d'or qui y pendaient, ils les introduisirent dans les agrafes qui dépassaient des coins du scapulaire^a.* » Mais mieux vaut reporter l'examen du sens figuré de ces choses-là à l'explication du pectoral¹.

V. DESCRIPTION DU PECTORAL

Le pectoral du jugement 27. « Tu feras le pectoral du jugement 28, 15-16
 brodé de nombreuses teintes ; de facture
 identique à celle du scapulaire, tu le feras
 d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte et
 de fin lin retors. Il sera carré et doublé, mesurera un empan
 de long et pareillement un de large. » « *Brodé de nombreuses teintes* » veut dire : « brodé de teintes variées ». De même, d'ailleurs, que la perfection des œuvres s'exprime dans le scapulaire, de même la pureté du cœur et des pensées du prêtre s'exprime dans le *pectoral du jugement*, dont sa poitrine était à la fois protégée et ornée.

28. Il convient que le *pectoral du jugement* soit mentionné après le scapulaire, afin que, si quelqu'un paraît être irréprochable dans les œuvres de ses mains devant les hommes, il s'efforce bien plus encore d'avoir un cœur pur devant le Juge suprême, en mettant tous ses soins à rendre resplen-

5 mos agit aut iudicat, totum ex regula internae rationis probatum ac suo conditori placitum fulgeat. Item *rationale iudicii* sacerdos in pectore ferre praecipitur, « quia debet rector subtili semper examine bona malaque discernere et quae uel quibus, quando uel qualiter congruant studiose cogitare. »

29. *Duplex* autem factum est rationale, ut facilius lapidum pondus sustineret. Sed haec duplicatio uestis in legalis pectore sacerdotis typice nos ammonet, ut rationem nostri examinis et inuisibilis intus arbiter probet et numquam
5 humana foris aestimatio merito contemnat. Seu certe *duplex* in pectore ferimus *rationale iudicii*, quando et ea quae de fide ueritatis ac uita inuisibili loquimur aut cogitamus ratione fixa subsistunt, et ea quoque quae uisibiliter agimus aut agenda disponimus aequae iudicio iustae discretionis probantur esse
10 librata.

30. Quod autem *mensuram palmi habebat* per quadrum, conatum infatigabilem ac perpetuum piae intentionis ostendit. Qui enim palmo aliquid metitur summo utique conamine dispansis digitis manum extendit, ut possit mensuram quam
5 quaerit bene et absque scrupulo dubietatis tenere. Vnde merito, sicut per manum operatio, ita per palmum exprimitur ipsa inflexibilis contentio bonae operationis, dum suam quisque dexteram in uniuersa quae ualet insignia uirtutum dilatare satagit. Et bene idem rationale « *tam in longitudine*
10 *quam in latitudine mensuram palmi habere* » praecipitur, quia siue in *longitudinem* uitae aeternae desiderium mentis erigat,

1. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 2 (cf. SC 381, p. 178, l. 28-31).

2. Cf. *infra*, p. 394, n. 1.

dissant tout ce qu'il fait ou décide de faire à l'extérieur pour son prochain, en un parfait accord avec son jugement intérieur, et en conformité avec la volonté de son Créateur. Et aussi, le prêtre doit porter le *pectoral du jugement* sur sa poitrine, « parce que le pasteur doit toujours discerner le bien et le mal par un examen scrupuleux, et se demander avec soin ce qui convient, et à qui, quand et comment¹. »

La double épaisseur du pectoral 29. Si le pectoral est *doublé*, c'est pour qu'il puisse mieux supporter le poids des pierres. Mais la double épaisseur de ce vêtement, qui revêt la poitrine du prêtre de la Loi, nous avertit en figure que le bien fondé de notre discernement doit être vérifié, au-dedans, par le Juge invisible, et qu'au-dehors, il ne doit jamais mériter le mépris au jugement des hommes. Ou alors nous portons le *pectoral du jugement doublé* sur notre poitrine, quand ce que nous disons ou pensons à propos de la vraie foi et de la vie invisible est solidement fondé sur la raison, et que ce que nous faisons ou décidons de faire dans l'ordre du visible s'avère également avoir été éprouvé par l'examen d'un sain discernement.

Ses mesures : symbole de l'empan 30. Le fait que le pectoral *mesurait un empan* sur les quatre côtés illustre l'effort infatigable et constant d'une bonne intention. Car pour mesurer quelque chose à l'empan, il faut faire un grand effort pour étendre la main, les doigts écartés afin de prendre convenablement et sans l'ombre d'un doute la mesure souhaitée². C'est pourquoi, si la main exprime le travail qu'on opère, l'empan exprime cet effort pour faire sans relâche de bonnes œuvres, quand on s'efforce d'étendre la main droite pour saisir toute marque tangible de vertu. Il convenait d'ordonner que ce pectoral « *mesurât un empan de long et pareillement un de large* ». Car soit que le prêtre élève ses désirs vers la *longueur* de la vie éternelle,

seu in *latitudinem* caritatis erga curam proximi suum inclinet affectum, necesse est per omnia cor sacerdotale nequaquam segne et desidiosum manere, sed ardente semper studio
15 extendi *ad* comprehendendum *bravium* *supernae* *uocationis* *Dei* in *Christo* *Iesu*^a.

31. « Ponesque in eo quattuor ordines lapidum : in primo uersu erit lapis sardius et topazius et smaragdus, in secundo carbunculus sapphirus et iaspis, in tertio lygirius achates et
5 amethystus, in quarto chrysolitus onichinus et beryllus ; inclusi auro erunt per ordines suos habebuntque nomina filiorum Israhel ; duodecim nominibus caelabuntur, singuli lapides nominibus singulorum per duodecim tribus. » Haec
10 gemmarum positio diuersarum in rationali multiplicem uariarum uirtutum gratiam designat, quae concordi serie disposita in sacerdotis debet corde semper apparere. *Singuli* autem *lapides* *singulis* patrum *nominibus* inscribuntur, dum sanctorum uitam rector inspiciens, quibus maxime uirtutum
15 operibus floruerint sedula inquisitione scrutatur, et haec cuncta in abditis sui pectoris meditando colligere atque operando proferre satagit.

32. Neque enim sine certi ratione sacramenti ita utraque uestis lapidibus pretiosis redimita ac patrum nominibus insignita est, ut ipsa nomina in superumerali quidem duobus lapidibus unius eiusdemque generis, in rationali uero duodecim
5 nominibus diuersi generis inscripta sint. Sed quod patres in lapidibus pretiosis unius atque indissimilis generis sculpti sunt significat aperte quod una fides in Deum, eadem

30. a. Ph 3, 14

1. Cf. BÈDE, *In Ap.* III, 21 (PL 93, 197 B-203 B).

2. Cf. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 2 (cf. SC 381, p. 178, l. 22-28).

soit qu'il incline son affection vers la *largeur* d'une charité soucieuse du prochain, son cœur sacerdotal ne doit jamais être relâché ou indolent en quoi que ce soit, mais toujours « tendu en avant », avec un zèle ardent, *pour* saisir le *prix* que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus^a.

Ses pierreries : diversité des vertus et des œuvres

31. « Et tu le garniras de quatre
28, 17-21 rangs de pierreries. Une sardoine, une topaze et une émeraude formeront le premier rang ; le deuxième rang comprendra une escarboucle, un saphir et un diamant ; le troisième rang une hyacinthe, une agate, et une améthyste ; le quatrième rang une chrysolite, une cornaline et un jaspe. Elles seront serties d'or selon leur rang, et elles porteront les noms des fils d'Israël ; elles seront gravées de douze noms, chaque pierre portant le nom d'une des douze tribus. » Cette disposition des diverses pierreries sur le pectoral représente la grâce multiforme des diverses vertus qu'on doit toujours voir dans un cœur sacerdotal, ordonnées en une suite harmonieuse¹. Chaque pierre est gravée du nom d'un des patriarches, quand le pasteur scrute avec attention la vie des saints, considérant par quelles œuvres de vertu ils ont surtout brillé, et aussi quand il s'applique à les rassembler toutes dans le secret de son cœur par la méditation, et à les manifester en les mettant en œuvre².

Pierres du scapulaire et pierres du pectoral

32. Car ce n'est pas sans rapport à un mystère particulier, que ces deux vêtements sont sertis de pierres précieuses et marqués du nom des patriarches, de telle façon que, sur le scapulaire les noms étaient inscrits sur deux pierres d'une seule et même sorte, alors que, sur le pectoral, les douze noms figuraient sur des pierres de différentes sortes. Graver le nom des patriarches sur des pierres précieuses d'une seule et même sorte signifie clairement que le cœur

caritas, communis spes uitae caelestis omnium corda patrum repletur ; quod uero in diuersi generis lapidibus idem inscripti sunt denuntiat figurate quod multiplex est uarietas et gratia bonorum operum quibus praefata sanctorum fides, spes et caritas confirmata refulget.

33. Quod autem in rationali *quattuor ordines* fuerunt, et horum singuli quique tres habuere lapides, quid nobis intimatur typice, nisi ut uirtutibus quae quattuor principales distinguuntur, fidem sanctae Trinitatis non fictam teneamus ? *Quattuor* namque *ordines* gemmarum habet in pectore sacerdos, quando omne quod cogitat prudentia circumspectum, fortitudine firmum, iustitia eximium, temperantia a malis omnibus fuerit secretum. Sed etiam ordines ternas habent gemmas, cum eadem prudentia, fortitudo, iustitia, temperantia sanctae Trinitatis fuerint fide consecrata. Quia enim uita nostra in praesenti fide et operatione recta consistit, apte sacerdos, ut operatione sit praecipuus, quattuor uersus gemmarum in pectore baiolat ; ut uero cum operibus fidei sinceritate sit castus, ternas in singulis uersibus habet gemmas, quatenus omnibus sese intuentibus et uerae fidei confessionem et exempla semper bonae actionis ostendat, ut et ipsi imitatione rectae fidei et operationis summi membra sacerdotis mereantur effici.

34. Possumus sane in uario decore lapidum non solum claritatem multifariam sacerdotialis actus et cogitatus, uerum etiam spiritalium accipere charismata uirtutum ac miracula sanitatum de quibus ipse Dominus apostolis, « *Infirmos*, inquit,

1. Cf. JÉRÔME, *Epist.* 64, 20, 3 (CSEL 54, p. 611, l. 10-12). Sur les quatre uirtus cardinales, cf. *De Tab.* II, 17.88.

de tous les patriarches est rempli d'une unique foi en Dieu, de la même charité et d'une espérance commune en la vie céleste ; mais les graver sur des pierres de différentes sortes fait connaître en figure que lorsque cette foi, cette charité et cette espérance des saints sont bien affermies, elles brillent de la grâce multiple et variée des bonnes œuvres.

Les quatre rangs de trois pierres 33. Le pectoral était garni de *quatre rangs* et chacun comprenait trois pierres. Qu'est-ce que cette figure nous suggère, sinon qu'il nous faut tenir fermement à une foi sans fard en la sainte Trinité par la pratique des vertus dont on distingue quatre principales ? Le prêtre porte en effet *quatre rangs* de pierreries sur la poitrine quand toutes ses pensées ont été passées en revue par la prudence, affermies par la force, rendues excellentes par la justice, et exemptes de tout mal par la tempérance¹. Mais de plus ces rangées sont garnies de trois pierres quand ces mêmes vertus de prudence, de force, de justice et de tempérance ont été sanctifiées par la foi en la sainte Trinité. Notre vie présente reposant sur la foi et l'action droite, il est bon que le prêtre porte quatre rangées de pierreries sur la poitrine pour qu'il soit remarquable dans ses actions, et qu'il y ait trois pierres sur chaque rangée pour que, tout comme en ses œuvres, il soit pur dans la sincérité de sa foi. Ainsi, à tous ceux qui le voient, manifesterait-il toujours en même temps, et la confession de la vraie foi, et les exemples d'une bonne conduite, de sorte qu'en imitant la droiture de sa foi et sa conduite, ils méritent eux aussi de devenir membres du grand Prêtre.

Variété des pierres : dons de l'Esprit 34. Dans la beauté diverse des pierres, nous pouvons voir à juste titre non seulement l'éclat multiforme de la pensée et de l'action du prêtre, mais aussi la grâce des dons de l'Esprit et les miracles de guérison. A ce propos, le Seigneur

5 *curate, mortuos suscite, leprosos mundate, daemones eicite^a* » ; et
 iterum, « *Signa autem eos qui crediderint haec sequentur : in*
nomine meo daemonia eicient, linguis loquentur nouis, serpentes
tollent et, si mortiferum quid biberint, non eos nocebit^b. » Verum
 siue hoc, siue illud, siue utrumque designent, recte duodena-
 10 rius in rationale numerus fidei praecipitur, ut eorum
 solummodo actus et miracula, qui apostolicae fidei et carita-
 tis unitatem sequuntur, accepta Deo esse nouerimus.
 Ceterum si quis loquatur linguis, si quis facultates pauperi-
 bus omnes distribuatur, si quis tradat corpus suum ut ardeat, si
 15 unitatem catholicae caritatis non habuerit, nihil illi prodest^c.

35. Recte etiam duo lapides onichini in superumerali^a
 eadem duodenario erant patrum numero sculpti, ut doctri-
 nam fidemque apostolorum utroque populo, Iudaeorum
 uidelicet et gentium, profuturam esse signarent, iuxta hoc
 5 quod eidem intellectuali Hierusalem, hoc est ecclesiae suae,
 Dominus per prophetam manifeste promisit dicens : « *Ad*
dexteram enim et ad laeuam penetrabis, et semen tuum gentes
hereditabit^b. »

36. Quod autem onyx rubri fertur esse coloris, igniculos
 uidelicet habens albis cingentibus zonis, quis non uideat
 quod uel ardorem caritatis, uel lucem designet scientiae,
 comitante zona castitatis ? Cuiusmodi lapidibus inscripta
 5 patrum uocabula gestat sacerdos, cum exsecutus praecedentium
 iustorum caritati, castitati, humilitati, doctrinae
 ceterisque uirtutum operibus iuge studium impendit, et hoc
 in utroque uero, ut siue Iudaeus quis seu de gentibus adsit,

34. a. Mt 10, 8 b. Mc 16, 17-18 c. cf. 1 Co 13, 1-4

35. a. cf. Ex 28, 9 b. Is 54, 3

1. Cf. ISIDORE, *Etym.* 16, 8, 3.

2. L'édition CCL donne, au début de la ligne 86, le mot *expectatus* ; l'apparat signale la variante *exsecutus*, que nous adoptons dans la traduction ; la PL (472 A) donne *exemplo*, absent de l'apparat du CCL (corrections ?).

dit lui-même aux apôtres : « *Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons^a* », et encore : « *Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons ; ils parleront des langues nouvelles ; ils prendront des serpents dans leurs mains, et s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun mal^b.* » Mais que cela représente l'un ou l'autre, ou les deux, c'est à bon droit qu'est fixé à douze le nombre des pierres qui ornent le pectoral, pour que nous sachions que sont bien reçus de Dieu les œuvres et les miracles de ceux-là seuls qui suivent d'un même cœur la foi et la charité des apôtres. Par contre, si quelqu'un parle en langues ; ou distribue tous ses biens aux pauvres ; ou livre son corps aux flammes, mais ne partage pas l'unité de la charité catholique, cela ne lui servira à rien^c.

Les deux pierres d'onyx

35. De même est-il bon que les deux pierres d'onyx qui ornent le scapulaire^a portent gravés, elles aussi, les douze noms des patriarches, afin de signifier que la doctrine et la foi des apôtres profitent aux deux peuples, les juifs et les nations. Cela concorde avec la promesse que le Seigneur a faite clairement par son Prophète à la Jérusalem spirituelle, c'est-à-dire à son Église, quand il dit : « *Car tu vas t'étendre à droite et à gauche, et ta descendance héritera des nations^b.* »

36. Quant à l'onyx, puisqu'on dit qu'il est de couleur rouge, c'est-à-dire jetant des feux cerclés de cernes blancs¹, qui ne voit qu'il représente soit l'ardeur de la charité, soit la lumière de la connaissance, avec la ceinture de la chasteté ? Le prêtre porte les noms des patriarches gravés sur des pierres de cette variété lorsque, prenant leur suite, il s'applique, avec un zèle constant, à la charité, à la chasteté, à l'humilité, à la doctrine et aux autres pratiques vertueuses des justes qui l'ont précédé². Et il les porte sur les deux épau-

claritatem semper in doctore ueritatis et pietatis, per quam ipse ad meliora profecerit, aspectet.

37. « **Facies in rationali catenulas sibi inuicem cohaerentes ex auro purissimo et duos anulos aureos quos pones in utraque rationalis summitate ; catenasque aureas iunges anulis qui sunt in marginibus eius, et ipsarum catenarum extrema duobus copulabuntur uncinis in utroque latere superumeralis quod rationale respicit.** » Ordo operis, quantum nobis uidetur, hic fuit : *duo* erant *uncini* supra in duobus superumeralis angulis impositi, et *duo* contra *anuli* in duobus rationalis angulis sursum, *e quibus pendebant duae catenae aureae^a*, quae tempore induendi inserebantur uncinis « *qui in superumeralis angulis eminebant^b* », ut in sequentibus apertius scriptum est, « *ut superumerale et rationale mutuo necterentur^c* » ; quorum superior conexio huc usque descripta est.

38. Sequitur autem de inferiori quae erat subtus ascellas scriptura ita subiciens : « **Facies et duos anulos aureos quos pones in summitatibus rationalis et in oris quae e regione sunt superumeralis et posteriora eius aspiciunt.** » Quod dicit, « *et in oris quae e regione sunt superumeralis* », non significat in oris superumeralis, sed *in oris illius quae e regione sunt superumeralis*, hoc est in oris rationalis, quae uidelicet *orae e regione superumeralis sunt*. *Anuli enim illi qui in ultimis et infimis erant angulis rationalis habebant contra se et in utroque latere superumeralis aequae anulos alios, quibus ipsi uittis ligantibus iungerentur.*

37. a. Ex 39, 17 b. Ex 39, 17 c. Ex 39, 17-18

les pour que quiconque se trouve là, juif ou issu des nations, contemple en ce docteur l'éclat de la vérité et de la piété qui l'aura fait, lui aussi, tendre vers des réalités plus élevées.

Jonction du pectoral
au scapulaire

37. « **Tu feras sur le pectoral des chaînettes d'or très pur reliées l'une à l'autre, et deux anneaux d'or, que tu placeras en haut du pectoral, de part et d'autre ; et tu attacheras les chaînes d'or aux anneaux qui sont sur les bordures. Quant aux extrémités des chaînes, elles seront attachées avec deux agrafes, de part et d'autre du scapulaire, en vis-à-vis du pectoral.** » Voici l'arrangement de cet ouvrage, à ce qu'il nous semble : il y avait *deux agrafes* – au-dessus, fixées aux deux coins du scapulaire – et *deux anneaux* – en face, aux deux coins supérieurs du pectoral –, *d'où pendaient les deux chaînes d'or^a*. Au moment de se vêtir, on introduisait ces chaînes dans les agrafes « *qui dépassaient des coins du scapulaire^b* », comme il est écrit plus clairement ensuite, « *de sorte que le scapulaire et le pectoral soient liés l'un à l'autre^c*. » Jusqu'ici nous avons décrit le point d'attache supérieur de ces deux vêtements.

38. L'Écriture ajoute ensuite ce qui concerne le point d'attache inférieur qui passait sous les aisselles : « **Tu feras encore deux anneaux d'or que tu placeras en haut du pectoral et sur les bords qui font face au scapulaire, avec l'envers en vis-à-vis.** » Quand on dit : « *et sur les bords qui font face au scapulaire* », cela ne signifie pas : sur les bords du scapulaire, mais plutôt : *sur ses bords qui font face au scapulaire, c'est-à-dire sur les bords du pectoral, évidemment ceux qui font face au scapulaire*. En effet, ces *anneaux* placés aux angles supérieurs et inférieurs du pectoral, avaient en vis-à-vis, de part et d'autre du scapulaire, également d'autres anneaux auxquels ils étaient joints par des rubans de fixation.

39. De quibus subsequenter adiungitur : « **Nec non et alios duos anulos aureos qui ponendi sunt in utroque latere superumeralis deorsum, quod respicit contra faciem iuncturae inferioris, ut aptari possit cum superumerali.** » « *Contra faciem* » dicit « *iuncturae inferioris* », quia de iunctura superiore quae erat super scapulas antea dixerat. Inter quas uidelicet iuncturas hoc distabat quod superior catenulis, inferior uero erat uittis facta ligantibus.

40. Vnde aperte subiungitur : « **Et instringetur rationale anulis suis cum anulis superumeralis uitta hyacinthina, ut maneat iunctura fabrefacta et a se inuicem rationale et superumeralis nequeant separari.** » Non autem putandum est utrumque indumentum simul esse terminatum, nam rationale, quod mensuram palmi in altitudine sicut et in latitudine habuit^a, non multo amplius quam pectus solum tegere sufficiebat ; superumeralis autem usque ad cingulum pertingebat, sicut in posterioribus manifestissime ostenditur, ubi scriptum est : « *Haec et ante et retro ita conueniebant sibi ut superumeralis et rationale mutuo necterentur stricta ad balteum et anulis fortius copulata, quos iungebat uitta hyacinthina, ne laxae fluerent et a se inuicem mouerentur*^b. »

41. Haec de ipsa conexione superumeralis et rationalis secundum litteram dicta sunt. Quia uero, quod saepius dictum est, superumeralis ad operum consummationem bonorum, rationale autem ad significandam cogitationum munditiam pertinet, conexio quae haec in alterutrum sociat recte illam mentis industriam figurate denuntiat, qua doctorum fidelium intellectus ac fides cum operatione coniungitur. *Manet enim iunctura fabrefacta, ut a se inuicem rationale*

40. a. cf. Ex 28, 16 b. Ex 39, 18-19

1. L'empan mesure 22, 5 cm.

2. Cf. *De Tab.* III, 15 (scapulaire) et III, 27-28 (pectoral).

39. A propos de ces derniers anneaux, le texte ajoute : « **Tu feras encore deux autres anneaux d'or, qui doivent être placés de part et d'autre du scapulaire, en bas, face à son point d'attache inférieur, de sorte qu'il puisse être attaché au scapulaire.** » Il est dit : « *face à son point d'attache inférieur* », parce qu'il a déjà été question du point d'attache supérieur situé sur les épaules. Il est évident que la différence entre les deux points d'attache vient de ce que le supérieur comportait des chaînettes, tandis que l'inférieur avait des rubans de fixation.

40. C'est pourquoi le texte dit ensuite clairement : « **Et le pectoral sera attaché par ses anneaux aux anneaux du scapulaire avec un ruban hyacinthe, de sorte que l'attache ainsi confectionnée tienne bien, et que le pectoral et le scapulaire ne puissent pas être séparés l'un de l'autre.** » N'imaginons pas que le bas des deux vêtements était à la même hauteur. Le pectoral, qui mesurait un empan de long comme de large^{a1}, était tout juste assez long pour couvrir la poitrine, mais le scapulaire atteignait la ceinture, comme il est démontré parfaitement, dans le passage qui suit : « *Ils étaient ajustés ensemble devant et derrière de cette manière : le scapulaire et le pectoral étaient assemblés l'un à l'autre, resserrés au ceinturon et fermement rattachés par des anneaux que liait un ruban hyacinthe, pour éviter qu'ils ne flottent et ne s'écartent l'un de l'autre*^b. »

41. Ce qu'on vient de dire sur la jonction du scapulaire et du pectoral suivait le sens littéral. Mais puisque, comme nous l'avons souvent dit², le scapulaire évoque l'accomplissement des bonnes œuvres et que le pectoral signifie la pureté des pensées, le lien qui les unit l'un à l'autre représente en figure ce travail de l'esprit qui, chez les fidèles docteurs, unit l'intelligence et la foi à leur action. Car si *l'attache ainsi confectionnée tient bien*, de sorte que *le pectoral et le scapulaire*

et superumerale nequeant separari, quoniam tanta eruditione,
 10 tanto operum studio praeminet rector, ut nil ex his quae
 facienda esse cognouerit imperfectum relinquat, nil ex illis
 quae recta facere cernitur per incuriam cordis uirtute rectitu-
 dinis priuet. Defluunt namque indumenta pontificis et a se
 inuicem mouentur, si uel decus operis boni minor cordis custo-
 15 dia sordidat, uel castitatem purae cogitationis integritas non
 sequitur perfectae actionis. Sed ne haec ab inuicem ualeant
 dissolui, habeat sacerdos in rationali duas catenulas ex auro
 purissimo^a, id est continuationem castae et non fictae dilectio-
 nis cordi suo firmiter adfixam, quae numquam manus et
 20 linguam illius ab aequitate puri sensus dissentire permittat.

42. Et bene duas, ut et in his quae ad diuinae cultum serui-
 tutis, et in eis quae ad fraternae subsidium necessitatis
 pertinent, rite ornatus incedat. Et quidem apte opus caritatis
 per catenulas exprimitur aureas, quia sicut catenula ex pluri-
 5 mis auri uirgulis una contexitur, ita caritas ex multifaria
 uirtutum operatione perficitur. Quas profecto uirgulas expo-
 nens Apostolus ait : « Caritas patiens est, benigna est ; caritas
 non aemulatur, non agit perperam, non inflatur, non est ambitiosa,
 non quaerit quae sua sunt, non irritatur, non cogitat malum, non
 10 gaudet super iniquitatem, congaudet autem ueritati^a », et cetera.

43. Habeat et anulos aureos e quibus eadem catenae pendeant^a,
 id est iugem memoriam perpetuae et numquam finiendae
 claritatis in caelesti patria, ex qua solum memoria fieri con-
 suevit, ut continua in nobis possint uincula caritatis manere.

41. a. Ex 39, 15

42. a. 1 Co 13, 4-6

43. a. Ex 39, 16-17

ne puissent pas être séparés l'un de l'autre, c'est parce que chez
 le pasteur la connaissance rivalise avec son zèle pour les
 œuvres. Ainsi tout ce qu'il sait qu'il doit faire, il le mène à
 bonne fin, et rien de ce qu'on le voit faire comme il faut ne
 saurait être privé de rectitude par la négligence de son cœur.
 Les vêtements du grand prêtre flottent donc, et sont séparés
 l'un de l'autre, quand la garde du cœur se relâche et souille la
 beauté d'une action droite, ou quand l'intégrité d'une action
 parfaite n'accompagne pas la chasteté d'une pensée pure.
 Pour qu'ils ne soient pas dissociés l'un de l'autre, que le prêtre
 porte deux chaînettes d'or très pur fixées au pectoral^a, c'est-à-
 dire qu'un amour pur et sans fard soit fermement et cons-
 tamment enraciné en son cœur et qu'il ne permette pas à ses
 mains ou à sa langue de jamais échapper à la droite raison.

**Les deux
chaînettes d'or**

42. Il est bon que ces chaînettes soient
 au nombre de deux, pour qu'il s'avance,
 avec les ornements voulus, à la fois dans
 le service du culte divin et dans le secours apporté aux frères
 dans le besoin. Les œuvres de la charité sont bien signifiées
 par des chaînettes d'or car, de même qu'une chaînette est tis-
 sée de multiples brins de fil d'or, de même la charité trouve
 sa perfection dans la pratique multiforme des vertus. L'Apô-
 tre évoque ces brins quand il dit : « La charité est patiente, elle
 est bienveillante ; la charité n'est pas envieuse, ne fanfaronne pas,
 ne se rengorge pas ; elle n'est pas ambitieuse, ne cherche pas son
 intérêt ; elle ne s'irrite pas ; elle ne tient pas compte du mal ; elle ne
 se réjouit pas de l'injustice, mais elle met sa joie dans la vérité^a »,
 et ainsi de suite.

**Les anneaux d'or
et les agrafes**

43. Qu'il porte aussi des anneaux d'or
 auxquels ces chaînes puissent être
 suspendues^a, c'est-à-dire qu'il garde sans
 cesse en mémoire l'éclat éternel et sans fin de la patrie céleste,
 car, de coutume, seul ce souvenir peut maintenir continuelle-

5 Habeat *duos uncinos in superumeralis angulis eminentes*^b, quibus inserantur catenae, hoc est in ipso exordio cuiusque bonae actionis habeat firmam Deo placendi intentionem, quae apta sit per omnia suscipiendae et continendae in se dilectioni Dei et proximi, ita ut siue secunda seu adversa
 10 quaeque occurrerint, numquam saluberrima piae deuotionis retinacula laxet. Hoc est namque sacerdotem in utroque umero uncinos qui catenulas rationalis excipiant habere ; in prosperis eum et in aduersis rerum euentibus fixum Deo placendi studium gerere, et huius intentione studii in ipsius
 15 simul et proximi amore firmari. Inserunt ergo se uncini superumeralis catenulis aureis quae de rationalis summitatibus offeruntur, cum ea quae mens rationabiliter de interna luce caritatis degustat, mox alacritas bene operandi libenter amplexata suscipit, ne forte citius habitus rationalis pulcherrimus a pectore sacerdotis relabatur, si non eum accelerans
 20 boni operis uncinus qui contineat apprehendat.

44. Subrogentur eisdem catenulis in auxilium et *uittae hyacinthinae*, quibus uterque sacerdotis habitus ad inuicem copuletur, id est ligaturae desiderii caelestis fortissimae quae anulis aureis immissae superumerale cum rationali constringunt, cum, agnita luce patriae perennis, in illam ineffabilem gloriam suspiramus, utque ad hanc intrare mereamur concordiam semper fide et uita, opere et professione, in tabernaculo praesentis ecclesiae Domino seruire studemus.

ment en nous les liens de la charité. Qu'il porte *deux agrafes dépassant des angles du scapulaire*^b, dans lesquelles on puisse introduire les chaînes, c'est-à-dire qu'au moment d'entreprendre toute bonne action, il ait la ferme intention de plaire à Dieu. Cette intention devra entièrement être orientée à recevoir et à conserver en soi l'amour de Dieu et du prochain, en sorte que, dans les bons et les mauvais jours, jamais ne se relâchent les liens très salutaires d'une sainte dévotion. Car voici ce que signifie pour le prêtre de porter sur les épaules des agrafes auxquelles s'accrochent les chaînettes du pectoral : c'est pour lui de toujours rechercher avec zèle le bon plaisir de Dieu, dans les circonstances favorables comme dans celles qui sont contraires, et d'être renforcé par cette recherche pleine de zèle dans l'amour de Dieu même comme dans celui du prochain. On introduit donc les agrafes du scapulaire dans les chaînettes d'or qui pendent du haut du pectoral, quand ce que l'esprit éclairé par la raison goûte de la lumière intérieure de la charité, l'ardeur à faire le bien l'embrasse aussitôt et le saisit avec plaisir ; sinon, avant peu, le magnifique ornement du pectoral finit par glisser de la poitrine du prêtre, à moins que l'agrafe des bonnes œuvres ne se hâte de le saisir pour le maintenir en place.

Les rubans
hyacinthe

44. Les deux vêtements du prêtre doivent également être réunis par des *rubans hyacinthe* qui viennent renforcer les chaînettes ; ce qui veut dire que le scapulaire et le pectoral sont liés par les liens très solides des désirs célestes introduits dans les anneaux d'or. C'est ce qui se passe quand, ayant perçu la lumière de la patrie céleste, nous soupirons après cette gloire ineffable et, pour être trouvés dignes d'y entrer, nous nous efforçons de servir le Seigneur dans la tente de l'Église de ce temps, de sorte que notre foi soit toujours en harmonie avec notre vie, et nos œuvres avec ce que nous professons.

45. Quod autem superumerale strictum erat balteo, ut in sequentibus ubi pontifex induebatur apertius indicatur : « *Et desuper umerale, inquit, imposuit quod stringens balteo aptauit rationali*^a », quis non uideat quod custos bonorum operum
 5 fidelissima uirtus est continentia, de qua et Dominus in euangelio, « *Sint, inquit, lumbi uestri praecincti et lucernae ardentes*^b », lumbi uidelicet praecincti per continentiam, lucernae ardentes per operationem uirtutum.

46. « **Portabitque Aaron nomina filiorum Israhel in rationali iudicii super pectus suum quando ingreditur sanctuarium memoriale coram Domino in aeternum.** » Semper quidem sacerdotem oportet memoriam patrum in *pectore*
 5 *suo* ferre, sed permaxime tunc quando ministraturus *coram Domino* ad altare ascendit, ut quo sacratius est ministerium, eo sollertius toto se permundans studio, tota industria mentis et corporis exornans, sanctorum exempla respiciat horumque sedulus imitator existens, aptum se diuinis exhibere curet aspectibus. Item *nomina filiorum Israhel Aaron super pectus suum memoriale coram Domino portat in aeternum*,
 10 quando praesul quisque fidelis numquam eorum quibus praelatus est curam intermittit habere, sed uitam iugiter illorum et exhortando, increpando, consolando, ipse confortare
 15 et confortandam tutandamque Domino crebris in orationibus commendare satagit^a.

47. « **Pones autem in rationali iudicii doctrinam et ueritatem, quae erunt in pectore Aaron quando ingreditur coram**

45. a. Lv 8, 7-8 b. Lc 12, 35

46. a. cf. 2 Tm 4, 2

1. GRÉG. LE GR., *Hom. euang.* 1.

2. Noter l'insistance, ici comme ailleurs sur les dispositions intérieures, dans le culte comme dans la prédication.

**Le ceinturon :
 symbole de
 la continence**

45. Quant au fait que le scapulaire était resserré par un ceinturon, quand le prêtre était habillé, le texte l'indique ensuite plus précisément, en disant : « *Et par dessus, il passa le scapulaire, et le serrant de près par un ceinturon, il l'ajusta au pectoral*^a. » Qui ne voit ici que le gardien des bonnes œuvres, c'est la continence ? A propos de cette vertu très fidèle, le Seigneur dit encore dans l'Évangile : « *Tenez vos reins ceints et vos lampes allumées*^b », ce qui signifie : « Tenez vos reins ceints par la continence, et vos lampes allumées par la pratique des vertus¹. »

**Les inscriptions
 sur le pectoral**

46. « **Et Aaron portera les noms des fils d'Israël sur le pectoral du jugement qu'il porte sur sa poitrine, quand il entrera dans le sanctuaire, en mémorial perpétuel devant le Seigneur.** » Il faut en effet que le prêtre porte continuellement sur *sa poitrine* la mémoire des pères, mais très spécialement au moment où il monte à l'autel pour officier *devant le Seigneur*². Ainsi, plus est sacré le ministère qu'il accomplit, plus il se purifie efficacement, de tout son zèle, et se pare, grâce aux efforts de son esprit et de son corps, en prêtant attention aux exemples des saints et en se montrant leur imitateur empressé, soucieux de se montrer digne des regards divins. De même, Aaron porte les noms des fils d'Israël sur sa poitrine, en mémorial perpétuel devant le Seigneur, quand tout pasteur fidèle garde constamment le souci de ceux au-dessus desquels il a été placé, s'efforçant de fortifier continuellement lui-même leur vie par ses exhortations, ses reproches et ses consolations, et de les recommander, par d'incessantes prières, à la force et à la protection du Seigneur^a.

47. « **Et sur le pectoral du jugement, tu placeras la Doctrine et la Vérité, qui seront sur la poitrine d'Aaron quand il**

28, 29

28, 30

Domino. » Ideo *doctrina et ueritas in rationali iudicii* siue litteris impressa seu nominis tantum sacramento erant imposita, ut pontifex eadem ueste indutus meminisset se studiis doctrinae et ueritatis inquirendis, non autem curandis rimandisque saecularibus negotiis, per acceptum sacerdotium fuisse consecratum, ut quod exterius typicum in ueste praefulgebat, intus in corde ueraciter expressum curaret.

10 Item *doctrina et ueritas erant in rationali* positae, ut aperte figuraretur quia uestis illa non solum legalem induebat pontificem, sed euangelicum praenuntiabat, uel ipsum uidelicet Dominum de quo scriptum est : « *Quia lex per Moysen data est, gratia et ueritas per Iesum Christum facta est^a* », uel certe

15 apostolos eius, immo omnes eiusdem gratiae et ueritatis praecones.

48. « **Et gestabit iudicium filiorum Israhel in pectore suo in conspectu Domini semper.** » Sacerdos *iudicium filiorum Israhel in pectore suo in conspectu Domini gestat, cum* « subditorum causas pro sola interni iudicis intentione discutit, ut nihil se ei humilitatis admisceat in eo quod diuina positus uice dispensat. »

VI. TUNICAE SUPERUMERALIS

49. « **Facies et tunicam superumeralis totam hyacinthinam.** » « *Tunicam* » dicit « *superumeralis* », cuius pars non minima superumerali tegebatur ad distinctionem tunicae interioris quae erat linea. Quarum pariter meminit superius

5 dicens : « *Haec autem erunt uestimenta quae facient, rationale et superumemale, tunicam et lineam strictam^a.* » Interior ergo erat

47. a. Jn 1, 17

49. a. Ex 28, 4

1. GRÉG. LE GR., *Reg. Past.* II, 2 (cf. SC 381, p. 178, l. 38-41) ; à la ligne 632, le CCL donne *humilitatis* sans apparat critique. Cependant Grégoire écrivait *humanitatis*, qui donne un sens excellent, que l'on retrouve d'ailleurs dans la PL (475 A) et que notre traduction adopte.

se présente devant le Seigneur. » Gravées en toutes lettres ou marquées seulement par un symbole de leur nom, la Doctrine et la Vérité étaient apposées *sur le pectoral du jugement* pour que, revêtu de ce vêtement, le grand prêtre se souvint qu'en recevant le sacerdoce, il avait été consacré pour mener l'étude de la doctrine et de la vérité, et non pour diriger et contrôler les affaires de ce monde. Par conséquent, il devait veiller à ce que le signe extérieur qui resplendissait sur son vêtement se manifestât véritablement à l'intérieur, dans son cœur. De même, si la *Doctrine et la Vérité* étaient placées *sur le pectoral*, c'était pour signifier clairement que ce vêtement non seulement revêtait le grand prêtre de la Loi, mais annonçait le grand Prêtre de l'Évangile, c'est-à-dire le Seigneur lui-même, de qui il est écrit : « *La Loi, en effet, a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité ont été accomplies par Jésus-Christ^a* », ou encore ses apôtres, voire tous les hérauts de cette grâce et de cette vérité.

48. « **Et il portera sans cesse sur la poitrine le jugement des fils d'Israël, en présence du Seigneur.** » Le prêtre *porte sur sa poitrine le jugement des fils d'Israël, en présence du Seigneur*, quand il « examine le cas de ses subordonnés en se faisant attentif au Juge intérieur, sans que rien d'humain ne se mêle à ce qu'il exerce par délégation divine¹. »

VI. DESCRIPTION DE LA TUNIQUE DU SCAPULAIRE

La tunique du scapulaire et la tunique de dessous 49. « **Tu feras aussi la tunique du scapulaire, toute d'hyacinthe.** » Il est question ici de la « *tunique du scapulaire* », dont une grande partie était recouverte par le scapulaire, par opposition à la tunique de dessous, qui était de lin. De même, le texte fait mention auparavant de ces tuniques en ces termes : « *Voici les vêtements qu'ils feront : un pectoral et un scapulaire, une tunique et un justaucorps de lin^a.* » La tunique de dessous était donc de lin –

28, 30

28, 31

linea siue byssina, quod lini esse genus nobilissimum constat; exterior uero tunica tota hyacinthina, nil omnino coloris alterius admittens. Cuius specie uniformi manifeste
 10 uita sacerdotalis qualis esse debeat docetur, hoc est supernis solum desiderii incessanter intenta et conuersationem iuxta Apostolum habens in caelis ac sui saluatoris, inde desideranter expectans aduentum^b.

50. Quae uidelicet tunica, sicut et byssina, ad pedes usque pertingebat, unde utraque Graece « poderis » dicta est, ut ostenderetur nil in sacerdotali uita infimum ac sordidum remanere, sed omne quod ageret, quasi aetherio colore speciosissimum, uniuersa membra eius a capite usque ad pedes
 5 gratia uirtutum contacta esse debere.

51. Item tunica talari sacerdos tota hyacinthina uestitur, ut ammoneatur opus caeleste non inchoandum tantummodo, uerum etiam usque in finem in eo esse perseuerandum omnibus qui salui esse uoluerint. Tunica namque hyacinthina est
 5 usque ad pedes uestiri, bonis operibus usque ad finem uitae huius insistere, praecipiente ac promittente Domino : « *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam uitae^a.* »

52. Et quia ita solummodo ad perfectionem bonae actionis infatigabili proposito peruenimus, si hanc fixa intentione supernae remunerationis incipimus, recte de eadem tunica subiungitur : « **In cuius medio supra erit capitium, et ora per
 5 gyrum eius textilis, sicut fieri solet in extremis uestium par-**

49. b. cf. Ph 3, 20

51. a. Ap 2, 10

1. C'est-à-dire « qui descend aux *pies* ».

2. C'est-à-dire hyacinthe.

ou de fin lin retors, qui est, on le sait, de qualité supérieure –, mais la tunique de dessus était *toute d'hyacinthe*, sans qu'aucune autre teinte n'y soit admise. Cette uniformité d'aspect nous enseigne clairement quel genre de vie devrait être celle d'un prêtre : ainsi devrait-il sans cesse n'être animé que par des désirs célestes et – pour reprendre les mots de l'Apôtre – il devrait avoir sa cité dans les cieux, d'où il attend ardemment la venue de son Sauveur^b.

La poderis d'hyacinthe 50. Cette tunique descendait jusqu'aux pieds, comme celle qui était de lin fin ; c'est pourquoi les deux portaient le nom de « *poderis*¹ » en grec. On indiquait ainsi que rien de vil ou de sordide ne doit subsister dans la vie d'un prêtre, mais qu'en tous ses actes, comme s'ils resplendissaient de la couleur du ciel², tous ses membres doivent être couverts de la tête aux pieds par la grâce des vertus.

51. De même, si le prêtre est vêtu d'une tunique descendant jusqu'aux talons, *toute d'hyacinthe*, c'est pour lui rappeler que tous ceux qui veulent être sauvés doivent non seulement commencer à faire des œuvres célestes, mais encore y persévérer jusqu'au bout. En effet, être vêtu d'une tunique d'hyacinthe jusqu'aux pieds, c'est se dévouer dans les bonnes œuvres jusqu'au terme de cette vie, comme le Seigneur l'a commandé et promis : « *Reste fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie^a.* »

L'encolure de la tunique et sa bordure 52. Et puisque la seule façon d'atteindre la perfection des bonnes œuvres dans une inlassable résolution, c'est de rester tendu dès le commencement vers la récompense céleste, le texte poursuit bien à propos au sujet de cette tunique : « **En son milieu, sur le dessus, il y aura l'encolure et sa bordure, tissée sur son pourtour, comme on le fait habituel-**

tibus, ne facile rumpatur. » *Capitium* quippe tunicae hyacinthinae firmissimam habet *oram* et ex sese *textam, ne facile rumpatur*, cum primordium bonae nostrae actionis forti radice timoris diuini subnixum et contra omnes insidias hostis antiqui probatur esse munitum. Talis namque *ora* collum sacerdotis *per gyrum* uestit et ornat, quando rectori fiduciam loquendi subditis ac praedicandi caelestia maximam praebet hoc quod ipse non solum in procurso uitae suae recte uixerit, sed ipsum quoque exordium a rectitudine coeperit, iuxta exemplum beatorum Samuhelis, Hieremiae et Iohannis prophetarum, qui ab ipsa infantia Spiritus Sancti gratia repleti et in doctorum sunt ordinem segregati. Vox siquidem in collo est ideoque per collum recte loquendi usus exprimitur.

53. Apte autem, cum « *ora capitii per gyrum textilis* » fieri praeciperetur, statim adiunctum est : « *sicut fieri solet in extremis uestium partibus* ». Sicut enim uestibus opera, ita in *extremis uestium partibus* potest non inconuenienter ipsa operantium consummatio figurari. Vel certe, *extremae uestium partes* ultimae sunt nostrae sollicitudines, quibus sese quique fideles, cum uitam hanc finire coguntur, intentius solito ab omnium labe malorum expurgare contendunt, cum metu et pauore procurantes ne ante districtum iudicem perducti pro sordido uitiorum habitu expellantur, atque in tenebras praecipitentur aeternas^a, quin potius appareant induti *sicut electi Dei sancti et dilecti uiscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam*^b ; *super omnia autem haec caritatem, quod est uinulum perfectionis*^c, et ideo ueraciter indumentum

53. a. cf. Mt 22, 2-13 b. Col 3, 12 c. Col 3, 14

1. Juges et prophètes, comme les patriarches, sont comptés au sein des « docteurs » ; cf. *supra*, p. 132, n. 1.

lement pour la lisière des vêtements, pour qu'elle ne se déchire pas facilement. » L'*encolure* pratiquée dans la tunique d'hyacinthe est munie d'une *bordure* très résistante et tissée à part *pour qu'elle ne se déchire pas facilement*, quand il s'avère que le début de nos bonnes actions est établi sur les solides fondations de la crainte de Dieu et bien protégé contre tous les assauts de l'antique ennemi. De fait, une *bordure* de ce type habille et orne toute la gorge du prêtre *sur son pourtour*, quand il possède une très grande assurance dans les paroles et la prédication qu'il adresse à ses subordonnés sur les réalités célestes, du fait que non seulement il aura mené toute sa vie dans la droiture, mais aussi parce qu'il l'aura commencée dans la rectitude dès les débuts, selon les exemples des bienheureux prophètes Samuel, Jérémie et Jean qui, dès leur petite enfance, furent remplis de la grâce du Saint-Esprit et mis à part pour entrer dans l'ordre des docteurs¹. Et puisque, de fait, la voix vient de la gorge, il est normal de représenter par la gorge l'usage de la parole.

53. Au moment où il est prescrit que « *la bordure* » de l'*encolure* soit « *tissée sur son pourtour* », le texte poursuit avec raison : « *comme on le fait habituellement pour la lisière des vêtements* ». Car de même que les vêtements représentent les œuvres, il n'est pas incongru de représenter l'achèvement des œuvres par la lisière des vêtements. Peut-être aussi les lisières des vêtements sont-elles ces actes derniers de sollicitude par lesquels les fidèles, quand il leur faut achever cette vie, s'efforcent plus intensément de se purifier de la souillure de tout mal, s'y employant avec crainte et tremblement. Ainsi, conduits devant le Juge sévère, ne seront-ils pas chassés dehors à cause du vêtement souillé de leurs vices et jetés dans les ténèbres éternelles^a, mais au contraire, ils apparaîtront revêtus, *comme les élus de Dieu, ses saints et ses bien-aimés, de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie et de patience jusqu'au fond du cœur*^b, *et par-dessus tout cela, de charité, qui est le lien de la perfection*^c. Car telle est, de fait, la tenue nuptiale

15 nuptiale quod in conuiuio suo, id est in ecclesia sancta, rex et iudex noster inuenire delectatur.

54. Tunica uero sacerdotis hyacinthina habet *oram* in capiti-
o *textilem*, sicut in extremis uestium partibus fieri solet, cum
doctor quisque egregius a tanta perfectione opus uirtutum
incipit, ad quantam quilibet alius diutissime laborans uix ali-
5 quando peruenit, cum tanto timore famulatus omni hora
iuxta sermonem prophetae « *sollicitus ambulat cum Domino
Deo suo^a* », quantum alius quis uel moriturus et ad iudicium
Domini sui ultimum ingressurus uix habere sufficit.

55. Verum quia tota perfectio sacerdotis in operibus et
doctrina ueritatis consistit, iuxta hoc quod beatus Lucas des-
cripto euangelio dicit, fecisse se sermonem de his « *quae
coepit Iesus facere et docere^a* », recte subiungitur : « **Deorsum**
5 **uero ad pedes eiusdem tunicae per circuitum quasi mala
punica facies ex hyacintho et purpura et cocco bis tincto,
mixtis in medio tintinnabulis.** » Deorsum namque *ad pedes
tunicae* fiunt *quasi mala punica* et tintinnabula per gyrum,
quando ad tantam excellentiam deuotae Deo conuersionis
10 sacerdos peruenerit, ut nil in illo aliud quam splendor et gra-
tia flosque, ut ita dixerim, uariis bonorum operum uideatur,
nil ab illo aliud, cum os aperuerit, quam suauissimus horum
sonus audiatur. Quia enim in malo punico multa interius
15 faria uirtutum operatio uno caritatis munimine undique
uersum tecta designatur.

54. a. Mi 6, 8

55. a. Ac 1, 1

dont notre Roi et Juge se plaît à voir revêtus ceux qui prennent part à son banquet, c'est-à-dire à la sainte Église.

54. La tunique d'hyacinthe que porte le prêtre a, sur l'encolure, une bordure tissée, comme on le fait habituellement pour la lisière des vêtements, quand un remarquable docteur débute dans les œuvres bonnes à un haut degré de perfection ; alors qu'un autre l'atteint à peine malgré un très long labeur et qu'il sert à toute heure le Seigneur son Dieu dans une grande crainte, « *en marchant avec lui avec grand soin^a* », selon la parole du Prophète ; alors qu'un autre est tout juste en mesure d'éprouver cette crainte même au moment de mourir et d'entrer en jugement devant son Seigneur.

Les grenades et
les clochettes

55. Mais puisque toute la perfection du prêtre réside dans les œuvres et l'enseignement de la vérité, selon ce que le bienheureux Luc dit avoir raconté en écrivant l'Évangile sur ce que « *Jésus a fait et enseigné depuis le commencement^a* », le texte poursuit bien à propos : « **En bas de cette tunique, à la hauteur des pieds, tu garniras tout le pourtour de représentations de grenades, teintées d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate deux fois teinte, et alternant avec des clochettes.** » En bas de la tunique, à la hauteur des pieds, sont donc disposées des représentations de grenades et des clochettes sur tout le pourtour, quand le prêtre parvient à une telle perfection dans le don de sa vie à Dieu que n'apparaissent en lui rien d'autre que la splendeur, la grâce et l'efflorescence variée – s'il est permis de s'exprimer ainsi – des bonnes œuvres, et qu'on n'entend rien d'autre que leur son très doux quand il ouvre la bouche. C'est parce que la grenade contient un grand nombre de graines à l'intérieur, protégées par une seule pelure à l'extérieur, qu'elle représente avec bonheur la pratique si diverse des vertus, protégée de tout côté par le seul rempart de la charité.

56. Fit autem eadem malorum punicatorum effigies *ex hyacintho et purpura et cocco bis tincto* et, ut in sequentibus inuenitur, etiam *ex bysso retorta*^a, quibus quattuor coloribus quae uirtutum uarietas intimetur saepius inculcatum est. His uero *in medio tintinnabula* permiscetur, cum neque opus sacerdotis umquam a sonitu uerbi quod loquitur discrepat, neque a rectitudine operis territus aduersis linguae sonitus dissentit.

57. Vbi pulchre additur : « **Ita ut tintinnabulum aliud aureum et malum, rursumque tintinnabulum aliud aureum et malum punicum.** » Aurea quippe tintinnabula hyacinthinae pontificis tunicae inseruntur et omni ex parte
5 circumdantur, cum omnis sermo eius claritatem supernae lucis resonat, et idem sonitus uelut hyacinthinae tunicae firme infixus operum quoque ipsius sublimitate audientium mentibus commendatur ; fiuntque bina mala circum singula tintinnabula et circum singula mala bina tintinnabula, cum et
10 omnia quae loquitur bonis confirmantur actibus atque in auditorum artius corde figuntur, et uniuersa quae agit quam sint rationabilia discreto sermonis sonitu produntur.

58. Bene autem sequitur : « **Et uestietur ea Aaron in officium ministerii, ut audiatur sonitus quando ingreditur et egredietur sanctuarium in conspectu Domini, et non moriatur.** » « Sacerdos namque ingrediens uel egrediens
5 moritur, si de eo sonitus non auditur, quia iram contra se occulti iudicis exigit, si sine praedicationis sonitu incedit. » Quod si Iosephi uerbis intendere uoluerimus, quibus dicit mala

56. a. Ex 39, 22

1. Cf. *De Tab.* II, 31-34 et p. 104, n. 1.

2. GRÉG. LE GR., *Reg. past.* II, 4 (cf. SC 381, p. 190, l. 52-54).

56. Ces représentations de grenades sont *teintées d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate deux fois teinte*, et également – comme on le voit plus loin – de *fin lin retors*^a ; ces quatre teintes évoquent la diversité des vertus, comme nous l'avons dit très souvent¹. Quant aux *clochettes*, elles sont intercalées avec les grenades quand, dans ses actes, le prêtre n'est jamais en désaccord avec le son de la parole qu'il prononce et que le son qu'émet sa langue ne détonne jamais avec la droiture de ses œuvres, même quand il est effrayé par l'adversité.

57. Le texte poursuit avec bonheur : « **De sorte qu'une clochette d'or alternera avec une grenade, et de nouveau une clochette d'or et une grenade.** » Les clochettes d'or sont fixées à la tunique d'hyacinthe du grand prêtre et disposées sur tout son pourtour, quand chacune de ses paroles résonne de l'éclat de la lumière céleste et que ce son trouve bon accueil dans l'esprit de ceux qui l'écoutent en raison de la beauté suprême de ses œuvres, comme si la clochette s'incrustait dans la tunique d'hyacinthe. Et deux grenades encadrent chaque clochette, comme deux clochettes encadrent chaque grenade, quand tout ce qu'il dit trouve sa confirmation dans ce qu'il fait de bien et se trouve ainsi d'autant mieux inscrit dans le cœur de ceux qui l'écoutent. De même, quand l'accord de tout ce qu'il fait avec la raison s'exprime dans la voix d'une parole mesurée.

58. Le texte poursuit à bon escient : « **Aaron la portera dans l'exercice de son ministère, pour que le son en soit entendu quand il entre dans le sanctuaire en présence du Seigneur et quand il en sort, et il ne mourra pas.** » « Quand il entre ou sort du sanctuaire sans qu'un son émane de lui, le prêtre meurt, car il excite contre lui la colère de l'invisible Juge, s'il s'avance sans que résonne la voix de sa prédication². » Si nous voulons bien prêter attention aux dires de Josèphe, selon lesquels la tunique du grand prêtre était mu-

in tunica pontificis septuaginta duo fuisse et eiusdem numeri tintinnabula, congruit hoc figuris mysteriorum, ut sicut in
 10 umero ac pectore apostolicum ferre numerum iussus est, ita etiam discipulorum septuaginta duorum circa pedes numerum assignatum haberet^a. Constat enim quod, sicut duodenarius apostolorum numerus episcopalis gradum dignitatis inchoavit, sic discipuli septuaginta duo, qui et ipsi
 15 ad praedicandum uerbum sunt missi a Domino, gradum sacerdotii minoris, qui nunc presbiteratus uocatur, sua electione signarunt. Vnde et apte horum numerus in ultima parte sacerdotalis habitus, ille in prima figuratus est. Decebat enim ut qui maiores gradu in corpore summi sacerdotis, hoc est in
 20 ecclesia Christi, erant futuri, sublimiorem in habitu typici pontificis locum typice haberent.

59. Verum si quis ipsos etiam numeros utriusque ordinis mystice uelit interpretari, duodecim gemmas Aaron in pectore praeferebat, ut significaret tempus instare futurum quo fides sanctae Trinitatis in omnibus quadrati orbis partibus
 5 generi humano praedicaretur ; uel certe, sicut et supra docuimus, duodecim gemmas, id est ter quaternas, gestabat, ut omnes ammoneret doctores opera iustitiae, quae quattuor uirtutibus principaliter comprehenduntur, simul cum fide ueritatis, quae in Trinitate est, et ipsos habere semper et suis
 10 habenda commendare discipulis.

60. Portabat et septuaginta duo tintinnabula aurea cum totidem malis punicis, ut ostenderet mystice quod eadem fides et operatio iustitiae uniuersum esset mundum ab erro-

58. a. cf. Lc 10, 1

1. En fait non pas FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Iud.* III, 7, 4, mais JÉRÔME, *Epist.* 64, 14, 2.

2. Cf. *De Tab.* III, 33.

nie de soixante-douze grenades et d'un nombre égal de clochettes¹, on constate que cela concorde avec les figures des mystères : de même qu'il lui fut prescrit de porter sur les épaules et sur la poitrine le nombre des apôtres, de même le nombre des soixante-douze disciples doit se trouver autour de ses pieds^a. Car tout comme le nombre douze des apôtres était celui de l'ordre épiscopal à ses débuts, les soixante-douze disciples, qui furent eux aussi envoyés par le Seigneur pour annoncer la parole, représentèrent par leur élection l'ordre inférieur du sacerdoce qu'on appelle de nos jours presbytérat. C'est aussi pour cela que le nombre de ces derniers figurait à bon droit sur la partie inférieure du vêtement sacerdotal, tandis que celui des premiers était sur la partie supérieure. Il convenait en effet que ceux qui devaient être d'un rang plus élevé dans le corps du grand Prêtre, c'est-à-dire dans l'Église du Christ, occupent en figure une place plus haute sur le vêtement du grand prêtre, qui en est la figure.

59. Mais si quelqu'un souhaite également interpréter en termes spirituels les nombres de ces deux ordres, on peut avancer qu'Aaron portait douze pierres précieuses sur la poitrine pour signifier que viendrait un temps où la foi en la sainte Trinité serait annoncée à tous les hommes aux quatre coins du monde. Ou peut-être, comme nous l'avons expliqué plus haut¹, portait-il douze pierres précieuses - c'est-à-dire trois groupes de quatre - pour avertir tous les docteurs qu'ils doivent toujours posséder à la fois les œuvres de justice, qui ressortissent aux quatre vertus cardinales, et la foi en la vérité, qui réside en la Trinité ; et aussi qu'ils doivent presser leurs disciples de les acquérir.

60. Il portait également soixante-douze clochettes d'or et un nombre identique de grenades pour manifester spirituellement que la même foi et les mêmes œuvres de justice allaient

rum tenebris ad ueram lucem perductura. Tres namque dies
 5 ac noctes habent horas septuaginta duas, et quia sol iste uisi-
 bilis omnes mundi partes in septuaginta duabus horis supra
 infraque lustrando tribus uicibus circuit, apte hic numerus
 tintinnabulorum et malorum diuersi coloris tunicae pontifi-
 cis inditus est, ad docendum figurate quod *sol iustitiae*^a
 10 Christus orbem esset illuminaturus uniuersum, eique donum
 praebiturus et uerae fidei, quae est in agnitione et confes-
 sione sanctae Trinitatis, et bonae operationis, quae in
 uariarum est flore ac splendore uirtutum.

61. Possumus sane duodenario numero gemmarum ratio-
 nalis etiam hoc intellegere figuraliter expressum, quod idem
 « sol iustitiae » cuncta nostra tempora, cunctas orbis nostri
 plagas sua esset luce repleturus in exemplum solis mundani,
 5 qui per menses duodecim signiferum lustrare circulum et
 totum ambire mundum consueuit. Nam et hoc quod quattuor
 ordines in rationali ternos habebant lapides congruit anni
 uertentis ordini, qui per ternos menses in quattuor tempora
 distinguitur. Annum autem in scripturis uocari totum hoc
 10 salutis nostrae tempus quo pro aeterna retributione certamus,
 testatur ipse saluator qui, iuxta sermonem Esaiae,
 missus est « *praedicare annum Domini acceptum et diem retri-
 butionis*^a » ; cui de eodem anno et Psalmista canit dicens :
 « *Benedices coronam anni benignitatis tuae*^b. » Quibus enim in
 15 praesenti dedit benignitatem rectae fidei et operationis, dabit
 in die retributionis coronam perpetuae benedictionis.

60. a. Mt 4, 2

61. a. Lc 4, 19 ; cf. Is 61, 2 b. Ps 64, 12

conduire le monde entier des ténèbres de l'erreur à la lumière
 véritable. Car trois jours et trois nuits représentent soixante-
 douze heures, et au cours de soixante-douze heures notre
 soleil visible fait trois fois le tour de toutes les parties du
 monde, les unes après les autres, en répandant sa lumière en
 haut comme en bas. C'est donc à bon droit que ce nombre de
 clochettes et de grenades de diverses teintes a été fixé à la
 tunique du grand prêtre, pour enseigner à travers ces figures
 que le Christ, *soleil de justice*^a, allait illuminer le monde entier
 et lui accorder le don de la vraie foi, qui consiste en la con-
 naissance et en la confession de la sainte Trinité, et aussi le
 don des œuvres bonnes, qui sont l'efflorescence et la splen-
 deur des diverses vertus.

61. Nous pouvons aussi raisonnablement comprendre que
 le nombre des douze pierres précieuses qui ornent le pectoral
 signifie symboliquement que ce même « soleil de justice »
 remplira tous les temps de notre histoire et toutes les parties
 de notre terre de sa lumière, comme le fait le soleil de notre
 univers qui parcourt le cercle du zodiaque et contourne le
 monde entier en l'espace de douze mois. En effet, le fait que
 chacune des quatre rangées du pectoral contienne trois pier-
 res correspond à la structure du cycle annuel, divisé en
 quatre saisons de trois mois chacune. Or, dans l'Écriture,
 l'année complète représente le temps de notre salut, au cours
 duquel nous peinons pour obtenir la récompense éternelle.
 Comme le Sauveur en porte lui-même témoignage, il a été
 envoyé, selon les paroles d'Isaïe, pour « *annoncer une année de
 grâce de la part du Seigneur et le jour de la rétribution*^a ». Le Psal-
 miste lui aussi lui adresse ses louanges pour cette année-là,
 en disant : « *Tu bénis la couronne de l'année de ta bienveil-
 lance*^b. » Car en ce temps, il leur a donné le bienfait de la foi
 et des œuvres droites, et au jour de la rétribution, il leur don-
 nera la couronne de l'éternelle bénédiction.

VII. LAMMINAE AVREAE

62. « Facies et lamminam de auro purissimo, in qua sculpes opere celatoris 'Sanctum Domino', ligabisque eam uitta hyacinthina, et erit super tiaram imminens fronti pontificis. » *Lamina* haec aurea in fronte pontificis, in qua
 5 « *Sanctum Domino* », siue « *Sanctum Domini*^a », ut in sequentibus appellatur, sculptum est, sacratius ceteris erat indumentis illius, et merito quia, sicut diuina potentia cunctis quae creauit supereminet, ita oportebat ut nomen eius ceterum pontificis habitum ornatumque transcendens altius praemineret, et uelut cuncta sanctificans eximiam in eius fronte
 10 sedem teneret. Significat autem ipsam professionis nostrae fiduciam quam in fronte portamus, dicentes cum Apostolo singuli : « *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Iesu Christi*^b. » Et recte hoc unum in toto pontificis habitu de
 15 *auro* est solo factum, ut munditiam cordis siue corporis, in qua mysteria redemptionis nostrae recordare uel gestare debeamus, ostenderet. Vel certe *auro* inscriptum in fronte sacerdos « *Sanctum Domini* » gestat, ut insinuet mystice quod ita passionem Domini et saluatoris nostri, per quam
 20 redempti sumus, uenerari et amplecti debemus, ut claritatem in illo diuinae maiestatis per quam creati sumus pariter confitentiam esse nouerimus, ita mortem assumptae ab illo humanitatis confiteri, ut eandem mox humanitatem in aeternam de morte gloriam resurrexisset fateamur.

63. « *Sanctum* » autem « *Domini* », quod in lammina sculpi iubetur, nomen eius sanctum et uenerabile significat quod apud Hebraeos quattuor litteris uocalibus scribi solet, hoc est

62. a. cf. Ex 39, 29 b. Ga 6, 14

1. Il s'agit du signe de la croix, répété plusieurs fois dans le rite du baptême.

VII. DESCRIPTION DE LA PLAQUE D'OR

La plaque d'or et son inscription 62. « Tu feras également une plaque 28, 36-38
 d'or pur et tu y graveras en intaille : 'Saint pour le Seigneur'. Et tu l'attacheras avec un ruban hyacinthe sur le turban, et elle sera sur le dessus du turban, pendant sur le front du grand prêtre. » Cette plaque d'or posée sur le front du grand prêtre et sur laquelle on a gravé : « *Saint pour le Seigneur* », ou « *Saint du Seigneur*^a », comme il est dit plus loin, était plus sacrée que ses autres vêtements, et c'est à bon droit, car de même que la puissance divine dépasse tout ce qu'elle a créé, il fallait que son Nom dépassât de haut, par sa position dominante, les autres vêtements et ornements du grand prêtre, et – pour ainsi dire – les sanctifiât tous par son emplacement sur son front. C'est là le signe de l'engagement de notre profession que nous portons sur le front¹, chacun d'entre nous disant avec l'Apôtre : « *Pour moi, que jamais je ne me glorifie, sinon dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ*^b. » C'est à bon droit que cette pièce de vêtement est la seule entièrement faite d'or, pour montrer avec quelle pureté du cœur et du corps nous devons nous rappeler et porter les mystères de notre rédemption. Si le prêtre portait l'inscription « *Saint du Seigneur* » gravée dans l'or sur son front, c'est peut-être aussi pour suggérer spirituellement que nous devrions vénérer et embrasser la passion de notre Seigneur et Sauveur par laquelle nous avons été rachetés, d'une façon telle que nous reconnaissons en lui l'éclat de la majesté divine qui nous a créés. Autrement dit, c'est pour suggérer que nous confessons la mort de l'humanité assumée par notre Seigneur en proclamant aussitôt que cette même humanité s'est relevée d'entre les morts pour entrer dans la gloire éternelle.

Les quatre lettres : nom ineffable du Seigneur 63. Quant à l'inscription « *Saint du Seigneur* » qui doit être gravée sur la plaque, elle désigne son saint et vénérable Nom, que les Hébreux ont coutume de transcrire

ioth . he . uau . he, cuius interpretatio lingua eorum ineffabile
 5 sonat, non quia dici non potest, sed quia finiri sensu et intel-
 lectu creaturae nullius potest. Et quia nil de eo digne dici
 potest, ideo ineffabilis rectissime uocatur, iuxta illud
 Apostoli : « *Et pax Dei quae exsuperat omnem sensum^a* » ; et
 Psalmista : « *Magnus Dominus, inquit, et laudabilis nimis, et*
 10 *magnitudinis eius non est finis^b* . »

64. Et bene quattuor litteris idem nomen Domini in *fronte*
pontificis erat scriptum, propter uidelicet significantiam toti-
 dem partium dominicae crucis quam in fronte portaturi
 eramus, hoc est supremam, infimam, dextram laeuamque.
 5 Item « *Sanctum Domini* » auro sculptum in *fronte* portamus,
 quando expurgati a sordibus uitiorum quae ex primo parente
 habuimus, imaginem et similitudinem nostri conditoris, ad
 quam creati sumus, in nobis recipimus, et hanc nos recepisse
 non in secreto celamus, sed cunctis palam factis et uoce pro-
 mulgamus, iuxta illud Apostoli : « *Sicut portauimus imaginem*
terreni, portemus et imaginem caelestis^a » ; quod loquens ad
 Colossenses apertius explicat dicens : « *Nunc autem deponite*
et uos omnia, iram, indignationem, malitiam, blasphemiam, turpem
 15 *sermonem de ore uestro ; nolite mentiri inuicem, exspoliantes uete-*
rem hominem cum actibus eius, et induite uos nouum eum qui
renouatur in agnitionem, secundum imaginem eius qui creauit
eum^b » ; de quo uidelicet « *Sancto Domini* » et Iohannes in
 Apocalypsi scribit : « *Vidi, inquit, agnum stantem supra mon-*
 20 *tem Sion, et cum illo centum quadraginta quattuor milia habentes*
nomen eius et nomen patris eius scriptum in frontibus suis^c » ; qui

63. a. Ph 4, 7 b. Ps 144, 3

64. a. 1 Co 15, 49 b. Col 3, 8-10 c. Ap 14, 1

1. Il s'agit de quatre consonnes : noter l'erreur de Bède qui possède encore mal l'hébreu, cf. *Intro.*, p. 40.

par ces quatre voyelles : *ioth, he, uau* et *he*, et dont l'interpré-
 tation dans leur langue est « ineffable¹ », non qu'on ne
 puisse l'énoncer, mais parce qu'aucune intelligence, aucun
 esprit créés ne peuvent la saisir complètement. Et puisqu'on
 ne peut rien en dire de juste, on a raison de le qualifier d'inef-
 fable, selon cette parole de l'Apôtre : « *Et la paix de Dieu qui*
surpasse toute intelligence^a » ; le Psalmiste dit aussi : « *Le Sei-*
gneur est grand, hautement loué, à sa grandeur, point de mesure^b . »

**L'inscription « Saint
 pour le Seigneur »**

64. C'est à bon droit que ce nom
 du Seigneur était écrit sur le *front* du
 grand prêtre en quatre lettres, pour
 désigner le même nombre des parties de la croix du Seigneur
 que nous porterions sur notre front, c'est-à-dire : le haut, le
 bas, la droite et la gauche. Bien mieux, nous portons l'inscrip-
 tion « *Saint du Seigneur* » gravée en lettres d'or sur nos *fronts*,
 quand nous sommes lavés de l'impureté des vices que nous
 avons hérités de notre premier parent, et que nous recevons
 en nous-mêmes l'image et la ressemblance de notre Créateur,
 selon lesquelles nous avons été créés. Nous ne cachons pas
 comme un secret ce que nous avons ainsi reçu, mais nous le
 faisons connaître ouvertement à tous par nos actes et par nos
 paroles, selon cette parole de l'Apôtre : « *De même que nous*
avons revêtu l'image de l'homme terrestre, il nous faut revêtir aussi
l'image de l'homme céleste^a . » Il en donne une explication
 encore plus claire quand il s'adresse aux Colossiens en ces
 termes : « *A présent, vous aussi, rejetez tout cela : colère, emporte-*
ment, malice, outrages, vilains propos doivent quitter vos lèvres ;
ne vous mentez plus les uns aux autres. Dépouillez le vieil homme
avec ses agissements, et revêtez le nouveau, celui qui se renouvelle
dans la connaissance à l'image de celui qui l'a créé^b . » Dans l'*Apo-*
calypse, Jean écrit aussi à propos de cette inscription, « *Saint*
du Seigneur » : « *J'ai vu un Agneau se tenant sur le mont Sion,*
accompagné de cent quarante-quatre milliers de gens portant inscrits
sur le front son nom et le nom de son Père^c . » Et encore, quand il

rursus claritatem supernae patriae describens ait : « *Et sedes Dei et agni in illa erunt, et serui eius seruiant illi et uidebunt faciem eius, et nomen eius in frontibus eorum*^d. » Cum ergo idem
 25 hoc est uniuersi fideles, in ipsa sua fronte professionis debeant habere, quanto magis necesse est eos, qui accepto sacerdotio ac magisterio spiritali ducatum gregis dominici sortiti sunt, exemplum uirtutis omnibus in se ipsis ostendere ?

65. Ligatur autem lammina quae « *Sanctum Domini* » continet uitta hyacinthina cum tiara pontificis, quando spe caelestium praemiorum, quam hyacinthus designat, in fide confortamur, et eo artius uel sacramenta nostrae redemptionis uel imaginem ac similitudinem nostri conditoris ac
 5 redemptoris intemeratam conseruare contendimus, quo nullum esse aliud salutis iter^a cognouimus. De figura *tiarae* in sequentibus suo loco dicitur.

66. Verum quia sacerdos tantae industriae talis esse debet meriti apud Deum, qui peccata populi sua exhortatione, increpatione, ammonitione corrigere et castigare suis ualeat precibus abluere, recte subiungitur : « **Portabitque Aaron iniquitates eorum quae obtulerint et sanctificauerint in filiis Israhel in cunctis muneribus et donariis suis.** » *Portat* namque pontifex *iniquitates* subditorum, id est exportat et aufert, cum aut eos docendo ad paenitentiam commissorum prouocat, aut pro paenitentibus supplicando gratiam eius iusti
 10 iudicis conciliat. Facit autem hoc *in muneribus et donariis quae ipsi obtulerint* Domino et *sanctificauerint*, cum pro *fructibus dignis*

64. d. Ap 22, 3-4

65. a. cf. Ac 4, 12

1. Cf. *De Tab.* III, 72.

décrit l'éclat de la patrie céleste : « *Le trône de Dieu et de l'Agneau y sera dressé, et ses serviteurs le serviront, ils verront sa face, et son Nom sera sur leurs fronts*^d. » Par conséquent, si tous ceux qui suivent l'Agneau, c'est-à-dire tous les fidèles, doivent porter ce Nom très saint et vénérable sur le front même de leur profession, combien plus ceux qui ont été choisis pour conduire le troupeau du Seigneur et qui ont reçu le sacerdoce et le service spirituel d'enseigner, doivent-ils donner à tous en eux-mêmes un exemple de vie vertueuse ?

Le ruban hyacinthe

65. La plaque portant l'inscription « *Saint du Seigneur* » est attachée au *turban* du grand prêtre par un *ruban hyacinthe*, quand nous sommes fortifiés dans notre foi par l'espérance des récompenses célestes qu'évoque la couleur hyacinthe. C'est pourquoi nous devons nous efforcer d'autant plus rigoureusement de garder soit les sacrements de notre rédemption, soit l'image et la ressemblance intactes de notre Créateur et Sauveur, que nous savons qu'il n'est aucune autre voie du salut^a. Nous parlerons du symbole du *turban* plus tard, en son lieu¹.

Rôle et responsabilité du prêtre

66. Mais, comme un prêtre doit être d'un zèle si grand, d'un mérite tel, devant Dieu, qu'il soit capable par ses exhortations, ses reproches, ses avertissements, de corriger et de châtier les péchés de son peuple, de les effacer par ses prières, le texte poursuit à bon escient : « **Et Aaron se chargera des indignités de ce qu'auront offert et consacré les fils d'Israël, en tous leurs dons et offrandes.** » Le grand prêtre *se charge des indignités* de ses subordonnés, ce qui signifie qu'il les ôte et les emporte, quand son enseignement les invite à se repentir de leurs fautes, ou que sa supplication en faveur des pénitents leur obtient la grâce du juste Juge. Il agit ainsi à propos *des dons et des offrandes* que ses subordonnés *auront offerts et consacrés* au Seigneur, lorsqu'il les absout de l'impu-
 28, 38

paenitentiae^a, id est elemosinis ceterisque iustitiae operibus quae fecerint paenitentes, a reatu scelerum quae quondam patrauerunt absoluit. Haec quidem ita gerenda institutio diuina et in habitu pontificis mystice figurauit et uerbis sacri eloquii manifeste docuit.

67. Sed longe aliter, pro dolor, quidam praesulum faciunt, qui et *donaria et munera* accipere, immo exigere uolunt a populo, et nil pro *iniquitatibus* eius, ut exportentur et castigentur ueniamque accipiant, curant laborare, cum ob hoc solum dona temporalia sumere debeant a subditis, quod eos aeterna bona praedicando ab errore correxerint atque ad uiam ueritatis deduxerint, ad imitationem primorum sanctae ecclesiae doctorum, qui illis a quibus temporalia percipiebant subsidia confidenter aiebant : « *Si nos uobis spiritualia seminauimus, magnum est si uestra carnalia metamus*^{a?} »

68. Verum quia praesul quisque siue minister uerbi ita solum pro subditis efficaciter laborare, siue praedicando siue Domino supplicando, potest, si animus ipsius semper diuini nominis sit memoria praeditus, sequitur : « **Erit autem lammina semper in fronte eius, ut placatus eis sit Dominus.** » Si enim *lammina* nomine Domini semper fuerit in fronte Aaron, placabitur filiis Israhel *Dominus*, quia cum doctor ipse fideliter se diuino seruitio pura mente subdiderit, mox etiam subditi, exemplis illius ac monitis accensi, et ipsi recte uiuere gratiamque interni aspectoris promereri satagunt.

66. a. Lc 3, 8

67. a. 1 Co 9, 11

1. Nouvelles critiques des mœurs ecclésiastiques de l'époque, cf. *supra*, p. 364, n. 1.

tation des forfaits qu'ils ont jadis commis, en raison des *dignes fruits de pénitence*^a, c'est-à-dire des aumônes et autres œuvres de justice qu'ils auront faites comme pénitents. Que tout cela doive s'accomplir ainsi, l'institution divine, à la fois, l'a représenté en figure dans les vêtements du grand prêtre et l'a enseigné clairement par les mots de la sainte Écriture.

67. Hélas ! le comportement de certains prélats est bien loin de cela. Ils sont prêts à accepter – voire à exiger ! – *des dons et des offrandes* du peuple, mais quant à leurs *indignités*, ils ne se soucient en rien de peiner pour eux, afin qu'ils en soient déchargés, qu'ils en reçoivent le châtement, et qu'ils soient pardonnés¹. Ils n'ont cependant d'autre motif de recevoir des dons temporels de leurs subordonnés que le fait de les avoir tirés de l'erreur en leur prêchant les biens éternels, de les avoir ramenés au chemin de la vérité, comme l'avaient fait les premiers docteurs de la sainte Église, disant avec assurance à ceux dont ils recevaient un secours temporel : « *Si nous avons semé en vous les biens spirituels, est-ce chose extraordinaire que nous récoltions vos biens temporels*^a ? »

68. Mais puisque tout prélat ou ministre de la parole, qu'il prêche ou qu'il supplie le Seigneur, ne travaillera efficacement pour ses subordonnés que si son âme est constamment enveloppée du souvenir du Nom divin, le texte ajoute : « **Et la plaque sera constamment sur son front pour que le Seigneur soit apaisé envers eux.** » *Le Seigneur sera apaisé envers* les fils d'Israël, si la *plaque* portant le nom du Seigneur *sera* restée constamment sur le front d'Aaron, parce que, quand le docteur se soumet lui-même au service de Dieu loyalement, d'une âme pure, aussitôt ses subordonnés, enflammés par ses exemples et ses avertissements, s'efforcent eux aussi de mener une vie droite et de mériter la grâce du Juge intérieur.

VIII. TUNICAE BYSSINAE TIARAE ET BALTEI

69. « **Stringesque bysso tunicam.** » Haec est *tunica* interior quam supra « *lineam strictam*^a » nuncupat. Quare autem « *linea stricta* » sit dicta, uel bysso stringi praecipiat, iam superius expositum est, et nunc adiciendum quia « solent
5 milites habere lineas, quas 'camisias' uocant, sic aptas membris et strictas corporibus ut expediti sint uel ad cursum uel ad proelium, dirigendo iaculo, tenendo clypeo, ense librando et quocumque necessitas traxerit », qualem et Ioab habuisse legitur quando Amasam interfecit, strictam scilicet ad mensuram habitus sui^b. « Ergo et sacerdotes parati in ministerium Dei utuntur hac tunica, ut habentes pulchritudinem uestimentorum, nudorum celeritate discurrant. »

70. Haec *tunica*, quia sicut hyacinthina ad pedes usque pertingebat et ipsa, Graece « *poderis* », id est *talaris*, uocata est, cuius significatio mystica in promptu est. Cum enim constet lino uel bysso continentiam et castitatem significari corporis
5 nostri, iuxta quod saepius supra explicatum est, strictam habent lineam siue tunicam de *bysso* sacerdotes, cum propositum continentiae nequaquam eneruiter et fluxa mente custodiunt, sed tanta prorsus instantia ut nil belli concupiscibilis caro contra spiritum aut contra carnem gerat spiritus^a ;
10 lineam habent strictam, cum concupiscente ac deficiente omnimodis anima in atria Domini, cor illorum pariter et caro socia germanitate exultant in Deum uiuum^b.

69. a. Ex 28, 4 b. cf. 2 Rg 20, 8
70. a. cf. Ga 5, 17 b. cf. Ps 83, 3

1. Cf. *De Tab.* III, 14 et 50.
2. JÉRÔME, *Epist.* 64, 11 (cf. *CUF*, t. 3, p. 127).
3. JÉRÔME, *Epist.* 64, 11, 2.
4. Cf. en particulier *De Tab.* II, 11 et 136.

VIII. DESCRIPTION DE LA TUNIQUE DE LIN FIN, DU TURBAN ET DU CEINTURON

La tunique de dessous 69. « **Tu ceindras de lin fin la tunique.** » Il 28, 39 s'agit de la *tunique* de dessous qu'on a précédemment appelée « *justaucorps*^a ». Nous avons déjà expliqué plus haut pourquoi ce vêtement était appelé « *justaucorps* de lin », et pourquoi il était prescrit de le ceindre de lin fin¹. Il nous faut ajouter ici que « les soldats ont d'ordinaire des vêtements de lin qu'ils appellent 'chemises', tellement adaptées aux membres et moulées sur le corps qu'ils sont à l'aise soit pour courir, soit pour combattre, en dirigeant le javelot, ou bien en maniant le bouclier, ou encore en brandissant l'épée, et cela dans quelque direction que ce soit nécessaire² » ; on lit que, lorsque Joab tua Amasa, il portait quelque chose de ce genre, précisément un justaucorps aussi long que le reste de son vêtement^b. « De même, les prêtres, quand ils sont parés pour le service de Dieu, utilisent cette tunique ; ainsi, tout en jouissant de l'élégance du vêtement, ils peuvent évoluer aussi vite que s'ils étaient nus³. »

La *poderis* et le lin 70. Cette *tunique*, comme celle d'hyacinthe, descendait jusqu'aux pieds, c'est pourquoi en grec on l'appelait également « *poderis* », ce qui désigne « une longue robe descendant jusqu'aux talons » [*talaris*]. Le sens spirituel en est clair, puisque nous avons reconnu que le lin ou le lin fin représente la continence et la chasteté de notre corps, selon les explications souvent données plus haut⁴. Les prêtres portent un justaucorps de lin ou une tunique de lin fin, quand ils ne faiblissent pas et que leur esprit ne vacille pas dans leur intention de rester continents, mais qu'ils la maintiennent avec une telle constance que la concupiscence de la chair ne fait jamais la guerre contre l'esprit, ou l'esprit contre la chair^a. Ils portent un justaucorps de lin quand leur âme soupire et languit de toute manière après les parvis du Seigneur, et que leur cœur comme leur corps, dans une communion fraternelle, crient de joie vers le Dieu vivant^b.

71. Haec autem linea non solum stricta, uerum etiam *poderis* est, uidelicet ad pedes usque descendens, cum continentia non uni cuilibet membro uiolenter imposita, sed in toto est corpore delectabiliter consummata. Haec etenim linea
 5 manus ac brachia debet stringere sacerdotis, ne quid nisi utile faciant, pectus, ne quid inane cogitet, uentrem, ne delicias ultra modum appetendo Deum se gulosus facere praesumat, subiecta uentri membra, ne lasciuiendo totam sacerdotalis habitus pulchritudinem corrumpant, genua, ne
 10 ab orationis instantia torpeant, tibias et pedes, ne ad malum currant. Induatur ergo sacerdos primo linea stricta, ut et corpus ab iniquis operibus et a prauis mentem cogitationibus compescat; accipiat deinde et hyacinthinam, ut post distractionem continentiae salutaris aequè corpus et animum
 15 spiritalium uirtutum habitu uenustet. Verum, quia sensus quinque sunt corporis, uisus auditus gustus olfactus et tactus, quorum primi quattuor proprie capitis, ultimus toto est corpori communis, tunica haec quam diximus utraque proprie continentiam tactus et iustitiam designat.

72. Consequenter uero et aliorum quattuor sensuum quam sit uel curanda innocentia uel sanctificatio conquirenda, figurato pontificis habitu monstratur, cum dicitur: « **Et tiaram byssinam facies.** » *Tiara* namque, quae et « *cidaris* » et
 5 « *mitra* » uocabatur, caput tegebat et ornabat pontificis, ut hoc indumento ammoneretur omnes capitis sensus Deo consecratos habere, ne uel oculi eius uiderent uanitatem^a, uel aures li-

72. a. cf. Ps 118, 37

1. *Habitus* signifie à la fois vêtement et manière d'être, conduite, cf. *De Tab.* III, 16.

71. Cette tunique de lin n'est pas seulement un justaucorps, mais c'est aussi une *poderis*, c'est-à-dire un vêtement qui descend jusqu'aux pieds, quand la continence n'a pas à être imposée de force à quelque membre mais que le corps tout entier se plaît à l'observer. Ce vêtement de lin doit en effet enserrer les mains et les bras du prêtre, de peur qu'ils ne fassent quoi que ce soit de nuisible; la poitrine, de peur qu'elle ne conçoive quelque vanité; le ventre, de peur qu'en recherchant abusivement les plaisirs, ce glouton ose se faire Dieu; les membres situés sous le ventre, de peur qu'ils ne déparent la beauté de tous les vêtements du prêtre en devenant lascifs; les genoux, de peur qu'ils ne se montrent indolents dans l'assiduité à la prière; les jambes et les pieds, de peur qu'ils ne courent vers le mal. Ainsi, que le prêtre soit d'abord revêtu d'un justaucorps de lin pour empêcher son corps de commettre le mal et son esprit de concevoir des pensées perverses; qu'il reçoive ensuite une tunique d'hyacinthe pour que, soumis à la salutaire discipline de la continence, il embellisse à la fois son corps et son âme en revêtant la pratique des vertus spirituelles¹. Mais parce qu'il y a cinq sens corporels: la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher, dont les quatre premiers relèvent, à proprement parler, de la tête, et le dernier est le fait du corps entier, cette tunique dont nous avons parlé représente bien tout à la fois la continence et l'intention droite du toucher.

Le turban du
grand prêtre

72. Par conséquent, l'innocence que nous sommes censés garder dans l'usage des quatre autres sens, ou leur sanctification que nous sommes censés rechercher, sont présentées sous la figure des vêtements du grand prêtre quand le texte dit: « **Tu feras aussi un turban de lin fin.** » *Le turban*, qu'on
 28, 39
 appelait aussi « *tiare* » ou « *mitre* », recouvrait et ornait la tête du grand prêtre, pour que ce vêtement l'exhortât à consacrer tous les sens de sa tête à Dieu, de peur que ses yeux ne se détournent vers les vanités^a, ou que ses oreilles ne se com-

bentius audiendo obprobrium acciperent aduersus proximum suum^b, uel os abundaret nequitia et lingua concinnaret dolum^c, siue etiam cor crapula et ebrietate grauaretur^d, uel olfactus aspersum murra, aloe et cinnamomo lectum meretricis amplecteretur^e; quin potius oculi eius uiderent aequitatem^f, aures inclinarentur ad audienda uerba prudentiae^g, dulcia essent faucibus eloquia Domini super mel et fauim^h, donec superesset alitus in eo, non loqueretur iniquitatem nec ab innocentia sua recederetⁱ. Curandum et de quinto sensu, qui toto est corpori communis, ut fiat illud propheticum: « *Recedite, recedite, exite inde, pollutum nolite tangere* »; et sicut ammonet Apostolus: « *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei*^k. »

73. Qualiter autem *tiara* haec fuerit facta, Iosephus docet dicens: « Super caput autem gestat pilleum in modum paruuli calamauci aut cassidis, quod extenditur supra summitatem capitis et modice uerticis medietatem excedit, et tale est ut uideatur ex lini textura confectum habens uittas quae conuolutae saepius conectuntur, nec facile delabatur. » Qui uidelicet Iosephus huic pilleo superadditum esse narrat aliud maius uelamen, quod « totam capitis superficiem celaret, aptatum perfecte ne laborante sacerdote circa sacrificia corruat »; quod tamen cuius esset coloris non ostendit. Et haec quidem de minoris sacerdotis; de pontificis uero *tiara* hoc modo testatur: « Pilleum autem similiter operatum habet pontifex, sicut reliqui sacerdotes, et alium consutum ex hyacintho uariato; circumdatur autem ei et aurea corona

72. b. cf. Ps 14, 3 c. cf. Ps 49, 19 d. cf. Lc 21, 34 e. cf. Pr 7, 17 f. cf. Ps 16, 2 g. cf. Pr 1, 3 h. cf. Ps 118, 103 i. cf. Jb 27, 3-5 j. Is 52, 11 k. 2 Co 7, 1

plaisent à entendre critiquer son prochain^b, qu'il ne livre sa bouche au mal et que sa langue ne trame le mensonge^c, que son cœur ne s'appesantisse dans la débauche et l'ivrognerie^d, ou que son odorat ne s'éprenne de la couche d'une prostituée parfumée de myrrhe, d'aloès et de cinnamome^e. Au contraire, que ses yeux contemplent le droit^f; qu'il incline ses oreilles pour entendre des paroles de prudence^g; que les paroles du Seigneur soient plus douces à son palais que le miel, plus qu'un rayon de miel^h; tant qu'un reste de vie l'animera, qu'il ne dise rien de faux et maintienne son innocenceⁱ. Quant au cinquième sens, qui est le fait du corps entier, qu'il veille à accomplir cet oracle prophétique: « *Dehors ! Dehors ! Sortez de là, ne touchez à rien d'impur !* » Et, comme l'Apôtre y exhorte: « *Purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant de nous sanctifier dans la crainte de Dieu*^k. »

Description du turban, d'après Joseph

73. Joseph explique comment ce *turban* était fait, en ces termes: « Sur la tête, il porte un bonnet qui ressemble à une petite calotte ou à un petit casque, qui couvre le haut de la tête jusque légèrement au-delà du milieu du crâne. Il est fait comme s'il était tissé de lin, car ses bandes retroussées sont liées les unes aux autres de sorte qu'il ne puisse glisser facilement¹. » Le même Joseph rapporte qu'au-dessus de ce bonnet était fixé un voile plus grand qui recouvrait « toute la surface de la tête, parfaitement ajusté pour qu'il ne tombe pas pendant que le prêtre s'affairait aux sacrifices² », cependant il n'en décrit pas la couleur. Ceci concerne le turban du prêtre de second ordre, mais à propos du grand prêtre, il affirme: « Quant au grand prêtre, il porte un bonnet semblable à celui des autres prêtres, ainsi qu'un autre fait d'un tissu d'hyacinthe brodé. Une couronne

1. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.* 3, 7, 3.

2. FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, *ibid.*

15 tribus uicibus facta, supra quam surgit in media fronte quasi caliculus quidam aureus similis herbae quae apud nos 'achano' nuncupatur, quam Graeci 'hyas cyamos' dicunt » ; et paulo post, descripta eius mirabili uarietate, subintulit dicens : « Habet autem florem similem plantagini, et per circuitum tota corona his floribus est caelata ab occipitio usque ad utrumque tempus ; in fronte uero hoc quidem non habet, sed lammina est aurea quae sacris litteris Dei nomen habet inscriptum. »

74. Haec quidem de secundo uelamine et coronis pontificum aureis scriptura sancta tacere uidetur. Coronarum uero breuiter fecit in sequentibus mentionem dicens : « *Fecerunt et tunicas opere textili Aaron et filiis eius et mitras cum coronulis suis ex bysso*^a », sed de qua materia factae essent non dixit. Cum enim dicat, « *et mitras cum coronulis suis ex bysso*^a », poterat intellegi utrasque ex bysso factas esse, si non Iosephus coronas esse aureas designaret, qui, stante adhuc templo et legali obseruantia celebrata, cum esset de genere sacerdotali, 10 facillime potuit modum omnem sacerdotalis indumenti non tamen legendo sed et uidendo cognoscere.

75. Verum, siue byssinae seu fuerint aureae coronulae, cum constet eas factas esse cum mitris, dicamus breuiter de figura. Mitras cum coronulis habent sacerdotes ex bysso, quia sic uisum auditum gustum olfactum et tactum suum in uenustate castimoniae custodiunt, ut pro eadem custodia se coronam uitae quam repromisit Deus diligentibus se^a accipere sperent. Nam qui sic continentiae uel bonis operibus studet,

74. a. Ex 39, 25-26 (Vg)

75. a. Jc 1, 12

1. FLAVIUS JOSËPHE, *Ant. Iud.*, 3, 7, 6.

2. FLAVIUS JOSËPHE, *Ant. Iud.*, *ibid.*

d'or à trois rangs l'entoure, sur laquelle s'ouvre au milieu du front ce qui ressemble à un petit calice doré, pareil au calice de la plante qu'on appelle chez nous 'achano' et que les Grecs nomment 'jusquiamé'¹. » Un peu plus loin, ayant décrit sa magnifique chamarrure, il ajoute : « Sa fleur ressemble à celle du plantain et tout autour de la couronne ces fleurs sont enchâssées, de derrière la tête jusqu'aux tempes. Toutefois cela ne descend pas jusqu'au front, mais une plaque d'or leur succède, où le nom de Dieu est inscrit sous les lettres sacrées². »

**Les petites couronnes
sur les mitres
des prêtres**

74. La sainte Écriture semble passer sous silence tout ce qui est dit ici du second voile et des couronnes d'or du grand prêtre. Plus loin, elle mentionne brièvement les couronnes par ces mots : « *Ils firent ensuite les tuniques tissées pour Aaron et ses fils, et les mitres avec leurs petites couronnes de lin fin*^a », mais sans dire de quoi elles étaient faites. Car quand il est dit « *et les mitres avec leurs petites couronnes de lin fin*^a », on aurait pu comprendre que les unes et les autres étaient de lin fin, si Josèphe n'avait pas indiqué que les couronnes étaient d'or. Tant que le Temple existait et qu'on accomplissait les célébrations prescrites par la Loi, Josèphe, étant de lignée sacerdotale, avait toute facilité d'apprendre tout ce qui concernait la façon dont les prêtres s'habillaient, non seulement par ses lectures, mais encore en le voyant.

75. Mais que les petites couronnes aient été de lin fin ou d'or, puisqu'il est entendu qu'elles furent faites avec les mitres, disons un mot de leur sens symbolique. Les prêtres portent des mitres de lin fin ornées de petites couronnes, parce qu'ils maintiennent leur vue, leur ouïe, leur goût, leur odorat et leur toucher dans l'amour de la chasteté, pour qu'en retour de cet attachement, ils espèrent recevoir la couronne de la vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment^a. Car si quelqu'un est zélé dans sa pratique de la continence ou des

ut pro his aeterna praemia retributionis quaerere neglegat, mitram quidem byssinam habere uidetur in capite, sed coronulas non habet, quia uidelicet imaginem uirtutis coram hominibus praefert, sed mercedem uirtutis cum Domino non inuenit. Siue ergo coronulae fuerint aureae, claritatem perpetuae lucis significant; siue fuerint byssinae, ipsam nostri corporis immortalitatem quae perennis futura est figurate denuntiant. Et recte sacerdos, cum stolis byssinis coronas superadditas gestat, ut et in continentia ipse sua iugiter aeterna praemia meditetur et in praedicatione continentiae uel bonae operationis simul eadem gaudia supernae beatitudinis audientibus promittat, ne si absque spe retributionis pondus imponat laboris, iugum Christi suae atque onus leue asperum suis auditoribus reddat et durum^b.

76. Cum uero Dominus tiamam faciendam praeciperet addidit: « **Et balteum opere plumarii.** » De cuius uidelicet factura baltei manifestius in posterioribus scriptum est: « *Cingulum uero* » fecerunt « *de bysso retorta, hyacintho, purpura ac uermiculo bis tincto arte plumaria*^a. » « Hoc cingulum », ut Hieronimus ex Iosepho scribit, « in similitudinem pellis colubri quam exiit in senectute, sic in rotundo textum est ut marsupium longius putes, textum autem subtegmine cocci, purpurae, hyacinthi et stamine byssino ob decorem et fortitudinem, atque ita polimita arte distinctum ut diuersos flores et gemmas artificii manu non contextas sed additas arbitreris », habebatque « latitudinem quattuor digitorum ». Quo *cingulo* proprie pontifex utebatur, et eo tunica hyacinthina simul et

75. b. cf. Mt 11, 30

76. a. Ex 39, 28

1. JÉRÔME, *Epist.* 64, 12 (cf. *CUF*, t. 3, p. 127).

bonnes œuvres tout en négligeant de rechercher le prix de l'éternelle récompense qu'il mérite par elles, il semble de fait porter sur la tête une mitre de lin fin, mais il ne porte pas les petites couronnes, car bien qu'il montre aux yeux des hommes l'apparence de la vertu, il ne remporte pas le prix de la vertu auprès du Seigneur. Ainsi donc, si les petites couronnes étaient d'or, elles évoquent l'éclat de la lumière sans fin; si elles étaient de lin fin, elles annoncent symboliquement cette immortalité de notre corps qui sera éternelle. Et il est juste que le prêtre porte des couronnes posées au sommet de ses vêtements de lin fin, de sorte que, gardant lui-même la continence, il médite constamment sur les récompenses éternelles, et que, quand il prêche la continence ou les bonnes œuvres, il promette également les mêmes joies de la béatitude céleste à ceux qui l'écoutent. Car s'il imposait le poids du labeur sans l'espérance de la récompense, il rendrait pénible à ses auditeurs le joug facile du Christ, et lourd à porter son fardeau léger^b.

Le ceinturon du grand prêtre

76. Mais en ordonnant de faire le turban, le Seigneur ajouta: « **Et un ceinturon ouvrage de broderies.** » Il est indiqué plus clairement par la suite de quoi doit être fait le *ceinturon*: « *Quant au ceinturon* », ils le firent « *de lin fin retors, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate deux fois teinte, ouvrage de broderie*^a. » Comme Jérôme le rapporte en suivant Josèphe: « Ce ceinturon ressemble à la peau d'un serpent après sa mue; il est tissé en rond, en sorte qu'on dirait une bourse plus allongée. Il est tissé d'une chaîne d'écarlate, de pourpre, d'hyacinthe; pour l'élégance et la robustesse, c'est un filé de lin fin, et il est orné de broderies, de telle manière que l'on croirait que fleurs et gemmes ont été non pas tissées par la main d'un artiste, mais faites en application »; et il avait « quatre doigts de large¹ ». L'usage de ce *ceinturon* était réservé au grand prêtre pour maintenir ensemble la tunique

superumerale stringebatur, nam in sequentibus aperte de
 15 coniunctione superumeralis et rationalis dictum est : « *Haec
 et ante et retro ita conueniebant sibi, ut superumerale et rationale
 mutuo necterentur stricta ad balteum et anulis fortius copolata,
 quos iungebat uitta hyacinthina, ne laxe fluerent et a se inuicem
 mouerentur^b* » ; nulli autem dubium quin balteus siue cingu-
 20 lum, cui superumerale astringebatur, tunicam hyacinthinam,
 quae et « superumeralis tunica » uocabatur, cingebat.

77. Cuncta etenim quae huc usque dicta sunt ad pontificis
 habitum pertinent ; dehinc consequenter filiorum eius baltei
 simul et cetera indumenta exponuntur, cum dicitur : « **Porro
 filiis Aaron tunicas lineas parabis et balteos ac tiaras in glo-
 5 riam et decorem.** » Neque de *balteis* eorum utrum et ipsi
 opere plumarii an unius coloris fieri debuerint aliquid
 decernitur ; dicendum igitur primo de balteo pontificis, qui
 de quattuor illis coloribus nobilissimis ac Deo dignis factus
 est, quia apte talem haberet pontifex quem singulari uirtu-
 10 tum decore semper oportebat accingi. Aptè pontifex uariante
 flore colorum fulgentium accinctus incedebat, quia sicut
 alius quilibet necesse est industria continentiae praecinga-
 tur, ne caro repugnans spiritui internam mentis pacem
 aliquando conturbet, ita pontifex ac doctor fidelium, edomito
 15 iam omni concupiscibili motu animi siue corporis, ipsa uirtu-
 tum debet gloria circumdari, ut iuxta exemplum *floris* illius
 qui *egressus est de radice Iesse^a*, id est Domini saluatoris, *sit
 iustitia cingulum lumborum eius et fides cinctorium renum eius^b*.

76. b. Ex 39, 18-19 (Vg)

77. a. Is 11, 1 b. Is 11, 5

1. Cf. *De Tab.* I, 31.60.

d'hyacinthe et le scapulaire, car il est clairement dit plus loin
 à propos de la jonction du scapulaire et du pectoral : « *Ils
 étaient ajustés ensemble devant et derrière de cette manière : le sca-
 pulaire et le pectoral étaient assemblés l'un à l'autre, resserrés au
 ceinturon et fermement rattachés par des anneaux que liait un
 ruban hyacinthe, pour éviter qu'ils ne flottent et ne s'écartent l'un
 de l'autre^b.* » Sans aucun doute, le ceinturon ou la ceinture qui
 ceignait le scapulaire passait sur la tunique d'hyacinthe,
 qu'on appelait aussi « tunique du scapulaire ».

**La chamarrure
 du ceinturon**

77. Cependant tout ce qui a été dit
 jusqu'ici concernait les vêtements du
 grand prêtre ; à partir de maintenant, à la
 suite, ce sont les ceinturons de ses fils et le reste de leurs
 vêtements qui sont décrits en ces termes : « **Pour les fils**
d'Aaron tu feras des tuniques de lin, des ceinturons et des
turbans, pour leur gloire et leur beauté. » On ne précise pas
 si les *ceinturons* doivent être eux aussi chamarrés de brode-
 28, 40 ries, ou d'une seule teinte ; arrêtons-nous donc d'abord au
 ceinturon du grand prêtre. Il était de quatre teintes, les plus
 nobles et les plus dignes de Dieu, car il convenait que le
 grand prêtre portât un tel ceinturon, lui qui devait être tou-
 jours ceint d'une parure de vertus sans pareille. Il convenait
 que le grand prêtre portât un tel ceinturon, orné de couleurs
 florales variées et resplendissantes, car comme tout un cha-
 cun se doit ceindre d'énergie pour garder la continence, de
 crainte que la chair ne trouble la paix intérieure de son âme
 en combattant l'esprit, ainsi faut-il que le grand prêtre et le
 docteur des fidèles, ayant maîtrisé tout mouvement de con-
 cupiscence de l'âme ou du corps, soit entouré de cette gloire
 des vertus. Car c'est seulement ainsi, à l'exemple de cette
fleur qui est sortie de la tige de Jessé^a, le Seigneur et Sauveur¹,
 que *la justice sera la ceinture de ses reins, et la foi, le baudrier de
 ses hanches^b*.

78. *Tunicae autem lineae et baltei ac tiarae, quae filiis Aaron « in gloriam et decorem » fieri praecepta sunt, quid nobis interni decoris et gloriae commendent, facillime ex his quae superius exposita sunt intellegi uolet. Tunicas namque habent*
 5 *sacerdotes lineas, cum totum corpus suum candori castitatis dedicant ; balteis tunicas cingunt cum eandem castimoniam uigilanti mentis custodia circumspeciant, ne conscientia illius desidiosiores erga bonorum operum exercitia remaneant, ne per iactantiam castimoniae ipsius etiam castimoniae meritum minuant. Qui enim tunica talari indutus absque cingulo incedit, defluit tunica ac relicto corpore uentis et frigoribus intrandi spatium tribuit ; quin et impeditis gressibus incedendi usum retardat, uel etiam calcantibus se causa*
 15 *efficitur ruinae. Sic nimirum, sic castimonia carnis saepe non nullis castimoniam cordis adimit, cum tanto segnius bonis insistere operibus curant, quanto minus perspiciunt quia nil castimoniae custodia absque aliorum augmento bonorum ualeat ; quae tamen adiunctis bonis actibus magnam habenti*
 20 *gloriam conquirunt. Denique uirginibus stultis nil castitas profuit carnis, quibus ueniente sponso lumen defuit internae puritatis^a.*

79. Accingantur uero filii Aaron tunicis lineis, ut castitatem carnis habeant ; sacerdotes accingantur balteis ne ipsa castitas sit remissa et neglegens, ne uento elationis animum perflandi aditum pandat, ne crescente iniquitate refrigerescere
 5 *faciat caritatem ipsorum^a, ne bonorum gressus operum iactantia suae praesumptionis impediatur, ne praepedito uirtutum*

78. a. cf. Mt 25, 1-12

79. a. cf. Mt 24, 12

**Les vêtements
des fils d'Aaron**

78. Ainsi, à partir de ce que nous avons expliqué auparavant, il est aisé de comprendre ce que les *tuniques de lin*, les *ceinturons* et les *turbans* qu'il fallait faire *pour la gloire et la beauté* des fils d'Aaron, nous invitent à rechercher en termes de beauté et de gloire intérieures : les prêtres portent des *tuniques de lin*, quand ils consacrent leur corps tout entier à la splendeur de la chasteté, et ils ceignent leurs tuniques de leurs *ceinturons*, quand ils veillent sur cette chasteté en la confiant à la garde vigilante de l'âme, de peur qu'ainsi préoccupés, ils ne restent négligents dans l'exercice des bonnes œuvres ou qu'ils rabaisserent le mérite de leur chasteté par la vanité que celle-ci leur inspire. Car quiconque, vêtu d'une tunique descendant jusqu'aux talons, s'aventure à marcher sans ceinturon, verra sa tunique flotter et laisser le vent et le froid s'abattre sur son corps sans protection ; il se peut aussi qu'elle entrave les pieds et gêne la marche, ou même que les pieds s'y prennent et qu'elle fasse tomber. Ainsi est-il vrai que la chasteté de la chair dépossède souvent certains de la chasteté du cœur, car ils s'empressent d'autant moins de se dévouer aux œuvres bonnes, qu'ils comprennent moins que la garde de la chasteté n'a de valeur que si elle s'accompagne d'autres bonnes choses ; unie cependant aux bonnes actions, elle procure une grande gloire à qui la possède. C'est ainsi que la chasteté de la chair ne fut d'aucun profit aux vierges folles, à qui manquait la lumière de la pureté intérieure, quand arriva l'époux^a.

79. Quant aux *fils d'Aaron*, qu'ils soient ceints de *tuniques de lin*, pour qu'ils aient la chasteté de la chair. Que les prêtres soient ceints de *ceinturons*, afin que la chasteté elle-même ne soit pas relâchée et négligente, et qu'elle ne donne pas accès au vent de l'orgueil qui souffle sur l'âme, de peur que, dans l'extension du mal, il ne refroidisse leur charité^a, et que sa présomption vaniteuse ne gêne la marche des bonnes œuvres ;

cursu ipsa etiam terrestres concupiscentiae sordibus polluta uilescaat et ad ultimum auctorem suum ad ruinam superbiendo impellat ; accincti autem sacerdotes accipiant et *tiaras* 10 in capitibus ut, post uigilantem et circumspectam corporea castitatis custodiam, ipsius etiam uisus auditus gustus et olfactus Deo digna et custodia teneatur et cura.

VIII. FEMINALIVM

80. « Vestiesque his omnibus Aaron fratrem tuum et filios eius cum eo, et cunctorum consecrabis manus sanctificabis-que illos ut sacerdotio fungantur mihi. » *Omnibus* quidem *his* 5 *uestiendus* erat *Aaron* et *filius eius*, sed ea distinctione ut ipse quidem *omnibus his* uteretur, *filius* autem ultimis tribus quae illorum proprie nomini adscripta sunt cum scriptum est : « *Porro filiis Aaron tunicas lineas parabis et balteos ac tiaras in gloriam et decorem*^a. »

81. Quod uero sequitur : « *Facies et feminalia linea ut operiant carnem turpitudinis suae a renibus usque ad femina, et utentur eis Aaron et filii eius quando ingredientur tabernaculum testimonii uel quando adpropinquant ad altare ut ministrent in sanctuario, ne iniquitatis rei moriantur* », ad 5 utrosque simul et *Aaron* scilicet et *filius eius*, sicut etiam ipsa uerba manifeste probant, pertinent ; sicque fit ut *Aaron* ipse cunctis quae commemorantur octo uestibus induatur, feminalibus uidelicet lineis tunica linea tunica hyacinthina 10 superumerali rationali balteo tiara petalo aureo ; filii uero eius quattuor tantum ex his, hoc est feminalibus linea stricta cingulo et tiara, utantur. Verum quia de ceteris supra tracta-

80. a. Ex 28, 40

de peur que le cours des vertus ne soit gêné, que la chasteté ne s'avilisse, souillée par les ordures de la concupiscence terrestre, et finalement ne précipite, par l'orgueil, son homme dans la ruine. Que les prêtres, munis d'un tel ceinturon, reçoivent des *turbans* sur la tête, afin qu'après avoir gardé avec vigilance et circonspection la chasteté corporelle, ils maintiennent aussi la garde et la surveillance de leur vue, de leur ouïe, de leur goût, et de leur odorat, comme il plaît à Dieu.

VIII. DESCRIPTION DES CALEÇONS

Les caleçons de lin 80. « Tu revêtiras de tous ces vêtements 28, 41 Aaron, ton frère, et ses fils avec lui. Puis, tu oindras leurs mains à tous et tu les consacreras pour qu'ils exercent le sacerdoce en ma présence. » *Aaron* et ses fils devaient revêtir tous ces vêtements, avec cette différence, cependant, que lui-même userait de *tous*, mais que ses *fils* n'useraient que des trois derniers qui leur furent nommément attribués en ces termes : « *Pour les fils d'Aaron, tu feras des tuniques de lin, des ceinturons et des turbans, pour leur gloire et leur beauté*^a. »

81. S'ensuit : « Tu feras aussi des caleçons de lin, pour 28, 42 qu'ils couvrent la nudité de leur chair, des reins jusqu'aux cuisses. Aaron et ses fils les porteront quand ils se rendront à la Tente du témoignage, ou quand ils s'approcheront de l'autel pour officier dans le sanctuaire, afin de ne pas être coupables d'une indignité et ne meurent. » Ceci est doublement valable : à la fois pour *Aaron* et pour *ses fils*, comme le texte lui-même l'indique clairement. Ainsi, de tous les vêtements mentionnés, *Aaron* lui-même en revêt huit – c'est-à-dire les caleçons de lin, la tunique de lin, la tunique d'hyacinthe, le scapulaire, le pectoral, le ceinturon, le turban et la plaque d'or –, mais ses fils n'usent que de quatre d'entre eux – c'est-à-dire les caleçons, le justaucorps en lin, le ceinturon et le turban. Puisque nous avons traité plus haut des autres

tum est, *feminalia* haec quae ad *operiendam carnis turpitudinem*
 15 fieri mandantur, illam castimoniae portionem quae ab appetitu copulae coniugalis cohibet proprie designant, sine qua nemo uel sacerdotium suscipere uel ad altaris potest ministerium consecrari, id est, si non aut uirgo permanserit, aut contracta uxoreae coniunctionis foedera soluerit. Quod uide-
 20 licet genus uirtutis nulli per legem Dei necessario imperatum, sed uoluntaria est deuotione Domino offerendum, dicente ipso de hoc : « *Non omnes capiunt uerbum istud*^a » ; ad quam tamen benigna mox exhortatione eos qui possint inuitat dicens : « *Qui potest capere capiat*^b » ; et paulo
 25 post eisdem, qui uel uxorem uel alios cognatos et implicamenta mundi huius propter ipsum reliquerint^c, centuplum accipere promittit in hac uita praemium « *et in saeculo futuro uitam aeternam*^d ».

82. Vnde recte gratia distinctionis non Moyses indumento hoc uestire Aaron et filios eius iubetur, sicut de prioribus dicitur : « *Vestiesque his omnibus Aaron fratrem tuum et filios eius cum eo*^a », sed : « *Facies, inquit, feminalia linea ut operiant*
 5 *carnem turpitudinis suae.* » « *Ipsi, inquit, operiant carnem turpitudinis suae, tu feminalia pontifici et filios eius facies, tu castitatis regulam docebis, tu abstinendum ab uxoreo complexu eis qui sacerdotio functuri sunt intimabis ; nulli tamen uiolentum huiusmodi continentiae iugum impones, sed qui-*
 10 *cumque sacerdotes fieri ac ministerio seruire altaris uolunt, ipsi sua sponte uxorum serui esse desistant.* » Quod ubi perfecterint et in suscepto semel continentiae proposito ministros se sanctuarii atque altaris fore consentiunt, aderit

81. a. Mt 19, 11 b. Mt 19, 12 c. cf. Mt 19, 27-29 d. Mc 10, 30

82. a. Ex 28, 41

1. Cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 241-242.

vêtements, il convient de dire que les *caleçons*, qu'on doit confectionner pour couvrir l'indécence de la chair, représentent spécifiquement cette part de la chasteté qui retient quelqu'un de désirer l'acte conjugal. Nul ne peut recevoir le sacerdoce ou être consacré pour le service de l'autel sans cela, c'est-à-dire, s'il n'est resté vierge ou s'il n'a dissout l'alliance d'union contractée avec sa femme¹. Il est clair que la loi divine n'impose pas ce genre de vertu à n'importe qui comme une obligation absolue, elle doit plutôt faire l'objet d'une offrande volontaire par dévotion pour le Seigneur. Car lui-même a dit à ce propos : « *Tous ne comprennent pas ce langage*^a » ; néanmoins, juste après, il y invite ceux qui en sont capables, en usant d'une bienveillante exhortation : « *Comprenez qui pourra*^b. » Et, un peu plus loin, il promet à ceux qui quitteront leur femme, ou leur parenté et les liens de ce monde à cause de lui^c, la récompense du centuple en cette vie et « *dans le monde à venir, la vie éternelle*^d ».

La chasteté, une abstinence volontaire

82. Il faut donc relever cette distinction : Moïse ne reçoit pas l'ordre de revêtir Aaron et ses fils de ce vêtement comme pour les précédents. En ce qui les concerne, il est dit : « *Et tu revêtiras de tous ces vêtements Aaron, ton frère, et ses fils avec lui*^a » ; mais ici, on dit : « *Tu feras des caleçons de lin pour qu'ils couvrent la nudité de leur chair.* » Le texte dit : Qu'eux-mêmes « *couvrent la nudité de leur chair* ». Toi, tu feras des caleçons de lin pour le grand prêtre et ses fils ; tu leur enseigneras la règle de la chasteté ; tu diras à ceux qui doivent exercer le sacerdoce qu'ils doivent s'abstenir de l'étreinte d'une femme. Cependant, tu n'imposeras pas par la force le joug de cette forme de continence à n'importe qui, mais s'il en est qui veulent devenir prêtres et officier dans le service de l'autel, qu'ils décident eux-mêmes de ne plus se mettre au service d'une femme. Quand ils y seront parvenus et accepteront d'être les ministres du sanc-

lex diuina quae, uelut ceterum illis habitum sacerdotibus
 15 congruum imponens, quomodo uiuere uel docere debeant,
 abundanter instituat, congaudensque spontaneae ipsorum
 deuotioni, dignum sacerdotio decus sapientiae, patientiae,
 mansuetudinis, zeli spiritualis, humilitatis, misericordiae,
 timoris Domini ceterorumque huiusmodi ornamentorum
 20 superaddat; alioquin *iniquitatis rei moriuntur*. Mortem nam-
 que certissimam incurrit animae, si quis luxuriose uiuens
 sacerdotalem sibi usurpare gradum praesumit.

83. Qui sensus spiritaliter sequentibus quoque uerbis
 affirmatur, quibus post pauca subiungit: « **Cumque laueris**
patrem cum filiis aqua, indues Aaron uestimentis suis, id est
linea et tunica et superumerali et rationali quod constringes
 5 **balteo, et pones tiaram in capite eius et lamminam sanctam**
super tiaram, et oleum unctionis fundes super caput eius
atque hoc ritu consecrabitur; filios quoque illius adplicabis
et indues tunicis lineis, cingesque balteo Aaron scilicet et
liberos eius et impones eis mitras, eruntque sacerdotes mei
 10 **in religione perpetua.** » Nam neque hic aliquid de feminali-
 bus a Moyse accipiendis praecipitur, unde liquido constat
 quod se hoc genere uestimenti ipse prius Aaron ac filii eius
 induerant et sic ad manum Moysi lauandi induendi ungenti
 et consecrandi intrabant.

84. Vbi et hoc notandum quod consecraturus eos Moyses,
 primo *lauit aqua* et sic habitum illis sacri gradus imponit, quia
 nimirum necesse est ut quisque ad officium altaris pro-
 mouendus est, maioribus se solito fluentis lacrimarum siue
 5 compunctionis tempore dedicationis abluat, ut quo mundi ad

tuaire et de l'autel en adoptant le propos de continence, ils
 recevront le secours de la Loi divine. Car, de même qu'elle
 donne aux prêtres d'abondantes consignes sur la manière de
 vivre et d'enseigner en les revêtant des vêtements qui con-
 viennent, tout en se réjouissant de leur consécration
 volontaire, elle ajoute aussi les parures appropriées au
 sacerdoce : sagesse, patience, douceur, zèle spirituel, humi-
 lité, miséricorde, crainte du Seigneur, et les autres parures du
 même genre sans lesquelles ils seraient *coupables d'une indi-
 gnité et mourraient*. Car quiconque vit dans la licence et se
 permet d'usurper le service sacerdotal, encourt une mort très
 certaine en son âme.

83. Cette interprétation, les mots qui suivent, peu après, la
 confirment en figure : « **Tu laveras d'eau le père et ses fils ;** 29, 4-9
**puis tu revêtiras Aaron de ses vêtements, c'est-à-dire du vête-
 ment de lin et de la tunique, et du scapulaire et du pectoral,**
que tu serreras au corps avec le ceinturon ; et tu lui poseras
le turban sur la tête, avec la plaque sacrée sur le turban ; et tu
répandras au-dessus de sa tête l'huile d'onction ; et par ce
**rite il sera consacré. Tu feras aussi venir ses fils, tu les revê-
 tiras des tuniques de lin, tu les ceindras du ceinturon, Aaron**
et ses fils, et tu les coifferas des mitres. Et ils seront pour moi
des prêtres par décret perpétuel. » Puisque aucun ordre n'est
 donné ici à propos des caleçons reçus de Moïse, il semble
 clair qu'Aaron et ses fils revêtaient d'abord ces genres de
 vêtements, puis entraient pour être lavés, vêtus, oints, et con-
 sacrés par les mains de Moïse.

Le bain qui
 précède
 l'ordination

84. Remarquons ici que Moïse commence
 par *laver d'eau* ceux qu'il a l'intention de
 consacrer, puis il leur remet le vêtement de
 l'ordre sacré, car il est évident que quicon-
 que est appelé à être élevé au service de l'autel doit se laver au
 moment de sa consécration sous un flot de larmes ou de com-

gradum accipiendum accesserit, eo perfectius acceptum consummet. Posset autem in hoc lauacro baptismi sacri fontis intellegi, si qua esset consequentia, ut quis in sacerdotium electus tunc primum aqua baptismatis in remissionem peccatorum ablueretur, et non talium ordinationi contradiceret
 10 Apostolus dicens : « *Non neophytum ordines, ne in superbia elatus in iudicium incidat diaboli*^a. »

85. Indutus uero sacris uestibus pontifex mox oleo unctio-
 nis perfunditur, ut per gratiam Spiritus Sancti consecratio
 perficiatur, non quod ea quae praemissa sunt indumenta uir-
 tutum absque gratia Dei possumus habere, sed quia maius
 5 necesse est auxilium gratiae tribuatur a Domino ubi quis uel
 maiorem conscenderit gradum, uel plurimorum fuerit regi-
 mini praelatus.

86. Notandum interea quod cum in hoc libro Exodi Aaron
 octo uestibus induendus asseueratur, uidetur in Leuitico
 addita et nona, balteus uidelicet, quo linea fuerit tunica ante
 indutam hyacinthinam praecineta. Sic etenim scriptum est :
 5 « *Cumque laisset eos, uestiuit pontificem subucula linea, accin-
 gens eum balteo et induens tunica hyacinthina, et desuper umerale
 imposuit, quod stringens cingulo aptauit rationali*^a. » Sed quo
 modo cumque hoc factum fuerit, patet manifeste ex eis quae
 explanata sunt figura uestitus intellectualis.

84. a. 1 Tm 3, 6

86. a. Lv 8, 6-8

ponction plus abondant qu'à l'ordinaire. Ainsi, plus il est pur
 quand il s'approche pour être ordonné, plus il accomplira à la
 perfection ce qu'il a reçu. On pourrait interpréter ce bain en
 y voyant le baptême dans la fontaine sacrée, s'il était envisa-
 geable que celui qui est appelé au sacerdoce fût alors lavé
 pour la première fois dans les eaux du baptême pour la
 rémission des péchés, et si l'Apôtre ne s'opposait pas à l'ordi-
 nation de ces hommes-là quand il dit : « *N'ordonne pas un
 néophyte, de peur qu'il ne s'enfle d'orgueil et n'encoure la même
 condamnation que le diable*^a. »

**La consécration par
 l'huile d'onction**

85. Mais dès qu'il est revêtu des
 vêtements sacrés, le grand prêtre est
 oint avec l'huile d'onction, pour que la
 consécration soit rendue parfaite par la grâce du Saint-Esprit.
 Cela n'implique pas qu'on puisse posséder les parures de la
 vertu mentionnées plus haut indépendamment de la grâce de
 Dieu, mais qu'il est encore plus nécessaire que le Seigneur
 accorde le secours de sa grâce lorsque quelqu'un s'élève à un
 rang supérieur ou est placé à la tête d'un grand nombre.

**Le neuvième
 vêtement du
 grand prêtre**

86. Notons, en passant, que si le livre de
 l'Exode affirme qu'Aaron doit être revêtu
 de huit vêtements, le Lévitique semble en
 ajouter un neuvième, à savoir le ceinturon
 avec lequel on doit ceindre la tunique de lin avant de passer
 la tunique d'hyacinthe. Car il est écrit : « *Quand il les eut lavés,
 il revêtit le grand prêtre de la tunique de dessous en lin, le ceignit
 du ceinturon et lui passa la tunique d'hyacinthe, et le scapulaire
 par-dessus, qu'il ajusta au pectoral en les assemblant avec la
 ceinture*^a. » Quant à la façon et au moment où cela se fit, les
 explications que nous avons données à propos de la significa-
 tion symbolique des vêtements le montrent à l'évidence.

X. ITEM QUATTVOR COLORVM VNDE VESTES ET QUATTVOR ELEMENTORVM ET CONSECRATIONIS SACERDOTVM

87. Verum quia de habitu sacerdotali sequentes dicta patrum breuiter ista perstrinximus, notandum putauimus et hoc quod quattuor illi colores eximii, de quibus factus est, totidem mundi elementis congrua comparatione aptantur :
 5 byssus siue linum terrae, quod ex ea nascatur, purpura aquis, quod ex maris cocliolis tinguatur, hyacinthus et coccus aeri et igni ob coloris similitudinem, coccusque fuit bis tinctus eo quod ignis gemina sit uirtute praeditus, lucendi uidelicet et incendendi ; aiuntque Hebraei quod ideo pontifex omnium
 10 figuram elementorum in suo habitu gestauerit, quia non solum pro Israhel, sed et pro omni mundo, immolans rogare debuerit. Quibus non incongrue forte addere ualemus quod in unoquoque hominum figura omnium elementorum continetur, ignis in calore, aeris in alitu, aquarum in humore,
 15 terrae in ipsa soliditate membrorum. Vnde et a physiologis Graece homo « *microcosmos* », id est « minor mundus », uocatur.

88. Quod si et aurum quid in eodem habitu iuxta hanc intellegentiam significet quaeris, rationabilem in eo interioris hominis uirtutem intellege. Vnde et in eo proprie « Sanctum Domini » scriptum est, quia non nisi per hanc quisque ad
 5 cognitionem sui conditoris ascendit. Hinc etenim dicit Apostolus in interiore homine habitare Christum per fidem in cordibus nostris^a, et ideo nobis scriptura pontificem ueteris

88. a. cf. Ep 3, 16-17

1. Cf. BÈDE, *Hist. Eccl.* I, 1 (*nurrex*).

2. Cf. JÉRÔME, *Epist.* 64, 17, 2 ; cf. Sg 18, 24 et PHILON, *De uita Mosis* II, 16 (*OPA* 22, p. 199) pour une interprétation cosmologique des vêtements du grand-prêtre.

3. JÉRÔME, *In Eccles.* IX, 13-15 ; cf. *Introd.*, p. 30 et 47.

X. DE NOUVEAU, LES QUATRE COULEURS DONT SONT FAITS LES VÊTEMENTS, ET LES QUATRE ÉLÉMENTS, ET LA CONSÉCRATION DES PRÊTRES

Les quatre couleurs des vêtements 87. Mais puisque, en suivant les dires des Pères, nous avons brièvement touché ce qui concerne le vêtement sacerdotal, nous croyons devoir également relever que ces quatre teintes choisies pour sa confection peuvent être aisément rapprochées des quatre éléments du monde : de la terre, le lin fin ou ordinaire, puisqu'il en provient ; de l'eau, la pourpre, puisqu'on la produit à partir d'une teinture issue de mollusques marins¹ ; de l'air et du feu, l'hyacinthe et l'écarlate, en ce qu'ils leur ressemblent par la couleur, et que l'écarlate était teinte deux fois, le feu ayant cette double capacité de donner de la lumière et d'enflammer. Les Hébreux disent que le grand prêtre portait la figure de tous les éléments sur son vêtement, pour la raison qu'il devait, lorsqu'il offrait le sacrifice, prier non seulement pour Israël, mais aussi pour le monde entier². Il ne serait pas non plus incongru d'ajouter, s'il est permis, que chaque être humain porte en lui la figure de tous les éléments : le feu, dans sa chaleur ; l'air, dans son souffle ; l'eau, dans ses humeurs ; la terre, dans la fermeté même de ses membres. C'est pour cela que la science naturelle des Grecs appelle l'être humain un « microcosme », c'est-à-dire « le monde en petit³ ».

L'or des vêtements 88. Si tu demandes aussi ce que l'or, présent dans ces vêtements, signifie selon cette interprétation, comprends-le comme la faculté de raisonner que possède l'homme intérieur. C'est pourquoi il convenait que « *Saint du Seigneur* » fût écrit sur cet or, car sans elle, nul ne peut s'élever à la connaissance de son Créateur. L'Apôtre dit en effet que c'est là, en l'homme intérieur, que le Christ habite en nos cœurs par la foi^a. Ainsi l'Écriture nous montre-t-elle comment le grand prêtre de l'An-

testamenti sic uestitum ostendit, ut sciat nostri temporis pontifex pro toto se genere humano, maxime autem pro his qui cognouerunt ueritatem signumque fidei illius in fronte portant, intercedere debere, Apostolo ammonente ac dicente : « *Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus, pro regibus et omnibus qui in sublimitate sunt*^b. »

89. Quod si in pontifice quem consecrat Moyses Dominum saluatorem intellegimus, iure in habitu suo totius mundi figuram simul et hominis habet. Ipse est enim, ut Apostolus ait, « *splendor gloriae et figura substantiae* » Dei Patris « *portansque omnia uerbo uirtutis suae*^a », ipse « *agnus Dei qui tollit peccata mundi*^b », ipse « *sacerdos in aeternum*^c » omni sanctitatis ornatu praeclarus, non quem natus in carne per exercitium laboris accipere meruit, sed quem in utero uirginis incarnatus, praeueniente gratia Spiritus Sancti, totum simul accepit. Cuius sacerdotii interpellationem pro nobis pulcherrime commendans, Apostolus ait : « *Hic autem, eo quod maneat in aeternum, sempiternum habet sacerdotium, unde et saluare in perpetuum potest accedentes per semet ipsum ad Deum, semper uiuens ad interpellandum pro nobis*^d » ; cuius etiam aequae indumenta et ornamenta uirtutum commendans, adiunxit : « *Talis enim decebat ut esset nobis pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatis et excelsior caelis factus*^e. » Qui uere habuit lamminam in capite suo auream, in qua esset « *Sanctum Domini* » sculptum, quia uenit in nomine patris dicens : « *Ego in Patre et Pater in me est*^f », et : « *Qui uidit me, uidit et Patrem*^g. »

88. b. 1 Tm 2, 1-2

89. a. He 1, 3 b. Jn 1, 29 c. Ps 109, 4 d. He 7, 24-25 e. He 7, 26 f. Jn 14, 10 g. Jn 14, 9

1. C'est-à-dire le signe de croix reçu au baptême, cf. *supra*, p. 416, n. 1.

cien Testament était vêtu, pour que le grand prêtre de notre temps comprenne qu'il lui incombe d'intercéder pour l'espèce humaine tout entière, et surtout pour ceux qui sont parvenus à la connaissance de la vérité et portent le signe de cette foi sur leur front¹. C'est ce dont l'Apôtre nous avertit : « *Je recommande donc avant tout qu'on fasse des demandes, des prières, des supplications, des actions de grâce pour tous les hommes, pour les rois et tous les dépositaires de l'autorité*^b. »

Moïse, figure du Seigneur 89. Mais si l'on voit, dans le grand prêtre consacré par Moïse, le Seigneur notre Sauveur, c'est à bon droit qu'il porte en son vêtement la figure du monde entier, ainsi que de l'être humain. Car, comme l'Apôtre le dit, il est lui-même « *resplendissement de la gloire, effigie de la substance* » de Dieu le Père « *et il soutient l'univers par sa parole puissante*^a ». Il est « *l'Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde*^b » ; il est « *prêtre à jamais*^c », éblouissant de toute la parure de la sainteté, non qu'il ait mérité de la recevoir par la peine qu'il a endurée après sa naissance dans la chair, mais parce qu'il l'a reçue en plénitude une fois pour toutes par la grâce prévenante de l'Esprit Saint quand il s'incarna dans le sein de la Vierge. En présentant magnifiquement cette intercession de son sacerdoce en notre faveur, l'Apôtre a ces mots : « *Mais lui, du fait qu'il demeure pour l'éternité, il a un sacerdoce immuable. D'où il suit qu'il est capable de sauver de façon définitive ceux qui par lui s'approchent de Dieu, étant toujours vivant pour intercéder en notre faveur*^d. » Et il présente aussi les vêtements et les ornements de ses vertus, en ajoutant : « *Il convenait que nous ayons un grand Prêtre de cette sorte, saint, innocent, immaculé, exempt de tout péché et élevé au-dessus des cieux*^e. » Il portait effectivement sur la tête une plaque d'or sur laquelle était gravée : « *Saint du Seigneur* », car il vint au nom du Père, en disant : « *Je suis dans le Père et le Père est en moi*^f », et « *Qui-conque m'a vu a vu le Père*^g. »

90. Hactenus Aaron et filiorum eius habitus qualis esse debeat caelesti designatur oraculo. Sequitur autem hinc etiam modus consecrationis, quo uel ipsos uel tabernaculum cum omni suppellectili sua dedicari oporteat, oblatis uidelicet

5 Domino uitulo et duobus arietibus, panibus quoque triticeis non solum azimis, sed et oleo conspersis siue litis, adhibito etiam oleo unctionis^a; quae nimirum cuncta, siue operum deuotionem bonorum ac munditiam fidei, seu gratiam diuinae illustrationis, qua sola consecrari oportet sacerdotes, figurate demonstrant. Quis etenim nesciat immolationem ac sanguinem illorum animalium mortem aspersionemque designare sanguinis Domini nostri, per quam et a peccatis soluendi et in bonis operibus sumus confirmandi? Panes

15 quoque azimi quid mysterii saluatoris contineant, docet Apostolus dicens: « *Itaque epulemur, non in fermento ueteri neque in fermento malitiae et nequitiae, sed in azimis sinceritatis et ueritatis*^b. »

91. Consersa sunt autem siue lita oleo crustula et lagana, ut ammoneremur opera habere non solum a *fermento malitiae et nequitiae*^a castigata, sed et pinguedine caritatis diuinis digna conspectibus; uel certe crustula oleo consersa ad

5 consecrationem nostram Domino offerimus, cum uniuersa quae facimus per internam Sancti Spiritus gratiam in cordis nostri deuotione pinguescunt; lagana oleo lita offerimus, cum etiam foris hominibus spiritalia esse quae agimus indubitanter in exemplum uiuendi ostendimus. Quibus nimirum

10 oblationibus consecratio nostra perficitur, dum per opera bona et cogitationes puras meritum nobis sanctimoniae Domino donante conquirimus. Expletis autem mandatis huiusce consecrationis Aaron et filiorum eius^b, redit scriptura

90. a. cf. Ex 29, 1-3 b. 1 Co 5, 8

91. a. 1 Co 5, 8 b. cf. Ex 29, 10-45

Les rites de consécration d'Aaron et de ses fils 90. Jusqu'ici la prophétie céleste a décrit quel genre de vêtement Aaron et ses fils devaient porter.

Ce qui suit maintenant explique la façon convenable de les consacrer, comme la Tente et son mobilier : en offrant au Seigneur un jeune taureau et deux béliers et des pains de froment non seulement azymes, mais aussi aspergés ou frottés d'huile, et même de l'huile d'onction^a. Tout ceci désigne en figure ou bien la ferveur dans les bonnes œuvres et la pureté de la foi, ou bien la grâce de l'illumination divine, qui seule s'impose pour la consécration des prêtres. Car qui ignore que le sacrifice de ces animaux et leur sang représentent la mort de notre Seigneur et l'aspersion de son sang, qui nous absout du péché et nous fortifie dans les bonnes œuvres ? L'Apôtre explique aussi que les pains azymes renferment un mystère touchant le Sauveur, quand il dit : « *Célébrons donc la fête, non pas avec du vieux levain, ou un levain de malice et de perversité, mais avec des azymes de pureté et de vérité*^b. »

91. Quant aux gâteaux et aux galettes, ils étaient aspergés ou frottés d'huile pour nous avertir que nous devons non seulement garder nos œuvres du *levain de malice et de perversité*^a, mais encore les rendre acceptables au regard de Dieu par l'onctuosité de la charité. Peut-être aussi offrons-nous au Seigneur des gâteaux aspergés d'huile pour notre consécration, lorsque tout ce que nous faisons est rendu onctueux, dans la dévotion de nos cœurs, par la grâce intérieure du Saint-Esprit ; et des galettes frottées d'huile lorsque, même en ce que nous faisons sous la motion de l'Esprit, nous offrons visiblement aux hommes un exemple indubitable pour leur vie. Notre consécration trouve son accomplissement dans ces offrandes, quand, avec le secours du Seigneur, nous cherchons à nous gagner le mérite de la sainteté par des œuvres bonnes et des pensées pures. Ces indications pour la consécration d'Aaron et de ses fils étant données^b, l'Écriture

praecipere etiam de factura altaris incensi, in quo idem Aaron cotidianum adolere thimiama deberet.

XI. ALTARIS INCENSI

92. « **Facies quoque altare in adolendum thimiama de lignis sethim, habens cubitum longitudinis et alterum latitudinis, id est quadrangulum, et duos cubitos in altitudine.** » Si altare holocausti, de quo supra dictum est, generaliter uitam designat iustorum qui carnem suam cotidie crucifigere cum uitis et concupiscentiis^a atque in hostiam uiuentem^b Deo offerre consuerunt, quid hoc *altare in adolendum thimiama* factum, nisi specialem quorundam perfectorum uitam, significat ?

93. Neque enim frustra in illo carnes animalium incendebantur, in hoc adolebatur incensum, nisi quia in illo figurabantur hi qui non secundum desideria carnis ambulabant, sed quasi haec Domino immolantes, omnes sui corporis sensus per ignem Sancti Spiritus eius uoluntati dedicant ; in isto autem illorum typus exprimitur qui maiore mentis perfectione, extinctis prorsus ac sopitis illecebris omnibus carnis, sola Domino orationum uota offerunt, nil quidem de carne quod se impugnet, nil de conscientia peccati unde conturbentur ac paueant habentes, sed dulcium profusione lacrimarum optantes uenire et parere ante faciem Dei.

94. Vnde apte hoc *altare* intus in uicinia ueli et archae, illud ante tabernaculum foris positum est, quia nimirum illi in conspectu sanctae ecclesiae cunctis in exemplo uirtutum prae-

92. a. cf. Ga 5, 24 b. cf. Rm 12, 1

93. a. cf. Ps 41, 3

1. Cf. *De Tab.* II, 106 s. Sur l'autel de l'encens, cf. BÈDE, *De Templo I* (CCL 119 A, p. 176 s.) et II (*ibid.*, p. 224 s.).

en revient aux instructions nécessaires pour la fabrication de l'autel de l'encens, sur lequel le même Aaron devait faire quotidiennement brûler du parfum.

XI. DESCRIPTION DE L'AUTEL DE L'ENCENS

L'autel du parfum : la vie des parfaits 92. « Tu feras aussi un autel où faire brûler le parfum ; tu le feras de bois de *sethim*. D'une coudée de longueur et d'une coudée de largeur, donc carré, il aura deux coudées de hauteur. » Si l'autel de l'holocauste dont nous avons parlé plus haut¹ désigne en général la vie des justes qui crucifient chaque jour leur chair avec ses passions et ses convoitises^a, et ont coutume d'offrir leurs personnes à Dieu, en sacrifice vivant^b, que pourrait représenter au juste cet autel où faire brûler le parfum, sinon en particulier la vie de certains hommes parfaits ?

Différences des deux autels 93. Ce n'est pas sans raison que l'on brûlait la chair des animaux sur le premier autel et de l'encens sur le second.

Car le premier représentait ceux qui ne suivent pas les désirs de la chair^a mais consacrent tous leurs sens corporels à la volonté de Dieu en les lui offrant, pour ainsi dire, en sacrifice dans le feu du Saint-Esprit, tandis que le second figure ceux qui, par une plus grande élévation de l'esprit, n'offrent rien d'autre au Seigneur que l'hommage de leurs prières, ayant complètement éteint et supprimé tous les attraits de la chair. Car rien de charnel ne les assaille, et ils n'ont conscience d'aucun péché qui les trouble ou les effraie, mais abreuvés de tendres larmes, ils aspirent à s'approcher et à paraître devant la face de Dieu.

94. C'est pourquoi cet autel-ci était situé à bon droit à l'intérieur, à proximité du voile et de l'arche, et celui-là, à l'extérieur, face à la Tente, car ceux-là brillent de fait aux yeux

fulgent, isti altioris ardore desiderii contemplationi futurae
 5 beatitudinis etiam corpore detenti non minimum propin-
 quant ; apte illud aere, hoc uestiri auro praecipitur : aes nam-
 que plus aliis metallis sonorum ac diu durabile est, aurum
 uero quantum sono succumbit, tantum splendore praestat
 aeramento. Vnde recte aeneum altare, in quo carnes incende-
 10 bantur et sanguis fundebatur uictimarum, illorum gestat
 typum qui, edomitis et uelut Deo immolatis uoluptatibus car-
 nis, perseueranter uiam ueritatis quam semel inchoauere
 peragunt, et hanc quoque proximis incedendam crebro ser-
 mone praedicationis insonant ; porro aureum altare illis
 15 conuenienter aptatur qui ampliore gratia supernae claritatis
 illustrantur, sed minus aliis quae in secreto de interna suau-
 itate gustent dicentes aperiunt, minus eructare proloquendo
 sufficiunt quanta ipsi intus dulcedine in abdito uultus Dei
 20 reficiantur. Apte etiam altare thimiamatis, quantum metalli
 fulgore praecellebat, tanto mensura minus fuit, quia quo
 sanctiores quique in ecclesia, eo sunt pauciores.

95. Apte « *de eisdem lignis sethim* », quae albae spinae simi-
 lia et esse incorruptibilia diximus, utrumque *altare* fieri
 praecipitur, quia nimirum una est fidei non fictae firmitas,
 qua omnium corda electorum praemuniri atque ad suscipien-
 5 dum ignem dilectionis et offerenda Deo uirtutum libamina
 debent praeparari, quia *omnibus* generaliter *pusillis cum*
maioribus^a loquitur Apostolus dicens : « *Mundemus nos ab*
omni inquinamento carnis et spiritus, perficientes sanctificationem
in timore Dei^b », quod est aliis uerbis dicere : « Praecidamus et

95. a. Ps 113, 21 (LXX) b. 2 Co 7, 1

1. Cf. *De Tab.* I, 14 et II, 50.

de la sainte Église en exemple de vertu pour tous, tandis que
 ceux-ci, qui brûlent d'un désir plus élevé, s'approchent gran-
 dement de la contemplation de la béatitude à venir, quand
 bien même ils restent dans un corps. On comprend que celui-
 là doive être recouvert de bronze et celui-ci, d'or, car le
 bronze résonne mieux que tout autre métal et dure très long-
 temps, tandis que l'or, comparé au bronze, le dépasse en
 éclat bien qu'il résonne moins. Il est donc juste que l'autel
 recouvert de bronze, sur lequel étaient consumés les victimes
 et leur sang versé, figure ceux qui ont maîtrisé les plaisirs de
 la chair et les ont comme sacrifiés à Dieu ; avec persévérance
 ils vont jusqu'au bout du chemin de vérité qu'ils ont entamé
 une fois pour toutes, et dans la parole qu'ils font résonner
 par leur prédication, ils redisent continuellement à leur pro-
 chain qu'il doit marcher sur ce chemin-là. Quant à l'autel
 recouvert d'or, on le compare avec raison à ceux qui sont
 davantage illuminés par la grâce de l'éclat céleste, mais sont
 moins disposés à parler aux autres des joies intérieures qu'ils
 goûtent en secret, et sont moins capables de se faire entendre
 en manifestant combien ils ont été renouvelés intérieure-
 ment dans la solitude par la douceur du visage de Dieu. Il est
 de même normal que l'autel du parfum soit aussi supérieur
 par l'éclat de son métal qu'il est inférieur en taille, car dans
 l'Église plus les fidèles sont saints, moins ils sont nombreux.

Similitudes des deux autels

95. Il est bon d'avoir prescrit que les
 deux autels soient faits *du même bois de*
sethim, proche, comme nous l'avons dit,
 du bois d'aubépine et imputrescible¹, car le cœur de tous élus
 devrait être fort de la même fermeté d'une foi sans fard, pour
 être prêt à recevoir le feu de l'amour et à offrir à Dieu la liba-
 tion de leurs vertus. Car ces paroles de l'Apôtre s'adressent à
 tous en général, *du plus grand au plus petit*^a : « *Purifions-nous de*
toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant de nous sanctifier
dans la crainte de Dieu^b », ce qui signifie en d'autres termes :

10 auferamus a nobis spineta uitiorum et punctionum aculeos
 titillantium, quos terra cordis nostri siue corporis ex peccato
 primae praeuarcationis nobis germinare consuevit, et quasi
 quadam bipenni sedulae castigationis incidentes, excolamus
 strenue interiorem simul et exteriorem hominem nostrum,
 15 qui dignus fiat accepto Sancti Spiritus igne hostiam uirtutum
 in conspectu sui conditoris offerre. » Apte unus ac non dis-
 par erat ignis qui in hoc altari uictimae, in illo tura
 incendebat, quia nimirum unus est Spiritus qui cunctorum
 mentes fidelium uariante donationum gratia uiuificat.

96. Quod autem altare incensi *quadrangulum* fuit, unum
habens cubitum longitudinis et alterum latitudinis, duos uero in
altitudine, longitududo ad longanimitatem patientiae, ut in
 expositione altaris holocausti dictum est, latitudo ad
 5 amplitudinem dilectionis, altitudo pertinet ad sublimitatem
 spei, per quam in laborum tolerantia temporalium et
 hilaritate dilectionis sincera mente gaudemus. Vnius est
 autem cubiti et *longitudo* et *latitudo* altaris, quando summi
 quique et perfecti uiri in ecclesia nullius alterius rei quam
 10 perpetuae retributionis intuitu et mala temporalia
 aequanimiter ferunt, et quaeque ualent proximis per
 caritatem bona impendunt.

97. Item quia *caritas patiens est, benigna est*^a, patiens uidelicet
 ut illatam a proximo iniuriam toleret, benigna ut cuius
 aduersa tolerat, illi etiam, cum opus habuerit, officia caritatis

97. a. 1 Co 13, 4

1. Cf. *De Tab.* II, 106 (autel de l'holocauste) ; cf. aussi I, 16 (arche), II, 16.18 (tentures).

« Retrançons et éloignons de nous les épines des vices et les dards qui nous aiguillonnent et que la glaise de notre cœur et de notre corps s'est accoutumée à faire pousser en nous à cause du péché de la faute originelle, et exerçons en nous avec vigueur l'homme intérieur comme l'homme extérieur, comme si nous nous tailladions avec la hache à deux tranchants d'un châtement sévère, pour nous rendre dignes, en recevant le feu de l'Esprit Saint, d'offrir le sacrifice de nos vertus en présence de notre Créateur. » Et il convenait que ce soit un seul et même feu, et non deux feux différents, qui consumât des victimes sur le premier autel et de l'encens sur l'autre, car il n'y a qu'un seul Esprit qui vivifie l'esprit de tous les fidèles par les dons variés de la grâce.

Les mesures de
l'autel de l'encens

96. L'autel de l'encens était carré, ayant une coudée de longueur et une de largeur, mais deux coudées de hauteur.

Comme nous l'avons dit dans notre exposé sur l'autel de l'holocauste, la *longueur* a trait à la longanimité, la *largeur* à l'étendue de l'amour, et la *hauteur* à la grandeur de l'espérance, par laquelle nous pouvons nous réjouir sincèrement en endurant les peines de ce temps et en éprouvant les joies de l'amour¹. La *longueur* et la *largeur* de l'autel ont toutes deux une coudée, quand tous ceux qui sont au rang le plus élevé et ont atteint la plus haute perfection dans l'Église, n'ayant de regard que pour une récompense éternelle, supportent patiemment les peines de ce temps et dépensent la plus grande part possible de leurs biens par amour du prochain.

97. De même convenait-il que l'autel du parfum fût carré par sa longueur et sa largeur, parce que la *charité est patiente et bienveillante*^a : patiente, de sorte qu'elle supporte l'injustice que lui a faite le prochain ; bienveillante, de sorte qu'à celui-là même dont elle souffre des contrariétés, elle rend les devoirs

et pietatis exhibeat, recte altare thimiamatis in longitudine et
 5 in latitudine sua *quadrangulum* fieri iubetur, ut insinuetur
 quia perfectorum animus, foederatis ad inuicem uirtutibus,
 quantum diligere fratrem, tantum et ferre sufficit, et quan-
 tum per patientiam sustinere eius molestiam potest, tantum
 10 praestare ei per dilectionem suae pietatis beniuolentiam
 potest; *duos* autem habet *cubitos in altitudine*, quia duplex
 sese praemium in futura uita accepturos sperant electi;
 unum uidelicet quietis animarum, cum corruptibile hoc et
 mortale corpus exuentes caeleste regnum intrauerint, aliud
 15 cum, recepto eodem corpore incorrupto atque immortalis,
 perfectius in praesentia sui conditoris exultabunt, impleta
 promissione prophetica quae dicit: « *In terra sua duplicia pos-
 sidebunt, laetitia sempiterna erit eis*^b. »

98. « *Cornua ex ipso procedent uestiesque illud auro
 purissimo, tam craticulam eius quam parietes et cornua.* »
Cornua saepe in scripturis solent eminentiam designare fidei
 et uirtutum, per quam obuiantia nobis antiqui hostis certa-
 5 mina obtundere et superare debemus, dicentes cum
 propheta Domino: « *In te inimicos nostros uentilabimus
 cornu*^a »; qui mox, de quo cornu dixisset, subdendo decla-
 rauit dicens: « *Et in nomine tuo spernimus insurgentes in nos*^b »,
 sicut e contra nonnumquam bella uitiorum quae nos expu-
 10 gnare moliuntur « *cornuum* » nomine solent indicari; quod
 utrumque breuiter complexus per prophetam Dominus
 dicebat: « *Et omnia cornua peccatorum confringam, et exaltabuntur
 cornua iusti*^c. » Vnde bene in lege cornuti tantum generis
 animalia munda esse et populo Dei comestibilia
 15 decernuntur; quae enim ruminant atque unguam findunt
 animalia, ea etiam constat esse cornuta^d, ut ostendatur mys-

97. b. Is 61, 7

98. a. Ps 43, 6 b. Ps 43, 6 c. Ps 74, 11 d. cf. Lv 11, 1-3; Dt 14, 4-7

de la charité et de la piété lorsqu'il en aura besoin. Ceci sug-
 gère que, ces vertus étant liées entre elles, l'esprit des
 parfaits est à même de supporter le frère dans la mesure où il
 l'aime, et qu'il peut, par amour, lui offrir la bienveillance de
 sa bonté, dans la mesure où il peut, par la patience, supporter
 ses incommodités. Il a *deux coudées de hauteur* parce que les
 élus espèrent recevoir une double récompense pour eux-
 mêmes dans la vie future, c'est-à-dire la récompense du
 repos de leur âme, quand elle quittera ce corps corruptible et
 mortel pour entrer dans le Royaume des cieux, et une autre
 quand, ayant recouvré ce même corps, incorruptible et
 immortel, ils connaîtront une joie plus parfaite en présence
 de leur Créateur, selon la promesse du Prophète: « *Dans leur
 pays ils posséderont tout au double; la joie, pour eux, sera
 éternelle*^b. »

Les cornes de
 l'autel

98. « *Des cornes en sortiront, et tu le* 30, 2-3
*revêtiras d'or très pur, son grill tout
 comme ses parois et ses cornes.* » Dans
 l'Écriture les *cornes* désignent habituellement une foi et des
 vertus supérieures, grâce auxquelles nous devons affronter
 et vaincre les avances pernicieuses de notre antique ennemi,
 nous unissant au Prophète quand il dit au Seigneur: « *Par toi
 nous disperserons nos adversaires avec la corne*^a. » Il expliqua
 aussitôt de quelle corne il avait parlé, en paraphrasant: « *Par
 ton Nom, nous méprisons ceux qui se dressent contre nous*^b. » Par
 ailleurs, en un sens opposé, le terme « *cornes* » désigne par-
 fois l'armée des vices qui s'emploient à nous combattre. Le
 Seigneur a rassemblé ces deux sens avec concision quand il
 dit par la bouche du Prophète: « *Je briserai toutes les cornes des
 impies, mais les cornes du juste s'élèveront*^c. » C'est pourquoi la
 Loi déclare avec raison que seuls les animaux qui ont des cor-
 nes sont purs et comestibles pour le peuple de Dieu. Car, on
 le sait, les animaux qui ruminent et ont le sabot fendu sont
 aussi ceux qui ont des cornes^d. Ainsi nous est-il montré en

tice quod illi tantum ecclesiae Dei spiritali coniunctione possunt incorporari, qui fortitudine fidei ad bella uitiorum existere probantur inuicti.

99. *Procedunt autem cornua ex ipso altari thimiamatis, cum opera uirtutum electi non ad faciem hominum specie tenus ostentant, sed ex interna mentis radice fixo atque immobili exercent affectu; at contra hypocritae, quasi cornibus aliunde mutuatis habentes, speciem pietatis uirtutem eius negant*^a. Quibus apte congruit illa Aesopi fabula qua refert cornicem inuolatis pauis pennas exornatas frustra de sua esse pulchritudine gloriatas, immo postmodum zelo exardescente paonum omni pennarum uirtute et ipsa uita esse spoliatas.

100. *Vestitur autem altare auro purissimo, cum perfecti quique uera internae sapientiae luce refulgent, cum in omnibus quae agunt splendorem caritatis uelut cotidiani gloriam habitus praemonstrant, cum memoriam sibi perpetuae claritatis semper inesse cunctis sese uidentibus siue audientibus ostendunt, cum se ante omnia regnum Dei et iustitiam eius cogitare et quaerere manifestant*^a.

101. Et bene « *tam craticula altaris quam parietes et cornua* » uestiri auro iubentur; *craticula* quippe intus in medio erat altaris, ad suscipienda nimirum thimiamata parata, *parietes* uero foris parebant, *cornua* et ipsa foris parentia speciali fastigio altius eminebant. Deauratur autem *craticula*, cum in inte-

99. a. 2 Tm 3, 5

100. a. cf. Mt 6, 33

1. A notre connaissance, ce récit ne correspond exactement à aucune fable d'Ésope, sinon peut-être à celle du « Choucas et des oiseaux », cf. ÉSOPE, *Fabula* 71, reprise d'ailleurs par JÉRÔME, *Epist.* 108, 15, 1. Voir aussi HORACE, *Epist.* 1, 3 (CUF, p. 52 et n. 1).

figure que seuls peuvent être incorporés en une union spirituelle à l'Église de Dieu ceux qui donnent la preuve qu'ils sont vainqueurs dans leurs luttes contre les vices par la force de leur foi.

99. *Les cornes sortent de l'autel du parfum, quand les élus ne font pas montre de leurs œuvres vertueuses devant les hommes, seulement en apparence, mais quand ils les accomplissent avec une volonté ferme et inébranlable, sortant de la racine intérieure de l'âme. Au contraire, les hypocrites dont les cornes sont comme empruntées, ont l'apparence de la dévotion mais non sa réalité*^a. A ceux-ci convient parfaitement la fable d'Ésope qui raconte qu'une corneille, parée des plumes dérobées à un paon, s'était glorifiée vainement de sa beauté; bien au contraire, par la suite, ayant excité la jalousie des paons, elle fut privée de toute la valeur de ses plumes, et même de la vie¹.

La dorure de l'autel :
grâce de la charité

100. L'autel est revêtu d'or très pur, quand chacun des parfaits brille de la lumière véritable de la sagesse intérieure, quand ils déploient en tout ce qu'ils font la splendeur de la charité, comme si tel était l'éclat de leur vêtement ordinaire, quand il est manifeste pour tous ceux qui les voient ou les entendent que le souvenir de la gloire éternelle est toujours en eux, et quand ils donnent la preuve qu'ils méditent sur le royaume de Dieu et sa justice, et les recherchent plus que toute autre chose^a.

101. Il est juste de prescrire que le *gril* de l'autel, tout comme ses *parois* et ses *cornes*, soit revêtu d'or, sachant que le *gril* est à l'intérieur, au centre de l'autel, prêt à recevoir l'encens qu'on a préparé, mais que les *parois* sont visibles de l'extérieur, et que les *cornes*, également visibles de l'extérieur, dépassent l'autel par leur saillie. Le *gril* est doré, quand la grâce du Christ

riore homine nostro per fidem Christi gratia resplendet ; deaurantur *parietes*, cum eadem gratia dominicae dilectionis per bona se exterius opera dilatat ; deaurantur *et cornua*, cum ipsa fiducia fortitudinis iustorum, qua aduersarios ueritatis
 10 siue per patientiam fortiter ferre, seu per sapientiam prudenter refellere uel corrigere didicerunt, interna lucis in omnibus fulgore coruscat. Et quoniam tales iure dicere possunt : « *Bonum certamen certauit, cursum consummauit, fidem seruauit, de reliquo reposita est mihi corona iustitiae^a* », recte
 15 subditur :

102. « Faciesque ei coronam aureolam per gyrum. » *Corona etenim aureola per gyrum fit altari thimiamatis, cum sancti pro bonis quae se egisse meminerunt praemia praestolantur aeterna. Et bene per gyrum altaris corona fit, ut omnia quae
 5 fecere caelesti mercede digna esse doceantur, neque aliquid in talibus remanere quod post absolutionem carnis purgatorio debeat igne castigari. Item altare incensi coronam habet auream per gyrum etiam in eis qui, etsi minores sunt meritis nec palam protestari audent certam sibi boni certaminis ac
 10 seruatae fidei repositam esse mercedem, cuncta tamen quae agunt intentione Deo placendi et spe agunt percipiendae eiusdem supernae mercedis.*

103. Sequitur : « Et duos anulos aureos sub corona per singula latera, ut mittantur in eos uectes et altare portetur, ipsosque uectes facies de lignis sethim et inaurabis. » Possunt quidem in his *anulis* quibus *altare portabatur*, iuxta quod

101. a. 2 Tm 4, 7-8

1. Bède rapporte une impressionnante vision de ce feu purificateur, évocation du Purgatoire, dans BÈDE, *Hist. Eccl.* V, 12 ; cf. CAPELLE, « Rôle théologique », p. 35-36 et n. 1.

brille en notre être intérieur par la foi. Les *parois* sont dorées, quand cette même grâce de l'amour du Seigneur se répand à l'extérieur par les bonnes œuvres. Et les *cornes* sont dorées, quand la confiance que donne la force rayonne sur toute chose de l'éclat de la lumière intérieure ; c'est elle qui a enseigné aux justes comment supporter courageusement par la patience les adversaires de la vérité, ou les réfuter et les reprendre par une prudente sagesse. Et puisque de telles personnes ont pleinement le droit d'affirmer : « *J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Et pour la suite m'a été réservée la couronne de justice^a* », le texte poursuit avec raison :

La couronne d'or de l'autel : récompense céleste

**102. « Et tu garniras tout son 30, 3
 pourtour d'une couronne d'or. »**
 Une couronne d'or vient, de fait, garnir tout le pourtour de l'autel du parfum quand les saints attendent les récompenses éternelles en se rappelant le bien qu'ils ont fait. Et il est juste que la couronne fasse *tout le pourtour* de l'autel, pour montrer que tout ce qu'ils ont fait mérite une récompense céleste et que rien, en de tels hommes, n'a besoin d'être purifié dans le feu purgatoire quand ils ont quitté la chair¹. Au reste, une couronne d'or garnit l'autel de l'encens *sur tout le pourtour* même chez ceux qui, quoique de moindre mérite et n'osant pas attester ouvertement que leur est réservée la récompense du bon combat et de la foi gardée, font néanmoins tout ce qu'ils font dans l'intention de plaire à Dieu, avec l'espoir d'obtenir la même récompense d'en haut.

Les deux anneaux d'or et les barres de transport

**103. S'ensuit : « Tu lui adap- 30, 4-5
 teras deux anneaux d'or de chaque côté, au-dessous de la couronne, afin d'y faire passer les barres pour transporter l'autel. Tu feras également les barres en bois de sethim et tu les recouvriras d'or. »** D'après ce que nous avons expliqué plus

5 supra in altari holocausti archa et mensa expositum est, quat-
 tuor euangeliorum libri non inconuenienter accipi, per
 quorum fidem ac doctrinam sancti portantur atque a terrenis
 cogitationibus subleuati per heremum huius uitae, cotidianis
 bonorum operum profectibus, caelestem feruntur ad
 10 patriam. Verum quia ibi manifeste quattuor circuli fieri, duo
 uidelicet in latere uno et duo in altero, praecipiantur, hic
 autem tacito numero quaternario *duo anuli per singula latera*
 fiunt, pro certo ibi apertius euangelistarum numerus claret,
 hic uero etiam aliud quiddam mysterii spiritualis quod ad
 15 dilectionem Dei et proximi summe respiciat inest. *Per singula*
etenim latera anulis aureis circumdatur altare, quia cor electo-
rum hinc et inde Dei ac proximi dilectione confirmatur. Quae
bene anulis comparatur, quia euacuata in fine prophetia, des-
tructa scientia, cessantibus linguis, ipsa numquam cessabit^a.

104. *Duo autem sunt anuli per singula latera, quia utrumque*
caritatis mandatum gemina uirtute distinguitur. Caritas
quippe Dei per sinceritatem fidei ac uitae munditiam
perficitur; sine fide enim impossibile est placere Deo^a, et fides
 5 *sine operibus mortua est^b; quod utrumque uno uersiculo pro-*
pheta complectitur dicens: « Iustus autem meus ex fide uiuit^c »,
aperte insinuans quod ita solum quisque ad uitam uenturus
est, si opera iustitiae cum fide ueritatis habuerit. Sic et fra-
terna dilectio gemina uirtute consistit, patientiae scilicet et
 10 *benignitatis, teste Apostolo qui ait quia « caritas patiens est,*
benigna est^d »; unde etiam Dominus: « Dimittite, inquit, et
dimittetur uobis, date et dabitur uobis^e », uidelicet in dimittendo

103. a. cf. 1 Co 13, 8

104. a. He 11, 6 b. Jc 2, 26 c. He 10, 38; cf. Ha 2, 4 d. 1 Co 13, 4 e. Lc 6, 37-38

1. Cf. *De Tab.* I, 18; I, 30; II, 130.

haut à propos de l'autel de l'holocauste, de l'arche et de la table¹, on peut voir, sans risque d'erreur, dans ces *anneaux* qui servaient à transporter l'autel, les livres des quatre Évangiles, dont la foi et l'enseignement soutiennent les saints qui, élevés au-dessus des pensées terrestres, sont conduits à la patrie céleste à travers le désert de cette vie, grâce à leur progrès quotidien dans les bonnes œuvres. La première fois, il est clair qu'il avait été ordonné de faire quatre anneaux, deux d'un côté et deux de l'autre; cette fois-ci, cependant, sans que soit mentionné le chiffre quatre, il est dit qu'il faut faire « *deux anneaux de chaque côté* ». Le nombre des évangélistes est certes mieux mis en évidence la première fois, mais ici il y a quelque chose d'autre, porteur d'un mystère spirituel touchant au plus haut point l'amour de Dieu et du prochain. L'autel est en effet entouré d'*anneaux d'or de chaque côté*, parce que le cœur des élus est fortifié de part et d'autre par l'amour de Dieu et du prochain. Cet amour est comparé à bon droit à des anneaux, parce qu'à la fin, quand la prophétie aura disparu, la science aura été anéantie, les langues se seront tues, lui ne connaîtra jamais de fin^a.

104. S'il y a *deux anneaux de chaque côté*, c'est parce les deux commandements de la charité se distinguent l'un et l'autre par une double vertu. La charité envers Dieu trouve sa perfection dans la sincérité de la foi et la pureté de vie, car *sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu^a, et la foi sans les œuvres est morte^b*. Le Prophète résume ainsi ces deux vérités en un verset: « *Mon juste vit de la foi^c* », suggérant clairement que la seule façon d'entrer dans la vie est d'unir les œuvres de la justice à la foi en la vérité. De même, l'amour fraternel consiste également en une double vertu: la patience et la bienveillance, comme en témoigne l'Apôtre en ces termes: « *La charité est patiente, elle est bienveillante^d*. » C'est pourquoi le Seigneur dit aussi: « *Pardonnez et vous serez pardonnés; donnez et on vous donnera^e*. » Il enseigne ainsi que la patience

debita patientiam docens, in dando necessaria gratiam benignitatis ; in uno ut proximorum incommoda fortiter feramus, in altero ut commoda proximis nostra gaudenter tribuamus. *Duos ergo anulos per singula latera habet altare, cum biformi perfectione caritatis sancti et in sui conditoris honorem et in curam atque obsequium accinguntur proximi ; hisque anulis immittuntur uectes inaurati ut altare portetur, cum*
 20 *tales parato mentis sinu excipiunt clarissima patrum praecedentium dicta, per quae magis magisque a terrenis suspensi, ad amorem rapiantur aeternorum bonorum. Nam quod tales animo ac merito caelestibus appropinquent, sequentibus quoque uerbis mystice designatur, cum dicitur :*

105. « Ponesque altare contra uelum quod ante archam pendet testimonii, coram propitiatorio quo tegitur archa, ubi loquar tibi. » *Archa* namque, ut suo loco expositum est, Dominum saluatorem, *uelum quod ante archam pendebat*
 5 *ipsum caelum designat, cuius adita Dominus uicta morte penetrauit, « Ut, sicut Apostolus ait, appareat nunc uultui Dei pro nobis »^a ;* statque *altare contra uelum quod ante archam appensum est, cum omnis iustorum intentio ad ingressum directa est regni caelestis ; stat coram propitiatorio quo tegitur*
 10 *archa, cum uisioni sui conditoris puritate mentis appropiant et clausi quamlibet corpore conuersionem habent in caelis^b.*

105. a. He 9, 24 b. Ph 3, 20

1. Cf. *De Tab.* I, 14 et II, 92. L'arche figure aussi l'Église catholique : *De Tab.* II, 81.

2. Nous lisons *appropriant*, donné par la PL (490 D), au lieu de *appropriat* donné par le CCL (I. 1434).

consiste à pardonner les manquements, et que la grâce de la bienveillance, c'est de donner le nécessaire ; la première nous rend capables d'endurer courageusement le mal que nous fait le prochain ; la seconde, de partager avec joie notre bien avec notre prochain. Ainsi l'autel est-il muni de *deux anneaux de chaque côté*, quand les saints sont armés de la double perfection de la charité : à la fois l'honneur envers leur Créateur et le souci et le soin envers leur prochain. On passe des *barres recouvertes d'or* dans ces anneaux *pour transporter l'autel*, quand ces saints ouvrent largement leur esprit pour recevoir les enseignements tout à fait lumineux des Pères qui les ont précédés, qui les font monter de plus en plus haut au-dessus des réalités terrestres et les entraînent vers l'amour des biens éternels. Le passage qui suit indique aussi symboliquement que de tels hommes s'approchent en esprit et en mérite des réalités célestes :

Emplacement de
l'autel de l'encens

105. « Tu installeras l'autel près du voile suspendu devant l'arche du témoignage, en face du propitiatoire qui recouvre l'arche, là où je te parlerai. » *L'arche*, comme il a été expliqué en son temps¹, représente en effet le Seigneur et Sauveur, et le *voile suspendu devant l'arche*, le ciel même, dans les profondeurs duquel le Seigneur pénétra quand il vainquit la mort, « *afin de paraître maintenant devant la face de Dieu en notre faveur^a* », comme le dit l'Apôtre. L'autel se trouve près du *voile suspendu devant l'arche*, quand les justes tendent toute leur volonté vers l'entrée au Royaume céleste. Il est *en face du propitiatoire qui recouvre l'arche*, quand ils s'approchent² de la vision de leur Créateur avec une âme pure et quand, tout enfermés qu'ils sont dans leur corps, leur vie est dans les lieux^b.

30, 6

XII. THIMIAMATIS ADOLENDI SVPER EO

106. « Et adolebit incensum super eo Aaron suaue fragrans ; mane, quando componet lucernas incendet illud et quando collocat eas, ad uesperum. » Constat *incensum* siue thimiama uiam orationis exprimere, dicente Psalmista :
 5 « *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo*^a » ; et in Apocalipsi Iohannes uidit sanctos habere « *fialas aureas plenas odoramentorum* », quod confestim exponendo subiunxit, « *quae sunt orationes sanctorum*^b ». Et quoniam Aaron, ut supra dictum est, et ipsum specialiter summum sacerdotem, uidelicet
 10 Dominum saluatorem, et nostri quoque ordinis sacerdotes designat, *adolebit Aaron* in hoc altari *incensum suaue fragrans mane*, cum uel Dominus ipse illustrata fidelium corda nouo suae gratiae iubare ad dulcedinem orationis instigat, uel participes sacerdotii illius sedula exhortatione fideles
 15 ad deprecandam faciem sui conditoris excitant.

107. *Incendit* autem thimiama sacerdos non solum mane, sed et uespere. *Mane* etenim thimiama incenditur, ut in principio omnis boni quod Deo inspirante facere disponimus, illius auxilium quo perficiamus inuocemus ; *ad uesperum* uero
 5 ut, cum bene coepta complemus, illi a quo accepimus pro his quae donauit gratiarum uota reddamus. Vel certe quia mane et orto sole clare omnia circum quaque uidemus, uespere autem superueniente dubio uisu caligamus, ideoque lumine lucernae, ut uideamus quae uolumus, indigemus : illa redemp-

106. a. Ps 140, 2 b. Ap 5, 8

1. Ici et dans la suite, nous lisons *fragrans*, donné par la PL (491 C-D), au lieu de *flagrans* donné par le CCL (l. 1436, 1470).

2. Cf. JÉRÔME, *In Ez IV*, 16, 18 ; CYPRIEN, *Epist.* 69, 8. Sur la prière chez Bède, cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 198-215.

3. Cf. *De Tab.* I, 5 ; III, 8.

XII. DESCRIPTION DU PARFUM A BRÛLER SUR CET AUTEL

L'encens, symbole de la prière 106. « Et Aaron fera fumer sur l'autel un encens exhalant¹ une odeur suave, le matin, quand il placera les lampes ; il le fera brûler quand il les rangera, le soir. » On sait bien que l'encens, ou le parfum² représente le chemin de la prière, puisque le Psalmiste dit : « *Que ma prière s'élève devant toi comme un encens*^a », et dans l'*Apocalypse*, Jean vit que les saints portaient « *des coupes d'or pleines de parfums* », ce qu'il explique aussitôt en ajoutant : « *qui sont les prières des saints*^b ». Et puisque Aaron, comme nous l'avons dit auparavant³, représente à la fois le grand Prêtre en personne, c'est-à-dire le Seigneur et Sauveur, et les prêtres de notre ordre, *Aaron fera fumer un encens exhalant une odeur suave, le matin*, sur cet autel, quand le Seigneur lui-même incite le cœur des fidèles à la douceur de la prière, après les avoir illuminés de la lumière naissante de sa grâce, ou quand ceux qui participent à son sacerdoce réveillent les fidèles en les exhortant avec empressement à prier en présence de leur Créateur.

Le rite du parfum, à accomplir matin et soir 107. Cependant, le prêtre fait brûler le parfum non seulement le matin, mais aussi le soir. En effet,

du parfum est brûlé le *matin* pour que, toutes les fois que nous commençons une œuvre bonne entreprise sous l'inspiration divine, nous invoquions son aide pour la mener à bien, et il brûle le *soir*, pour qu'après avoir bien accompli ce que nous avons commencé, nous rendions grâce de ce que nous avons reçu à Celui qui nous l'a donné. Ou peut-être est-ce parce que le matin, alors que le soleil s'est levé, nous voyons clairement tout ce qui nous entoure, mais quand vient le soir, nous nous retrouvons dans l'obscurité où la vision est incertaine et nous avons donc besoin de la lumière d'une lampe pour voir ce que

10 toris nostri sacramenta siue dicta quae liquido, etiam iuxta
 ordinem humanae rationis, pro modulo nostro dinoscere suf-
 ficimus, iam quasi in die conspicimus ; in quibuscumque
 autem ratio humana deficit, sed sola nobis auctoritas scriptu-
 15 intellectus caligat, sed lucerna uerbi Dei pedes nostros^a, ne
 forte offendant atque a uia ueritatis exorbitent, adiuuat. Hinc
 etenim Petrus, de sacramento dominicae fidei loquens, ait :
 « *Et habemus firmiorem propheticum sermonem, cui bene facitis*
intendentes quasi lucernae lucenti in caliginoso loco, donec dies
 20 *lucescat et lucifer oriatur in cordibus uestris*^b. »

108. Bene enim dicitur : « *Et adolebit incensum super eo*
Aaron suaue fragrans ; mane, quando componet lucernas incendet
illud et quando collocat eas ad uesperum. » Mane etenim Aaron
 incensum super altari adolet, cum Dominus corda fidelium in
 5 his quae iam intellegere ualent archanis ueritatis ad gratiam
 compunctionis inflammat ; incendit illud ad uesperum quando
 collocat lucernas, cum etiam ex eis quae necdum capere
 queunt, quoniam et haec sancta, quoniam diuina esse non
 ambigunt, ad amorem eos caelestium ubi omnia secreta pate-
 10 fiunt informat, *fragratque suaue thimiama*, cum subita
 compunctione diuinitus tacti lacrimis solum ac precibus
 uacare dulce habent.

109. Bene autem sequitur : « **Vret thimiama sempiternum
 coram Domino in generationes uestras** », quia nimirum
 necesse est ut animus post orationem et fletus ad otiosa uerba

107. a. cf. Ps 118, 105 b. 2 P 1, 19

nous voulons. De même, ce que nous sommes capables de
 connaître clairement des mystères et des paroles de notre
 Rédempteur, à notre mesure, avec notre raison humaine, c'est
 comme si nous les voyions en plein jour. Quant à ce qui
 dépasse la raison humaine et pour lequel il nous faut suivre la
 seule autorité de la sainte Écriture, l'œil de notre intelligence
 est dans l'obscurité, comme en pleine nuit, mais la lampe de la
 parole de Dieu conduit nos pas^a, de peur que nous venions à
 trébucher et à dévier du chemin de la vérité. C'est pourquoi,
 lorsque Pierre parle du mystère de la foi dans le Seigneur, il
 dit : « *Ainsi nous tenons plus ferme la parole prophétique : vous fai-*
tes bien de la regarder, comme une lampe qui brille dans un lieu
obscur, jusqu'à ce que le jour commence à poindre et que l'astre du
matin se lève dans vos cœurs^b. »

108. Ainsi est-il dit avec raison : « *Et Aaron fera fumer sur*
l'autel un encens exhalant une odeur suave, le matin, quand il pla-
cera les lampes ; il le fera brûler quand il les rangera, le soir. »
 Aaron fait fumer l'encens sur l'autel le matin, quand le Seigneur
 embrase le cœur des fidèles, en vue d'obtenir la grâce de la
 compunction, en usant de ces vérités cachées qu'ils peuvent
 déjà comprendre. Il le fait brûler le soir, quand il range les lam-
 pes, quand le Seigneur, allant jusqu'à utiliser des réalités
 qu'ils ne sont pas même encore capables de saisir – car ils ne
 doutent pas qu'elles soient saintes et divines – les forme à
 l'amour des réalités célestes, là où tout ce qui est caché vient
 à la lumière ; et le parfum exhale une odeur suave, quand rece-
 vant d'une touche divine une soudaine compunction, ils
 n'éprouvent de douceur qu'à se livrer aux larmes et à la
 prière.

L'observance
 perpétuelle du rite

109. S'ensuit bien à propos : « **Du** 30, 8
parfum sera perpétuellement consumé
en présence du Seigneur, pour vous,
de génération en génération », car il est nécessaire qu'après la

siue facta non diuertat^a, sed in eodem se uigore deuotionis,
 5 quem in oratione suscepit, etiam finita oratione custodiat,
 iuxta exemplum Annae de qua orante dictum est : « *Vultusque eius non sunt amplius in diuersa mutati*^b. »

110. « Non offeretis super eo thimiama compositionis alterius. » In sequentibus huius uoluminis e quibus aromaticis hoc thimiama componi debuerit nominatim designatur, stacte uidelicet et onyca, galbane boni odoris et ture
 5 lucidissimo^a; quae cuncta ad significationem aeternorum bonorum, quae principaliter a Domino quaerenda sunt, constat pertinere. Non est ergo *offerendum super altari aureo thimiama compositionis alterius* quam quod Dominus statuit, quia non aliud a Domino quaerere orantes quam quod ipse
 10 iussit quodque se daturum esse promisit, non aliud de illo credere quam quod ipse docuit debemus.

111. Non est offerenda super eo uictima nec liba libanda^a. Haec etenim omnia ad altare exterius pertinent, quae incipientium et in profectu adhuc positorum uitam designant. Tantaenamque sublimitatis perfectorum est uita iustorum,
 5 ut nil in ea carnale quod Domino mactare habeant ualeat inueniri. Et quidem libamina uini constat non numquam magnam gratiae spiritualis designare uirtutem, hoc est siue poculum doctrinae, seu calicem passionis, siue feruorem praecipuae dilectionis, siue ipsam Spiritus Sancti perceptionem, aut aliquid huiusmodi. Verum, quotiescumque uinum
 10 libaminum cum carnibus offertur hostiarum, eorum profecto iuxta tropologicam expositionem designat sanctimoniam, qui

109. a. cf. Mt 12, 36 b. 1 Rg 1, 18

110. a. cf. Ex 30, 34

111. a. cf. Ex 30, 9

prière et les pleurs, l'âme ne se livre pas à des paroles ou à des actions vaines^a. Même quand la prière est achevée, elle doit maintenir dans sa dévotion la même vigueur que pendant la prière, selon l'exemple d'Anne dont il est dit qu'après avoir prié, « *son visage ne fut plus soumis au changement*^b. »

La composition du parfum **110.** « Vous n'offrirez pas sur l'autel 30, 9
 de parfum d'une composition autre. » Il est nommément spécifié, plus loin dans ce livre, de quels aromates ce parfum devait être composé : du storax, de l'onyx, du galbanum d'agréable odeur, et de l'encens très raffiné^a. Il est évident que tout cela représente les biens éternels que nous devons chercher à obtenir du Seigneur avant toute autre chose. C'est pourquoi il n'est pas question qu'ils offrent *sur l'autel* recouvert d'or un *parfum d'une composition autre* que celle qu'a décrétée le Seigneur, parce que, quand nous prions le Seigneur, nous ne devons rien rechercher d'autre que ce qu'il a lui-même prescrit et promis de nous donner, et nous ne devons rien croire à son sujet que ce que lui-même nous a enseigné.

111. Aucune victime ni libation ne devait y être offerte^a. Tout cela, en effet, a trait à l'autel extérieur, puisque cela représente la vie des commençants et de ceux qui sont déjà avancés dans le chemin. Car la vie de ceux qui sont parfaits dans la justice est tellement sublime qu'on ne peut rien y trouver de charnel qu'il faille sacrifier au Seigneur. Chacun sait que les libations de vin représentent parfois la grande puissance de la grâce spirituelle, qu'il s'agisse de la coupe de l'enseignement, ou du calice de la passion, ou de l'enivrement de l'amour qui surpasse toutes choses, ou de la réception même de l'Esprit Saint, ou de quelque chose de ce genre. Toutefois, chaque fois que sont offertes des libations de vin accompagnant la chair des victimes, cela représente, selon une explication tropologique, la sainteté de ceux qui ont

adhuc aliquid de carnalibus concupiscentiis, quod puritati spiritus aduersetur et quod igne Sancti Spiritus in ara cordis incendi debeat, habent. Perfecti autem iusti qui dicere possunt : « Defecit cor meum et caro mea ; Deus cordis mei et pars mea Deus in saecula^b », quasi cessantibus uictimarum libaminibus quae ad aeneum altare exterius positum pertinent, sola intus in aureo altari aromata Domino desiderii caelestis offerunt, quia de remissione peccatorum iam securiores effecti, pro dilato solummodo regni perennis introitu lugent dulcibusque lacrimarum fluentis stratum suum per singulas noctes irrigant^c.

112. De quo uidelicet altari adhuc bene subditur : « Et deprecabitur Aaron super cornua eius semel per annum in sanguine quod oblatum est pro peccato. » Summus namque sacerdos noster semel in anno obtulit sanguinem suum pro peccato totius mundi, in illo uidelicet anno de quo dicit ipse per Esaiam quia uenerit « praedicare annum Domini acceptum^a », id est in toto hoc tempore quo ecclesiam sibi copulare dignatus est. Semel etiam unicuique credentium lauacrum sacri fontis in mysterium sui sanguinis ad soluenda peccatorum uincula donauit, et pulchra omnimodis figurarum distantia. « Semel quidem per annum » pontifex « in sanguine oblationis super cornua altaris deprecari », cotidie autem thimiama suaue fragrans super eo incendere^b praecipitur, quia Dominus et saluator noster, qui cotidie fideles suos gratia internae compunctionis accendens renouat, semel eos hostia sui sanguinis mortem superans redemit, ipsi fideles qui cotidiana peccata cotidianis abluere precibus ac lacrimis solent, semel in sacramentum passionis illius absolutos esse a peccatis omnibus gaudent.

111. b. Ps 72, 26 c. cf. Ps 6, 7

112. a. Lc 4, 19 ; cf. Is 61, 2 b. cf. Ex 30, 7

encore des désirs charnels opposés à la pureté de l'esprit et que le feu de l'Esprit Saint doit encore consumer sur l'autel du cœur. Mais parfaits sont les justes qui peuvent dire : « Mon cœur et ma chair défont ; Dieu de mon cœur, Dieu mon partage à jamais^b », comme s'ils avaient cessé de faire des libations sur les victimes qui concernent l'autel extérieur de bronze, et offraient au Seigneur les seuls aromates de leur désir du ciel sur l'autel d'or, à l'intérieur. Puisqu'ils ont déjà pleine confiance en la rémission de leurs péchés, ils ne se lamentent que sur le retard de leur entrée dans le Royaume éternel et ils baignent leur couche chaque nuit de suaves flots de larmes^c.

L'intercession
annuelle d'Aaron

112. Le texte poursuit avec raison à propos de cet autel : « Et Aaron intercédéra sur les cornes de l'autel, une fois par an, avec le sang offert pour le péché. » En effet, notre grand Prêtre a offert son propre sang pour le péché du monde entier une fois dans l'année. C'était l'année dont il a dit lui-même, par la bouche d'Isaïe, qu'il est venu « proclamer une année de grâce du Seigneur^a », désignant ainsi tout le temps où il a daigné s'unir à l'Église. Une fois pour toutes également, il a donné à chaque croyant un bain dans le mystère de son propre sang, sur les saints fonts, afin de briser les liens du péché. Le contraste entre ces figures est heureux en tous points. En effet, il est prescrit que le grand prêtre, « une fois par an, avec le sang offert, intercède sur les cornes de l'autel », mais que, chaque jour, il y fasse brûler du parfum exhalant une odeur suave^b, parce que notre Seigneur et Sauveur renouvelle chaque jour ses fidèles en allumant en eux la grâce de la compunction intérieure, tandis qu'il les a rachetés une fois pour toutes quand il a vaincu la mort par le sacrifice de son sang. C'est pourquoi les fidèles eux-mêmes, qui ont coutume de laver leurs péchés quotidiens par des prières et des larmes quotidiennes, se réjouissent d'avoir été libérés de tous leurs péchés une fois pour toutes par le sacrement de sa passion.

30, 10

113. *Deprecabitur autem super cornua altaris, quia et ipse non solum inter homines conuersatus pro hominibus orauit, uerum etiam nunc ad dexteram Patris in caelestibus sedens interpellat pro nobis^a, et in cordibus electorum per fidem inhabitans, dum eos ad deprecandum excitat, recte ipse deprecari narratur. Deprecabitur autem Aaron super cornua altaris, cum electos suos Patri Dominus per memoriam earum quas fecere uirtutum commendat. Denique quasi cornua tangens altaris aurei, de deuotione discipulorum loquitur : « Quos dedisti mihi de mundo, tui erant et mihi eos dedisti, et sermonem tuum seruauerunt ; nunc cognouerunt quia omnia quae dedisti mihi abs te sunt^b » ; pro quibus etiam deprecans adiecit : « Ego pro eis rogo ; non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt^c. »*

114. Et quia propter merita et intercessionem sublimium uirorum plerumque nostrae infirmitati Dominus miseretur, recte subiungitur : « **Et placabit super eo in generationibus uestris ; Sanctum Sanctorum erit Domino.** » *Placat quippe Aaron super altari incensi quando, propter iustitiam sanctorum, quia intercessorem et patronum quaerimus, nobis propitiatur Dominus. Denique obsesso ab hostibus Ezechiae et auxilium eius inuocanti ait : « Et ciuitatem hanc saluabo et protegam eam propter me et propter David seruum meum^a. » Sic et Moyses pro populo peccante intercedens patrum fecit memoriam et, quasi super cornua deprecans altaris Domini placare curabat, « Quiescat, inquiens, ira tua, et esto placabilis super nequitia populi tui ; recordare Abraham et Isaac et Israhel seruatorum tuorum, quibus iurasti per te ipsum dicens : 'Multiplicabo semen uestrum sicut stellas caeli'^b. »*

113. a. cf. Rm 8, 34 b. Jn 17, 6-7 c. Jn 17, 9

114. a. 4 Rg 19, 34 b. Ex 32, 12-13

113. Il intercèdera sur les cornes de l'autel, parce que non seulement il a prié pour les hommes quand il vivait lui-même au milieu d'eux, mais qu'aujourd'hui encore il intercède pour nous, alors qu'il siège à la droite du Père^a, dans les cieus. Et puisqu'il habite le cœur des élus par la foi, on peut dire à bon droit qu'il intercède quand il les incite à intercéder. *Aaron intercèdera sur les cornes de l'autel, quand le Seigneur recommande au Père ceux qu'il a lui-même choisis, en rappelant les actes vertueux qu'ils ont posés. C'est ainsi qu'il parle de l'attachement des disciples, comme s'il tenait en mains les cornes de l'autel d'or : « Ceux que tu as tirés du monde pour me les donner étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole. Maintenant ils ont reconnu que tout ce que tu m'as donné vient de toi^b. » Il intercède aussi en leur faveur quand il ajoute : « Je prie pour eux ; je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés parce qu'ils sont à toi^c. »*

114. Et puisque le Seigneur prend souvent pitié de notre faiblesse à cause des mérites et des demandes des hommes supérieurs, le texte ajoute à bon droit : « **Et il y pratiquera le rite de l'apaisement pour vous, de génération en génération. Il sera Saint des Saints pour le Seigneur.** » *Aaron pratique le rite de l'apaisement sur l'autel de l'encens, quand le Seigneur nous est rendu favorable grâce à la justice des saints, puisque nous cherchons un intercesseur et un protecteur. C'est ainsi que, lorsque Ézéchiàs, assiégé par l'ennemi, l'appela à son secours, le Seigneur dit : « Je sauverai cette ville et la protégerai à cause de moi et à cause de mon serviteur David^a. » De même, quand Moïse intercédait pour le peuple qui avait péché, il évoqua lui aussi le souvenir des Patriarches et dit, comme s'il s'efforçait d'apaiser le Seigneur en intercédant sur les cornes de l'autel : « Que ta colère se calme et ne sois pas implacable envers la faute de ton peuple. Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, tes serviteurs, à qui tu as juré par ton Nom : 'Je multiplierai votre postérité comme les étoiles du ciel'^b. »*

115. Possumus sane haec altaria etiam ita interpretari, ut aeneum quidem in quo carnes comburebantur et sanguis fundebatur hostiarum omnem huius temporis ecclesiam accipiamus, in qua nullus est absque peccato, etiam si unius diei fuerit uita eius super terram^a, nullus qui non, ex peccato praeuaricationis Adae carnaliter natus, necesse habeat in Christo renasci et spiritus eius igne mundari^b; aureum uero altare ipsum Dominum significet, qui miro atque ineffabili ordine ita carnem uerum traxit ex Adam ut a peccato carnis Adae ueraciter esset immunis, quo modo altare quidem utrumque ex unius eiusdemque generis lignis factum, sed non utrumque erat auro coopertum; sed in hoc altari nil carnale offerebatur, uerum aromata tantum adolebantur, quia Dominus preces siue lacrimas effundens^c non pro suis erratibus qui nulli erant^d sed pro nostra hoc salute faciebat. Sicut enim archa intra uelum posita hominem Deum sedentem ad dextram maiestatis in excelsis significat, ita altare extra uelum quidem, sed prope introitum eius positum, eundem *mediatorem Dei et hominum*^e potest figuraliter exprimere inter homines quidem humanitus conuersantem, sed potentia diuinitatis caelorum interiora penetrantem.

116. Stabat altare incensi in sanctuario ubi et candelabrum et mensa, quia *uerbum caro factum est et habitauit in nobis*^a; stabat archa intra uelum, quia idem Dominus Iesus post passionem resurrectionemque suam *assumptus est in caelum et sedit a dextris Dei*^b. Super cuius cornua altaris deprecatur Aaron in sanguine quod oblatum est pro peccato et placat super eo, quando rogantes pro populo Dei uel pro sua ipsorumque igno-

115. a. cf. Jb 14, 4-5 (LXX) b. cf. Jn 3, 5; 1 Co 15, 22 c. cf. He 5, 7
d. cf. He 4, 15; 1 Jn 3, 5 e. 1 Tm 2, 5

116. a. Jn 1, 14 b. Mc 16, 19

1. Cf. LÉON LE GRAND, *Serm.* 21, citant un texte non scripturaire.

**Autre interprétation
des autels de bronze
et d'or**

115. Nous pouvons sans doute encore interpréter ces autels de cette façon : on verrait dans l'autel de bronze, sur lequel la chair des victimes était consumée et leur sang versé, toute l'Église de ce temps, où nul n'est sans péché, n'eût-il vécu qu'un jour sur terre^{a1}; où nul n'est né selon la chair en dehors du péché dû à la faute d'Adam, nul qui puisse se dispenser de renaître dans le Christ, nul dont l'esprit n'ait besoin d'être purifié par le feu^b. L'autel d'or, quant à lui, représenterait le Seigneur lui-même, qui a pris une chair véritable de la lignée d'Adam d'une façon si merveilleuse et ineffable qu'il était véritablement indemne du péché d'Adam dans la chair, tout comme les autels, bien que faits de bois d'une seule et même essence, n'étaient pas tous deux recouverts d'or. Seuls des aromates étaient consumés sur cet autel-ci, aucune chair n'y était sacrifiée, parce que, quand le Seigneur se répandit en prières et en larmes^c, il ne le fit pas pour ses propres fautes – il n'en avait commise aucune^d – mais pour que nous soyons sauvés. Car de même que l'arche, placée derrière le voile, représente l'homme-Dieu assis à la droite de la Majesté céleste, de même l'autel placé devant le voile, mais proche de l'entrée, peut représenter en figure ce *Médiateur entre Dieu et les hommes*^e. Il vécut parmi les hommes à la manière des hommes, mais par sa puissance divine, il pénètre les profondeurs célestes.

116. L'autel de l'encens se dressait dans le sanctuaire, là où se trouvaient aussi le candélabre et la table, parce que *le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous*^a. L'arche était derrière le voile, parce qu'après sa passion et sa résurrection, le même Seigneur Jésus fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu^b. Aaron intercède sur les cornes de l'autel avec le sang offert pour le péché et y pratique le rite de l'apaisement, quand les prêtres, qui prient pour le peuple de Dieu, ou pour leur igno-

rantia sacerdotes per unigenitum filium eius sese adiuuandos et per sacramentum passionis illius saluandos esse
 10 confidunt, monente Apostolo ac dicente : « *Per ipsum ergo offeramus hostiam laudis semper Deo, id est fructum labiorum confitentium nomini eius^c.* » Quod de omnibus etiam electis membris, uidelicet summi sacerdotis, qui *in spiritu et ueritate*
 15 *orant patrem^d*, conuenienter accipi potest. Cui autem melius quam huic altari conuenit quod dicitur : « *Sanctum Sanctorum erit Domino* », de quo in mundum nascituro dixit uirgini matri archangelus : « *Spiritus Sanctus superueniet in te, et uirtus altissimi obumbrabit tibi ; ideoque et quod nascetur sanctum uocabitur filius Dei^e.* »

117. Descripta huc usque factura altaris incensi, superest adhuc descriptio labri aenei in quo lauarent manus suas ac pedes ingressuri in tabernaculum sacerdotes. Sed praemittitur unum mandatum Domini quod et nos breuiter tangere ac
 5 pro modulo nostro exponere conuenit.

XIII. PRETII PRO ANIMABVS SINGVLORVM NVMERATO POPVLO

118. Sequitur : Locutusque est Dominus ad Moysen
 5 dicens : « *Quando tuleris summam filiorum Israhel iuxta numerum, dabunt singuli pretium pro animabus suis Domino, et non erit plaga in eis ; hoc autem dabit omnis qui transit ad nomen, dimidium sicli iuxta mensuram templi, siclus uiginti obolos habet ; media pars sicli offerretur Domino.* » Huius praecepti oblitus est Dauid, quando numerauit populum ideoque plagam numerando eidem populo consciuit^a. Spirituali autem sensu *summa filiorum Israhel* sum-

116. c. He 13, 15 d. Jn 4, 23 e. Lc 1, 35

118. a. cf. 2 Rg 24, 1-15

1. On peut penser à Lc 23, 34.

rance et celle du peuple¹, ont confiance que le Fils unique de Dieu les secourra, qu'il les sauvera par le sacrement de sa passion, comme l'Apôtre nous y incite en ces termes : « *Par lui, offrons à Dieu un sacrifice de louange en tout temps, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom^c.* » On pourrait également interpréter cela comme s'appliquant à tous les élus, membres du grand Prêtre, qui prient *le Père en esprit et en vérité^d*. Car ce qui a été dit : « *Il sera Saint des Saints pour le Seigneur* », s'applique mieux à lui qu'à l'autel, puisqu'au moment où il allait naître dans le monde, l'archange parla ainsi de lui à la Vierge Mère : « *L'Esprit Saint descendra sur toi, et la puissance du Très Haut te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi celui qui va naître sera saint ; il sera appelé Fils de Dieu^e.* »

117. Puisque nous avons décrit jusqu'ici la façon dont doit être fait l'autel de l'encens, reste encore la description du bassin de bronze dans lequel les prêtres se lavaient les mains et les pieds avant d'entrer dans la Tente. Mais il y a d'abord un commandement du Seigneur que nous devons, nous aussi, aborder brièvement et expliquer à notre faible mesure.

XIII. LA RANÇON VERSÉE PAR CHACUN POUR SON ÂME, LORS DU DÉNOMBREMENT DU PEUPLE

La rançon de l'âme au Seigneur 118. S'ensuit : Le Seigneur parla à 30, 11-13
 Moïse et lui dit : « *Quand tu dénombreras les fils d'Israël par le recensement, chacun d'eux versera au Seigneur la rançon de son âme, et aucun fléau ne s'abattra sur eux. Et voici ce que donnera quiconque est soumis au recensement : un demi-sicle sur la base du sicle du sanctuaire, sicle valant vingt oboles. On offrira la moitié d'un sicle au Seigneur.* » David oublia ce commandement quand il recensa le peuple, et c'est ainsi qu'il attira un fléau sur ces gens-là parce qu'il les recensa^a. Au sens spirituel, le *nombre des fils d'Israël* représente le

10 mam omnium designat electorum quorum nomina scripta sunt in caelis^b *singulique dant pro animabus suis pretium Domino*, cum ei in bonis operibus exhibent sedulae seruitutis obsequium ; alioquin *plaga erit in eis cum fuerint recensiti*, quia nimirum ultio perpetua manet eos qui fidelium numero
 15 nomine tenus sociati perfecta fidei opera Domino offerre detrectant^c diciturque de talibus : « *Non dabunt Deo placationem suam nec pretium redemptionis animae suae^d.* » « *Redemptio enim animae uiri diuitiae suae^e* », ut Salomon ait, siue temporales scilicet, cum eas distribuerit dederitque pauperibus ut
 20 iustitia eius maneat in saeculum saeculi^f, seu spiritales, hoc est ipsa iustitia quam fecit uel miserando pauperibus uel alia bona faciendo.

119. *Dabit autem omnis qui transit ad nomen dimidium sicli*, hoc est decem obolos, quod non aliud aptius quam obseruantia decalogi legis a nobis ualet intellegi. Qui enim hunc recte intellegere nouit, omnem in eo et fidei atque operis plenitudinem et futurae promissionem retributionis inesse cognouit.
 5 Denique in primis tribus dilectio Dei, in sequentibus septem dilectio est proximi comprehensa, et Apostolo teste : « *Plenitudo legis est dilectio^a.* » Sed et aliud sacramentum nequaquam praetereundum eodem numero denario continetur. Nomen enim Iesu apud Hebraeos a littera « *ioth* », apud
 10 Graecos a « *iota* » incipit, quae utraque in sua gente denarii est nota numeri, decemque obolos in pretium animae suae Domino offerunt qui in Iesum Christum credentes signum nominis eius, quod a denario numero incipit, in fronte et pro-
 15 fessione proferunt. Et fortasse huius gratia sacramenti Domi-

118. b. cf. Lc 10, 20 c. cf. Jc 2, 14-26 d. Ps 48, 8-9 e. Pr 13, 8 f. cf. Ps 111, 9

119. a. Rm 13, 10

1. Au cours du baptême, le prêtre fait sur le néophyte le signe de la croix « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ».

nombre de tous les élus dont les noms sont inscrits dans les cieux^b : *chacun verse la rançon de son âme au Seigneur* en lui manifestant son obéissance à le servir avec empressement par les bonnes œuvres ; sinon *un fléau s'abattra sur eux* quand ils seront recensés, car la vengeance éternelle attend ceux des fidèles qui figurent, de nom seulement, au nombre des fidèles, mais qui refusent d'offrir au Seigneur les œuvres parfaites que produit la foi^c. Il est écrit à propos de ces gens-là : « *Ils ne donneront pas à Dieu l'apaisement qu'ils lui doivent, ni le prix de la rançon de leur âme^d.* » Car, selon la parole de Salomon : « *La rançon de l'âme d'un homme : ce sont ses richesses^e* » : soit les richesses temporelles qu'il distribue et qu'il donne aux pauvres pour que sa justice demeure pour des siècles de siècles^f, ou bien les richesses spirituelles, c'est-à-dire la justice que l'on a acquise en prenant pitié des pauvres ou en faisant quelque autre bonne chose.

**Les dix oboles
de rançon**

119. Or, *chacun de ceux qui sont recensés offrira un demi-sicle*, c'est-à-dire dix oboles.

Nous ne pouvons mieux comprendre ceci qu'en le rapportant à l'observance du décalogue de la Loi. Car quiconque le comprend comme il faut en vient à constater qu'il contient la plénitude de la foi comme des œuvres, aussi bien que la promesse de la récompense à venir. Ainsi, les trois premiers commandements traitent de l'amour de Dieu, les sept suivants, de l'amour du prochain, comme l'Apôtre en témoigne : « *La plénitude de la Loi, c'est l'amour^a.* » Mais n'oublions surtout pas de mentionner un autre mystère que renferme aussi le nombre dix. Pour les Hébreux, la première lettre du nom de Jésus est *ioth*, pour les Grecs, c'est *iota*, et ces deux peuples utilisent cette lettre pour signifier dix. Ceux qui croient en Jésus-Christ offrent *dix oboles* en rançon au Seigneur pour leur âme, parce que sur leur front comme dans leur profession, ils manifestent le signe de son Nom qui commence par le nombre dix¹. Et peut-être est-ce en

nus in euangelio testatur « *iota unum de lege praeterire non^b* » posse, quia uirtus decalogi quae ibi continetur fidesque nominis ipsius quae ibi mystice signatur nulla umquam potest infidelium perturbatione corrumpi.

120. « **Qui habetur in numero a uiginti annis et supra dabit pretium.** » Numerus uicenarius utriusque testamenti coniunctionem significat, legis uidelicet, quae quinque libris scripta est, et euangelii, quod quattuor : quater enim quini 5 faciunt uiginti. *A uiginti ergo annis habetur quisque in numero populi, quia ille solum est electorum consortio dignus qui et decreta legis spiritaliter intellecta per gratiam adiutus euangelii pro sua mensura et capacitate perficit ; et de eiusdem gratiae promissis aeterna in caelis praemia expectat.*

121. « **Diues non addet ad medium sicli, et pauper nihil minuet** », quia siue magnus est meritis quisque ac perfectus, seu tener adhuc et in profectu positus uirtutum, cunctis eadem lex decalogi qua Deum ac proximum diligit 5 imponitur.

122. « **Susceptamque pecuniam quae conlata est a filiis Israhel trades in usum tabernaculi testimonii, ut sit monumentum eorum coram Domino et propitietur animabus illorum.** » *Suscepta a filiis Israhel pecunia in monumentum eorum 5 coram Domino infertur, cum omne quicquid agimus boni in aeterna apud conditorem ac iudicem nostrum memoria custoditur, quatenus ex eis quae illi obtulimus bonorum operum fructibus propitius nobis fieri dignetur seruaturque eadem*

119. b. Mt 5, 18 ; cf. Lc 16, 17

se référant à ce sacrement que le Seigneur déclara dans l'Évangile que « *pas un iota de la Loi ne passerait^b* », parce que la rébellion des infidèles ne peut altérer ni la vertu du Décalogue que cette lettre contient, ni la foi en son Nom qu'elle signifie symboliquement.

Le recensement à partir de vingt ans 120. « **Quiconque est soumis au recensement, c'est-à-dire âgé de vingt ans ou au-dessus, versera le prix.** » Le nombre vingt signifie la réunion des deux Testaments : la Loi a été écrite en cinq livres, l'Évangile en quatre, or quatre fois cinq font vingt. Par conséquent, quiconque ayant *vingt ans* et plus est soumis au recensement du peuple, parce que seuls sont dignes de la société des élus ceux qui, assistés par la grâce de l'Évangile, selon leur propre mesure et leur capacité, accomplissent les préceptes de la Loi, compris en leur sens spirituel, et qui attendent les récompenses éternelles dans les cieux selon la promesse de cette même grâce.

30, 14

Les modalités du paiement de la rançon 121. « **Le riche ne donnera pas plus d'un demi-siècle, et le pauvre ne donnera pas moins** », car la même loi du Décalogue, par laquelle ils aiment Dieu et le prochain, s'impose à tous, qu'ils soient pleins de mérites et parfaits, ou pas encore prêts et progressant dans les vertus.

30, 15

122. « **L'argent que tu auras reçu en rançon des fils d'Israël, tu l'affecteras au service de la Tente du témoignage, pour qu'il leur serve de mémorial devant le Seigneur et de propitiation pour leurs âmes.** » *L'argent reçu des fils d'Israël est apporté devant le Seigneur pour qu'il leur serve de mémorial, quand notre Créateur et Juge se souvient éternellement de tout le bien que nous faisons, de sorte qu'il daigne nous prendre en pitié au regard des fruits de ces bonnes œuvres que nous*

30, 16

pecunia in usum tabernaculi, cum ex bonis iustorum actibus
 10 sequentium in Christo fidelium mores actusque confirman-
 tur, ac tales fieri minores quique contendunt, quales fuisse
 eos quos cum Domino regnare norunt agnoscunt.

123. Notandum sane quod pecunia memorata non iuxta
 aestimationem uulgi, sed iuxta mensuram templi^a erat danda.
 Mensura namque templi dispositio est diuinae legis, quam in
 ecclesia sua Dominus seruari praecipit, et cuius tantum
 5 obseruantiae aeterna in futuro praemia promittit. Ceterum si
 qui iuxta placitum humanae uoluntatis Deo seruire nititur,
 iste qui iuxta mensuram templi pecuniam suae deuotionis
 non obtulit, reprobata et abiecta oblatione plaga ultimae
 animaduersionis ferietur.

XIII. LABRI AENEI

124. « Facies et labium aeneum cum basi sua ad lauandum
 ponesque illud in tabernaculum testimonii et altare, et missa
 aqua lauabunt in ea Aaron et filii eius manus suas ac pedes
 quando ingressuri sunt tabernaculum testimonii et quando
 5 accessuri ad altare. » Potest quidem hoc labio siue labro^a, ut
 in sequentibus appellatur, principaliter aqua baptismatis
 intellegi, cuius lauacro necesse est purgentur omnes qui
 ecclesiae ianuas ingrediuntur. Verum quia in tabernaculum
 testimonii et altare holocausti positum est, quia bis cotidie
 10 idem ipsi sacerdotes, hoc est mane et uespere, cum ingre-
 dentur ad altare thimiama Domino oblaturi in eo lauari
 praecepti sunt, aqua autem baptismi non nisi semel lauari
 ualemus ; consequentius labrum hoc ablutionem nobis com-

123. a. Ex 30, 13

124. a. cf. Ex 38, 8

1. Bède affirme ici son sens sacramental de l'Église, d'institution divine ;
 cf. CARROLL, *Venerable Bede*, p. 68 s.

lui avons offertes. Ce même argent est affecté au service de la
 Tente, quand les bonnes œuvres des justes servent à affermir
 la conduite et les actes des fidèles du Christ qui viennent
 après, et que ces derniers s'efforcent de ressembler à ce
 qu'ils ont appris au sujet de ceux qu'ils savent régner avec le
 Seigneur.

123. Peut-être faut-il noter que ledit argent ne devait pas
 être versé selon la façon de compter en vigueur dans le peu-
 ple, mais sur la base du sicle du sanctuaire^a. Car la base du
 sanctuaire, c'est l'organisation que met en place la Loi divine,
 et que le Seigneur commande à son Église de garder, promet-
 tant les récompenses éternelles dans la vie à venir pour sa
 seule observance. Mais s'il s'en trouve qui entreprennent de
 servir le Seigneur selon le bon plaisir du vouloir humain, leur
 offrande ne sera pas acceptée et sera rejetée, car ils n'auront
 pas offert l'argent de leur dévotion sur la base du sanctuaire,
 et le fléau du châtement final s'abattra sur eux¹.

XIII. DESCRIPTION DU BASSIN DE BRONZE

Le bassin de
 bronze

124. « Tu feras, pour les ablutions, une
 cuve de bronze avec son socle, et tu la pla-
 ceras devant la Tente du témoignage et

30, 18-20

l'autel. On y versera de l'eau, et Aaron et ses fils s'y laveront
 les mains et les pieds avant d'entrer dans la Tente du témoi-
 gnage et avant de s'approcher de l'autel. » On peut d'abord
 voir dans cette cuve ou ce bassin – c'est le nom donné plus
 loin^a –, l'eau du baptême, bain dans lequel il est nécessaire
 que tous ceux qui franchissent les portes de l'Église se puri-
 fient. Or il était placé devant la Tente du témoignage et l'autel de
 l'holocauste, parce que les prêtres devaient s'y laver deux
 fois par jour, c'est-à-dire le matin et le soir, en se rendant à
 l'autel pour y offrir du parfum au Seigneur, alors que nous,
 nous n'avons pas à être lavés dans l'eau du baptême plus
 d'une fois : le bassin nous invite plus logiquement à nous laver

punctionis et lacrimarum commendat qua semper opus
15 habemus, maxime autem cum mysteriis caelestibus ministratur
appropiamus.

125. Quia enim altare holocausti, in quo carnes uictimarum Domino incendebantur, extinctionem designat carnalium concupiscentiarum per ignem Sancti Spiritus, altare uero thimiamatis puritatem significat eorum qui, sopi-
5 tis per omnia carnis illecebris ac certamine uitiorum pacato, pro sola expectatione ac desiderio caelestis introitus lacrimas fundunt amoris, recte post altare holocausti labrum ponitur in quo abluti sacerdotes ingrediantur tabernaculum et thimiamata Domino incendant. Duobus namque modis
10 lacrimarum et compunctionis status distinguitur, quia primo necesse est quisque ad Dominum conuersus pro his quae commisit peccatis ueniam fuis lacrimis precetur, quod ubi comitantibus dignis paenitentiae fructibus longo tempore perfecterit, restat ut, securior de accepta peccatorum uenia
15 effectus, iam desiderii inhiantibus optet uenire tempus quo mereatur inter beatissimos angelorum choros faciem sui uidere creatoris.

126. Quod qui ueraciter agit, nequaquam absque lacrimis uel huius uitae longitudinem uel illius tolerat dilationem, dicens de ista : « *Heu me quod incolatus meus prolongatus est ! habitauit cum habitantibus Cedar^a* », id est cum his qui in tenebris
5 errorum ac scelerum uersantur, quod uocabulum « Cedar » sonat ; ipse iam perpetuae lucis gaudia suspirans : « Multum laboriosam duxi uitam qui quantum caelestem patriam sitio,

126. a. Ps 119, 5

1. Cf. GRÉG. LE GR., *Moralia* 24, 6, 10-11 (CCL 143 B, p. 1194-1196) ; GRÉG. LE GR., *Hom. in Ez II*, 10, 20-21 (CCL 142, p. 395-396).

2. Cf. JÉRÔME, *Hebr. nom.* (CCL 72, p. 63, l. 6-7).

par la compunction et les larmes, ce dont nous avons toujours besoin, et en particulier quand nous nous disposons à célébrer les mystères célestes.

**Emplacement
et rôle des deux
autels et du bassin**

125. En effet, l'autel de l'holocauste, sur lequel la chair des victimes était consumée en offrande au Seigneur, signifie l'extinction des désirs charnels par le feu du Saint-Esprit. Quant à l'autel du parfum, il représente la pureté de ceux qui ont complètement réduit au silence les convoitises de la chair et en qui la lutte contre les vices s'est soldée par la paix ; c'est seulement dans l'attente et le désir d'entrer dans les cieux qu'ils versent des larmes d'amour. C'est donc à bon droit que le bassin, dans lequel les prêtres se lavent quand ils entrent dans la Tente et font brûler du parfum pour le Seigneur, est placé derrière l'autel de l'holocauste. Car on distingue deux sortes de larmes et de compunction¹. Tout d'abord, il est nécessaire que quiconque s'est converti au Seigneur verse des larmes en demandant le pardon des péchés qu'il a commis. Lorsqu'il sera venu à bout, après longtemps, de cette tâche, en l'accompagnant des fruits d'une juste repentance, il lui reste – maintenant qu'il est bien assuré du pardon de ses péchés – à souhaiter, avec d'ardents désirs, que vienne le temps où il méritera de voir le visage de son Créateur au milieu des chœurs bienheureux des anges.

126. Quiconque agit ainsi en vérité ne manque jamais de verser des larmes, car il supporte ou bien le prolongement de la vie présente ou bien le retard de celle à venir, disant à propos de la vie d'ici-bas : « *Malheur à moi, de ce que mon exil se prolonge, j'ai habité parmi les habitants de Cedar^a !* » – c'est-à-dire chez ceux qui vivent dans les ténèbres de l'erreur et du mal, ce que signifie le mot « Cedar² » – ; soupirant déjà après les joies de la lumière sans fin : « Je mène une vie bien pénible, car autant

tantum uiciniam prauorum inter quos incola conuersor horreo », dicens item de illa : « *Sitiuit anima mea ad Deum uiuum ; quando ueniam et parebo ante faciem Dei^b ?* » Quam profecto sitim, quia sine lacrimis ferre nequibat, sequentia uerba declarant : « *Fuerunt mihi lacrimae meae panes die ac nocte^c* », ac si aperte diceret : « Quo diutius a uidenda facie Dei ad quem ardenter sitio differor, eo dulcius pane lacrimarum quas in eius memoriam fundo reficior. » Igitur altare holocausti lacrimas insinuat paenitentium de peccatis quae gesserunt, altare incensi fletus exprimit gaudentium de bonis operibus quae Domino iuuante fecerunt ac desiderantium praemia quae se accepturos Domino remunerante confidunt ; qui nimirum fletus tantum praecellit, quantum priori aeramento aurum, quantum Sancta Sanctorum ubi erat archa Domini priori tabernaculo in quo candelabrum et mensa Domini stabat constat fuisse praelata.

127. Post altare uero holocausti labrum erat positum in quo lauarentur qui ad altare incensi intrabant, quia « nemo repente fit summus », sed proficientibus meritis quisque primo bella debet uitiorum deuincere, deinde a conditore suo cum compunctione lacrimarum supplex impetrare, ut pro ingressu regni dulces fundere fletus possit qui pro timore poenarum pridem fundebat amaros.

128. Quid autem *basis* in qua idem labrum erat impositum aptius quam ipsum desiderium regni et uitae caelestis accipitur, cuius nimirum causa tanta fit ut perfecti ac summi uiri

126. b. Ps 41, 3 c. Ps 41, 4

1. GRÉG. LE GR., *Hom. in Ez II*, 3, 3 ; cf. BÈDE, *Hist. Eccl.* I, 30, citant GRÉG. LE GR., *Epist. XI, 56 ad Mellitum* (CCL 140 A, p. 961-962) ; cf. BÈDE, *In Esd et N III* (CCL 119 A, p. 359-360, l. 2046-2050).

j'aspire après la patrie céleste, autant je déteste la compagnie des méchants au milieu desquels je vis en étranger » ; disant aussi de la vie d'en haut : « *Mon âme a soif du Dieu vivant. Quand m'avancerai-je et paraîtrai-je devant la face de Dieu^b ?* » Les mots qui suivent montrent qu'il ne peut endurer cette soif sans larmes : « *Mes larmes ont été mon pain le jour et la nuit^c.* » Comme s'il disait en clair : « Plus je tarde à voir la face de Dieu dont j'ai une soif ardente, plus il m'est doux de me nourrir du pain des larmes que je verse en me souvenant de lui. » Ainsi donc, l'autel de l'holocauste évoque les larmes de ceux qui se repentent des péchés qu'ils ont commis, tandis que l'autel de l'encens est l'expression des larmes de ceux qui se réjouissent des bonnes œuvres qu'ils ont accomplies avec l'aide du Seigneur, et aspirent au salaire qu'ils attendent avec confiance de recevoir en récompense de la main du Seigneur : ces larmes-ci sont préférables, autant que l'or l'est au bronze qui précédait, autant que le Saint des Saints où se trouvait l'arche du Seigneur l'était au devant de la Tente où se trouvaient le lampadaire et la table du Seigneur.

127. Le bassin où se lavaient ceux qui se rendaient à l'autel de l'encens était placé derrière l'autel de l'holocauste, parce que « nul n'atteint en un instant le degré le plus haut¹ », mais que, au fur et à mesure que quelqu'un grandit en mérite, il doit d'abord gagner la guerre contre le vice, puis supplier humblement et avec larmes de componction son Créateur afin de pouvoir verser les douces larmes du désir d'entrer dans le Royaume, lui qui auparavant en versait d'amères par crainte du châtement.

Le socle du bassin

128. Quant au socle sur lequel reposait ce bassin, on a raison d'y voir ce désir du Royaume et de la vie céleste, motif qui devient si grand que les hommes parfaits et les plus accom-

cotidiano se lacrimarum fonte diluant, et quod necdum perfecte uidendo ualeant gaudium internae quietis saltem suspirando degustent. Nam quia hoc lauacro quod inter tabernaculum et altare positum est perfectorum lacrimae figentur, testantur ipsa uerba quibus dicitur : « *Et missa aqua lauabunt in ea Aaron et filii eius manus suas ac pedes.* »
 10 Neque enim quisquam de plebe ibi lauari sed ipse pontifex iussus est et filii eius, uidelicet sacerdotes gradus inferioris, quia magnorum uirorum sicut perfectior uita, sic et compunctio solet esse sublimior.

129. Non autem hoc ita dicimus quasi soli altaris ministri huiusmodi compunctionis uel possint habere uel debeant uirtutem, sed memores sermonis beati apostoli Petri quo cunctis fidelibus loquens de angulari lapide, qui est Iesus
 5 Christus, ait : « *Et ipsi tamquam lapides uiui supraedificamini, domus spirituale, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias*^a » ; et quod Iohannes in Apocalipsi : « *Beatus, inquit, et sanctus qui habet partem in resurrectione prima ; in his secunda mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei et Christi*^b. » Ammonemus omnes fideles mystico sacerdotum nomine censer
 10 utpote membra Christi, uidelicet sacerdotis aeterni, quibus etiam beatus apostolus Paulus quid uictimarum offerre debeant ostendit dicens : « *Obsecro uos, fratres, per misericordiam Dei ut exhibeatis corpora uestra, hostiam uiuentem sanctam*
 15 *Deo placentem*^c. » Non ergo solum ministris sacri altaris, sed et omnibus perfectis in quocumque gradu positis hoc lauacrum posuit Moyses, quia lex Dei cunctis generaliter fidelibus gratiam salutiferae compunctionis praedicauit.

129. a. 1 P 2, 5 ; cf. Ep 2, 20 b. Ap 20, 6 c. Rm 12, 1

1. Bède a une vision unitaire de l'Église, une dans sa quête de configuration au Christ, dans la sainteté ; cf. *De Tab.* III, 134.

plis se lavent chaque jour dans la fontaine de leurs larmes. Cette joie de la paix intérieure, qu'ils ne peuvent pas encore goûter parfaitement en la voyant, ils la goûtent du moins en y aspirant. Les larmes des parfaits sont en effet représentées par ce bain situé entre la Tente et l'autel, comme en témoignent les mots mêmes du texte : « *On y versera de l'eau et Aaron et ses fils s'y laveront les mains et les pieds.* » Ce n'est pas n'importe quel membre du peuple qui a reçu l'ordre de s'y laver, mais le grand prêtre en personne et ses fils, c'est-à-dire les prêtres du second rang, car de même que la vie des grands hommes est plus parfaite, de même aussi leur compunction est normalement plus élevée.

129. Nous ne voulons pas dire que seuls les ministres de l'autel peuvent ou doivent posséder la vertu d'une telle compunction, car nous nous souvenons des paroles que le bienheureux apôtre Pierre adresse à tous les fidèles à propos de la pierre angulaire qu'est Jésus-Christ : « *Et vous aussi, comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés par-dessus, demeurez spirituelles, sacerdoce saint, pour offrir des sacrifices spirituels*^{a1}. » Et aussi ce que dit Jean dans l'Apocalypse : « *Heureux et saint celui qui participe à la première résurrection ! La seconde mort n'a point pouvoir sur ceux-ci, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ*^b. » Nous avertissons donc tous les fidèles qu'ils doivent être reconnus comme prêtres au sens mystique pour autant qu'ils sont membres du Christ, c'est-à-dire du Prêtre éternel. Le bienheureux apôtre Paul leur montre également quel genre de sacrifice ils doivent offrir quand il dit : « *Je vous supplie, frères, par la miséricorde de Dieu, d'offrir vos corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu*^c. » Moïse n'a donc pas installé ce bain pour les seuls ministres du saint autel, mais aussi pour tous les parfaits, quel que soit leur rang, car la loi de Dieu prêchait la grâce de la compunction salvatrice à tous les fidèles sans distinction.

130. Quod si in persona Aaron ipsum magnum pontificem Dominum saluatorem accipere uolumus, constat etiam eum huius aqua labri, prius quam ad altare oblaturus intraret, esse lotum, quia, prius quam thimiama sui sacrosancti corporis propter salutem nostram in altari crucis incenderet pro nostro amore, etiam lacrimas fudit quod in resuscitatione Lazari celeberrime innotuit^a.

131. Bene autem additur : « **Vt offerant in eo thimiama Domino, ne forte moriantur.** » Mors etenim timenda est animae spiritalis et aeterna, si qui ad ministerium altaris electus thimiama orationum Deo reddere negligit ; mors timenda est, si qui ad sacrosancta mysteria absque speciali ablutione compunctionis intrare et sancta Domini *communibus manibus*^a tractare praesumit. *Lauent ergo manus suas ac pedes* in aqua labri aenei, et sic *ad altare accedant*^b ; abluant lacrimis actus et incessus, ac deinde manus ad contingenda Christi mysteria proferant, pedumque gressus in atria Domini ponant.

132. Quod aequae praeceptum reor his qui eorundem sacramentorum perceptione mundandi sunt, ut cautiore cura prius actus suos cogitatusque discutiant, euentilent, purgent, ac sic ad participanda fidei sacramenta procedant, ne audire mereantur illud Apostoli : « *Quicumque enim manducat et bibit indigne, iudicium sibi manducat et bibit non diiudicans corpus*^a », id est nequaquam edulium uiui panis a communium escarum

130. a. cf. Jn 11, 35

131. a. Mc 7, 2.5 b. Ex 30, 19-20

132. a. 1 Co 11, 29

1. *Communibus manibus, id est non lotis* : « avec des mains communes, c'est-à-dire non lavées » (Mc 7, 2).

**Le bain d'Aaron :
les larmes du
Seigneur**

130. Si l'on veut voir en la personne d'Aaron le grand Prêtre même, le Seigneur et Sauveur, il est manifeste qu'il s'est lui aussi lavé avec l'eau du bassin avant d'aller sacrifier sur l'autel, puisque, par amour pour nous, il a lui aussi versé des larmes avant d'aller faire brûler le parfum de son propre corps très saint sur l'autel de la croix, pour notre rédemption, comme cela fut manifesté très publiquement à la résurrection de Lazare^a.

**Le bain du bassin :
la purification par
les larmes**

131. S'ensuit justement : « **Pour y offrir du parfum au Seigneur, de peur qu'ils ne viennent à mourir.** » Il est clair que ceux qui ont été choisis pour servir à l'autel doivent craindre la mort spirituelle et éternelle de l'âme, s'ils négligent d'offrir à Dieu le parfum de leurs prières. Il leur faut craindre la mort, s'ils se permettent d'approcher des saints mystères sans s'être particulièrement lavés par la compunction, et de toucher les sacrements du Seigneur avec *des mains communes*^a. Qu'ils se lavent donc *les mains et les pieds* dans l'eau du bassin de bronze, et ensuite *s'approchent de l'autel*^b. Qu'ils purifient leurs actes et leur conduite par les larmes ; et qu'alors ils avancent les mains pour toucher les mystères du Christ, et qu'ils posent les pas de leurs pieds dans les parvis du Seigneur.

132. Ce précepte, à mon avis, s'adresse aussi à ceux qui vont être purifiés en recevant ces mêmes sacrements. Ils doivent d'abord examiner de près, passer au crible et purifier leurs pensées et leurs actions avec grand soin ; puis qu'ils s'approchent pour prendre part aux sacrements de la foi. Sinon, ils mériteront d'entendre ces paroles de l'Apôtre : « *Celui qui mange et boit indignement, mange et boit sa propre condamnation, s'il n'y discerne le Corps*^a », c'est-à-dire s'il n'a pas, avec prudence et attention, distingué l'aliment du pain vivant

uilitate cauta et sollicita est mente secernens. Haec de labro et introitu ad altare. Possunt etiam hoc modo multum utiliter
 10 accipi, quamuis principaliter illud altare interna orationum spiritalium uota significet.

133. Diligentius uero intuendum est quod in conclusione subiungitur : « **Legitimum sempiternum erit ipsi et semini eius per successiones.** » Et si enim labrum siue altare quod fecit Moyses ablatum, si sacerdotium quod constituit nouo
 5 ecclesiae sacerdotio mutatum est, nihilominus *sempiternum* manet *legitimum* lauacri et incensi spiritalis in uita fidelium, quod per thimiam illius altaris aquamque illius labri typice signatum est, sicut et plura alia quae lex fieri iussit siue perpetuo agenda uel celebranda praedixit, ad litteram quidem
 10 obseruari cessarunt, sed iuxta typicam intellegentiam spiritaliter obseruari a sanctis numquam cessabunt, testante illo qui « non uenit soluere legem sed adimplere », quia « *iota unum aut unus apex non praeteribit a lege donec omnia fiant*^a. »

134. Nam et nostra humilitas ad illud *semen* pertinet, de quo dictum est quia « *legitimum sempiternum erit ipsi et semini eius per successiones* », non quidem de Aaron stirpe nascendo, sed credendo in eum in quem et Aaron cum sanctis illius aevi
 5 credidit, de quo promissum est Abrahae quia « *in semine tuo benedicentur omnes familiae terrae*^a. » Quarum mentionem familiarum faciens Esaias ait : « *Omnes qui uiderint eos, cognoscent eos quia isti sunt semen cui benedixit Dominus*^b. »

133. a. Mt 5, 17-18

134. a. Ac 3, 25 ; cf. Gn 22, 18 b. Is 61, 9

1. Cf. Introd., p. 60.

de la vulgarité des nourritures ordinaires. Voici pour le bassin et l'accès à l'autel : on peut aussi avec grand profit l'entendre de cette façon, bien que cet autel signifie d'abord les offrandes qui montent de l'intérieur en des prières spirituelles. Considérons maintenant plus attentivement ce qui vient en conclusion :

**Le bain et l'encens,
 décret observé par
 l'Église**

133. « **Ce sera pour lui et sa descendance un décret perpétuel, au long des générations.** » Le bassin et l'autel que Moïse a faits ont été détruits, et le
 30, 21
 sacerdoce qu'il a institué a été remplacé par le sacerdoce nouveau de l'Église. Et pourtant, le *décret perpétuel* du bain et de l'encens spirituel, signifié par la figure du parfum de cet autel et de l'eau de ce bassin, demeure néanmoins dans la vie des fidèles. Il y a encore bien d'autres choses qu'ordonne la Loi, ou qu'elle prescrit de faire ou de célébrer à perpétuité, et qui en fait ne sont plus observées à la lettre. Toutefois, elles ne cesseront jamais d'être observées en esprit par les saints, selon leur sens figuré, car celui qui est venu « *non pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir* » atteste que « *pas un iota, pas un trait ne passera de la Loi avant que tout soit accompli*^a. »

**La descendance
 spirituelle d'Aaron**

134. Car notre humble personne appartient elle aussi à cette descendance dont il a été dit que « *ce sera pour lui et sa descendance un décret perpétuel, au long des générations.* » Certes, nous ne sommes pas de la lignée d'Aaron, mais nous avons cru en celui en qui Aaron lui aussi, avec les saints de son temps, a cru¹, celui à propos duquel Abraham a reçu cette promesse : « *En ta descendance seront bénies toutes les familles de la terre*^a. » De ces familles, Isaïe fait mention quand il dit : « *Tous ceux qui les verront reconnaîtront qu'ils sont une descendance bénie du Seigneur*^b. »

INDEX DES CITATIONS SCRIPTURAIRES

Les références scripturaires signalées en italiques indiquent une simple allusion ; la colonne de droite renvoie aux livre et chapitre du *Tabernacle*.

ANCIEN TESTAMENT

Genèse

1, 26-31	II, 70
1, 28	II, 49
1, 31	I, 48
1, 31 - 2, 1	II, 70
3, 18	II, 52
6, 13-19	II, 80
6, 14	II, 81
7, 2	II, 81
7, 6	II, 137
8, 6-7	II, 81
8, 11	II, 81
8, 12	II, 81
12, 4	II, 137
21, 5	II, 137
22, 18	III, 134
25, 7	II, 137
26, 6	II, 137
26, 12	II, 137
37, 3	I, 24

Exode

6, 2-3	I, 22
13, 21-22	I, 6
15, 27	II, 44
20, 3	I, 63
20, 9-11	I, 7
25, 40	I, 13
26, 1	II, 46
26, 7	II, 34
	II, 46
26, 9	II, 42
26, 14	II, 46
26, 18	II, 62
26, 30	I, 13
26, 33	II, 97
28, 4	III, 49
	III, 70
28, 6-35.39	III, 14
28, 9	III, 35
28, 16	III, 40

28, 36-38	III, 14
28, 40-41	III, 14
28, 40	III, 80
28, 41	III, 82
28, 42	III, 14
29, 1-3	III, 90
29, 10-45	III, 91
30, 7	III, 112
30, 9	III, 111
30, 13	III, 123
30, 19-20	III, 131
30, 34	III, 110
31, 18	I, 27
32, 12-13	III, 114
33, 11	I, 7
36, 13	II, 30
36, 14	II, 31
36, 27	II, 68
36, 33	II, 104
38, 8	III, 124
38, 17	II, 139
39, 2	III, 20
39, 4	III, 20
39, 15	III, 41
39, 15-17	III, 26
39, 16-17	III, 43
39, 17	III, 37
39, 17-18	III, 37
39, 18-19	III, 40
	III, 76
	III, 56
39, 22	III, 74
39, 25-26 Vg	III, 74
39, 28	III, 76
39, 29	III, 62

Lévitique

6, 9-12	II, 112
6, 9	II, 113
	II, 119
	II, 114
6, 10	II, 115
6, 10-11	II, 115
6, 11	II, 116

6, 11	II, 117
6, 11-12	II, 118
6, 13	II, 118
8, 6-8	III, 86
8, 7-8	III, 45
10, 1-2	II, 113
	III, 3
	III, 11
	III, 98
11, 1-3	I, 36
24, 5-9	I, 37
24, 6	I, 38
24, 7	I, 39
24, 8	I, 42
	I, 44
24, 9	I, 44
25, 10-11	II, 27
	II, 143
26, 9-10	I, 64
Nombres	
15, 38	II, 25
15, 39	II, 25
19, 2	II, 110
Deutéronome	
6, 5	I, 63
	I, 64
14, 4-7	III, 98
18, 15	III, 11
18, 18	III, 11
Josué	
18, 1	II, 69
1 Rois	
1, 18	III, 109
21, 6	I, 41
2 Rois	
20, 8	III, 70
24, 1-15	III, 118
3 Rois	
5, 1-18	II, 3
6, 2-20	II, 85
6, 7	II, 2
7, 13-14	II, 3
22, 19	I, 24
4 Rois	
19, 34	III, 115

Psaumes

1, 2	I, 35
4, 1	I, 59
4, 2	I, 59
5, 5	III, 7
6, 7	III, 111
11, 2	II, 32
11, 7	II, 61
14, 3	III, 72
16, 2	III, 72
18, 5	II, 128
18, 6	I, 57
26, 6	II, 101
28, 1	II, 44
28, 2	II, 19
28, 9	II, 19
32, 6	I, 48
33, 6	I, 7
34, 13	II, 33
35, 7	I, 2
36, 27	II, 134
39, 3-4	I, 46
39, 7-8	I, 65
41, 3	III, 93
41, 3	III, 126
41, 4	III, 126
43, 6	III, 98
43, 22	II, 13
44, 7	I, 20
44, 8	II, 80
44, 17	I, 39
48, 8-9	III, 118
49, 16	III, 6
49, 19	III, 72
50, 5-14	II, 144
50, 8	I, 9
	I, 22
51, 10	III, 2
53, 8	I, 10
61, 13	I, 7
61, 13	I, 68
64, 12	III, 61
72, 26	III, 111
72, 28	II, 143
74, 11	III, 98
83, 2-3	II, 159
83, 3	III, 70
83, 8	I, 7
83, 8	II, 123
90, 15-16	II, 54
101, 2	II, 38
102, 20	II, 90

104, 39	I, 6
106, 9	I, 45
106, 10	I, 45
	II, 95
109, 4	II, 86
	III, 89
	III, 140
110, 10	III, 118
111, 9	I, 6
113, 21	III, 95
	II, 4
118, 18	I, 6
118, 18.34	I, 53
118, 32	III, 72
118, 37	I, 22
118, 97	I, 22
118, 99	III, 72
118, 103	III, 107
118, 105	III, 126
119, 5	II, 116
120, 8	I, 38
140, 2	III, 106
	III, 63
144, 3	I, 21
144, 9	I, 68
144, 17	I, 68
Proverbes	
1, 3	III, 72
7, 17	III, 72
13, 8	III, 118
26, 9	II, 52
31, 22	II, 10
Ecclésiaste	
4, 12	II, 158
9, 8	I, 31
22, 14	I, 31
Cantique	
2, 4	I, 24
2, 6	I, 56
4, 1	II, 33
6, 10	I, 52
Sagesse	
1, 5	III, 3
8, 7	II, 107
Siracide	
1, 25	II, 140
3, 20	II, 32

Isaïe

2, 2	I, 5
6, 1	I, 24
6, 6-7	II, 133
11, 1	I, 31
	I, 60
	III, 77
	I, 60
11, 2	I, 60
11, 3	I, 60
11, 5	III, 77
28, 16	II, 105
42, 10	I, 46
43, 6	II, 62
52, 11	III, 72
54, 3	III, 35
56, 4-5	II, 48
61, 1	I, 60
61, 1-2	I, 61
61, 2	III, 61
	III, 112
	III, 97
61, 7	III, 134
61, 9	II, 68
66, 22	II, 68
66, 24	II, 68
Jérémie	
8, 7	II, 91
31, 34	I, 40
31, 34	III, 8
Baruch	
3, 38	I, 16
Ézéchiël	
1, 5-10	I, 18
10, 5	I, 22
14, 14	I, 49
Daniel	
2, 34-35	I, 3
12, 4	I, 22
Michée	
6, 8	III, 54
Habaquq	
2, 4	III, 104
3, 2 LXX	I, 23
Zacharie	
5, 7-8	I, 68

Malachie

4, 2 Vg

III, 7

4, 2 Vg

III, 60

NOUVEAU TESTAMENT**Matthieu**

2, 17 II, 60
 4, 21-22 I, 18
 5, 1-2 I, 2
 5, 3-4 I, 61
 5, 6 I, 35
 I, 45
 5, 8 I, 31
 5, 10 II, 45
 5, 14 I, 23
 5, 15-16 III, 1
 5, 16 II, 159
 5, 17 I, 4
 5, 17 II, 103
 5, 17-18 III, 133
 5, 18 III, 119
 5, 43-44 II, 98
 5, 45 I, 28
 6, 5 II, 25
 6, 33 III, 100
 7, 2 I, 7
 7, 28 I, 2
 9, 9 I, 18
 9, 17 I, 55
 10, 8 III, 34
 11, 30 III, 15
 11, 30 III, 75
 12, 1-8 I, 65
 12, 28 I, 27
 12, 36 I, 26
 III, 109
 13, 17 I, 22
 13, 22 II, 52
 13, 52 I, 70
 II, 66
 13, 54 I, 16
 14, 16-21 I, 36
 16, 24 III, 15
 17, 1-3 I, 24
 18, 6-10 I, 67
 19, 11 III, 81
 19, 12 III, 81
 19, 17-19 I, 29
 19, 17 II, 76
 19, 21 I, 29
 19, 27-29 III, 81
 19, 29 II, 138

20, 8-10 II, 35
 II, 53
 20, 8 II, 142
 20, 9-10 II, 143
 22, 2-13 III, 53
 22, 39 I, 63
 22, 39 I, 64
 24, 12 II, 14
 24, 12 III, 79
 24, 35 II, 91
 II, 130
 25, 1-12 II, 155
 III, 78
 26, 56 II, 60
 27, 51-52 I, 69
 28, 19-20 I, 2
 28, 19 I, 48
 28, 20 I, 3

Marc

3, 13 I, 2
 6, 7 I, 37
 7, 2.5 III, 131
 10, 30 II, 138
 10, 30 III, 81
 12, 30 I, 16
 I, 63
 I, 64
 II, 14
 II, 53
 II, 143
 12, 31 I, 63
 12, 31 I, 64
 II, 14
 II, 63
 II, 98
 II, 63
 III, 34
 III, 116

Luc

1, 35 III, 116
 1, 78-79 II, 144
 1, 79 I, 45
 I, 53
 3, 8 III, 66
 4, 18 I, 60
 4, 19 III, 61

4, 19 III, 112
 6, 12-13 I, 2
 6, 37-38 III, 104
 6, 27-28.35 II, 98
 7, 28 I, 67
 8, 8 II, 138
 8, 14 II, 52
 10, 1 III, 58
 10, 20 III, 118
 11, 20 I, 27
 12, 35 I, 24
 III, 45
 I, 24
 12, 36 I, 24
 12, 37 II, 115
 12, 42 I, 34
 14, 11 II, 139
 16, 9 I, 63
 16, 17 III, 119
 17, 34-35 I, 49
 18, 18 II, 76
 18, 34 I, 16
 20, 35 II, 47
 20, 35-36 II, 82
 20, 36 II, 47
 21, 34 III, 72
 24, 32 II, 14
 24, 45 I, 69

Jean

1, 14 I, 16
 I, 61
 II, 102
 1, 14 III, 116
 1, 16 I, 61
 1, 17 II, 59
 III, 47
 III, 89
 III, 115
 3, 34-35 II, 102
 4, 23 III, 116
 5, 46 I, 4
 6, 13 I, 36
 8, 6-7 I, 27
 8, 31 II, 54
 10, 9 II, 116
 11, 35 III, 130
 12, 16 I, 16
 12, 24 I, 37
 14, 2 I, 24
 14, 6 I, 31
 14, 9 III, 89
 14, 10 III, 89
 14, 21 I, 22

14, 23 I, 13
 15, 4-5 I, 54
 16, 12-13 I, 22
 16, 25 II, 94
 17, 3 II, 54
 17, 5 I, 18
 17, 5 I, 57
 17, 6-7 III, 113
 17, 9 III, 113
 17, 20-21 I, 16
 17, 26 I, 16

Actes

1, 1 I, 16
 III, 55
 I, 2
 1, 15 s. I, 27
 2, 1-2 II, 154
 II, 5
 2, 3-4 III, 134
 3, 25 III, 66
 4, 12 II, 2
 4, 32 II, 97
 II, 107
 II, 98
 4, 33 II, 16
 7, 60 II, 62
 10, 44-48 II, 62
 15, 1-21 II, 62
 21, 13 II, 13
 25, 28-29 I, 65

Romains

3, 25 I, 21
 5, 5 II, 126
 6, 5 II, 36
 6, 9 I, 20
 7, 25 II, 52
 8, 3 I, 14
 8, 9 I, 12
 8, 17 II, 36
 8, 34 II, 93
 8, 34 III, 113
 10, 10 I, 11
 12, 1 III, 92
 12, 1 III, 129
 12, 6 II, 20
 13, 10 III, 119
 15, 19 II, 51

1 Corinthiens

3, 1-2 II, 121
 5, 8 III, 90
 III, 91

6, 19	II, 11	2, 19-20	I, 23
9, 11	III, 67	2, 20	III, 129
10, 11	I, 1	3, 16-17	III, 88
	II, 56	4, 3	II, 37
10, 31	II, 106	4, 5-6	II, 20
11, 29	III, 132	4, 5	II, 35
12, 8-10	II, 9	4, 7	I, 58
13, 1-4	III, 34	5, 2	III, 11
13, 4-6	III, 42	5, 23	I, 46
13, 4	III, 97		
	III, 104	Philippiens	
13, 8-10	I, 66	2, 7	II, 132
13, 8	III, 103	2, 21	II, 129
13, 9	I, 16	3, 13	III, 25
	II, 54	3, 14	III, 30
13, 12	I, 66	3, 20	III, 49
15, 22	I, 22	3, 20	III, 105
	III, 115	4, 7	I, 8
15, 28	III, 8		III, 63
15, 41-42	I, 28	Colossiens	
15, 49	III, 64	1, 17-18	II, 101
2 Corinthiens		1, 18	I, 46
2, 17	III, 3	2, 3	I, 14
4, 5	II, 100	2, 9	I, 20
5, 10	II, 154		I, 58
5, 10	II, 155	2, 19	I, 46
5, 17	I, 64	3, 1	II, 12
6, 7	II, 57		II, 147
	III, 25	3, 2	II, 147
6, 11-13	II, 51	3, 8-10	III, 64
6, 16	II, 4	3, 12	III, 53
7, 1	II, 135	3, 14	II, 28
	II, 156		III, 53
	III, 72	1 Thessaloniens	
	III, 95	5, 16	I, 16
9, 7	I, 10	5, 23	II, 147
11, 27-28	II, 34	1 Timothée	
12, 4	I, 24	2, 1-2	III, 88
13, 13	I, 48	2, 5	I, 13
Galates			I, 46
2, 9	II, 98		I, 58
3, 19	I, 23		I, 67
3, 27	III, 12		II, 92
4, 26	I, 13		II, 93
5, 6	II, 34		III, 115
5, 17	III, 70	3, 6	III, 84
5, 24	III, 92	6, 16	I, 7
6, 14	III, 62	2 Timothée	
Éphésiens		3, 5	III, 99
1, 22	I, 46		

3, 16-17	II, 80	1, 22 Vg	II, 149
3, 12	I, 59	2, 2	II, 121
4, 2	III, 46	2, 4-8	II, 105
4, 7-8	III, 102	2, 5	I, 3
4, 8	I, 68		III, 129
	II, 77	2, 9	I, 23
	II, 115	3, 20-21	II, 81
Tite		4, 1	II, 36
1, 7-9	III, 13	4, 10	II, 9
Hébreux		2 Pierre	
1, 3	III, 89	1, 16	II, 129
2, 9	I, 17	1, 19	II, 60
4, 9	II, 146		III, 107
4, 15	III, 115	3, 5-7	II, 91
5, 7	III, 115	1 Jean	
5, 14	II, 121	1, 5	I, 7
7, 24-25	III, 89	1, 8	II, 33
7, 26	III, 89	2, 2	II, 93
8, 5	II, 134	3, 2	II, 94
9, 3-4	I, 20	3, 5	III, 115
9, 5	I, 22	3, 18	I, 31
	III, 5	4, 10	III, 5
9, 6-7	II, 86	Apocalypse	
9, 13	II, 110	2, 10	I, 23
9, 24	II, 86		I, 27
	III, 105		I, 32
10, 8-10	I, 65		II, 128
10, 38	III, 104		III, 51
11, 6	III, 104	4, 7	I, 18
12, 22	I, 23	5, 6	I, 62
13, 7	II, 119	5, 8	III, 106
13, 15	III, 116	5, 9	II, 8
Jacques		6, 2	I, 17
1, 12	I, 23	14, 1	III, 64
	I, 27	14, 3	I, 29
	I, 32		I, 51
	II, 128		II, 48
	III, 75	14, 4	I, 29
	I, 24		I, 51
1, 27	I, 21		II, 48
2, 13	III, 118		II, 49
2, 14-26	III, 104	14, 13	II, 142
2, 26	III, 104	19, 7-8	II, 10
3, 1	III, 6	20, 6	III, 129
3, 2	II, 33	21, 3	II, 4
1 Pierre			II, 117
1, 3	II, 36	21, 4	II, 117
1, 4	I, 55	21, 5	I, 64
1, 13	II, 11	22, 3-4	III, 64

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE	9
LE CONTEXTE CULTUREL	13
L'ÉCRIVAIN	17
L'ENSEIGNANT	18
L'EXÉGÈTE	22
LE TÉMOIN DE LA TRADITION	43
LE THÉOLOGIEN	55
LA POSTÉRITÉ	69
NOTE	71
BIBLIOGRAPHIE	73
TEXTE ET TRADUCTION	
LIVRE I	84
LIVRE II	194
LIVRE III	352
INDEX DES CITATIONS SCRIPTURAIRES	499
TABLE DES MATIÈRES	507

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j.,

† C. Mondésert, s.j.

Directeur : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources chrétiennes » – 29, Rue du Plat, 69002 Lyon (France) – Tél. : 04 72 77 73 50 :

1. La « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. La « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologetique, etc.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-475)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	APOPHTEGMES DES PÈRES, I : 387
AELRED DE RIEVAULX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	APPONIUS Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I-III : 420 — IV-VIII : 421 — IX-XII : 430
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	ARISTIDE Apologie : 470
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vie d'Antoine : 400
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	Sur la résurrection des morts : 379

AUGUSTIN
 Commentaire de la Première Épi-
 tre de S. Jean : 75
 Sermons pour la Pâque : 116

AVIT DE VIENNE
 Histoire spirituelle, I : 444

BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172

BARSANUPIE et JEAN DE GAZA
 Correspondance, vol. I: 426 et 427
 —, vol. II: 450 et 451
 —, vol. III: 468

BASILE DE CÉSARÉE
 Contre Eunome : 299 et 305
 Homélie sur
 l'Hexaéméron : 26 bis
 Sur le Baptême : 357
 Sur l'origine de l'homme : 160
 Traité du Saint-Esprit : 17 bis

BASILE DE SÉLEUCIE
 Homélie pascalle : 187

BAUDOIN DE FORD
 Le Sacrement de l'autel : 93 et 94

BÈDE LE VÉNÉRABLE
 Le Tabernacle : 475

BENOÎT DE NURSIE
 La Règle : 181—186

BERNARD DE CLAIRVAUX
 Introduction aux Œuvres
 complètes : 380
 A la louange de la Vierge Mère :
 390
 L'Amour de Dieu : 393
 La Conversion : 457
 Éloge de la nouvelle chevalerie :
 367
 La Grâce et le Libre Arbitre : 393
 Lettres, 1-41 : 425
 — 42-91 : 458
 Le Précepte et la Dispense : 457
 Sermons sur le Cantique,
 — I 1-15 : 414
 — 16-32 : 431
 — 33-50 : 452
 Vie de S. Malachie : 367

CALLINICOS
 Vie d'Hypatios : 177

CASSIEN, voir JEAN CASSIEN

CÉSARE D'ARLES
 Œuvres monastiques,
 — I Œuvres pour les moniales :
 345
 — II Œuvres pour les moines :
 398
 Sermons au peuple : 175, 243 et 330
 Sermons sur l'Écriture, 81-105 : 447

CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE
 PSAUME 118 : 189 et 190

CHARTREUX
 Lettres des premiers chartreux : 88
 et 274

CHROMACE D'AQUILÉE
 Sermons : 154 et 164

CLAIRE D'ASSISE
 Écrits : 325

CLÉMENT D'ALEXANDRIE
 Extraits de Théodote : 23
 Le Pédagogue : 70, 108 et 158
 Protreptique : 2 bis
 Stromate I : 30
 — II : 38
 — IV : 463
 — V : 278 et 279
 — VI : 446
 — VII : 428

CLÉMENT DE ROME
 Épître aux Corinthiens : 167

CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241

CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS
 DES) : 353 et 354

CONSTANCE DE LYON
 Vie de S. Germain d'Auxerre : 112

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320,
 329 et 336

COSMAS INDICOPLEUSTÈS
 Topographie chrétienne : 141, 159
 et 197

CYPRIEN DE CARTHAGE
 A Démétrien : 467
 A Donat : 291
 La Bienfaisance et les Aumônes :
 440
 La Vertu de patience : 291

CYRILLE D'ALEXANDRIE
 Contre Julien, I-II : 322
 Deux dialogues christologiques :
 97
 Dialogues sur la Trinité : 231, 237
 et 246
 Lettres festales, I-VI : 372
 — VII-XI : 392
 — XII-XVI : 434

CYRILLE DE JÉRUSALEM
 Catéchèses mystagogiques : 126

DEFENSOR DE LIGUÉ
 Livre d'étincelles : 77 et 86

DENYS L'ARÉOPACITE
 La Hiérarchie céleste : 58 bis

DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR
 L'OCTAVE DE PÂQUES : 146

DHUODA
 Manuel pour mon fils : 225 bis

DIADOQUE DE PHOTICÉ
 Œuvres spirituelles : 5 bis

DIDYME L'AVEUGLE
 Sur la Genèse : 233 et 244
 Sur Zacharie : 83, 84 et 85
 Traité du Saint-Esprit : 386

A DIOGNÈTE : 33 bis

DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES
 (DIDACHÈ) : 248 bis

DOROTHÉE DE GAZA
 Œuvres spirituelles : 92

ÉGÉRIE
 Journal de voyage : 296

ÉPHREM DE NISIBE
 Commentaire de l'Évangile con-
 cordant ou Diatessaron : 121
 Hymnes sur la Nativité : 459
 Hymnes sur le Paradis : 137

EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME
 DE JÉRUSALEM
 Centons homériques : 437

EUGIPPE
 Vie de S. Séverin : 374

EUNOME
 Apologie : 305

EUSÈBE DE CÉSARÉE
 Voir PAMPHILE, Apologie pour Ori-
 gène : 464 et 465
 Contre Hiérocès : 333
 Histoire ecclésiastique,
 Introduction et index : 73
 — I-IV : 31
 — V-VII : 41
 — VIII-X : 55
 Préparation évangélique, I : 206
 — II-III : 228
 — IV-V, 17 : 262
 — V, 18-VI : 266
 — VII : 215
 — VIII-X : 369
 — XI : 292
 — XII-XIII : 307
 — XIV-XV : 338

ÉVAGRE LE PONTIQUE
 Le Gnostique : 356
 Scholies à l'Éclésiaste : 397
 Scholies aux Proverbes : 340
 Sur les pensées : 438
 Traité pratique : 170 et 171

ÉVANGILE DE PIERRE : 201

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124

FACUNDUS D'HERMIANE
 Défense des Trois Chapitres, I : 471

FIRMIUS DE CÉSARÉE
 Lettres : 350

FRANÇOIS D'ASSISE
 Écrits : 285

GALAND DE REIGNY
 Parabolaire : 378
 Petit livre de proverbes : 436

GÉLASE 1^{er}
 Lettre contre les Lupercales et dix-
 huit messes : 65

GEOFFROY D'AUXERRE
 Entretien de Simon-Pierre avec
 Jésus : 364

GERTRUDE D'HELFTA
 Les Exercices : 127
 Le Héraut : 139, 143, 255 et 331

GRÉGOIRE DE NAREK
 Le Livre de prières : 78

GRÉGOIRE DE NAZIANZE
 Discours, 1-3 : 247
 — 4-5 : 309
 — 6-12 : 405
 — 20-23 : 270
 — 24-26 : 284
 — 27-31 : 250
 — 32-37 : 318
 — 38-41 : 358
 — 42-43 : 384
 Lettres théologiques : 208
 La Passion du Christ : 149

GRÉGOIRE DE NYSSE
 La Création de l'homme : 6
 Discours catéchétique : 453
 Homélie sur l'Éclésiaste : 416
 Lettres : 363
 Sur les titres des psaumes : 466
 Traité de la Virginité : 119
 Vie de Moïse : 1 bis
 Vie de sainte Macrine : 178

GRÉGOIRE LE GRAND
 Commentaire sur le Premier Livre
 des Rois : 351, 391, 432, 449, 469
 Commentaire sur le Cantique : 314
 Dialogues : 251, 260 et 265
 Homélie sur Ezéchiel : 327 et 360
 Morales sur Job, I-II : 32 bis
 — XI-XIV : 212
 — XV-XVI : 221
 Registre des Lettres : 370, 371
 Règle pastorale : 381 et 382

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE
 Remerciement à Origène : 148

GUERRIC D'IGNY
 Sermons : 166 et 202

GUIGUES 1^{er} LE CHARTREUX
 Les Coutumes de Chartreuse : 313
 Méditations : 308

GUIGUES II LE CHARTREUX
 Lettre sur la vie contemplative :
 163
 Douze méditations : 163

GUILLAUME DE BOURGES
 Livre des guerres du Seigneur :
 288

GUILLAUME DE SAINT-THIERRY
 Exposé sur le Cantique : 82
 Lettre aux Frères du Mont-Dieu :
 223
 Le Miroir de la foi : 301
 Oraisons méditatives : 324
 Traité de la contemplation de
 Dieu : 61

HERMAS
 Le Pasteur : 53 bis

HERMIAS
 Satire des philosophes païens : 388

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM
 Homélie pascale : 187

HILAIRE D'ARLES
 Vie de S. Honorat : 235

HILAIRE DE POITIERS
 Commentaire sur le Psaume 118 :
 344 et 347
 Contre Constance : 334
 Sur Matthieu : 254 et 258
 Traité des Mystères : 19 bis
 La Trinité : 443, 448 et 462

HIPPOLYTE DE ROME
 Commentaire sur Daniel : 14
 La Tradition apostolique : 11 bis

HISTOIRE « ACÉPHALE » et INDEX
 SYRIACQUE DES LETTRES FESTALES
 D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48

HONORAT DE MARSEILLE
 Vie d'Hilaire d'Arles : 404

HUGUES DE BALMA
 Théologie mystique : 408 et 409

HUGUES DE SAINT-VICTOR
 Six opuscules spirituels : 155

HYDACE
 Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE
 Lettres : 10 bis

IRÉNÉE DE LYON
 Contre les hérésies, I : 263 et 264
 — II : 293 et 294
 — III : 210 et 211
 — IV : 100 (2 vol.)
 — V : 152 et 153
 Démonstration de la prédication
 apostolique : 406

ISAAC DE L'ÉTOILE
 Sermons, 1-17 : 130
 — 18-39 : 207
 — 40-55 : 339

ISIDORE DE PÉLUSE
 Lettres, I : 422
 — II : 454

JEAN D'APAMÉE
 Dialogues et traités : 311

JEAN DE BÉRYTE
 Homélie pascale : 187

JEAN CASSIEN
 Conférences : 42, 54 et 64
 Institutions : 109

JEAN CHRYSOSTOME
 A Théodore : 117
 A une jeune veuve : 138
 Commentaire sur Isaïe : 304
 Commentaire sur Job : 346 et 348
 Homélie sur Ozias : 277
 Huit catéchèses baptismales : 50
 Lettre d'exil : 103
 Lettres à Olympias : 13 bis
 Panégyriques de S. Paul : 300
 Sermons sur la Genèse : 433
 Sur Babylos : 362
 Sur l'égalité du Père et du Fils : 396
 Sur l'incompréhensibilité de Dieu :

28 bis
 Sur la providence de Dieu : 79
 Sur la vaine gloire et l'éducation
 des enfants : 188
 Sur le mariage unique : 138
 Sur le sacerdoce : 272
 Trois catéchèses baptismales : 366
 La Virginité : 125

PSEUDO-CHRYSOSTOME
 Homélie pascale : 187

JEAN DAMASCÈNE
 Écrits sur l'islam : 383
 Homélie sur la Nativité et la
 Dormition : 80

JEAN MOSCHUS
 Le Pré spirituel : 12

JEAN SCOT
 Commentaire sur l'Évangile de
 Jean : 180
 Homélie sur le Prologue de Jean :
 151

JÉRÔME
 Apologie contre Rufin : 303
 Commentaire sur Jonas : 323
 Commentaire sur S. Matthieu : 242
 et 259
 Débat entre un Luciférien et un
 Orthodoxe : 473

JONAS D'ORLÉANS
 Le Métier de roi : 407

JULIEN DE VÉZELAY
 Sermons : 192 et 193

LACTANCE
 De la mort des persécuteurs : 39
 (2 vol.)
 Épitomé des Institutions divines :
 335
 Institutions divines, I : 326
 — II : 337
 — IV : 377
 — V : 204 et 205
 La Colère de Dieu : 289
 L'Ouvrage du Dieu créateur : 213
 et 214

LÉON LE GRAND
 Sermons, 1-19 : 22 bis
 — 20-37 : 49 bis
 — 38-64 : 74 bis
 — 65-98 : 200

LÉONCE DE CONSTANTINOPLE
 Homélie pascale : 187

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198

PSEUDO-MACAIRE
 Œuvres spirituelles, I : 275

MANUEL II PALÉOLOGUE
 Entretien avec un musulman : 115

MARC LE MOINE
 Traités : 445 et 455

MARIUS VICTORINUS
 Traités théologiques sur la Trinité :
 68 et 69

MAXIME LE CONFESSEUR
 Centuries sur la Charité : 9

MÉLANIE, voir VIE

MÉLITON DE SARDES
 Sur la Pâque : 123

MÉTHODE D'OLYMPÉ
 Le Banquet : 95

NERSÈS SNORHALI
 Jésus, Fils unique du Père : 203

NICÉTAS STÉTHATOS
 Opuscules et Lettres : 81

NICOLAS CABASILAS
 Explication de la divine liturgie :
 4 bis
 La Vie en Christ : 355 et 361

NIL D'ANCYRE
 Commentaire sur le Cantique des
 Cantiques, I : 403

OPTAT DE MILÈVE
 Traité contre les donatistes,
 — I-II : 412
 — III-VII : 413

ORIGÈNE
 Commentaire sur le Cantique : 375
 et 376
 Commentaire sur S. Jean,
 — I-V : 120 bis
 — VI-X : 157
 — XIII : 222
 — XIX-XX : 290
 — XXVIII et XXXII : 385
 Commentaire sur S. Matthieu, X-
 XI : 162
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227
 Entretien avec Héraclide : 67
 Homélie sur la Genèse : 7 bis
 Homélie sur l'Exode : 321
 Homélie sur le Lévitique : 286 et
 287
 Homélie sur les Nombres,
 — I-X : 415
 — XI-XIX : 442
 — XX-XXVIII : 461
 Homélie sur Josué : 71
 Homélie sur les Juges : 389
 Homélie sur Samuel : 328
 Homélie sur les Psaumes 36 à 38 :
 411
 Homélie sur le Cantique : 37 bis
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238
 Homélie sur Ézéchiel : 352
 Homélie sur S. Luc : 87
 Lettre à Africanus : 302
 Lettre à Grégoire : 148
 Philocalie : 226 et 302
 Traité des principes : 252, 253, 268,
 269 et 312

PACIEN DE BARCELONE
 Écrits : 410

PALLADIOS
 Dialogue sur la vie de Jean
 Chrysostome : 347 et 342

PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE
 Apologie pour Origène : 464 et 465

PASSION DE PERPÉTUE ET DE FÉLICITÉ
 suivi des ACTES : 417

PATRICK
 Confession : 249
 Lettre à Coroticus : 249

PAULIN DE PELLA
 Poème d'action de grâces : 209
 Prière : 209

PHILON D'ALEXANDRIE
 La Migration d'Abraham : 47

PSEUDO-PHILON
 Les Antiquités bibliques : 229 et
 230
 Prédications synagogales : 435

PHILOXÈNE DE MABBOUG
 Homélie : 44

PIERRE DAMIEN
 Lettre sur la toute-puissance
 divine : 191

PIERRE DE CELLE
 L'École du cloître : 240

POLYCARPE DE SMYRNE
 Lettres et Martyre : 10 bis

PTOLÉMÉE
 Lettre à Flora : 24 bis

QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE :
 161

QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN
 CHRÉTIEN : 401 et 402

QUODVULTEUS
 Livre des promesses : 101 et 102

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et
 298

RICHARD DE SAINT-VICTOR
 Les Douze Patriarches : 419
 La Trinité : 63

RICHARD ROLLE
 Le Chant d'amour : 168 et 169

RITUELS
 Rituel cathare : 236
 Trois antiques rituels du Baptême :
 59

ROMANOS LE MÉLODE
 Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE
 Les Bénédiction des patriarches :
 140

RUPERT DE DEUTZ
 Les Œuvres du Saint-Esprit,
 — I-II : 131
 — III-IV : 165

SALVIEN DE MARSEILLE
 Œuvres : 176 et 220

SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE
 D'AQUILÉE : 267

SOZOMÈNE
 Histoire ecclésiastique,
 — I-II : 306
 — III-IV : 418

SULPICIE SÈVÈRE
 Chroniques : 441

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE
 Catéchèses : 96, 104 et 113
 Chapitres théologiques, gnosti-
 ques et pratiques : 51 bis
 Hymnes : 156, 174 et 196
 Traités théologiques et éthiques :
 122 et 129
SYMÉON LE SYMÉON
 Discours ascétique : 460
TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256,
 261, 271 et 282
TERTULLIEN
 A son épouse : 273
 La Chair du Christ : 216 et 217
 Contre Hermogène : 439
 Contre les valentiniens : 280 et 281
 Contre Marcion,
 — Livre I : 365
 — II : 368
 — III : 399
 — IV : 456
 De la patience : 310
 De la prescription contre les
 hérétiques : 46
 Exhortation à la chasteté : 319
 Le Mariage unique : 343

La Pénitence : 316
 La Pudicité : 394 et 395
 Les Spectacles : 332
 La Toilette des femmes : 173
 Traité du Baptême : 35
 Le Voile des vierges : 424
THÉODORE DE CYR
 Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et
 315
 Correspondance : 40, 98, 111 et 429
 Histoire des moines de Syrie : 234
 et 257
 Thérapeutique des maladies
 helléniques : 57 (2 vol)
THÉODOTE
 Extraits (*Clément d'Alex.*) : 23
THÉOPHILE D'ANTIOCHE
 Trois livres à Autolytus : 20
VICTORIN DE POETOVIO
 Sur l'Apocalypse et autres écrits :
 423
VIE D'OLYMPIAS : 13 bis
VIE DE SAINTE MÉLANIE : 30
VIE DES PÈRES DU JURA : 14

SOUS PRESSE

Les Apophtegmes des Pères. Tome II. J.-C. Guy (†).
BERNARD DE CLAIRVAUX, Sermons sur le Cantique. Tome IV. R. Fassetta,
 P. Verdeyen.
FACUNDUS D'HERMIANE, Défense des Trois Chapitres, Livres III-VII. Tome II.
 A. Fraïsse-Bétoulières.
GRÉGOIRE LE GRAND, Morales sur Job, 28-29. Moniales de Wisques, C. Straw,
 A. de Vogüé.
Livre d'heures ancien du Sinaï. M. Ajjoub.
SOCRATE, Histoire ecclésiastique. P. Maraval, P. Perrichon.
TERTULLIEN, Contre Marcion, Livre V. Tome V. C. Moreschini, R. Braun.

(A paraître également en 2003, dans la collection « Sagesse Chrétienne »,
EUSÈBE DE CÉSARÉE, Histoire ecclésiastique, traduction seule.)

PROCHAINES PUBLICATIONS

AMBROISE DE MILAN, Caïn et Abel. M. Ferrari, L. Pizzolato, M. Poirier.
BÈDE LE VÉNÉRABLE, Histoire ecclésiastique du peuple anglais. A. Crépin, P. Monat.
BERNARD DE CLAIRVAUX, Sermons divers, 1-22. F. Callerot, P.-Y. Emery.
Code Théodosien, Livre XVI. R. Delmaire, K. L. Noethlichs, F. Richard.
CYRILLE D'ALEXANDRIE, Lettres festales. Tome IV. P. Évieux, M. Forrat.

FACUNDUS D'HERMIANE, Défense des trois chapitres, Livres VIII-XII. Tome III.
 A. Fraïsse-Bétoulières.
GRÉGOIRE LE GRAND, Homélie sur les Évangiles. Tome I. R. Étaix, B. Judic,
 C. Morel.
JEAN CHRYSOSTOME, Lettres d'exil. R. Delmaire, A.-M. Malingrey (†).
JÉRÔME, Homélie sur Marc. J.-L. Gourdain.
JÉRÔME, Trois vies de moines. P. Leclerc, E. Morales, A. de Vogüé.
ORIGÈNE, Exhortation au martyr. C. Morel, C. Noce.
TYCONIUS, Livre des règles. J.-M. Vercruyse.

RÉIMPRESSIONS RÉALISÉES EN 2002

6. GRÉGOIRE DE NYSSE, *La Création de l'homme*. J. Laplace, J. Daniélou.
7. BASILE DE CÉSARÉE, *Sur le Saint-Esprit*. B. Pruche.
35. TERTULLIEN, *Traité du baptême*. M. Drouzy, R. F. Refoulé.
67. ORIGÈNE, *Entretien avec Héraclide*. J. Scherer.
210. IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, Livre III. Tome I. L. Doutreleau,
A. Rousseau.
211. IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, Livre III. Tome II. L. Doutreleau,
A. Rousseau.
296. ÉGÉRIE, *Journal de voyage*. P. Maraval.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2003

- 7 bis. ORIGÈNE, *Homélie sur la Genèse*. H. de Lubac, L. Doutreleau.
27. *Homélie pascale*. Tome I. P. Nautin.
36. *Homélie pascale*. Tome II. P. Nautin.
54. JEAN CASSIEN, *Conférences*. Tome II. E. Pichery.
74. LÉON LE GRAND, *Sermons, 38-64*. R. Dolle.
116. AUGUSTIN D'HIPPONE, *Sermons sur la Pâque*. S. Poque.
196. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE, *Hymnes*. Tome III. J. Koder, J. Para-
melle, L. Neyrand.
200. LÉON LE GRAND, *Sermons, 65-98*. R. Dolle.
222. ORIGÈNE, *Commentaire sur S. Jean, Livre XIII*. Tome III. C. Blanc.
285. FRANÇOIS D'ASSISE, *Écrits*. T. Desbonnets, T. Matura, J.-F. Godet, D. Vorreux.
325. CLAIRE D'ASSISE, *Écrits*. M.-F. Becker, J.-F. Goddet, T. Matura.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de
R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX
Texte original et traduction française

1. Introduction générale, De officio mundi. R. Arnaldez.
2. Legum allegoriae. C. Mondésert.
3. De cherubim. J. Gorez.
4. De sacrificiis Abelis et Caini. A. Méasson.
5. Quod deterius potiori insidiari soleat. I. Feuer.
6. De posteritate Caini. R. Arnaldez.
- 7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès.
9. De agricultura. J. Pouilloux.
10. De plantatione. J. Pouilloux.
- 11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez.
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn.
14. De migratione Abrahami. J. Cazeaux.
15. Quis rerum divinarum heres sit. M. Harl.
16. De congressu eruditionis gratia. M. Alexandre.
17. De fuga et inventione. E. Starobinski-Safran.
18. De mutatione nominum. R. Arnaldez.
19. De somniis. P. Savinel.
20. De Abrahamo. J. Gorez.
21. De Iosepho. J. Laporte.
22. De vita Mosis. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. De Decalogo. V. Nikiprowetzky.
24. De specialibus legibus. Livres I-II. S. Daniel.
25. De specialibus legibus. Livres III-IV. A. Mosès.
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. De praemiis et poenis. De execrationibus. A. Beckaert.
28. Quod omnis probus liber sit. M. Petit.
29. De vita contemplativa. F. Daumas, P. Miquel.
30. De aeternitate mundi. R. Arnaldez, J. Pouilloux.
31. In Flaccum. A. Pelletier.
32. Legatio ad Caium. A. Pelletier.
33. Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca. F. Petit.
- 34A. Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34B. Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.) Ch. Mercier, F. Petit.
- 34C. Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.) A. Terian.
35. De Providentia, I-II. M. Hadas-Label.
36. Alexander *vel* De animalibus (e vers. armen.) A. Terian.

*Cet ouvrage
a été reproduit
et achevé d'imprimer
en avril 2003
par l'Imprimerie Floch
53100 - Mayenne.*